

ANNALES

Aequatoria

- Angwi
- Ubangi
- Ntomba et Boléngé
- Droit Bakongo
- Bananyae
- Archéologie N. Kivu
- Moru-Mangbetu
- * Basengele
- * Kisembombo
- Eloge G. Hulstaert
- Pygmées Itendo
- Salutations nsako
- Augment en zamba
- Grammaire lomongo
- * Poésie de J.R. Bofuky
- * Dialectologie mongo
- * Kuba
- * Bio-bibliographies
- * Hulstaert-De Boeck

KATESI - MAES - HULSTAERT - RYCKMANS - BAKWA
BAKASA - KANIMBA - BOKULA - IRUMU - ILONGA
KABUNGAMA - ILUMBE - MOTINGEA - KAMANDA - DE ROP
VINCK - BONTINCK

ANNALES ÆQUATORIA

ISSN 0254 - 4296

ANNALES

Æquatoria

CENTRE ÆQUATORIA 15 (1994) BAMANYA - MBANDAKA - ZAIRE

ANNALES AEQUATORIA 15(1994)

TABLE DES MATIERES

EDITORIAL 7- 10

ETHNOLOGIE ET HISTOIRE

KATESI Yime-Yime K. : Implicit ways of thanking in engwi	13- 21
KATESI Yime-Yime K. , : Notes on some customary beliefs and practices of the Angwi-Angye	23- 32
MAES Vedast (+) : Les souvenirs des refuges sur les grands arbres chez les peuples de l'Ubangi	33- 49
HULSTAERT Gustaaf (+) : La venue des Ntomba et Bolenge	51- 58
RYCKMANS André (+) et BAKWA Mwelanzambi C. : Droit coutumier des Bakongo. Un exemple de jugement foncier : l'affaire Boko	59-170
BAKASA Bosekonsombo : Les Bányanyáé ou Balingá de la Haute Tshuapa	171-190
KANIMBA Misago : Missions de recherches archéologiques au Nord-Kivu. Rapport préliminaire	191-200

LINGUISTIQUE ET LITTERATURE

BOKULA Moiso et IRUMU Agozia K. : Bibliographie et matériaux lexicaux des langues Moru-Mangbetu (Soudan-Central, Zaïre)	203-245
ILONGA Bosenge : Les titres de noblesse chez les Baséngsle une étude morpho-sémantique	247-267
KABUNGAMA Yuka : Les formes pronominales en kisembómbó	269-281
ILUMBE y'Ombombe Lokiyo (+) : Eloge funèbre du Père G. Hulstaert	283-291
MOTINGEA Mangulu : Esquisse de la langue des Elingá. Le parler de Losélinga	293-340
MOTINGEA Mangulu : Notes sur le parler des Pygmées d'Itendo (Zone de Kiri/Maindombe)	341-382

HULSTAERT Gustaaf (+) : Encore des formules de salutation solennelle <i>mónɔ</i> (<i>nsáko</i>)	383-397
KAMANDA Kola : Notes sur l'augment en <i>zamba</i> . . .	399-409
DE ROP Albert (+) : Corrigenda et addenda à la <i>Grammaire du lómónɔ</i> (Léopoldville, 1958)	411-420
VINCK Honoré : Encore deux poèmes de Jean-Robert Bofuky	421-424
VINCK Honoré : Dialectologie <i>mónɔ</i> : évolution depuis 1984	425-437
BONTINCK Frans : Marginalia "Kuba"	439-457

BIO-BIBLIOGRAPHIE

VINCK Honoré : - Charles Lodewyckx	461-477
- Albert Maus	479-485
- Complément à la bibliographie de Albert de Rop.	487-497
HULSTAERT Gustaaf (+) : Graham Greene et les missionnaires catholiques au Congo Belge	493-503

ARCHIVALIA (H. Vinck)

Correspondance scientifique G. Hulstaert-E. De Boeck.	505-575
CHRONIQUE	576-596
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES	597-620
SELECTION	621-621
RESUMES	628-633
ADRESSES DES COLLABORATEURS	634

Editorial

Aequatoria : quinze ans d'édition scientifique en Afrique Centrale

Nous nous approchons de 1995, mais le numéro des Annales Aequatoria de 1993 n'est pas encore distribué à l'extérieur du Zaïre. Il est pourtant sorti des presses début octobre 1993. Il reste probable que le numéro de 1994 dont la dactylographie touche à sa fin en ce moment (20 juillet 1994) ne soit distribué en Occident qu'au courant de 1996. Cela n'illustre qu'un seul aspect des problèmes d'édition en Afrique Centrale aujourd'hui.

Depuis 15 ans, nous nous efforçons d'être toujours présent sur le marché des publications scientifiques internationales. Nos Annales Aequatoria n'appartiennent certes pas à la classe des grandes revues du monde scientifique, ni par leur tirage, ni par la notoriété de ses collaborateurs, et encore moins par la qualité du papier. Tout cela n'est pas notre ambition, car nous n'en disposons pas de moyens techniques, financiers ou humains.

Quelle est alors notre ambition ?

1. Il est très difficile aux Africains de notre région de faire publier un texte dans une revue occidentale. Cela peut arriver, mais non sans problèmes liés au manque d'expérience des rédactions occidentales qui font parfois publier des textes sans valeur, voire erronés et faux, ou plagés. Que de textes pareils refusés par nous, mais publiés ensuite dans de prestigieuses revues occidentales ! *Aequatoria*, resté proche des milieux académiques zaïrois, est mieux situé pour séparer le bon grain de l'ivraie. Le contenu de nos *Annales* dépend des collaborateurs. Trop d'enseignants des écoles supérieures du pays pensent qu'ils peuvent publier un texte scientifique comme on raconte une fable au village. Parfois, on a été devant un texte mal rédigé, mais contenant des informations valables. La rédaction d'*Aequatoria* se donne alors beaucoup de peine pour ajuster et polir certains textes.

Mais nous devons en refuser encore les trois quarts.

Par nos exigences de sérieux (trop pour beaucoup), nous sommes en mesure de publier des contributions valables et utilisables dans tous les milieux scientifiques.

2. Des chercheurs occidentaux, de leur côté, éprouvent des difficultés à se faire lire par les Africains. Leurs prestigieuses revues ne nous atteignent pas, ou plutôt rarement. Certains ont, peut-être à côté de leurs ambitions scientifiques, un certain sens de solidarité et ne daigneront-ils pas de laisser partager leur connaissance avec ceux qui en font l'objet : Aequatoria leur offre quelques garanties avec une distribution d'environ 100 exemplaires au Zaïre, et 25 dans d'autres pays d'Afrique Noire.

3. Le coût modeste de production de nos Annales Aequatoria nous permet une distribution locale à un prix dérisoire et à maintenir un tirage utile (500 exemplaires). A côté des titres fantômes qui nous entourent (avec un tirage d'au plus 10 exemplaires), nous donnons aussi la garantie aux auteurs zaïrois de se faire accréditer par un forum réel. Les trois dernières années, notre système de distribution en Occident est fortement handicapé, mais nous avons pu y maintenir 150 exemplaires. Les principaux Centres d'Etudes Africanistes dans le monde reçoivent nos publications avec, hélas, un retard d'environ un an.

4. La manière artisanale de production, volontairement maintenue, nous met à l'abri d'entraves techniques qui peuvent paralyser toute bonne volonté, et même tout effort. Nos textes sont dactylographiés sur des machines à écrire mécaniques datant des années 50-60. Combien d'entreprises de notre genre n'ont pas échoué dans notre région à cause de l'ordinateur irrémédiablement en panne ? L'imprimerie des Pères de Scheut à Kinshasa continue à imprimer nos éditions, y mettant beaucoup de bonne volonté face à l'imperfection de nos produits dactylographiés, et cela, malgré les problèmes conséquents aux pillages consécutifs dont elle a été victime.

5. On nous a déjà reproché une certaine négligence de style et de langue. Personne dans notre environnement n'est francophone d'origine, et à Mbandaka, il n'est plus possible de laisser corriger un texte. Nous nous sommes souvent demandé s'il ne fallait pas renoncer à la publication que de courir le risque d'être sévèrement critiqué par de vrais francophones.

6. D'autre part, nous publions beaucoup de textes avec une bonne part en langues bantu, principalement en lomongo. Ce n'est pas une sinécure, mais nous déployons de grands efforts pour présenter des textes fiables, jusqu'au dernier ton complexe. Des copies sont souvent refusées pour raison d'incertitude dans le domaine de la tonologie. Nous pouvons nous permettre une telle rigueur grâce à notre insertion en milieu africain, ce qui nous permet souvent de contrôler l'orthographe chez les informateurs sur place, et aussi grâce à la spécialisation en la matière de notre Secrétaire de Rédaction.
7. On nous reproche également d'insérer dans un même numéro plusieurs articles d'une même personne ou de textes posthumes. Ce qui nous importe, c'est d'avoir des textes valables et de mettre sur le marché le plus de matériaux possibles, aussi longtemps que la situation le permet encore. Finalement, la personne de l'auteur nous importe peu, et c'est le produit scientifique qui fait l'objet de notre travail.
8. Nous avons déjà exposé ailleurs les priorités et les principes de notre rédaction (Annales Aequatoria 12(1991)633-635). Nous voulons continuer dans le même sens avec un accent sur la recherche biblio-biographique. Nous croyons aussi utile de publier les textes de nos archives : correspondance de G. Hulstaert (en préparation : A. Kagame, A. Maus, L. Bittremieux), textes posthumes (souvent restés inédits pour des raisons politiques, comme l'enquête sur l'arrivée des Blancs à l'Equateur de E. Boelaert). Les études dialectales lomongo, bien qu'ardues, continueront à prendre une place importante.
9. Le numéro sous main est le résultat d'un effort de persévérance tout spécial. Notre excellent dactylo vient de mourir. Nous avons dû nous débrouiller. Il y a encore plus d'imperfections dans la présentation qu'avant (fautes de frappe, mauvaises dispositions du texte). Malgré le risque d'indisposer certains lecteurs, nous avons voulu publier tel quel ce numéro, car les circonstances étant ce qu'elles sont, son report aurait impliqué le risque de ne pas être publié du tout.
10. Pour définir l'impact des Annales Aequatoria, nous renvoyons à la fréquence de ses mentions dans les grandes bibliographies africanistes : l'International African Bibliography (Mansell, London); Africa Bibliography (International African Institute, London), Bibliographie de

l'Afrique Sud-Saharienne (Tervuren); Bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique au Sud du Sahara (Paris); le Bulletin signalétique. Sciences du langage (Paris); l'International Bibliography of Social and Cultural Anthropology (London) en publient des résumés.

Les éditions d'Aequatoria sont également mentionnées et recensées dans : The African Book Publishing Record (England); The African Book World and Press Directory (Hans Zell/England) et Ulrich's International Periodicals Directory (USA).

Les Annales Aequatoria étaient présentes comme seul représentant du Zaïre à la première édition de l'African Periodical Exhibit à la Zimbabwe International Book Fair (1993) et participèrent au Salon des revues francophones à Limoges en 1993, également comme l'unique participant du Zaïre.

Honoré VINCK
20.7.1994

ETHNOLOGIE ET HISTOIRE

IMPLICIT WAYS OF THANKING IN ENGWI

INTRODUCTION

In Engwi, a West Zairean Bantu language also known as Kingoli and Ngul, gratitude may be expressed either verbally or nonverbally. Nonverbal acts of thanking include actions or prestations and gestures whereas the verbalization of appreciation and indebtedness consists of the performance of a positive description of the favor one has received (Katesi 1986, and forthcoming) (1).

This paper deals with implicit ways of thanking verbally in Engwi, i.e., thanks expressed through the performance of other speech acts. It also deals with the rendering of gratefulness by body gloss (Goffman 1971: 122-123), i.e., movements made with body parts to manipulate objects in the vicinity. These complex ways of communicating are retrieved as thanking contextualization cues only with reference to the context of situation. This study is thus not about thanks expressed by actions and the use of formulaic expressions but on indirect ways of communicating feelings.

The present paper is based on data collected in the Angwi community of Mateko of the Zairean province of Bandundu through participation observation and elicitation procedures. It is divided into three sections in which I describe complementary and relayed thanks, delayed and apologetic ways of expressing thankfulness, and the use of gestures to perform an act of thanking. I shall grapple first with the verbalization of appreciation through the speech of complimenting and/or through a third party.

1. COMPLIMENTARY AND RELAYED THANKS

In Engwi, there appears to be no words or formulaic expressions specifically reserved for the thanking activity. Instead, there are many arcane ways of expressing the concept of gratitude. Complimenting and praising someone or an act are sometimes used to render indebtedness. Here is one case illustrating this. During my research, after a stay abroad, one of my nkaa (grand-fathers) one reported to me a talk he had with somebody in which they spoke of my being : Wur emótú'o ngelé lulén bé A person who is not boastful; Wur ngeyia onkán alendé payánde mbuúna A person who knows the book (= an intellectual) should act so.

This compliment echoes what some speakers said at the big homecoming reception my fellow community members organized in my honor the day after my arrival at Mateko. On this occasion, one person who took the floor referred to the óntwób okiéléka ngewu'a yía (the right arrow you shot) meaning my success at the end of secondary school. He went on to say : merci mingi aána... omepe avar kiesé ganagén (Thanks a lot, here... you've made us glad); eyia kuku omeké nza nkanda, omeké nza nkanda (and you've studied a lot, have studied a lot); genagén engakuk... eyia kuku paléyia wur é lulén bé (and you are not a boastful person)

For this speaker, I had to be thanked for not being boastful, a fact which in his thinking led me to associate with other community members who called me ondéla osu (our white man, i.e., our highly educated person). His implicit thanks became clear when another person who took the floor later preferred to make a comparison with the Ding elite, who, he claimed, would be boastful if they were similarly highly educated. He concluded his turn by saying : é merci mingi tataa (so, thanks a lot, son), a fact which made it clear that his compliment was a way of thanking me. In both cases described above, the object of gratitude is my being humble, and the way to express appreciation for such behavior is to praise it, and compliment actor.

Thanks can also be reported or relayed as when one chooses to tell a third party that he appreciates the service received from a benefactor rather than directly thanking the latter. One case of relayed thanks concerned an aunt who gave me a gift of rooster and to whom I gave a counter gift of one hundred Zaires (two U.S. dollars). When I gave her my gift just before we parted, she simply said goodbye. I learned days after that she proudly informed our relatives and her neighbors of the gift she received from me.

Another case of relayed thanks was when my parents said : Mfum Ankén at'ké nsaa/bié (Mfum Anken did well, i.e. acted properly) about the gifts I had received from the paramount Chief. As a reaction to my uncle's presentation of the gifts, my parents' repeated utterances were their way of thanking my benefactress through my uncle. My parents felt grateful to my benefactress, because, although the gifts were given to me, they were also in a sense given to my clan and my family. The fact that my donor's handed the rooster and goat to my uncle who is older and highly ranked in the clan is proof of this. And my uncle's trip to my parents' village to officially present the gifts is a further proof that the clan rather than the individual was involved. This justifies my parents' and uncle's advice on the nature of the action thanks to be given. This in turn indicates that my parents and uncle were telling me how indebted I was. The latter reported these words of appreciation to my benefactress and his fellow villagers. When my uncle received the gifts from the paramount Chief, he was acting as an intermediary and the merci he uttered was a relayed expression of gratitude from me, that is, he acted as a middleman (2).

Thankfulness can be expressed several times during the same interaction and even afterwards, or in Goffman's parlance "recycled", or "replayed in order to establish gratitude more certainly". Thus, my parents repeatedly said words of inferential thanks to my donor during the same speech event and repeated their indirect thanks even days later. Similarly, the speakers at my homecoming welcome reception used various expressions of gratitude. First, the avaáma anzoo (elephant horn) music which they described as a klesé (of joy). And their speeches included many verbal forms of gratitude at different positions.

Indirect thanks by praising may be relayed thanks in addition. During a talk on the road between Nsenge-Nsenge and Ewuma, Mariku told me that the Mokala physician had free villagers from the parish-priest's conservative views. In his words : Dokter alé ngbé ota. Ndé ekír waá (The physician is a bow. He is looking after the land); kayindé bé abbé idziíma ndé so (Had he not been there, the parish-priest would mislead us). Mariku was thus expressing his esteem and the gratitude he felt towards the Mokala physician for having been more progressive than the priest. This is also a form of relayed thanks in which the person who thanks relays his gratitude through a third party instead of (or as well as)

thanking the benefactor in person. This is not uncommon technic used to convey gratefulness effectively.

2. DELAYED AND APOLOGETIC THANKS

The expression of gratitude can be delayed and done later on at an appropriate time. This is one of the principles of reciprocity in the exchange of gifts. Timing is important here otherwise the reciprocal and reactive act will be found offensive. Thus when I was given gifts by Mfum Anken through my uncle, the latter advised me to make a symbolic gift isúng at the conclusion of our visit and to reciprocate appropriately later on. At the end of his report about the gifts to my parents, my uncle was asked about our response to these gifts when we received them. He said that we had accepted the responsibility by accepting the gifts. So the merci my uncle uttered on my behalf when receiving the gifts for me was an interim expression of gratitude, that an isúng, said with the understanding that an appropriate expression of appreciation would come at an appropriate time. Two months later I did in fact offer action thanks by giving Mfum Aken a six-yard wax print cut of cloth.

When an important gift is given to someone, it is quite normal for the latter to express interim gratitude either verbally or nonverbally or even by a symbolic action thanks namely an isúng. His sense of indebtedness will lead him to repeat this expression of appreciation later on either to the benefactor himself or through a third party. In cases of gifts of great magnitude, gratitude is eventually expressed through action thanks. Note that during the repeated expression of gratitude mention is often made of the magnitude and usefulness of the gift which is thus identified and recognized. Gift giving is a notable event which usually creates a sense of guilt and indebtedness in the recipient, which leads to further exchanges of expression, sign, and action thanks. On the other hand, short interactions and small services usually lead to ephemeral expressions of gratitude.

The promise of reciprocity may take the form of apologetic thanks (3). For instance, an aunt to whom I paid a visit and gave twenty Zaires (forty U.S. cents) felt a great sense of indebtedness and was uneasy that she did not have a hen to offer me as an action thanks for my visit and gift. However, she openly expressed her ntsoeng (shame) not to be able to see me off properly because the chickenpox had wiped out all her poultry. When I automatically said leti oswóngna bé. Me ndé nswi inkenk'r ána (No problem, I'm here for a long period of time), I was offhandedly responding to an expression of

indebtedness/strain and led her to promise me another type of gift : mé kokél manók (I'll have some cassava roots ready for you).

Earlier on the same day, I gave ten Zaires (twenty U.S cents) to my wan (daughter). Anka who responded by telling me, lé wáá emé bé (there is nothing in the village) and promised to offer me cassava carrots when I would be ready to leave Angwiland for Kikwit.

An other example of the promise of reciprocity was when one of the speakers at my homecoming reception said merci mingí, táá, wáá mé ndíá bé (thanks a lot, son, there is no food in the village), which is a thanks with an apologetic undertone. As can be seen, excuses can be offered as reactions to the service one has received, and thus function as apologetic thanks. Apart from expression of gratefulness through the performance of the speech acts of complimenting, praising, and apologizing, gratitude can be rendered by gestures. Following is a description of this way of communicating.

3. KINESIC OR SIGN THANKS

Kinesic or sign thanks are those conveyed by body movements or by the use of signs other than speech. These gestures have significant communicative values in expressing gratitude whether occurring in association with, as substitutes for, or as alternatives to expression thanks. The silence of my interlocutors in the thanking interactional spaces led me, for research purposes, to elicit additional responses, although silence could itself be understood as a display of one's thankfulness (4). Apart from silence, other kinesic thanks are found in Angwi thanking practice and are described below.

The first form identified is leaf tearing. Let us look at two instances. The mayor of the commune of Mateko told me and his other guest at Matari, the commune seat, the story of a judgement he made in the commune court of law. Someone was accused of witchcraft causing the death of many people. After many trials, the mayor presiding over the court told the accuser and his followers that the accused was innocent, that is, that he was not a witchdoctor. The accused then stood up, took a leaf, and tore it. In the mayor's words, the alleged medecine man mé mbára ndé ekáya which means that the person found not guilty tore a leaf to the mayor in gratitude for discharging him. In such an emotion-filled situation, the accused might have said nothing at all, as there are also restrictions on behavior in the court of law such

as the use of merci or the positive description of the mayor's act could also have been part of the activity here.

During a family meeting, a father told his son that one of the jobs he had was better than the others because during that time span, his son has sent him a lot of gifts. For this past event, the father took a leaf and tore it, adding: abím k't'yen (we got gifts). He then expressed his regrets for the other jobs which characterized as bad.

Tearing a leaf implies that the thanker is also saying something positive to the person being thanked and/or about the object of gratitude. He who tears a leaf has to pick it up from somewhere, either from the ground or from a tree. He then presents it to the recipient of thanks and then engages himself in the tearing move. This is basically a well-wishing action which liberates one from a feeling of indebtedness or, in the case of the curse removal, of bad intent. Leaf tearing is understood as "the opening of the road to success" (which supposedly had been closed as the entire leaf wa) to the thankee. In tearing a leaf, one is absolving his thankee and making it clear that he, the thanker, bears no ill will towards him.

I have isolated sign thanks as a separate category merely for ease of ethnographic description; in fact however people frequently use sign thanks in conjunction with verbal and/or action thanks. Thus tearing a leaf as a way of thanking is often done in association with the uttering of pfíáá or pfíáá kambúk kambúk (best wishes wherever you go), merci, or alé kombuúna/komboona.

Other nonverbal expressions of gratitude include a facial expression of joy, chiefly indicated by a smile, and/or gaze contact. Most verbal expressions of appreciation I observed were accompanied with smile. People may doubt the sincerity of their thanker when the act of gratitude is not accompanied by kinesic expressions of gratitude and of visible enthusiasm in accepting the service generating the expression of thankfulness. A smile may be itself function as a silent thanks (5).

Handclaps and handclasps sometimes accompany expression thanks. This was the case when an uncle of my brother's wife thanked me for having attended the mourning vigil of her niece. He bent down and clapped his hands more than twice before shanking my hands and saying goodbye. Another related form of kinesic thanks often practiced by old female Angwi is to kneel down as an acknowledgement of the service they have received. Such was the case of a friend's aunt who at Mateko Biti thanked me for having faithfully transitted her

message to her nephew living in Kinshasa. Most men whether old or young would not use this traditional form of thanks and respect. One I experimentally tried this in Panu and succeeded only in generating laughter from my co-interactants. However, at a funeral ceremony, an attorney, overwhelmed by his counterpart's argument, knelt down while thanking.

Sign thanks (nonverbal thanks) also include eye gaze and eye contact, a head nod as well as covering the face with palms as to show a higher degree of indebtedness and guilt. The latter form used chiefly by children. During an interaction, one's body orientation and use of parts of the body in the thanking move function as sign thanks.

CONCLUSION

The main point in Angwi verbal thanking activity is to describe positively the service received. To do the contrary is a refusal to express gratitude unless nonverbal cues substitute for the verbalization of thanks. Because of the openness of the Angwi society in which people are closely linked, there does not appear to be any need for formal verbal thanking which is a strategy of reducing friction or avoiding strategic conflict in personal interaction among strangers.

Thanks need not expressed explicitly. In fact, Engwi has many indirect ways of expressing gratitude. Some expressions of appreciation take the form of a compliment to the listener or on the object generating this activity. Most complimentary thanks are directed to the object of gratitude rather than to their originator. On the other hand, thanks may be expressed apologetically in which case it serves as an interim rendering of gratefulness. In addition, nonverbal cues such as tearing a leaf, a nod, gaze contact, and spitting wine on the ground or on the benefactor's face while uttering pfiaa are usually understood as a kinesic thanks when the appropriate situation warrants such an interpretation. The appropriate thanks may be delayed, repeated or relayed through a third party.

Thanking is, in general, a positive act performed by the recipient of a favor or service judged good. It may take the form of counter-prestation, an act of speech, and/or non-verbal means, i.e., sign thanks. The function of an expression of gratitude is the recognition that some act of reciprocity is required. Thus thanking is a way of reconfirming and reestablishing relationship with other fellow community members.

NOTES

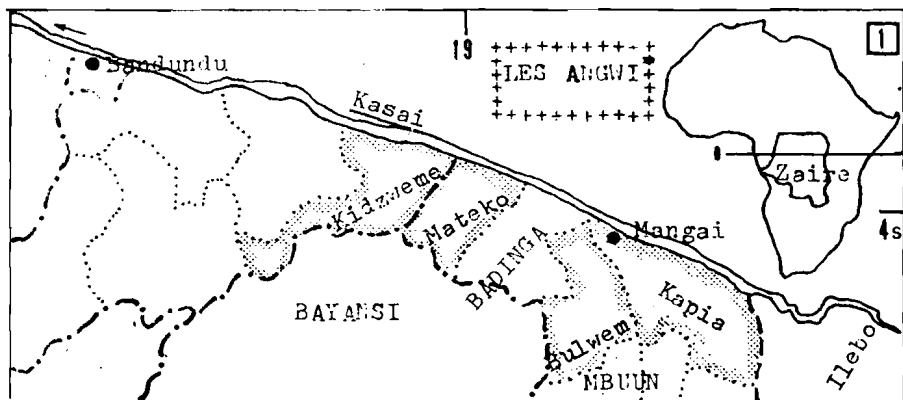
1. This paper is a revised version of a section of chapter 4 of Katesi (1986: 172ff)
2. For a similar behavior, see Mauss (1954: 3). He observes that "it is groups, and not individuals, which carry on exchange, make contracts, and are bound by obligations; the persons represented in the contracts are moral persons - clans, tribes and families".
3. For a similar description, see Coulmans (1981: 82) on "thanks with an apologetic undertone" in Japanese.
4. Silence is culturally meaningful. As Basso (1972: 69) notes : "although the form of silence is always the same, the function of a specific act of silence - that is its interpretation by and effect upon other people - will vary according to the social context in which it occurs". Levinson (1983: 329) concurs with this viewpoint when he writes that "silence has no features of its own : all the different significances attributed to it must have their sources in the structural expectations engendered by the surrounding talk".
5. For similar description, see Goffman (1971: 160, note 46) on the role of smiles as silent "thank you's" in middle class American society.

REFERENCES

- BASSO, Keith H. 1972. 'To Give Up on Words' : Silence in Western Apache Culture. Language and Social Context. ed. by Pier Paolo Giglioli, 67-86. Harmondsworth: Penguin
- COULMANS, Florian. 1981. "Poison to Your Soul". Thanks and Apologies Contrastively Viewed. Conversational Routines, ed. by Florian Coulmans, 69-91. The Hague: Mouton
- GOFFMAN, Erving. 1971. Relations in Public : Micro-Studies of the Public Order. New York : Harper and Row.
- KATESI, Yime-Yime K. 1986. Thanking in Engwi: A Study of Language in its Sociocultural Context. Ph.D. Dissertation, Indiana University, Bloomington, Indiana, U.S.A.
- KATESI, Yime-Yime K., (forthcoming). Actions as Acts of Thanking : A Social Semiotic Study of the Nonverbal Expression of Gratitude in Engwi. Africana Marburgensia (?)
- LEVINSON, Stephen C. 1983. Pragmatics. Cambridge: Cambridge University Press.

MAUSS, Marcel. 1954. The Gift: Forms and Functions of Exchange in Archaic Societies. Glence, Illinois: Free Press

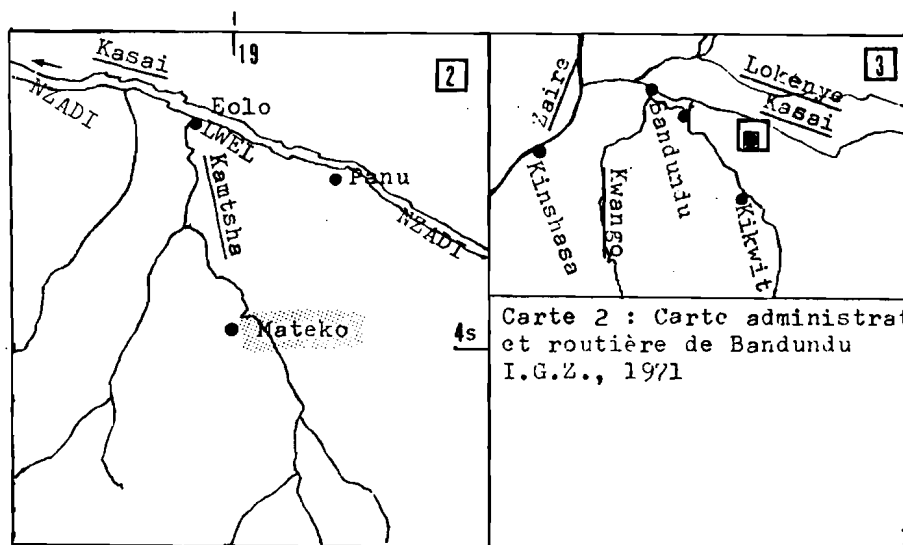
Prof. KATESI Yime-Yime K.



Carte 1: Les collectivités où habitent les Angwi

Source: Atlas des Collectivités, L.de St Moulin

O. Boone, Carte ethn.Sud-Ouest p.244.247



Carte 2 : Carte administrative et routière de Bandundu
I.G.Z., 1971

INSTITUT AFRICAIN

CENTRE D'ETUDE ET DE DOCUMENTATION AFRICAINES CEDAF a.s.b.l

☐ : 65, rue Belliard, 1040 BRUXELLES

☎ : 02/230.75.62; 02/230.57.77

Fax.: 02/230.76.05

LE CEDAF A PUBLIE EN 1991 / ASDOC UITGAVEN IN 1991

- BERWOUTS Kris, Le sein de la mère: Introduction à la littérature classique et moderne en swahili, CEDAF/ASDOC 1/1991, série/reeks 1, 140 p./blz.
- WILLAME Jean-Claude, La décennie 80: l'aide en question. Esquisse comparative des politiques de développement dans quatre pays européens, CEDAF/ASDOC 2/1991, Série/reeks 2, 123 p./blz.
- ABBINK J., Mytho-légendes et histoire: l'énigme de l'ethnogenèse des Beta Esra'el, CEDAF/ASDOC 3/1991, Série/reeks 2, 92 p./blz.
- OLELA ENGOMBE ASUI, L'administration coloniale et la question de la succession de Ngongo Leteta au Sankuru (1893-1956), CEDAF/ASDOC 4/1991, Série/reeks 2, 119 p./blz.
- WILLAME Jean-Claude, Zaïre, années 90, Volume 1 : De la démocratie "octroyée" à la démocratie enrayée (24 avril 1990 - 22 septembre 1991), CEDAF/ASDOC 5-6/1991, Série/reeks 2, 318 p./blz.

LE CEDAF A PUBLIE EN 1992 / ASDOC UITGAVEN IN 1992

- de VILLERS Gauthier, Zaïre, années 90, Volume 2 ; Zaïre 1990-1991 : Faits et dits de la société d'après le regard de la presse, 1-2/1992, Série/reeks 2, 235 p./blz.
- de VILLERS Gauthier (sous la direction de), Petite économie et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique, 3-4/1992, Série/reeks 3, 257p./blz.
- WILLAME Jean-Claude, Les manipulations du développement. 5/1992, Série/reeks 1, 182 p./blz.
- de VILLERS Gauthier, Le pauvre, le hors-la-loi, le métis. 6/1992, Série/reeks 1, 88 p./blz.

L'INSTITUT AFRICAIN/Cedaf A PUBLIE EN 1993 / AFRIKA INSTI- TUUT/Asdoc UITGAVEN IN 1993

- SIMONS Edwine, Inventaire des des études africaines en Belgique - *Inventaris van de Afrika studies in België*, 1-2/1993, Série/reeks 5.

Notes on some customary beliefs and practices of the Angwi - Angye

INTRODUCTION

The Angwi, one of the matrilineal Bantu-speaking ethnic groups of western Zaire (Congo-Kinshasa), inhabit the lands located in the vicinity of the Kasai River around the rivers Kamtsha and Piopio. Also identified as Ngul and Bangoli, the Angwi live side by side with the Ding (Badinga), Lwel (Balori), Ndjaal (Banzadi), and Yans (Bayansi) in the zaïrian province of Bandundu, district of Kwilu, wherein they are found in the communes (collectivités) of Mateko, Bulwem, and Kapia in the territory of Idiofa, and in the commune of Kidzwema of the Bagata territory (1).

1. MOURNING

Death announcements are made through the land by playing the as'ka anzoó (elephant horns) which are also used to announce war (ita) or the arrival of an important visitor. Apart from this music, which is played many times during a funeral, communication is also done by word of mouth. People are always on the move and carry messages through the land - through the grapevine. At the death of a clansman, care is always taken to inform other kinsfolk scattered through the Angwi and land of neighboring ethnic groups by sending a messenger. The weeping of bereaved and their friends in the mourning village and on their way to the village of mourning is another way of alerting whole villages of the death of an Ongwi.

Immediately after death, a wake takes place during which clansmen, their friends, and members of the community sleep outside for at least one night in memory of dead person. During the night, local bands (women's and men's) play music and dance. Clansmen, their associates and affines weep openly through the village during most of the mourning. The mourning usually ends on the third morning while burial

or interment takes place one or two days after the death. The whole village cooperates in mourning during the wake : farming or any other activities are suspended until after the funeral for fear of being punished by the ancestral spirits.

The avaáma anzoó (elephant music) is made with elephant horns on which a hole is made at the tip and the lower part is fixed to a piece of sculpted wood for aesthetic and musical reasons, and good vibrations. These elephant horns inherited from forefathers who killed these ravaging animals constitute the treasure of a village and are usually brought out during special events only. An avaáma anzoó band is composed of at least five men and performs on special occasions such as death and the associated mortuary rites. During my research, I heard various examples of this music on different occasions. The day after my arrival, for instance, the people of my village assembled in front of my parents' house and played this music (whose strong vibrations can be heard for twenty miles) to announce my arrival, the arrival of ondéla osu (our whiteman). Each death which occurred during my field work in Angwiland was announced by repeated performances of avaáma anzoó. (This music is not played for people who are under the warrior's age). It is a great honor to be played this music as all the neighboring villages in the Angwi and other ethnic groups' lands are alerted of the event. During my visits to Angwi villages, people who did not know me were told that I was the person for whom the avaáma anzoó they heard sounded. I also heard this music played by the Lwel of Ivang to welcome the Idiofa zone commissioner to their commune of Sedzo.

2. FUNERAL PALAVER

Before the interment of an Ongwi, the community gathers for a funeral palaver to determine the cause(s) of the death. Diseases and death are never natural in Angwi culture. It is thought that no one simply dies of old age, i.e. no death is attributed to an act of God. Deaths are always explained as the result either of witchcraft or of the ancestors' anger. If somebody gets shot dead by madman, for example, most people will not explain this death as having been caused by a fatal shot. Instead, the usual explanation is that dead person had not been at peace with some members of the community and/or ancestors. This justifies his bad luck (ifub) which led the shooter to choose him as a victim.

This also explains why the shot did not miss (2).

At the funeral palaver of one of many ataá (fathers), a cousin challenged the claim of the deceased's "fathers" that his death was a result of a long tuberculosis illness, as the hospital doctor's diagnosis indicated. My cousin contended that our taá ("father", i.e. cousin) had been killed by evil spirits : "speaking of tuberculosis is a trick to hide the truth", he concluded. I later explained the deadening effects of tuberculosis to a group of my fellow villagers. One of them voiced the point of view of the majority as fellows : "why should that disease, which you have said to be very dangerous, choose the deceased's body and not ours ? It is because of evil spirits (anga ilók) who have arranged that someone be affected by the disease". For him, tuberculosis was obviously dangerous, but people contract it if somebody sends it to them. One dies only when a sorcerer or some angered ancestor spirit so wishes (3). As for the Igbo of Nigeria described by Nwoye (1985 : 186), the Angwi believe that "to die young is unnatural and can only be caused by malevolent forces".

The funeral palaver like the one I attended is meant to find out the cause(s) of the death, which cannot be natural. The reason for death must be found before the interment (or sometimes exceptionally afterward). So the funeral palaver aims at finding out the person who is the cause of the death, that is, the onga ilók (the sorcerer) who sent the evil spirits to the deceased.

3. FUNERAL CONTRIBUTION

A death within one's own or father's clan prompts relatives living in urban areas to send their olúm é isa'á (funeral contribution) as well as additional financial contributions to cover the burial expenses and those of associated mortuary ceremonies and rites. One is also expected to appear in person with more help and moral support. Kinsmen feel obliged to physically contribute to the bereavement and mourning of a clansman for fear of bearing the responsibility for his death. This is a widespread belief in many African societies, including the Igbo of Nigeria for whom "it is necessary to absolve oneself from any suspicion of being instrumental in an individual's death by showing up in person. It is believed that someone with magical powers that can cause death cannot stand before the spirit of the deceased... without receiving immediate retaliation" (Nwoye 1985 : 186). So, whether people live in or outside Angwiland they are still linked to their kinsfolk

by many events such as deaths and the ensuing ceremonies. Thus "a man takes his ancestor spirits to town with him", as Mitchell (1965 : 202) has aptly noted it for some urban communities of Southern Africa.

In line with this social norm, town dwellers usually make a trip to their village whenever there is a death within their clans. When financial means are not available, the trip is postponed until all conditions are united. In both cases, a wake is organized in the city deceased clansman at the oldest kinsman's compound. This is the occasion during which other relatives pay their funeral contributions which in most cases help the immediately bereaved clan member to plan a mourning visit to his aggrieved kinsfolk.

Other members of the community, namely friends of the clan and neighbors of individual members of the clan, also pay their elúm (funeral contributions) in cases of death within the clan. Avoidance of this obligation indicates a breakdown in social relations and invites the same attitude from the affected persons. One is expected to attend the funeral of a clansman, of a friend's kinsman, or of a community member, to contribute to the wailing (chiefly for women), to attend the outdoor night vigil for at least one day, and to help with a symbolic olúm.

During my research, I paid six olúm, four of which were paid in Angwiland. Two of the deaths occurred while I was away from home but I was politely reminded to visit the mourners and to pay elúm every time. The olúm is a symbolic gesture, never a serious financial drain on anyone. The amount to be paid is determined by one's resources. Elúm are reciprocal. People pay almost the same amount of olúm as the recipients had previously paid to them in time of bereavement. An Ewuma man, for instance, did not want to pay any olúm to his brother-in-law, whose cousin died, because he claimed, the latter had not respected the reciprocity in olúm payments. But this Ewuma dweller did attend the funeral at Mateko.

In urban areas outside the Angwi region, the practice of olúm is reinforced and here it is paid on a regional basis rather than on an ethnic one. When an adult passes away in an urban area, there is a preference to bury him in his village of origin, if possible. This implies higher contributions from all members of the local Angwi community. A wake is also organized in the village of the dead person whenever the news reaches there and when his hair and finger - and toe-nails - are eventually transferred there for burial. This second interment ceremony is more important

than burial outside one's village of origin. In fact, Angwi believe that one is properly buried only in his clan's cemetery otherwise he becomes a slave of owners of the land where he is interred and will never reach the status of ancestor. City dwellers often organize outdoor vigils for one night in memory of clansmen who pass away in any part of the world.

The institution of olúm answers a social need. Such social exchange makes life more bearable. In the absence of elúm, mourners find it difficult to have their relatives buried decently. For instance, in Kikwit, I attended the funeral of a child whose father was poverty-stricken. Though witchcraft was invoked in the funeral palaver, it is my contention that the child died of malnutrition which caused other diseases. The malnutrition was due to the family's poverty. In these circumstances, the household head would not have been able to bury his child without elúm. The deceased's father wept all the time while members of his ethnic group, his friends, and affines were making funeral arrangements. The elúm paid by these people were more than what was needed for burial, leaving the household with some money which it used to have the hair and nails of deceased sent to the village of origin for interment. Burial is not the final mortuary rite. Other ceremonies are organized in memory of a dead clansman otherwise he becomes an aggrieved and aggressive ghost instead of a protecting ancestor (4).

4. MEMORIAL CELEBRATIONS

For a period of at least one month after a death, the relatives and spouse(s) of deceased (5) are in secluded mourning (owiíla). For this time they remain indoors during daylight hours. Friends and relatives show their support by bringing food and visiting regularly. Despite the lack of means of transportation between Mateko and Panu, I was urged to do all I could to visit an aunt who had lost her husband in Panu, and who was in secluded mourning. I walked for forty kilometers on a muddy road in the rain to fulfill this obligation. My aunt's son walked for four days through the equatorial forest of the Maindombe District for about three hundred miles to visit his mother. Three of my sisters packed a lot of food during the same period and took that to our aunt. Care is usually taken to have clansmen visit the secluded mourner regularly. Not visiting a mourning person is a breach of social norms.

At least one month after a death, an ikák is organized during which members of the clan of the deceased show their appreciation to those who helped them bury their relative with a show of financial and moral support. An ikák is a way of thanking who paid their elúm é isa'á (funeral contributions) during the wake and burial. An ikák is a festivity during which the spouse(s) and relatives of the deceased who were in secluded mourning (owiíla) officially end this form of mourning; thereafter they work as usual. The mourning becomes public from that time : the relatives and spouse(s) of the dead person will wear dark clothes and change their diet from cassava bread to corn bread.

Big festivities called matánga (memorial celebrations) are organized one or two years from the date of death to finally end the mourning. Such festivities are organized only on Saturdays and bring together many villages, at least the village of origin and the village of residence of the deceased. Each village brings its own band and performs music with guitars, tomtoms, contrabasses, beaded calabashes, avaáma anzoó, and even such modern conveniences as microphones. Almost, each village now has its musical instruments bought with contributions from every adult member of the community whether living in the village or not. Sometimes members of the village who live in urban areas send their contribution for the pride and glory of their community of origin. Car batteries are used to generate power for the use of musical instruments as electricity is unavailable in most places.

A matánga grouping many villages always entails music and dance festival and competition between the different participating village bands. During such occasions, people sing as loud as they can and dance during the whole night until 5 or 6 a.m. at which time they start packing to go back home. Sometimes, an official ranking of bands is proclaimed in the morning and prizes of goats, lambs, and poultry are given to the (winning) bands. Festivities are an occasion to put on one's beautiful clothes, to forget the hardship of life and the hard labor of farming, and to remember the deceased person for a last time. Drinks and food are provided free or sold at a reasonable price. Most of the time, the organizers incur a financial loss. The festivals are not intended to make money, but to carry out the tradition which recommends that the deceased be memorialized after at least one dry season so that his spirit can rest in peace and not bother living clansmen.

Unlike akák (singular ikák), matanga are always organized during the dry season. This is so because the guarantee of no rain ensures a good party (some akák organized during the rainy season are disrupted or postponed because of the rain). Matánga are also a meeting point where people from various villages meet again and socialize. On the other hand, an ikák is mostly limited to those people who knew the deceased person and contributed to his funeral. Neither the matánga nor the akák are restricted to one ethnic group however. Bands from neighboring Ding and Lwel villages are often invited to participate. The language of singing is not important here as good songs are easily borrowed whether they are in Ding, Lwel, or Engwi. During my research, there was a great tendency to sing exclusively in Lingala, the language of modern Zairean music. Different organizers of festivities (matánga and ikák) usually arrange their schedules in such a way that no more than one event is organized on the same weekend in the same vicinity. This ensures the participation of many people, both the dead and the living.

Each village band builds its own bar in the organizing village during daytime. A bar is made up of palm leaves, bamboo, and trees tied together with tropical creepers. It is covered at the top and on all sides with palm leaves, and has an entrance and windows. Dances start by 10 p.m. and stop just before 6 a.m. or earlier. Each band is offered free meals and drinks. Matánga are planned months in advance by the whole clan. Each clansman contributes something either in money, effort, and produce such as cassava roots and leaves, corn meal, palm wine, fish, meat, váana átsá (locally brewed liquor), and the like. Children help as waiters or waitresses or even as bus boys. All organizers aim at very successful party so that their honor and pride and mainly that of the memorialized clansman will be high. Akák are always organized to end secluded mournings whereas matánga are not restricted to memorial celebrations. They are also organized at the installation of a chief who after all deserves respect as his ancestors whom he succeeds and represents.

CONCLUSION

It may be inferred from the foregoing that for the Angwi, the dead still participate in the community life through their pieces of advice and directives for the welfare of the clan and of society. Thus, ancestors are believed to be present, though invisible, with living clansmen

whom they constantly help in maintaining social peace and communion by regulating the continuity of traditions and social norms. Breaches of ancestors' wishes and of social practices involving belief in ancestral power are claimed to be sources of misfortunes due to the repression of forbears who may be responsible for death, miscarriage, failure in life and the like.

Communication between the dead and the living is said to be constant. The funeral rites observed by the Angwi reveal their fear of the wrath of ancestors whom they are bound to constantly worship. The mortuary ritual and ancestor worship which it entails are inherent to the Angwi who rever the dead who have mainly a protecting power.

In writing of this paper, I have aimed at highlighting some social facts which influence the social life of the Angwi. Their impact on the modernization of the society is obvious insofar as beliefs in ancestral and supernatural powers somehow hinder progress and sometimes result in some unnecessary deaths. While facts described in this study have been mostly inferred from the traditional social man, nothing indicates from my observations and knowledge of the society under study that the Angwi are becoming less sensitive to the traditions which after all help maintain, to some extent, their social structure and cohesion.

NOTES

1. This paper is mainly made up of data collected during my doctoral research.(1984-1985) and partly reported in a section of chapter one of Katesi (1986).
2. For a similar interpretation of misfortunes, see Mitchell (1965:194) who observes that Africans in rural and urban urban areas "are likely to see in a moto accident not 'bad luck' or an unfortunate misadventure but rather the machinations of some witch who owes the victim a personal grudge, or the action of some aggrieved ancestor spirit who has chosen this way to express his displeasure to his descendants. This explanation is specific to the individual concerned : it explains why the accident should befall that person and not his workmate who was perhaps travelling next to him".
3. For a similar practice, see Tempels (1959:21) who observes the following about the Bantu : "How many times not heard an African accused of being the cause of an illness

even of a the death, of some other person simply because he had a dispute with him or because he had insulted or cursed him ? There is the usual palaver. The accused accepts judgement. He pays the damages claimed from him, usually without much argument and even, sometimes, in spite of the contrary judgement of an (sic) European Court. For the Bantu, indeed, the palaver judgements are clear and indisputable".

4. Writing on the breach of social norms related to ancestor worship, Deschamps (quoted in Mulyumba, Mboyo-Katamu and Mutt-Mekeme 1984:265) aptly observes that "les coutumes des ancêtres ... constituent la morale et le droit, et leur sanction punitive est le mécontentement des ancêtres, qui entraîne des calamités... Les ancêtres sont toujours présents, veillant à la continuité des règles, des traditions, de la société".
5. In Angwi society, polygamy is allowed while polyandry is unknown.

REFERENCES

- African Systems of Thought : Studies Presented and Discussed at the Third International African Seminar in Salisbury, December 1960. 1965. London: Oxford University Press for the International African Institute.
- BRADBURY, R.E. 1965. Father and Senior Son in Edo Mortuary Ritual. African Systems of Thought, 96-121
- DIOP, Birago 1960. Forefathers (poem). African Treasury, ed. by Langston HUGHES. New York: Crown Press, 183-189
- FORTES, Meyer. 1965a. Ancestor Worship. African Systems of Thought. 16-20
- FORTES, Meyer. 1965b. Some Reflections on Ancestor Worship in Africa. African Systems of Thought. 122-144
- KATESI, Yime-Yime. 1986. Thanking in Engwi : A Study of Language in its Sociocultural Context. Doctoral Dissertation, Indiana University, Bloomington (USA)
- MARWICK, M.G. 1965a. Witchcraft and Sorcery. African Systems of Thought, 21-27
- MARWICK, M.G. 1965b. Some Problems in the Sociology of Sorcery and Witchcraft. African Systems of Thought, 171-191

- MERTENS, Joseph L. 1935. Les Ba Dzing de la Kamtsha : Ethnographie. IRCB 4. Bruxelles.
- MITCHELL, J. Clyde. 1965. The meaning of misfortune for Urban Africans. African Systems of Thought, 192-203
- MULYUMBA wa Mamba, MBOYO-KATAMU and MUTT-MEKEME, 1984. Conception de Dieu et des divinités - le rôle de l'intervention des esprits - le cas de la tribu Ntomba dans la région de l'Equateur. Civilisations. Vol. XXXIV, n°1-2 : 249-275
- NDAYWEL è Nziem. 1973. Note sur les structures d'autorité chez les Ngwi (Bas-Kasai) et leur origine. Culture au Zaïre et en Afrique. 2: 85-103
- NWOYE, Gregory. 1985. Eloquent Silence Among the Igbo of Nigeria. Perspectives on Silence, ed. by Deborah TANNEN and Muriel SAVILLE-TROIKE. Norwood, N.J. : Ablex, 185-191
- TEMPELS, Placide. 1959. Bantu Philosophy, trans. into English by Colin KING. Paris : Présence Africaine.

Prof. KATESI-Yime-Yime

J.L. VELLUT

Guide de l'Etudiant en Histoire du Zaïre

Ed. Centre de Recherches Pédagogiques
B.P. 1800 - Kinshasa I

Les souvenirs des refuges sur les grands arbres chez les peuples de l'Ubangi

I. LA FABLE DE KELEYAKA

Un certain jour, un gros arbre se trouvant au milieu du village, Keleyaka s'en allait jouer au jeu de kuka (1), et tous les animaux en nombre complet se trouvaient sur l'arbre. Keleyaka était donc allé jouer au kuka. Mais tous les hommes, ceux au delà de la Mbari, avec ceux d'ici, aiguisaient leurs haches et ils venaient en disant: coupons l'arbre. Ils coupaient longtemps, l'arbre commençait à craquer "gbo gbo"(2). L'arbre était près de tomber, que Kaliyan sortit et cria: "Keleyaka e! La guerre des Mbati la guerre du caoutchouc nous assiège, détresse à l'absence de Keleyaka. Si Keleyaka était ici on ne nous assiègerait pas. Détresse à l'absence de Keleyaka "

Et Keleyaka vola, il venait du jeu de kuka. Il arriva et l'arbre retourna à sa place. Mais les mains des hommes étaient toutes gonflées à force de couper l'arbre.

Un certain jour les hommes qui auparavant étaient allés couper l'arbre (ils) mettaient un grand pot au feu et y versaient de l'eau. Ils y trempaient les mains. Ils prirent leurs haches et partirent pour aller couper l'arbre.

Keleyaka était de nouveau allé jouer au kuka. Il était allé mais non à courte distance. Ils étaient donc en train de couper l'arbre, et l'arbre craqua "gbo gbo". Son fils, Kaliyan cria : "Keleyaka e! la guerre des Mbati nous assiège, détresse à l'absence de Keleyaka. Si Keleyaka était ici on ne nous assiègerait pas. Détresse à l'absence de Keleyaka "

Mais l'arbre se pencha, derrrr. Il cria au secours par trois fois, mais en vain. L'arbre était en train de tomber et Keleyaka était en route; il volait fort longtemps, il était proche de l'arbre, mais l'arbre tomba. Les animaux qui étaient dessus, les hommes les capturaient excepté quelques-uns qui se sauvaient en brousse. Les poules retournaient au village, mais les singes s'enfuyaient en brousse, les cochons sauvages s'enfuyaient en brousse, les éléphants s'enfuyaient en brousse, les phacochères s'enfuyaient en brousse, les buffles s'enfuyaient en brousse,

les antilopes cochons s'enfuyaient en brousse, les antilopes harnachées s'enfuyaient en brousse, les coqs onctueux s'enfuyaient en brousse, les céphalophes roux s'enfuyaient en brousse...

C'est la raison pour laquelle les poules habitent dans les cases avec les hommes, car, lorsque l'arbre tomba elles étaient allées au village tout proche, mais les animaux s'enfuyaient et partirent en brousse. C'est ainsi que les hommes chassent les animaux, ils leur jettent des javelots, et s'ils les blessent ils peuvent les manger. Quant aux poules, on les prend et on les tue sans plus.

Une fable ou une histoire?

Keleyaka est le nom Ngbaka du merle métallique à oeil blanc (*lamprocolius spendidis*). Kele signifie écaille, aussi homoplate, épaule. Yaka signifie agiter. Le nom Keleyaka signifie donc le battement bruyant des ailes de cet oiseau. C'est un étourneau et non un merle; de celui-ci il n'a que l'apparence noire, vu de loin; car de près où sous l'éclat du soleil, c'est un oiseau splendide, comme le dit le nom latin : il luit d'un lustre métallique vert, jaune-laiton, rouge-cuivre, pourpre et bleu. Il a un deuxième nom Kaliyan, donné dans la fable à son fils. Ce nom Kaliyan imite son cri, également de son métallique. Comme ces oiseaux vivent en colonie leurs cris ressemblent au bruit de pièces de ferraille suspendues qui se heurtent l'une l'autre. Ils nichent dans des trous de grands arbres morts. Souvent ils ont la concurrence des rolliers à bec jaune (*eurystomus afer*), plus grands et encore plus criards qu'eux et qui nichent aussi dans des troncs d'arbre. De temps en temps une volée d'étourneaux part avec forts battements d'ailes, non pour aller jouer au jeu de risque, mais pour chercher nourriture, fruits et insectes dans les feuilles des arbres verts. A leur retour, la querelle recommence avec les rolliers très combattifs. Ce va-et-vient et les querelles entre les espèces sont à l'origine de la fable.

II. LES ARBRES REFUGES, TELS LES CAPOQUIERS

Mais ce grand arbre sur lequel se sont réunis tous les animaux est une image qui se rapporte à d'anciens souvenirs: les refuges sur les grands arbres ont existé et leur mémoire continue à vivre dans les traditions des peuples de l'Ubangi. Ces habitants soudanais ne viennent pas de régions forestières, tout au plus de la savane boisée où les arbres géants sont rares. A ces espèces rares appartiennent les

capoquiers: le capoquier ordinaire à fleurs blanches (ceiba pentandra) et le capoquier à fleurs rouges (bombax buonopozenze). Le nom ancien de celui-ci était plus beau: bombax flammeum; car chaque année à la fin de la si saison sèche, avant que les feuilles apparaissent, les branches se couvrent de fleurs rouges, grandes comme des roses trémières; de loin c'est comme un flamboyant géant.

Les deux capoquiers avec leur échafaudage de grosses branches, souvent en étages, se prêtent à y installer des plates-formes, servant à amasser des provisions de vivres et des jarres d'eau et qui laissent place pour y loger plusieurs familles. Ces refuges étaient appropriés pour se mettre à l'abri d'attaques à l'improviste et de courte durée. L'alarme donnée, les gens se précipitaient vers les arbres et y grimpaient au moyen d'échelles de lianes qu'on retirait en haut dès que tout le monde était monté. Du haut les hommes se défendaient en lançant des flèches et des javelots aux ennemis qui s'approchaient du tronc. Les troncs des capoquiers sont en outre couverts de courtes épines à pointes très aigües. Cependant pour des sièges prolongés, ces refuges sur les arbres ne suffisaient pas, comme on l'apprendra des faits historiques relatés ci-après.

En Ubangi le capoquier ordinaire, ceiba (gila en Ngbaka), est fréquent. Et comme on ne le coupe pas sans nécessité il devient vieux. Alors c'est un arbre imposant par son gros fût qui mesure facilement 1,5m. et plus de diamètre, et par les racines contreforts qui montent le long du tronc jusqu'à 3 ou 4 m. de hauteur. Le bois mou et un peu subéreux n'a aucune valeur, pas même comme bois de chauffages car il ne prend pas feu. Le capoc, longues fibres entassées dans une follicule sont en état sec comme des gros flocons, qui s'emportent avec le vent. Dans la région le capoc n'est pas utilisé. Mais la raison pour laquelle le gila n'est pas coupé n'est pas son inutilité, mais parce qu'il est un arbre sacré. Est-il devenu sacré à cause de son imposante grandeur, surtout en savane ? Ou, est-ce comme ancien arbre de refuge ? Dans le passé il a en effet sauvé beaucoup de vies d'hommes. Aujourd'hui il a toujours le nom de loger les mânes des ancêtres. Dans les villages on voit encore à côté des cases, des huttes minuscules dédiées aux mânes et derrière ces huttes, ou à côté de l'autel en forme de siège près de la porte, on plante une grosse branche de capoquier. Cette branche prend facilement racine et devient un arbre. Longtemps après l'abandon du village quelques-uns de ces capoquiers survivent et

deviennent des arbres géants.

En région forestière, d'autres espèces de grands arbres ont certainement servi comme arbres refuges. Ainsi le triplochiton, en Ngbandi gbau, en Ngbaka gbado, noms qui désignent en même temps un clan Gbau ou Gbado, dont il sera question plus loin. Nguruma, nom de clan apparenté aux Gbau est aussi un nom d'arbre: le gilbertiodendron dewevrei.

III. LES ARBRES REFUGES DANS LA TRADITION.

La tradition relative aux arbres refuges n'est plus généralement connu ou plutôt sporadique. Les jeunes n'en ont plus souvenir; et les vieux disent qu'ils n'ont plus pratiqué cette manière de se défendre dans les dernières guerres. Les faits sont donc des anciens temps. On a bien encore utilisé les arbres à l'entrée du village ou le long des sentiers d'accès comme cachettes. Les hommes forts y guettaient l'approche de l'ennemi pour lui lancer à l'improviste leurs lances et leurs flèches. Ceci est confirmé dans une source écrite : un rapport du chef de poste de Banzyville, Giovanni Auti. Celui-ci y écrit qu'en janvier 1904, lors d'une expédition chez les Ngbaka habitant entre les sources de la Lua-Dekere et la Lua-Vindu, il fut harcelé par des flèches qui "continuaient à pleuvoir des maisons placées sur les arbres".(3)

Voici quelques traces des arbres refuges dans la tradition :

1. Chez les Ngbaka, dans leurs danses du soir, les jeunes filles se divisent parfois en deux choeurs. Elles s'invincent, puis se renvoient les unes les autres en chantant: Owi ti gila wa te te te: owi ti gila wa te (celles sous le capoquier, qu'elles viennent, qu'elles viennent). Et les autres: Owi ti bete wa te te te, owi ti bete wa te (celles sous les palmiers, qu'elles viennent). Puis en reculant: Owi ti gila wa si si si, owi ti gila wa si (celles sous le capoquier, qu'elles rentrent vite vite vite: qu'elles rentrent vite). Et ainsi de suite. Les chanteuses ne savent pas ce que leur chant signifie, elles ne font qu'imiter les chants de leurs grands-mères. Celles-ci se le rappelaient bien.
2. Un vieux interrogé sur la parenté de son clan avec un autre groupe clanique répondit avec l'argument: "Je ne crois pas que nous soyons apparentés avec eux parce que leurs pères avaient la coutume de se réfugier dans les grands arbres. Nos pères n'ont jamais connu cette coutume."

3. Les Bozene, groupe clanique important des Ngbaka de l'Ubangi, mettent à la tête de leur généalogie Ngumu Gbado et un de leurs clans s'appelle Yagbado. Les anciens expliquent ce nom ainsi: "Lors des attaques des Nzangéré (Yangéré) nos pères se défendaient en se réfugiant sur les grands arbres. C'est pour cela qu'on les ap-pela: ceux des grandes arbres, Ya-Gbado."
4. Chez les Ngbandi de l'Ubangi on trouve des clans ou groupes claniques dont le nom ou les coutumes insinuent l'ancienne manière de se défendre en se réfugiant sur les arbres. Basile Tanghe (dans son livre De Ngbandi. Geschiedkundige bijdragen, Brugge 1929) a noté en plus des faits historiques qui confirment ces tradi-tions. Il a d'abord la légende de Terengongo: comme patriarche d'une grande famille il indique l'emplace-ment de leur village à trois de ses fils: Tandambira, Wamba et Kugere. Le premier batirait sa demeure sous l'arbre nzale, le deuxième sous l'arbre ndekere et le troisième sous l'arbre gbau. Devenues des familles, on leur donnait le nom de leur ancien village à chaque clan: Nzale, Ndekere et Gbau. La légende ne dit pas expressément que les arbres leur ont servi de refuge mais au moins pour Kugere-Gbau la tradition l'explique dans ce sens.

Au sud de Mobay-Bango il y a quatre villages Ngunda. Tanghe les nomme: Monge, Motende et Zegbe (deux villages). Ces Ngunda (ou Ngonda) avaient la coutume d'ensevelir leurs chefs défunts entre les contreforts d'un grand capoquier. On ne l'enterrait pas, mais le cadavre restait assis sur un siège dans une chambrette mortuaire. Dans les autres tribus Ngbandi on ensevelissait les chefs défunts dans le lit d'un cours d'eau. Les Ngunda de Mobay disent être Ngunda-Nyama.

Dans le livre cité, Tanghe écrit en note à la page 21: "Retenons que Nyama signifie savane herbeuse et que en langue Libati le mot Nyama se traduit par Huma. Nous parlerons des Nyama et des Huma, les mêmes probablement, dans le chapitre IV. Ils habitaient les arbres et se défendaient du haut des arbres en lançant des flèches."

Il y aurait d'autres Ngunda dans la zone de Budjala, entre autres le village Komolo, où ils disent être Ngunda et apparentés aux Nyama de Tamandjombe. Un village Nyama se trouve parmi les Kutu au sud de Budjala. Il y a un troisième groupe Ngunda sur la rive droite de l'Ubangi un peu en amont de Mobay. Ceux-ci se rappellent qu'ils sont venus de la Haute-Kotto, affluent de droite de l'Ubangi

et qui a ses sources au nord de la République Centre-Africaine près du Soudan. C'est donc le pays d'origine des Ngunda.

Par le nom Nyama que les Ngunda de Mobay s'attribuent et auxquels les Komolo se disent apparentés, ils insinuent d'être des gens de la savane herbeuse. Tanghe trouva à l'est des Ngbandi une population qu'il tient être de même souche que ces Nyama: ils s'appellent Huma. C'est chez les Huma que Tanghe a noté la coutume de se réfugier sur les arbres en temps de guerre. Pour lieu et date nous traduisons le texte de ses notes; il s'agit des déplacements du groupe Gboze:

"Les plus anciens des Mbongo ont quitté les premiers la région de Yakoma, suivis de leurs frères plus jeunes les Gboze. Cela s'est fait dans la première moitié du XIXe siècle. Les Gboze s'établirent d'abord à la rivière Wape. De là ils descendirent vers la rivière Longe dans la région de la Legbala et ensuite à la rivière Kekpele. A cette place habitaient les Mbuy, qu'ils chassèrent au-delà de la Legbala. Non loin de cet endroit vivaient aussi les Huma (Nyama). Ces Huma qui habitaient les arbres furent aussi chassés au-delà de la Legbala".

Pour les chasser "les Mbongo (Gboze) ont fait du feu aux pieds des arbres et les ont brûlés. Ils appellent ce combat: to ti gbi ti kpongbo, le combat de l'incendie du bois".

Ces Huma se sont réfugiés au-delà de la Legbala vers la région de Dundusana près de Mombongo. Tanghe (o.c., p. 110-111) écrit: "Dans le combat avec les Gbozo, les Huma avaient perdu beaucoup de monde. C'est pour cela qu'ils se sont enfuis très loin près de l'ancien poste de l'état, Mombongo, où leur village s'appelle Bahuma et leur chef Koya".

Tanghe ne mentionne pas de relation entre la coutume des Ngunda-Nyama d'ensevelir leurs chefs sous un capoquier, et la coutume des Huma de se défendre en montant sur les arbres. Mais en mettant ensemble les divers souvenirs mentionnés par les traditions et l'unité d'origine probable des Huma apparentés aux Ngunda, les honneurs mortuaires donnés par ceux-ci en plaçant leurs chefs défunts sous le capoquier apparaissent comme la confirmation d'une et même tradition.

La fable de Keleyaka, les jeunes filles chantant sur le capoquier de leurs ancêtres, l'explication des vieux

du surnom d'un clan chez les Bozene, et la sépulture des chefs sous le capoquier, l'arbre sacré, trouvent leur origine dans la coutume des refuges sur les arbres, qui était encore en vogue il y a un peu plus d'un siècle chez les Huma.

Schweinfurth écrit dans Au Coeur de l'Afrique, 1875, p.189, IIe Vol.:

"Un arbre d'un type aussi rare dans le sud du Kordofan et du Darfour qu'au centre et à l'ouest du Soudan, l'*eriodendron anfractuosum* (ceiba pentandra ou bombax buonopozenze), a été planté près des zéribas à raison de ses qualités ornementales. Cet arbre, le chouen des Darfouriens, et le cotonnier des colons, se distingue par la disposition de ses branches en verticilles, qui lui forment une cime étagée, comme on l'observe chez les araucarias. Au Baghirmi cette disposition le fait rechercher par les nègres païens, qui fuyant les chasseurs d'esclaves, ont besoin d'un refuge et le trouvent sur les différents étages de cet ériodendron. Ils y sont défendus par des épines coniques, d'une énorme épaisseur et groupées sur la tige comme les balannes sur une pièce de bois qui a séjourné dans la mer..."

IV. LES NOMS DE CLAN GBADU - GBADU - GBADO

Ces trois noms désignent un clan répandu chez les populations de langue soudanaise de l'Ubangi, chez les principales, les Ngbaka, les Ngbandi et les Mbanza, mais aussi chez les Kpala et les Furu, deux minorités.

Ces noms, quoique de tonalité différente -- gbau et gbadu (en Ngbandi et Mbanza) à tons haut-bas, gbado à tons bas-moyen (en Ngbaka) ou parfois à tons bas -- désignent aussi la même espèce d'arbre: le triplochiton scleroxylon.

Ce nom de clan est donc un surnom, à l'origine le nom d'un grand arbre, comme le reconnaissent les intéressés eux-mêmes. Comme les trois formes du nom signifiaient une même espèce d'arbre, il restait à chercher si le nom de clan désignait aussi toujours une et même famille. Ce qui n'était pas si évident puisque on trouve le nom de clan chez cinq peuples appartenant à cinq groupes linguistiques différents. Et si la famille est une, à quel des cinq peuples appartient-elle à l'origine? On saura par là chez quel peuple se pratiquait la coutume de se réfugier sur des grands arbres en temps d'attaque de leurs villages.

Les triplochitons scleroxylon sont des arbres assez communs en région forestière. On ne les voit pas partout, mais là où on les trouve, ils sont ordinairement nombreux, parce qu'ils se multiplient sur place. Leurs graines, qui perdent vite leur pouvoir germinatif, se répandent difficilement au loin. Ce mode de se propager sur place est encore plus accentué chez une autre espèce, le gilbertiodendron dewevrei, s'appelant nguruma en Ngbaka, nom qui lui désigne également un clan, les Nguruma, famille apparentée aux Gbau. Les nguruma, en répandant leurs grosses graines, font des bois entiers autour de la grande forêt équatoriale. Un de ces bois nguruma se voyait à Businga sur la rive droite de la Mongala et plus loin vers Karawa. Mais du temps de la campagne du coton, qui obligeait à défricher des champs sur sol forestier, les arbres étaient dénudés du sous-bois et se mouraient. Dans toute la région de Karawa se voyaient des bois d'arbres morts. Le gbado résiste mieux au déboisement; il a cependant un bois moins fort que le nguruma; son bois est blanc et très léger, mais il n'est pas attaqué par les perce-bois. Le triplochiton peut devenir un arbre géant. Il a un peu l'aspect du platane d'Europe. Son écorce lisse se desquame à grandes plaques, et ses feuilles ressemblent aussi à celles du platane. Les vieux sujets ont des racines contreforts minces comme des planches; on les enlevait souvent en entier pour en faire des battants de porte. Jadis on employait le bois du gbado pour faire des boucliers légers qu'on couvrait de peau de buffle. Les feuilles du gbado sont mangées par des chenilles comestibles; au temps où les chenilles tombent pour aller tisser leurs cocons, on les ramasse par paniers pleins, on les sèche et on les vend au marché. Dans la forêt près de la Mission Catholique de Bominenge, on a montré longtemps un gbado énorme. Pour mesurer son tronc on montait sur les contreforts à quatre mètres du sol, on avait besoin d'une liane de huit mètres: il avait donc plus de deux mètres de diamètre. Quinze ans après on allait le voir; mais la forêt était abattue et défrichée en champs, une trainée blanche sur le sol montrait encore les traces du grand arbre incinéré. Il n'est pas étonnant que de tels arbres ont servi de refuge en temps de guerre.

Et cependant les refuges dans les arbres sont plus anciens que l'habitat de nos peuples dans la région forestière. Ils sont venus il y a moins de deux siècles des régions où il y avait tout au plus de la savane boisée, où ni le triplochiton ni le gilbertiodendron ne peuvent vivre.

Le nom gbado est plus ancien que cette migration. En Ngbaka le nom gba zoro désigne une espèce de grande silure; mais dans un autre dialecte, zoro signifie poisson. A l'origine gba zoro ne signifiait que gros poisson. De même pour gbado: dans une autre langue soudanaise do signifie arbre gba do ne signifiait donc qu'un grand arbre quelconque. Qu'en région forestière on appliqué le nom gbado au triplochiton n'est pas sans raison comme on a vu. En région de savane le grand arbre ordinaire était le capoquier, gila, ceiba pentandra, ou le gilandé, bombax buonopozenze.

1. Les Ngolo-Gbau

Tanghe et Nicaise qui ont étudié les peuples Ngbandi, le divisent en plusieurs groupes dont celui des Ngolo. Les groupes claniques qui composent les Ngolo diffèrent un peu chez les deux auteurs, mais tous les deux considèrent les Ngolo, non comme des Ngbandi d'origine, mais comme un peuple d'autre origine soudanaise. Chez les deux auteurs les Gbau font partie de cette famille Ngolo.

Chez les Mbanza, ceux de l'est de la zone de Businga et ceux de l'ouest de la zone de Libenge, on retrouve les Gbadu dans la même famille Ngolo, mais ils s'appellent Ngwere à l'est, Ngwele à l'ouest. Ils ne connaissent plus le Ngbandi et parlent tous le Mbanza.

Selon R. Mortier qui a étudié les Ngbandi et les Mbanza, ces Ngwele auraient pénétré le peuple Mbanza du temps qu'il habitait le bassin de la Haute-Lua. Les Ngbandi qui voulaient s'étendre vers l'ouest, n'ont pas su traverser tous le peuple Mbanza. Ceux qui s'y étaient attardés, y ont conclu des alliances et leurs enfants ont appris leur langue maternelle. Ce sont aujourd'hui les Mbanza-Ngwele. Dans leurs villages on trouve ordinairement le clan Gbau, Gbadu ou Gbaowu.

2. Les Gbau-Kugere.

Ce sont les mêmes Gbau des Ngolo, mais selon Tanghe leur nom d'origine est Kugere; Gbau est leur surnom. Sous le nom Kugere on les trouve en plusieurs endroits chez les Ngbandi de l'est, mais aussi au sud de Budjala dans le groupe Ngbandi-Kutu. Dans ces mêmes villages Kutu on trouve aussi les Samanza et les Nyama, qui tous les deux ont quelque rapport avec les refuges dans les arbres.

Voici deux généalogies de ces Gbau-Kugere. L'une notée par Tanghe, et plus tard par N. Populier chez les Ngbandi

de l'est, sous le nom Kugere. L'autre notée chez le chef Sambati, Mbanza-Lengo, aujourd'hui dans la zone de Kungj, sous le nom Gbadu.

1. <u>Bayndombe</u>		/	2. <u>Zombay</u>	
<u>Dumbudumbu</u>	Ndamu	/	Dafumbu Angi	Borowa
<u>Samanza Kugere</u>	Ngbapere	/	<u>Delekpa Gbadu Hor</u>	Bagonda
		/	Muya	Muya (4)

Si on change Kugere en Gbau ou Gbadu, et lorsqu'on sait que Bagonda est un village Ngbapere chez les Ngbandi de l'est, on trouve que les deux ont une même généalogie, tous les deux descendants de Bayndombe qui est Zombay ou Dombay chez les Mbanza.

Sur Samanza on reviendra plus loin (au N°7): qu'il soit dit ici cependant, que dans un autre village Lengo, celui de l'ancien chef Angbo, aussi en zone de Kungu, les Mbanza-Lengo se disent apparenté aux Bosumanza de la zone de Budjala. Manza est donc en rapport avec les deux généalogies. Pour Ngbapere et Bagonda les références sont plus nombreuses.

Populier a noté les noms des villages Ngbapere: Bogonda, Bovangosa, Bobeta, Mongambo. Il donne aussi une autre parenté des Ngbapere: 1 Kuma, 2 Mongambo.

Pourquoi tous ces détails? -- Pour montrer l'entourage de Kugere et de Gbadu dans ces deux généalogies.

a) Kugere: Samanza, Ngbapere, Bogonda, Monbgetu, Mongambo.

Il y a leurs pendants Yagbau, Yamanza, Yapere, Gonda, Ngbetu, Ngambo Parmi les clans Kpala (groupe 8)

b) Gbadu: Muya, Mbuya, Gonda. Ce sont aussi des clans Kpala ou Gbakpa (groupe 8).

Les Kpala sont considérés par Tanghe comme faisant partie des Kuma, branche importante de cet ancien peuple qu'on appelle le Substrat Ubanzi-Uéléen (voir mon livre "Les Peuples de l'Ubangi"). Chez les Kuma de Maniko, route Businga-Molegbe, on trouve les Ngusa (Bovangosa des Ngbapere) et les Ngogbe qu'on rencontrera chez les Gbau (groupe 3).

Tanghe écrit que les Ngbapere sont apparentés aux Kpawa de Monveda. Les Gonda sont apparentés aux Mbanza-Kpaw (rapport de G. Crabbe, ancien administrateur de Banzyville). Les Kpawa ou Kpaw sont sans nul doute des Kpala ou Gbakpa. Ces deux généalogies, de Kugere chez les Ngbandi, et de Gbadu chez les Mbanza se confirment l'une l'autre: elles sont comme le point de repère qui servira

à vérifier les autres groupes où l'on trouve Gbau ou Gbado.

3. Les Gbau près de Molegbe

Les groupes Gbau qui ont leurs villages près de Molegbe sur la route vers Bosobolo, sont une partie des Gbau-Kugere habitant jadis à la rivière Dangalo, confluent de droite de la Legbala. Ils s'en sont séparés à cause d'une querelle entre frères de clans et sont émigrés vers l'ouest (Tanghe o.c.). C'est un mélange de clans Gbau avec d'autres Ngbandi; l'élément Ngolo y est représenté par les Langba, mais sous leur nom d'esclave Ngbugu, comme on les trouve dans beaucoup de villages Ngbandi. F. Collard qui a décrit le groupe en détail, donne une généalogie Gbau notée sur place:

1. Ngbandi 2. Gbau

Taragbeti, Tongbandi, Nzenge, Goloma (Nguzuma), Beke, Ndongo
Bete (4)

Gboma Mvumu

Les Nguruma sont associés aux Akotambili, Ayadangba-Ayangogbe. Cela suffit à les comparer au groupe Mbanza-Bwado (Bwado étant l'orthographe coloniale pour Gbadu), décrit dans le rapport de Crabbeck sur la population Banda de son territoire. Dans ce groupe Mbanza-Bwado on rencontre les mêmes clans Gbadu, Nguruma, Dangba, Tambili que chez les Gbau de Molegbe. Ce sont donc des Gbau qui ont changé de langue en s'associant aux Mbanza. Crabbeck ajoute que les Kingi (deux villages) et les Kavadji font une même famille avec Bwado-Nguruma. Cependant on rencontre des Gbakingi (2 villages) en zone de Bosobolo et il semble probable que les Kungu de l'ouest ne sont d'autres que les Kingi de l'est; parmi eux on rencontre également les Ndongo des Gbau.

4. Les Kungu et Ngburutu.

Ces deux familles ou groupes de clans se rencontrent surtout chez les Mbanza: un village Kungu en zone de Businga; des Ngburutu en zone de Budjala; des Kungu en zone de Kungu; des Kungu et Ngburutu au sud de la zone de Libenge. Il y a aussi des Ngburutu-Kungu en zone de Bosobolo; là ils parlent la langue Furu. Les Ngburutu sont plutôt un mélange de clans Ngwele, Kungu et Gbau. Dans tous les villages Ngburutu le clan Gbau est représenté. Cela ne peut pas se dire pour tous les villages Kungu. En voici trois où Gbau n'est pas nommé: 1) Kungu (près du chef-lieu de la zone): clans Kungu,

Adengwona, Agara, Aruga, Nganamo, Karanga. - 2) Kungu-Gbamo: clans Amungba, Anganama, Gbamo, Bodegwena, Aroga, Gara, Yakole - 3) Kungu (Ngonda): clans Kungu, Nwakoba, Nwasanga, Nwakaragba.

Dans d'autres villages Mbanza-Kungu, on nomme aussi Gbau les Ngburutu de la zone de Bosobolo. Deux villages Kungu (Ngonda) se disent apparentés aux Ngumu-Gbado sur la route Bosobolo-Molegbe.

Les arguments pour la parenté entre Kungu et Gbau-Gbado sont plutôt pauvres, si ce n'était l'extension de la famille Kungu dans un autre sens, où Gbado reprend de nouveau sa place.

5. Kungu-Bozene-Gbado

Crabbeck, comme administrateur du territoire de Banzyville, avait déjà fait remarquer que la famille Kingi appartenait aussi au groupe Bwado (Gbadu). Comme administrateur du territoire de Gemena, il a fait remarquer que Kungu est à l'origine du groupe clanique Bozene. Dans un rapport sur ce territoire il divise les Ngbaka en trois groupes: a) la majeure partie, il les classifie comme "soudanais: peuplade Mandja, sous-peuplade des Gbaya"; b) les Bozene-Bokilio, il les range comme "bantous: peuplade Kungu, sous-peuplade Ngbaka-Mabo"; c) un petit groupe, qu'il appelle "tribu Gbi", est dit d'origine Banda.

Ce qui nous intéresse est le groupe Bozene-Bokilio; il les décrit: "peuple bantou, peuplade Kungu, sous-peuplade Ngbaka-Mabo, tribu Bomalingi, chefferies: Bongbwa, Bozene, Bokilio". Comme il donne une origine bantoue au groupe, il semble que Kungu comprend aussi les Likungu-Ngombe. Pour nous il suffit de savoir qu'il lie les Bozene aux Kungu-Mbanza. Comme généalogie Bungbwa il donne "Bongo, Kungu, Malingi, Bungbwa".

En plus de cette descendance de Kungu, une comparaison de plusieurs autres clans Kungu et Bozene prouve que Crabbeck a bien vu la parenté entre les deux groupes. Les clans Kungu : Mungba, Yakole, Gbado, Goba, Ngonda se retrouvent chez les Bozene: Bomungba, Bokole, Yagbado, Bokoba, Nwangonda. Le clan Yagbado appartient à la lignée Boyangba qui sont sans doute les mêmes que les Bomungba, clan nommé comme étant Kungu. L'ancien chef Dewolo des Bungba (Bomungba) avouait être Yagbado.

6. Gbado-Bogilima

Il y a un village Gbado-Bogilima sur la route Gemena-Bozene. Entre les nombreux clans Bogilima, c'est surtout au clan Ngimi que les Gbado se rattachent. Dans un village Ngimi plus au sud, Gbado est également représenté. A la remarque que Ngimi-Gbado ressemblait tellement à Ngumu-Gbado des Bozene, on répondait que les Bozene descendaient des Bogilima. Je n'ai jamais trouvée confirmée cette assertion. Cependant la présence du clan Mbongo chez les Bogilima et chez les Bozene semble l'insinuer. On trouve les Mbongo au village Ngimi susdit, où plusieurs fois un Mbongo fut chef de ce grand village. Crabbeck dans son rapport sur la population Banda du territoire de Banzyville dit des Mbongo près de Businga, qu'ils sont apparentés aux Botakambia des Bogilima. Les Botakambia de la Nguya semblaient ne pas connaître ces Mbongo. Dans la descendance des Bungba-Bozene, Crabbeck nomme les Mbongo en tête de la généalogie: "Bongo, Kungu, Malingi, Bungbwa". Au village Ngimi on prétendait que les Mbongo étaient Kpala; ce qui n'est pas contraire à les identifier avec les Bozene, qui eux aussi appartiennent aux Ngbaka-Mabo, Gbakpa-Kpala. Pareille à la ressemblance de Ngumu-Gbado à Ngimi-Gbado, on a la ressemblance de Bogilima-Gbado à Nguluma-Gbau chez les Ngbandi. Ne sont-ils pas les mêmes que les Gbado-Gilima des Ngbaka? - On a encore la ressemblance de Ngumu-Gbado des Bozene avec Ngumu-Gbado des Kungu-Ngburutu, Ngumu-Gbau des Ngbandi, et comme déjà dit les Ngimi-Gbado des Kungu-Bogilima.

Pour ce cas douteux de Gbado-Bogilima, il faut faire remarquer que pour les groupes n° 1, 2, 3, et 4, il s'agissait de migration récente des mêmes familles d'un groupe linguistique à l'autre. Pour le N° 5 Bozene-Gbado, le cas 6 et le cas suivant décrit en N° 7, la séparation des familles est plus ancienne et date d'avant les dernières grandes migrations. De la même façon, le clan Gbado-Bogilima peut paraître étranger au groupe Gbau-Nguluma, à cause de la longue séparation des familles et être cependant une et même famille d'origine commune.

7. Yagbado-Bomanza

Au nord de l'habitat des Ngbaka, sur la route Libenge-Bosobolo, à 15 km de la bifurcation de Bokada vers Gemena, on a un village Bomanza. Les villageois se

divisent en trois groupes de clans: 1/ Bonzili, Bosemba, Bonwabadenge. 2/ Bogbase, Bogbawe, Boyagbado. 3/ Osegbenze, Mopetu. Selon le chef Zambere ils étaient quatre villages Bomanza qui vers 1890 traversaient l'Ubangi vers la rive gauche. Mais à la période de la contrainte de saigner le caoutchouc pour l'état, trois chefs avaient préféré retourner avec leurs villageois à la rive droite; son village seul traversait l'Ubangi. Zambere affirmait que les Bozambere sont Bogbase.

Puisqu'il s'agissait de quatre villages Bomanza, on doit conclure que ce nom ne désigne pas un clan, mais des villages appartenant au peuple Manza de l'actuelle R.C.A.. Les Ngbaka et les Manza se sont entremêlés en partie déjà avant la grande migration. Manza et Ngbaka parlent la même langue. C'est cependant le seul village en région Ngbaka qui porte le nom Bomanza et c'est dans ce village qu'on rencontre le clan Yagbado ensemble avec Gbase.

Pêcheur, ancien administrateur du territoire des Ngbaka, dans son rapport sur la peuplade, que dans les lignées des Bogbase proprement dits, Bomanza se rattache aux Bomonzo. - Ces Bomonzo on les trouve dans le grand village Bogbase de la Tamba, mais au village Boyambi près de Gemena. Là ils sont apparentés aux Bosengwene, qui s'appellent aussi Bosengwana. On reprendra ces détails sur les Bomanza-Ngbaka à la fin de l'exposé.

Retournons à l'origine des Gbau-Kugere.

Dans la généalogie Kugere, on trouve ce nom en étroit rapport avec Samanza: Bayndombe- Dumbudumbu- Kugere-Samanza. Chez les Ngbandi-Kutu: on retrouve les deux: Kugere et Manza.

Parmi les Mbanza-Ngwere de Businga qui sont les mêmes que les Ngolo-Gbau des Ngbandi, Mortier a noté les généalogies suivantes:

"Généalogie du village Yambanza (ou Gbombanza): 1.

Ngbangbala, 2. Gbaowu, 3. Bowo, 4. Balengwere".

3. Généalogie du village Kongo: 1. Gbombanza, 2. Gbaowu

3. Ngbangbala, 4 Kongo, 5. Kpangay, 6. Ngelengba, 7. Gbengende."

Dans les deux généalogies on trouve cité Gbaowu (Gbadu) descendant de Mbanza en première ou deuxième place. On trouvera les mêmes clans Yambanza et Yagbau chez les Kpala, comme on verra ci-après (N°8).

On remarque la différence entre Manza et Mbanza, mais il s'agit du même clan ou du même peuple. Les vieux Ngbaka prononçaient toujours Manza; là où les Mbanza, ayant adopté

un dialecte Banda, prononcent Mbanza. Les Manza de la RCA sont les Mbanza de l'Ubangi. Les Bomanza chez les Ngbaka font partie du peuple Manza en RCA, aussi bien que les Samanza font partie des Ngbandi. Les Yambanza des Mbanza-Ngwere à Businga, et les Yambanza des Kpala, sont tous apparentés aux Gbau-Gbadu, ou Gbaowu, ou Yagbado.

Que les Yagbado des Bomanza ne sont pas si éloignés des Yagbado de Kungu-Bozene se prouve par leur parenté avec Bomonzo et Bosengwana. Bosengwana se trouve dans la lignée Kungu sous les noms de clan Bodengwana des Mbanza et Bosengwana des Ngbaka. (Il demanderait un nouvel article pour décrire l'extension de la lignée Kungu-Nwangonda chez les Ngbaka. Qu'il suffise ici de dire que non seulement la lignée Bogbase-Bomonzo-Bomanza y appartient, mais aussi la lignée Bogbase-Boganama-Bodigina). Qu'on se rappelle aussi que les Ngbaka de l'Ubangi, tout en parlant un dialecte Gbaya, sont d'origine Ngbaka-Mabo comme les Kungu.

8. Yagbau et Yambanza des Kpala.

Les Kpala sont un petit peuple, un reste du Substrat Ubangi-Ueléen, qui parle encore sa langue d'origine, comme les Ngbaka-Mabo. Mais ceux-ci sont encore 30.000, tandis que les Kpala tous ensemble comptent à peine 10.000. Il ne sera pas trop long de citer tous leurs clans: Yambanza, Yaboe, Yakotu, Yalibi, Yamuya, Yapelé, Ngambo, Mongenzo, Yeke, Yambuya, Yagbau, Yamunga (Yambunza), Ayembi, Isia, Yaménda, Amayenga, Gbangonde. Les clans soulignés se retrouvent dans les autres familles des peuples de l'Ubangi où Gbau ou Gbado est représenté. Il y a d'autres clans Kpala répandus et perdus dans les autres groupes linguistiques, ils ne connaissent plus leur langue propre. Il faut rappeler que les Gbakpa, dont un seul village parle encore sa langue d'origine, font un même groupe avec les Kpala; ils ont même quelques clans homonymes avec ceux-ci.

Gbakpa et Kpala selon Tanghe font partie de la grande famille Kuma, répandue en partie parmi les Ngbandi, notamment sous le nom de Kuma-Lite (dont Gbado-Lite).

Si nous parcourons toutes les familles ethniques où on trouve Gbau, Gbadu, Gbado, on voit ce clan apparenté à ou accompagné d'un nombre d'autres clans qui en grande partie se retrouvent chez ce petit peuple Kpala, ou ses frères de race Gbakpa et Kuma, d'autres se retrouvant dans les familles Kungu et Bozene, reconnus comme anciens Ngbaka-Mabo. Même Gbado-Bogilima est sans doute en rapport avec les Ngbaka-Mabo, dont une partie s'appelle Mabo-Gilima. Kpala, Gbakpa, Kuma, Ngbaka-Mabo appartiennent tous au

Substrat Ubangi-Ueléen. On peut en conclure que la coutume des refuges sur les arbres -- d'où le nom Gbado-Gbau -- se pratiquait chez cet ancien peuple.

Il est probable qu'aussi "les Huma qui habitaient les arbres et de là lançaient leurs flèches à leurs ennemis" et dont a écrit Tanghe, appartiennent au Substrat Ubangi-Ueléen. Tanghe les identifie avec les Nyama. Le nom Nyama se retrouve chez les Komolo de la zone de Budjala qui se disent être Ngunda, mais aussi apparentés aux Nyama des Tamandjombe. Le nom Tamandjombe de Budjala ressemble bien à Tamandumba, clan patriarcal des Mbangi de la Haute-Kotto au nord-est de la R.C.A. Les Bobangi mettent Tamandumba à la tête de leur généalogie. Il y a un petit groupe de Bobangi chez les Ngbaka-Mabo de la Lobaye en R.C.A. et parmi eux les villages Boyama (=Nyama?) et Bombanzenge (=Ayanzenge des Gbau près de Molegbe?). Si les Huma sont vraiment identiques aux Nyama, leur coutume de se réfugier dans les arbres concordant avec celle des Gbau-Gbado, confirme que c'était un usage séculaire de ces anciens peuples habitant la R.C.A., le Soudan, l'Uélé et l'Ubangi.

Vedast MAES

8.9.93

NOTES (d.l.r.)

1. kuka, mot ngbaka signifiant "jeu de hasard avec les cernaux de l'arbre kuka, cf. V. Maes, Dictionnaire Ngbaka-français-Néerlandais, Tervuren, 1959, p.113.
2. gbogbo : idéophone exprimant le craquement de l'arbre.
3. Nous n'avons pas pu en savoir plus, l'auteur étant décédé en Europe une semaine après l'expédition de notre lettre lui demandant l'identité de Mr Auti ainsi que le dépôt d'archives du document cité (Nécrologie dans ce volume p.
4. Les diagrammes de ces généalogies sont ainsi défectueusement reproduites tels que transmis par l'auteur. Aucune correction n'a pu s'opérer pour les mêmes motifs évoqués en note 3.

18

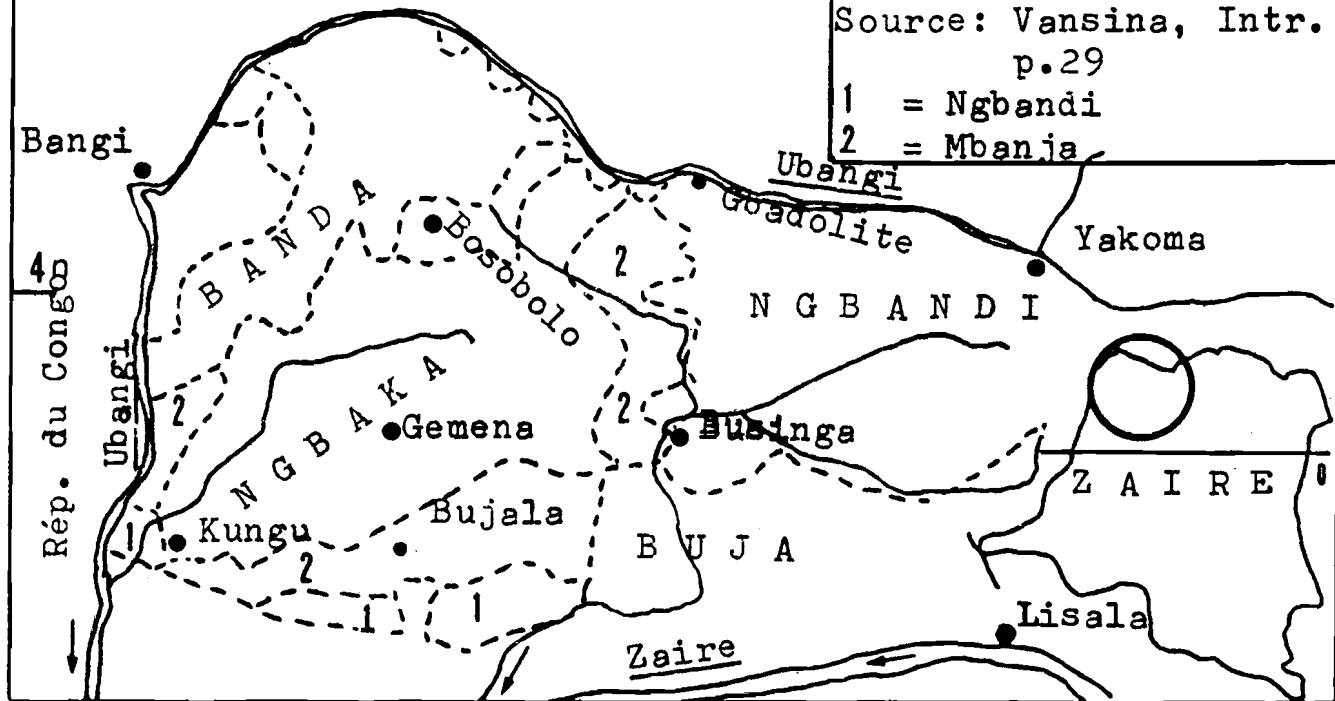
21

U B A N G I

Source: Vansina, Intr.
p.29

1 = Ngbandi

2 = Mbania



ETUDES ÆQUATORIA-3

ELEMENTS DE GRAMMAIRE

LINGOMBE

avec une bibliographie exhaustive

MOTINGEA Mangulu

Centre Æquatoria B. P. 276 Bamanya - Mbandaka - Zaïre

1988

LA VENUE DES NTOMBA ET BOLENGE

Les Ntomba et Bolenge sont venus de l'Amont (1), où ils fuyaient la guerre des Ngombe Etókolamiso (2). Cette guerre avait commencé avec les Arabes. Les Arabes combattaient les Batambatámbá, les Batsóko et les Bangwána (3). Et cette guerre arriva chez les Botutalóso et les Tompoké, et les Tompoké venaient se battre contre les Ngombe Etókolamiso. Puis les Ngombe vinrent combattre les Móngo du Haut. Et les Móngo du Haut prirent la fuite.

Lorsque la guerre s'aggrava les fils de Simba Esáfá prirent six Pygmoides. Ils s'enfuirent au loin et arrivèrent à Bombimba. Ils traversèrent la rivière là où il y a une pierre, à Boyonge (4). Ils marchèrent longtemps et arrivèrent à Loonj'ey'isngé à Mboko (5). Ils s'assirent au bord de la rivière, près de l'Alchornea avec trois crocodiles de marais qu'ils avaient tués (6).

Regardant la rivière, ils virent deux jeunes hommes rentrer chez eux au village Mboko. Esáfá les appela: "Pères, venez" (7). Ils répondirent: "Qui es-tu" (8) ? Comme ils le voyaient avec des tatouages en pointes, ils prirent la fuite (9). "Amis, venez me prendre". Ils dirent (or ils étaient des Boloki): "Qui te prendra". Ils partirent.

Ils allèrent dire au patriarche des Mboko, Bonengu (10): "Papa Bonengu, là à l'Alchornea qui se trouve là-bas, nous avons trouvé un patriarche avec ses enfants (11), il y est assis. Il a demandé que nous le prenions, mais nous n'avons pas voulu". Bonengu les réprimanda, disant: "Comment, êtes-vous ? des enfants".

Il prit une pirogue et ses harpons et son épuiette; il alla les embarquer. Il demanda: "D'où viens-tu ? Il répondit: "Prends-moi. Chez nous la guerre a éclaté et nous sommes dispersés; moi et mes enfants sommes venus ici". Bonengu l'embarqua et ils arrivèrent au village de Mboko.

On venait le contempler. Il raconta comment ils avaient fui. On leur donna à manger. Et il leur dit: "Prenez ces trois crocodiles." Ils dormirent là deux nuits.

RECHERCHE DE TERRES.

Là où habitent les Injôlo, il y avait les Losakanyi. Et ces Mboko sont des Riverains (12). De grand matin, à l'heure où on se rend au marché, Esáfá demanda à Bôngngu: "Où vont ces femmes qui sortent de grand matin" ? Il répondit: "Il y a là-bas des gens à Bosakanyi; nous faisons le commerce. Eux ont du manioc et nous des poissons et des pots et des plats et des cruches". Il dit: "Je voudrais aller voir".

Ils l'embarquèrent avec ses Pygmoïdes et partirent vers les Losakanyi. On appelle cette tribu Injôlo parce que à l'endroit du marché il y avait un arbre bônjôlô (13) Et il alla s'accroupir au lieu de marché, au pied de cet arbre, lui et ses Pygmoïdes, en regardant le spectacle.

Pendant qu'on achetait, il se leva et se promena à travers le village et questionna: "Tout cela est-ce la terre ferme" ? On répondit: "Oui". Une vieille femme dit: "Maintenant que vous dites cela, connaissez-vous cet homme" ? Les Losakanyi dirent: "Lui questionne, et donc répondons".

Les personnes qui étaient venues au marché dirent: "Rentrons". Ils s'embarquèrent et retournèrent à Mboko. Bôngngu dit: "As-tu vu" ? "Oui". Ainsi donc vous faites les marchés chez vous" ? Il dit: "Oui".

RETOUR VERS LE HAUT.

Ils se couchèrent. Le lendemain, ils se couchèrent encore. Après trois nuits, Esáfá dit à Bôngngu: "Moi je ne supporte pas de manger toujours du poisson, ma nourriture est la viande. Et mes enfants de même. Fais-moi des pains de manioc. Embarque-moi et va me poser là où tu m'as embarqué à l'Alchornea, pour qu'on aille m'y chasser des bêtes. Si j'y reste deux ou trois jours, c'est qu'on n'a encore rien pris". Or il le leurrait. Bôngngu et ses épouses lui firent des pains de manioc. Il alla le débarquer. Les Pygmoïdes ne se trompent pas aux brisées. (14) De l'endroit où ils étaient partis à Bôngngu, à la pierre, ils avaient laissé des brisées. Ils suivirent cette ligne de brisées.

Les Mboko les attendaient en temps interminable. Les enfants de Bôngngu lui dirent: "Celui pour lequel tu t'es donné de la peine reviendra-t-il un jour" ? De fait, il

était retourné vers le Haut. Ils arrivèrent à la pierre et ils traversèrent la rivière, ils retournèrent vers le Haut.

EXOUE

Esáfá alla chez ses pères Simba et Eanga (15). Il leur dit: "Papás, j'ai trouvé une terre. Les Ngómbé nous font trop souffrir et mourir. Décrochons". C'est ainsi qu'ils ont émigré.

Ils marchèrent longtemps. Ils attendirent d'autres groupes avec leurs enfants. Eanga dit: "Simba, pars le premier, car ton fils est allé trouver la terre". En chemin, Eanga avait pour provision de bouche du manioc et Simba des bananes. Certaines personnes qui accompagnaient Simba virent que les bananes étaient pourries. Leur nourriture était épuisée. Il dit: "Ami, la nourriture que j'avais apportée est épuisée, prête-moi d'autres aliments". Eanga dit: "Comment pourrais-je t'en prêter? Car nous allons chacun avec une volée d'enfants, chacun avec sa provision". Simba dit: "Eanga, attends-moi. Moi je retourne chercher des provisions. Il retourna donc vers le Haut, chercher de la nourriture.

Il revint et dit: "Passe, marche en avant". Ils allèrent et arrivèrent à la pierre de Boyéngé. Ils traversèrent, Esáfá et ses Pygmoides en avant. Ils traversèrent longtemps.

Les Ikéngó, ceux des enfants d'Eanga, dirent: "Nous tous fuyons la guerre et nous devons attendre longtemps?" Ils se joignirent aux gens de Simba.

Inganda, là-bas chez les Elanga, c'est cet Inganda-ci des enfants d'Eanga. Ils dirent: "Nous tous sommes une même famille et nous fuyons la guerre, et nous devrions attendre longtemps?" Ils se joignirent aux Boléngé, qui traversèrent finalement.

Puis les gens d'Eanga passèrent à leur tour. Arrivés à une termitière (16), quelqu'un des gens d'Eanga, Ifoóló, c'est Inganda, celui-ci (17) leur père est Ifoóló. Il y a là une pierre fendue en deux, à Eléks.

Lorsque l'avant-garde était arrivé à l'Alchornea, les Mbókó les passèrent. Lorsque les gens virent leur tatouages, ils battirent les gongs. Esáfá donna deux épouses à Bóngu. Alors il se mit à les passer, les uns après les autres (19). Puis ils se dispersèrent.

A la rivière Jóó, près des Pygmoides de Mpénjéls, Eanga dit: "Gens de Simba, voici la limite entre les terres de nous deux.

Les gens de Simba obliquèrent d'un côté. Les Injó-

10 restèrent. Bokánjá et Ikengó passèrent de l'autre côté. Les Ntomba restèrent avec les descendants d'Eanga. Les Ilángá habitaient là où se trouvent les Injolo de Bekólongo (20). Là-dessus les Bekólongo allèrent habiter les Bempaka.

Les Bekolongo sont la lignée féminine (21). Leur mère était Ekólo, soeur d'Esáfá. Esáfá dit: "Où donc sont les descendants d'Ekólo"? "On répondit: "Ils sont allés s'établir avec les Bempaka". Il dit: "Qu'ils viennent, car ce sont les enfants de ma soeur". Ils vinrent donc habiter parmi les Injolo. Eux et les Ilángá vinrent là à Ndandá, c'est le nom de ce territoire où habitent les Bekólongo.

Entretiens eux et les Ilanga se battirent. Un patriarche d'Ilanga étant allé à une réunion chez les Bekólongo, y trouva un autre patriarche Botakú en train de fabriquer de l'huile de palme. Il lui demanda. Il lui en emballa dans une feuille. Il partit. Mais il retourna encore (22), et l'autre lui dit: "Chaque fois que tu viens à une réunion, tu prends de l'huile, est-ce que je la fabrique donc pour toi" (23)? Voilà qu'ils se mirent à se battre. Le patriarche d'Ilanga tua Botakú de Bekólongo. Les Ilanga s'égayèrent redoutant devoir payer une indemnité. Ils vinrent donc du côté des Bofiji. Ils habitèrent là où ils se trouvent encore. Un étang de Ilanga du nom de Bonjolé est un puits poissonneux. Ils le remirent aux Bekolongo à titre d'indemnité.

Les Bongondé habitaient très près des Bokánjá. Ils se battirent avec eux et tuèrent l'un d'eux. Ils s'enfuirent et s'établirent près des Ilanga.

Ils tracèrent la limite des terres au lieu Bengongo, là où habitent les Buya. La terre où habitent les Buya appartient aux Ntomba. Les patriarches Yólela d'Ilanga et Mpela des Ikengó des gens d'Eanga étaient unis par alliance. Ils allèrent voisiner sur cette terre de Bengongo. Encore maintenant la forêt Bengongo est connue comme appartenant aux Ntomba (24).

Par la suite, quand les Blancs sont venus avec leurs routes, eux se déplacèrent et s'approchèrent. Bongondé vint là où se trouvait Mbandaka; ils passèrent le ruisseau Jééle.

C'est ainsi que nous sommes venus du Haut, descendants d'Eanga et de Simba, fils d'un même père: Monje.

GUERRE AVEC LES LOSAKANYI

Un jeune Losakanyi et fils d'Esáfá se sont battus comme se battent les enfants. Leurs mères prirent parti. Une bataille d'enfants devint une bataille entre les adultes. Leurs pères qui étaient allés à la chasse collective revinrent

Ceux d'en Haut étant des guerriers se battirent contre les Losakanyi et s'entretuèrent pour ces gamins. Comme les Losakanyi sont des Riverains (25), les gens du Haut tuèrent l'un d'eux, le découpèrent et le mangèrent. Les Losakanyi dirent : "Oh! ce sont donc des gens comme ça ? Nous nous battons et ils tuent quelqu'un et le mangent". Là-dessus, ils détalèrent de peur et s'enfuirent au loin, jusqu'à Ilebo (26).

Ainsi ils abandonnèrent cette terre aux Ntomba et aux Boléngé (27). Mais cette terre appartenait aux Losakanyi. Les Boléki à la rive, les Losakanyi et les Ntombá à l'intérieur. Mais au début la paix régnait entre eux (28).

NOTES

1. L'original qui est un texte de Benoît Ngombo, enregistré en lonkundo, porte : lolo. Ce terme désigne l'amont des rivières et les pays environnants. C'est ainsi que les tribus móngo vivant dans ces contrées sont nommées Móng'ěa lolo par les tribus vivant vers l'aval. De là encore est venu le nom de Balolo donné au début de la colonisation aux Móngo du Nord et de l'Est.
2. Soit parce qu'on les accusait d'arracher les yeux de leurs ennemis, soit plutôt, à cause de leur tatouage englobant entièrement les yeux, qui faisaient ainsi l'impression d'avoir disparu.
3. Le narrateur ne peut citer ces noms que parce qu'ils les tient d'Européens. Sous Batambatamba on entend ici généralement les auxiliaires des esclavagistes arabes.
4. Une autre fois l'informateur m'a raconté qu'il avait trouvé deux Pygmoïdes au passage à Boyengé. Notez que Bombimba se trouve loin au-delà, en amont sur l'Ikelemba. Il est possible que ce nom ne soit donné ici que pour mieux situer le récit dans un cadre géographique plus connu. Car le passage est toujours situé à Boyengé. La traversée avait eu lieu à gué, sur cette pierre énorme, comme me l'a raconté un Ngombe. Elle porte un nom : ioko á ngéle (pierre d'aval) ou ioko á ngéle (?).
5. Village de Riverains Boléki, sur la rive gauche, à mi-chemin entre Mbandaka et Bokuma.
6. Le crocodile *Ostaeolemis tetraspis*.
7. Il les appela d'abord, d'un terme, puis d'un autre.
8. Ici l'informateur parle le dialecte Boléki, comme il l'explique plus loin.

9. Tatouage de gros points, en ligne droite au milieu du front.
10. Selon l'usage local, les noms des patriarches sont précédés de ejimo (patriarche) en signe de respect. Ainsi: Ejim'Inengu.
11. Ceci laisse supposer que les Boloki ne connaissent pas de Pygmôïdes.
12. Le narrateur désigne les riverains sous le nom de Baenga, usité sur Lulonga.
13. Arbre Combretodendron africanum, au lieu du marché de Ntomba-Lolungu.
14. Pénétrant dans une forêt inconnue, on a l'habitude de briser des branches là où on passe, afin de retrouver le chemin de retour.
15. Etant enfants du même père, ces deux personnages avaient également rang de père Esáfá.
16. Petite termitière noire, en forme de champignon.
17. Le démonstratif est ajouté pour marquer qu'il s'agit de l'Inganda près de Mbandaka. Il y a effectivement un gros bloc de limonite à l'entrée du village. Mais le texte manque de clarté.
18. Une autre fois l'informateur m'a raconté une épisode intercalaire. A la traversé de Mboko, Esáfá souffla à Bönengu qu'en arrivant au port, il fasse couler la pirogue, afin que le père Simba se noie et que, lui, fils, puisse hériter du pouvoir et de toute la richesse. Une des femmes du vieux ayant eu connaissance du projet, alla tout raconter à son mari. Celui-ci fit en sorte que son hôte ne le tue point. Le lendemain, il feignit une grave maladie et fit comme s'il était sur le point de mourir. Ses femmes se lamentèrent comme de coutume. Boengo accourut avec Esáfá. Simba exprima comme dernière volonté qu'on ne le jette pas à l'eau, comme c'est la coutume des Riverains, mais qu'on aille l'enterrer sur la rive opposée. Il ajouta qu'on devait bien l'envelopper dans des nattes et l'enterrer la nuit. On le passa donc la rivière. Arrivés sur l'autre rive, le mort simulé commença à se mouvoir; on écarta les nattes, il était vivant. Tout le monde cria au miracle. Et le vieux réaffermi son pouvoir.

19. On entend Lokólongo à côté de Bekólongo ?
20. C'est famille issue Une famille, incorporée dans le clan maternel.
21. Ici encore le texte n'est pas clair.
22. Insolence typique dans la contrée.
23. Un chant bien connu dit: Boléngé na Ntómbo, bolelo nk' Engongo: la limite entre Bolenge et Ntomba est BEngongo
24. Le conteur veut dire qu'ils ne sont pas guerriers.
25. Officiellement Irebu.
26. Toute la région était habitée par les Losakanyi, qui ont laissé des traces même à Flandria, (la forêt où est établie la mission portait leur nom). Les scories provenant des fonderies des Losakanyi foisonnent à Bamanya et aux environs. Quelques familles isolées sont demeurées au milieu des nouveaux occupants. L'ancien chef de la région voisine du chef-lieu la province, Eugène Nsaka, était un Losakanyi.
27. Ce qui suit n'est pas clair et omis dans la traduction.

POST-SCRIPTUM.

Une autre tradition sur l'occupation du territoire par les Ntomba a été trouvée dans les papiers laissés par le feu Mgr Van Goethem. En voici la traduction :

Lorsque les Ntomba avaient traversé la rivière, ils accostèrent à deux ports: Nsóji et Bonkólé. Simba accosta à deux autres ports sur la rivière Boloko. Arrivés là, ils questionnèrent les Bolóki: "Qui habitent à l'intérieur ?" On répondit: "Ce sont les Losakanyi". Ils demandèrent encore: "Etes-vous en bonne entente avec eux ?" Ils répondirent: "Non, leur marché est mauvais". Ils se battirent donc contre eux.

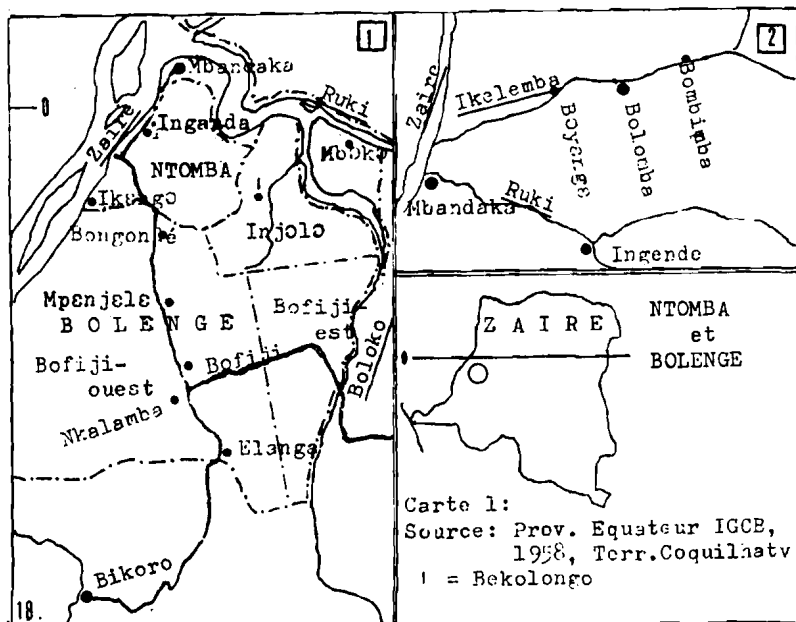
Lorsque Mpela, surnommé Eanga, accosta, il était accompagné de deux autres personnes: Njoli et une femme Wínonga. Njoli et encore un autre homme, nommé Bondulú, combattirent aussi les Losakanyi. Ils les chassèrent et Njoli habite à leur emplacement qu'il nomme Bonsólé. Quand la contrée était surpeuplée par les Bonsólé, Mpela n'avait pas assez de terres. Il envoya donc des guerriers combattre les Losakanyi. Les Losakanyi fuirent en pirogues. Mpela envoya

ses hommes les poursuivre par eau aussi loin que possible pour qu'ils ne reviennent plus.

Quand il y avait trop de monde, sur la terre de Bokala, (indéterminée) un certain patriarche Bŏngwālanga, avec trois fils: Banjŏmbolo; Mpokāfela et Bompāte, envoya Mpokāfeta (litt. pot bouillant) avec trois autres hommes chercher des terres. Ils trouvèrent une bonne terre avec beaucoup des fruits de palme et de bêtes. C'était une terre fertile. Ils coupèrent des fruits de palme et tuèrent des singes. Au retour leur père les questionna: "Comment est-ce là-bas ?" Le fils répondit: "C'est une très belle terre et très fertile. Mais les gens qui y habitent sont très forts." Bŏngwālanga prit alors une troupe armée et alla se battre avec un groupe de Losakanyi. Lorsqu'il les avait chassés, Bŏngwālanga s'établit sur cette terre et la nomma Wāngata.

HULSTAERT Gustaaf (+)

N.d.l.r. : Une autre version sur cette histoire dans Lokole Lokiso 1 février (1955)7, par J. Ilonga.



Annales Aequatoria 15 (1994) 59-170

RYCKMANS André (+) et BAKWA Mwelanzambi C.

DROIT COUTUMIER DES BAKONGO

Un exemple de jugement foncier : l'affaire Boko

Extrait du livre « Droit coutumier africain » Proverbes judiciaires Kongo (Zaire), André Ryckmans et C. Mwelanzambi Bakwa, pp. 287–376.

UN EXEMPLE DE JUGEMENT FONCIER : L'AFFAIRE BOKO (1)

Les conflits en matière de droit foncier entre villages, clans et lignées étaient extrêmement aigus dans ces territoires fort peuplés, riches et proches de la capitale ; la valeur économique de ces terres s'accroissait, et plus de 180 jugements étaient pendants dans le district des Cataractes.

Le jugement de Boko est un jugement d'appel, qui fut rendu solennellement dans le village de Boko (secteur Ngeba, territoire de Madimba, district de Thysville ou Mbanza-Ngungu actuel) après plusieurs semaines d'instruction et d'audiences. Le tribunal itinérant était présidé par Armand Vibila, qui fut le premier administrateur territorial-assistant africain du territoire de Madimba.

Ce litige, très ancien – les premiers jugements datent de 1931 – et célèbre dans la région n'avait jamais été tranché à la satisfaction des parties. Il était donc indispensable d'y mettre un terme. Cinq lignées d'un même clan se disputaient un terrain et les jugements antérieurs rendus par le tribunal de secteur n'avaient pas été appliqués, les chefs et les chefs-adjoints de secteurs s'étant révélés membres de l'une ou l'autre lignée et donc partisans. En outre régnait un climat de peur et des violences étaient à craindre.

Il a été nécessaire de consulter les archives du territoire et des tribunaux, d'examiner les cartes et les photos aériennes, d'écouter les nombreux témoins et de débrouiller les affaires de clan tout en assimilant le dialecte local, d'arpenter enfin les terrains litigieux et d'en examiner les limites (palmiers et arbres, plantations, tombes et constructions, étangs et cours d'eau, etc.).

Après l'instruction, les audiences durèrent quinze jours, dans un climat de correction parfaite de la part des plaignants.

Le jugement fait appel à toutes les traditions avec examen scrupuleux des lignées et des clans, et connaissance approfondie du terrain, des coutumes et de la procédure en matière d'affaires foncières. Il fait appel à des proverbes judiciaires. Il fut accepté par les parties. Ce document permet d'apprécier la rigueur et la méticulosité apportées à résoudre ce conflit de terre par André Ryckmans.

(1) Cette introduction est rédigée par la Fondation Ryckmans et ne fait donc pas partie du jugement de même que les notes explicatives figurant au bas des pages. Le texte du jugement a été respecté ; néanmoins les fautes évidentes ont été corrigées ; les mots oubliés ou erronés ont été rétablis et figurent alors en italiques et entre parenthèses. Les passages soulignés le sont dans le texte original ; les noms propres en lettres capitales y figurent également. L'original ayant été rédigé sans l'accentuation des mots en kikongo, cette graphie a été respectée.

Plusieurs proverbes se retrouvent dans le texte du jugement, avec une application directe à l'affaire : il s'agit des pages 302, 311, 342 et surtout 371 et 372. Certains des proverbes figurent d'ailleurs dans le corps alphabétique de notre ouvrage.

AFFAIRE DE TERRES BOKO (²)
MAYABU Emmanuel c/ MPOSA Thomas

R.R. 56/58, Jugt. 139/59/A.V./du 20 octobre 1959

CONGO BELGE
DISTRICT DES CATARACTES
TERRITOIRE DE MADIMBA

TRIBUNAL DE TERRITOIRE DE
MADIMBA
FEUILLE D'AUDIENCE ET DU JUGEMENT
R.R. 56/58 du 5 mars 1958

Le tribunal de territoire composé comme suit :

Président : A. CROONENBORGHES faisant office de greffier.

Assesseurs : 1) Nzeza Pierre juge du tribunal de secteur Ngeba

2) Zonzika Paul juge du tribunal de secteur Ngeba

Siège en audience publique à Madimba, le 5 mars 1958.

En cause de :

Nom : Mayabu Emmanuel, fils de Nlombi et de Ndiono, originaire de Boko, secteur de Ngufu, territoire de Madimba, district des Cataractes, clan Ntumba Mvemba, lignée Zinga Kimpanzu.

Contre

Nom : Mposa Thomas, fils de Biensa, clan Nsita-Suta de Mbansa-Nseke et de Nkela, originaire de Boko-hameau Kibwense-Nsungu, territoire de Madimba, district des Cataractes, clan Ntumba-Mvemba-lignée NAMBU MPANSU.

Motif : affaire de terres – révision jugement n° 8 P.V.A. (³) vol. 100 R.R. 887 vol. 16 du 15 novembre 1957 du tribunal de secteur de Ngufu.

Je demande révision du jugement n° 8 P.V.A. vol. 100 R.R. 887 vol. 16 du 15 novembre 1957 du tribunal de secteur de Ngufu.

Parce que Mposa Thomas est un étranger sur la terre en question. Le tribunal de secteur n'en a pas tenu compte.

Sur quoi, le tribunal,

Attendu la demande en révision introduite par MAYABU Emmanuel ;

Attendu que cette demande est introduite après l'expiration des délais légaux ;

Attendu que le demandeur a manifesté dès le jour du prononcé du jugement son intention d'aller en appel ; que cette intention s'est matérialisée par une

(²) Voir localisation du village Boko près de Madimba (p. 36).

(³) P.V.A. : Procès verbal d'audience. Le prononcé du jugement se trouve à la p. 349, après les audiences.

demande verbale adressée au greffier du tribunal de secteur Ngufu et par laquelle il a demandé que copie de jugement lui soit délivrée ;

Attendu que par sa lettre du 29 novembre 1957 le tribunal de secteur a fait connaître au demandeur et au tribunal de territoire l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de fournir la copie de jugement en temps utile, étant donné le volume de travail que demandait sa frappe (99 pages dactylographiées) ;

Attendu dès lors que le tribunal estime le motif suffisant pour justifier le retard :

Que la demande est recevable malgré l'expiration des délais légaux ;

décide d'inscrire l'affaire au rôle du tribunal de territoire et la reporte sine die.

Ainsi prononcé à Madimba, le 5 mars 1958, où siégeaient

Les Assesseurs :

(s) Nzeza Pierre

(s) Zonzika Paul

Le Juge président

(s) CROONENBORGH

AUDIENCES

AUDIENCE DU MARDI 8 SEPTEMBRE 1959

Le tribunal de territoire de Madimba composé comme suit :

Président : A. VIBILA – faisant office de greffier

Assesseurs : NZEZA Pierre – juge du tribunal de secteur de Ngeba

A. RYCKMANS – juge du tribunal de territoire

s'est réuni en audience publique à Boko le 8 septembre 1959.

Les parties entourées d'une foule très nombreuse sont présentes. Le tribunal souhaite la bienvenue aux spectateurs et les remercie d'être venus très nombreux pour assister à l'audience du tribunal. Il invite ensuite les parties à exposer leur litige avec la dignité, l'ordre, le calme et le respect requis par la coutume pour éviter des fréquents rappels à l'ordre et le recours éventuel à des mesures exceptionnelles. Après que les parties ont promis de respecter les recommandations leur faites la séance est déclarée ouverte.

EXAMEN JUGEMENT A QUO ET MEMOIRE DE MAYABU

Exposé des généalogies = question clanique.

Le tribunal donne lecture aux parties des « attendus » et du « dispositif » du jugement n° 8 P.V.A. vol. 100 R.R. 887 vol. 16 du 15 novembre 1957 du tribunal de secteur de Ngufu, ainsi que du « mémoire » (dossier, pièce n°) lui adressé par la partie demanderesse représentée par les nommés MAYABU Emmanuel, MATA Jean et KINSUMBA Samuel, lesquels déclarent ne rien avoir à ajouter.

Comparait le défenseur MPOSA Thomas, P. Biensa, clan Nsita-Suta, village Banza-Nseke, m. Nkela, clan Ntumba-Mvemba, lignée NAMBU MPANSU, village Boko-hameau Kibwense Nsungu, qui déclare :

– À l'origine, une femme NTUMBA MVEMBA épousa MPANSU a NSAKU de Nzinga et eut une fille Ma Nzuzi a Nzinga, laquelle épousa à son tour Na Kitota (4) de Kimayala. De cette union naquirent : Zinga kia Mpansu (f), Ntumba Mpansu (f), Mpolo Mpansu (f), Nambu a Mpansu (f), Disi kia Mpansu (f), Tambi kia Mpansu (h) Sina.

Nambu a Mpansu épousa na Bitana du clan Nzinga à Kinkwanga et eut une fille NAMBU II. NAMBU, la mère, mourut. NTUMBA MPANSU ayant été désigné comme coupable du décès de NAMBU, il en résulta une bataille et Nzinga tira un coup de feu, tuant neuf hommes. Ainsi Zinga kia Mpansu éleva Nambu II qui se maria avec KIALUNGU du clan Mbamba-Kalungu de Kipako. De cette union naquirent Mbwetete Kialungu ou Ntudi Kialungu qui épousa un homme du clan Lemfu di Tana à Kinsungu, Ntunu Kialungu qui épousa un homme du clan Nlasi Ngandu à Nkoko. Mananga ma Kialungu qui épousa un homme du clan Nieti-Makaba à Kinteto. Nseki Kialungu qui épousa un homme du clan Nzinga à Kinkwanga. Komba Nkoko qui épousa un homme du clan Nsanga zi Kongo à Nsanga.

De ces unions naquirent Na Bwense Nsungu, Na Nkondo Nkasi, Na Nkadi Kaka, Na Mambunda (ubunda nkanda nsi ye uzulu), Na Sakila Mbondo, lesquels sont revenus à Boko et se fixèrent aux endroits ci-après :

Na Bwense Nsungu à Kibwense et Mbansa Mbi-Na Sakida Mbondo à Kintanda, Na Nkondo Nkasi à Nkondo. Na Nkadi Kaka à Toto et Kimaza. Na Mabunda à Toto.

Voici quelle est actuellement au sein (de) « NAMBU » la descendance des cinq branches issues de Nambu II et de Kyalungu.

- 1) Ntudi Kyalungu ou « Mbwetete » Mposa Thomas, Nuni Abraham, Bamba André, Kimbangala David, Nganga Thomas, Kifulu Antoine.
- 2) Ntumu Kyalungu, Nsiona Valentin, Mpela Simon, Masamuna Paul, Nsonsu Louis, Mfundu Philippe, Masela Alvare, Mbambu Dominique.
- 3) Mananga Ma Kyalungu, Mabidi Simon, Nkelo David, Kiduka André, Munsengi Thomas, Kusa-Mpansu Lazare.
- 4) Nseki Kyalungu, Dikoko Dompételo Isaac, Ngelesi Pierre, Lemba Daniel, Nsonsa Émile, Nsangu Percy, Dikoko Pierre.
- 5) Komba Nkoko, Nzima Raphaël.

Q.— Et vous-même, quelle est votre mère, grand-mère, votre arrière grand-mère et où ont-elles été enterrées ?

R.— Je suis né à Mbansa Nseki de Kela, fille de Ma Fienga, elle-même fille de Ma Ndonga issue de Mbuetete. Elles ont été respectivement enterrées à Kundulu, Kifua et Kifua.

Q.— Voici l'exposé de Ntumba sur Nambu, que répondez-vous ?

(4) *Ma (máa, contraction de máama)* s'emploie devant un nom pour honorer la personne ; par exemple : madame. *Na (ná)* est également un signe de respect.

R.— Je ne suis pas d'accord et Mvula-Nene appelé comme témoin devant le tribunal de secteur pour cette question n'est pas d'accord non plus. Ce sont des affirmations gratuites.

Q.— Peut-on entendre le témoignage de Mpolo Mpansu ?

R.— Pas d'accord, car nous deux nous sommes issus d'un même ancêtre.

Q.— Que savez-vous de Kiseyisa ?

R.— C'est un « voka » (5).

Intervient le nommé NSONSU Louis P. Ngumbu, clan Vuzi de Nkuwu, M. Masaka, clan Ntumba Mvemba lignée Nambu Mpansu village Boko, hameau Nkondo.

— ... Kiseyisa est une savane voisine du « voka » Nkondo.

Q.— Qui résidait à Kiseyisa ?

R.— Seuls les Kinambu.

Q.— Où étaient les autres Ntumba Mvemba ?

Interviennent alors les nommés NKOKO Isaac P. Ndombasi Kibaba clan Nsawa Kalunga, M. Nsiona, clan Ntumba Mvemba – lignée Nambu Mpansu, village Boko, hameau Mbanza Kinkandi.

NGELESIS Pierre : P. Disu Pierre (+) M. Nkunda Marta (ev) clan Ntumba Mvemba – lignée Nambu Mpansu – village Boko qui déclarent :

— Tous étaient à Kilumbu et par après ils se sont dispersés chacun à son terrain.

Nambu a habité à Kibwense et à Nkondo. Ntumba à Kintumba Mpolo à Kimpolo. Zinga à Tuku.

Q.— Pourquoi les Nambu étaient-ils dispersés de la sorte ?

R.— Cela provenait des mésententes dues à la sorcellerie. Chacun prit un emplacement de son choix dans le grand domaine de Ntumba Mvemba.

Les Kintumba ont aussi leurs hameaux dispersés.

Q.— Les hameaux de Nambu sont-ils sur les mêmes terres ?

R.— Non, chacun a son « « voka » » où il travaille et habite.

Compare à le demandeur MAYABU EMMANUEL : P. Nlombi Ndompetelo – clan Nsawa Kalunga de Boense, M. Ndiono, clan Ntumba Mvemba, lignée Zinga kia Mpansu, village Boko, hameau Kimakuku.

Q.— Que savez-vous de Nambu ?

R.— Nambu vient de Kavwaya, Na Nkosi Kabama, clan Mpolo Mpansu, épouse Mayunga (clan Mvula Nene). Ils eurent deux enfants qui moururent ensuite, (Nsenga mia Ntete). Son père Mvula Nene prit les « bikola » avec lesquels il se signa pour mettre fin à la palabre qui en avait résulté. Il laissa Mayunga en esclavage au clan Ntumba Mvemba. Mayunga eut un autre enfant qui fut appelé Nambu.

(5) *Voka (vóoka)* = vallée, champ labouré, lopin de terre.

Intervient NDOMBI PIERRE, P. Nkila Georges clan Kiowa kia Vita, M. Kiyeka clan Ntumba Mvemba, lignée Ntumba Mpansu qui déclare :

— Je rectifie ce que vient de dire MAYABU EMMANUEL : c'est MAYUNGA qui a reçu le nom de NAMBU et qui remariée à Nkosi Kabama eut comme premier enfant Mansenga, puis Ma Miesi. Ma Miesi se maria au village de Kamba (clan Kinzanga) et eut quatre enfants dont les descendants sont encore en vie chez les Kinambu, ce sont : Miasangula (f), Magonsa (f), Nganga (h), Lemba (f). Leurs descendants encore en vie sont chez les Kinambu. Ce sont : Na Kambu (h), Na Kimbangala (h), Na Nganga (h), Ma Maria.

à MAYABU :

Q.— Connaissez-vous Na Bitana ?

R.— Non, je connais Nzinga qui est notre grand-père à tous.

Q.— C'est donc lui qui peut témoigner dans cette affaire ?

R.— Non, car appelé une première fois, il n'avait pas dit la vérité.

Q.— Connaissez-vous Nambu et que s'est-il passé lors de sa mort ?

R.— Je connais Nambu. Lors de sa mort, il ne s'était rien passé de spécial.

Nous l'avions enterré et c'est tout.

Intervient NGABU DOMINIQUE, P. Ntenda clan Lemfu di Tana, M. Tsotsa clan Ntumba Mvemba lignée Zinga kia Mpansu, village Boko hameau Kimakukwa, qui vient assister MAYABU et déclare :

— À la mort de Nambu il n'y avait pas eu de bataille avec Nzinga et personne ne fut tué. Ne pourriez-vous pas demander à Mposa qu'il vous cite les noms des neuf personnes tuées. Nous n'avons pas élevé d'enfant du nom de Nambu.

Q.— Vous mariez-vous avec les gens de Mbamba Kalunga de Kipako ?

R.— Bien sûr, mais pas dans la lignée de Mangungu Mpakasa.

Q.— Connaissez-vous Na Kialungu ?

R.— Non.

Q.— Connaissez-vous les enfants de Nambu II ?

R.— Non, personne.

Compareît KINSUMBA Samuel

Q.— Connaissez-vous Kibwense ?

R.— Oui, Kibwense est mon « voka » appelé aussi Makukwa.

Q.— Connaissez-vous le « voka » de Nkondo ?

R.— Oui, c'est la résidence des enfants de Malwasa.

Q.— D'où vient Na Nkondo Mpasi de la lignée Kintumba ?

R.— Il vient de Nkoko (clan Nlasa-Ngandu).

Q.— Que savez-vous de Toto ?

R.— C'est le « voka » de Mpolo. C'est là qu'ils habitèrent la première fois.

Q.— Les Nambu ont-ils aussi habité à Toto ?

R.— Non, jamais.

Q.— Que savez-vous de Kintanda ?

R.— Oui, c'est l'endroit donné par Nsawu à YUMBU Joseph du clan Ntumba Mvemba, lignée Mpesi Mwemba. C'est donc à tort qu'on dit que cet endroit a été donné par Nzinga.

Q.— Connaissez-vous Na Sakila Mbondo et qui est-il ?

R.— Je ne le connais pas.

Q.— Et Na Mabunda ?

Intervient MATA JEAN, P. Kinsala clan Yandu dia Kongo, M. Ndundu clan Ntumba Mbemba lignée Mpolo Mpansu, village Boko – hameau Kinsambamba, qui déclare :

— Na Mabunda est de la lignée Mpolo où l'on rencontre trois branches : Manzongo (f), Mata Jean – Ma Nienge (f), Zanga Étienne, Malongo Pierre, Ma Ntuma. Ma Nzuzi (Mawungu Jean – Kimwanga James), Mawungu Jean est l'aîné et Dikoko Dompételo Isaac suit après.

Q.— Que savez-vous de Ma Nkadi Kaka ?

R.— Mata Jean : demandez à Dikoko Dompételo Isaac d'y répondre je ne connais rien de cela.

Q.— Connaissez-vous le « voka » Kimaza ?

R.— J'en ai entendu parler,...

Intervient KINSUMBA SAMUEL qui déclare :

— Kimaza est un « voka » que Kiowa kia Vita a laissé à Mpolo et Ntumba.

Q.— Existe-t-il des tombes des Nambu au « voka » Kibwense ?

Intervient LUKUSU Simon, P. Nbiombi Paul clan Yandu di Kongo, M. Kembo Louise, clan Ntumba Mvemba, lignée Ntumba Mpansu, village Boko, hameau Kintumba.

— Il y a des tombes chacun à son endroit. Les étrangers sont enterrés à part, les esclaves à part et non avec les hommes du clan. Mais à certains moments, les esclaves sont assimilés aux hommes du clan et sont dès lors, avec les enfants nés dans le clan, enterrés avec les hommes du clan. Cette situation existe en fait.

Q.— Comment expliquez-vous la présence des étrangers dans vos terres ?

R.— Ce sont les hommes du clan qui les firent entrer. Certains de ces étrangers firent ensuite entrer d'autres étrangers ; ainsi :

1) KIMBANGALA David (clan Mvula Nene) entra le premier avec NUNI Abraham par les soins de Zinga, NUNI a introduit par ses soins, le nommé MPOSA.

2) NSONSO Louis qui entra par les soins de Ntumba.

- 3) BAMBA André entra par les soins de Zinga.
- 4) NGELESI Pierre entra par les soins de Ntumba.
- 5) DISU Pierre entra par les soins de Mpolo.

Q.— L'endroit Kiseyisa est-il loin du « voka » Nkondo ?

R.— Non, à une petite distance estimée à quatre ou cinq cents mètres. C'est un endroit de Kimbangala David et Kimpama (Nuni Abraham). Cet endroit fut auparavant habité par Ntumba.

Q.— À quelle époque MPOSA Thomas a-t-il commencé à résider à cet endroit ?

R.— À la mort de Na Nsamba de Ntumba Mpansu. Il y eut des palabres. Vint alors un guérisseur « Ngombo » qui soumit Na Nkinsi Mayala et Nambu à l'épreuve.

Q.— Pourquoi devait-on soumettre Nambu à l'épreuve alors qu'elle est étrangère au clan ?

Q.— Parce que Nambu était devenue comme membre du clan.

Intervient NDOMBI Pierre qui déclare :

— Ma Mayunga était devenue membre du clan et passée à l'épreuve, elle fut désignée par le « Ngombo » comme responsable de la mort de Na Nsamba.

Na Nkinsi Mayala (clan Mvula nene) prit la fuite et vint trouver Mwana Mbuta (chef de l'époque Nangenza) qui l'autorisa à rester dans le village. Il lui désigna un emplacement pour son habitation ; cet emplacement fut appelé Nkula, qui signifie résidence de ceux qui ont été classés. Na Bwense Nsungu né à Kilemfu (clan Mbamba-Kalunga) suivit Na Nkinsi Mayala chez Mwana Mbuta. Ainsi Mposa Thomas vint s'y installer aussi. Il apporta du vin de palme au chef NSYESYE en se disant Nambu et sachant que les Nambu avaient habité cet emplacement. Il s'y installa lui aussi sur indication de Na Nsyesye.

Toutefois MATULA Samuel ne fut pas d'accord que Mposa y habite et porta l'affaire devant Monsieur l'Administrateur LEKEUX. Ce dernier demanda que tous devaient y habiter. Ceci se passait dans l'intervalle des années 1915-1931.

La séance est interrompue pour être reprise après-midi. La séance est reprise vers 14 heures. Le tribunal est composé comme dans l'avant-midi.

à KINSUMBA Samuel :

Q.— Qui a habité à Kiseyisa après Bwense ?

R.— Après Bwense personne d'autre.

Q.— Quelle est la relation de parenté entre Bwense et Na Nkinsi ?

R.— Na NKINSI était sina di kanda (6) de Bwense.

Intervient LUKUSU Simon qui déclare :

— Non, mais Bwense était parti bâtir à Kiseyisa dès avant que les limites soient fixées.

(6) *Sina di kanda* signifie : souche ou origine de la famille, de la parenté ou du clan.

Na Nkinsi est l'ancêtre de Kimbangala David.

à NGABU Dominique

Q.— Qu'avait-il dit le Mwana-Mbuta lorsque Bwense est venu habiter à son emplacement ?

R.— Rien, il lui avait donné la permission de bâtir ses maisons.

Q.— Et pourquoi ?

R.— Parce que Bwense est parti de son Kitata après une palabre. Et comme ils s'étaient déjà connus à leur premier emplacement où ils habitaient face à face entre le ruisseau Wungu, le Muana-Mbuta ne pouvait plus faire des difficultés à Bwense.

Q.— Bwense et les siens se mariaient-ils avec le groupe du Muana-Mbuta ? Avant et après ?

R.— Je ne saurais dire exactement... (hésitation) ... Non... peut-être oui, mais depuis lors ils ne se mariaient plus.

Q.— Comment pouvez-vous expliquer cet état des choses ?

R.— Parce que vivant ensemble, ils se respectaient.

Q.— Qui sont ensuite venus s'installer à Kiseyisa ?

R.— Il y eut d'abord MAKUALA du clan Ntumba de Mvuila qui était sina di kanda de Bwense. Sa mère Ma Zinga de Mbamba Kalunga et son père Lemfu di Tana. Il fut introduit par les soins de Ntumba. Plusieurs étrangers sont venus ensuite, ce qui formait tout un village. Il y eut Na Makuala = ancêtre de Nuni Abraham ; Na Bwense = ancêtre de MPOSA Thomas ; Na Nkinsi = ancêtre de Na Kimbangala David ; Na Nkedi = ancêtre de Bamba André. Les autres furent introduits par les hommes du clan, soit : Nsonsu Louis par Ntumba Mpansu ; Disu Pierre par Mpolo Mpansu ; Ngelezi Pierre par Mpolo Mpansu ; Nsyesye par Ntumba Mpansu.

Q.— Que savez-vous du nom des neuf hommes tués à la mort de NAMBU ?

R.— Je ne connais pas les noms. Ce sont des hommes de Ntumba Mvemba.

Q.— Où sont enterrés vos ancêtres ?

R.— À Kibwense, Nkondo et Kimaza.

Q.— À Kibwense les Nambu sont-ils enterrés ensemble avec vous ?

R.— Non.

Q.— Pourquoi ?

R.— Parce que ce sont des étrangers.

Q.— Si un membre du clan d'autre lignée meurt, où l'enterre-t-on ?

R.— On le ramène chez lui... (hésitation) ...

Nos premiers ancêtres qui sont allés à Kiseigisa y furent enterrés.

Q.— Pourquoi ne pas les enterrer sur le terrain de Mpolo ?

R.— Parce qu'ils le voulaient ainsi, se considérant comme une lignée à part.

Intervient NGABU Dominique qui déclare :

— Ils ne sont pas enterrés ensemble. Tous les NAMBU sont à part, car il s'agit des étrangers, mais par force ils ont fini par être enterrés ensemble avec les Ntumba Mpansu.

Q.— Que savez-vous de Na Nkadi Kaka ?

R.— Demandez à Mabidi Simon.

Comparaît MABIDI Simon

M. Yalu clan Nsala Ntumba ; M. Manga – Ma Lukaya – Ma Ndombi – Ma Luwusu clan Ntumba Mvemba – lignée Nambu Mpansu, qui déclare :

— Na Nkadi Kaka, clan Nieti Makaba, habita le « voka » Kimaza qu'il reçut de Kiowo ki Vita et au « voka » Toto qui est son premier lieu de résidence.

Q.— Pourquoi reçut-il le « voka » Kimaza du clan Kiowo ki Vita ?

R.— Parce que Kiowo ki Vita, il avait épousé sa sœur Ma Nkindu.

Q.— Qui ont habité avec vous à Kimaza ?

R.— Kimaza était une savane. J'y ai habité seul avec Na Dikoko. Aucun membre du clan Ntumba Mpansu n'est venu y habiter.

Comparaît KINSUMBA Samuel

Q.— Que dites-vous des déclarations de MABIDI Simon ?

R.— MABIDI est enfant de Malwasa qui est Ntumba Mpansu, lequel ayant reçu ce « voka » de Kiowo ki Vita. Il y a donc Ntumba et Kiowo ki Vita qui ont habité dans ce « voka ». Ntumba et Mpolo reçurent ce « voka » de Kiowo ki Vita. Seules les tombes de Ntumba Mpansu sont là et non celles de Mpolo. Malwasa engendra : Luaka lu Nseki (Kinsumba (f) ; Yingu Nseki (f) ; Lutayi lu Nseki (Lukusu Simon) (f) ; Disi ki Nseki (Ndaka Aaron et MABIDI Simon) (f) ; Makumbi (h) et Nkondo (h).

à MABIDI Simon

Q.— Est-ce vrai ?

R.— Je ne connais personne de ceux cités par Kinsumba, à part Nkondo dont la mère est Ntundu Kialungu.

Sur quoi,

Le tribunal décide de suspendre l'audience jusqu'au lendemain 9 septembre 1959.

Examen mémoire de MAYABU (suite)

AUDIENCE DU 9 SEPTEMBRE 1959

Le tribunal est composé comme la veille.

à MPOSA Thomas

Q.— Quelle relation existait-il entre Na Nkinsi Mayala et Na Bwense ?

R.— C'est oncle et neveu. Na Nkinsi était neveu et Na Bwense oncle. Na Bwense Nsungu est allé à Kilume Bu. Après une dispute, il s'est séparé du groupe et est parti choisir un emplacement qu'il appela Kibwense où il devait vivre avec son neveu Na Nkinsi Mayala. Il est resté à Kibwense jusqu'à sa mort et il n'y eut pas de palabre.

Q.— Que savez-vous de Nkula ?

Intervient Kimbangala David qui déclare :

— Ma Nsina avait une forge et fabriquait des houes, lesquelles se vendaient très bien. D'où les gens disaient qu'au village de Na Bwense les houes se vendent « Nkula » c'est-à-dire rapidement. C'est ainsi que le nom « Nkula » fut donné à l'emplacement lui-même.

Q.— Qui y habitait ?

R.— MPOSA : Na Makuala et Mansinga qui étaient de même père et même mère, lignée NAMBU, clan Ntumba Mvemba.

Q.— À l'origine, les Nambu étaient-ils aidés par les autres Ntumba Mvemba ?

R.— Bien sûr. Nous étions tous ensemble et nous nous entendions très bien que ce soit pour l'enterrement des morts ou pour tout autre chose.

Q.— Que savez-vous de Ma Nsamba ?

R.— MPOSA : Je ne la connais pas.

Q.— Qui a habité à Kiseyisa ?

R.— Na Nkondo Mpasi seul de Kinambu.

Q.— Seul ou avec d'autres Nambu ?

R.— Avec ses « baleke » (7), la branche Ntunu Kialungu seulement et personne d'autre.

Q.— Donc les cimetières sont seuls à Nkondo Mpasi ?

R.— Oui et vous pouvez vérifier ma déclaration sur place.

Limite de NSYESYE

Q.— Lorsque vous êtes arrivés chez le Muana Mbuta, quel accord aviez-vous pris avec lui ?

R.— Autrefois, quand nous sommes arrivés à cet emplacement, nous n'avions rien vu. Plus récemment sont arrivés Na Nsona Kikuaku et Na Madila. J'ai alors pris du « malafu » que j'ai apporté à Na Nsesi. Je lui ai demandé de me montrer les limites laissées par mes ancêtres. Il a marqué son accord et convoqué tous les membres du clan à Kinkawa où se trouvait sa maison. Na Mfuengi portait les piquets pour matérialiser la limite qui est la suivante : en aval du ruisseau Tuku jusqu'à la rivière. J'ai fait mes maisons. L'arrivée de MATULA Samuel qui venait de Matadi, correspondait avec une série de difficultés :

(7) Cadets, frères puînés ou encore inférieurs, valets.

- a) Il m'a d'abord cherché (la) discussion pour le même terrain qu'il appelait Kinsimpa. Les chefs notables et le chef Nsyesye ont condamné Matula.
- b) Matula alla porter plainte au territoire et ce dernier décida que le terrain devrait être exploité ensemble par Matula et moi. Ceci se passait en 1926. Matula ne fut pas d'accord et alla de nouveau porter plainte à Boma où il fut emprisonné (pour) défaut de paiement d'impôt.
- c) En 1931 l'affaire revient au territoire où le tribunal composé de M. MERCIER, Lenga Gaëtan, Sita Xavier, Makako de Kibueta, Dikambala Simon et Dikambala François, donna une décision (voir jugement du 2 octobre 1931).

Q.— Les autres Ntumba Mvemba étaient-ils présents à ces réunions et qu'avaient-ils dit ?

R.— Mpolo, Ntumba et Disi étaient présents mais n'avaient pas protesté. Ils étaient tous d'accord pour dire que MPOSA est de Ntumba Mvemba.

Intervient NGELESI :

— Ils avaient tous condamné Matula pour ses agissements.

Q.— Quand vous avez rassemblé les gens avec Na Nsyesye, qui était là qui soit encore en vie ?

R.— Pour Zinga – Mbaki ; pour Ntumba – Mbaki ; et Mpolo : je ne sais plus me rappeler. Pour Nambu – Dikoko, Nkoko et Kiswemi.

Q.— Où résidiez-vous avant d'arriver à Kibwense ?

Q.— à Mbansa-Nkesi, puis Kifwa. En 1900 je suis revenu à Boko (Kibwense). En 1910 je suis parti à Kasangulu, puis à Kimpese, Sona-Bata, Madimba, Boko. En 1920 je suis parti à Lula-Lumene, puis à Kinkosi, Luidi, Kindongolushi, puis je suis devenu secrétaire en 1924, puis « kapita (8) » en 1928, je suis ensuite parti pour Sona-Bata. Je suis revenu à Boko et je faisais le secrétaire de secteur avec le chef Disi Pierre.

Limite de Wakilwaku

Q.— En 1900 lorsque vous êtes revenu à Kibwense, qui vous a indiqué les limites de terrain ?

R.— Ma mère Kikuaku et Na Madila Philippe (muana nzo de Kibwense).

Q.— Quelle limite ?

R.— De l'étang Ntempa jusqu'à la source de Nsunda ; de là jusqu'au ruisseau Mpambu. De l'autre côté de Tuku, partant des deux palmiers situés sur le ruisseau Wungu, jusqu'à l'arbre « nkamba » (9) ; de là jusqu'à l'étang Mavwalengi.

Q.— Pendant que Na Kikuaku était à Kibwense, où se trouvaient les autres membres du clan ?

(8) Kapita : contremaître, chef de travaux, conducteur de caravane (origine portugaise : capitao, en français : capita).

(9) Sorte d'arbre acajou.

R.— Ils se trouvaient les uns chez leurs pères, les autres dans les sociétés et les autres encore à Kinzangu (clan Nsala Nsimba).

Q.— Qui étaient avec Na Kikuaku ?

R.— Na Kutana et Na Mvolo.

Interrogatoire de MPOSA sur sa visite chez le chef NSYESYE

Q.— Vous vous êtes rendu chez Na Nsyesyé avec du vin de palme. Est-ce pour déposer plainte ou pour demander des limites ?

R.— C'est pour demander des limites et tous étaient d'accord et avaient à l'époque approuvé ma façon de faire.

Q.— Pourquoi demander à Mfumu Nsyesyé. Était-il membre du clan ?

R.— Na Nsyesyé est du clan Nsongo Mpudi, esclave de Ntumba Mvemba. Si je lui ai demandé, c'est pour qu'il provoque une réunion du clan. Tous ceux qui étaient présents avaient marqué leur accord. À ce moment-là on n'en parlait que de Kibwense.

Q.— Pourquoi Matula avait-il fait des difficultés en insistant que le lieu s'appelle Kinsimpa, alors que tous savaient que c'est Kibwense ?

R.— Au moment de la réunion provoquée par Mfumu Nsyesyé, personne n'avait crié que j'étais NAMBU ou Mbamba Kalunga. Les querelles sont sorties dernièrement, en 1957 seulement.

Q.— Quels sont les membres du clan qui furent interrogés lors de cette réunion ?

R.— Ils n'avaient interrogé que Mfumu Nsyesyé et tous ceux qui étaient en vie ; actuellement il ne reste plus personne en vie de ceux qui étaient là.

Q.— Et ceux d'autres clans qui avaient assisté à la réunion ?

R.— Oui, il y a Nsita Suta – le nommé Mavudia de Mbansa Nseke ; Nunu Kongo – le nommé Ngonda Daniel de Kifua ; Mankunku – le nommé Mukoko de Nonga.

Q.— Quel est l'objet de la discussion de Matula – Kinsimpa ou tout le reste du terrain ?

R.— Pour toute ma portion à laquelle il veut donner le nom de Kinsimpa.

Q.— Qu'advierait-il si Matula avait gagné le procès ?

R.— !!

Note : Cela signifierait que vous n'êtes pas une lignée.

Q.— Matula discuta-t-il pour Kibwense ou pour Bwense ?

R.— C'est pour Kibwense qu'il disait ne pas reconnaître.

Q.— Que signifie Kinsimpa ?

R.— Je n'en sais rien.

Le tribunal décide de remettre la séance à l'après-midi.

La séance reprend. Le tribunal est composé comme dans l'avant-midi.

à MPOSA Thomas

Q.— Votre papier relatif à la réunion provoquée par Na Nsyesyé ne porte pas les signatures (ou empreintes digitales) des participants ?

R.— Exactement, mais tout ce qu'il contient est exactement ce qui avait été dit lors de la réunion. Ce sont des notes que j'ai transcrites après à la machine.

Q.— Qui sont Ma Kikuaku et Madila Philippe ?

R.— Madila est un esclave qui épousa MAYUNGA (clan Ntumba Mpansu), KIYANGI (esclave de Ntumba Mpansu). Mayunga fut mariée par Yafu de Kimaza et Kiyangi par Bitolo de Nkondo.

Q.— Lors de l'arrivée de Ma Kikuaku au clan, n'y avait-elle rencontré personne ?

R.— Oui, Na Makuala et Ma Nsiona. La limite fut la même et il en résulta trois litiges successifs. Ma Kikuaku est sœur de Na Makuala.

à MAYABU Emmanuel

Q.— Qui introduisit Ma Nsiona et Na Makuala sur le terrain Kibwense ?

R.— C'est le clan Kintumba Kimvuila (NUNI Abraham) dont est issue Kikwaku. Mposa Thomas ment quand il dit que Kikwaku est sa mère. Elle n'est pas de son clan.

Q.— Qui est Madila ?

R.— Esclave de NUNI Abraham. Ses deux femmes : Kiyangi de la lignée Mpolo esclave de Ntumba Mpansu. MAYUNGA de la lignée Ntumba Mpansu.

Q.— Quel fut l'objet de la visite de MPOSA Thomas auprès de Mfumu NSYESYE ?

R.— À son retour au village, MPOSA Thomas s'installa d'abord à Nkondo où il se trouvait avec les siens : BITOLO, NSIANGI et MFUNDU.

MPOSA est Mbamba Kalunga mais il se fit Nambu depuis longtemps. Après une palabre à Nkondo, il prit du vin et alla trouver Mfumu Nsyesyé. Je n'étais pas là, mais je sais que beaucoup étaient mécontents, par exemple Na Disu. Il eut la permission de Mfumu NSYESYE pour bâtir sa maison à Kinsimpaki Makukwa qu'il appela Kibwense et s'y installa avec Kikwaku et Na Madila. Auparavant Kikwaku était chez son mari Na Mvolo (clan Nzinga) et Na Madila aide de Mfumu Nsyesyé.

Na Bwense a bâti à Nkula.

Mfumu Nsyesyé autorisa Mposa à construire sa maison. Donc pas pour changer le nom ni pour posséder la terre. C'est ainsi qu'il fut très étonné d'entendre que le nom Kinsimpa ki Makukua avait été changé en Kibwense. En 1926, Vianga invita Na Nsyesyé à faire déguerpir Mposa. Matula est venu à la même époque bâtir au même endroit. Na Nsyesyé donna date et invita Mposa, mais Disu Pierre et les siens ne se présentèrent pas. Un des frères de Mposa Thomas, TSOTSI, ayant coupé des palmiers, Matula alla l'accuser à Madimba devant M. Lekeux. MPOSA maintint que la terre lui fut donnée par NSYESYE. M. Lekeux décida

que Mposa devait rester là, mais n'avait pas précisé le terrain. Matula voulant faire un champ, Mposa l'accusa et M. Lekeux vint l'arrêter en prenant toutes les machettes. Matula ne fut pas satisfait. Il alla à Boma pour déposer plainte, mais là il fut emprisonné pour l'impôt. L'affaire revint au territoire Madimba et en 1931, M. l'A.T. Mercier nous réunit au territoire. Il y eut : lignée Mpolo Mpansu : Kibula (h), Makunza (h), Mayabu (h). Les juges Lenga Gaëtan et Makako vinrent sur les lieux avec l'A.T. Décision (du) tribunal : cent francs d'amende et vingt-six francs de frais à charge de Matula. Du reste nous ne savons rien.

Limites de M. Mercier

Q.— Quelles sont les limites fixées par le jugement de M. Mercier en 1931 ?

R.— KINSUMBA Samuel : J'appris que les juges Lenga et Makako vinrent sur les lieux, forêt Kinsimpa. Matula eut tort. Les limites fixées sont : la maison de Kipamba jusqu'à Sengi ; de Sengi jusqu'au sable ; de là jusqu'à l'étang Ntempa et de là jusqu'au chemin. Ainsi Tuku passa à Nzinga.

Q.— Respectez-vous ces limites ?

R.— Ndombi Louis : Personne ne les respecte, ni nous ni eux. En 1940 Mposa Thomas est allé à Nto Ntunda. Il avait dépassé les limites.

Q.— Lesquelles ?

R.— Celles fixées par M. Mercier (Ndombi Louis).

Q.— Mais vous dites ne pas les connaître ?

R.— Si, nous les connaissons, mais nous ne les voulons pas (Ndombi Louis).

Q.— Combien de fois avez-vous désobéi à ces limites ?

R.— Ndombi Louis : Pour nous les Ntumba Mpansu :

a) En 1941 à Nkula, un champ d'arachides et une plantation de « nsafu » (10).

b) En 1957 — une plantation de « nsafu » encore et nous avons accusé. C'est l'affaire actuellement en cours.

Q.— En 1941, avez-vous accusé ?

R.— Oui, nous avons accusé chez le chef KINSUMBA qui leur a donné raison. à MPOSA Thomas

Q.— Que savez-vous du dépassement de limite par Nzinga ?

R.— Ils ont fait un champ d'arachides. Na Nambu est allé y planter des « nsafu ». Celui-ci fut accusé chez le chef Kinsumba qui lui a donné raison ; c'est NGANGA qui à cette époque a porté une perche pour qu'on voie où Kinsumba mettait la limite.

Intervient Kinsumba Samuel qui déclare :

— Je les ai calmés en leur disant de ne pas chercher querelle.

(10) Fruit du safoutier, arbre porteur de fruits très appréciés.

Q.— Depuis lors aviez-vous mis des signes pour matérialiser la limite ?

R.— Non, aucun.

Le tribunal décide de remettre l'affaire à l'audience du 10 septembre 1959.

AUDIENCE DU 10 SEPTEMBRE 1959

Le tribunal est composé comme à la séance précédente.

Le tribunal consulte les dossiers de l'ex-chefferie et l'ex-secteur de Boko et y trouve les pièces et renseignements suivants :

a) que le chef NSYESYE est mort le 8 octobre 1929 ;

b) que le chef DISU Pierre lui a succédé le 29 décembre 1929.

Le tribunal donne ensuite lecture de la lettre du 31 octobre 1926 écrite par MPOSA Thomas et adressée à VIANGA de Zinga ki Mpansu, laquelle est examinée point par point. (Cette lettre est versée au dossier, pièce n° 3).

à MPOSA Thomas

Q.— Voulez-vous expliquer cette lettre en ce qui concerne les réunions ?

R.— Une première réunion eut lieu avant 1926. Elle était composée des anciens et des sages. Ils donnèrent tort à MATULA. La deuxième réunion n'eut pas des résultats et MATULA est allé accuser chez M. Lekeux.

Q.— Quels sont ces anciens et sages et quelle décision avaient-ils donnée avant 1926 ?

R.— Il y avait VIANGA, MAYABU et MATULA et puis un tas d'autres qui sont nommés dans le papier.

Ils sont commencé par Matula. Ils ont décidé que Bwense Nsungu est propriétaire du terrain, tandis que Matula a sa terre à Tuku. Il était question de terre et de « voka ». Ils n'avaient rien fait payer d'autre.

Q.— Veuillez expliquer les autres passages de la lettre et spécialement celui-ci : « Je te connais comme aîné du clan mais pas comme chef de terre. »

R.— Je le confirme. En plus Zinga est fuyard parce qu'il ne voulait pas rester au village en temps de guerre. Lors de l'investiture, NSUNDI Zinga était en fuite à Kinzambi et c'est Nambu qui fut investi.

MPOSA entonne la chanson : « Na Mbala kuididi ko ngudiaku batala nkanda » (Eh la fouine ! ne pleure pas, on écorche ta mère) ce qui signifie : « Ne te fâche pas, on va révéler des choses qui ne font pas ton honneur. »

Note : Ils commencent l'histoire ancienne des guerres. Ils miment également le refus d'enterrer ZINGA dans la terre du clan. Mais le tribunal interrompt et décide que tout est consommé dans le P.V.A. du secteur.

à KINSUMBA

Q.— À qui fut adressée cette lettre et avez-vous connaissance des réunions dont (il est) question ?

R.— Non, je n'en sais rien.

Q.— Nsyesye a-t-il montré la terre à Matula ?

R.— Non, jamais. Matula revenu de Matadi est allé bâtir lui-même.

à MBAKI

Q.— Quid ?

R.— Je n'en sais rien.

Q.— Qui a reçu cette lettre ?

R.— Je n'en sais rien.

Intervient NDOMBI Pierre qui déclare :

— En 1926, il y eut une réunion des anciens. Vianga ne pouvant parler, demande à Kinsumba de parler à sa place, mais Disu n'était pas d'accord et dit que Vianga devait parler lui-même.

Q.— Qu'a dit Nsyesye ?

R.— Nsyesye dit que la terre est à Zinga. Vianga aussi. Cette décision fut portée à la connaissance de Ntumba Mvemba. Les Nambu-Mvemba avaient décidé que Mposa Thomas devait quitter le terrain dès que les « baleke » de Zinga deviennent grands.

Q.— Quelle fut la décision de Banzonzi après la deuxième réunion ?

R.— Nous n'en savons rien.

Q.— Pourquoi Matula est-il allé à Madimba ?

R.— C'était pour une toute autre affaire. Parce que MPOSA avait été nommé capita et Matula en tant que Muana-Mbuta le contestait. Une autre fois en 1927, c'était pour des champs. Enfin en 1929, M. Lekeux est venu prendre les machettes.

Le tribunal donne lecture de la lettre du 27 juillet 1929 adressée à l'administrateur de territoire à Madimba par MPOSA Thomas (dont copie au dossier, pièce n°...), lequell est d'accord avec son contenu.

EXAMEN DU JUGEMENT DE 1931

Le tribunal passe ensuite à la lecture des attendus du jugement du tribunal de territoire de Madimba en date du 23 septembre 1931, en cause : MATULA Samuel contre MPOSA Thomas (dont copie au dossier, n°...) :

- 1) tous deux d'accord ;
- 2) pas d'accord ;
- 3) d'accord tous les deux ;
- 4) MPOSA d'accord

MATA Jean :

— Zinga avait laissé sa terre à la garde de Ntumba ;

- 5) d'accord — mais nous voulons la rejeter ;

6) pas d'accord.

Q.— Avez-vous des témoins ?

R.— MPOSA : Oui, il y a BATU Sébastien, DISU Pierre, MAVUDYA, KILUMBI.

R.— MAYABU : pas de témoins dans le clan.

Q.— Vous dites que la terre fut laissée à la garde de Ntumba après le départ de Zinga. C'est donc Ntumba qui a introduit Bwense ?

R.— NGABU : Lorsque Zinga est partie, Bwense était déjà venu s'installer. C'est Zinga qui doit s'accuser, c'est lui qui l'a fait entrer.

Note : Le nommé NGABU Dominique commence à faire une réplique à l'histoire ancienne telle que racontée par MPOSA Thomas, histoire qu'il ne nie pas. Il entonne ensuite en réplique la chanson : « Eya Mbala kudidi ko, ya Zinga batala Nkanda » (Ne pleure pas, on dévoile les secrets de Zinga, soyons indifférents à toutes les méchancetés dont on nous accable).

Le tribunal intervient pour dire aux parties qu'elles ne doivent pas trop s'étendre sur des petites questions de détails ; qu'elles ont eu l'occasion de s'y étendre devant le tribunal de secteur. Les débats continuent.

Le tribunal examine les plans du terrain détenus par les parties et signés par le président du tribunal de territoire M. Broothaerts, constate des divergences quant à la dénomination des « voka », soulève la question devant les parties et décide qu'elle fera l'objet d'un interrogatoire du géomètre NSAKA René à la prochaine audience.

Le tribunal demande ensuite aux parties dans quel ordre devrait-on aborder les questions suivantes lors de la première audience, soit : Expertise sur le terrain, Lecture du P.V.A. du jugement du secteur, ou Interrogatoire des témoins ?

R.— MPOSA Thomas : D'abord expertise sur le terrain.

R.— MAYABU : D'abord lecture du P.V.A. du jugement du secteur.

Le tribunal donna sa décision :

- 1) Interrogatoire des témoins ;
- 2) Lecture P.V.A. du jugement du secteur ;
- 3) Expertise sur le terrain litigieux ;

et remet la prochaine audience au 5 octobre 1959.

AUDIENCE DU 5 OCTOBRE 1959

Interrogatoire des témoins

Le tribunal s'est réuni à Boko dans la même composition qu'à l'audience du 10 septembre 1959.

Toutes les parties sont présentes. Il passe à l'interrogatoire des témoins suivant l'ordre

où ils ont comparu dans le jugement a quo.

1° Comparait MUKOKO Joseph, père Nseka (clan Nzila de Nzolo), mère Diela, clan Mpansu Nsaku, village Kimayala, hameau Kinkeleketete.

Q.— à Kinsumba Samuel : Le connaissez-vous ?

R.— Oui, je le connais, c'est notre père.

MUKOKO Joseph prête serment et déclare :

— Ce que je vais dire m'a été dit par mon ancien. Notre ancêtre Na KUTOTA épousa Ma NZUZI NZINGA (de père Nzinga) et engendra : Zinga Ki Mpansu (f), Ntumba Mpansu (f), Mpolo Mpansu (f), Nambu Mpansu (f), Disi ki Mpansu (f) et Na Tambi ki Mpansu (h). Après la mort de Na Kutota, Nzinga prit soin de ces enfants et les maria. Mais je ne sais pas comment et où ces enfants furent-elles mariées.

Q.— Qui a élevé et marié Disi ?

R.— Je ne sais pas. Je me souviens que lors de leur mariage, un homme de Boko m'apporta une poule, mais j'ignore de quelle lignée exactement était cet homme.

Q.— Vous a-t-on appelé les autres fois comme témoin lors d'une palabre à Boko ?

R.— Oui, du temps du chef Disu Pierre, lors d'une affaire qui opposait Zinga à Ntumba, mon ancien YAMBU Dominique était venu témoigner qu'il y a au sein du clan Ntumba Mvemba de Boko cinq lignées.

Q.— Avait-on accepté son témoignage ?

R.— Oui, à cette époque ils ont accepté son témoignage et ont accepté les cinq enfants.

Q.— Quel était le genre d'affaire que l'on traita à cette époque ?

R.— Il s'agissait d'une affaire de clan examinée par les anciens.

Q.— Quelle était la décision des anciens ?

R.— Je l'ignore car je n'étais pas là.

2° Comparait NONGI Simon : père Vwangi (clan Mata Makongo de Ntayi), mère Nsidi, clan Nzinga Nzele, village Kinkwanga, hameau Kinkwanga I.

Prête serment et déclare après qu'il est reconnu par Kinsumba Samuel :

— Ce sont mes petits-fils. Mon ancêtre Na MAWANGU a épousé NTUMBA MVEMBA et a enfanté MA NZUZI Nzinga. Na Mawangu et sa fille sont venus s'établir à Kisala où Ma Nzuzi Nzinga s'est mariée avec un homme du clan Mpansu Nsaku, Na Bitota. Na Nkoni et Na Boko se sont alors mis à chercher Ma Nzuzi Nzinga et Na Kinsodi du clan Yandu Di Kongo leur a montré le lieu Kimayala où se trouvait Na Bitota. Au retour, ils ont demandé un emplacement d'habitation pour être plus proche de Nzuzi Nzinga. C'est ainsi que Nzinga leur indiqua le « voka » de Kilumbu. Nzuzi Nzinga a enfanté cinq enfants : Zinga ki Mpansu, Ntumba Mpansu, Mpolo Mpansu, Nambu Mpansu, Disi ki Mpansu et Tambi ki Mpansu. Un homme du clan Nzinga Nzele, Na Bitana a épousé Nambu Mpansu et a enfanté une fille nommée Nambu II. Nambu la mère venant à décéder, on alla chez le devin et Ma Ntumba

Mpansu a été accusée de « ndoki » (11). Ce qui a provoqué une guerre entre Nzinga Nzele et Ntumba Mvemba. Neuf hommes de Ntumba Mvemba furent tués par un coup de fusil tiré par Nzinga Nzele. Ils ont fait trêve (« luge-luge »). Mpolo Mpansu ayant refusé d'élever Nambu II, Zinga ki Mpansu accepta l'orpheline et la maria à Na Kialungu du clan Mbamba Kialungu de Kipako.

Q.— Etes-vous déjà intervenu à n'importe quel titre dans cette affaire ?

R.— Non, je n'ai jamais été appelé comme témoin ou spectateur pour cette affaire, sauf tout dernièrement au secteur.

Q.— Avez-vous été appelé lors de la fixation de limites par le chef Nsyesyé ?

R.— Non.

3° Comparait MAKUNSA François, père Binsika Emmanuel (clan Mata Makongo de Kinsodi), mère Kundomba Anne, clan Mbamba Kalunga, village Kipako, hameau Vwanga.

Il prête serment et déclare :

— Mon ancêtre Na Kialunga a épousé Ma Nambu II et a enfanté : Ntudi Kialungu, Ntundulu Kialungu, Mananga ma Kialungu, Nseki Kialungu, Komba Nkoko Mwidila luwa lu Nkama. Après la mort de son mari, Nambu est revenue à Boko où ses enfants ont été mariées par Na Nkoni soit : Ntudi Kialungu à Kilemfu-Ntungu, Ntundulu Kialungu à Nkoko, Mananga Ma Kialungu à Nieti Makaba (Kintetu), Nseki Kialungu à Kinkuanga, Komba Nkoko à Kintonda (clan Nsawa Kialunga).

Q.— Avez-vous déjà été appelé à Boko comme témoin dans une affaire de leur clan ?

R.— Non, jamais comme témoin sauf tout récemment devant le secteur. Je suis parfois appelé aux fêtes de famille qui ont lieu à Boko, mais jamais pour les affaires.

Q.— Connaissez-vous Mposa Thomas comme enfant de Mbamba Kialunga ?

R.— Non.

4° Le tribunal rappelle NONGI Simon

Q.— Que savez-vous de Ma Nseki Kialungu ?

R.— Je vais en conseil. (Il revient après quelques instants) Il déclare :

— C'est MAFWALA Lazare qui doit parler.

5° Comparait MAFWALA Lazare : père Kindombi Marcel (clan Ntambu Tana), mère Wumba, clan Nzinga Nzele, village Kinkwanga, hameau Kinkwanga.

Il prête serment et déclare :

— Na Nkanga a épousé Ma Nseki. De cette union sont nés les enfants : Nzimbu Nkanga (f), Ntumba Nkanga (f), Mpemba Nkanga (f), Na Mabunda (h).

Q.— Où est la tombe de Na Mabunda ?

R.— Je ne sais pas.

(11) Ou kindoki : sorcellerie ; le ndoki (ndòki) : sorcier ou plutôt envoûteur, jeteur de sorts.

Q.— Où sont-elles mariées les trois filles de Ma Nseki ?

R.— Nzimbu au clan Nlasa, Ntumba au clan Mata Makongo, Pemba au clan Mankunku.

NUNI Abraham

Le tribunal relit le mémoire du clan Ntumba Mvemba et relève à la page 2/7° : « Nuni Abraham est, lui, du clan Ntumba-Mvemba de Mvwila. »

Q.— Mayabu, Kinsumba et Mata : Avez-vous des témoins ?

R.— Nuni Abraham a, lui-même, avoué devant le tribunal de secteur. Donc nous ne désirions plus avoir des témoins.

NGELESI et NSANGU

Q.— Et ceci : « Ngelesi Pierre et NSANGU Percy » sont du clan Ntumba Mvemba de Kimanguna. Avez-vous un témoin ?

R.— Oui, les gens de Ntumba-Mvemba de là-bas sont ici, tels que les hommes MAKUABI Jean et Makengele Adolphe.

Interrogatoire des témoins (suite)

6° Comparait MAKUMBI Jean : père Nsibu (clan Nanga, village Kindundu I), mère Tandula, clan Ntumba Mvemba, village Kinkawu, hameau Yalala.

Prête serment et déclare :

— Je connais Ngelesi et Nsangu, mais rien de plus. Je sais qu'il y a eu séparation entre Ntumba Mvemba de Boko et celui de Kinkawu. Voici mon « nleke » (puîné) Makengele qui va vous l'expliquer.

7° Comparait alors MAKENGÉLE Adolphe : père Nganga (clan Kiyisila de Kinluama), mère Mbongo, clan Ntumba Mvemba, village Kinkawu, hameau Yalala.

Prête serment et déclare :

— Ngelesi Pierre m'appartient. Ma Fuku a épousé Ta Mbondo du clan Nlasa Ngandu ; ils ont eu trois enfants : Ma Nludi, Ma Malewo et Ma Mabiku. Ma Malewo a épousé Na Nsungu de Matamfu ; leur fille Ma Ngyengi s'est mariée à Nkoko à Ta Lemba. C'est la descendance de Ma Ngyengi qui est revenue à Boko. Je suis de Ntumba Mvemba de Boko, Ngelesi Pierre est de Ntumba Mvemba, lignée Ntumba Mpanzu. Nous nous sommes seulement séparés.

Q.— Vous appelle-t-on comme témoin lorsqu'il y a des palabres à Boko ?

R.— Non, jamais, sauf dernièrement au secteur pour cette affaire.

8° Comparait DIKOKO Joseph, père Mbumbu (clan Vuzi di Nkuwu de Kintati), mère Banona, clan Ntundu Nsungu, village Kilemfu, hameau Kilemfu.

Assisté de : NZEZA Emmanuel, père Lukenda Dominique (clan Vuzi di Nkuwu de Kintati), mère Mbumba Émilie, clan Nkuwa Nsungu. Ils prêtent serment et déclarent :

— Notre ancêtre Na Nkulu Nzombo a épousé Ma Yienga (clan Ntumba Mvemba de Boko). Ils ont eu deux enfants : Na Bwense Nsungu et Ma Kela. Ma Kela s'est mariée avec Na Binsika du clan Ntinu Kongo de Kifua.

Q.— Quelle est la lignée de Ma Yienga ?

R.— Je ne sais pas.

Q.— Qui a marié Ma Kela ?

R.— Son oncle Na Makwala.

Q.— Dans quel village se trouvait Na Makwala quand il a marié Ma Kela ?

R.— Il se trouvait à Kiseyisa. D'ailleurs, après Na Bwense, Nsungu a rejoint son oncle Na Makwala à Kiseyisa. C'est là qu'il est mort et y a été enterré.

Q.— Vous appelle-t-on comme témoin en cas d'affaire à Boko ?

R.— Non, c'est la première fois.

9° Comparait MANTIMA Paul, père Kinwani Joseph (clan Nzinga Nzele de Yuma), mère Kilolo Marie, clan Nlasa Ngandu (lignée Kimalalya), village Nkoko, hameau Masani.

Il prête serment et déclare :

— Mon ancien Na Lenga a épousé :

1) Ma Nsenga du clan Ntumba Mvemba de Boko, de la lignée Kintumba, chez son oncle Mbemba Ntu Tûka, avec laquelle il a enfanté Na Makumbi Mabukuka, Ma Mabonso qui s'est mariée au clan Lemfu-Nsungu de Kilemfu, Ma Maluesa qui s'est mariée au clan Mankuku de Nenga.

2) Ma Muanga Makungu du clan Nkusi Nzinga de Ndemba, chez son oncle Makungu ma Nkayi qui est mon ancêtre, avec laquelle il a enfanté Na Kaka Singa, Ma Maleka. Dans la suite, après la mort de Ma Lenga, Kaka Singa a suivi son demi-frère Na Makumbi Mabukuka à Boko et sont entrés dans le clan de Boko.

10° Le tribunal rappelle Dikoko Joseph du clan Nkawu Nsungu de Kilemfu.

Q.— Connaissez-vous Ma Bonso qui a été épousée par un homme du clan Lemfu Nsungu du village de Kilemfu ?

R.— Non, nous ne connaissons pas Ma Bonso.

11° Comparait ensuite LUWANGU Alexandre, père Mpangu Michel (du clan Mvula-Nene de Kavuya), mère Malenga Agnès, clan Nlasa Ngandu (lignée Kimpakala), village Nkoko, hameau Nkoko.

Il prête serment et déclare :

— Mon ancêtre Na Nzombo a épousé Ma Ntundulu Kyalungu Kinambu, clan Ntumba Mvemba de Boko. De cette union sont nés : Na Nkondo Mpasi, Ma Nsamba Mpasi, Ma Lweso lu Mpasi, Ma Bonso Mpasi. Ma Nsamba a épousé Na Ngana du clan Nlaza Ngandu et a engendré Na Kayengi et Ma Mwangu. Sa fille Ma Mwangu a épousé un homme du clan Nkambu Nlasa de Kinzazi. Ma Lweso lu Mpasi a épousé Na Nenga du clan Mankunku.

Q.— Pouvez-vous désigner au sein des actuels Nambu, quels sont les descendants de Ma Ntundulu Kyalungu ?

R.— Bien sûr, tels Nsonso Louis qui est le descendant de Ma Nsamba Mpasi, LUVWALU Masela qui est le descendant de Ma Lweso lu Mpasi.

12° Comparait NUNI Abraham, père Ngulu Samba (clan Yandu di Kongo de Kinsele), mère Ntalula, clan Ntumba Mvemba, village Boko, hameau Kibwense.

Il déclare :

— Mposa Thomas est mon ancien. C'est lui qui a enterré mes parents. Je n'ai jamais vu les gens de Mvwila venir enterrer les morts de ma famille. L'inverse est aussi vrai : les gens de Mvwila ne m'appellent jamais quand ils ont des morts. Pourquoi alors veut-on me rattacher à eux ? Je maintiens que je suis de Boko où j'ai les tombes de mes ancêtres.

Q.— Vous aviez pourtant déclaré aux juges lors des débats du jugement n° 8 P.V.A. vol. 100 du 15 novembre 1957 du tribunal du secteur Ngufu, vous aviez déclaré être effectivement du clan Ntumba Mvemba de Mvwila ?

R.— ...

Intervient SAMBA Augustin, fils de NUNI Abraham, qui déclare :

— Mon père est tombé trois fois du palmier. Ce qui l'a rendu malade et a troublé sa raison. D'ailleurs, peu après les dépositions de mon père, les juges avaient supprimé son témoignage.

(Note : le comparant fait le geste de barrer au crayon).

Q.— Qui avait barré (supprimé) son témoignage ?

R.— Non, je veux dire qu'ils avaient dit qu'ils ne tenaient pas compte de ce témoignage.

Q.— Qui avait dit « Qu'on ne tenait pas compte de ce témoignage » ?

R.— ...

Q.— Donc il faut dire que c'est vous qui avez supprimé cela ?

R.— Oui, c'est exact.

Comparet alors MPOSA Thomas qui déclare :

— SAMBA Augustin s'est trompé. J'étais présent lors de l'interrogatoire de NUNI Abraham par les juges. Nuni avait répondu qu'il est du clan Ntumba Mvemba de Boko. Il est vrai que Nuni est tombé trois fois du palmier, mais ce jour-là il n'était pas malade et se sentait bien.

(Note : Dans la suite de la lecture du jugement, le tribunal rencontre un passage à la page 16 où il est dit qu'effectivement on ne voulait pas tenir compte des déclarations données par NUNI Abraham, celui-ci étant tombé trois fois du palmier et perdant un peu ses facultés mentales. Le tribunal confond alors MPOSA Thomas pour sa déclaration mensongère à ce sujet).

Le nommé MAWUNGU Jean, père Niemba Aaron (clan Nsala Nkanga Kalunga de Kingudi), mère Mbamba, clan Ntumba Mvemba de Boko (lignée Mpolo), village Kinsambamba, demande la parole et déclare qu'il conteste le second passage du

témoignage de Nzinga Nzele (MAFWALA Lazare) en ce qui concerne Ntumba Nkanga. Le tribunal lui répond qu'il pourra faire sa déposition à l'audience suivante.

AUDIENCE DU 6 OCTOBRE 1959

Le tribunal s'est réuni à Boko dans la même composition qu'à l'audience du 5 octobre 1959. Les parties sont présentes.

Comparaît MAWUNGU Jean qui déclare :

— MAFWALA Lazare a menti quand il a déclaré que Ntumba Nkanga a été enfantée par le clan Nzinga Nzele. Voici ce que je sais : son oncle Na Masisa l'a apportée à Na Mabunda, oncle de la lignée Mpolo. Na Masisa devenu malade est allé au clan Mankunku ; c'est là que Ntumba Nkanga est mariée à Na Bamba di Mayala par Na Nzanza et Na Nsiololo du clan Ntumba Mvemba de Kingo qui ont reçu l'argent et par Na Mabunda qui a reçu la poule et le vin de palme. De cette union sont nés Ma Nlandu et Na Mabundu. Ma Nlandu s'est mariée avec Na Mbisi Bula du clan Viti Nimi de Nsangi et a enfanté Na Nsangu, Na Ngelesi, Na Nkinsi.

Comparaît alors LUKUSU Simon qui tout en acquiesçant à la déclaration de MAWUNGU déclare :

— Kimwanga James comme Dikoko Isaac ont prétendu qu'ils étaient ensemble. C'est pourquoi Dikoko a voulu faire entrer Na Mbemba dans les Nambu.

NSONSU Louis

Comparaît NSAKU François, père Suala Antoine (clan Nzinga de Kilembo), mère Kimbembi Charlotte, clan Nkenzia Nzinga, village Ndemba, hameau Ndemba.

Il prête serment et déclare :

— Voici la généalogie de NSONSU Louis : Na Mawunga ma Nkay est mon ancêtre. Son successeur Kiyangi Pierre, mon ancien m'a tout dit. Ma Mawangu Ma Kumbua s'est mariée avec Na Lengi du clan Nlasi Ngandu de Nkoko qui avait déjà une autre femme et a enfanté Na Kaka Singa et Ma Leka. Ma Mawangu accusée d'avoir ensorcelé son mari, a été chassée de Nkoko et est revenue à Ndemba avec ses deux enfants. Ayant ensorcelé encore un frère du clan, Ma Mawangu a été chassée de Ndemba et est retournée à Nkoko accompagnée de ses deux enfants qui s'y sont dispersés et à ce jour nous ne savons pas où ils se trouvent. Ces enfants se connaissaient avec les enfants de l'autre femme de Na Lengi. Demandez à Ntosa Nyandu de me dire où sont ces enfants, les a-t-il perdus ou les a-t-il fait entrer dans son clan.

Q.— Depuis quand le savez-vous ?

R.— C'est depuis 1957 que je le sais.

Q.— Lorsqu'il y a des morts à Boko, venez-vous pour l'enterrement ?

R.— Mon ancien Na Mayabu venait pour toutes les fêtes et enterrements des Nambu. Personnellement, je suis seulement venu à la fête donnée par feu Mayabu qui était du même clan.

Q.— Invitez-vous NSONSU Louis aux enterrements qui ont lieu à Ndemba ?

R.— Non, je ne l'ai jamais vu, peut-être ses anciens.

Comparaissent NSONSU Louis et MFUNDU Philippe qui déclarent :

— Nous contestons la déclaration de NSAKU François. Nous nous connaissons parce que Na Mayabu était esclave à Kilemfu et Na Lubasa, notre ancien, était aussi né à Kilemfu. C'est ainsi que les deux se sont connus.

Le nommé MFUNDU Philippe est fâché contre MANTIMA Paul qu'il traite de « kilawu » ou fou. Le tribunal lui propose le paiement d'une amende de cent francs pour irrespect au tribunal. Il accepte et paie. La quittance n° 1568391/C du 6 octobre 1959 lui est délivrée.

BAMBA André, KIFULU Antoine et NTABULA

Comparent MAGEMA Joseph, frère de LEMBA Isidore qui déclare après serment :

— Avant de parler, je veux d'abord la présence du clan Lemfu di Tana (ou Nkuwu Nsenga).

Le tribunal rappelle Dikoko Joseph et NZEZA Emmanuel qui comparaissent tous les deux. MAGEMA Joseph déclare alors :

— Je sais que Ma Banona a épousé un homme du clan Lemfu di Tana et que ses enfants sont nés de cette union, mais je ne sais rien de plus sur la suite. Je sais que BAMBA André, KIFULU Antoine et NTABULA sont de mon clan parce qu'en voulant épouser une femme, Lemfu di Tana m'a dit (qu'elle était de) mon clan, mais j'ai quand même épousé ma femme. Tout ce que je sais maintenant c'est que je suis gendre des gens de Boko. Mais BAMBA, KIFULU et NTABULA qu'on m'a indiqués comme étant de mon clan ne l'acceptent pas. « Kinkutu mu nitu ya ki yâ » (L'habit brûle sur le corps).

Recomparaissent Dikoko Joseph et NZEZA Emmanuel du clan Nkuwu Nsungu ou Lemfu di Tana qui déclarent :

— Na Nsengo Nkama est notre ancêtre, Ma Banona aussi. Voici comment : Na Nkulu Nzombo a épousé une femme du clan Nkenzi Nzinga de Kinkunki Ma Nsenga, nièce de Na Nkunku ki Mpangu. Deux enfants sont nés : Na Nsengo Nkama et Ma Bikosa. Na Nsengo Nkama est revenu au clan. Ma Bikosa a épousé un homme du clan Kyangala Na Nsundi du village Kinsengo et dont sont issus Na Ntabula et Na Ndimba, mais pas Na Bamba et Na Kifulu.

Q.— Confirmez-vous le témoignage de MAGEMA Joseph ?

R.— Non, je ne saurais confirmer ou infirmer le témoignage de MAGEMA Joseph. Na Mposa veut avoir le « voka » de Kinsengo et vient y enterrer les gens décédés chez lui en affirmant que Ma Buana est son ancêtre.

Lecture témoignages du jugement a quo

Le tribunal passe alors à la lecture des témoignages donnés devant le tribunal de secteur lors des débats du jugement n° 8 P.V.A. vol. 100 R.R. 887 du 15 novembre

1957 du tribunal de secteur Ngufu.

1) NSAKU François conteste son premier témoignage et déclare :

— J'ai seulement dit que Mawungu Ma Nkayi et Pierre Kiyangi sont de mon clan. Mais pas aux Nambu comme ils le prétendent. Je confirme mon témoignage de la présente instance.

2) NUNI Abraham – Son témoignage donné devant le tribunal de secteur fait ressortir :

a) qu'il est de Kintumba et qu'il a fait entrer les ancêtres de Mposa Thomas à Boko ;

b) qu'il est de Kintumba de Mvuila et que NGELESI Pierre est de Kinkawa.

Q.— C'est bien là votre déclaration ?

R.— Oui, je l'ai dit devant le secteur.

Interviennent NTALULA Louise et NKULA Marie, nièces de NUNI Abraham qui déclarent :

— Les Ntumba Mvemba (lignées Zinga, Mpolo et Ntumba) ont fait les malins. Pendant que Nuni était malade et la nuit, ils ont envoyé un garçon avec du papier pour faire écrire par NUNI ses ancêtres. Nous ne savons rien de Mvuila. Lorsque nous avons des morts, les gens de Mvuila ne viennent jamais pour l'enterrement et vice-versa.

Intervient alors LUKUSU Simon qui proteste contre les déclarations de NTALULA Louise et NKULA Marie. Il remet au tribunal la lettre écrite par NUNI Abraham et qui contient ses déclarations (voir copie au dossier, pièce n°...).

Lecture de cette lettre est donnée aux parties.

Interrogé sur l'origine de la lettre, NUNI Abraham reconnaît l'avoir écrite de sa main, mais ne parvient pas à réfuter son contenu.

Q.— à NTABULA et NKULA : Vous avez entendu le contenu de la lettre, est-ce du mensonge ?

R.— Non.

Q.— Que répondez-vous alors ?

R.— Nous maintenons n'avoir aucun lien de parenté avec les gens de Mvuila.

Débats

Le tribunal pose alors la question aux parties pour savoir l'itinéraire suivi par les juges experts envoyés par le tribunal de secteur en 1957. Il demande si les juges experts ont parcouru le terrain car il ne trouve aucune mention sur ce sujet dans le P.V.A.

Suit alors un échange de vue entre les parties et tous se mettent d'accord pour dire que les juges experts envoyés en 1957 par le secteur sont entrés dans les « mavoka » (12) et parcouru le terrain. Mais qu'ils n'ont rien écrit ce concernant, ni dans le rapport d'expertise ni dans le P.V.A.

(12) Pluriel de voka.

QUESTION CLANIQUE

Le nommé DIKOKO Isaac demande la parole et fait connaître au tribunal son désir d'être entendu sur Na MBEMBA pour répondre à LUKUSU Simon.

DISU NSANGU Percy demande la parole et déclare :

— Lors des audiences au secteur, ils ont cité toutes sortes de généalogies mensongères et d'origines injurieuses ; quand à nous on s'est retenu de parler, mais ne pourra-t-on maintenant leur répondre ?

Le juge A. RYCKMANS répond que tous les renseignements concernant les généalogies et les origines ont déjà été donnés, actés au P.V.A., et satisfont le tribunal ; qu'en conséquence il n'y a aucune utilité à ce qu'on y revienne. Il fait alors une parabole : les deux parties ont chacune tiré leur antilope, faut-il encore décharger des fusils sur un gibier déjà mort ? Si le tribunal voyait qu'une des deux antilopes vivaient encore, il ferait encore tirer, mais il constate qu'elles sont bien mortes toutes les deux.

Ce qui signifie : l'essentiel des témoignages est largement suffisant pour informer le tribunal sur le plan des témoignages ; il importe de passer maintenant aux éléments qui peuvent être recueillis sur le terrain.

En terminant l'audience, le tribunal demande aux parties de répondre le lendemain si elles sont disposées à commencer l'expertise sur le terrain ou si elles ont d'autres éléments à faire valoir.

AUDIENCE DU 7 OCTOBRE 1959

Le tribunal s'est réuni en audience publique à Boko, le 7 octobre 1959, dans la même composition qu'à l'audience précédente.

Les parties sont présentes ainsi que les membres de leur clan.

Le tribunal invite les parties à faire connaître leur réponse à la question posée la veille.

Comparaît NGABU Dominique, assisté de Mayabu Emmanuel, et qui déclare :

— Nous voulons aller aux Mavoka pour l'expertise du terrain et ensuite vous pourrez juger. Si quelqu'un d'entre nous a autre chose, il pourra accuser à part.

QUESTION CLANIQUE

Comparaît MPOSA Thomas, assisté de Dikoko Isaac, et qui déclare :

— Je marque mon accord à ce que vient de dire NGABU Dominique, mais je voudrais que Dikoko Isaac et NGELESI Pierre disent d'abord ce qu'ils ont à dire et pour lequel ils ont demandé la parole.

Le tribunal répond que cela ne présente pas d'utilité pour le moment, mais que comme les intéressés insistent, ils est disposé à les entendre.

Comparaît alors NGELESI Pierre qui déclare :

— On a prétendu que mes ancêtres sont venus de Kimanguna, ainsi :

1) MAYABU dit : Na Mpemba Nsaki de Kimanguna est venu faire du commerce.

Devenu riche et voulant avoir des héritiers il est retourné à Kimanguna chercher MA MFUNSI (Ndona) et l'a amenée à Boko.

- 2) NGABU Dominique dit : l'ancêtre de Ngelesi Pierre est Ma Nlefwa venu de Kinkawu pour faire du commerce et qui, devenu riche, et voulant avoir des héritiers, est retourné à Kinkawu chercher Ma Mfunsi qu'on a mariée au clan Nlasa Ngandu. C'est ainsi qu'elle est entrée à Boko.
- 3) Le témoin Nungwa ou Makengele a dit : Une femme venue de Boko, Ma Fukwa, a épousé un homme du clan Nlasa Ngandu, Na Mbondo, et a enfanté Ma Malewu, Ma Nludi et Mabiku.

Je constate que les déclarations des trois (Mayabu, Ngabu et Nungwa) diffèrent et je demande à qui dois-je répondre ?

Le tribunal répond qu'il demande à chacun des trois de répondre à vos objections en ce qui le concerne.

Comparaît NGABU Dominique qui déclare :

— Je confirme ce que j'ai dit : Ngelesi Pierre vient de Kinkawu. Son ancêtre est Na Nlefwa.

Comparaît MAYABU Emmanuel qui déclare :

— Kimanguna et Kinkawu, c'est la même chose. Ma Mfunsi et Na Nlefwa sont des ancêtres de Ngelesi Pierre. Même si je me suis trompé sur les noms, Makengele qui est le frère clanique de Ngelesi Pierre est ici présent.

Comparaît MAKENGELE Adolphe qui déclare :

— C'est Na Lemba de Nkoko (il s'agit de l'ancien Lemba) qui a épousé Ma Ngiengi, fille de Na Nsungu. Ses enfants : Ma Kimanga, Na Mbemba, Na Miangu et Ma Mfunsi.

Ma Kimanga a épousé Na Diabungudi du village Kongo, clan Ntudi Tudika et a enfanté Ma Diensi, Na Mayukula.

Le tribunal demande le témoignage des gens de Nkoko pour vérifier la déclaration de Makengele. Le nommé Kindanda Paul lui est présenté par Ngelesi Pierre.

Comparaît alors KINDANDA Paul, père Lemba du clan Nlasa Ngandu, du village Nkoko, mère Kindendo, clan Nsinga Lukembo, village Kimpudi, hameau Kimpudi, qui déclare sous foi du serment :

— Mon père Lemba a épousé deux femmes Ma Kinkendo et Ma Zyaku. Il est le seul Lemba de Nkoko et je suis son seul enfant.

Comparaît NGELESI Pierre qui déclare :

— J'ai expliqué mes généalogies lors des débats du jugement a quo et on les a actées également dans les attendus, mais puisque j'entends souvent parler de Na Nlefwa ou Ma Mfunsi qu'on prétend être venus de Kimanguna pour entrer à Boko et dont je serais le descendant, je vais vous expliquer comment ils sont (arrivés) et leur rapport avec moi :

Ma Bengwa ma Nzinga a épousé Na Mfwa du clan Nlasi Ngandu et a engendré Na Nlefwu et Ma Makaya. Ma Makaya a épousé Na Ndofunzu Kimfuta du clan Mpansu Nsaku de Bombi et a engendré Ma Mfunzi Maleka et Na Kimfuta II. Ma Mfunzi Maleka a épousé Na Manzala du clan Mvula Nene de Kavwaya et a engendré Ma Lubula dont je descends et qui est en vie, Ma Nsenga qui est éteinte. Ma Ntungi dont descend Ma Mundedi encore en vie.

Je voudrais maintenant que vous appeliez Mabobo Salomon qui va vous dire ce qu'il connaît sur Mafwala Lazare et Makengele, concernant cette affaire de Ma Mpemba et Ma Nlefwu.

Le tribunal entend MABOBO Salomon qui déclare :

— Les deux témoins Mafwala et Makengele ont fait des réunions avec le groupe de Kinsumba Samuel pour arranger les arbres généalogiques de telle sorte de Ngelesi Pierre soit rattaché à Kimanguna.

Le tribunal répond qu'il prend acte de cette déclaration.

Nous entendons ensuite DISU-NSUNGU Percy qui déclare :

— Cette affirmation selon laquelle nous sommes de Kimanguna (Kinkawu) a commencé dans les circonstances que voici :

Lorsqu'il y avait des « mondo » (litige foncier ou clanique) à Kinkawu, on a demandé à Na Disweni d'aller prendre Na Lemba. Avant même d'en aviser le clan, Na Dimwenu avait refusé. C'est ainsi que le chef Disu Pierre qui avait connu l'affaire, avait écrit une lettre aux autorités du secteur qui examinaient ce litige, leur demandant d'envoyer les gens de Kinkawu à Boko. On les attendait mais ils ne sont pas venus. Alors Kinsumba et son groupe qui avaient appris la nouvelle, ont commencé à dire que notre souche se trouve à Kinkawu.

NGLESI Pierre demande encore la parole pour faire des déclarations, mais DISU-NSUNGU Percy l'en empêche en disant qu'il croit avoir écarté la confusion qui existait autour de « l'affaire Kinkawu ou Kimanguna ».

DIKOKO Isaac demande ensuite la parole et déclare :

— Je demande au tribunal d'entendre un témoin de Kingo parce que MAWUNGU Jean a déclaré que Ma Mbemba venait de Kingo. Je conteste donc son témoignage sur le passage qui parle de Ma Mbemba Nsungu et Na Mabundu Ma Nsungu. Je veux dire ce qu'il en est, mais MAWUNGU Jean peut-il me dire le frère et la mère de Ma Mbemba ? Voici ce qu'il en est : Ma Mbemba Nsungu, leur mère est Makwimba et leur père un membre du clan Nzinga. Ma Nseki est la mère de Makwimba.

Le tribunal répond qu'il prend acte de sa déclaration.

LECTURE DE L'ACCUSATION

Le tribunal donne ensuite aux parties la lecture de l'accusation telle qu'elle a été formulée devant le tribunal de secteur de Ngufu lors des débats du jugement n° 8 R.R. 887 du 15 novembre 1957 et qui peut se résumer comme suit :

1) DOMBI Louis c/Kimbangala David et Mposa Thomas

- Kimbangala classe mes « baleke » au « voka » Kiborna. Il a mis limite à Bingela.
- Mposa et Kimbangala s'approprient les « voka » Kimpolo, Kintumba et Kizinga.

2) NGABU Dominique c/Mposa Thomas et Kimbangala David

Les « voka » et les étangs étaient à Zinga mais il n'y avait personne pour y travailler. Tous ont reconnu Zinga comme propriétaire de ces « voka » et étangs. Mposa et Kimbangala les ont seulement gardés et doivent les remettre. Mposa est né à Kifwa, s'est installé d'abord à Nkondo et le chef Nsyesyé l'a autorisé à bâtir sa maison sur le terrain de « Mwana Mbuta » (Zinga) ou « voka » Makukwa qu'il a appelé Kibwense.

3) KIMWANGA James contre Dikoko Isaac

Exposé de la généalogie de Dikoko Isaac, frère clanique de Kimwanga James. La séparation des deux a eu lieu lors de l'affaire du vol des noix de palme de Nzala-Matoko.

4) Accusation de NDOMBI Louis c/Mposa Thomas et Kimbangala David

Kimbangala David a introduit le guérisseur Compino dans le village lequel a enterré des fétiches à la source où se lavent les gens du village. Na Kibulu, pris de colère, a intercepté Kimbangala. Mais Mposa a voulu expliquer d'autres affaires et revendiquer la terre de Kimpolo.

5) NDAKA Aaron c/ NSONSU Louis

Palabre au « voka » Nkondo pour cinq « nsafu » plantés par MASUMUNA Paul de Kinambu. Le « voka » Nkondo est à Ntumba, mais il y a des « nsafu » de Nambu.

6) Accusation de NGABU Dominique c/Mposa Thomas

Mposa avait donné du vin de palme à Na Nsyesyé qui lui a indiqué un emplacement à construire. Mposa prétend qu'il a acheté la terre. Na Ndombi et Na Kibula ont reproché à Nsyesyé d'avoir donné la terre à Mposa. Mais Nsyesyé a expliqué qu'il a simplement indiqué un emplacement pour construire. Mposa a continué à revendiquer la terre et on a fixé une limite que Matula n'a pas voulu respecter ; d'où son emprisonnement à Madimba par M. Lekeux. NTANGU Emmanuel du clan de Matula ayant construit une maison à cet emplacement, Mposa a fait des manœuvres pour le faire recruter comme soldat de la F.P. (13) Mposa a hérité tout de Matula : « voka », étangs, arbres fruitiers, etc. Mposa a creusé une fosse d'aisance à l'endroit de la tombe de l'enfant de Matula. À l'étang Ntempa, NTOTILA de Nambu (Mposa) avait chassé et dévêtu les enfants de Zinga. Ntotila avait été condamné par le chef Nsyesyé à payer une chèvre que nous avons reçue.

(13) F.P. = Force Publique, c'est-à-dire l'armée organisée au Congo Belge pour le maintien de l'ordre et la défense extérieure ; la F.P. est devenue l'A.N.C. (Armée Nationale Congolaise).

Le tribunal demande :

— Maintenant qui a les étangs ?

R.— C'est Mposa Thomas qui a les étangs.

Q.— Qui y pêche ?

R.— Pour le moment Mposa Thomas n'interdit plus aux autres d'y pêcher, nous pouvons maintenant y pêcher tous.

Le tribunal décide de reporter la suite des débats au lendemain.

AUDIENCE DU JEUDI 8 OCTOBRE 1959

Le tribunal s'est réuni à nouveau à Boko dans la même composition qu'à l'audience précédente.

Les parties sont présentes, soit pour Zinga ki Mpansu, Ntumba Mpansu, Mpolo Mpansu : KINSUMBA Samuel, MAYABU Emmanuel, NGABU Dominique, LUKUSU Simon et MATA Jean ; (et) pour Nambu et Disi : MPOSA Thomas, NGELESI Pierre, DIKOKO Isaac, MABIDI Simon et NSONSU Louis.

Examen jugement a quo

Le juge assesseur André RYCKMANS donne lecture de la réplique de MPOSA Thomas (Nambu) à Zinga Kimpansu (NGABU Dominique) et qui contient une explication des circonstances dans lesquelles MPOSA apporta du vin au chef Nsyesye, la réunion par le chef Nsyesye des membres du clan et l'indication des limites du terrain de Kibwense (voir pages 114 et 115 des débats jugement n° 8 R.R. 887 du 15 novembre 1957 du secteur Ngufu). MPUDI, NTIAMA et NKELO confirment leur témoignage. NTIAMA est formel et déclare n'avoir pas (été) présent lors de la fixation de limites par le chef NSYESYE. Suit également la lecture de l'interrogatoire des personnes citées dans le petit papier de MPOSA Thomas écrit en 1915, la réponse à l'affaire des étangs, (des) « Nkamba », arbres fruitiers et (des) limites du terrain Kibwense. Enfin, MPOSA cite comme témoins les juges Lenga Gaëtan, Makaku, Sita Xavier, Batu Sébastien et les voisins Ngonda Daniel et Na Dikoko de Kilemfu.

Lecture est donnée ensuite des dernières questions posées à Kinsumba Samuel, Ngabu Dominique, Mayabu Emmanuel et Ndaka Aaron sur les anciennes tombes et dont il résulte que :

- 1) La tombe de leur ancêtre Na Nkoni se trouve à Mbansa.
- 2) Mpolo a donné la reine, Ntumba a donné le chef Nkoni dont le successeur est Na Mbemba-Ntu-Tuka.

Le tribunal donne également lecture des « attendus » du jugement n° 8 R.R. 887 du 15 novembre 1957 du secteur Ngufu.

NGELESPI Pierre conteste le dernier attendu où il est fait état des aveux de Ngelesi Pierre sur l'affaire de Kimanguna et où il reconnaissait qu'un homme de son clan (est) allé faire du commerce à Kimanguna, il y fut arrêté et relâché après avoir été bien

traité, qu'un autre vint chercher de la poudre à Boko auprès de Disu Pierre en apportant une chèvre qui fut partagée par tous les membres du clan de Boko. Il faut noter que la phrase : « Muntu yu wayisa Na Nketa ku Ndontoni Bitolo, wanata nkombo, mu kuisa baka nzongo mi tiya, yuna wagana nsamu ki Boko » a été ajoutée sur la page du jugement qui contient les attendus. Il rectifie son exposé comme suit : Na Dikoko était allé vendre des verres et des cloches (14) à Kimanguna dans le hameau Kinkambala où il a été pris. Ceux de Kimanguna l'ont reconnu et il est revenu à Boko après avoir reçu des cadeaux.

Bitolo Makabi ont fait eux aussi du commerce et ont vu qu'à Kimanguna il y avait des Ntumba Mvemba. Na Nketa de Kimanguna est venu avec une chèvre chez Bitolo pour demander de la poudre. Comme Bitolo n'en avait pas, il est allé à son tour demander à Pierre Disu. Les autres Ntumba Mvemba de Boko n'étaient pas contents.

Q.— D'où viennent les Ntumba Mvemba de Kimanguna ?

R.— Ils viennent de Boko.

Q.— Quelle lignée de Boko ?

R.— De la lignée Ntumba Mpansu.

Le tribunal répond à Ngelesi Pierre qu'il prend acte de sa déclaration et demande si personne d'autre n'a encore une déclaration à faire.

Comparaît NDOMBE Pierre qui déclare :

J'ai suivi les exposés qui viennent d'être faits mais tous mes témoins n'y sont pas cités.

Le tribunal lui répond que s'il y a encore des témoins que les parties veulent faire entendre, elles pourront bien le faire dans la suite des débats, après l'expertise.

EXPERTISE SUR LE TERRAIN

Note : Pour comprendre, ce qui va suivre :

- 1) « la route » signifie le chemin de terre traversant le village de Boko de part en part dans l'axe nord-sud ;
- 2) « la R.I.G. (15) Léo-Matadi » signifie l'actuelle route asphaltée plus ou moins parallèle à « la route » depuis la Wungu jusqu'à la bifurcation actuelle de Ngufu ;
- 3) « l'ancienne R.I.G. » épouse la tracé de l'ancien chemin de fer (1894-1927).

I. Limite avec ZINGA

A. Portion ouest de la route (1°)

Le tribunal accompagné des parties et d'une foule évaluée à trois cents personnes (hommes, femmes et enfants) quitte le lieu habituel des audiences situé près de la chapelle catholique et suit, dans la direction sud-nord, la route de Boko qui passe par

(14) Il semble bien qu'il s'agisse de cloches pour accrocher au cou des chèvres et de kopo, tasse ou verre.

(15) Route d'intérêt général. Ici de Léopoldville (Kinshasa) à Matadi. R.I.L. : route d'intérêt local.

les maisons de MPOSA et Kinsumba Samuel.

- 1) Un peu après la maison de MPUDI et le sentier qui rejoint la R.I.G. Léo-Matadi, le tribunal se fait indiquer le « voka » de Kintumba situé à droite de la route sur une distance d'environ cent mètres.
- 2) Un peu plus bas, nous arrivons à l'endroit de la route caractérisée par la présence de beaucoup de sable. À l'ouest de la route, sur le talus, MPOSA Thomas nous indique un stick desséché et qui représente un piquet planté par le secteur pour matérialiser la limite du jugement dont révision. Kinsumba rétorque que ce piquet a été placé en leur absence. Mposa Thomas explique qu'à l'endroit du piquet se trouvait jadis un « mbota » (16) planté du temps du chef Nsyesyé qui formait la limite du « voka » de Kintumba.
- 3) À l'est de la route et à environ vingt-cinq mètres au nord du piquet, MPOSA Thomas nous montre un autre arbre « mbota » qu'il dit avoir été planté par Na Mfwengi lors de la fixation de limite avec le chef Nsyesyé.

Q.— à MPOSA : Pourquoi ce coin de l'arbre « mbota » au piquet ?

R.— Ce coin existe depuis le temps des anciens.

Q.— Avez-vous déjà vu un cas semblable, où une limite s'arrête à une route et reprend vingt-cinq mètres plus haut, du temps des anciens ?

R.— ...

Q.— à MAYABU Emmanuel : Avez-vous des explications à fournir quant à cette limite ?

R.— Nous n'en savons rien.

- 4) Le tribunal continue sur la route, passe l'endroit où aboutit le sentier qui conduit à la maison de Kimbangala David et à la R.I.G. Léo-Matadi et arrive à l'emplacement de deux cimetières, l'un à l'ouest de la route et appartenant aux Zinga, Ntumba et Mpolo et l'autre à l'est appartenant aux Nambu. Les deux parties invitent le tribunal à s'arrêter pour expliquer leur affaire.

MPOSA Thomas : En 1959 pour faire des tombes en ciment, ils ont coupé des palmiers sans me demander l'autorisation.

LUKUSU Simon : par jugement du tribunal de secteur en 1957, la lignée Mpolo a reçu cette partie gauche (est) de la route où se trouve le cimetière de Mposa Thomas et le même jugement a interdit à Mposa d'y enterrer encore des morts. En 1958, ils ont enterré MUNSANGULA et nous n'avons pas accusé.

Q.— À Mposa : Que répondez-vous ?

R.— C'est exact, j'ai enterré un mort en 1958 après le jugement du secteur.

(Voir page... suite de « limite avec Zinga, portion ouest » (17).

(16) Ou encore boto, kiboto (pluriel biboto) ou encore bota ou lubòta (pluriel mbota). Arbre à bois

(17) Ici voir page 322.

B. Limite avec ZINGA et MPOLO portion est de la route (1°)

5) Le tribunal continue sa marche sur la route et arrive à la maison de Mposa Thomas. Nous prenons en direction de l'est un sentier qui se trouve derrière la maison et arrivons au « voka » Mbansa-Mbi situé à environ cent cinquante mètres derrière la maison de Mposa Thomas. Les parties exposent :

A. MPOSA Thomas : Ce « voka » s'appelle « Mbansa-Mbi » et comme vous le constatez par la présence des palmiers et autres arbres, on a habité ici. Dans le temps, Madila Philippe fit un champ ici alors qu'il ne le pouvait pas. Il en résulta une palabre avec Makunsa qui tous deux habitaient à Kibwense.

Q.— Où est le « voka » de Kimpolo ?

R.— Là, derrière l'arbre « kingela » (18). Mais (à) ce moment, il n'y avait personne, (de) même qu'à Mbansa-Mbi.

Q.— A-t-on planté ce « kingela » ou a-t-il poussé de lui-même ?

R.— MPOSA : on l'a planté.

BAMBA André et KIMBANGALA David : le « kingela » n'a pas été planté, il a poussé de lui-même.

B. MATA Jean : En 1915, j'étais à Matadi et au retour j'ai trouvé que Makunsa et Na Kibula habitaient ici et formaient tout un village. Na Ndoki-Muini habitait aussi ici. Cet emplacement s'appelait toujours « Mbansa-Mbi » et Kimpolo est là tout près. Na Diwingi et Mabwongo ont aussi habité ici. J'ai aussi construit ma maison ici. Mandingi et Mazimbi sont nés ici. Je n'ai donné ma terre à personne. J'y ai habité avec mes enfants. Il y avait une palabre entre Na Makunsa et Makikwaku pour un champ, mais qui n'avait pas été tranchée par les sages ou le conseil de famille. Dans la suite, nous avons quitté cet emplacement pour aller habiter à Makukwa.

Q.— à MPOSA Thomas : Depuis lors faites-vous des champs ici ?

R.— Non.

Q.— Les juges experts envoyés par le secteur sont-ils arrivés ici ?

R.— Oui. Ils ont suivi la limite fixée par M. MERCIER.

Q.— Donc M. Mercier a vu ce « kingela » ?

R.— Non, c'est le chef Sita Xavier qui l'a vu. M. MERCIER était resté près de la route.

Q.— En ce moment qui habitait là ?

R.— Na Makunsa et Na Kibula.

Q.— La palabre existait avec Matula (Zinga), pourquoi les juges devaient-ils arriver jusqu'ici sur les terres de Mpolo ?

R.— Nous leur avons demandé de voir toutes les limites et finir toutes les palabres

(18) Grand arbre (*Ricinodendron africanum*).

possibles.

Q.— Pourquoi le jugement de M. Mercier n'en parle-t-il pas ?

R.— Je ne sais pas.

C. à MATA Jean

Q.— Quel rapport de parenté y a-t-il entre Kikwaku et vous ?

R.— Kikwaku est une étrangère au clan Numba Mvemba de Boko.

Q.— À votre retour de Matadi en 1915 où se trouvait le village ?

R.— Je les ai trouvés ici dans le « voka » où nous nous trouvons.

Q.— Où se trouvait le cimetière ?

R.— Le cimetière se trouvait derrière le « mungela » (19).

D. NUNI Abraham déclare :

— Ma maison était ici. Voici un avocatier planté par ma fille ici présente.

Le tribunal revient sur ses pas jusqu'à la maison de Mposa Thomas et demande aux parties le nom de l'emplacement où se trouve la maison de Mposa Thomas.

R.— MPOSA : Kibwense.

R.— NGABU : Makukwa.

Après-midi

Le tribunal se fait indiquer l'emplacement où se trouvait la maison de MATULA Samuel, emplacement situé à côté de la maison de MPOSA Thomas.

1) NAGU Dominique et MAYABU Emmanuel exposent :

— Voici la maison de Matula, la souche du « nkamba », l'enclos fait par Matula et les arbres fruitiers (avocatiers) plantés par lui. Tout ceci est de « voka » de Makukwa. Mposa Thomas a avancé la limite en construisant son enclos, et cela pour prendre les arbres fruitiers plantés par Matula Samuel.

2) MPOSA Thomas répond :

— C'est vrai, j'ai avancé la limite après la mort de Matula au moment où j'ai fait l'enclos des cochons sans aucune intention méchante. En ce qui concerne les arbres fruitiers, j'ai les miens et Matula a les siens.

Je signale que les arbres ont précédé l'enclos.

Le tribunal se fait ensuite montrer la tombe de l'enfant de Matula qui se trouve à environ quatre mètres du w.c. de Mposa Thomas.

Q.— à MPOSA : Où est la limite entre le « voka » Kibwense et Mbanza Mbi ?

R.— Depuis le bord de la forêt jusqu'au carrefour. Quand Bwense est venu il n'y avait personne.

(19) Grand arbre haut et droit dont on fait les tambours.

(Voir page... suite de : « limite avec Zinga et Mpolo, portion est » (20).

LIMITE AVEC ZINGA : Portion ouest de la route (2°)

Le tribunal traverse la route et prend le sentier en direction nord-ouest qui suit l'ancien chemin fait par M. Cambier. Nous longeons ce sentier et demandons aux parties le nom du bosquet que nous sommes en train de traverser :

R.— MPOSA : Kibwense.

R.— NGABU : Kimakukwa.

Nous continuons à marcher sur ce sentier et nous arrivons au bord de la R.I.G. Léo-Matadi que nous traversons. Plus loin de là-bas, près de l'ancienne R.I.G., les parties nous montrent un bosquet appelé Tuku.

Q.— Aux parties : C'est ici que se trouvaient les bananiers de Matula ?

R.— MPOSA : Oui, c'est bien ici.

R.— NGABU et MAYABU : Nous ne savons rien.

Q.— Où est la limite de M. Mercier ?

MPOSA Thomas désigne une droite, disant qu'elle aboutit à la Ntempa. MBAMBA André, parent de MPOSA, désigne une autre droite. Ces directions font un angle net avec « le chemin de M. Cambier ».

Nous revenons sur nos pas jusque sur la R.I.G. Léo-Matadi et MPOSA Thomas montre un grand palmier situé à dix mètres d'un avocatier et d'un palmier incliné (voir croquis) et déclare :

— C'est la limite de M. Mercier.

Q.— Il y a donc trois limites : Ma Kikwaku, chef Nsyesyé et M. Mercier ?

R.— TONA Joseph : Il y avait une autre limite derrière la forêt Tuku.

R.— MPOSA : Non, M. Mercier n'avait pas changé la limite du chef Nsyesyé. C'est la même limite.

Le tribunal donne lecture des attendus du jugement du 2 octobre 1931 dont il résulte à l'attendu n° 8 que « le chef NSYESYÉ a donné à MATULA Samuel une terre qui, à l'examen du tribunal, avait paru insuffisante » et à l'attendu n° 9 dit : « pour donner satisfaction aux droits familiaux de MATULA, il y a lieu de lui attribuer une partie de forêt provenant de la terre de MPOSA. »

Q.— M. Mercier a donc modifié la limite du chef Nsyesyé, contrairement à ce que vous venez de dire ?

R.— ... Oui.

Q.— à MPOSA : Où est donc cette forêt ?

R.— Cette forêt, c'est Tuku.

Q.— à MAYABU : Où est la partie de la forêt remise à MATULA ?

R.— ...

Q.— Où se trouvaient les champs de bananiers de MATULA ?

R.— C'est de l'autre côté de la R.I.G. Nous ne savons pas où exactement.

Q.— à BAMBA André : Où se trouvait le troisième champ de bananiers de MATULA ?

R.— Je ne sais pas.

Q.— à MPOSA : Où se trouvait le troisième champ de bananiers de MATULA ?

R.— Les trois champs se trouvaient à Tuku.

Q.— Où sont les « mbota » plantés par le chef Nsyesyé ?

R.— ...

Q.— Où est la limite entre les « voka » Makukwa (Kibwense) et Tuku ?

R.— C'est la savane. Les juges du secteur ont suivi la même limite que celle de M. Cambier ; Kinsumba et Mayabu étaient présents.

Comparaît NGABU Dominique qui déclare :

— Je suis d'accord avec Mposa pour la limite entre les deux « voka » de Makukwa et Tuku, sauf en ce qui concerne le nom Kibwense. Les juges du secteur Ngufu ont vu les deux « voka ». Des difficultés ayant surgi, on a appelé KINSUMBA Samuel et MAYABU Emmanuel pour donner des éclaircissements, mais ceux-ci n'ont pas parcouru la limite avec les juges.

AUDIENCE DU VENDREDI 9 OCTOBRE 1959

LIMITE AVEC ZINGA : Portion ouest de la route (3°)

Le tribunal est composé comme à l'audience précédente et se trouve avec les parties sur la R.I.G. Léo-Matadi.

Comparaît MAYABU Emmanuel qui indique à l'est de la route Léo-Matadi près de la maison de Kimbangala David, un bananier dont il déclare être le reste du champ de bananiers de MATULA Samuel et en précisant que c'est le seul bananier qui reste de tout le champ où il y en avait pourtant beaucoup, mélangés à d'autres cultures.

Q.— Qui récolte ce bananier ?

R.— C'est MPOSA avec son groupe Kinambu.

Q.— Pourtant M. Mercier vous les avait rendus ?

R.— C'est la difficulté. MPOSA et son groupe mangent tout ce que MATULA a laissé.

Il s'ensuit une discussion entre MPOSA et son groupe et MAYABU Samuel.

Ndombe Pierre dit :

— Allez voir où est l'autre limite de Mposa, la limite avec Kintumba.

BAMBA André déclare alors :

— Ce bananier a été planté par moi. Les bananiers de MATULA se trouvaient à un

autre emplacement (mais il ne sait pas dire clairement où).

Quittant cet endroit, le tribunal accompagné des parties arrive de nouveau à la maison de MPOSA Thomas sur la route qui conduit chez Kinsumba Samuel et demande par où passe la limite.

MPOSA Thomas montre le « nkamba » qui constitue la limite fixée par le chef Nsyesyé ; à l'objection que ce « nkamba » n'a pas quarante ans, il signale qu'il existe aussi des « biboto ».

Q.— Avez-vous déjà parcouru cette limite ?

R.— Oui, je fais souvent la limite du chef Nsyesyé.

Q.— Du côté de « nkamba » existe-t-il des « mbota » sur la limite ?

R.— Non, il n'y en a pas du côté de « nkamba », de l'autre côté non plus.

Q.— Les juges du secteur ont-ils parcouru la limite du côté de l'est ?

R.— Non, moi-même non plus.

Comparaît NGELESI Pierre qui déclare :

— De l'autre côté de la route il n'y a pas de « mbota », mais il y a des « nkumbi » (21).

Comparaît TONA Joseph qui déclare :

— Il y a un « mbota » dans l'alignement « nkamba – grand palmier » et je peux le montrer au tribunal.

Le tribunal :

— Soit, allons voir, mais nous notons que Mposa ne s'en est aucunement souvenu.

Le tribunal reprend l'ancienne route de M. Cambier, puis suit TONA Joseph qui indique un « mbota » situé à environ deux mètres d'un autre « mbota » de même taille et probablement du même âge.

Q.— à TONA : L'avez-vous montré aux juges experts du secteur ?

R.— Oui.

Q.— Y en a-t-il d'autres ?

R.— Non, rien que cela. C'est le même alignement du « nkamba » en passant par ce « mbota » jusqu'au grand palmier au bord de la R.I.G. Léo-Matadi, (il) continue vers l'ouest jusqu'aux étangs sur l'ancienne R.I.G.

Q.— C'est donc par ce « mbota » que passe la limite de M. Mercier ?

R.— Oui, exactement.

Q.— M. Mercier avait donc vu ce « mbota » ?

R.— Oui, bien sûr.

Il s'ensuit une vive protestation de MAYABU Emmanuel et son groupe qui arguent que ce « mbota » comme le palmier et le « nkamba » ne constituent nullement la limite. Le « mbota » comme le « nkamba » a poussé spontanément. Ils arguent aussi

(21) Grand arbre employé comme poteau dans les maisons (Lanea Welwitshii).

que MPOSA n'a pas précisé lequel des deux « mbota » constitue limite.

DISU-NSANGU Percy demande alors la parole et déclare :

— Lorsque les juges experts envoyés par le secteur sont arrivés, on avait passé par ici. On avait montré le « nkamba » et le grand palmier mais pas le « mbota », parce que l'alignement était suffisamment clair.

Le tribunal demande alors de se faire montrer la « cour de KIMBANGALA David » où il y eut la discussion entre Kimbangala et Ma Nsunda.

Voir suite : « limite avec Zinga portion ouest de la route », page... (22).

LIMITE AVEC NTUMBA : Portion ouest de la route (1°)

KIMBANGALA David montre au tribunal l'emplacement où se trouvaient les champs et indique la limite au bord du « voka » Kintumba appartenant à la lignée Numba-Mpansu.

Q.— Donc vous avez une limite avec la lignée Ntumba ?

R.— Oui, le chef KINSUMBA Samuel connaît aussi cette limite.

Q.— Y avait-il aussi palabre avec la lignée Ntumba pour que KINSUMBA vienne montrer la limite ?

R.— Non, mais c'est la limite des anciens qu'il a précisée pour trancher la palabre des champs et du « nsafu ». C'est là qu'il avait mis NGANGA avec une perche pour montrer la limite.

Q.— Où est le « nsafu » ?

R.— Le voici.

(Note : il se trouve à environ dix mètres derrière la maison en blocs adobes appartenant à Kimbangala David).

Le tribunal invite NGANGA (à) se mettre avec une perche à l'emplacement où il était placé par KINSUMBA Samuel.

KIMBAGALA continue :

— C'est là la limite et Kinsumba lui-même l'avait reconnue.

Q.— Quelle décision avait-il donnée concernant les « nsafu » ?

R.— Kinsumba avait dit que ceux qui ont planté les « nsafu » peuvent les cueillir. Il avait calmé la palabre en insistant que nous sommes des frères claniques.

Q.— Selon la décision de KINSUMBA, qui avait raison et qui avait tort ?

R.— Kinsumba m'a dit de payer une chèvre parce que j'avais dit que je mettrai la limite aux « bingela » (23). Pour le « nsafu » il a reconnu qu'il était situé sur mon terrain.

Q.— à KINSUMBA Samuel : Qu'en est-il ?

(22) Ici page 333.

(23) Tige d'une fleur de palmier que l'on incise pour en tirer du vin de palme.

R.— Je n'ai pas touché une limite. J'ai simplement dit que celui qui a planté le « nsafu » devait le récolter. « Nki lukunsukila mbundu » (qui signifie : « Pourquoi m'en voulez-vous ? »).

Q.— Qu'en est-il de la limite « bingela » ?

R.— Je l'ai citée parce que j'étais fâché, mais les « bingela » constituaient une limite du temps des ancêtres.

KIFULU Antoine demande la parole et déclare que les ancêtres avaient placé la limite aux « bingela ». Il explique l'antiquité des « bingela », de la forge de Ngambi et parle des tombes Nambu (24) qui sont dans le « voka » de Kintumba. « Mais le chef Nsyesye a abandonné tout cela et a fixé la limite qui vient de vous être indiquée par Kimbangala David. »

Q.— Donc, il est bien établi maintenant que la limite du chef Nsyesye n'est pas une limite « des ancêtres » mais bien une limite pour arriver à un accord et ne plus se disputer ?

R.— Oui.

Intervient alors NDOMBE Pierre qui déclare :

— Nous avons toujours travaillé à cet emplacement. Nos femmes travaillent toujours ici.

KIMBANGALA David rétorque :

— C'est vrai. Ma Nsunda, mère de Ndombe, travaille ici. Mais c'est parce que notre esclave Madila avait épousé Ma Yungu qui est la mère de Ma Nsunda. En somme, les femmes qui ont travaillé ici sont nos parents par alliance ou par filiation.

NDOMBE Pierre réplique :

— Mon ancêtre Na NDOMBE Bikeketi travaillait aussi à cet emplacement.

KIFULU Antoine répond :

— Na Ndombe avait d'abord demandé l'autorisation à Na Madila pour y travailler.

Le tribunal suspend l'audience jusque dans l'après-midi.

(Voir suite limite avec Ntumba - Portion ouest, page... (25).

LIMITE AVEC ZINGA ET MPOLO : Portion est de la route (2°)

Après-midi vers 15 heures

Le tribunal se transporte au lieu du « nkamba » et invite les parties à parcourir avec lui la limite à l'est de la route.

Q.— à MPOSA : Il y a-t-il des « mbota » sur cette limite ?

(24) Nom d'une des lignées du litige. Le mot signifie aussi fétiches pour la chasse.

(25) Ici page 331.

R.— Je ne sais pas exactement, car je ne l'ai pas encore parcourue.

Q.— M. Mercier l'avait-il parcourue ?

R.— Oui.

Q.— Vous avez dit que vous avez parcouru la limite avec M. Mercier et maintenant vous dites vous-même ne pas l'avoir parcourue ?

R.— ...

Nous entrons dans la savane, dos contre la route et le « nkamba », et nous rencontrons :

- 1) Un cimetière appartenant à la lignée Zinga ki Mpansu et situé un peu à droite de la limite.
- 2) Un champ de manioc situé de part et d'autre de la limite.

Q.— aux parties : À qui appartient le terrain ?

R.— Le terrain m'appartient, mais le jugement du tribunal de secteur l'a donné à Mpolo. Si eux n'avaient pas demandé la révision, c'est nous qui l'aurions demandée. Nous revendiquons aussi ce terrain.

BAMBA André : Ce terrain nous appartenait d'abord, mais le secteur l'a donné à Mpolo. Nous respectons la décision du secteur.

- 3) Un vieux champ de 1956 fait par les Nambu.
- 4) L'arbre « fyolongo » (26) qui constitue limite d'après Mposa.
- 5) Un cimetière à gauche dans un bosquet avec un vieux « nsafu » à côté.

Q.— aux parties : À qui est ce cimetière ?

R.— BAMBA André : Ce cimetière ainsi que le « nsafu » sont à Nambu. Mais nous ne les utilisons plus depuis longtemps.

R.— KIMBANGALA : Non, notre cimetière se trouve à droite.

R.— MPOSA Thomas : Je ne sais rien.

- 6) L'arbre « nkumbi » qui constitue la limite selon Mposa Thomas ; il commence par dire qu'il fut choisi comme repère par M. Mercier. Nous lui demandons (de noter) qu'en 1931, cet arbre, s'il existait, devait avoir tout au plus deux centimètres de diamètre et ne pouvait servir de repère.
- 7) Un « zumbu » (bosquet) situé au nord et appelé « Kitadila » nous est indiqué. Il appartient à la lignée Zinga ki Mpansu.
- 8) Coupe-feu travaillé en commun par les parties.
- 9) Les étangs Mapopi et Mavualengi sur le ruisseau Wungu et près de la brousse Luseke sur laquelle se trouve le coupe-feu.

Q.— À qui appartiennent ces étangs ?

R.— MAYABU, KINSUMBA et NGABU : À Mpolo.

(26) *Fyolongo* : arbre à bois dur (*Vitex gillettii*).

R.— MPOSA et groupe NAMBU : À nous.

Suit une contestation entre les parties qui ne parviennent pas à se mettre d'accord, chacune s'attribuant ces étangs.

Q.— D'où vient le nom Mavualengi ?

R.— KINSUMBA : Na Nkedi avait élevé des canards à cet endroit et par analogie au tapage que font les canards en se levant, on a donné le nom de Mavualengi.

L'étang Mapopi se trouve en amont.

10) Nous passons à travers une vaste brousse appelée Nseke Kinsimpa et longeons pratiquement la Wungu.

11) Nous rencontrons des champs de manioc plantés par les Nambu vers 1956. Nous traversons un grand potager fait par les Nambu.

12) Nous arrivons à l'emplacement d'anciens champs de manioc et MPOSA nous invite (à nous) arrêter car nous sommes arrivés près du coin de la limite. Il s'agit du confluent des ruisseaux Mpambu et Nto-Nyamba. À l'autre rive de la Mpambu se trouve le « voka » Nkondo. Le nommé MPOSA, après une visible hésitation, nous indique l'arbre « nsongya » (27) situé sur la rive gauche du ruisseau Mpambu et qui selon lui forme la limite. À une question du tribunal, il répond que cet arbre n'a pas été planté, que M. Mercier ne l'a pas vu, parce qu'il était remonté tout droit au village vu la pluie, mais que cependant on lui a montré la direction et que cet arbre est donc bien un des jalons de la limite.

Nous remontons vers l'ouest en direction de l'arbre « kingela » situé près du « voka » de Kimpolo.

13) MPOSA Thomas nous indique un trou à briques et des morceaux de briques cuites en précisant qu'ils lui appartiennent. Cette déclaration n'est contestée par personne.

14) Nous arrivons à l'arbre « mumpese-pese » (28). À une question du tribunal de savoir si cet emplacement ne constitue pas un ancien village, ZANGA Étienne (lignée Mpolo) répond que cet arbre était le poteau de la case de Ma Wumba. Ce à quoi MPOSA Thomas rétorque que Mpolo n'a pas habité à cet emplacement. C'est Na Nsona épouse de Na Nkekwa qui a habité là. À l'emplacement de l'arbre « mumpese-pese » se trouvait la case de Na Dibwidi, esclave de Nambu.

15) Nous quittons l'arbre « mumpese-pese » et nous nous dirigeons en remontant jusqu'à l'arbre « kingela ». MPOSA Thomas explique que la limite passe par cet arbre jusqu'à l'arbre « mbota » situé au sable sur la route près du cimetière. À une question du tribunal pour savoir si MPOSA peut expliquer le grand coin formé par la limite en partant de l'arbre « nsongya », l'arbre « kingela » jusqu'à l'arbre « mbota », celui-ci répond ne pas pouvoir l'expliquer. Il ajoute que c'est la limite et rien de plus.

(27) Espèce d'arbre (*Symphonia glabulifera*).

(28) Ou mpese-mpese : peuplier africain.

Le soir tombe, la pluie commence et le président décide de remettre l'examen de l'affaire au lendemain 10 octobre 1959.

AUDIENCE DU SAMEDI 10 OCTOBRE 1959 À BOKO

Le tribunal s'est réuni à Boko dans la même composition que la veille. Toutes les parties sont présentes.

Examen du jugement a quo

Le tribunal demande aux parties la composition de la commission d'experts envoyée par le tribunal de secteur de Ngufu pour examiner le terrain (et) savoir si les mêmes experts n'ont pas siégé dans la composition du tribunal. Les parties ne parviennent pas à se mettre d'accord. Interviennent DISU-SANGU Percy et NGELESI Pierre qui déclarent :

— Vers les 2 et 4 octobre 1957, le chef Gaëtan Langa est venu au secteur mais n'a pas suivi longtemps des débats et est reparti chez lui. Mais vers le 6 octobre, les juges suivants sont venus voir la limite et le terrain : MBAKI François, MINGALU Isaac, KITAYA André et DIKOLO Samuel. La décision ne fut cependant donnée que le 15 novembre.

Interrogées sur la composition du tribunal, les parties répondent que celle-ci a beaucoup varié au cours des audiences et qu'il n'est plus possible de se rappeler quelles ont été les différentes compositions du tribunal.

Le tribunal demande si les parties tiennent à ce que les juges qui avaient accompagné M. Mercier soient entendus. La réponse est affirmative mais les parties objectent que seuls les greffiers de l'époque, Dikambala François et le chef Sita Xavier, pourront être consultés, les autres étant décédés ou atteints par des infirmités ; Sita Xavier est à Kisantu, tandis que Dikambala peut se trouver dans son village ou à Léopoldville et il n'est pas possible de déterminer où il se trouve présentement.

MPOSA Thomas demande la parole et déclare que Sita Xavier a donné son témoignage par lettre et présente au tribunal une lettre datée du 3 octobre 1959 qui déclare : « Je suis empêché par des affaires familiales pour venir à Boko. Je connais la limite qui part à gauche en venant de la maison de MPOSA. De l'autre côté de la route, la limite passe près du hameau de chef Nsyesyé. Un arbre "mbota" a été planté sur la limite. Plus bas, la limite passe par l'arbre "kingela" (limite Kinambu et Mpolo). Lors de la fixation de cette limite j'étais présent avec les chefs Nleba César et Lenga Gaëtan et d'autres chefs de clans voisins. »

Suit alors une protestation du groupe de KINSUMBA Samuel qui déclare en substance que MPOSA Thomas a fait écrire cette lettre par le chef Sita Xavier et qu'il considère les déclarations y contenues comme étant sans valeur.

Le tribunal décide alors de se transporter à Kisantu auprès du chef Sita pour acter ses déclarations et invite les parties à se faire représenter par quatre des leurs soit deux pour chacune :

- a) pour Zinga, Ntumba et Mpolo : LUKUSU Simon et ZANGA Étienne ;
- b) pour Nambu : NGELESI Pierre et MASELA Alvaro.

Témoignage du chef à juge SITA Xavier

Nous arrivons à Kisantu où le chef Sita est absent. Renseignements pris, il se trouve à une fête de mariage au village de Ntedi. Nous nous transportons à Ntedi où nous rencontrons le chef Sita Xavier au milieu de la fête. Nous l'invitons à nous retirer dans un coin. Quelques jeunes gens opposent des difficultés en voulant empêcher le chef Sita de dire quoi que ce soit. Mais le chef Sita accepte notre invitation et se retire avec nous.

Après que nous avons expliqué le but de notre visite, le chef Sita déclare :

— Je vais dire ce que je sais. Mais je constate que dans le groupe ici présent, il y a une lignée qui manque. Je vois Zinga, Ntumba, Mpolo et Nambu, mais je ne vois pas Disi ki Mpansu.

Le tribunal lui répond qu'il ne doit pas tenir compte de cette question et l'invite à se prêter à l'interrogatoire qui va suivre.

Q.— Vous étiez avec M. Mercier pour une affaire de limite de terre à Boko — qu'en est-il exactement ?

R.— Oui, j'étais avec M. Mercier à Boko, mais il y a eu beaucoup de palabres à Boko si bien que je ne me rappelle plus bien (de) laquelle il s'agit.

Voici ce que je sais :

1) Il y avait d'abord une discussion au sable. L'affaire avait commencé à Madimba avec M. de Beaufont et quatre chefs dont Laba et Mpwa. C'est pour cette affaire que je suis allé plus tard à Boko pour la terminer, lorsque M. Mercier était juge-président.

2) Une autre fois c'était Na Matula contre Mposa Thomas devant M. Lekeux.

Q.— De quoi s'agissait-il et quelle fut la décision du tribunal ?

R.— On avait contesté l'appartenance de Mposa au clan. Mais Mposa démontra que quoique né ailleurs, il appartient au clan. On leur donna des conseils pour faire revenir la paix au sein du clan.

3) Cette palabre revint entre Mposa Thomas et la lignée Mpolo. C'est alors que nous sommes allés à Boko pour fixer la limite.

Q.— Qui était présent en ce moment ?

R.— Tous étaient là ; notamment KINSUMBA Emmanuel, MPOSA Thomas, DISU Pierre et beaucoup d'autres que je ne connais plus.

Q.— Quelle limite aviez-vous fixée ?

R.— Nous avons mis un piquet « mbota » à l'endroit de beaucoup de sable.

Q.— Aviez-vous parcouru la limite fixée par le chef Nsyesye ?

R.— Non.

- Q.— Qui a planté le « mbota » ?
R.— C'est Dikambala François.
Q.— M. Mercier était-il avec vous pour parcourir la limite ?
R.— Non, M. Mercier n'était pas là avec nous.
Q.— Après le « mbota » où allait la limite ?
R.— On nous a seulement montré l'arbre « kingela » mais nous ne sommes pas arrivés jusque-là.
Q.— Kinsumba Samuel n'avait-il pas protesté contre cette limite ?
R.— Non.
4) Nous sommes allés une autre fois à Boko pour une dispute des champs entre MATULA et un autre. Nous avons terminé la palabre en mettant une limite entre les deux.
Q.— Connaissez-vous les trois champs de bananiers qu'on remit par jugement à MATULA ?
R.— Je n'ai pas vu les trois champs de bananiers. Il s'agit peut-être d'un autre litige.
Q.— Et le « kingela » dont vous avez parlé et qu'on vous montra ; l'avait-on planté ou avait-il poussé de lui-même ?
R.— Le « kingela » existait déjà quand nous sommes arrivés.
Q.— D'après la limite que vous aviez fixée, à qui revenait le terrain de l'emplacement sur lequel se trouvait la maison de Matula ?
R.— Ce terrain revenait à Mposa Thomas.
Q.— Qui avait payé les frais de justice ?
R.— Je ne sais pas.
Q.— Et comment ?
R.— Parce que je n'étais pas allé à Madimba où l'affaire devrait être tranchée.
Q.— Avez-vous une déclaration supplémentaire à faire ?
R.— Non. Mais je vous rappelle que je ne suis plus juge et comme témoin, j'ai droit à une indemnité.

Le tribunal lui promet qu'au moment de la décision, une indemnité sera prévue pour lui comme témoin.

Le tribunal revient à Boko et donne lecture aux parties des déclarations du chef Sita, lesquelles sont approuvées par les quatre représentants des parties.

- Q.— à Kisumba Samuel : le chef Sita reconnaît que vous étiez présent lors de la fixation de limite. Que répondez-vous ?
R.— C'est faux. Je n'étais pas là.
Q.— Donc Matula était tout seul ?

R.— Oui, mais de toute façon je n'étais pas là.

Q.— Pourquoi n'avait-il pas protesté contre la limite du chef Nsyesyé ?

R.— Il avait peur.

Q.— Après que la limite était fixée, n'aviez-vous pas vu le piquet qui avait été planté ?

R.— Non, jamais.

Q.— à MPOSA : Matula était-il d'accord avec la limite fixée par M. Mercier ?

R.— Oui.

Q.— Pourtant, le jugement de M. Mercier condamne Matula à cent francs d'amende pour avoir manqué du respect envers les trois chefs médaillés qui étaient présents, notamment le chef Disu Pierre. N'était-ce pas pour contester la limite ?

R.— Je ne me rappelle pas.

Intervient DISU NSANGU Percy qui déclare :

— J'étais présent sur les lieux et je me rappelle bien les choses qui s'étaient passées comme suit : ce jour-là il y avait deuil chez les Nambu suite à la mort d'une femme. On était venu appeler le chef Disu qui avait d'abord refusé, sachant que Nsyesyé avait fixé la limite. Mais vu l'insistance des gens, il accepta. Tout le monde se trouvait rassemblé au sable. Mon père (chef Disu) se trouvait derrière moi, mais comme la brousse était brûlée, on voyait bien les petits « mbota » qu'on indiquait comme limite. Après qu'il avait vu l'arbre « mfuma » (29), M. Mercier demanda celui qui l'avait planté. Na Mpeso répondit que c'est Na Nkisi. Sur quoi Matula se fâcha et souleva sa machette pour frapper sur Na Mpeso et il insulta les autres juges. Dans la suite, M. Mercier interrogea le chef Disu sur les étangs. Celui-ci répondit que l'étang Ntempa appartient à Mposa Thomas, mais le reste appartient à Zinga.

Q.— Quelles sont les personnes qui étaient là du côté de Matula ?

R.— Na Kinsumba, Na Kibula et d'autres.

Q.— À Kinsumba : Na Kibula était-il là présent ?

R.— Oui, mais il est décédé.

Q.— Avait-il protesté ?

R.— Je ne sais pas.

Après-midi du 10 octobre 1959

LIMITE AVEC NTUMBA : Portion ouest de la route (2°). Voir (1°) page... (30).

Le tribunal accompagné des parties et spectateurs se transporte à nouveau sur le terrain pour se faire indiquer le « mbota » planté par Dikambala François. Nous arrivons au sable sur la route qui mène à la maison de Kinsumba Samuel. MPOSA Thomas nous

(29) Arbre à coton-soie, faux cotonnier.

(30) Ici page 324.

montre un « mbota » qui s'avère être le même que celui qu'il avait déclaré auparavant comme ayant été planté par Na Mfuengi du temps du chef Nsyesye.

Nous précisons à MPOSA que le tribunal va suivre la limite à partir de ce « mbota ». Mais qu'il désire d'abord voir « nkula » (31). Nous nous dirigeons vers le sud-ouest du terrain, nous traversons la route.

En bordure de la route à environ vingt-cinq mètres MPOSA montre une ancienne forge où son ancêtre Na Makwala fabriquait des houes. Plus loin, MPOSA indique deux pieds de bambous qu'il déclare lui appartenir.

Intervient le nommé DIMAZA Pierre (clan Nzinga) qui déclare :

— C'est faux que la forge que nous venons de voir appartenait à Na Makwala. C'est la forge de Na Dimasa qui l'utilisait pour fabriquer des houes. C'est mon endroit.

Nous revenons sur la R.I.G. Interrogé pour savoir par où passait la limite, MPOSA déclare :

— La limite part du stick planté à côté de l'ancienne route et que nous avons déjà vue ; passe derrière les maisons de Kimbangala au nord du « voka » Kintumba et traverse la R.I.G. Léo-Matadi vers l'ouest.

Nous nous transportons à l'endroit indiqué par MPOSA, soit à l'ouest de la R.I.G. et suivons la limite avec les parties. Mposa nous indique les repères suivants que nous rencontrons sur notre trajet :

1) L'arbre « kigeti » (32) situé en bordure de la R.I.G. et d'un grand palmier.

2) Des vieux champs.

Q.— À qui appartiennent-ils ?

R.— MPOSA : à Ma Nsunda du clan Nzinga. Les autres sont près de chez Kimbangala David.

Q.— Elle a donc travaillé sur votre terrain ?

R.— Oui, parce qu'elle est notre petite fille. Ce sont des champs assez récents.

L'autre partie proteste contre cette déclaration et MPOSA continue. Cet emplacement m'appartient depuis toujours. Comme preuve, c'est que vers 1906-1907 les R.R. P.P. Jésuites avaient construit une maison à cette place et cela sans ma permission. J'ai détruit la maison et personne ne m'a rien dit de mon agissement. Ma limite part droit, passe au nord du ruisseau NTO NSUNDA qui n'est pas à moi et aboutit aux étangs.

3) Nous continuons plus loin en direction de l'ouest. Nous traversons un sentier qui descend vers l'ancienne R.I.G.

Nous arrivons au bord d'un grand champ de manioc. MPOSA et Bamba ne

(31) *Nkula* : arbre de corail dont on tire une poudre rouge employée pour s'embellir. (*Pterocarpus Cabrae*). Peut-être ici un nom de lieu.

(32) *Ou géeti* : buisson, arbre de la lande (*Hymenocardia acidia*). Synonyme de *véete* (*kivéete* ou encore *mpéete*).

s'entendent plus. Le premier prend la droite (nord) tandis que le second va vers la gauche (sud) sur l'alignement des palmiers.

BAMBA déclare :

— La limite passe par ces palmiers. Les juges du secteur l'avaient fixée là.

Le tribunal constate que trois des palmiers portent des entailles comme pour matérialiser la limite.

MPOSA et KIMBANGALA répondent :

— Non, pas là mais ici au milieu du champ de manioc.

NSANGU Percy acquiesce en déclarant :

— C'est exact, la vraie limite est celle indiquée par MPOSA ; l'autre n'est qu'un sentier par lequel les juges avaient passé.

Q.— à MPOSA Thomas : À qui appartient ce champ de manioc ?

R.— à Kifulu Antoine.

Q.— Il a donc dépassé la limite en travaillant aussi de votre côté. L'avez-vous accusé ?

R.— Non. Il peut travailler sur ma terre parce qu'il est petit-fils de Na Ntumba.

4) Le tribunal constate la présence d'un « voka » au-delà de la source de Ntonsunda.

Q.— à Mposa : Comment s'appelle ce « voka » et à qui appartient-il ?

R.— Kimasa, qui appartient à Mabidi Simon de Nambu.

Entre ma terre et le « voka » Kimasa se trouve la terre de Ntumba.

5) LUKUSU Simon demande la parole et déclare :

— Mposa a changé la limite fixée par le secteur. J'avais rencontré à droite du champ un sentier et des palmiers entaillés. C'est là la limite du secteur.

MPOSA répond :

— J'indique ma limite : là à droite c'est le « voka » Kitomina où habitait Na Kitomina, mon ancien ; il y a la tombe de Na Binkiku.

NGABU Dominique rétorque :

— C'est faux. Ce « voka » s'appelle Kimbidi. Notre ancien Na Mbidi-Bilama a habité là.

6) Nous continuons jusque près de la route. Tout au long du parcours, MPOSA Thomas a continué à affirmer que le trajet suivi correspond à la limite fixée par Ma Kikwaku, le chef Nsyese, M. Mercier et le tribunal du secteur Ngufu.

7) Au bord de l'ancienne route Léo-Matadi, face aux étangs, NGABU Dominique indique au tribunal un emplacement où, après le jugement de M. Mercier, MATULA Samuel avait établi un champ de riz ; (il) veut démontrer par là que le terrain revendiqué par MPOSA Thomas ne lui appartient pas.

MPOSA Thomas rétorque :

— Il est exact qu'un champ de riz a été fait à cet emplacement, mais il l'a été avec ma permission par tous les habitants de Boko. Dans (cette) forme de travaux imposés par l'État. D'ailleurs Matula Samuel était déjà mort. Comment NGABU Dominique peut-il dire que c'est MATULA Samuel qui a fait ce champ de riz ?

Q.— Indiquez-nous votre limite ?

R.— Elle passe par le poteau de l'ancienne ligne téléphonique, traverse la route, tombe sur la Wungu. Le cours de la Wungu jusqu'aux deux palmiers. Du milieu des deux palmiers, elle remonte et traverse la route pour aller au grand palmier situé au bord de la R.I.G. Léo-Matadi, en passant au sud-est du « voka » Tuku.

LIMITE AVEC ZINGA : Portion ouest de la route (4°)

8) Nous suivons le tracé de l'ancienne route vers le nord jusqu'au niveau des deux palmiers à l'endroit où la limite traverse cette route. Nous quittons la route au point d'intersection de celle-ci avec le sentier qui conduit à la maison de TONA Joseph située au sud-est. Nous nous trouvons à cinquante mètres après que le grand pipeline quitte le chemin quand MPOSA précise que c'est là que passe sa limite. En face à gauche, c'est le terrain de Mpolo et plus loin sur la Wungu se trouve un étang piscicole et un avocatier.

9) Concernant la maison de TONA Joseph :

Q.— à LUKUSU Simon : Pourquoi avez-vous laissé TONA Joseph construire sa maison sur votre terrain ?

R.— En 1953, TONA Joseph a commencé la construction de sa maison. Nous sommes intervenus en plaçant une pancarte avec les inscriptions lui interdisant de construire à cet endroit. Il a jeté la pancarte et a continué à construire.

Q.— L'avez-vous accusé ?

R.— Non, nous ne l'avons pas accusé.

Q.— à Mposa Thomas : Précisez-nous d'ici la limite ?

Mposa nous indique en direction de l'est deux palmiers soi-disant caractéristiques. (Il y en a une pleine palmeraie !) et dit : — C'est là.

Q.— BAMBA André avait pourtant déclaré lorsque nous étions au « voka » de Tuku que la limite passe en bordure de (ce) « voka ». Quand ?

R.— Pas ainsi. C'est la vraie limite que je vous indique.

Intervient BAMBA André qui déclare alors : C'est exact ce que déclare Mposa. Je me suis d'abord trompé. Considérez ma première déclaration comme nulle.

10) Nous rencontrons un nouveau champ de manioc dont la plus grande partie se trouve à gauche de la limite prétendue.

Q.— À qui appartient ce champ ?

R.— NTONA Joseph : C'est ma femme qui l'a fait.

Q.— Elle a donc dépassé la limite ?

R.— ...

- 11) À environ cent mètres à l'est de l'ancienne R.I.G., NGABU Dominique montre au sud-est un grand manguier à l'emplacement qu'il déclare s'appeler Kimbidi et qui a été planté par Na Nenga, son ancien.

MPOSA Thomas répond :

— C'est faux. Ce manguier a été planté par Na Nsyesyé du temps où tous les gens de Boko avaient fait un village à cet emplacement. Tous habitaient là, y compris Ma Kikwaku.

Q.— Est-ce à ce moment que Ma Kikwaku vous a montré la limite ?

R.— Non, ils étaient déjà dispersés chacun à son endroit. MBIDI, dont Ngabu a parlé est mon ancien, il est Nambu. Ngabu Dominique peut-il me dire où est la tombe de Mbidi ?

Q.— à NGABU Dominique : Où est la tombe de Na Mbidi ?

R.— Sa tombe se trouve sur le chemin qui va au hameau du chef Nsyesyé.

- 12) À partir de cet endroit, MPOSA Thomas montre sa limite jusque sur la R.I.G. Léo-Matadi en face du grand palmier situé de l'autre côté de la route. À l'endroit de la sortie sur la R.I.G., nous plaçons un stick pour ne pas perdre cet emplacement de vue.

Il commence à faire noir et le tribunal remet la suite de l'examen de l'affaire au 12 octobre 1959.

AUDIENCE DU LUNDI 12 OCTOBRE 1959

TERRES DES AUTRES NAMBU (1°)

Le tribunal s'est réuni le 12 octobre 1959 à Boko près de la chapelle. Le juge-asseesseur A. RYCKMANS reproduit par terre un croquis du terrain de Boko avec indication des limites du terrain de Mposa Thomas, telles que ce dernier les a montrées au tribunal.

À une question du tribunal de savoir comment se répartit le reste du terrain, MPOSA répond que le reste appartient à NSONSU Louis, DIKOKO Isaac et MABIDI Simon qui peuvent dire leurs limites.

Le tribunal invite Dikoko Isaac, NSONSU Louis et MABIDI Simon à dire leurs limites :

- 1) NSONSU Louis déclare :

Ma limite part de Ngonti situé entre le ruisseau Mpambu et un petit « kintuku » (33), passe par les arbres « nsyesyé (34) et ngansi » (35) jusqu'à la maison de Yanga

(33) Loge, petit bâtiment.

(34) Buisson (Entode abyssinica)

(35) Grand arbre donnant de l'huile de « mpanza ».

Thomas ; de là jusqu'à Kinunguna.

2) MABIDI Simon déclare :

Je suis au « voka » Kimasa. L'arbre « fyolongo » forme ma limite avec Ntumba. De là ma maison, un bambou, la brousse Kialamoko avec l'arbre « kiboto », la brousse Ngunga jusqu'au ruisseau Mfuta.

3) DIKOKO Isaac déclare :

Ma limite part de Ntala, passe par la brousse Ngunga, l'arbre « kiboto » à Kiala Moko, l'arbre « fyolongo » et le bambou sur la R.I.G. Léo-Matadi, le bambou près de l'école catholique, l'arbre « ngansi » jusqu'à la savane où j'ai limite avec NSONSU Louis.

À ce moment, les autres clans voisins (Mantina Paul du clan Nlasi-Ngandu de Nkoko, Nongi Simon et ses parents du clan NZINGA de Kinkwanga, et les gens de Nenga) déclarent qu'ils désirent que le tribunal acte ici leurs réserves expresses quant aux prétentions des gens de Boko sur les rives du ruisseau Ndyadi, la savane Kinunguna et la savane Mbuba.

Examen du jugement a quo

Le tribunal prend acte de ces déclarations et invite ensuite l'arpenteur NSAKA René à fournir ses explications sur les irrégularités constatées sur les plans lors de l'audience du 10 septembre 1959. De ces explications, il ressort qu'à l'époque, lors de l'établissement des plans, une des parties lui avait demandé de porter sur le plan des ajouts (noms de « voka » et savanes). Il explique ensuite sa bonne foi et déclare qu'au moment des faits, il ne pouvait pas se rendre compte de leur répercussion future.

Le tribunal estime qu'il n'y a pas lieu de sévir ; si l'intéressé a eu tort de porter des mentions sur une carte après son authentification par le tribunal, il n'y a pas eu cependant intention de fraude ; la bonne foi de l'intéressé semble évidente. Le tribunal le met en garde pour qu'à l'avenir de pareils faits ne se reproduisent plus. Il considère l'incident clos.

Cette attitude du tribunal ne semble toutefois pas satisfaire le groupe des Nambu, le nommé DISU NSANGU Percy menaçant NSAKA René d'accusation. Le tribunal intervient pour expliquer que la bonne foi de NSAKA René semble avoir été surprise et déclare l'incident clos.

La prochaine audience est prévue pour le 13 octobre 1959.

AUDIENCE DU MARDI 13 OCTOBRE 1959

Examen du jugement a quo

Le tribunal s'est réuni à Boko dans la même composition que la veille. Lecture de la disposition du jugement n° 8 P.V.A. vol. 100 du 15 novembre 1957 du tribunal de secteur Ngufu, est donnée aux parties et dont il ressort (que) la limite fixée à l'époque passe par les arbres « ndimbu » (36), « kigeti » et deux palmiers.

(36) Arbre d'où l'on extrait la glu (caoutchouc).

Q.— à MPOSA Thomas : Avez-vous montré l'arbre « ndimbu » lors de l'expertise effectuée sur le terrain ?

R.— Non.

Q.— Et l'arbre « kigeti » ?

R.— Non plus.

Q.— Quid des deux palmiers dont question dans le dispositif du jugement prérappelé ?

R.— Ce sont les deux palmiers qui se trouvent au bord de l'étang Ntempa. Nous les avons montrés au tribunal.

TERRES DES AUTRES NAMBU (autre que Mbwetete) (2°)

Le tribunal voulant se rendre quelque peu compte de l'étendue du terrain revendiqué par les Nambu, estime utile de suivre les limites des terrains de NSONSU Louis, Dikoko Isaac et MABIDI Simon.

Portion ouest (1°) (NSONSU Louis)

Nous nous transportons au sud du « voka » de Kintumba où NSONSU nous montre un pied de bambou situé de l'autre côté de la R.I.G. Léo-Matadi. Il montre ensuite un autre pied de bambou, près de la maison de NTABULA. LUKUSU Simon proteste et déclare que les bambous ont été plantés par Na Mpeso pour ses besoins personnels et non pour constituer une limite. Kinsumba Samuel appuie les déclarations de LUKUSU et déclare que cet emplacement s'appelle Kinkanu. Le tribunal prend acte de ces déclarations.

Nous revenons par un petit sentier qui tombe sur la route de Boko et au nord duquel se trouvent les « bingela ». Nous nous dirigeons en direction de la chapelle. NSONSU Louis nous indique un palmier situé à droite (il indique également l'emplacement appelé Kinzungu et situé à l'ouest de l'école).

Portion est

Nous traversons la route et à l'est de la chapelle, NSONSU Louis nous montre : un « ngansi », un « nsesye » et un « ngoki » (37). Nous prenons vers le sud-est le chemin de Nkondo et nous nous arrêtons au bord de ce chemin (près d') un arbre « ngansi ». De ce point, NSONSU explique que la limite passe par la maison de YANGA Thomas et part en direction du sud à Kinunguna. À ce moment, KINSUMBA Samuel fait remarquer que tout ce plateau s'appelle Kilumbu. D'autre part MANDINA Paul proteste pour la limite « Ndyadi » (38), et les Nzinga de Kingwanga pour la savane Kinunguna.

Nous suivons le sentier qui conduit à Nkondo et arrivons à un endroit où se trouve un champ de manioc et un pied de bananier et appelé Kidisi. De ce point, nous nous faisons indiquer les « voka » Kintumba et Kimpolo ainsi que l'arbre « kingela » situé au « voka » Kimpolo. De ce point nous voyons également un eucalyptus. Vers le nord, on nous indique le terrain appelé « Nkanda mya kongo ». À ce moment intervient un

(37) Ou goki (pluriel magoki) : buisson à fruits, sorte de prunes. Synonyme : malombo.

(38) Sens incertain : probablement champ d'herbes coupées.

homme de la lignée Mpolo avec un grand registre et il invite le tribunal à prendre connaissance d'une page où Alvaro Masela a écrit les généalogies de la lignée Mpolo. Le même homme conclut que Alvaro est de la lignée Mpolo dont il connaît toutes les généalogies. Alvaro sans nier d'être l'écrivain du texte incriminé, explique pourtant qu'il a simplement écrit ce (qui) lui a été dicté par les gens de Mpolo. Le tribunal déclare qu'il enregistre le fait sans avoir à examiner ce détail de l'affaire.

Nous suivons le petit sentier vers l'est et nous (nous) arrêtons à l'endroit dénommé Kiseyisa et nous demandons :

Q.— Est-ce bien ici Kiseyisa ?

R.— des parties : Oui, c'est ici.

Q.— à NSONSU Louis : Avez-vous des tombes ici ?

R.— Oui, par là.

(Note : NSONSU nous indique à une vingtaine de mètres au sud près de deux vieux palmiers un cimetière des ancêtres).

Q.— à NUNI Abraham : Est-ce exact ?

R.— Je sais que nous avons un cimetière ici mais pas à l'emplacement indiqué par NSONSU Louis.

Q.— à Kimbangala David : Connaissez-vous ce cimetière ?

R.— Je ne sais rien. Demandez-le à Mposa Thomas.

Le tribunal accompagné des parties, revient en direction du nord-ouest jusqu'à la chapelle en passant par le « voka » de Nbumba.

Après-midi

Portion ouest (2°)

Le tribunal accompagné des parties quitte la chapelle et arrive jusqu'à la R.I.G. Léo-Matadi pour suivre la limite de Mabidi Simon.

Partant du bambou de NSONSU situé au nord de la R.I.G., MABIDI nous montre un arbre « fyolongo ».

Q.— à LUKUSU Simon : Travaillez-vous de ce côté ?

R.— Non, pas même à Nkondo.

Q.— Pourquoi n'y travaillez-vous pas ?

R.— KINSUMBA : À Nkondo il y a eu deux contestations foncières avec les enfants de Kita. On n'est pas tombé d'accord et il n'y a pas eu une solution satisfaisante. Depuis lors, nous avons cessé d'y travailler mais nous n'avons pas renoncé aux droits que nous y possédons.

Nous continuons sur le sentier vers l'ouest, passons la maison de Nkutu, le terrain Mbanza Toto et arrivons au hameau de Mabidi Simon. Poursuivons le sentier et Mabidi nous montre un bambou.

Intervient LUKUSU qui déclare :

— Ce bambou a été planté vers 1931 par Na Mpeso, notre ancien.

Continuons sur le même sentier et après un tournant, nous arrivons à un arbre « fyolongo » situé près d'un manguiier.

Q.— à MABIDI : Cet arbre « fyolongo » constitue donc la limite ?

R.— Oui, exactement.

Q.— Cette limite, est-ce celle des ancêtres ou bien une plus récente ?

R.— Non, la limite des ancêtres passait plus au nord, mais on l'a avancée jusqu'ici et cela après une dispute.

Nous continuons sur le sentier vers l'ouest et à environ vingt mètres du « fyolongo » nous prenons un petit sentier au nord-ouest. Nous traversons une petite savane et descendons au ruisseau Nsuda où MABIDI nous montre un palmier situé sur la rive droite du ruisseau et qui forme la limite de son terrain. De ce palmier, la limite suit le cours du ruisseau Nsunda jusqu'au ruisseau Mfuta.

Nous revenons sur nos pas jusqu'à la petite savane où LUKUSU Simon indiquant un petit avocatier, déclare :

— Na Mpeso avait bâti sa maison à cet emplacement et planté des « nsafu », avocatiers et des manguiiers.

MABIDI Simon et le groupe Nambu élèvent des protestations.

Intervient alors KINSUMBA Samuel qui confirme la déclaration de LUKUSU Simon et déclare :

— Cet emplacement est à nous. Il s'appelle Kimbangu.

Intervient encore MABIDI Simon qui déclare maintenir sa première déclaration. Indique ensuite vers le sud l'emplacement où se trouvait le hameau Nakundakana habité par ses anciens et qui est situé près du ruisseau Mfuta.

Examen de la question clanique

Nous revenons sur nos pas par un sentier qui traverse la R.I.G. Léo-Matadi jusqu'à la chapelle où le tribunal reprend l'audience.

Question aux trois lignées (ZINGA, NTUMBA et MPOLO) représentées par KINSUMBA Samuel, NGABU Dominique, MAYABU Emmanuel, LUKUSU Simon, KIMWANGA James et MATA Jean :

— Quand a-t-on commencé l'introduction des Nambu dans le clan et comment ? C'est-à-dire : quand les actuels Nambu ont-ils commencé à se dire tels et comment ?

R.— KINSUMBA Samuel : Il s'agit de leurs anciens, mais pas des actuels. Il faut distinguer KIMBANGALA David, NUNI Abraham, MPOSA Thomas et NSONSU Louis.

DIKOKO Isaac et KIMWANGA James habitaient à Kimpolo. Dans la suite, Dikoko Isaac est parti rejoindre les premiers cités.

Q.— À quelle occasion tout cela s'est-il manifesté ?

R.— À ce moment MPOSA Thomas habitait encore à Kifwa et vint assister à une fête organisée par Na Mabila. On nous donna un mouton que Na Nkeku égorgea. Vint alors le partage. Ils demandèrent de faire trois parts, soit : Zinga, Ntumba et Mpolo à part et Nambu à part. Nous n'étions pas d'accord avec ce partage. Ils se sont fâchés et sont partis, laissant le mouton. Restés avec Na Vianga, celui-ci demanda de faire trois parts : Zinga, Ntumba et Mpolo. Nous l'avons partagé et les chefs Nsyesyé et Disu étaient aussi là. Trois mois après nous apprenions qu'une accusation venait d'être faite au chef Nsyesyé.

Q.— En quoi consistait l'accusation ; est-ce pour le mouton qu'ils n'avaient pas mangé ou pour le clan ?

R.— Pour les deux : le mouton et l'affaire de clan.

Q.— Quelle (fut) la décision du chef Nsyesyé ?

R.— Cette palabre avait duré toute la nuit. Ensuite et après que les chefs Nsyesyé et Disu avaient été en conseil, ils avaient décidé que chacun d'eux devait recevoir la contre-valeur de viande de mouton qui lui revenait.

Q.— Les deux chefs avaient-ils touché la question du clan et le mal qu'avaient fait les autres ?

R.— Non.

Q.— La fête de Madila s'était-elle passée avant ou après que MPOSA avait été chez le chef Nsyesyé avec du vin de palme pour la question de limite ?

R.— La fête s'est passée après.

Q.— Pourquoi KIMWANGA James a-t-il attendu si longtemps (environ trente ans) avant d'accuser DIKOKO Isaac ?

R.— ...

Le tribunal remet la suite de l'examen de l'affaire à l'audience suivante fixée au 14 octobre 1959.

AUDIENCE DU MERCREDI 14 OCTOBRE 1959

Le tribunal s'est réuni à Boko dans la même composition que la veille. En attendant que les parties, leurs membres de famille et spectateurs s'assemblent, le juge assesseur A. RYCKMANS procède au mesurage d'une partie du terrain le long de la route de Boko. Il esquisse ensuite par terre devant la chapelle le plan du terrain qu'il commente aux parties, qui approuvent ce plan.

Nous reprenons alors les débats :

Examen de la question clanique (suite)

Q.— Pourquoi Kimwanga James a-t-il attendu si longtemps avant d'accuser Dikoko Isaac ?

R.— LUKUSU Simon : En 1956, lorsque le géomètre est venu pour le mesurage du terrain et l'établissement de plan du terrain de Boko, on a demandé le « voka » de Kimpolo. Kimwanga James a alors répondu que Dikoko Isaac a fait inscrire ce « voka » à son nom.

KINSUMBA Samuel demande la parole et déclare :

— Après la palabre pour le mouton, il y a eu une autre palabre entre Na Makunsa et Na Bitolo. Le chef Disu a appelé Diyambu pour lui demander explication. Cette affaire n'a jamais trouvé de solution. C'est l'affaire actuellement en cours d'examen.

Intervient encore LUKUSU Simon qui déclare :

— Vous avez d'abord demandé pourquoi Kimwanga a attendu si longtemps avant d'accuser Dikoko. Nous ne savons pas pourquoi.

Le tribunal invite alors Dikoko Isaac à donner sa réponse. Il déclare :

— KINSUMBA a parlé d'un mouton reçu à la fête de Madila et pour le partage duquel il y a eu des palabres. C'est faux. Nous avons reçu un cochon qu'on avait partagé sans difficulté entre les enfants et les hommes du clan.

Q.— Que répondez-vous pour l'affaire du géomètre ?

R.— Quand le géomètre est venu, il a demandé les noms des « voka » et leurs propriétaires. Pour le « voka » de Mbansa, on a dit que c'est là qu'a habité Na Mabunda qui est Nambu. Kimwanga a dit qu'il m'a laissé à Mbanza, ce qui n'est pas vrai. Je connais Kimwanga parce qu'il est mon frère en tant que Mpolo, fils de Mpansu Nsaku. Je ne le connais pas par un autre titre.

TERRES DES AUTRES NAMBU (3°)

Q.— à KINSUMBA et MAYABA : Connaissez-vous Nzima Raphaël ?

R.— Oui, il est Mpesi-Mvemba comme YUMBU Joseph, mais pas Ntumba Mvemba.

Q.— à MPOSA Thomas : Que répondez-vous ?

R.— Nzima Raphaël est Ntumba Mvemba.

Le tribunal se fait indiquer le terrain de :

- Ntudi Kialungu représenté par MPOSA Thomas ;
- Ntunu Kialungu représenté par NSONSU Louis ;
- Mananga Ma Kialungu représenté par MABIDI Simon ;
- Nseki Kialungu représenté par DIKOKO Isaac.

Q.— Où se trouve le terrain de Komba Nkoko représenté par Nzima Raphaël ?

R.— La terre se trouve à Tôto appelé aussi Kintanda.

Q.— Quelle est la limite du terrain de Nzima Raphaël ?

R.— DIKOKO Isaac : Je ne sais pas la limite. Il a abandonné sa terre...

Intervient NZIMA Raphaël qui déclare :

— Je suis Ntumba Mvemba de Boko. J'ai ma terre à Tôto avec Na Dikoko Isaac, mais

les anciens n'ont pas montré de limite. Notre ancêtre-femme a été mariée à Nsaw et tous sont morts là. Je ne connais pas la limite avec Dikoko Isaac.

EXAMEN JUGEMENT DE 1946

Le tribunal donne lecture du jugement n° 177 du 2 octobre 1946 concernant un différend qui opposait MATULA Samuel à NSIONA Louise, de la lignée de MPOSA Thomas. Dans ce jugement Matula Samuel parle d'un jugement de 1933 rendu par M. Lekeux et qui avait fixé une limite qui lui donne satisfaction pour le terrain de Nkula.

Q.— aux parties : Connaissez-vous le jugement de 1933 dont parle MATULA Samuel ?

R.— MPOSA Thomas : Je ne connais pas ce jugement.

Q.— MATULA Samuel est pourtant formel. Il déclare que la limite fixée par M. Lekeux lui donne satisfaction, mais que NSIONA Louise ne veut pas la respecter. Cela suppose que dans l'intervalle 1931-1946 il y a eu un autre jugement qui a pu calmer MATULA ?

R.— Non, je me rappelle seulement du jugement de 1931 rendu par M. Mercier et rien d'autre.

Q.— à KINSUMBA : Connaissez-vous ce jugement qui a accordé des avantages certains à MATULA Samuel puisqu'il le dit lui-même ?

R.— Non, je ne me rappelle plus.

Q.— à MPOSA : Comment pouvez-vous alors justifier cette différence d'attitude de MATULA qui dans la suite n'a pas fait des difficultés. Cela suppose clairement que, entre 1931-1946, il est intervenu un autre jugement fixant une limite qui lui donnait satisfaction ?

R.— Je n'en sais rien.

Le tribunal déclare qu'il effectuera des recherches dans les archives aux fins de retrouver ce jugement de 1933.

(Voir page... (39) l'examen de ce jugement de 1933).

TERRES DE MPOLO (ÉTANGS)

Q.— à MPOSA : Où sont les étangs de la lignée MPOLO ?

R.— MPOLO n'a aucun étang dans les deux rivières.

Q.— D'après le jugement du secteur n°... du..., à qui revenaient les étangs Mapopi et Mavwadingi ?

R.— À la lignée MPOLO.

Question clanique

Q.— à MPOSA Thomas : Qu'en est-il de Disi ki Mpansu ?

R.— Demandez à Kintumba. Je sais que nous nous sommes partagé les sommes.

Malwasa-Ngo partit à Kinkawu, mais elle n'eut pas d'enfants. Sa terre reste à Ntumba.

Q.— Quelle est la terre restée à Ntumba ?

R.— (hésitation) C'est Mbemba.

Q.— Pourquoi Ntumba a-t-il procédé au partage et pas Zinga (ainé) ?

R.— D'abord parce que Zinga était en fuite. Ensuite parce que la fête qui avait été troublée était la fête de Ntumba.

KINSUMBA Samuel demande la parole pour répondre aux déclarations de Mposa Thomas et déclare :

— Disi ki Mpansu ne vient pas de Kimalaya comme ils le prétendent, mais c'est une fraction de la lignée Ntumba (qui) et avait sa terre Nkondo. Nambu s'est accaparé de cette terre qui se trouve actuellement entre ses mains. Je n'ai nullement connaissance du partage d'hommes ni de terre dont Mposa a parlé.

Q.— Pourquoi NDAKA n'a-t-il pas accusé lorsque Nambu a pris la terre de Disi ?

R.— Il n'a pas accusé parce que MASELA Alvaro est resté là.

Q.— C'est donc MASELA Alvaro qui a pris la terre ?

R.— Non, c'est Nambu, mais maintenant Masela se prétend Nambu.

TERRES DES AUTRES NAMBU (4°)

Q.— à MPOSA Thomas : Pourquoi toutes ces limites au sein de la lignée Nambu ?

R.— Ces limites sont des limites des anciens sauf pour la « sans lignée » Komba-Nkoka.

Q.— Connaissez-vous d'autres clans où les lignées ont entre elles des limites bien précisées fixées par les ancêtres ?

R.— Non.

Débats

Q.— aux parties : Avez-vous encore des témoins à invoquer ?

R.— LUKUSU Simon : Non, nous n'avons plus rien à dire ni argument à faire valoir.
« Nge nta ngo utobula ngo », ce qui signifie : « Vous avez tué le léopard, dépecez-le. »

MPOSA Thomas : Nous n'avons plus rien à dire.

Question clanique

Le nommé NTIAMA Jérôme demande la parole et déclare :

— Je désire faire acter par ce tribunal le fait suivant : « Je veux savoir pourquoi MASELA Alvaro m'a appelé chez Mposa Thomas avec deux « malafu » (40) et deux poules ».

(40) Deux cruches ou pots de « malafu », c'est-à-dire de vin de palme.

Le tribunal prend acte de cette déclaration quoique cela n'a rien à voir dans l'affaire.

Séance de l'après-midi

Examen du jugement antérieur 1933

Le tribunal fait part aux parties qu'il a trouvé encore un vieux jugement de 1933 (n° 256 du 23 avril 1933) rendu par le tribunal de territoire de Madimba (juge M. Lekeux) et dans lequel étaient opposés MATULA et MPOSA.

Lecture de l'accusation et du dispositif est donné aux parties. En voici le résumé :

- 1) Accusation : Le plaignant (MATULA) conteste une limite qui accorde à l'un (lui-même) une brousse et qui donne au second (MPOSA) une forêt, ce qui a pour conséquence pour lui (MATULA) de n'avoir que de la brousse, ce qui le prive de moyens pour faire ses cultures.
- 2) Décision : Le partage portera sur la forêt et la brousse. Désigne deux experts pour déterminer par moitié exactement, la moitié de la brousse et la moitié de la forêt qui reviendra à chacun. Les deux experts désignés sont : Mfumu Sita de Kisantu et Mfumu Kunsendi de Kifwa.

Q.— à Mposa : Connaissez-vous ce jugement ?

R.— Non, je ne me rappelle plus.

Q.— Quel est l'endroit sur lequel a porté le partage ?

R.— Je ne connais pas d'autre endroit que Nkula.

Q.— Qui était présent lors du partage dont question dans le jugement prérappelé ?

R.— Je ne connais personne des Nambu qui était là.

Q.— Dans ce jugement, MATULA parle d'une limite fixée par jugement antérieur et qui donne à MPOSA la forêt en ne lui laissant que de la brousse. Où sont ces endroits ?

R.— Je sais seulement que moi je suis à Kibwense et que MATULA est à Tûku. Je ne connais que cette limite-là.

Le tribunal marque son étonnement de constater que le groupe des Nambu, notamment MPOSA lui-même qui garde beaucoup d'anciens papiers, n'ait pas connaissance de ce jugement.

Q.— à KINSUMBA Samuel : Pourquoi n'avez-vous pas invoqué ce jugement ?

R.— Nous l'avons oublié.

Q.— à MPOSA : Comment oublier juste un jugement qui vous désavantage alors que vous vous souvenez de tous les autres, même les plus anciens ?

R.— ...

Examen du jugement a quo

Q.— à MPOSA Thomas : Suivant le jugement du secteur, à qui ont été donnés les

étangs Mapopi et Mavwadingi ?

R.— Ces étangs ont été donnés à Kimpolo.

Q.— Dans la décision du secteur, pourquoi NDOMBI Louis a-t-il été condamné à vous payer huit cents francs de D.I. (41) ?

R.— Parce qu'il a nié l'appartenance de Nambu et Disi à sa terre. Il a payé les huit cents francs que j'ai reçus.

Le tribunal décide de remettre la suite de l'examen de l'affaire à l'audience du 15 octobre 1959.

AUDIENCE DU JEUDI 15 OCTOBRE 1959

Le tribunal s'est réuni à Boko, le 15 octobre 1959, dans la même composition que la veille. Le juge assesseur RYCKMANS refait le plan par terre près de la chapelle avec indication des repères et de l'itinéraire du tribunal durant l'expertise.

Le tribunal passe ensuite à une longue délibération.

Arbres fruitiers de Matula

Une difficulté ayant surgi au cours de la délibération au sujet des arbres fruitiers plantés par MATULA Samuel et qui se trouvent derrière la maison de MPOSA Thomas, le tribunal invite les parties à l'accompagner sur ce lieu aux fins de déterminer le nombre et l'emplacement de ces arbres.

Le tribunal se fait indiquer lesdits arbres dont le nombre s'élève à quatorze avocats, un oranger et un « nsafu ». Une contestation surgit entre MPOSA et Mayabu au sujet de deux avocats que MAYABU dit avoir été plantés par MATULA tandis que MPOSA les déclare pour lui.

Intervient BAMBA André qui déclare que lors du jugement du secteur, la même difficulté avait également surgi. En fait, un des deux avocats se trouve sur la limite, tandis que l'autre appartient à Mposa Thomas.

Interrogé pour connaître la décision donnée par le secteur à ce sujet, BAMBA André répond qu'un seul des deux avait été donné en communauté à MPOSA et MAYABU.

MAYABU Emmanuel déclare alors :

— Soit ! Je ne veux plus qu'un seul des deux avocats qu'on se dispute.

Détermination de la limite

Le tribunal passe ensuite au mesurage du hameau de MPOSA Thomas en partant de la route de Boko et en mesurant cinquante mètres. Dans le fond à droite et en prenant les repères suivants : un petit oranger et un « nsafu » sur la route, une droite d'environ vingt-cinq mètres jusqu'à un endroit près d'un grand arbre abattu. De là, une droite parallèle à la route passant derrière la maison de MPOSA jusque près du cimetière de MPOSA à un endroit où se trouve un arbre « sani » (42) à trois mètres au sud-est d'un

(41) Dommages et intérêts.

(42) Ou kisani : arbre qui donne de bonnes perches.

arbre « mbota » de trente centimètres de circonférence.

Q.— à LUKUSU : Avez-vous des morts enterrés dans le cimetière de MPOSA Thomas ?

R.— Non, aucun de nos morts ne s'y trouve.

Arbres fruitiers de Matula

Le tribunal accompagné des parties revient près de la chapelle. Il se retire de nouveau pour la délibération au cours de laquelle il envisage le rachat par MPOSA des arbres plantés par MATULA. Interrogées pour connaître (l'emprise) des arbres fruitiers (avocats), chacune des parties refuse de parler.

Le tribunal donne ensuite rendez-vous aux parties pour la date du 20 octobre 1959, jour auquel sera prononcée la décision du tribunal.

AUDIENCE DU MARDI 20 OCTOBRE 1959

Détermination des limites

Le tribunal s'est à nouveau réuni à Boko près de la chapelle le 20 octobre 1959, dans la même composition qu'à ses audiences précédentes.

Toutes les deux parties, entourées de leurs proches parents, sont présentes. Après quelques instants de délibération, le tribunal donne l'essentiel de la motivation et de la décision. Puis invite les parties à l'accompagner pour procéder sur le terrain à la matérialisation de la limite.

La partie demanderesse (lignées Zinga, Ntumba et Mpolo représentée par KINSUMBA Samuel, MAYABU Emmanuel, NGABU Dominique, MATA Jean et LUKUSU Simon) refuse d'accompagner, tandis que la partie défenderesse (représentée par MPOSA Thomas) accepte et nous procédons à cette matérialisation de la limite avec elle comme indiqué ci-après :

- 1) un piquet au coin de l'allée du cimetière de MPOSA Thomas à un mètre cinquante d'un arbre « sani » en face d'un palmier entouré de la plante « bubu » (43) ;
- 2) un deuxième piquet de « mumpese-mpese » à trois mètres du premier ;
- 3) à cinquante grands pas dans le fond et perpendiculairement à la route, un piquet de « sani » près d'un « mbota » et d'un « bubu » avec entaille ;
- 4) derrière la maison de BAMBAM André, sur une ligne droite avec le piquet précédent, le repère est constitué par un « mbota » de nonante centimètres de circonférence à la base et situé à proximité d'un « kiboto » (bois noir) ;
- 5) prolonger cette droite jusqu'à l'arbre « mpese-mpese » situé plus loin ;
- 6) derrière la maison de MPOSA Thomas, en direction nord et sur la même droite, un avocatier et un « kiboto » situé à deux mètres d'un « mbota » ;
- 7) partant de la route vers la hameau de KINSUMBA Samuel, deux piquets à côté

(43) Sorte de figuier (Ficus bubu) dont le fruit est mangé par les oiseaux.

d'un oranger situé à l'est de la route ;

- 8) partant des deux piquets ci-dessus et perpendiculairement à la route, comptés cinquante grands pas jusque dans le fond, nous plantons un piquet « mpese-mpese » à trois mètres d'un « nkamba » de trente centimètres de circonférence à la base ;
- 9) nous revenons sur la route en direction sud vers le cimetière jusqu'au grand « mbota » planté en 1931 par Dikambala François, (et) plantons un piquet « mpese-mpese » ;
- 10) en face du « mbota » à l'ouest de la route, nous plantons un piquet « mpese-mpese » ;
- 11) du point ci-dessus, une droite vers l'ouest : nous plantons un autre piquet « mpese-mpese » à nonante-neuf mètres du coin de la maison en briques adobes appartenant à Kimbangala David ;
- 12) dans le même alignement, le repère est formé par un « safu » de vingt centimètres de circonférence ;
- 13) au bord de la route Léo-Matadi (à environ quatre cent vingt mètres du grand palmier formant limite), un piquet ;
- 14) en face de ce piquet et de l'autre côté de la route, un piquet ;
- 15) suivre le petit chemin jusqu'au point où il croise un autre petit chemin à environ cent mètres de la grande route, un piquet ;
- 16) de ce piquet, une droite en direction de l'ouest, jusqu'à l'arbre « fyolongo ». Nous attendons les jeunes gens portant les piquets et restés sur la grand'route parce que mécontents du choix des endroits où sont plantés les piquets n° 14 et 15.

Les jeunes gens arrivent et nous continuons ;

- 17) en suivant un sentier qui part vers l'ouest et qui rejoint l'ancienne R.I.G. près d'un grand palmier isolé et chétif, le repère choisi est un arbre « kikisu » (44). Immédiatement à côté de cet arbre nous plantons un piquet « mpese-mpese » ;
- 18) nous suivons encore le sentier et arrivons sur l'ancienne R.I.G. Le repère est le premier palmier jusqu'à la petite forêt située (sur) l'autre rive du ruisseau Wungu dont deux arbres sont très distincts (voir croquis) ;
- 19) nous suivons l'ancienne R.I.G. en direction nord jusqu'à la hauteur des deux palmiers situés au bord de l'étang Ntempa. La limite part du milieu de ces palmiers ;
- 20) nous quittons l'ancienne R.I.G. dans la direction est, près des maisons de Tona Joseph. Nous traversons le nouveau pipe-line et le champ de manioc de la femme de Tona Joseph jusqu'à un arbre « nkumbi » situé près de l'arbre « ndimbu » de soixante centimètres de circonférence à la base ;
- 21) à une cinquantaine de mètres nous choisissons le repère constitué par un arbre « vete » ;
- 22) de là, nous indiquons une ligne droite jusqu'au grand palmier situé à l'est au bord

(44) Ou kisu : plante appelée *Rutidia smithii*.

de la grand route Léo-Matadi (direction Matadi) et voisin d'un avocatier. Sur le côté droit vers l'ouest et en face du palmier, nous plantons un piquet de l'arbre « mpese-mpese ».

Après que nous ayons fini de poser les piquets pour la matérialisation de la limite, nous revenons par la grande route Léo-Matadi jusqu'à la maison de KIMBANGALA David où nous constatons que les jeunes gens du côté de MPOSA Thomas ont pratiqué une percée au-delà de la limite qui leur a été montrée et déplacé deux piquets, l'un planté au bord de la route et l'autre à cent mètres plus loin du carrefour de deux petits chemins.

Le tribunal constate également que l'autre partie composée de trois lignées (Zinga, Ntumba et Mpolo) et représentée par KINSUMBA, NGABU, MAYABU, MATA et LUKUSU s'est refusée à suivre les juges pour la matérialisation de la limite. Après délibération, le tribunal décide d'infliger une amende de mille francs aux représentants des lignées Zinga, Ntumba et Mpolo et cent cinquante francs à MPOSA Thomas.

(quittances n° 156.8413/C et 156.8411/C des 26 et 21 octobre 1959).

Plan de la motivation du jugement

CHAPITRE I – EXAMEN CRITIQUE DU JUGEMENT A QUO

I. Exposé

II. Critique

§ 1. Débats et rapports d'expertise

§ 2. Motivation

§ 3. Décision

CHAPITRE II – OBJET DU LITIGE

CHAPITRE III – La question Clanique (et accessoirement la question foncière)

I. Arguments des parties

§ 1. Les trois lignées aînées

A. Au point de vue clanique

B. Au point de vue foncier

§ 2. Arguments de la lignée Nambu

A. Au point de vue clanique

B. Au point de vue foncier

II. Témoignages au point de vue clanique

§ 1. En ce qui concerne l'existence de la lignée Nambu

A.

B.

§ 2. En ce qui concerne l'existence des sous-lignées (branches) de la lignée Nambu

A. Dans leur ensemble

B. Chacune des branches

§ 3. En ce qui concerne la qualité de certaines personnes se réclamant de la lignée Nambu

III. Conclusions de l'examen de la question clanique

§ 1. Existence de la lignée Nambu

§ 2. Existence des branches de la lignée Nambu

§ 3. Qualité de certaines personnes se réclamant de la lignée Nambu

§ 4. Conclusion pratique

CHAPITRE IV. LA QUESTION FONCIÈRE
(et accessoirement la question clanique)

I. Droit de propriété foncière de la branche Ntudi Kyalungu et de Mposa

§ 1. Arguments de Mposa

§ 2. Arguments des trois lignées aînées

Parenthèse : seule la question foncière reste à examiner

§ 3. Examen des arguments de Mposa

A. Pour

B. Contre

§ 4. Examen des arguments des trois lignées

A. Pour

B. Contre

§ 5. Conclusions

II. Sur quel terrain doit s'exercer ce droit ?

§ 1. À l'ouest de la route

§ 2. À l'est de la route

§ 3. Conclusions

III. Domaine foncier des autres branches de la lignée Nambu

CHAPITRE V – DISPOSITIONS DE DÉTAIL

CHAPITRE VI – MESURES TRANSITOIRES

JUGEMENT

PRÉAMBULE

- (1) Vu la demande de révision du jugement n° 8 PVA. Vol. 100 RR. 887 Vol. 16 du 15 novembre 1957 du tribunal de secteur de Ngufu introduite par MAYABU Emmanuel en date du 5 mars 1958, jugement dont la décision est libellée comme suit :

« Le tribunal décide : La terre de Boko appartient au clan Ntumba Mvemba. Dit que les limites sont les mêmes que celles fixées par le tribunal du territoire le 23 septembre 1931, juge : M. l'Administrateur MERCIER.

Les mêmes limites depuis la route de Boko qui reprend le tracé de l'ancien chemin de fer, à gauche il y a un arbre « nkamba », de là jusqu'au palmier, jusqu'à un autre palmier, jusqu'à l'ancien chemin tracé par M. CAMBIER. Laisser le chemin de M. CAMBIER à gauche jusqu'au palmier, jusqu'à l'arbre « ndimbu », jusqu'au palmier, jusqu'à l'arbre « kigeti », jusqu'à un arbre « kigeti ». La limite traverse l'ancien chemin de fer et continue tout droit jusqu'aux deux palmiers situés au bord de l'étang Wungu. Plus haut depuis l'étang situé au bord de la route carrossable, la limite passe par le poteau de la ligne téléphonique jusqu'à l'arbre « ndimbu », jusqu'à l'arbre « kigeti » ; traverser le sentier jusqu'au palmier, puis un autre palmier ; passer derrière la maison de KIMBANGALA David jusque sur la route de Boko à l'endroit où un stick séché a été planté. L'emplacement occupé par MPOSA Thomas et ses autres frères appartient à MPOLO. MPOSA possède sa maison et les arbres déjà plantés par lui ; il ne pourra plus planter d'autres arbres, il doit travailler sur le terrain qui vient de lui être attribué et ne peut plus enterrer de nouveaux morts sur cet emplacement.

« Condamne NDOMBI Louis à huit cents francs de D.I. à payer à MPOSA, délai un jour ou dix jours de C.P.C. (45)

« Condamne NDOMBI Louis, MPOSA Thomas et KIMBANGALA David aux frais, soit : NDOMBI Louis deux mille huit cent soixante-cinq francs, délai un jour ou quinze jours de C.P.C. ; MPOSA Thomas et KIMBANGALA David deux mille sept cent dix francs, délai un jour ou quinze jours de C.P.C. ; MPOSA Thomas paie dix pour cent de dépens sur huit cents francs, soit quatre-vingt francs. »

- (2) Vu la remise de l'affaire en date du 5 mars 1958 ;
- (3) Attendu que le demandeur MAYABU Emmanuel déclare que le tribunal de secteur n'a pas suffisamment examiné et finalement n'a pas tranché la question de savoir si finalement MPOSA Thomas est ou n'est pas membre du clan Ntumba-Mvemba de Boko ; que de cette question dépend tout le reste du litige.
- (4) Attendu que lui, MAYABU, déclare que MPOSA Thomas est étranger ; qu'il

(45) Contrainte par corps.

conteste l'existence, au sein du clan Ntumba-Mvemba de Boko, d'une lignée dite « Nambu-Mpansu » dont MPOSA se prétend le représentant ; qu'il nie par là tout droit de MPOSA ou de cette lignée sur le patrimoine foncier du clan Ntumba-Mvemba. (Voir également attendu n°...).

- (5) Attendu que le tribunal s'est réuni à Boko pendant quinze jours d'audience (8-10 septembre, 5-10, 12-15 et 20 octobre), que les parties et tous les témoins utiles ont été entendus, que le tribunal, en présence de ceux-ci, a procédé à un examen approfondi des lieux, en a dressé un plan, a consulté les photos aériennes, s'est enquis de tous les litiges antérieurs, a tenu compte des dossiers de l'ancienne chefferie et de l'ancien secteur de Boko, en un mot n'a négligé aucun des éléments qui pouvaient éclairer son opinion sur cette question fort embrouillée.
- (6) Attendu que le litige clanique remonte aux environ de 1923-1925 ; que le litige foncier fut pour la première fois porté devant les tribunaux en 1931 et qu'il donna lieu aux jugements suivants devant le tribunal du territoire :
 - Jugement n° 122 du 23 septembre 1931 des juges Mercier, Makako et Lenga, greffier Dikambala François.
 - Jugement n° 256 du 23 avril 1933 des juges Lekeux, Lenga, Sita, Leba, Mawawa, Pembele, Kunsedi, avec expertise des chefs Sita et Kunsende.
 - Jugement n° 177 du 2 octobre 1946 des juges Maillet, Batu et Sita, avec expertise des juges Batu et Sita.
- (7) Attendu que des déclarations du chef Sita lors de la présente instance, il ressort qu'il y eut encore d'autres litiges de détail à propos des cultures à Boko, toujours entre la famille de Matula et celle de Mposa.
- (8) Attendu que, d'une part, lors de ces instances successives le problème clanique ne fut jamais examiné à fond en préalable ; que d'autre part, le problème foncier fut résolu par des décisions qui parlent de « terrain litigieux », de « remise partielle », de « partage à opérer par les juges », mais que ces décisions ne précisent pas quelles étaient les limites du terrain litigieux ni quels furent pour chaque jugement les signes matériels qui concrétisèrent le partage de ce terrain litigieux.
- (9) Attendu que dans ces conditions le litige ne pouvait que rebondir et que les parties se sont de nouveau retrouvées en 1957 devant le tribunal de secteur de la Ngufu.

CHAPITRE I. EXAMEN CRITIQUE DU JUGEMENT A QUO

I. EXPOSÉ

- (10) Attendu que par son jugement n° 8 PVA. Vol. 100 du 15 novembre 1957, le tribunal du secteur de Ngufu a examiné le litige qui opposait nominalement : MPOSA Thomas à NDOMBI Louis, mais en fait la lignée dite « Nambu » contre trois lignées : ZINGA, Ntumba et Mpolo, et relatif à :

- 1) l'existence d'une lignée dite « Nambu », représentée par MPOSA Thomas, au sein du clan Ntumba Mvemba de Boko,

- 2) la contestation du droit de propriété à MPOSA Thomas sur le terrain actuellement occupé et revendiqué par lui ;
- (11) Attendu que l'accusation dont avait à connaître le tribunal de secteur est fort complexe ; qu'elle peut se résumer en cinq grandes rubriques à savoir :
 - 1) Ndombi Louis contre Mposa Thomas et Kimbangala David pour les « voka » Kiboma, Kimpolo, Kintimba et Kizinga, pour la limite des Bengela et pour l'affaire des fétiches du guérisseur COMPINO,
 - 2) Ngabu Dominique contre MPOSA Thomas et Kimbangala David pour la question des étangs et du « voka » Makukwa,
 - 3) Kimwanga James contre Dikoko Isaac pour l'affaire de clan,
 - 4) Ndaka Aaron contre NSONSU Louis pour le « voka » de Nkondo,
 - 5) Ngabu Dominique contre Mposa Thomas pour s'être accaparé d'un terrain appartenant à Zinga et avoir pris les « voka », étangs et arbres fruitiers laissés par Matula Samuel ;

II. CRITIQUE

§ 1. Débats et rapport d'expertise

- (13) (46) Attendu qu'en ce qui concerne les débats, le tribunal de secteur n'a procédé à l'examen des accusations que d'une façon désordonnée ; qu'il s'est contenté d'acter les déclarations des parties et des témoins et à enregistrer les généalogies sans méthode et sans se faire fournir une quelconque précision ; qu'au surplus, quoiqu'ayant parcouru le terrain, le rapport d'expertise fait défaut et les pièces du dossier ne font aucune mention de la visite effectuée par les juges sur le terrain ; que les dispositions des parties et des témoins ne sont pas reprises au procès-verbal d'audience dans l'ordre chronologique ; que de la façon avec laquelle les débats ont été menés, le tribunal était incapable de se faire une opinion éclairée sur le litige.

§ 2. Motivation

- (14) Attendu qu'en ce qui concerne la motivation du jugement du secteur, les juges se sont bornés à une énumération des arguments des parties et déposition des témoins au mieux à un exposé de l'affaire ; qu'il appartenait au tribunal de juger les arguments des parties et en se faisant une opinion sur ceux-ci ; que la motivation devait porter sur tous les objets du litige.

§ 3. Décision

- (15) Attendu en ce qui concerne la décision du tribunal de secteur que celle-ci ne semble pas être la conclusion logique de la motivation ; qu'on se demande comment une motivation principalement axée sur l'affaire clanique aboutit à une conclusion d'un partage pur et simple de terrain ; que dès lors, le tribunal de secteur a failli à

(46) Le point 12 semble être devenu ici le 13.

la tâche qu'il s'était assignée dès le début des débats : celle de régler l'affaire de clan et de la propriété du domaine foncier qui en découle.

CHAPITRE II. OBJET DU LITIGE

(16) Attendu que le litige à examiner se résume fondamentalement comme suit : (voir également attendu n°...)

- 1° la négation de la qualité de lignée du clan Ntumba Mvemba de Boko à la lignée dite « Nambu » ;
- 2° la négation de la qualité de membre du clan Ntumba Mvemba de Boko à certaines personnes qui se disent dépendants de la lignée Nambu ;
- 3° comme corollaire de ce qui précède, la négation des droits que ce titre leur confère sur le domaine foncier du clan.

CHAPITRE III. LA QUESTION CLANIQUE

(et accessoirement la question foncière)

I. ARGUMENTS DES PARTIES

§ 1. Les trois lignées aînées

A. Au point de vue clanique

(17) Attendu que les arguments de la partie demanderesse peuvent se résumer comme suit :

- 1° que le clan Ntumba-Mvemba de Boko se compose uniquement de trois lignées : Zinga Kimpansu, Ntumba Mpansu et Mpolo Mpansu, issues de NZUZI Nzinga et Mpansu Nsaku et représentées à ce jour respectivement par MAYABU Emmanuel, Kisumba Samuel et Mata Jean ;
- 2° que les groupes dénommés Nambu et Disi ne constituent aucunement les quatrième et cinquième lignées du clan ; que pour le premier, il provient d'une femme du clan Mvulanene épousée par un membre de la lignée Mpolo Mpansu et qui suite à la mort de ses deux premiers enfants et à la bataille qui en résulta entre les clans Ntumba Mvemba et Mvulanene fut cédée au dernier cité et qui l'autorisa à construire un village pour elle et sa progéniture à Kiseyesa ; que pour le second, il provient de la femme Disi, fille de Maluasa de la lignée Ntumba Mpansu, c'est-à-dire une fraction de cette lignée mais qui se dispersa suite à une palabre provoquée par son fils Ngyumbila ;
- 3° que les deux groupes, sous l'impulsion des chefs Disu et Nsyesyé, se sont constitués en lignées avec l'apport des étrangers et esclaves au clan, notamment : Nsyesyé, Disu, Mposa Thomas, Ngelesi Pierre, Nsangu Percy, Nsonsu Louis, Bamba André, Kifulu Antoine et Nuni Abraham ;
- 4° que Nsyesyé et Disu sont des esclaves du clan et ont été achetés respectivement par Makanda et Ndolumingu-Nsangu, tandis que les autres proviennent des

clans différents, soit : Mposa Thomas de Mbamba Kalunga de Kipako, Ngelesi Pierre et Disu Nsangu Percy de Ntumba Mvemba de Kimanguna, Nsonsu Louis et Nkenzi Nzinga de Ndemba, Bamba André et Kifulu Antoine de Nkensi-Nzinga de Kinkuaki, Nuni Abraham de Ntumba Mvemba de Mvuila.

B. Au point de vue foncier

(18)

- 1° Que suite à ce qui précède, les représentants des trois premières lignées ne reconnaissent aux derniers aucun droit sur le domaine foncier du clan Ntumba Mvemba de Boko ;
- 2° qu'ils demandent au surplus le déguerpissement inconditionnel du domaine occupé par eux.

§ 2. Arguments de la lignée Nambu

A. Au point de vue clanique

(19) Attendu que la partie défenderesse, « Nambu », représentée par MPOSA Thomas répond à ces arguments :

- 1° que leur ancêtre-femme de Ntumba Mvemba de Boko est Nzuzi Nzinga issue de l'union de la femme Ntumba Mvemba avec Na Mawangu du clan Nzinga ;
- 2° – que Nzuzi Nzinga mariée à Na Kutola du clan Mpansu Nsaku Nzele engendra : Zinga ki Mpansu, Ntumba Mpansu, Mpolo Mpansu, Nambu Mpansu, Disi Kimpansu et Tambi kia Sina ;
 - que Nambu Mpansu mariée à Na Bitana du clan Nzinga de Kinkwanga engendra une fille, Nambu II ;
 - que Nambu II mariée à Kyalungu (47) du clan Mbamba Kalunga de Kipako engendra : Mbwetete ou Ntudi Kyalungu, Ntunu Kyalungu, Mananga ma Kyalungu, Nseki Kyalungu et Komba Nkoko ;
- 3° que (les) descendants de chacune d'elles constituent une branche séparée au sein de la lignée Nambu, dont les représentants sont :
 - a) Mposa Thomas pour Ntudi Kyalungu
 - b) Nsonsu Louis pour Ntundulu Kyalungu
 - c) Mabidi Simon pour Mananga Ma Kyalungu
 - d) Dikoko Isaac pour Nseki Kyalungu
 - e) Nzima Raphaël pour Komba Nkoko.

B. Au point de vue foncier

(20) que chaque branche possède effectivement des droits sur le domaine foncier du clan Ntumba Mvemba de Boko avec des limites ancestrales.

(47) Est parfois aussi orthographié Kialungu.

II. TÉMOIGNAGES AU POINT DE VUE CLANIQUE

§ 1. En ce qui concerne l'existence de la lignée Nambu :

(21) A. Le clan Mpansu Nsaku de Kimayala

représenté par MUKOKO Joseph dont il ressort :

- 1) que son ancêtre Na Bitota épousa NZUZI NZINGA (fille de Nzinga) dont il eut six enfants : Zinga ki Mpansu, Ntumba Mpansu, Mpolo Mpansu, Nambu Mpansu, Disi ki Mpansu et Tambi ki Sina,
- 2) que ces enfants furent mariées par le clan Nzinga, lequel partageait les valeurs dotales avec le clan Ntumba Mvemba de Boko,
- 3) que ce témoignage donné pour la première fois du vivant du chef DISU Pierre dans une affaire clanique de Boko, fut accepté par tous sans exception.

(22) B. Le clan Nzinga Nzele de Kinkwanga

représenté par NONGI Simon, « grand-père » des parties en cause et dont il ressort :

- 1) que son ancêtre Na Mawangu épouse Ntumba Mvemba dont il eut une fille NZUZI NZINGA qui épousa Na Bitota du clan Mpansu Nsaku et engendra Zinga ki Mpansu, Ntumba Mpansu, Mpolo Mpansu, Nambu Mpansu, Disi ki Mpansu et Tambi ki Sina,
- 2) que Na Bitota du clan Nzinga Nzele épousa Nambu Mpansu et engendra Nambu II,
- 3) qu'après la mort de Nambu, Nambu II fut élevée par Zinga ki Mpansu qui la maria à Na Kyalungu du clan Mbamba Kalunga de Kipako.

§ 2. En ce qui concerne l'existence des sous-lignées (branches) de la lignée Nambu :

(23) A. Dans leur ensemble

1) Le clan Mbamba Kalunga de Kipako représenté par MAKUNSA François dont il ressort :

- que son ancêtre Na Kyalungu épousa Nambu II dont il eut cinq enfants : Ntudi Kyalungu ou Mbwetete, Ntunu ou Ntundulu Kyalungu, Mananga ma Kyalungu, Nseki Kyalungu et Komba-Nkoko ;
 - qu'après la mort de Kyalungu, Nambu revint à son clan (Boko) avec ses filles qui furent mariées par Na Nkoni :
- a) Ntudi Kyalungu au clan Lemfu Nsungu ou Lemfu di Tana de Kilemfu Nsungu
 - b) Ntundulu Kyalungu au clan Nlasi Ngandu de Nkoko
 - c) Mananga ma Kyalungu au clan Nieti Makaba de Kintetu (Kiowo ki Vita)
 - d) Nseki Kyalungu au clan Nzinga Nzele de Kinkwanga
 - e) Komba Nkoko au clan Nsawu Kyalungu de Kintanda ;

(24)

2) Le clan Nlasa Ngandu de Nkoko représenté par LUWANGU Alexandre :

- que son ancêtre Na Nzombo a épousé Ntundulu Kyalungu dont il eut quatre enfants : Na Nkondo Mpasi, Na Lweso lu Mpasi et Na Bonso Mpasi ;
- que Ma Nsamba Mpasi a épousé Na Ngana du clan Nlasa Ngandu et a engendré Na Kayengi et Ma Mwangu ;
- que Ma Lweso lu Mpasi a épousé Na Nenga du clan Mankunku ;

(25)

3) Le clan Nzinga Nzele de Kinkwanga représenté par MAFWALA Lazare qui déclare :

- avoir épousé Ma Nseki Kyalungu avec laquelle il a eu quatre enfants : Nzimbu Nkanga, Ntumba Nkanga, Mpemba Nkanga et Na Mabunda ma Nkanga ;
- avoir marié les trois filles issues de Nseki Kyalungu : Nzimbu Nkanga au clan Nlasa Ngandu, Ntumba Nkanga au clan Mata Makongo, Mpemba Nkanga au clan Mankunku ;
- ne connaître aucun autre détail concernant la progéniture de Nseki Kyalungu ;

(26)

- qu'en ce qui concerne Ntumba Nkanga, cette déclaration est contestée par MAWUNGU Jean de la lignée Mpolo Mpansu, appuyé par LUKUSU Simon, lequel explique :

- a) que Ntumba Nkanga est enfant du clan Nzinga Nzele, sa mère est Ma Mbemba du clan Ntumba Mvemba de Kingo ;
- b) qu'amenée par son oncle Na Masisa à Na Mabunda (Boko) puis au clan Mankunku, elle s'y est mariée à Na Bamba di Mayala et les enfants Ma Nlandu et Na Mabunda sont nés ;
- c) que Ma Nlandu a enfanté Na Nsangu, Na Ngelesi et Na Nkinsi ;

4) Le tribunal a entendu d'autres témoins, à savoir :

(27) DIKOKO Joseph et MANTIMA Paul dont les dépositions constituent des simples exposés de généalogie sans intérêt spécial pour l'affaire dont examen.

(28) B. Chacune des branches

- 1) Ntudi Kyalungu ou Mbwetete : Le clan Nkuwu Nsungu ou Lemfu di Tana n'a pas contesté le témoignage de MAKUNSA François, représentant le clan Mbamba Kalunga à ce sujet et dont il ressort que la femme Ntudi Kyalungu a épousé un homme du clan Lemfu di Tana.
- 2) Ntundulu Kyalungu : Le clan Nlasa Ngandu de Nkoko représenté par LUWANGU Alexandre déclare que son ancêtre Na Nzombo a épousé la femme Ntundulu Kyalungu dont il a eu quatre enfants.
- 3) Mananga ma Kyalungu : Le clan Nieti de Kintetu qui a épousé la femme Mananga ma Kyalungu, comme il ressort du témoignage du clan Mamba-

Kalunga de Kipako.

- 4) Nseki Kyalungu : Le clan Nzinga Nzele de Kinkwanga, représenté par MAFWALA Lazare, a donné son témoignage selon lequel son ancêtre Na Nkanga a épousé la femme Nseki Kyalungu, avec laquelle il a eu quatre enfants, tel que repris à l'attendu 22 ci-haut.
- 5) Komba Nkoko : Le témoignage du clan Mbamba Kalunga de Kipako, représenté par MAKUNSA François fait bien ressortir que cette (femme) a été épousée par le clan Nsawa Kalunga de Kintanda, mais le tribunal a omis d'interroger un représentant officiel de ce clan.

§ 3. En ce qui concerne la qualité de certaines personnes se réclamant de la lignée Nambu :

A. Dans la sous-lignée Ntudi Kyalungu ou Mbwetete

(29)

1) MPOSA Thomas :

- a) le clan Mbamba Kalunga de Kipako représenté par MAKUNSA François ne reconnaît pas MPOSA Thomas comme membre de ce clan ; il déclare seulement être le père de l'ancêtre-femme Ntudi Kyalungu ou Mbwetete ;
- b) les jugements des 2 octobre 1931 de M. Mercier, n° 256 du 23 avril 1933 de M. Lekeux et n° 177 du 2 octobre 1946 de M. Maillot font ressortir que Matula Samuel et Mposa Thomas sont du même clan et toutes les décisions intervenues à cette époque dans le litige foncier qui opposait la parenté de MPOSA et celle de MATULA furent inspirées par cette constatation ;

(30)

2) NUNI Abraham :

- a) lors des débats du jugement a quo, l'intéressé a avoué appartenir au clan Ntumba Mvemba de Mvuila ;
- b) lors des présents débats, NUNI Abraham appuyé par son fils Samba Augustin, a nié ses premières déclarations, prétendant qu'elles l'avaient été dans un moment de troubles d'esprit causés par une maladie et que les juges de l'époque avaient promis de ne pas en tenir compte ;
- c) cette affirmation s'avère exacte, le tribunal ayant constaté et consigné dans le P.V.A. que NUNI Abraham ne possédait pas toutes ses facultés mentales ;
- d) que cependant NUNI Abraham n'a donné aucune réfutation ni rectification des premières déclarations, se bornant simplement à les nier ;
- e) en outre, lors des présents débats, NUNI Abraham appuyé par ses nièces Ntabula Louise et Nkula Marie nie avoir une quelconque relation soit clanique soit amicale avec le clan Ntumba Mvemba de Mvuila.

(31)

3) BAMBA André, KIFULU Antoine et NTABULA :

- a) le clan Nkuwu Nsungu représenté par MAGEMA Joseph les reconnaît comme ses frères claniques issus de son ancêtre-femme Ma Banona avec un homme du clan Lemfu di Tana ;
- b) DIKIKO Joseph et NZEZA Emmanuel, représentant le clan Lemfu di Tana, reconnaissent Ntabula et Nsomba comme étant issus de leur ancêtre-femme Ma Bikosa avec un homme du clan Kyangala na Nsundi du village Kisengo ;
- c) toutefois MAGEMA Joseph précise que Bamba André, Kifulu Antoine et Ntabula n'ont jamais admis d'appartenir à son clan.

(32) B. Dans la sous-lignée Ntunu ou Ntundulu Kyalungu,

NSONSU Louis : le clan Nkenzi-Nzinga représenté par NSAKU François :

- a) le reconnaît comme étant sien et issu de son ancêtre-femme MAWUNGA-MAKUMBWA, mère de Kaka-Singa et Leka, mariée à Nkoko (clan Lasa Ngandu) au nommé Lengi et y retournée après une palabre clanique ;
- b) déclare que Na Mayabu, ancien de Nsaku François, venait souvent aux fêtes organisées à Boko par les Nambu, fait invoqué pour prouver le lien de parenté qui existe entre le clan Nkanzi-Nzinga et Nsonsu Louis ;
- c) Nsonsu Louis conteste la déclaration de Nsaku François et argue que les visites de Mayabu à Boko auprès de son ancien Lubasa étaient justifiées par le fait que tous les deux avaient vécu à Kilemfu d'où ils avaient fait connaissance, déclaration qui n'a pas été contestée par Nsaku François.

(33) C. Dans la sous-lignée Mananga ma Kyalungu

MABIDI Simon est reconnu comme étant bien du clan Ntumba de Boko, mais les représentants des trois premières lignées (Zinga, Tumba et Mpolo) déclarent qu'il est membre de la lignée Ntumba ; lui-même par contre se déclare de la lignée Nambu, sous-lignée Mananga ma Kyalungu ;

(34) D. Dans la sous-lignée Nseki Kyalungu,

NGELESU Pierre et Ngangu Percy :

- a) le clan Ntumba Mvemba de Kimanguna, représenté par Makengele Adolphe et Makumbi Jean, les réclame comme appartenant à ce clan, issus de Ma Ngyengi mariée à Lembi de Nkoko et dont la descendance s'est séparée et est venue à Boko ;
- b) le témoignage de Mantima Paul représentant le clan Nlasi Ngandu de Nkoko est dans le même sens ; il en ressort en effet que son ancêtre Lenge épousa deux femmes : Nsenga du clan Ntumba Mvemba, lignée Ntumba Mpansu de Boko et Mwanga Makungu du clan Nkensi Nzinga ; Nsenga enfanta Makumbi Mabukuba, Mabonso et Maluesa, tandis que Mwanga Makungu enfanta Kaka-Singa et Maleka ; après la mort de Lenge, son fils Kaka-Singa suivit son demi-frère Makumbi Mabukuba à Boko et entra dans le clan Ntumba Mvemba de Boko, lignée Ntumba Mpansu, avec son groupe ; le groupe Kaka-Singa dont relèvent notamment NGELESU Pierre, prétendit par la suite et prétend

actuellement faire partie de la lignée dite « Nambu » ;

- c) Ngelesi Pierre et Nsangu Percy nient ces témoignages en faisant remarquer qu'ils ne concordent pas parfaitement avec les déclarations des demandeurs, que tout a été arrangé à l'avance ; ils expliquent leur vraie généalogie et les confusions qui ont pu exister à propos de leur origine.

(35) E. Dans la sous-lignée Komba-Nkoko

Les représentants des trois premières lignées (Zinga, Ntumba et Mpolo) déclarent que l'endroit Kintanda a été donné par le clan Nsawu Kalunga (et non Nzinga) à des membres du clan Mpesi-Mvemba dont Yumbu-Lemba Joseph et NZIMBA Raphaël sont les représentants ; cette question n'est pas investiguée par le tribunal.

III. CONCLUSIONS DE L'EXAMEN DE LA QUESTION CLANIQUE

§ 1. Existence de la lignée Nambu

- (36) Attendu que les témoignages du clan NZINGA, « grand-père » des lignées et installateur du clan Ntumba-Mvemba de Boko, et du clan NLASA-NGANDU « père » des lignées du clan Ntumba-Mvemba de Boko, sont formels pour affirmer que Nzuzi-Nzinga ancêtre de tout le clan de Boko eut bien cinq filles ; qu'aucun autre témoignage clanique ne vient infirmer cette thèse.
- (37) Attendu que d'autre part, il est établi que la ligne Nambu s'affirma en tant que telle au moins dès 1921 ; que depuis lors ses ressortissants ont vécu sur les terres de Boko sans que leur qualité soit contestée autrement que d'une façon tout à fait sous-entendue, lors de jugements où l'on attaquait le seul MPOSA Thomas ; cela jusqu'au jugement a quo, datant de 1957 ; que les jugements de 1931, 1933 et 1946 faisaient état de la qualité clanique de Mposa ; qu'ils n'ont pas été contestés en justice.
- (38) Attendu qu'enfin il y a une inextricable interpénétration entre les jugements fonciers rendus à propos de Mposa Thomas, l'aspect clanique de ces jugements et la question de la lignée Nambu ; en effet, d'un côté on peut dire que si Mposa a reçu droit de cité, c'est qu'il était membre du clan ; d'un autre côté, on peut dire que s'il doit être considéré membre du clan, c'est parce qu'il a des droits reconnus sur le terrain ; qu'une fois que Mposa est reconnu membre du clan et propriétaire foncier, il faut qu'il soit dans une lignée ; qu'aucune des premières lignées ne le reconnaît ; qu'il en faut donc logiquement une quatrième ;
- (39) Attendu de tout ce qui précède, que le tribunal, devant trancher, estime qu'il ne peut que reconnaître l'existence actuelle de fait d'une lignée NAMBU, participant aux droits du clan Ntumba-Mvemba de Boko.

§ 2. Existence des branches de la lignée Nambu

- (40) Attendu que l'existence de sous-lignées doit être logiquement déduite de l'existence de la lignée Nambu.
- (41) Attendu qu'en cette matière aucune investigation contradictoire ne peut être

faite ; puisque l'une des parties et ses témoins se bornant à nier l'existence de la lignée NAMBU, cette partie n'a plus à controuver ni à critiquer aucun détail concernant les branches issues de cette lignée.

- (42) Attendu que les dispositions des témoins de Mposa concernant les branches ou sous-lignées en question sont concordantes.
- (43) Attendu cependant que ces précisions généalogiques et ces archives orales quant à ces branches n'ont pas fait l'objet d'un contrôle rigoureux et critique au sujet de leurs descendants actuels. Attendu surtout que toutes ces précisions n'ont pas été vérifiées par le point de contrôle le plus important, à savoir : le domaine foncier actuel de chacune de ces branches.
- (44) Attendu que seul le domaine foncier de la ligne Ntudi Kyalungu ou Mbwetete a été examiné par le jugement a quo ; que le tribunal de révision n'estime pas pouvoir ni devoir examiner en premier degré la question du domaine foncier des autres lignées ; qu'en conséquence le tribunal estime devoir réserver son avis quant à se prononcer sur l'existence de toutes les branches de la lignée Nambu.
- (45) Attendu que pour l'existence de la branche Ntudi Kyalungu ou Mbwetete, le tribunal s'éclairant des considérations énoncées à l'attendu n° 38 ; et des conclusions de l'examen foncier, estime qu'il ne peut que la reconnaître.

§ 3. Qualité de certaines personnes se réclamant de la lignée Nambu

- (46) Attendu que le tribunal ayant entendu les déclarations des parties et des témoins sur chacune des personnes concernées estime que d'un point de vue absolu aucune déclaration ni aucun témoignage n'est décisif.
- (47) Attendu que le tribunal a reconnu l'existence d'une lignée Nambu ; que c'est de cette lignée Nambu que se réclament les personnes dont la qualité est contestée.
- (48) Attendu que le tribunal suivant la coutume, estime qu'en droit personnel et familial, en l'absence de tout élément de preuve certain, on doit suivre les déclarations des intéressés eux-mêmes quant à leur appartenance clanique.
- (49) Attendu que le tribunal ne s'étant pas prononcé sur l'existence des branches de la lignée Nambu, autres que la branche NTUDI KYALUNGU, n'a pas présentement à se prononcer nommément sur la qualité de certaines personnes relevant de ces branches.
- (50) Attendu que le tribunal ayant reconnu l'existence de la branche Ntudi Kyalungu et de la lignée Nambu, ne peut que reconnaître explicitement aux ressortissants de cette branche la qualité de membre du clan Ntumba-Mvemba de Boko.

§ 4. Conclusion pratique

- (51) Attendu qu'ayant reconnu l'existence de la lignée NAMBU l'existence de la branche NTUDI KYALUNGU et l'appartenance des ressortissants de cette branche au clan Ntumba-Mvemba de Boko, le tribunal doit examiner les droits fonciers découlant de cette appartenance pour la branche Ntudi Kyalungu.

CHAPITRE IV. LA QUESTION FONCIÈRE

(et accessoirement la question clanique)

I. DROIT DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE LA BRANCHE NTUDI KYALUNGU ET DE MPOSA

§ 1. Argument de Mposa

(52) Attendu que MPOSA Thomas et sa parenté de la branche Ntudi Kyalungu de la lignée Nambu revendique la propriété d'un terrain dénommé Kibwense situé dans le domaine foncier du clan Ntumba-Nvemba de Boko, s'étendant de part et d'autre de la R.I.G. Léo-Matadi, de la rivière Wungu au ruisseau Mfuta et comprenant notamment les « voka » Mbansa-Mbi, Nkula, Kimbidi et Kitomina.

(53)

- 1) Attendu que ce terrain a été habité par leur ancêtre Bwansi-Nsungu au nom de la branche Ntudi-Kyalungu et à l'exclusion des autres branches du clan Ntumba-Mvemba de Boko ;
- 2) que les limites précises de ce terrain ont :
 - a) été désignées par son aïeule Ma Kikwaku,
 - b) vérifiées et sanctionnées par le chef Nsyesyé qui les fit d'ailleurs matérialiser par la plantation de « mbota »,
 - c) acceptées par le conseil de famille réuni suite à la demande de MPOSA au chef Nsyesyé tendant à cette vérification, à cette sanction, à cette matérialisation des limites ;
- 3) que cette limite a été successivement confirmée, soit globalement, soit en certains points, par les décisions des juges E. Lekeux, Mercier, Xavier Sita et le notable Kinsumba Samuel.

§ 2. Arguments des trois lignées aînées

(54) Attendu que les autres lignées du clan Ntumba-Mvemba rétorquent :

- 1) que le terrain en question, dénommé Makukwa, fait partie du domaine de la lignée ZINGA ; les ancêtres de Mposa Thomas furent d'abord établis à l'endroit « Kiseyisa » réservé aux étrangers ; par la suite Na Nkinzi Mayala du clan Mvula-nene reçut du chef Ngenza (ZINGA) un emplacement dénommé Nkula ; Bwense-Nsungu l'y suivit ;
- 2) que bien après la disparition de ces ancêtres, Mposa Thomas, se disant Nambu, et moyennant des cadeaux, reçut du chef Nsyesyé l'autorisation de s'installer à cet endroit ; il ne tarda pas à le débaptiser pour le nommer Kibwense, puis, avec la connivence des chefs Nsyesyé et Disu, eux-mêmes étrangers au clan, à s'en prétendre le seul et unique propriétaire foncier, au détriment de la lignée Zinga qui avait quitté momentanément l'endroit sans pour cela renoncer à aucun de ses droits ;

- 3) que dès son retour au pays, MATULA Samuel tenta de faire respecter les droits de sa lignée et intenta une série d'actions de fait ou de droit dans ce but ; que malheureusement ses propres frères de clan n'osèrent pas l'aider par crainte de sévices de la part des chefs Nsyesyé et Disu ; que le tribunal fut toujours influencé par le chef Disu, personnalité forte et influente, riche et jouissant d'appuis divers, et par le fait que MPOSA était greffier du secteur ;
 - 4) qu'ils n'ont pas connaissance de jugements rendus en 1931 et 1933 et donnant certains droits à MPOSA ;
 - 5) que la présente instance a précisément pour but d'amener le tribunal à dénier officiellement à Mposa Thomas sa qualité de membre du clan et par le fait-même à liquider toute cette question foncière, puisque les prétentions de Mposa n'auraient alors plus aucun fondement juridique.
- (56) Parenthèse. Attendu que le tribunal a déjà éclairci la question clanique (attendus 17 à 51 et spécialement 36 à 51) ; qu'il ne reste donc plus à examiner que la question des droits fonciers découlant de cette appartenance clanique.

§ 3. Examen des arguments de Mposa

A. Pour

- (56) Attendu que l'examen des arguments de Mposa fait ressortir les points suivants à son avantage :
- 1) qu'il est établi que Bwense-Nsungu, ancêtre de Mposa, s'est installé autrefois sur une portion du terrain litigieux.
 - 2) qu'il est établi également que vers 1916 Mposa Thomas s'y installa de nouveau, et que sa « mère » et un de ses parents l'y avaient même précédé.
 - 3) que le jugement du 23 septembre 1931 de M. Mercier fait état dans ses attendus « que les ancêtres de Matula (ZINGA) ont fait abandon de leurs droits sur le terrain en émigrant », et d'autre part « que l'occupation depuis des générations et l'abandon de ses droits par la branche Matula crée au profit de la branche Mposa un droit désormais inattaquable » ; que ces attendus, pour criticables qu'ils soient lorsqu'ils considèrent une absence prolongée comme un « abandon de droit », doivent cependant être suivis en ce qu'ils donnent sécurité à Mposa sur une partie de terrain.
 - 4) que ce même jugement décide que « la terre litigieuse reste à Mposa ».
 - 5) que le jugement n° 256 du 23 avril 1933 de M. Lekeux prononce que « la moitié de la brousse et la moitié de la forêt reviendront à Mposa Thomas » ; qu'entre 1931 et 1946 il y eut vraisemblablement, d'après le témoignage du chef Sita, d'autres litiges de détail entre Matula et Mposa.
 - 6) que dans les débats du jugement n° 177 du 25 septembre 1946 et du 2 octobre 1946, les deux juges experts SITA et KUNSENDE ont déclaré que dans l'esprit du jugement de 1933, « le terrain appartenait à tous les deux ».

- 7) que ce jugement n° 177 du 2 octobre 1946 décida « que le terrain (Mukula = Nkula) appartient en commun aux deux parties qui peuvent y cultiver ensemble ».
- 8) que l'arbitrage du notable Kinsumba en 1941, si limité que soit son objet, prouve cependant qu'on n'envisageait pas à cette époque de dénier tout droit d'exploitation ou d'occupation à la parenté de Mposa Thomas sur une portion du terrain en cause.

B. Contre

(57) Attendu :

- 1) qu'il n'y a pas d'exemples où ancestralement une lignée du clan avait des limites précises avec les autres lignées du clan.
- 2) qu'il semble bien que le chef Nsyese n'avait pas l'autorité de donner la propriété d'une partie du patrimoine foncier du clan à un individu.
- 3) qu'aucun membre des autres lignées ne reconnaît qu'il y eut conseil de famille, acceptation et matérialisation de la limite.
- 4) que les questions posées sur le terrain ont fait apparaître que même si le chef Nsyese avait établi une limite, elle n'était pas ancestrale, et que Mposa Thomas a reconnu finalement qu'il s'agissait d'une solution de compromis pour éviter les disputes.
- 5) que le tribunal n'a pas pu trouver un seul véritable témoin pour affirmer la véracité de cette limite ; qu'au contraire les nommés MPUDI, NTIAMA et NKEKO – cités par Mposa – déclarent ne rien savoir d'une limite précise ; que Ntiama, désigné par Mposa comme ayant aidé Na Mfuenge à porter les piquets, ajoute qu'à cette époque il était au travail.
- 6) que Mposa Thomas, qui avait d'abord déclaré que cette limite était jalonnée de « mbota », ne put montrer aucun des « mbota » en question, à part l'un qui fut reconnu plus tard par lui-même avoir été planté par Dikambala François en 1931, et l'autre manifestement postérieur à 1916.
- 7) que Mposa Thomas, qui avait d'abord déclaré connaître cette limite avec précision, une fois sur le terrain, a hésité, n'a pu s'en souvenir exactement, et est même entré en discussion avec sa parenté pour plusieurs points.
- 8) que le jugement du 23 septembre 1931 de M. Mercier fait état dans ses attendus que le terrain litigieux avait été occupé jadis par les ancêtres de Matula.
- 9) que la confirmation de la limite que Mposa prétend avoir été faite par le notable Kinsumba Samuel de la branche ZINGA en 1941, s'avère être en réalité le règlement d'un différend de détail quant à l'exploitation de fait du terrain.

§ 4. Examen des arguments des trois lignées

A. Contre

- (58) Attendu que l'examen des arguments des autres lignées fait ressortir les points suivants à leur désavantage ;
- 1) qu'ils reconnaissent que la permission fut accordée à Bwense-Nsungu par

Ngenza et à Mposa Thomas par Nsyese de s'installer sur le terrain litigieux.

- 2) qu'il leur appartenait de mener une action concertée devant les tribunaux de secteur et de territoire dès le début s'ils voulaient établir clairement leurs droits et l'inanité de ceux de Mposa.
- 3) que malgré leurs dénégations stériles, il est bien certain que les jugements de 1931 et 1933 existent et sont réguliers.
- 4) que l'influence du chef DISU et de MPOSA et la crainte qu'ils faisaient peser sur leurs opposants, quoique réelles, ne suffisent pas à expliquer l'inertie de tous les ressortissants des lignées et leur acceptation de plusieurs jugements reconnaissant droit de cité et propriété au moins partielle du terrain à MPOSA.

B. Pour

- (59) Attendu que l'examen des arguments des autres lignées et des arguments de Mposa fait ressortir les points suivants à l'avantage des trois lignées :
 - 1) que le terrain litigieux était autrefois occupé par la lignée ZINGA (voir attendu n° 57, 8).
 - 2) que les trois jugements intervenus dans l'affaire, s'ils reconnaissent à Mposa droit de cité et droit de propriété, reconnaissent aussi un droit égal à Matula (voir les termes « remettra à Matula » ; « la moitié de la brousse et de la forêt », « le terrain appartient à tous les deux » ; « appartient en commun aux deux parties » ; voir les attendus.

§ 5. Conclusions

- (60) Attendu que l'examen de tous ce qui précède, il résulte :
 - 1) que la branche Ntudi Kyalungu représentée par MPOSA Thomas possède actuellement des droits incontestables sur une partie du terrain du clan Ntumba-Mvemba de Boko ;
 - 2) que ces droits incontestables n'ont jamais été précisés parfaitement ;
 - 3) que les revendications de Mposa pour l'étendue de ces droits incontestables apparaissent comme nettement exagérées et ne reposant pas sur des bases certaines.
- (61) Attendu qu'il importe donc, en se basant sur tous les éléments possibles, de déterminer une fois pour toutes et d'une façon précise et permanente la portion de terrain où la branche Ntudi-Kyalungu exercera désormais ses droits incontestables.

II. SUR QUEL TERRAIN DOIT S'EXERCER CE DROIT ?

§ 1. À l'ouest de la route

- (62) Attendu qu'en ce qui concerne la limite sud du terrain revendiqué par Mposa à l'ouest de la route (limite avec Ntumba), celui-ci déclare qu'elle est jalonnée par le « mbota », le nord du « voka » Kintumba, un « mvete », puis qu'elle court en ligne droite jusqu'à tomber sur l'ancienne R.I.G. puis, la traversant, sur le ruisseau Mfuta.

- (63) Attendu qu'en ce qui concerne la limite nord du terrain revendiqué par Mposa à l'ouest de la route (limite avec Zinga), celui-ci la déclare jalonnée par le « nkamba », un « mbota », un grand palmier au bord (est) de l'actuelle R.I.G. Léo-Matadi, puis le bord de la forêt Tuku, et enfin deux palmiers au nord de l'étang Ntempa au confluent de la WUNGU et de la Mfuta.
- (64) Attendu que le jugement du 23 septembre 1931 a tranché un litige qui se situait sur la portion ouest de la route ; que cette portion de terrain en litige semble bien être la forêt Tuku et le « voka » Kibwense, séparés par une savane ; que Mposa indique les trois plantations se trouvaient à Tuku ; que le terrain litigieux fut attribué à Mposa.
- (65) Attendu que le jugement n° 256 du 23 avril 1933 ordonne le partage d'une forêt et d'une brousse ; qu'il y a des raisons de croire que cette forêt est celle de Kibwense et Tuku et que la brousse est celle qui les sépare.
- (66) Attendu que le jugement n° 177 du 2 octobre 1946 attribue le terrain Nkula à Mposa et Matula ; mais que les termes du jugement « le terrain appelé Mukula (= Nkula) appartient en commun aux deux parties » doit être interprété comme reconnaissant aux parties (qui sont reconnues appartenir à un seul clan) le droit d'exploiter toutes deux ce terrain ;
- (67) Attendu que le « mbota » planté en suite des jugements de 1931 et 1933 confirmé par le témoignage du chef SITA doit être maintenu comme jalon de la limite sud des terres à attribuer à Mposa par le présent jugement ;
- (68) Attendu que l'ensemble des maisons de Kimbangala David, au nord du « voka » Kintumba, constitue une occupation effective du terrain par la parenté de Mposa ; que cette occupation qui date de plus de 20 ans n'a jamais été constituée par les 3 premières lignées ; qu'il y a dès lors lieu d'en tenir compte par le présent jugement ;
- (69) Attendu que MPOSA et toute sa parenté reconnaissent que le terrain Nto Nsunda au sud du terrain qu'ils revendiquent appartient à Ntumba, mais que la limite montrée par Mposa à cet endroit paraît invraisemblable car elle réduit le terrain Nto-Nsunda à une bande d'au maximum 60 mètres ; que non loin de là, au nord, se situe une légère crête entre la pente qui descend sur Nto-Nsunda et celle qui descend vers l'étang Ntempa ; que cette légère crête apparaît au tribunal comme une solution raisonnable ; qu'il s'y trouve un arbre « fyolongo » approximativement à même latitude que la limite sud des maisons de Kimbangala.
- (70) Attendu que Ntona Joseph de la parenté de Mposa a établi ses maisons entre l'ancienne R.I.G. et le « voka » Kimbidi ; que si cette installation fut contestée – pour la forme semble-t-il – par les autres lignées, elle ne donna pas lieu à action en justice ; qu'il semble donc que l'exploitation et l'occupation de ce terrain était tacitement reconnue à la parenté de Mposa Thomas depuis de longues années.
- (71) Attendu que les trois premières lignées reconnaissent que la parenté de Mposa possédait auparavant un droit de pêche exclusif sur l'étang Ntempa situé au confluent de la Wungu et de la Nfuta ; sans que ce droit donne lieu à contestation.

- (72) Attendu que Mposa Thomas a établi deux étangs piscicoles et planté des arbres fruitiers entre l'ancienne R.I.G. et l'étang Ntempa ; que cette exploitation n'a pas été contestée par les représentants des trois premières lignées et spécialement la lignée Zinga, dont les terres sont les plus proches de celles revendiquées par Mposa.
- (73) Attendu que les jugements antérieurs dont l'un attribuait « le terrain litigieux » à Mposa concernaient tous des terrains situés à l'ouest de la route ; que d'autre part les divers points précis (Ntempa, plaine près des étangs, maison de Ntona, maison de Kimbangala), où il y eut occupation et exploitation paisibles et prolongées de la part de Mposa, sont tous dans le terrain revendiqué par Mposa Thomas ; que de plus, dans les limites revendiquées, la parenté de Mposa a construit des habitations et fait des cultures ; que les trois premières lignées y ont des tombes, mais qu'elles ne constituent pas un signe certain.
- (74) Attendu qu'en considération de ce qui précède, le tribunal estime qu'il peut retenir en gros la revendication foncière de MPOSA Thomas à l'ouest de la route, tout en la réduisant dans une certaine mesure quant à sa limite sud et en précisant et jalonnant toutes les limites.

§ 2. À l'est de la route

- (75) Attendu qu'en ce qui concerne la limite sud du terrain revendiqué par Mposa à l'est de la route (limite avec Mpolo), Mposa la prétend jalonnée par les arbres « kingela », près du « voka » Kimpolo et « nsongya » sur la rive gauche du ruisseau Mpambu ; que ces signes, spécialement le second, ne paraissent aucunement sûrs au tribunal car ce « kingela » devait être tout petit en 1931 et ce « nsongya » n'existait même pas.
- (76) Attendu qu'en ce qui concerne la limite nord du terrain revendiqué par Mposa à l'est de la route (limite avec Zinga), Mposa se borne à déclarer qu'elle part depuis la hauteur du « nkamba » jusqu'à un arbre « nkumbi » près de la Wungu ; qu'aucun autre jalon sûr n'existe ; que cet arbre « nkumbi » n'existait certainement pas en 1931.
- (77) Attendu que la portion de terrain situé à l'est de la route entre les limites nord et sud revendiquées par Mposa, ce dernier ne peut fournir aucun signe de propriété plus certain qu'une tombe par ailleurs contestée, un trou à briques et une ancienne maison d'esclave ; que de plus, en acceptant sa thèse on devait admettre qu'aucun étang n'aurait été attribué au temps des ancêtres à la lignée Mpolo, ce qui est invraisemblable ; qu'enfin son affirmation selon laquelle cette portion aurait fait l'objet du jugement de 1931 de M. Mercier est formellement controuvée par le témoignage du chef Sita, invoqué par ce même Mposa ; que Mposa ne peut donc être considéré comme propriétaire de cette portion ; que le jugement a quo en a d'ailleurs ainsi jugé sans protestations de la part de Mposa.
- (78) Attendu qu'en bordure de cette portion, Mposa Thomas et Bamba André ont bâti leurs maisons, qu'il y ont planté des arbres, qu'ils y possèdent un cimetière où

ne sont enterrés que des membres de leur famille ; que ce petit bloc de terrain fit, lui, de façon indéniable, l'objet de litiges entre Matula et Mposa, litiges qui furent tranchés en donnant droit à Mposa et à sa parenté ; que ce bloc minime de terrain consiste en une bande de 50m. de profondeur sur une longueur à front de route d'environ 195m. ; qu'il faut donc mentionner et le délimiter pour en donner pleine propriété et jouissance à Mposa et sa parenté.

§ 3. Conclusions

(79) Attendu qu'après s'être éclairé

- des éléments des jugements a quo ont été retrouvés,
- des déclarations des parties et des témoins tant lors de l'examen de ces jugements a quo que lors des descentes sur les lieux,
- des propres constatations faites sur le terrain par les juges,
- du souci d'arriver à une solution équitable qui tienne compte en outre de certains droits acquis et de susceptibilités de détail, de façon à rallier au maximum les parties et à terminer le litige,

le tribunal, en prenant des signes simples non équivoques, visibles et quasi-permanents, a fixé le périmètre définissant le terrain attribué en pleine propriété à Mposa Thomas et à sa parenté. (Voir décision, points...).

III. DOMAINE FONCIER DES AUTRES BRANCHES DE LA LIGNÉE NAMBU

(80) Attendu que, interrogés sur leur domaine foncier, NSONSU Louis, MABIDI Simon et DIKOKO Isaac représentants des branches NTUNU Kyalungu, Mananga ma Kyalungu et Nsoki Kyalungu ont désigné leurs limites ; que NZIMA Raphaël, représentant la branche KOMBA NKOKO, s'est borné à déclarer que ses terres, dont il ignore les limites, se trouvent à Tôto avec celles de DIKOKO Isaac (Nseki Kyalungu).

(81) Attendu que le tribunal en parcourant le terrain et en établissant un plan d'ensemble a constaté que les terres ainsi revendiquées par ces branches, jointes au domaine revendiqué par la branche Ntudi Kyalungu, formaient pour la lignée NAMBU un patrimoine dépassant les trois quarts du domaine total du clan Ntumba Mvemba de Boko ; que cette situation n'est pas normale au sein d'un clan Kongo et que sa régularité est douteuse.

(82) Attendu toutefois qu'en l'absence d'examen et de décision sur cette question par le tribunal de secteur, le tribunal de territoire n'est pas saisi et estime inopportun de se saisir.

CHAPITRE V. DISPOSITIONS DE DÉTAIL

(83) Attendu que lors d'une dispute avec NSUNLA, KIMBANGALA David la menaça de reculer la limite aux « bingela » ; qu'interrogé ce dernier a reconnu que les « bingela » constituaient une ancienne limite des ancêtres, mais changée depuis

lors par le chef NSYESYE pour mettre fin aux disputes ; que le fait d'insister encore sur cette limite constituait une provocation et un écart de langage sanctionné par la coutume ; qu'il y a dès lors lieu de condamner KIMBANGALA David à cent francs d'amende ; que vu la date éloignée des faits, qui remontent au début 1957 et leur importance minime dans l'ensemble du litige, le tribunal estime inopportun de prévoir des D.I. ;

- (84) Attendu que les nommés MAYABU Emmanuel, KINSUMBA Samuel et MATA Jean, représentant les lignées Zinga, Ntumba et Mpolo avaient refusé de suivre les juges du secteur pour parcourir les limites fixées par le jugement a quo ; que cette attitude constitue de l'irrespect grave vis-à-vis du tribunal, réprimé par la coutume, et en plus rend l'examen ultérieur des affaires beaucoup plus difficile ; qu'il y a lieu de leur infliger une amende ; que six cents francs pour les trois sont estimés suffisants ;
- (85) Attendu que MPOSA Thomas n'a pas observé l'interdiction qui lui avait été faite par le jugement a quo d'enterrer des nouveaux morts dans le cimetière situé à proximité de son habitation ; qu'en 1958 il y a enterré le cadavre de MUNSANGULA ; que la violation du dispositif d'un jugement est réprimée par la coutume et qu'il y a lieu de le condamner à deux cents francs d'amende ;
- (86) Attendu qu'en procédant à la construction de la tombe de l'un de ses morts située sur le terrain qui revient à Mposa suivant le jugement a quo, MAYABU Emmanuel a coupé des palmiers sans en aviser Mposa ; que ce fait est réprimé par la coutume et qu'il y a lieu de le condamner à deux cents francs d'amende ;
- (87) Attendu que du fait de la présente limite, certaines tombes appartenant à la lignée Zinga passent du côté de MPOSA et vice-versa ; qu'il y a lieu de ne pas entraver leur entretien par les intéressés sous réserve des droits du propriétaire ;
- (88) Attendu que MAYABU Emmanuel, KINSUMBA Samuel et MATA Jean ont refusé de suivre les juges du présent jugement pour la matérialisation de la limite ; que c'est la deuxième fois que les intéressés se rendent coupables d'irrespect au tribunal et qu'il y a dès lors lieu de se montrer sévère en condamnant les intéressés à une forte amende ; qu'une amende de mille francs est estimée suffisante ;
- (89) Attendu que les enfants de MPOSA Thomas ont déplacé sciemment un piquet posé par le tribunal pour matérialiser la présente limite et ont ouvert une percée à un endroit autre que celui désigné par le tribunal ; que l'identification des coupables s'avère impossible ; qu'il y a dès lors lieu de rendre MPOSA Thomas responsable de cet acte et de le condamner à cent cinquante francs d'amende ;

CHAPITRE VI. MESURES TRANSITOIRES

- (90) Attendu que des arbres fruitiers plantés par MATULA Samuel et se trouvant derrière la maison de MPOSA Thomas sont compris dans le terrain qui revient à ce dernier ; que les intéressés ont refusé d'en fixer le prix de rachat pour une cession à la branche de MPOSA ; que le tribunal n'estime pas opportun de prendre une

décision d'autorité qui n'a pas de chance de rencontrer l'assentiment des parties ; qu'il y a lieu de les inviter à se mettre d'accord ;

- (91) Attendu que la petite maison de KIMBANGALA David et ses annexes sont traversées ou du moins presque par la présente limite ; que pour éviter des contestations futures, il y a lieu d'ordonner leur destruction dans un certain délai.
- (92) Attendu que la coutume permet à ceux qui ont défriché, incinéré ou planté de bonne foi dans un terrain reconnu ensuite à autrui, de le récolter sans entraves ni redevances quelconques, sous réserve de ne plus y cultiver ensuite sans la permission du propriétaire.

Vu la coutume kongo, spécialement en ses adages :

- 1) Kiazina ka kialambulua ko, go kifungidi kilendele lambulua kuandi.
« Ce qui est carbonisé ne se recuit plus, mais ce qui est mal cuit peut se recuire. »
Sens : Une affaire complètement vidée ne peut plus être introduite en justice, mais une affaire qui n'a pas été examinée à fond peut être recommencée.
- 2) Mputa go ibelokele banianzi ba fwidi nsoni.
« Lorsqu'une plaie est guérie, les mouches deviennent honteuses et s'en vont. »
Sens : Lorsque un différend est complètement vidé, les parties ne peuvent plus y revenir.
- 3) Gana tusasidi nzawu kungsi ntieti wena koko. (points 7, 11, 12, 13)
« Il se trouve un petit oiseau "ntietie" (roitelet) sous l'éléphant que nous dépeçons. »
Sens : En tranchant un grand litige, on ne doit pas perdre de vue les petits détails qui présentent une certaine importance dans l'affaire.
- 4) Kuzyyenene mbwa za makoko, mbwa koko uzeyenanga.
« Le chien doit uriner là où les autres chiens ont uriné. »
Sens : Dans l'examen d'une affaire on doit tenir compte des jugements antérieurs.
- 5) Matutu ma nzo nkwa nzo utima mau.
« C'est le propriétaire de la maison qui en déterre les souris. »
Sens : Dans une affaire clanique, faute de témoignages et de preuves sûres, on se réfère aux déclarations des parties.
- 6) Mwana mfumu kia lukofi kadianga. (point 8)
« Le chef mange quand on demande son arbitrage. »
Sens : 1) le chef ne peut se saisir d'office d'un litige civil.
2) le tribunal ne se saisit pas de ce qui dépasse son litige.
- 7) Mpuni a mpumbu ye mpuni a mbala, kia ntungulula ntambi za malu.
« Le menteur qui vient du Stanley-Pool et le menteur qui vient de la côte, ce

sont les traces des pieds qui les feront découvrir. »

Sens : Le tribunal révisé le jugement précédent parce qu'il faut une expertise fouillée sur les lieux.

- 8) Kingongo wa wuluka mbisi fuka di kileke.

Le léopard a laissé échapper la bête, sa force est encore inhabile.

« Le trouble provoque la fuite de la bête, malgré la force de la jeunesse. »

Sens : Les parties ont eu tort de ne pas faire triompher en justice leur droit et de ne rien dire antérieurement.

- 9) Nsadi fwete futwa.

« Celui qui travaille doit être rémunéré. »

Sens : Ceux qui ont travaillé peuvent récolter (voir point 10).

- 10) Nsi wayala mfumu ye nganga, ngo kayokwa ye nkanda ko.

« La terre où règne un chef et un prêtre, le léopard ne s'y flambe pas avec sa peau. »

Sens : On doit respecter les juges et il faut assister à la matérialisation des limites (point 12, d et e).

- 11) Kukwenda makela kulendi zitikila meno ko.

« Là où vont les balles, on ne peut y serrer les dents. »

Sens : Il faut respecter l'autre partie devant le tribunal (point 13).

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, où les assesseurs et à l'unanimité, jugeant tant en vertu de la règle coutumière que de l'équité, et statuant en révision du jugement a quo,

1. Confirme le jugement a quo en ce qui concerne les D.I. de huit cents francs payés par Ndombi Louis à Mposa Thomas et l'attribution des frais par moitié aux deux parties ;
2. Annule pour la décision en matière foncière et pour le montant des frais d'expertise prononcés ;
3. Dit que les juges BUAKA André, MUBELA Alphonse, NSONSA Sébastien et MINGALU Isaac doivent rembourser chacun cinq cents francs aux parties sur la somme de mille trois cent soixante francs touchée par chacun d'eux pour indemnité aux experts lors du jugement a quo ;
4. Dit que la lignée NAMBU MPANSU sera considérée comme une lignée distincte, la quatrième lignée, du clan Ntumba Mvemba de Boko et ayant des droits sur une partie du patrimoine foncier de ce clan. L'appartenance à cette lignée des membres de la branche dite « Ntudi Kyalungu ou Mbwetete » dont déclarent relever notamment MPOSA Thomas et sa parenté est confirmée.
5. Déclare Mposa Thomas et la branche dite Ntudi Kyalungu ou Mbwetete propriétaires

du terrain délimité ci-dessous, en prenant comme départ du périmètre, le « mbota » au bord de la route, et en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre :

a) vers l'ouest (limite aux Ntumba de vingt centimètres de tour à la base)

1. le « mbota » au bord de la route.
2. le petit safoutier situé à sept mètres au sud est de la maison en briques adobes de Kimbangala David.
3. deux piquets plantés de part et d'autre de la R.I.G. Léo-Matadi, à quatre cent vingt mètres au sud du point 14 sous-mentionné.
4. un troisième piquet à cent mètres à l'ouest de la route au croisement de deux petits sentiers.
5. un arbre « fyolongo » (voir croquis).
6. un arbre « kikisu » situé au sud du sentier, à dix mètres environ au sud-est d'un grand palmier isolé et chétif.
7. un piquet planté à l'endroit où le sentier tombe sur l'ancienne route.
8. sur le bord de l'étang Ntempa, un point situé au milieu de la petite forêt se trouvant là.

b) vers le nord (limite des terres de Boko)

9. le cours de l'étang Ntempa et du ruisseau Mfuta qui l'alimente, jusqu'au milieu des deux palmiers d'inégale grandeur situés au nord de cet étang.

c) vers l'est (limite avec Zinga)

10. un piquet planté au bord de l'ancienne route.
11. un autre piquet planté au bord de la percée du pipe-line.
12. un arbre « mvete » à plus ou moins cent cinquante mètres au nord-est.
13. un arbre « nkumbi » à un mètre d'un arbre « ndimbu » de soixante centimètres de diamètre, à plus ou moins cent mètres au nord-est.
14. un grand palmier isolé à environ cinq mètres à l'est de la R.I.G. Léo-Matadi, près d'un palmier incliné et d'un avocatier en forme de candélabre (voir croquis).
15. un arbre « nkamba » de plus ou moins vingt-cinq ans à douze mètres à l'ouest de la route.
16. un point sur la route à hauteur de cet arbre.

d) vers le sud (limite avec Mpolo)

17. la route.
18. un petit oranger à trois mètres à l'est de la route près d'un safoutier.
19. des piquets de « mpese-mpese » et de « bubu » plantés près d'un cactus candélabre « disa », à l'est de l'oranger.
20. un piquet planté à une distance de cinquante pas de la route mesurée

perpendiculairement à celle-ci, et situé non loin d'une souche d'un grand arbre qu'on vient d'abattre à 3m. d'un jeune « nkamba » de trente centimètres de tour.

21. un arbre avocatier derrière la maison de Mposa et un « kiboto » situé à deux mètres d'un « mbota ».
22. un arbre « mbota » de nonante centimètres de tour, situé tout près d'un « kiboto » derrière la maison de Bamba André.
23. un arbre « sani » situé à trois mètres d'un arbre « mbota », au sud-est du coin du petit cimetière des défunts de Mposa et près d'un arbre « bubu ».
24. un piquet planté à cinquante pas de là, sur le bord de la route à un mètre cinquante d'un arbre « kisani », en face d'un palmier entouré d'un figuier sauvage (« ba dyazingwa ku bubu ») situé lui de l'autre côté de la route.
25. la route jusqu'au « mbota » mentionné en I.

Ces vingt-cinq points ont été jalonnés d'autres arbres plantés immédiatement, d'entailles sur des arbres existants etc. de façon à diminuer les risques de confusion. Seuls trois tronçons de ce périmètre n'ont pas été matériellement parcourus par le tribunal :

- 1) du point 4 au point 5 (du piquet planté à l'intersection des deux sentiers jusqu'au fyolongo), le tribunal a suivi deux points. Il avait néanmoins lors de l'expertise parcouru à pied le sud de ce tronçon.
 - 2) du point 7 au point 8, du piquet au bord de l'ancienne route jusque dans la petite forêt au bord de l'étang Ntempa ; ceci vu qu'il s'agit d'une savane marécageuse avec visibilité parfaite.
 - 3) du point 8 au point 9, le cours du ruisseau alimentant l'étang Ntempa ; vu qu'il s'agit d'une limite dont la détermination matérielle ne peut donner lieu à contestation.
6. Déclare que le reste du terrain situé à l'est de la route et revendiqué précédemment par MPOSA, y compris les étangs MAPOPI et MAVWADINGI revient à la lignée Mpolo.
 7. Déclare que les arbres fruitiers plantés par MATULA Samuel, qui du fait de cette limite tombent dans le terrain de la branche de MPOSA, feront l'objet d'un accord entre ces parties dans les deux mois ; si au 20 décembre 1959 aucun accord n'est intervenu, le litige sera porté devant le tribunal de territoire ;
 8. Déclare pour le reste qu'il appartient aux intéressés de s'entendre ou d'aller en justice concernant l'appartenance clanique et les droits fonciers des membres des autres branches de la lignée dite Nambu ;
 9. Décide que désormais quiconque voudra édifier un monument sur la tombe d'un de ses morts devra en aviser le propriétaire du terrain où est située cette tombe. Il devra demander sa permission pour abattre les palmiers, arbres fruitiers ou essences utiles ;

10. Dit que les cultures plantées, défrichées ou incinérées seront récoltées par ceux qui y ont travaillé, mais par la suite, ils ne pourront y travailler qu'avec l'accord du propriétaire ;
11. Déclare en outre que la petite maison de KIMBANGALA David et les annexes situées sur la présente limite doivent être détruites endéans les quatre mois, avant le 20 février 1960 ;
12. Condamne :
 - a) KIMBANGALA David à cent francs d'amende pour propos injurieux, délai trois jours ou trois jours de S.P.S. (48)
 - b) KINSUMBA Samuel, NGABU Dominique et MAYABU Emmanuel à six cents francs d'amende pour irrespect au tribunal de secteur, délai sept jours ou sept jours de S.P.S.
 - c) MAYABU Emmanuel à deux cents francs d'amende pour abattage de palmiers appartenant à autrui, délai cinq jours ou cinq jours de S.P.S.
 - d) MPOSA Thomas à deux cents francs d'amende pour désobéissance à la décision du secteur et à cent cinquante francs d'amende pour irrespect au tribunal de territoire, délai trois jours ou trois jours de S.P.S.
 - e) KINSUMBA Samuel, NGABU Dominique et MAYABU Emmanuel à mille francs d'amende pour irrespect au tribunal de territoire, délai sept jours ou sept jours de S.P.S.
13. Confirme la condamnation de MFUNDU Boniface à cent francs d'amende pour irrespect au tribunal.
14. Condamne chacun pour moitié, MPOSA Thomas d'une part et KINSUMBA Samuel, NGABU Dominique et MAYABU Emmanuel d'autre part, aux frais du procès taxés à mille septante-cinq francs, délai sept jours ou sept jours de S.P.S.

Ainsi jugé et prononcé en audience publique à Boko, le 20 octobre 1959 où siégeaient :

A. VIBILA - Juge président

A. RYCKMANS et Pierre NZEZA - Juges assesseurs

Les assesseurs

(s) A. RYCKMANS

(s) P. NZEZA

Le Juge président

(s) A. VIBILA

(48) Servitude pénale subsidiaire (si l'amende n'est pas payée).

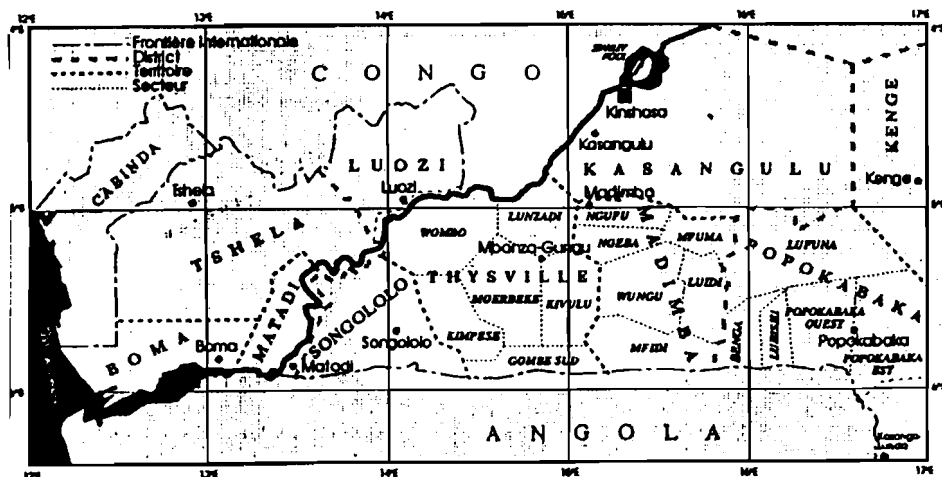
Calcul des frais

P.V.A.		45,-
Minute du jugement (20 pages)		200,-
Indemnité et transport juge NZEZA		
- 15 jours à 25	375,-	
- Expertise		
3 jours à 25	75,-	
2 jours à 30	60,-	
- Transport : 3 voy. à 90	270,-	
	780,-	780,-
Indemnité témoin SITA Xavier		50,-

(francs) 1.075,-

Pour copie certifiée conforme,

Madimba, le 8 mars 1960
Le président du tribunal de territoire
A. VIBILA



LES BANANYAE OU BALINGA DE LA HAUTE - TSHUAPA

INTRODUCTION

Dans la représentation que se faisaient les ethnologues et les explorateurs européens des populations de l'Afrique Centrale, certaines petites tribus y étaient absentes ou confondues. C'est le cas de la population concernée par notre étude. Loin de nous la prétention d'avoir lu tout ce que les ethnologues et les explorateurs ont écrit sur tous les Riverains de la contrée. Cependant le peu que nous avons lu nous révèle l'insuffisance de leur connaissance sur certaines peuplades, particulièrement sur les Riverains (Balíngá) de la Haute Tshuapa. Ce qui est dit sur les Balíngá dans L'Ethnie Môngo de Van der Kerken ou dans les écrits de Boelaert et Hulstaert, ne renseignerait que sur les Balíngá de la Zone de Boende ou d'une petite partie de la zone de Bokungu (Isambo), et non sur la majeure partie des Balíngá de la zone de Bokungu et d'Ikela (Bondombe).

Nous fûmes seulement soulagé quand lors de notre assistance à la projection du film "Maîtres des forêts" du service de l'information de la Colonie, l'espace occupé par les Balinga au groupement Bombole était laissé non-coloré, alors que celui occupé par les Lokalo tant Bombole que ceux au bord de la Iomela était coloré en rouge et deux flèches indiquaient l'une l'emplacement des Lokalo orientaux l'autre celui des Lokalo du sud :

Makwala-Lokalo de Booke (zone Kola).

L'on sait que là où il y a l'homme individuel, il y a aussi l'histoire: tel homme étant rattaché à tel lignage, puis à un clan. Ce clan à un groupe de clans ou village. Ce village à un groupement naturel ou artificiel encore appelé tribu. L'explication du rattachement de quelqu'un à ces différents groupes constitue déjà une histoire. Celle-ci peut être facilement trouvée ou difficilement selon que ces éléments demeurent tous sur un espace restreint ou qu'ils se sont séparés au cours de l'histoire. Et encore s'ils ont gardé la même culture ou ont adopté

des cultures différentes après leurs séparations.

A l'entrée des colonisateurs sur la Tshuapa, il y avait des villages ou clans riverains qui ne s'occupaient que de la pêche, et dont les femmes d'adonnaient à la fabrication de pots, sel provenant des plantes aquatiques. Ces Riverains se disaient immigrés par pirogues et propriétaires des étangs naturels se trouvant dans leur domaine. Face à eux, il y avait des forgerons, des artistes, des chasseurs, récolteurs, mi-nomades, forcés de faire l'agriculture par l'administration. Les populations elles-mêmes se connaissaient et continuent de s'identifier comme leurs ancêtres leur avaient transmis. Aucun appareil scientifique capable de distinguer un ressortissant d'une ethnie d'une autre, l'appartenance à l'une ou l'autre tribu ou ethnie n'étant qu'un accident de l'histoire ou même de géographie.

Notre étude ne concerne que les Riverains Basémányáé (Ann.Aeq.7(1986)212). Ce nom s'appliquait jadis aux Balíngá exclusivement, bien avant l'incorporation d'autres villages autrefois terriens. L'ethnonyme Balíngá n'est appliqué qu'aux groupes situés plus en amont des rivières Lñwó (Maringa), Lómela et Tshuapa. Un adage dit : "Bolíngá la Nkólé, engambí nd'ólíngá" (Riverains jadis appelé Bolíngá est plus ancien que Riverain Nkólé d'aujourd'hui).

Les Nkólé constituent les agglomérations réunissant les descendants de vrais Balíngá à ceux d'immigrés terriens. Les Balíngá de la Tshuapa conservant le nom jadis en usage au Ruki avant l'immigration des Terriens, sont considérés comme cousins d'autres Balíngá du Ruki immigrés par pirogue sur la Tshuapa.

1. CHRONOLOGIE

On ne peut parler de l'histoire sans en dresser une chronologie y relative de façon à faciliter la compréhension. En voici un exemple:

- Fondateur de la lignée (fin XVIII^e S)
- Ses enfants (début XIX^e S)
- Ses petits-enfants (milieu XIX^e S)
- Petits-enfants des enfants (début XX^e S)
- Descendants d'aujourd'hui (milieu XX^e S)
- Enfants (2^e moitié XX^e S)
- Petits-enfants (fin XX^e S)

Le fondateur dont le père est l'ancêtre du groupe de clans et son grand-père l'ancêtre de la tribu n'était ni fixé ni arrivé où l'on est. Son enfant était parmi les

conquérants du lieu. Les petits-enfants occupaient la contrée et collaboraient à façonner l'histoire. L'histoire leur appartient ainsi qu'à leurs ascendants. Tandis que nous vivons leur histoire tout en préparant l'avenir. Chaque génération façonne une histoire particulière reliée au passé tournée vers l'avenir. Souvent l'on n'est pas conscient de ce que l'on fait. Les Riverains d'aujourd'hui peuvent descendre d'un fondateur terrien dont plusieurs enfants étaient et ont des descendants terriens tandis que l'un de ses enfants a pu immigrer chez les Riverains et y donner une descendance. Il est de même d'un Riverain transformé en Terrien. L'absence de l'écriture dans la majeure partie de l'Afrique a contribué à l'ignorance quasi-totale du passé de ce continent et de ses cultures.

Nous participons à l'essai de reconstitution de ce qui a été ignoré. Cependant nous de la cinquième génération n'espérons pas faire grande chose, notre passé étant disparu avec la mort de générations précédentes. La description fidèle de leur culture contribuerait à leur connaissance. En se fondant sur les cultures, on admet de faire abstraction de vraies origines des composantes. Ce qui est vécu dans nos clans où l'origine de nombreuses composantes est abstraite au profit de celle de l'ancêtre officiel du clan ou même de la tribu. Dans ce cas, la science humaine est donc loin de la vérité. Celle-ci ne sera connue que par la connaissance de cultures des populations actuelles, de leur passé récent et du passé des peuples ayant utilisé l'écriture. La majeure partie du passé de l'humanité est donc perdue pour toujours.

Les premières années de l'occupation européenne dans cette contrée ont été vécues par les vieillards récemment immigrés sur les lieux. Les enfants étaient nés sur place. Ceux-ci étaient les principaux collaborateurs des conquérants européens. Dans l'organisation des groupes d'âges (InOngo) les premiers étaient hors de ces groupes tandis que les seconds commençaient leurs différents âges comme suit :

Lioko ou Bauwe: 1840-1847	Compagnie-L'Etat: 1912-1915
Luafa (Tshuapa): 1848-1855	Yané la Mbúla: 1916-1919
Inswé ou Bofambu : 1856-1863	Ekata Nkoi : 1920-1923
Baóm'á Nkoi: 1864-1871	Kaké la Mbenja : 1924-1927
Bongo : 1872-1879	Bomali la Popó : 1928-1931
Jese (Liese) : 1880-1887	Bokété la Nkóli: 1932-1935
Nkuf'á Njoku : 1888-1895	Bongóla la Soie: 1936-1939
Mpóng'á Nkoi : 1896-1903	Baba L'Atoko : 1940-1943

Nsong'â Lianja : 1904-1907 Nkóli la Nkau : 1944-1947
Low'â Nkoi : 1908-1911.

Depuis lors, des groupes d'âges se créent et prennent des noms compte tenu des circonstances de la période (1).

2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Les Bánányáé se situent en République du Zaïre, Région de l'Equateur, Sous-Région de la Tshuapa entre 21°45' et 22°45' E. et 0°45' et 1°S.

3. VILLAGES BOSEMÁNYÁÉ

1. Ikólya fonctionnant comme clan à deux lignages : Bekonjí et Bekili
2. Lokombe fonctionnant comme clan 3 lignages : Ngonde, Eluola et Lokombe
3. Etúká, village de deux clans : Etúká et Lisoku. Ces trois groupes constituent les Balíngá-Bondombe proprement dits, la tradition précisant que Etúká et Lokombe étaient jumeaux et Ekólya, gendre de Lokombe.
4. Losáka : village à 4 clans dont 2 ne s'épousent pas.
5. Likusé, non connu officiellement. Ses clans vivent indépendamment. Bokangu; Bomakuko, Bosaka-Bokoka, Liélo, Atom'ôsama (Mange-Boloku), Iwali et Yalofoto.
6. Bolomi, villages à 4 clans : Bokata, Itongoa, Ndanga, Emea. Nkonga demeure exclusivement pêcheur.
7. Bolúnga, village d'origine riveraine rangée parmi les Bosaka-Lolingo dont il a adopté le mode de vie.
8. Nkóma, village d'origine riveraine rangé parmi les Terriens.

4. HISTOIRE ET ORIGINE.

Ces villages ont depuis toujours constitué deux groupes différents: Balíngá-Imóti et Balíngá-Lobola qui vivaient toujours l'un voisin de l'autre.

A. BALÍNGÁ-IMÓTO

Ce nom est mieux connu à Lomela dans la contrée de Likété où Imóto, grand-père d'Isékila Lokando vivait avant d'immigrer à la Tshuapa. Les descendants de ces cousins y ont demeuré; d'où le nom Balinga-Imóto. Les Bondombe de la Tshuapa étant les cousins des Etúká, ils sont logiquement aussi les descendants d'Imótó ou de ses frères ou cousins. Les Balíngá-Bondombe de tous les temps se déclaraient toujours venus d'aval par pirogues. Leurs voisins les reconnaissaient ainsi. Mais personne n'a dressé aucune généalogie commune à partir d'Imótó.

B. BALÍNGÁ-LOBOLA OU LOBOA

Il est l'ancêtre traditionnellement reconnu par les Bolómi, Losáka, Bolúnga, Nkóma, Ntúmé etc... Les uns aujourd'hui Terriens rangés parmi les Bosaka: Lolingo, Bolenda; les autres: Bolómi et Losáka continuent la vie riveraine.

Tous ces Balíngá étaient venus des rives du fleuve Zaïre, de la région de Basokó. Ils sont descendus ensuite par le fleuve jusqu'à Safala (Tshambala) et ont remonté le cours du Ruki-Busira-Tshuapa jusque à leurs emplacements actuels. Cette itinéraire est souvent discutable. D'aucuns avançant celui dont les migrants ayant quitté les rives du fleuve entre Bumba et Basokó, traversèrent l'entre fleuve et le Lopori. Arrivés à la rive de cette rivière, ils fabriquèrent de nouvelles pirogues, s'y embarquèrent et continuèrent la migration vers Safala d'où ils se dirigèrent par les cours de la Tshuapa vers des sites actuels. Ces itinéraires étaient ceux des Balíngá de souches n'ayant souvent plus de descendances dans leurs propres clans ou villages et supplantés par ceux qu'on appelle lilómyá (greffe). Il s'agit d'enfants nés d'un père terrien et d'une mère riveraine et demeurant au village de sa mère ou d'un esclave ayant supplanté ses maîtres. En tout temps, il y a eu des immigrants terriens se rapprochant trop du domaine riverain, finissant par se ranger aux villages Balíngá et à adopter la culture riveraine.

Ce dernier cas est presque généralisé chez les Bosémányáé où les Terriens Ntóm'ósáma sont devenus Balíngá à Yalofoto et à Iwalí, des Bosaka se sont confondus aux Bosémányáé à Bokaka, des Mbala à leur tour ne se démêlent plus des Balíngá-Bondombe.

Des Balíngá aussi sont sortis des rives pour se ranger avec des Terriens: cas de Nkóma, Bolúnga, Ntúmé chez des Bosaka et d'Ikólya-Bekonjí chez des Boyela. Ces Balíngá se croyant toujours composantes d'un village de leur nom resté en aval.

Ainsi les Balíngá-Bondombe se croyaient-ils toujours apparentés au village Bonome débarqué dans l'entre Salonga-Lomela. Les Bolómi de Bokungu demeuraient-ils attachés à l'idée selon laquelle ils sont cousins de divers Bolómi demeurés en aval?

Selon les historiens Balíngá, ces divers villages étaient bien apparentés il y a des générations. Les temps et les mariages avec les voisins ainsi que les nouvelles cultures

adoptées entretemps ont contribué à la différenciation. Selon Yono Joseph, le chef Ngombe-Muna, les Bonome-Ngélé de Djéla sont aussi descendants d'Imótó à l'instar des Bondombe-Balíngá demeurant près d'eux.

Selon les Bosanga (Djéla), les Bonome-Ngélé étaient bien riverains mais ils furent poussés par eux à l'intérieur.

Il y a eu un temps où les Balíngá de la Lómela, de la Tshuapa, et les Ikongo parlant encore la même langue, ont occupé la contrée du confluent Lomela-Tshuapa. Après leur séparation, les uns et les autres continuaient à parler la même langue, mais subissant des influences de langues voisines. Joseph Yono, cité ci-haut, a expliqué que les Bonome étaient dans le temps des Balíngá voisins des Ngombe et leurs compagnons de migration. Il s'agit ici d'un rare témoignage qu'on n'entendra peut-être plus.

Des Bondombe-Balíngá, peu nombreux, sont facilement confondus à leurs voisins Lokaló ou Bongandó. Alors qu'en tant que Balíngá ils étaient culturellement distincts de tous les Terriens. Il sont devenus Terriens par la volonté de l'administration coloniale. Mais les historiens trouveront à l'ilôt en face du village Likété sur la Lomela le vestige probant du passage des Balíngá-Bondombe par là et en tireront les conséquences tout en nous fixant sur l'époque de ce passage. En Haute Tshuapa, jouissant la propriété exclusive des étangs naturels de leur site, de celui des Bokone et même de ceux des Liondo, il sera difficile de ne pas reconnaître leur ancienne culture Balíngá. Arrivés en Haute Tshuapa, ces Bosémányáé n'ont connu aucune trace d'habitants antérieurs le long de la rivière. Leur arrivée a coïncidé avec le passage de la Tshuapa par les Bakutu-Mbalá en vagues successives jusqu'à celle mieux connue des Ekuku aux premières années de ce siècle. Mais des populations jadis antérieures aux Bakutu ont été connues. Les Bakutu les désignaient sous les noms Tónókó ou Bakwala.

5. VOISINS DES BOSEMANYAE

Pour l'histoire, nous devons distinguer les voisins actuels des anciens voisins avec lesquels l'histoire des Balíngá en Haute Tshuapa a été élaborée.

5.1. LES ANCIENS VOISINS

Les vieillards Balíngá-Bondombe se rappelaient le temps au cours duquel ils avaient comme voisins les Bakutu avec qui ils pêchaient dans leurs étangs naturels. Les Bokonji-Bongoyi occupaient les étangs Boélé et Nkoso près de Boálá-Lokongo (Liondo Ouest) et les Ekuku et Mbála-Nord de la

rive droite de la Tshuapa, de Bokungu à Mondombe. La configuration actuelle de la peuplade des Bakela au sud de la Lomela se situait entre la Tshuapa et la Lomela. Les vieillards Ekuku de premiers âges d'inDongo connaissaient bien leurs camarades du même âge. Après la séparation, ils continuaient de se renseigner sur la situation des uns et des autres. Sur cette base, nous connaissons l'origine Bakutu de plusieurs lignages ou clans, aujourd'hui Balinga. Il s'agit de :

- Lokombe (Ngonde, Eluola, Lokombe éteints se succédèrent les lignages Esanganya (Lilomya d'Eluola), Bôlôngô, Bonsombo, Emali tous d'origine Bakutu rangés comme descendants de Lokombe II par l'historien Basuki d'Esanganya.
- Ikôlya (Bekeli n'ayant plus que la descendance de Mbembe tandis que la descendance Bokali est Bakutu), Bakonji émigré en Haut chez les Bôyela. Nous ne connaissons aucun lignage Bakutu parmi les Etúkâ ni parmi les Losâka.

Par contre le clan Botondo est bien d'origine Bakutu (Nseka). Ces lignages ont importé chez les Balingâ les us et coutumes Bakutu allant s'éteignant aujourd'hui. Les Bakutu voisins des Balingâ savaient fabriquer des pirogues à leur façon. On en voyait des épaves presque dans tous nos étangs dans les années 40. Ce qui situait dans moins de 50 ans leur émigration en ces années-là.

Ces Bakutu entraînaient ou poussaient devant eux un vieux peuple jadis appelé Tônókô par les Balingâ et Ntôma et Bokwala par eux. Ce peuple menait la vie différemment des Bakutu. Tandis que les Bakutu vivaient groupés par lignages, clans, groupes de clans, ce peuple vivait dispersé dans la forêt isolement ou par lignage ou par petit clan. Il était à l'origine chasseur-récolteur nomade. Les Makwala-Lokalo et les Lokalo en général en sont les descendants. Ils utilisaient une langue étrangère à celle des Balingâ appelée Lolombo ou Lombôle (langue des Mbôle). Ces vieillards Balingâ reconnaissaient que les Tônókô proprement dits étaient disparus de la contrée tandis que les Lokalô d'aujourd'hui en étaient les descendants éloignés.

Certains lignages génétiquement Bakutu (Kela) par leur histoire, par exemple Bonsombo dont le père est cité par les villages Lokolefeko, Besongolo (Bakanja Nord) par les Boténdé, Elôme, Ilomeula (Ekúkú) et par les Ilinga (Okunji) comme le leur, sont Balingâ aujourd'hui par accident.

Si bien qu'il est difficile sans connaissance de leur histoire de les distinguer de leurs cohabitants. Les considérer Bombôlé ou Ngombé est pour eux une erreur.

5.2. VOISINS actuels

Les Balínga étant administrativement composantes des groupements des voisins terriens, les Bondombe-Balíngá font partie des Bombôlé alors que par principe ils ne sont pas apparentés. Les voisins les plus immédiats sont:

5.2.1. BOMBÔLE

Si nous nous basons sur leur ancienne langue confirmée tant par les Ilombo que par les Bokándá, Bosánombe, nous pouvons les croire venus jadis avant les tribus actuelles de la contrée du bas Lomami à l'instar de leurs cousins lointains Bambôlé.

Les Ilombo et certains clans confirment toujours cette origine tandis que certains autres ne retiennent que l'entre Lomela-Tshuapa comme origine intermédiaire. De cette contrée immigrèrent près des rives les clans terriens Likotsí, Lilongo, Lwanga, Ilángá-Mbúla constituant le village Bosánombe suivis, peut après des groupes Bokándá fuyant les Monje, les Yánga, fuyant les esclavagistes Batstela. Les Ilombo ne les ayant rejoint qu'en pleine colonisation (1933). Ils ont adopté le Losíkángo entre la Tshuapa et la Lomela au contact des Ntómá et des Ikongo.

Les vieillards Bombôlé terriens reconnaissaient la parenté entre eux et les Elámbe (Makwala Lokalo de Booke) et les Lokaló de la Lomela. Ils évoquaient souvent comme ancêtre Iónókó à l'instar d'Ingolóngóló pour les Lalya tous les deux signifiant "premier occupant d'un morceau de forêt ou autochtone". Parmi ces Bombôlé certains clans se réclamaient d'Elámbe, certains autres de Bankanda, descendants de Lokuli, ou de Liseleka: Bolíko-Lokata.

Les Bowéndé, groupe vivant avec les Ilombo et qui se dit descendant de Mpetsi, premier forgeron ayant donné du matériel métallique aux Ilombo et Lokalo et qui avait un jargon propre en usage jusqu'ici. Examinons ce jargon pour en donner peut-être l'origine :

1. Iyéss : barbu; 2. Bolumu: bouche; 3. Amena : il avale;
4. Efeke : buche du bois; 5. Bomposo : manioc sucré; 6. Ilóngo : épouse, fiancée; 7. Mmésíango : beau-frère, collègue;
8. Bofambá : couteau, machette; 9. Bahému : grossesses;

10. Mpányâko : légumes, feuilles de manioc; 11. Intôma : chikwangue; 12. Osûkaitâma : garder silence; 13. Mmôns : chien; 14. Bokwâla : celui qui n'est pas du groupe.

Par ces quelques mots, les Bowéndé sont loin des Mpuû'oté contrairement à ce qu'ils l'ont toujours dit, mais peut-être proches de nombreux Bakutu, de la Lokenye. Le Père Hulstaert les aurait rangé comme aînés des Makwala-Lokalo ou Ilombo de la Loto et de la Tshuapa.

5.2.2. LES BOKONE

Bien que ne faisant pas partie des Bombôle, les Bokone sont par culture proches des Balíngá notamment avec les Losâka. Les vieillards de deux côtés reconnaissaient avoir été toujours voisins et compagnons de migration. Cependant non apparentés par principe : Balíngá étrangers aux Terriens. Les relations entr'eux surtout avec le groupe Itéla ont toujours été cordiales. Les groupes Lokúka et Nongó ayant suivi les Itéla par après.

Les Bokone se déclarent aînés des Ntómá venus en avant-gardes, précédant leurs frères puînés. Plusieurs Ntómá-Bakutu les reconnaissaient et comme signe offraient aux ressortissants Bokone les parties de la poitrine de sanglier, normalement réservées à l'aîné.

Pour l'histoire, les Itéla se déclarent aînés Bokone (Baôtsi ban'ésamo éná nkóko : clans proches de l'ancêtre) qui ont dû passer à l'attaque suite aux défaillances des cadets (Nongo). Leur ordre de naissance était :

1. Ina' a Liémá comprenant Itéla et Lokúka.
2. Nongó comprenant : Nongó (Bosaki, Longomo, Mpémbe, ou Ntôféne et Nguna.
3. Yandali (Ndjali) comprenant Lofásá, Ntómaki ou Lomatela, Lúnoa, Nsangolia, Bokomé et Lisenju.

Ces groupes sont très liés aux Ntómókone terriens. Seule l'administration commune manque suite à l'éloignement.

Les Nongó sont souvent considérés par qui sait les distinguer comme ressortissants du clan Nongó-Bondo-Ifao tandis que les Lokúka sont assimilés au clan Bondo-Ifao-Elome. L'ordre historique est perturbé chez eux : les Lokúka ayant pris la position d'aîné suivent les Itéla, tandis que le cadet Nongó a acquis la position administrative d'aîné : investi chef de groupement concédé par Nkóko, clan aîné Lokúka dont Bosaki était neveu.

Selon l'histoire, chacun des 3 groupes Bokone contient en son sein des clans d'origine Bokone complètement intégrés, par exemple Itéla : Lúwó, Elongá, Bawéli dépendaient de Lingo, Lofilé (riverains souche du lignage Lokorbe du nom

Lokaló), Bosói, Esukúlu dépendaient de Lokomó. Les dépendances sont totalement oubliées. Ceux qui se disent Bokone proprement dits s'attachent à un clan terrien Ntómá. C'est ainsi que Bolémé-Itélá se considère cousin de Bõngo-Yokombo et les deux se déclarant d'origine Ntóm' Iõngo. Le premier a comme surnom de gong : Bõngo tolanga tsw'aõtsi ban'és'émõená nkõko "responsable des inimitiés des clans proches de l'ancêtre". Et le second : Bõngo tolanga tsw'onambá bõsõfáki'asála : "responsable des inimitiés du troupeau d'éléphants qui dévastaient les champs" (surnoms de Yokombo).

Pour les Lokúka, les Etswékéne, Mbólókó, Ngóló et Litóó intégrés complètement étaient respectivement d'origine Botende (Ekuku), Nkombe-Bakongo (Bakutu-Nkíls), Lilongo-Bosánombe et Monje-Yafé.

Pour les Nõngó, les Lisenju, Bokone et Nguna complètement intégrés se souviennent respectivement de l'origine Bongandó, Nkombe-Bongango (Bakutu-Nkíls) et Ikongo-Efele.

Les Itélá paraissaient venus avant que les Ntómá n'aient adopté le tatouage Bakutu-Ntómá : leurs vieillards d'âges avancés Luafa, Inswe... ne l'ayant pas porté. Ce tatouage n'était en usage qu'aux groupes cadets Lokúka-Nõngó qui les suivaient après.

Pour l'histoire, les Ntómá-Nkóls de la collectivité Bakutu (zone Lomela, Kasai oriental) formaient une seconde colonne Bokone pourchassant les Bakutu. N'ayant pas pu rentrer à la Tshuapa, ils demeurèrent là où ils sont. Les vieillards Nõngó déclaraient n'avoir pas connu les Bondombe avant d'être venus à la Tshuapa : ils avaient comme voisins les gens de la Lokenyé.

Les Bokone semblent ignorer l'ancêtre Ntómá Eáyõsásé. Les Nõngó citent plutôt Lõnókó à l'instar des Ikongo. Les Bokone se disent venus de l'Ouest par terre aidés par les Balíngá. Ils ont adopté complètement le mode de vie riveraine.

5.2.3. LES LALYA-NGOLU.

Malgré que la culture Balíngá étaient différente de celle des Lalya, mais rapprochée en général avec celle des Bosaka et surtout avec celle des Ntómá, le colonisateur rassembla les Bombóle avec des Lalya dans une même collectivité dénommée Loilé. Les Lalya-Ngolu devinrent les voisins immédiats des Balíngá-Bondombe en particulier et des Balíngá en général. Ce sont les Mpango, Ilongo (Lalya-Ngolu), Moma (Lalya-Buma, Lingomo, Lalya-Linza) et

Yasanyama (Yokolo, Yangutsi, Bongemba, Bolunga, Biongá) avec les Topoké qui composent la même collectivité avec les Bombóle.

Si, nous nous basons sur leurs recettes culinaires, sur leur lutte traditionnelle semblable à celle des Topoké, Lokelé, Basoó, Turumbu et Bombea et sur leur numération traditionnelle par groupe de cinq Omo, Bahe, Basato, Bansi, Lioke, Lioke l'omo, l'ahe... Bonkama 10. Bokama l'omo... la Lioke (15) la Lioke l'omo (16)... Bekam'ehe (20)... nous pouvons dire sans crainte de nous tromper qu'ils étaient venus de la région du Haut-Zaïre en passant par le bas Lomami, les crêtes de partage entre les rivières Lomami et Lopori-Luwo et le bassin de la Tshuapa. Ils atteignirent celle-ci après avoir traversé la grande forêt des sources des rivières citées. Les Topoke qui les ont suivis ont passé par les mêmes sentiers.

Les Lalya se disent descendants d'Ingolongóló et entrés dans la forêt à la recherche de Tongolongóló (pluriel) selon les Bongando-Djólu. Étaient-ce ces Lokalo intégrés aux Ikongo et considérés par la suite comme étrangers ? Les Lalya-Ikela semblent différents des Yasanyama: Bongandó Sud. Certains Lalya (Liondo) se sont habitués à la pêche à la façon des Balíngá.

Avant l'occupation du terrain Lalya actuellement, celui-ci était occupé par des Mbalá-Boyela. Ceux-ci s'étant scindés les uns immigrés vers le sud : Ekukù-Bakela, les autres vers l'Est Mbalá (Boténdé, Boeke, Bakanja), Boyela. Des Bosaka passèrent par là pour aller traverser par Yuku (Yalola actuel) au confluent de la Lóka.

Jusqu'à l'occupation européenne, les voisins des Balíngá en dehors des Lokaló étaient des Ekúkú, des Mbélo et des Liondo. Les Mpango n'étaient encore qu'en dehors du bassin immédiat de la Tshuapa. C'est l'occupant européen qui allongea des villages Mbimbo (Mpango) au sud de la Loilé au voisinage des Bondonbe et Bokone.

Pour l'histoire, les Lalya étaient des fournisseurs en vivres des Balíngá, échangés contre les poissons, pots, sel, de végétaux aquatiques et les droits de passage de la rivière. Les Bosaka jouaient le même rôle chez les Balíngá voisins. Les Balíngá accueillaient tous les migrants et leur passaient la rivière contre paiement des droits souvent humains. Pour cela les Balíngá étaient respectés. Tout conflit avec les Lalya trouvait toujours un dénouement amical.

5.2.4. LES BOSAKA

Les Balíngá Yalofoto sont rattachés administrativement aux Monje-Lokuli. Les Iwali, Bonkangu-Bomankuko sont les premiers rattachés administrativement, les deux derniers intégrés complètement aux Bókoka. Selon l'histoire, les Iwali et Yalofoto sont originaires de Mange-Boloku immigrés auprès d'un clan Likuse du nom Lielo. Ils sont donc des Ntom'ósama et demeurent là où vivaient leurs villages frères avant l'immigration des Bosaka-Lolingo, Ngélséwa, et Monje-okuli qui les ont poussés à occuper le terrain plus à l'intérieur, loin des rives.

Les Bolomi sont rattachés administrativement aux Lolingo Sud. Ces Bosaka venus à la suite des Bakutu (Mbalá-Boyela ou Bakéla) se rappelaient avoir occupé la rive nord sur le fleuve Zaïre entre Bumba et Basokó. Maintenant les Bosaka sont stabilisés dans l'entre Luwo-Tshuapa et dans la majeure partie de l'entre Tshuapa-Lomela en Zone de Bokungu. Les Bosaka s'affirment Móngo. Ce sont les seuls qui se qualifient Móngo en Haute Tshuapa, toutes les autres tribus s'identifiant par leurs propres noms: Bakutu, Mbala, Boyela, Lalya, Yasanyama, Bongandó, Ngómbe, Ntómá. Certains Bosaka (p.e. Bolandá et Ngélséwá) s'affirment frères des Mbala : Bakanja nord, Boténdé, Booké, Bakanja sud, Bosámbe, Efefete, Ekúkú et Ikosó appelés officiellement Bakéla (en Zone Lomela) ou Boyela (en zone d'Ikéla). Les Balíngá acceptaient volontiers tout ce qui venait des Bosaka, Ntómá et des Mbalá-Boyela : chants, danses, valeurs coutumières, usage du tam-tam, mais repoussaient comme étrangers tout ce qui venait des Lalya-Bongandó.

Dans la contrée aujourd'hui occupée par les Lolingo Sud, vivaient les Ntómá et les Ikóngó qui se coalisaient souvent contre les envahisseurs. D'où les noms d'agglomérations telles que Lofili-Iongo, Mange-Bofane composées de deux tribus. Les deux premières intégrées complètement aux Lolingo. Les vieillards Itéla se souvenaient d'une consultation auprès d'un magicien Inguo (Lolingo Sud) où ils trouvèrent Lokuli-Iyuwa héros. Mange, initié par ce magicien, lequel fut ramené à Itéla où il imposa son nom au clan Weka devenu Lokuli. Plusieurs villages Bosaka, voisins des Balíngá, savent aujourd'hui pêcher et notamment les Bokaka menant la vie riveraine.

Il semble bien que toutes ces tribus se connaissent toujours et venaient en se poussant les uns les autres.

Les anciennes arrières-gardes Ekuku constituées des Boténdé, Besóngóló, Elóme se rappelaient avoir été jusqu'aux sources d'Ikélemba en guerre contre les Nsongó et leurs alliés Iténdé, Ngonda, Monje. Ces Bakela-Boyela marchaient donc entre les Nkundo et les Nsongó et alliés. D'où ces mêmes noms de villages et ressemblances lointaines entre Nkundó-Móngó et Boyela-Bakela. Ces arrières-gardes s'étant dégagées de là, suivèrent leurs frères déjà le long de la Tshuapa avant que le gros des Bosaka ne traverse la Lúwó. Dans le même ordre d'idées les Ntom'ókone ne pouvant seuls déloger les Bakutu (Kela) de la Tshuapa, demandèrent le secours de leurs alliés Bokoka encore en ces temps-là en Lúwó.

6. RELATIONS.

Les distances entre agglomérations Bosemânyáé étant souvent grandes, les relations entre elles sont souvent peu suivies. D'où les incorporations aux entités administratives terriennes. Les Balíngá avaient d'excellentes relations avec leurs voisins terriens. Par l'aide offerte au passage de la rivière aux populations ne sachant pas nager, celles-ci les considéraient comme leurs sauveurs. Par les aliments carnés abondants qu'ils offraient, une agglomération riveraine était connue à la ronde et visitée par les populations souvent végétariennes. Les pots que les femmes Balíngá fabriquaient rendaient les femmes terriennes envieuses. Celles-ci vendaient leurs produits de champs contre les produits riverains. L'abondance de nourriture attirait beaucoup de femmes terriennes à se laisser épouser par des Balíngá. Ces derniers acquéraient aussi des hommes contre le passage de la rivière et si ces hommes n'étaient pas rachetés à temps il étaient vendus ou offerts ailleurs pour éviter leurs fuites.

Les relations étaient souvent perturbées entre Balíngá et voisins suite aux problèmes d'occupation de propriétés riveraines. Les Terriens sachant aujourd'hui pêcher aussi, tendent souvent à contester l'exclusivité de la propriété riveraine aux Balíngá peu nombreux. Cette conservation est souvent envenimée suite aux limites administratives récemment tracées. Ces limites permettent aux terriens mal intentionnés à déconsidérer les Balíngá.

Les vieillards Balíngá ne connaissant pas les agglomérations des anciens Lokaló, les croyaient sortir spontanément de la forêt.

Les Balíngá abandonnaient souvent leurs pêcheries à

leurs alliés trop rapprochés de leurs demeures; Ainsi des Bokone alliés aux Etuka ont-ils reçu des Etuka démenageant, étangs et diverses pêcheries. Ils invitaient aussi les Balingá magiciens d'autres villages à demeurer avec eux afin de partager en commun les produits de leur magie de pêche. Ainsi Esanganya invita-t-il Lokaló fils de Waloli, du clan Loilé-Itela, d'origine riveraine, à demeurer avec lui à Lokombe. Ce dernier s'engageant a invité les retardataires Bakutu de Boele-Nkoso à demeurer avec eux et à exploiter en commun les étangs. Les Balingá étaient donc pacifiques. Ils invitaient les Terriens à venir marchander avec eux aux endroits précisés.

7. DOMAINE

Il comprend généralement les deux rives : de la propriété la plus en aval d'un lignage à celle située plus en amont. Il est composé d'étangs naturels, criques marais entourant les étangs, les confluent de certains ruisseaux tributaires. Aujourd'hui, les Balingá s'occupant aussi de l'agriculture vivrière, le domaine s'étend jusque là où les voisins le reconnaissent. Il est généralement moins vaste que celui d'un clan terrien. Celui-ci comprenant les réserves de chasse-ceuillette. Le domaine est commun à tout le clan. Toutefois, les lignages y ont des propriétés exclusives reconnues par tous. Les lignages dépendants n'ont rien et parasitent leurs anciens maîtres. Le domaine riverain était jadis distinct de celui des Terriens. Aujourd'hui, ceux-ci ont des prétentions sur le domaine riverain se fondant sur les limites administratives. Ce qui posera beaucoup de problèmes juridiques: la propriété riveraine étant coutumière et enjambant ces nouvelles limites.

8. CULTURE

8.1. LA VIE ECONOMIQUE

La vie actuelle ne correspond en rien avec celle de l'histoire précoloniale où les Balingá exclusivement pêcheurs organisaient leur vie.

A part les Bolomi, la pêche n'est plus qu'un complément à la vie économique d'un Bolingá-Bondombe. Celui-ci s'occupant de beaucoup d'autres activités économiques à l'instar des voisins terriens : cultures de paddy, de maïs, de manioc, de café, d'hévéa, de palmier à huile, élevage des poules, des canards, des chèvres, des cochons etc...

Le problème d'organisation et de rentabilité se posera dans l'avenir pour améliorer ces activités.

La vie coutumière des Balíngá a changé à la suite de l'envahissement des étangs par les herbes aquatiques flottantes. Là où les carpes étaient capturés en abondance, elles n'y sont plus. Ce qui provoque le désintéressement de cette pêche et l'abandon du tressage d'une sorte de nasse appropriée à leur capture. Les étangs ne présentant plus d'intérêt, les Balíngá les boudent et les anciens terriens y vont plus librement. Ce qui ne fait plus de différence entre les Balíngá propriétaires et nouveaux immigrants parasites.

8.2. LA LANGUE (2)

Les immigrants Balíngá ayant en grand nombre séjourné dans la Lomela, contrée de Likété, utilisaient la variante en usage chez leurs cousins de la région : Balíngá-Imóto et Balomómó, variante influencée par le parler Ngombé a Ngúna et Ikóngó. Des Lokaló déjà en contact avec ceux-ci à Lomela en remontant vers la Tshuapa furent surpris d'entendre les Balinga utiliser un dialecte proche de leur parler. En ce moment la langue Lokaló d'origine semblable à celle des Lokaló orientaux perdait du terrain et le Losíkongo devenait la langue des rapports entre Lokaló et les ethnies voisines. Le n°169 imposé à Bondombe ne peut être propre qu'aux Etúká, Ikólya, Botonde, Lokombe et 4 clans d'origines Lokaló intégrés totalement à ces cités : Likotsi, Lilongo, Iwanga, Ilángambúla. Car ils ont tous une même culture, un même parler.

Les Lósáka bien que les Balíngá sont à ranger au n°166 des Bokoka; les Bokanda et Ilombo sont à ranger au n°168 attribué aux Lingomo. Les Yanga demeurant au milieu. Les Iwali, Yalofoto étant au n°163. Les Bólómi aujourd'hui ont adopté le parler Lolingo. Avant cette prédominance, ils utilisaient le parler du n°166 appelé jadis Lonkoma.

Tous ceux qui parlent le Losíkongo aujourd'hui n'avaient pas les ancêtres locuteurs de ce parler, sauf les Balíngá en Tshuapa et les Ikóngó. Les Bokone semblent l'avoir adopté au cours de l'histoire car leurs vieillards des âges Luafa, Inswe utilisaient un dialecte môngo. Leur dialecte actuel fut importé par les groupes Lokúka et Nongó ayant demeuré longtemps au voisinage des Ntom'ôkone et Bosama. Les anciens Bakela utilisaient leur lomóngo et les Lokaló avaient en usage leur langue d'origine : Lolombo ou Lombóle. Pourtant certains vieillards Lokaló n'avaient pas le souvenir de l'usage du Lolombo par tous les Lokaló.

Ils disent que seuls les gens d'origine Bambole l'avaient en usage.

L'intégration de toutes ces populations d'origines diverses s'accompagnait avec l'adoption du parler Losikongo. Malgré l'enclavement de certains groupements et les origines diverses toutes les composantes s'obligent à se considérer dépendantes d'une même peuplade imaginaire concrétisée par la même langue.

La description du Losikongo selon CEEBA III/10 (voir note 2) est générale et ne permet pas la connaissance du parler utilisé par les Balíngá.

8.3. MARIAGE

Tout au long de leur migration, les Balíngá étaient toujours accompagnés des gens qui n'étaient pas forcément de leur origine. C'était des alliés libres de débarquer là où bon leur semblait. Par autodéfense de l'espèce, les petits groupes Balíngá avaient des relations privilégiées entre eux et les mariages se nouaient de préférence entre leurs membres. Dépendants des échanges, les Balíngá ne pouvaient aller que là où la clientèle pouvait être rencontrée. Les mariages suivaient souvent la conclusion des échanges fructueux. La préférence allait sur les membres des tribus pourvues de vivres et d'armements. Les Balíngá avaient, tout au long de leur migration, des rapports cordiaux avec leurs divers voisins venus avec eux du bas Ruki - Busira - Tshuapa. D'où les mariages se concluaient souvent entr'eux et divers membres de tribus compagnes de migration. Les affinités parentales se nouaient et se dénouaient avec les générations. Les Balíngá n'étaient pas tout à fait étrangers aux Mbole, Bakutu, Ntomba, Ngombe'a Muná et Ikóngó. Mais souvent les souvenirs d'anciens voisinages étaient tombés dans l'oubli de pair avec la disparition d'anciennes générations jadis voisines de ces tribus.

Les Balíngá-Bondombe considèrent leurs voisins Lokaló comme sortis de la forêt entre la Lomela et la Tshuapa, tandis que les Boyela (K81a) et les Bosaka étaient venus de la Lúwó-Lopori. Les Bongandó venus après les Bosaka de la grande forêt des crêtes Luwo-Lopori-Lomami et les sources des tributaires de la Tshuapa Loilé-Mokombe.

Les mariages se concluaient d'abord entre les Balíngá, puis entre ceux-ci et les voisins venus de l'ouest, de Lúwó-Lopori, avec des Lokaló intégrés, avec les Bongandó, et enfin avec tous ceux qui sont connus et dans de bonnes conditions.

8.4. DROIT.

La propriété est collective au clan. Toutefois, certains lignages ont dans le domaine collectif des propriétés leur appartenant exclusivement. Le chef du lignage le plus âgé des hommes libres issus du fondateur ou un intégré connu et respecté était appelé Nkumu plus le nom du fondateur du clan. Le chef du lignage fonctionnant, comme aîné du clan bien que Nkumu de son lignage était appelé Lokwa. Les biens exclusifs au lignage relèvent de son chef. Ceux du clan sont défendus par son batonnier (Boseke), homme au courant du droit coutumier et habile défenseurs de son clan. Le groupe de clans était souvent imaginaire, concrétisé uniquement lors des coalitions pour la défense commune ou l'offensive en vue d'exiger des réparations pour un tort injustement subi. Les réfugiés ou esclaves dépendaient du chef du lignage. Le clan était la base de la vie politique d'un groupe. Le domaine d'un village n'est que la somme des domaines de clans composant le village. Les intégrés ou clan en deviennent membres, cependant ils ne peuvent devenir propriétaires que quand ils auront hérité soit du côté paternel soit du côté maternel. Sinon ils dépendront toujours de leurs hôtes. Un clan Balíngá a dans son domaine terrien et riverain un village terrien à qui, pour faciliter son installation, il lui autorisa la pêche dans deux de ses étangs. Coutumièrement ce village terrien est en train d'être incorporé : le clan Balíngá hôte ayant le droit de regard sur lui amarrant les pirogues à ses emplacements et pêchant dans son domaine. Mais lors de la reconstitution de l'histoire, ce village fut reconnu aîné des villages terriens d'où le chef n'a pas de domaine : vivant dans celui du clan riverain. Mais l'administration ne reconnaît pas ce droit et croit que ce chef est maître du domaine à l'instar de ses confrères des groupements voisins.

Voilà la complication de l'histoire vécue dans certains groupements. Aux juristes la solution de tels problèmes.

D'après ce que nous expérimentons, était appelé esclave tout homme vivant dans le clan mais non issu du fondateur, et dépendant d'un seul individu. La condition d'esclave disparaît souvent et les descendants d'esclaves ne sont souvent pas considérés comme tels. Il n'y a plus d'esclaves ni des personnes de race inférieure exploitées par un groupe. Cependant, l'exploitation de certaines personnes stupides n'est pas toujours exclue.

L'identité des lignages n'est connue que par eux-mêmes, par les voisins immédiats qui les connaissent depuis le début de l'histoire et par les alliés. De cela, selon les natifs, Bombôle étant le groupement des gens qui parlaient jadis le lolombo ou lombôle, les Ilombo, Bokanda, Bosânombe (Terriens) et Yânga, les Balíngá en sont les étrangers de par l'origine. Leur incorporation dans ce groupement était due à la facilité administrative et l'intégration apparente suite à la langue (Losíkongó).

Les Balíngá grâce auxquels les Terriens furent regroupés là, étaient spoliés de leur droit de propriétaires du domaine, d'où leur droit d'administrer le groupement composé en majeure partie des Lokaló réfugiés chez les Balíngá comme ils étaient partout pendant les guerres intertribales. Traditionnellement, chez les Balíngá, tout individu ou groupe d'individus ayant passé la rivière grâce à la pirogue d'un Riverain ou de groupes de Riverains, leur appartiennent jusqu'à ce qu'ils aient payé des droits de passage. Or ces Lokaló qui avaient horreur de la rivière n'ont passé de la rive gauche à la rive droite de la Tshuapa fuyant des agresseurs que grâce aux Riverains. D'où les Riverains les considèrent généralement comme leurs inférieurs laissés libres (mémoire des anciens Balíngá).

8.5. DEMOGRAPHIE

Pour les Balíngá-Bondombe, on peut s'en tenir à ce qui a été dit dans la petite monographie des Bondombe (2). Pourtant, beaucoup de clans et villages refusant de quitter leurs anciens emplacements où pillulent les moustiques, sont exposés au paludisme et à ses conséquences. Ces villages Bosémányáé conservant encore les conditions de vie misérables ont une situation sanitaire périlleuse et ceux qui se sont adaptés aux conditions nouvelles ont déjà une démographie ascendante et un avenir prometteur.

CONCLUSION

On ne peut se fonder sur les groupements culturels actuels pour une histoire véritable. Les clans, au départ les uns aux autres, finissent souvent avec le temps par présenter les formes d'unités par la culture générale commune. Celle-ci est par nature envahissante : des peuples à l'origine terriens-chasseurs, nomades stabilisés, deviennent avec le temps Riverains-pêcheurs. Des villages de chasseurs dans les années 40 ont perdu des

habitudes de chasse pour celles de pêcheurs. Des étrangers non au courant de leur histoire risquent de les considérer Riverains comme ceux d'origine. Les langues s'uniformissent aussi: les locuteurs, jadis du Lokaló oriental en perdant l'usage pour adopter les Losikongo

Pourtant l'identité des descendants Balíngá, Bakutu (Kela) et Lokaló-Ilombo ne change pas avec l'adoption de la culture nouvelle. Chacun reste ontologiquement tel que l'immigrant d'avant 1840 dans l'ordre historique. Les Balíngá continuent à n'être ni Bakutu ni Lokaló-Ilombo et ceux-ci n'être pas à leur tour Balíngá malgré le fait de savoir pêcher.

Chacun est orienté vers sa parenté. Voilà ce que l'on est porté à percevoir comme une unité Bondombe alors qu'il s'agit des peuples intérieurement divisés ne gardant l'unité que par la pression extérieure provenant de l'administration.

Cependant l'intégration déjà commencée par l'adoption sans pression du Losikongo comme langue commune malgré de légères différences, a déjà conduit les peuples à une unité culturelle sous le nom Ngombe (localement Ngome). Ce qui fait que malgré les apparences ethniques diverses, les peuples locuteurs du Losikongo s'appellent tous Ngombe, qu'ils soient : Ikongó, Ntombá, Balíngá ou Lokaló.

Où réside la vérité ? A la culture ou à la tradition orale ?

Les Balinga en voie de submersion ont droit à faire connaître leur voix.

BAKASA BOSEKONSOMBO

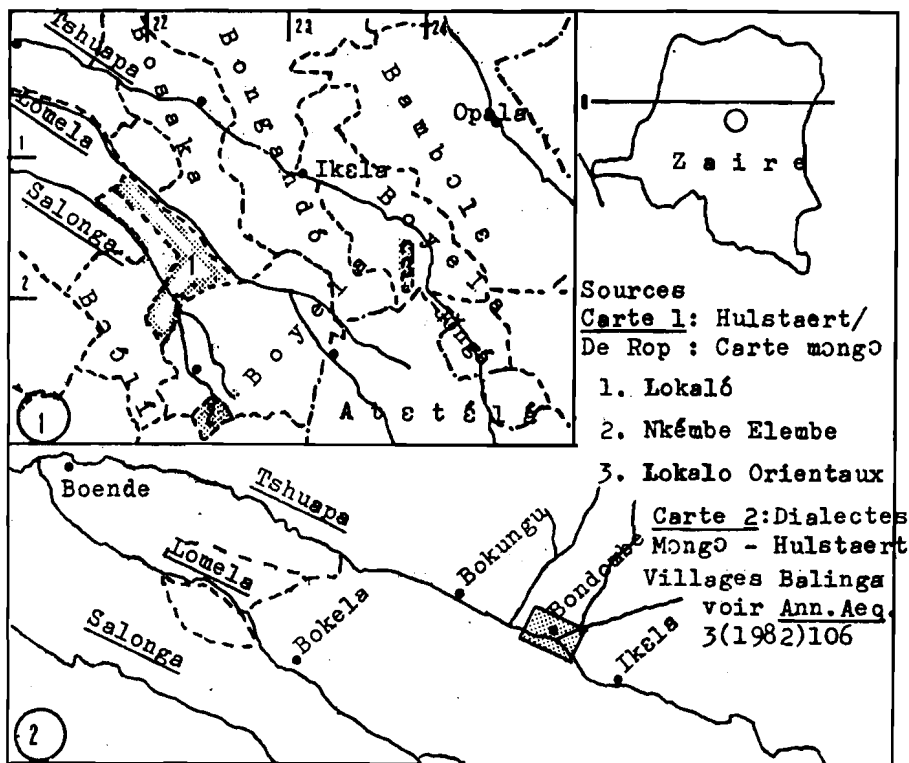
13.11.93

28.3.94

NOTES (d.l.r.)

1. Pour de plus amples informations sur les groupes d'âges inongo, lire R. Philippe, Inongo. Les classes d'âge en région de la Lwafa (Tshuapa), Tervuren, 1965, 147 p.
2. Sur les langues de ces parages, cfr les publications de G. Hulstaert :
 - Esquisse du parler des Nkengo, Tervuren, 1970, 71 p.
 - Petite monographie des Bondombe, Ann. Aeq. 3(1982 7-106 (en collaboration avec Bakasa)
 - Les parlers Losikongo, CEEBA II/10, Bandundu, 1984, 87 p.

- Les parlers des Emoma, Mpongo et Nkols..., CEEBA, III/12 Bandundu, 1984, 132 p.
- Encore Bondombe, Ann. Aeq. 7(1986)195-219 (en collaboration avec Bakasa)
- Le parler des Bongando méridionaux, ibi 8(1987)205-208
- Les parlers des Lokalo méridionaux, ibi 9(1988)133-171
- Le dialecte des Elembe, ibi 11(1990)227-250
- Le dialecte des Ngelswa, ibi 12(1991)425-445
- Noms des Bondombe dans le langage tambouriné ibi 407-423 (en collaboration avec Bakasa)
- Les inédits de G. Hulstaert (Yongo, Mpengo, Bosaka-Nkols, Monye à Yafé, Ngome à Muna, Ntomb'a Nkols, Bosanga, Bamata, Mangilongo), ibi 14(1993)39-264. Bakasa Bosekonsombo, en citant les chiffres dans cet alinéa (n°169, etc...), fait allusion à la liste des dialectes mongo de G. Hulstaert, revue et corrigé dans Ann. Aeq. 14(1993)403-406.



Missions de recherches archéologiques au Nord-Kivu

Rapport préliminaire

Deux missions archéologiques ont été effectuées de juillet à septembre 1990, l'une dans la vallée de la Semliki, l'autre dans les zones de Rutshuru et Masisi.

La campagne de fouille menée par l'équipe de chercheurs, pour la plupart Américains, dans la vallée de la haute Semliki, s'inscrivait dans le programme pluriannuel de recherches interdisciplinaires entamé en 1982 (Kanimba 1987; 1990: 86; Boaz 1990). Elle visait, d'une part, à poursuivre les fouilles des gisements de Katanda amorcées en 1986 à Katanda 2 par Mme Brooks et en 1988 à Katanda 9 par Mr Yellen et, d'autre part, à repérer de nouveaux sites.

La stratégie consistait à mener sur le terrain des fouilles archéologiques et des études géologiques et paléontologiques qui se complètent et se renforcent mutuellement. D'ores et déjà on peut indiquer 4 résultats de haut intérêt :

- L'élaboration d'un bilan complet des occupations humaines dans la région.
- L'établissement de la relation stratigraphie des occupations et la fabrication de leur chronologie absolue.
- La collecte des échantillons permettant de déterminer l'environnement et le mode de vie à chaque occupation.
- La précision des relations entre les gisements de Katanda et ceux d'Ishango.

En ce qui concerne les occupations, il est acquis que dans la vallée de la Semliki, l'occupation humaine remonte à l'âge de la pierre ancien. En effet, des industries lithiques trouvées en association avec des restes de faune représentent les trois grandes périodes de l'âge de la pierre en Afrique Centrale. La plus ancienne trouvée à Katanda offre un aspect semblable à la plus ancienne industrie lithique, l'Oldwayen, qui tire son nom du site éponyme Oldvai, en Tanzanie. Cette industrie très ancienne est

A l'âge de la pierre moyen on trouve parmi les ossements d'animaux des harpons. Cette découverte corrobore l'hypothèse situant dans la vallée de la Semliki le berceau de l'industrie osseuse à harpons qui apparaît plus tard, au sud du Sahara, au Sahel, dans la région du Nil et dans les alentours du Lac Turkana (voir la carte, Kanimba 1990: 95).

A l'âge de la pierre récent les industries lithiques sont associées à des restes de poissons et de mammifères dont on a pu identifier sur le terrain quelques espèces, notamment le suidé, le bovidé et l'hypopotame.

Après avoir établi la relation stratigraphique et chronologique des industries, il fallait préciser leur chronologie absolue par diverses méthodes de datation et reconstituer les modes de vie des auteurs de ces industries. A cette fin, on a récolté beaucoup d'échantillons dont l'analyse et l'identification dans les laboratoires spécialisés permettront de fixer un cadre stratigraphique et chronologique des gisements archéologiques de la vallée de la Semliki qui pourrait servir de référence pour la pré-histoire d'une partie de l'Afrique Centrale.

L'examen des couches géologiques à Katanda, à Ishango et à d'autres endroits dans la vallée de la haute Semliki a permis de constater que les couches qui renferment des harpons à Katanda sont antérieures à celles d'Ishango que les datations au radiocarbone fixent entre 20.000 et 25.000 avant Jésus-Christ (Brooks et al. 1987). Cette constatation est corroborée par des données paléontologiques. En effet, l'étude de l'évolution des poissons a révélé dans les couches de Katanda la présence des espèces déjà éteintes dans les couches inférieures d'Ishango (1).

Outre les fouilles des sites de l'âge de la pierre ancien, des prospections axées sur les sites de l'âge des métaux ont été menées en plusieurs endroits. Le long de la rivière Semliki, de Katanda à Senga 5 (carte 1) on a repéré une série d'anciennes occupations qu'attestent des concentrations de vestiges divers : polissoirs, meules, objets en métal et en céramique. La poterie est caractérisée par une décoration à la roulette. Des vestiges identiques ont été découverts dans la région de Kasindi et à 4 km au sud du centre Kiavinionge vers la chaîne de montagnes qui dominent la rive gauche du lac Rutanzige (2) (carte 1).

Mais dans la zone de Rutshuru des prospections ont été intenses. L'exploration des zones de Rutshuru, Kalehe et Masisi constitue une priorité dans le programme de prospections et fouilles des sites de l'âge des métaux dans le Nord-Kivu. Celles-ci forment la partie occidentale de la

région qui abrite beaucoup de sites de la métallurgie ancienne (carte 2). Ces sites repérés surtout entre 1950 et 1970, ont livré des briques, des scories de fer, des restes de fourneaux de réduction du minerai de fer et de la céramique. (Hiernaux et Maquet 1957, 1960; Maquet et Hiernaux 1968; Posnansky 1961).

La céramique est caractérisée par des parois épaisses, une fossette basale et par un décor où dominent des lignes incisées, des courbes et des entrelacs. Elle présente beaucoup d'affinités avec des céramiques, classés sous l'appellation d'abord, de dimple based pottery (= poteries à fossette basale) et ensuite de tradition urewe, celles-ci sont datées au radiocarbone et à la thermoluminescence entre 2500 b.p. et 1300 b.p. (Van Noten 1979; 73-75; Clist 1987: 50-55).

Ces découvertes et considérations conséquentes incitent à entreprendre des recherches à la fois intensives et extensives dans la région, surtout dans les parties où les vestiges connus n'ont pas été récoltés dans leur contexte archéologique, ni datés suivant des techniques et méthodes fiables.

Outre cette hypothèse excitante sur l'avènement de la métallurgie du fer dans la Région interlacustre, l'histoire de la mise en place des groupes ethniques habitant actuellement la région nécessite des recherches approfondies dépassant le cadre de la tradition orale. Cette tâche ne peut être réalisée sans le concours de l'archéologie qui constitue la source historique principale pour les périodes antérieures à notre millénaire.

C'est dans cette perspective que nous avons élaboré un programme à long terme visant à acquérir le maximum de données archéologiques et ethnoarchéologiques pour la reconstitution de l'histoire de la région. Les prospections archéologiques doublées d'enquêtes ethnographiques qui pendant 4 ans devront être effectuées dans les 4 zones, permettront de fixer le choix des sites à fouiller et de définir les domaines de la culture matérielle à étudier de façon approfondie. Pour ce, le programme envisage une approche impliquant des méthodes diversifiées et des disciplines complémentaires.

Lors de cette campagne qui visait surtout l'exploration du terrain, les recherches ont été limitées à quelques prospections et enquêtes ethnographiques dans les zones de Rutshuru et Masisi, principalement à Jomba, à Tongo et à Ngungu. La région de Jomba grottes de gou dont 14 sont situées dans les environs de la mission catholique Jomba.

Faute d'équipement adéquat nous en avons prospecté 4 seulement. Trois qui autrefois servaient de refuge pendant les guerres abritent divers vestiges : objets en métal et en céramique, os d'animaux et squelettes humains, meules et polissoirs. Selon nos informateurs dans la 4^e grotte appelée Mukabakobwa, on précipitait des ibinyandaro, des jeunes filles enceintes avant le mariage, condamnées à mort. Il faut rappeler ici qu'autrefois il était interdit à la jeune fille munyarwanda de concevoir avant le mariage. La fille enceinte était condamnée à mort ou à vivre dans une région fort éloignée de sa famille (Kanimba 1973: 59-63). La présence de squelette humains dans cette grotte semble corroborer la tradition orale. Toutefois cette présomption devra être confirmée par des données relatives à la quantité et à la détermination de sexes des squelettes.

A Tongo, site situé à 54 km à l'ouest de Jomba (carte 1) deux grottes et un vaste cimetière ont été repérés. Le cimetière a été découvert lors du tracé de la route Masisi-Kalengera en passant par Tongo. Au cours des travaux de terrassement plus de 60 squelettes dont certains étaient accompagnés d'un mobilier funéraire ont été exhumés. Mr Kasuku qui supervise les travaux d'aménagement dans la région connaît l'importance de ces découvertes pour l'histoire de la région du Nord-Kivu, a indiqué ce site à quelques membres de l'équipe américaine qui mènent les recherches dans la vallée de la haute Semliki. Notre mission visait à repérer le site et à y pratiquer quelques sondages afin d'en estimer l'âge ou les âges et sa potentialité archéologique. Nous avons découvert deux tranchées qui ont livré un matériel intéressant et vraisemblablement ancien : chaque tranchée a été fouillée jusqu'à 3 m de profondeur. On y a reconnu deux couches archéologiques : la couche supérieure a rapporté du matériel hétérogène dont on distingue deux types de céramique : la céramique subactuelle et la céramique ancienne. La couche inférieure qui commence à 150 cm de profondeur a livré un matériel homogène : beaucoup d'ossements d'animaux, des perles en coquille et des pendatifs en dents d'animaux. La céramique rappelle la dimple based pottery qui est associée à des plus anciennes traces de métallurgie dans la région des Grands Lacs. Elle est caractérisée par des motifs décoratifs consistant surtout en cercles concentriques, entrelacs et lignes horizontales parallèles ou incisées en zig-zag à la base du col.

En plus de ce matériel on a trouvé deux squelettes humains dans la deuxième tranchée : un squelette d'enfant à 160 cm et une tombe d'un adulte à partir de 270 cm.

Le squelette de l'enfant était en très mauvais état et incomplet. Par contre celui de l'adulte se trouvait en parfait état. Il était couché sur le dos, les genoux écartés et les jambes repliées vers le bassin. Le bras droit rejoignait au niveau de l'os iliaque le bras gauche allongé le long du corps. Il portait deux anneaux en fer plein, l'un à l'avant bras droit et l'autre à la jambe droite. L'étude détaillée de ce matériel est en cours.

Les enquêtes ethnographiques avaient pour but la récolte des données sur les techniques traditionnelles et sur les traditions historiques concernant surtout l'histoire de la mise en place de 3 groupes ethniques : Les Banyarwanda, les Bahunde et les Banande.

Les interviews et observations sur la métallurgie et la poterie ont été réalisées dans la zone de Rutshuru, à Tongo, et dans la zone de Masisi, à Ngungu. En ce qui concerne les techniques de poterie, toute la chaîne opératoire, de l'extraction de la terre à poterie jusqu'à la vente des pots fabriqués, a été reconstituée et photographiée.

Faute de temps et de moyens financiers, la reconstitution de la réduction du minerais de fer n'a pas été réalisée. Toutes deux interviews ont été faites chez deux anciens forgerons : Me Kazimoto Milimo, de l'ethnie Hunde et Mr Pierre Kafuku, de l'ethnie Munyarwanda. Les deux ont participé jusqu'en 1950 environ aux opérations de réduction du minerai de fer. Ainsi les détails de ces opérations sont-ils encore vivaces dans leur mémoire. La description des procès techniques et symboliques faite par les deux forgerons sera complétée lors de la prochaine mission. La mission vise en effet à compléter les données de la mémoire par celles de l'observation participante. Nous espérons pouvoir réaliser une séquence cinématographique de toutes les opérations ayant trait à la réduction du minerai de fer.

Quant à la fabrication de pots, nous avons eu l'occasion d'observer et de photographier toutes les opérations, de la préparation de l'argile à la cuisson de pots. Nous avons également interviewé les trois potières que nous avons observées à l'oeuvre. Les résultats de ces interviews et observations sont indiqués ailleurs (Kanimba).

NOTES

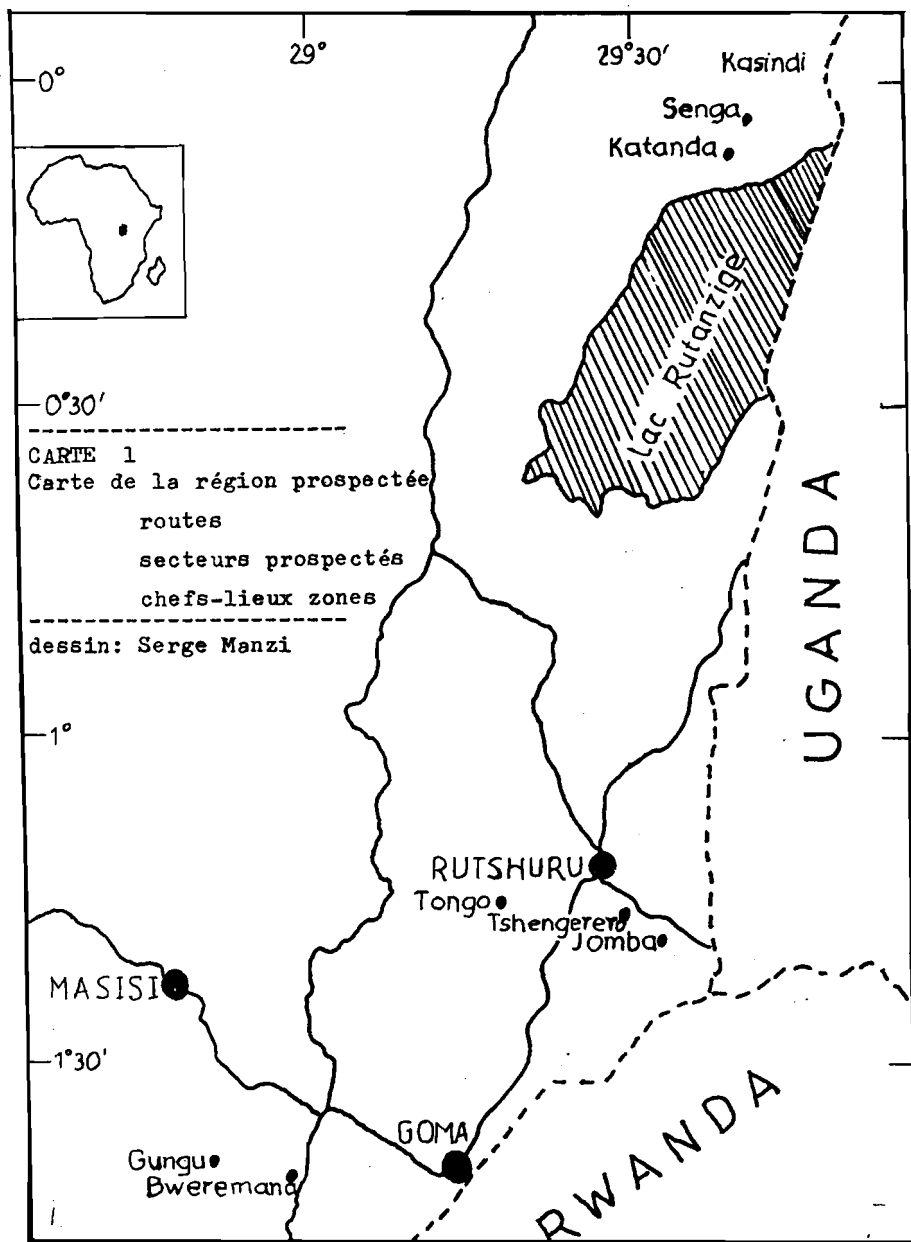
1. Les éléments de cette partie sur les âges de la pierre sont tirés du rapport du Prof. Brooks et de notre conversation avec elle et Dr Yellen sur le terrain.
2. Le lac Rutanzige est aussi appelé Rwicanzige (Lugan 1977-1978: 187; 221) ou Kaihura (Mashauri 1981: 169)

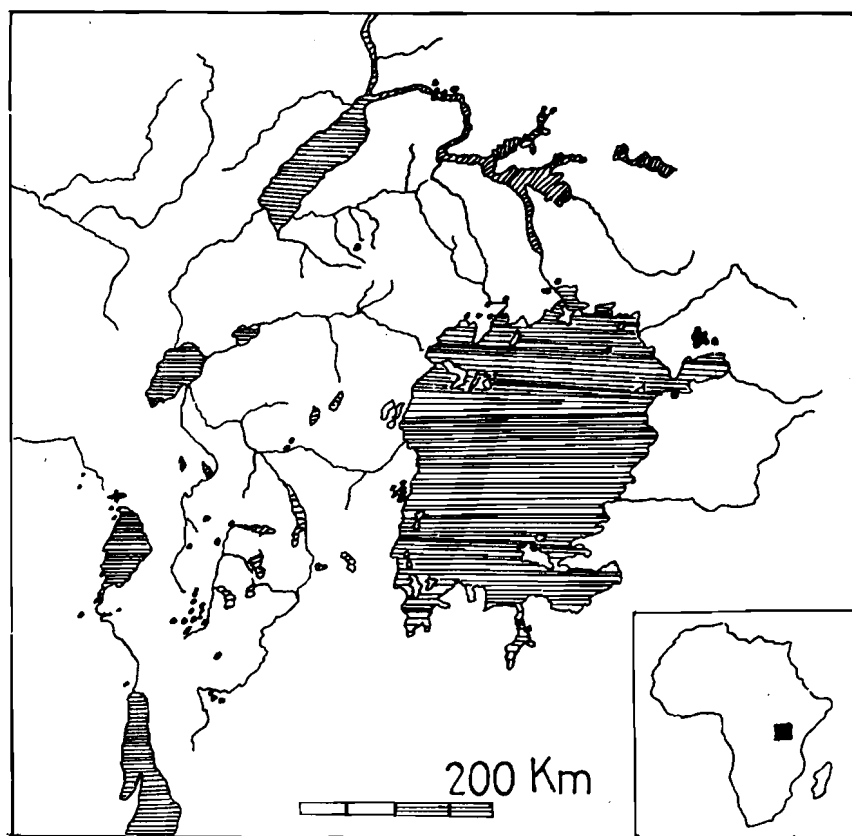
BIBLIOGRAPHIE

- BOAZ, N.T., 1980 (éd.) : Evolution of Environment and Hominidae in the African Western Rift Valley. Virginia Museum of Natural History. Memoir n°1.
- BROOKS , A. et SMITH, C, 1987 : Ishango Revisited: New Age Determinations and Cultural Interpretations. The African Archaeological Reviews 5 : 65-78.
- CLIST, B., 1987 : A Critical Reappraisal of the Chronological Framework of the Early Urewe Iron Age Industry. Muntu 6: 35-62
- HIERNAUX, J. et MAQUET, E 1957 : Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Rwanda-Urundi et au Kivu (Congo-Belge) 1^è partie. B.S./A.R.S.C. II, 1126-1149.
- HIERNAUX, J. et MAQUET, E 1960 : Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Rwanda-Urundi et au Kivu (Congo-Belge) 2^è partie. B.S./A.R.S.O.M. X, 2.
- KANIMBA, M., 1973 : Les enfants anormaux dans l'ancien Rwanda. "Ibimara". Mémoire ronéot. UNAZA, Lubumbashi.
- KANIMBA, M., 1987 : Récentes recherches archéologiques dans la vallée de la Semliki. Nsi, 1: 18-21.
- KANIMBA, M., 1990 : Recherches archéologiques dans la vallée de la Semliki (Nord-Kivu). Annales Aequatoria 11: 83-95
- KANIMBA, M., (s.d.) : Recherches archéologiques et ethnographiques dans la région de Tongo, zone de Rutshuru, Nord-Kivu. Publicat.IMNZ.2 (manuscrit)
- LUGAN, B., 1977/78 : Les réseaux commerciaux au Rwanda dans le dernier quart du XIX^e siècle. Etudes d'Histoire Africaine, IX-X : 183-212

- MASHAURI K.T., 1981 : Organisation étatique des Yira et son origine. La civilisation ancienne des peuples des grands lacs. Karthala, Paris: 160-172.
- MAQUET, E. et HIERNAUX, J. 1968 : Céramique ancienne en territoire Havu et Hunde (Kivu, République Démocratique du Congo). Africa-Tervuren XIV, 4: 111-116.
- POSNANSKY, M., 1961 : Pottery types from archaeological sites in Africa. Journal of African History 2, 2: 177-198.
- ROPIVIA, M., 1989 : Mvett et bantuistique. La métallurgie du cuivre comme critère de bantuité et son incidence sur les hypothèses migratoires connues Les Peuples Bantu. Migrations, Expansions et Identité culturelle, T.2. L'Harmattan: 317-335.
- VAN GRUNDERBEEK, M.C., ROCHE, E et DOUTRELEPONT, H., 1982 : L'âge du fer au Rwanda et au Burundi : Archéologie et environnement. Journal des Africanistes, 52 1-2: 5-58.
- VAN NOTEN, F., 1979 : The Early Iron Age in Interlacustrine Region. The Diffusion of Iron Technology. Azania XIV: 61-80.

KANIMBA Misago
15.8.1991





CARTE 2: carte de répartition des sites
à céramique urewe
+= site de tongo

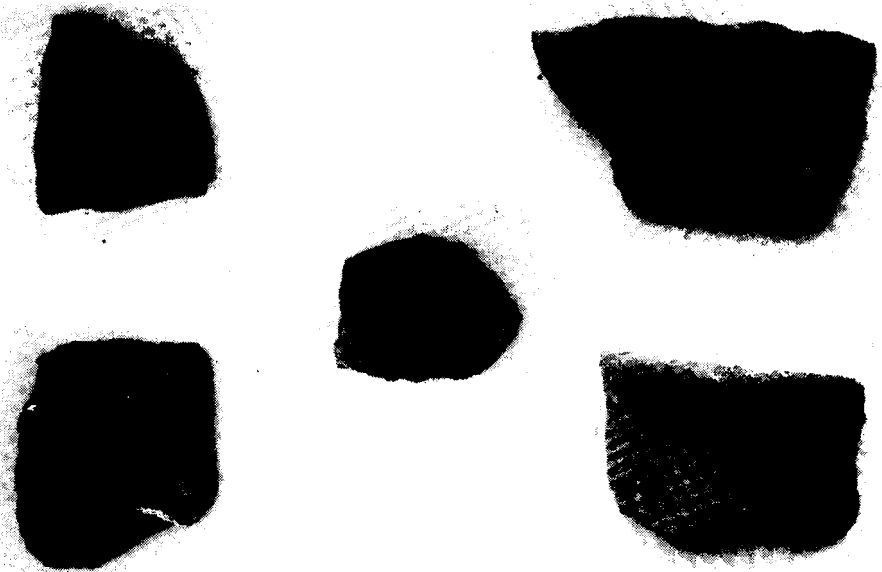


Photo 1

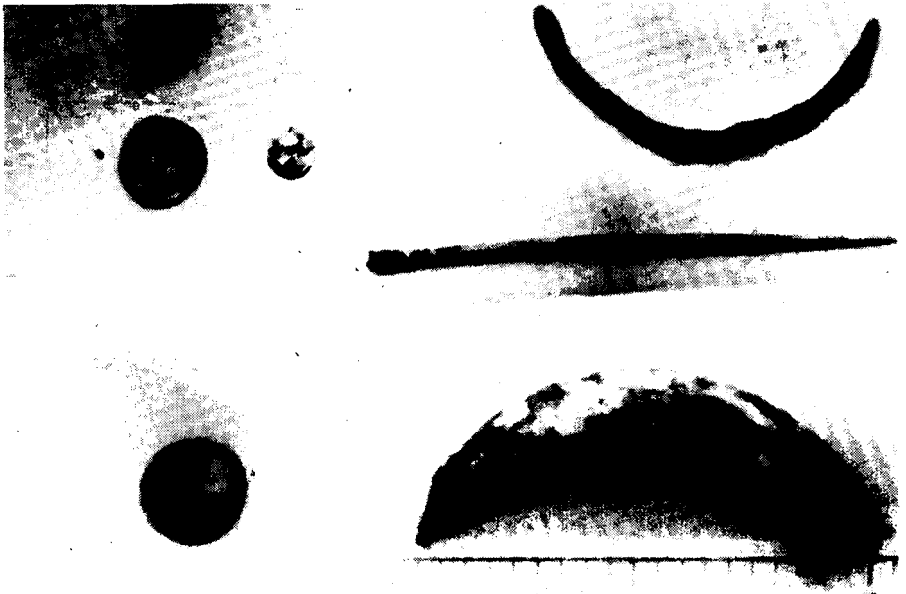


Photo 2

LINGUISTIQUE ET LITTERATURE

Bibliographie et matériaux lexicaux des langues Moru-Mangbetu (Soudan-Central, Zaïre)

L'inventaire bibliographique qui accompagne la présentation de ces langues veut être un guide pour les chercheurs. Nous avons essayé d'être le plus complet possible, mais il est sûr qu'il reste encore bien des lacunes. A part la consultation des bibliographies courantes, la présente bibliographie est basée sur les oeuvres suivantes :

TUCKER A.N. et BRYAN M.A. :

- Distribution of the Nilotic and Nilo-Hamatic languages of Africa, IAI, Londres 1948, 56-57
- The Non-Bantu Languages of North-Eastern Africa, IAI, Londres 1956 (1966) 178-179

BAUMANN H., Die Völker Afrikas, Tome I, Steiner, Wiesbaden 1975, p.273-275

SANTANDREA S., Bibliografia di Studi Africani, Verona, 1948, p. 74-83

VAN BULCK G., Les recherches linguistiques au Congo Belge, IRCB, 1948, p.185-199

PERROT S. et MANESSY G. (éd) Les langues de l'Afrique Subsaharienne (Les langues dans le Monde Ancien et Moderne, CRNS, Paris 1981, 259-262 (J. Thomas)

SEBEEK Th. A., (éd), Current Trends in Linguistics Vol. 7 Linguistics in Subsaharian Africa, Mouton 1971, p.423-442 (S. Greenberg)

BOKULA MOISO, Les langues de la région du Haut-Zaïre, Kisangani, 1979, p.44-50

Idem, Revue Africaine des Science de l'Education, 4(1982)
Pour quelques langues, de listes de mots sont connues, parfois très anciennes. Il n'était pas dans notre intention d'en faire une étude lexicographique comparative, mais nous les signalons dans la bibliographie. Nous avons simplement voulu communiquer quelques résultats de notre enquête sur le terrain, enquête organisée par le Base (Bureau Africain

des Sciences de l'Education) en septembre-octobre 1983.
(Voir Annales Aequatoria 12(1991)615-16).

Pour chaque langue, les formes sont transcrites en notation phonétique telles qu'elles ont été produites et entendues au cours de nos enquêtes. Pour transcrire les sons, nous avons utilisé, dans la mesure du possible, les signes proposés par l'Alphabet Phonétique International. Les voyelles longues sont transcrites par deux voyelles brève identiques et consécutives. Dans certains cas, les noms comportent, quand le sens le permet, la forme du singulier et celle du pluriel. Quant aux verbes, nous nous limitons à l'élément verbal comme radical.

Enfin, les différentes données lexicales représentent ici des échantillons de variantes linguistiques permettant de démontrer la parenté génétique entre les langues du groupe morumangbetu en vue de l'approfondissement de leur classification.

X X X

Convention de notation :

- i :voyelle fermée antérieure tendue (au lieu de I)
- y :voyelle fermée postérieure tendue (au lieu de U)
- () :facultatif
- ˆ :ton haut
- ˊ :ton moyen
- ˋ :ton montant
- ˊˋ :ton descendant

X X X

Les langues suivantes n'ont pas fait l'objet de récolte de données lexicales. Nous les mentionnons ici pour compléter le tableau des langues non-bantoues du Haut-Zaïre.

(1) dyalómbi (odyalómbito)

La langue dyalómbi est localisée au sud de la zone administrative de Bafwasende entre la langue bantou bali et le Parc National de la Maïko. Elle est limitée à l'est et au nord-est respectivement par les langues bantou kómo et mbo. Le glossonyme le plus couramment utilisé est kirumbi. (cfr BOKULA M. et NTURO I., (1980). Les emprunts français en lómbi, dans Annales de l'ISP, Kisangani, n°6, pp. 12-24).

(2) mæle (namalelsti)

La langue mæle ou mælele est parlée au sud de la zone administrative de Poko. Elle est limitée au nord par le zándé, au sud par le mapopó et le bali, à l'est par le méjé et le mangbútu. Le mæle est classé dans le sous-groupe mangbútu.

(3) mangbutú (namangbutúti)

L'aire linguistique du mangbutú part du centre minier de Watsa et ses environs pour s'étendre vers le sud et sud-est. Elle est limitée au nord par le dogo, au sud par le lèssé, à l'est par le dongoet à l'ouest par le mánvú. Comme le mangbétu, la langue mangbutú forme un sous-groupe.

L'ENQUETE SUR LE TERRAIN.

L'idée d'entreprendre une enquête de terrain au Nord-Est du Zaïre remonte à juillet 1983, lorsque le BASE créa le Centre de Recherche sur les langues Africaines non Bantu (CRELANBA) (1).

Des chercheurs de différentes nationalités travaillent depuis plus d'une décennie sur le groupe de langues du Soudan Central. Ces langues sont parlées dans cinq Etats Africains, à savoir : le Tchad, le Soudan, l'Ouganda, la République Centrafricaine et le Zaïre.

L'on sait que jusqu'à présent les données linguistiques de beaucoup de langues du Soudan Central sont encore fragmentaires faute d'une documentation suffisante. Pour d'autres langues, la documentation est inexistante; ce qui pose e.a. le problème de classification généalogique adéquate et de leur insertion dans le système éducatif. Voilà pourquoi des chercheurs ont exprimé leur volonté commune de mener des actions pouvant permettre d'élargir leurs connaissances des langues du Soudan Central.

Les objectifs poursuivis par le CRELANBA étaient multiples :

- inventoirer les études linguistiques sur les langues africaines non bantu;
- poursuivre les descriptions des langues peu ou non documentées;
- élaborer les grammaires pédagogiques des langues africaines non bantu retenues par les Etats Africains comme langues d'enseignement;
- proposer éventuellement de nouvelles classifications linguistiques après de nouvelles investigations approfondies.

Du 1er octobre au 3 novembre 1983 s'est effectuée une mission mixte de recherche entre, d'un part les chercheurs du BASE et d'autre part, les chercheurs européens du "Moru-Madi Project". L'équipe du BASE était dirigée par le Professeur Bokula Moiso et comportait en outre le chercheur Irumu Agoziakario. Quant à l'équipe de chercheurs européens, elle était dirigée par le Professeur Dr Goyvaerts (Belge, Université d'Anvers, Belgique) et comportait en outre le Professeur T. Andersen (Danois, Aalborg Universitets Center, Danemark) ainsi que deux chercheurs de l'Université de Leiden

(K. Boyen et G. Dimmendaal Pays-Bas) (2).

L'objectif de la mission mixte était d'étudier les langues du Soudan Central notamment les langues du groupe moru-mangbétu localisées et parlées, pour la grosse majorité, dans la région du Haut-Zaïre qui a abrité le Siège Central du BASE. C'est ce qui a motivé la participation des chercheurs du BASE.

La mission devrait partir de Bunia jusqu'à Juba (Soudan) via Watsa et Faradje (Zaïre). Les chercheurs du BASE devraient partir de Kisangani pour Bunia, mais suite au mauvais état des routes, l'itinéraire prévu était modifié de la manière suivante: Kisangani-Isiro-Dungu-Faradje- et Watsa. L'équipe de chercheurs européens avait modifié son itinéraire en entrant au Zaïre par Bukavu jusqu'à Bunia où elle a installé sa zone d'enquête. Ainsi, les deux équipes n'ont pas pu se rencontrer à Bunia comme prévu suite à l'interruption de communications entre Bunia et Watsa. Malgré cela, les deux équipes ont accompli leur mission. Pendant que nos collègues européens s'étaient arrêtés à Bunia, nous avons préféré installer notre principale zone d'enquête à Watsa.

Nous avons exploré les quatre zones suivantes: Kisangani, Nia-Nia, Isiro et Watsa. Ces zones ont constitué nos différents points d'arrêt et ont été fixées à cause de leur importance sur le plan sociolinguistique. Elles sont toutes sur des axes routiers qui drainent beaucoup de locuteurs vers les grandes agglomérations.

(1) Kisangani

Notre première zone d'enquête a été la ville de Kisangani. Elle forme le point d'aboutissement de grands axes routiers tels que les routes Buta, Ituri et Isiro. Nous y avons rencontré beaucoup de locuteurs parlant des langues du groupe moru-mangbétu. Nous y avons obtenu des données sur les langues mangbétu, makrê, malêlé, dialômbi, ndrê.

(2) Nia-Nia

Nia-Nia est un important carrefour et raccordement routier situé à 341 km de Kisangani. Ce petit centre sert de liaison entre Kisangani et Bunia (Ituri) ou Isiro (Haut-Uélé). L'enquête linguistique de 48 heures dans la zone de Nia-Nia nous a permis de récolter les données sur la langue abulu, langue des Baberu vivant sur un parcours de 19 km le long de la route Nia-Nia-Wamba (vers Isiro).

(3) Isiro

Isiro est le chef-lieu de la Sous-Région du Haut-Uélé qu'on peut considérer comme le fief des langues du groupe mangbétu. Notre passage à Isiro nous a permis de récolter

les données sur la langue méjé, proche du mangbétu. Nous y avons aussi réuni une documentation intéressante sur la bangala, langue bantou véhiculaire de la région, jadis utilisée dans l'enseignement primaire (à tous les degrés) par les missionnaires. Actuellement le bangala est utilisé essentiellement dans l'Eglise et sert également de langue de commerce, d'administration et d'autres activités socio-culturelles.

(4) Watsa

Watsa est un centre minier à l'Est d'Isiro. C'est à Watsa que nous avons mené des enquêtes linguistiques intensives. En effet, nous y avons récolté des données lexicales sur les langues mamvu, mangbutú, logo, léss et mádí (kaliko).

x x x

Durant notre expédition nous avons utilisé le questionnaire d'enquête de 120 mots selon la version revue et corrigée à Cotonou (Bénin) en 1979, 200 mots de M. Swadesh, la liste de Tervuren (Département de linguistique du Musée Royal de l'Afrique Centrale, Belgique) ainsi que la liste du Programme ALCAM (ATLAS linguistique du Cameroun). La version revue a été éditée par le CERDOTOLA (Centre Régional de Recherche des Langues Africaines) dans le cadre du Project ALAC (Atlas linguistique de l'Afrique Centrale). Le questionnaire était soumis oralement par nous-mêmes aux locuteurs natifs de différentes langues étudiées. Nous ne nous sommes pas servi d'enregistreurs.

x x x

ETUDES COUVRANT PLUSIEURS LANGUES ETUDIEES :

VEKENS A., La langue des Makere, des Medje et des Mangbetu; Editions dominicaines, Veritas, Gent 1928

LIESENBORGs O., Bijdrage tot de studie der voorgeschiedenis van Noord-Oost Congo, Congo (1932) II, 36-38; 708-719 (vocabulaire mangbetu et mamvú)

LIESENBORGs O., Enkele nota's over de Bale en Bamoro van Congo, Kongo-Overzee 1(1934-35) 205-218 (carte et vocabulaires Kilundu, lugbara, logo, mamvu, alur)

LUKAS J., (éd) Zentralsudanische Studien. Wörterverzeichnis der Deutschen Zentral-Afrika Expedition 1910-1911 nahgelassene Aufnahmen von Gustav Nachtigal und eigene Sammlungen, Hamburg 1937.

CASATI G., Tavola comparativa delle lingue degli Dinca Moru, Mambettu, Bamba, Sandeli, Bari e Tur, dans: Dieci anni in Equatoria Vol. I, p. 316-323, Milan 1891.

x x x

LE SOUS-GROUPE MORU

Le bari, logo, lugbara, madi (kaliko)

1. bari (bariti)

La langue bari est parlée au nord du centre minier de Watsa. Elle est limitée au nord et à l'est par le Logo, au sud par le mangbétu et le mambú et enfin à l'ouest par les noyaux linguistiques bangba et mayongó, langues oubanguiennes. L'appellation bari-logo au lieu de bari est couramment utilisée pour désigner les locuteurs et la langue à cause des ressemblances avec la langue logo.

CZEKANOWSKI, Vocabulaire-Bari, Deutsche Zentral-Afrika Expedition. Forschungen im Nil-Kongo Zwischengebiet, Leipzig, 1917/1924, T. VI, p. 700-706 (D.Z.A.E.)

L.M. SPAGNOLO, Bari Grammar, Verona 1933

2. logo (logoti)

La langue est parlée dans une grande partie de la zone administrative de Faradje ainsi qu'au nord de la zone de Watsa. Les frontières linguistiques de la langue logo sont formées par la langue mondo au nord et au nord-ouest, la langue kakwá et madi à l'est, mambí, dóngó et bari au sud et zande à l'ouest.

GOYVAERTS D.L., Some aspects of Logo phonology and morphology, in M.L. BENDER (éd), Nilo-Saharan Language Studies, East Lansing Michigan, 1984 pp. 272-280.

GOYVAERTS D.L., Counting in logo, Anthropological Linguistics, (Bloomington) 22(1980)317-328.

IRUMU A.K., Le système numéral logo face au système numéral "Bangala": un cas d'emprunt linguistique, Revue Africaine des Sciences de l'éducation, Vol. V, n°1, Janvier-Juin, 1983

VALLAËYS A., Grammaire Logo, suivi d'un choix de textes, Avrug-Universiteit Gent, XXIV + 228 pages.

CZEKANOWSKI J., Vocabulaire logo (D.Z.A.E.) VI, 2, p. 700-706.

COSTERMANS B., Logo-Avokaya als taalgroep, Kongo-Overzee 21 (1955)1-27.

Inédits:

IRUMU A.K., Description du logoti, langue soudanaise centrale (Zaire): phonologie et lexique, mémoire de D.E.A., Université de la Sorbonne-Nouvelle (Paris III). 1983

IRUMU A.K., Description du logoti (Nord-est du Zaïre): phonologie, esquisse grammaticale et lexique logoti-français Thèse de doctorat 3e Cycle, Paris III, 1986.

LIDA E., Etude grammaticale de la langue logo, Bulletin d'Information, Liaison-Cardan 31(1970-71)n. 4, p.68 (mémoire de licence à Lovanium)

3. lûgbara (lûgbarati)

La langue lûgbara est parlée au nord-est du Zaïre dans la grande partie orientale de la zone administrative d'Aru. Ses frontières sont formées au sud par la langue kakwá, au sud par la langue alûur et à l'ouest par les langues mombi et madi. Les autres glossonymes couramment utilisés sont : lûgwara, kilugwara.

BARR L.L., A course in lugbara, Nairobi, Kampala, Dar-es-Salaam: East African Literature Bureau, 1965.

CRAZZOLARA J.P., A Study of the Lûgbara (Madi) Language: Grammar and Vocabulary, London O.U.P. for I.A.I., 1960, 373 p.

JOHNSTON, Vocabulaire logbwari, The Uganda Protectorate 2 (1902)936-945.

DALFOVO A.T., Logbara Riddles, Anthropos 78(1983)811-830

AMET M., Français - luguar et Luguar-Français, Bruxelles, Monnom, 1912, 28 p.

ANDERSON T., Tone splitting and vowel quality from Lugbare, Studies in African linguistics XVII, 1, p.55-68 (année ??)

Inédits:

DJURUNI O., La sémantique énonciative de la phrase lugbara, Thèse de doctorat, ULB, Facultés des lettres, 1983

OLIMBA B., L'expression du "passé" en lugbara d'Aringa, Mémoire de DEA de linguistique, Université d'Aix-en-Provence, 1983

4. madi (mádití)

La langue madi est connue au Zaïre par le glossonyme kalikó, le plus couramment utilisé. Elle est parlée au nord-ouest de la zone administrative d'Aru et limitée à l'ouest par le logo, au sud par le mombi, à l'est par les langues kakwá et lûgbara.

GOYVAERTS D.L., Some aspects of kaliko phonology and morphology, Africana Linguistica X, Tervuren 1986, p.43-53

MOLINARO L., Appunti de grammatica delle lingua Madi, Verona, 1925, 59 p.

ANDERSEN T., et GOYVAERTS D.L., Reflexivity and logophoricity in moru-madi, Folia Linguistica 20(1986)297-318

LEXIQUE DU SOUS-GROUPE MORU

	<u>bari</u>	<u>logo</u>	<u>lúgbara</u>	<u>mádí</u>
1. bouche	ti	ti	ti	ti
2. oeil	ḡḡfé	mi	milé	nífa
3. tête	driḡa	dri	dri	driḡa
4. poil	ḡé	ḡí	ḡi	ḡé
5. dent	sí	sí	sí	sí
6. langue	ladrá	ladrá	ándrá	adrá
7. nez	hombó	komvó	omvú	hombó
8. oreille	bí	bí	bí	bí
9. cou	smbó	kembé	ombéléko	ombé
10. sein (organe)	bá	ba	ba	ba
11. main (bras)	dri	dréḡá	dri	dri
12. griffe, ongle	kóné	kólézyá	ḡḡófi	ḡḡifá
13. pied (jambe)	pá	pá	pá	pá
14. fesse, derrière	tarí	andú	ḡrḡ	ndú
15. ventre	ofi	2a	álé	2a
16. nombril	otó	koto	oto	otó
17. intestins	ofimvá	fí	fí	fí
18. sang	arí	karé	arí	arí
19. urine	ódré	kodré	ódré	údrú
20. os	fa	fa	falákó	falákó

	<u>bari</u>	<u>logo</u>	<u>lúgbara</u>	<u>mádf</u>
21. peau	waná	kene	éniwíró	éniríkó
22. aile	opú	kúfú	opi	zúpú
23. plume	6é	arébé	aryámáóíkó	ariváóé
24. corne	ójá	kojó	ójú	ójó
25. queue	avé	góté; tavé	sóóí	sá
26. homme (personne)	madrá	móndéá/déá	6á	ágó
27. homme (mâle)	agókú	ágó	agupí	ágó
28. femme	ókónjé	tokó	ókú	ókó
29. mari	agó	ágó(+ déterminé)	ágúpírí	mágónere (mon mari)
30. enfant	mvámvá	mvá/anze	mvá	mvá
31. nom	rú	rú	rú	rú
32. ciel	urúwé	bu	bu	bu
33. nuit	ngáci	ngáci	éni	ínivá
34. lune	ombá	mbá	mbá	mbá
35. soleil	itú	kitú	etú	itú
36. vent(en général)	oli	kagumá	oli	akulúkú
37. nuage	6upáfé	nduruku	eríti	irítí
38. rosée	tolorí	tándrili	ándralí	ándrelékú
39. pluie	ózá	kozya ; bu	ózówá	yú

	<u>bari</u>	<u>logo</u>	<u>lúgbara</u>	<u>mádf</u>
40. terre (sol)	ɪɲá	kiní; kinákú	ɲákú	ɛɲákú
41. sable	sɪɲá	sɛɲá	cɪɲáká	cénáké
42. chemin, sentier	létí	latí	giri	bítí
43. eau	ɛyí	yí	yí	yí
44. cours d'eau	wawa	kókea	yígáre	yí
45. maison, habitation	jó	jó	jó	jó
46. feu	asísí	acé	ací	ací
47. bois (à brûler)	acé	acépá	ɛjá(tí)	acízá
48. fumée	ɓaléka	acéka	acíká	acéya
49. cendre	acípó'	tófórókó	acífórá	ópórá
50. couteau	ulí	lígú	élí	ílí
51. corde	obá	bá(gó)	báká	baká
52. lance	ajú	ajú	ajú	ajú
53. guerre	ódrá	ajú	omba	omba
54. viande, animal	ozá	zá(kawá-animal)	zá(ɲapá-anim- mal)	zá
55. chien	oké	koké	óyé	oké
56. éléphant	liwá	liwá	swá	swá
57. chèvre	undrí	ndrí	ndrí	ndrí
58. ciseau	arímvá	aréwá	aryá	arívá

	<u>bari</u>	<u>logo</u>	<u>lúgbara</u>	<u>mádf</u>
59. tortue	òkòku	titiku	okuku	okuku
60. serpent	uji	kamátrá	orí	ni
61. poisson	ébf	kosyá	ébf	íbf
62. pou, (de tête)	skpé	fé	orí	urí
63. oeuf	bú	ta?úbf	bé	áúbf
64. arbre	fé	fé	patí	pati
65. écorce(ligneuse)	òbf	fékóbf	patíábfírkó	patíóbf-kóta
66. feuille(végétale)	bi	fébf	bf	ibibi
67. racine d'arbre	évé	fékómvé	ébf	éva
68. sel	af	ta?í	á?í	ájí
69. graisse(animale)	òbf	do	òbf	dó
70. faim	oli	abíbf	abíbf	abíbf
71. fer, métal	oso	áyá	-	áyá
72. un	aló	alo	alo	aló
73. deux	buwe	iri	iri	iri
74. trois	óná	na	na	ná
75. quatre	sú	su	su	sú
76. cinq	njí	nzi	tówí	taú
77. six	ázyá	kázea	ázyá	ázéá

	<u>bari</u>	<u>logo</u>	<u>lúgbara</u>	<u>mádí</u>
78. sept	ázyámboaló	nzídrya iri	ázírí	ázírí
79. huit	ázyámboóbuwe	nzídrya na	aro	aro
80. neuf	ázyámbo - ámfiáló	nzídrya su	wórom	óromi
81. dix	njókpa	mádrí	mudri	mudrí
82. venir	ecí	á'le	mú	ali
83. envoyer	ojó	á'mu	ému	mu
84. marcher	á'cí	tací	á'cí	le
85. tomber	o'fě	adě	dědě	áde
86. partir	oci	le	muaciá	li
87. voler (oiseau)	ongóngá	nga	mombómbú	nga
88. verser	utú	da	(á)da	da
89. frapper	ongyě	cwa	na	gba
90. mordre	océ	cé	ci	ce
91. laver	oje	je	Oji	Oji
92. fendre	ose	tése	osiosi	asi
93. donner	ofe	fe	fe	fe
94. voler(dérober)	ogu	kugu	Ogu	ugu
95. presser(pour sortir)	Odu	zwa	zo	za
96. cultiver,planter	osě	tíff	sa	ʔa

	<u>bari</u>	<u>logo</u>	<u>lúgbara</u>	<u>mádf</u>
97. enterrer	osi	si	sa	si
98. brûler(transitif)	oza	za'	ózo	ve
99. manger	ʒná	ʒa'	ʒa	pa
100. boire	ombú	mvú	mvú	mbu
101. vomir	ojé	dé'	óbeóbé	uŋu
102. sucer	ondro	nzu'	ndro'	nju
103. cracher	ofú	tusúfu'	wucúcu	to
104. souffler(avec bouche)	ovó	avó	ovó	vo
105. enfler, gonfler	erera'	adré	pi	api
106. engendrer	otí	ti	ti	ti
107. mourir	odra	dra	dra	dra
108. tuer	opú	fu'	fu'	di
109. pousser	odri	ze'	déde	mu
110. tirer	ose	se'	se	ase
111. chanter	ongó	longongo'	óngóngó	ngo
112. jouer	lavé	lavé	(a)vi	ovi
113. avoir peur	oró	ro'	ro'	urizo
114. vouloir, aimer	ole	le	le	le
115. dire	oto	te	te	ta

	<u>bari</u>	<u>logo</u>	<u>lúgbara</u>	<u>mádf</u>
116. voir	ɔndrɛ	ndrɛ	ne	ni
117. montrer	ada	tá á	ndru	a a
118. entendre	álí	tí	eri	yi
119. savoir	o i	ni	-	ni
120. compter	ɔna	na	la	la

II. LE SOUS-GROUPE MANGBETU

Le abulu, makere, mapopoi, méje

1. abulu (naabuluti)

La langue abulu est parlée à l'extrême Sud-Est de la zone administrative de Wamba. Elle est limitée par les langues bôdo et ndââka. Les glossonymes couramment utilisés pour désigner la langue sont kibéru et kibéryu.

2. Makéré (nanakéréti)

La langue makéré est parlée au sud- et sud-ouest de la zone administrative de Bambesa. Elle est limitée à l'ouest par la langue bantou bôa, à l'est par les langues non-bantou zândé et maels.

3. mapopoi (namapopóiti)

La langue mapopoi est parlée au nord-est de la zone administrative de Banalia. Elle est limitée au sud et l'est par la langue balí. Le mapopoi partage sa frontière nord-est avec la langue maels. Les autres glossonymes couramment utilisés pour désigner la langue sont popoi, kipopoi et kimapopoi.

DELHAISE Ch., Vocabulaire Bapoipoi, Bulletin de la Société Royale de géographie (Bruxelles) 36(1912)77

4. méjé (naméjéti)

La langue méjé, très apparentée à la langue mangbétu est limitée au nord par le mangbétu et au sud par la langue balí. Elle partage ses frontières orientales avec les langues bantou likó et bôdo. A l'ouest, le méjé est limité par la langue maels.

5. mangbétu (namangbétutí)

La langue est parlée au sud-ouest et au sud-est de la ville d'Isiro, Chef-lieu de la sous-région administrative du Haut-Uélé. Un noyau est localisé au nord-ouest de Niangara ainsi qu'à l'ouest de Watsa.

Nous considérons les parlers mabisanga, majuu et mangbele comme des parlers mangbétu. Il en est du parler asua des pygmées vivant en groupes éparpillés. Rappelons que, sur le plan historique, les peuplades soumises aux chefs mangbétu avaient adopté la langue et la culture mangbétu.

SCHEBESTA P., Les Pygmées du Congo, IRCB, Bruxelles 1952, p. 367-401.

JUNKER W., Verzeichnis von Wörtern centralafrikanischen Sprachen, Zeitschrift für Afrikanische Sprachen 2 () 35-108.

MÜLLER F., Die äquatoriale Sprachfamilie in Central Afrika, Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaft zu Wien, 119 (1889) 1-16

- LAROCLETTE J., Grammaire des dialectes mangbétu et méjé (suivie d'un manuel de conservation et d'un lexique), Tervuren, 1958 Annales du Musée du Congo-Belge, Sciences de l'homme.
- WITTERWULGHE., Vocabulaire à l'usage des fonctionnaires... dans la Belgique Coloniale, 5(1899)295-296; 304-305; 331; 342-343; 367; 379; 390-391; 402-403; 414-415...
- CZEKANOWSKI J., Vocabulaire mangbétu, D.Z.A.E., VI 2, 1924, 654-670
- LAROCLETTE J., Les langues du groupe maru-mangbétu, Kongo-Overzee 24(1958)118-135
- Divers, Vocabulaire français-mangbétu et mangbétu - français, Monnom, Bruxelles 1912, 144 p.
- VAN DER KERKEN G., Vocabulaire mangbétu, dans Les Mangbétu, Anvers, 1930
- JOHNSTON, Vocabulaire amangbétu, dans G. Grenfell, 1908, II, p.836
- JUNKER W., Vocabulaire mangbétu dans Dix ans en Equatoria, 1892, p.483
- SCHWEINFURTH G., Au coeur de l'Afrique 1868-1871, Paris Hachette, 1875
- BURROWS G., The land of the pygmies, London 1898, p.289-299
-

P.S.

- DEMOLIN D., Les consonnes labio-vélaires du Mangbetu, dans Laboratoire de Phonétique et Linguistique Africaine (PHOLIA) 6(1991)85-105.
- DEMOLIN D., L'analyse des segments, de la syllabe et des tons dans un jeu de langage mangbetu, dans Langages 101 (1991)30-50
- DEMOLIN D., Le mangbetu : étude phonétique, phonologique et comparative (en préparation en 1991).

II. LEXIQUE DU SOUS-GROUPE MANGBETU

	<u>abúlu</u>	<u>makaré</u>	<u>mapopóí</u>	<u>méjé</u>
1. bouche	netíkpo/etikpo netíkpo		netíkpo/etikpó	nétíkpo/étikpó
2. oeil	nemo/emó	néyo	neyo/éyo	néyo/éyo
3. tête	nedru/edru	nédru	nédru/edru	nédru/édru
4. poil	na?wé/a wé	a?we	na?wé/á?wé	ná?wé/á?wé
5. dent	nesí/esí	néké	nekí/ekí	néki/éki
6. langue	nadra/ádra	nadra	nadra/ádrá	nádra/áádrá
7. nez	namóí/amoí	namo	námó/ámó	námó/ámó
8. oreille	nebé/ebé	ébi	nebí/ebí	nébi/ébi
9. cou	niimbo/yimbó	nékórókpo	nékórókpo/ ékorokpó	nékórókpo/ ékorokpó
10. sein (organe)	neba/eba	néba	néba/eba	néba/éba
11. main (bras)	nsté/sté	nété	nsté/sté	nsté/sté
12. griffe, ongle	nstékéyé/ stékéyé	stékeve	nstékéyé/stekesyé	nstéyé/stesyé
13. fesse, derrière	námakpúngbú/ amakpúngbú	nédíno/diro	nedino/edino	nédíno/édinó
14. pied(jambe)	nóónzó/óó zó	nónzó	nóonzó/onzo	nóónzó/óónzo
15. ventre	ne?o/é	neo	ne?o/é?ó	né?o/é?ó

	<u>abulu</u>	<u>makere</u>	<u>mapopoi</u>	<u>méjé</u>
16. nombril	nootu/ootu	nootu	notu/otu	nootu/ootu
17. Intestins	neki/eki	neki	neki/eki	neki/eki
18. sang	ali	ali	ahi	ali
19. urine	edrwé	odrué	edrwé	adruwé
20. os	nekpo/ekpo	nekpo	nekpo/ekpo	nekpo/ekpo
21. peau	nelepi/élepi	néépí	népi/epi	néépi/éépi
22. aile	códú	ópápá	nópópá/ópápá	náupápá/áupápa
23. plume	-	nálená?wé	na?we/á wé	nâ?wé/â?wé
24. corne	nééga/éga	ága	néga/ega	náiga/áiga
25. queue	navi/ávi	návi	navi/ávi	návi/ávi
26. homme(personne)	nombi/ombi	nombi	nombi/épa	nombi/ombi
27. homme(mâle)	namasi/amasi	mawe	nâmasi/âmasi	nêmasi/êmasi
28. femme(femelle)	mandro/ándró	medre	nândro/ândro	nândro/ândro
29. mari	namasi/andré	nâmasi	ândraa/mandra	nêmasi/êmasi
30. enfant	nengwángwe/ egíandré	néngwángwe	nengwá/andra	néngwángwe/ éjandré
31. nom	elo/eló	éró	eru	éru
32. ciel	nóolu	nóro	noro	noro
33. nuit	nekini	nékini	nekini	nekini
34. lune	nangwé	nángwé	nangwé	nângwé/ângwé
35. soleil	níkó	náikó	níkó	náikó

	<u>aɓulu</u>	<u>makɛɛ</u>	<u>mapopó</u>	<u>méjé</u>
36. vent(en général)	nabúbú	nábúbú	nábrúbrú	nâbrubru
37. nuage	nondulú	néndulí	-	némapata
38. rosée	álúgu	aló	áógwo	áló
39. pluie	nekúma	nékómá	nekómá/ékoma	nékúma/ékuma
40. terre	nape	nápe	napɛ/ápe	nâpe
41. sable	nane	náne	náne	nááne
42. chemin, sentier	ne?iye	némóyié	ne?ákwe/é?yakwé	né?ie/é?ié
43. eau	egwo	égwó	égwó	égwó
44. cours d'eau	nɛɗa	ɛgu	nɛɗa/ɛɗa	nɛɗa/ɛɗa
45. maison, habitation	negyó/egyo	néjo	nejó/éjo	néjé/éjo
46. feu	nago	nágu	nago/ágó	náago/(nékago)
47. bois(à brûler)	naki/aki	áki	naki/aki	nékíre/ékíré
48. fumée	nɛko	nɛko	nɛko	nɛko
49. cendre	nápú	biti	nápú	nápú
50. couteau	nide/ɗɗe	nédókpá	nɛgo/égo	náimbá/áimbá
51. corde	nenzépi/enzepi	nénzépi/enzepi	nenzépi/enzepi	nénzépi(=liane)
52. lance	nɛsagbo/ɛsagbo	nôru	nOru/ôru	nórú/ôru
53. guerre	napo/ápó	nâpu	napro/ápro	nâpru
54. viande(animal)	neɲɛɲá/ɛɲɛɲe	nérí	neri/éri	nérí/éri(animal)
55. chien	nési/ési	nési/esi	nési/esi	nési/ési

	<u>abulu</u>	<u>makéré</u>	<u>mapopoi</u>	<u>méjé</u>
56. éléphant	nókó/ókó	nokó	nókó/ókó	nókó/ókó
57. chèvre	namémé/á mɛmɛ	námémé/ámɛmɛ	namémé/ ámémé	námémé/ámémé
58. oiseau	nali/alí	nôri	nari/árf	nâri/árf
59. tortue	nakú/akú	nəké	námangbangó/ ámangbangó	nákó/ákó
60. serpent	netatála/ etátálá	nétatala	nétatá/etá- táá	nétatala/éta- tala
61. poisson	nɛngɛlɛ/ɛngɛlɛ	nengere	nɛngɛrɛ/ ɛngɛrɛ	nɛngɛrɛ/ɛngɛrɛ
62. pou(de tête)	neti/éti	néti	neti/eti	néti/éti
63. oeuf	nɛ́balakaka/ ɛbalakaka	nébalakaka/ ebalakaka	nɛbavaka/ bavaka	nɛ́balakaka/ ɛbalakaka
64. arbre	newo/éwo	néwo	newu/ewu	néo/éo
65. écorce(ligneuse)	nɛpasá/ɛpasá	mékéve	námé(k) évé/ámé(k) évé	-
66. feuille(végétale)	neóú	newúbi	newúbi/ ewúbi	nɛ́ɛsɛbi/é́ɛsɛbí
67. racine(d'arbre)	nɛ́yó/ɛyó	néwu/éwu	nɔ́poporo/ ópoporo	náíyú/áiyú
68. sel	neganzí	nékú	nekú	naganjo/âganjo

	<u>afulu</u>	<u>makeré</u>	<u>mapopoi</u>	<u>méjé</u>
69. graisse	s6o	kólóbó	e6o(nézu=huile)	áibu
70. faim	némo	nému	némó	némo
71. fer, métal	nembali	nâgo	-	néngbáá/ éngbèa
72. un (numéral)	kana	kána	sékane	kana
73. deux	sólú	zólú	sópi	sóbru
74. trois	sota	sóta	sóta	sóta
75. quatre	sósowa	sósowa	sosox	sósua
76. cinq	sézelena	tézerena	sézerena	sózerena
77. six	tékana	téngwana	téngwékano	étékana
78. sept	tónólu	wagena	étándrékponúketusota	étékana négikana
79. huit	bagena	tóróró	etándrékponúketusópi	boogina
80. neuf	bagenanegyá kana	néténgwékpoundrekála	neténgékponúketukane	boogina éndran- dro
81. dix	nstékéyé	tékéwé	kómbá	téyé
82. venir	kéli	kwa	éyi	ékwéku
83. envoyer	oda	da	-	oda
84. marcher	óloli	líoli	oholi	ólyóli
85. tomber	ode	nólóli	de	ode
86. partir	kúyó	yó	eyo	oku
87. voler(oiseau)	olu	owi	ovi	óvi

	<u>abulu</u>	<u>makéré</u>	<u>mapopói</u>	<u>méjé</u>
88. verser	oti	dade	etó	etwétu
89. frapper	odo	natátá	udo	odo
90. mordre	oka	noka	uká	oka
91. laver	oba	nóbóba	uba	oba
92. fendre	ándaandre	nándrándre	ándre	ándaândre
93. donner	owo	nówómeko	omó	oo
94. voler (dérober)	egsgo	nôgo	nago	ogwôgu
95. presser (pour sortir)	álale	ambíámbí	ambé	ámbyámbi
96. cultiver	oʔa	nédiadi	uʔa	ejédi
97. enterrer	ote	nóte	édi	ote
98. brûler	oso	nósu	usu	osu
99. manger	ápapo	ápápa	ápno	oʔo
100. boire	ombro	nómbro	umbró	ombro
101. vomir	ónzanza	nónza	ónzá	áunzáunza
102. sucer	éadé	némvómvo	nóndru	ondru
103. cracher	ékyskye	náwúawu	-	áwáú
104. souffler (avec bouche)	évoyo	nawu	ávu	ávwávu
105. enfler	éfefo	ngéngwe	angengwo	égwéngwe
106. engendrer	oʔi	ngói	uʔé	oʔi.

	<u>abulu</u>	<u>wakere</u>	<u>mapopoi</u>	<u>méjé</u>
107. mourrir	onzi	ngonzi	nónzi	onzi
108. tuer	opu	nopu	upru	opru
109. pousser	oti	nóti	uti	oti
110. tirer	edada	da	éda	édédo
111. chanter	olya	nélyá	uyá	olya
112. jouer	ope	ngingi	ube	-
113. avoir peur	oio	aró	úró	érwéru
114. vouloir	omomu	omu	omo	omwomu
115. dire	odyo	nodyo	udyó	odyo
116. voir	ogwo	gwa	aja	ogwo
117. montrer	édado	dédado	édo	édédo
118. entendre	oga	aga	ugá	oga
119. savoir	oti	tíá	uti	oti
120. compter	e?ya?ya	e?ya	é?ea	éjéja

III. SOUS-GROUPE MANGBUTU

Le lɛsɛ, mǎmvú, mangbutú, membi

1. Lɛsɛ (lɛsɛ)

Cette langue occupe une vaste aire d'extension située dans la grande partie de la zone de Mambasa. Elle est aussi parlée au sud-est de la zone de Watsa ainsi qu'au sud-ouest de la zone d'Irumu. Signalons que le parler de la collectivité Mabendi, appelé ndra par les locuteurs bɛlɛ est inclus dans le domaine lɛsɛ. La langue lɛsɛ est limitée par les langues bantu et non-bantu. En effet on trouve au nord, les langues mǎmvu, mangbétu, dǒngó et membi; à l'ouest les langues bódó et ndáka.

HARRIES L., Note on the Balese language of Ituri Forest, Kongo-Overzee, 1956, 22, p.152-172

VORBIHLER A. :

- 1965. Die Phonologie und Morphologie des Balese (Ituri-Urwald, Kongo (Afrikanistische Forschungen, 2) Glüstadt.
- 1967. Die tonale Struktur der Verbalklassen in der Waldneger - und Pygmäensprachen des Ituri-Urwaldes, Ost-Kongo, Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft 116, 2:219-226.
- 1969. Linguistische Bemerkungen zur Herkunft der Mamvu Balese . Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, Suppl.I/3: 1145-54.
- 1967. Erzählugen in der Mamvu-Sprache. Mit einer vergleichenden Einführung in die Phonologie und das Verbalsystem, Afrika und Übersee 50-54.
- 1971. Die Sprache der Mamvu (Afrikanistische Forschungen, 5) Glüstadt.
- 1974. Das interdialektale Sprachverhalten zwischen sesshaften Balese-Hackbauern und nomadisierrenden Efe-Pygmäen (Ituri-Region, Ost-Zaire), Anthropos 69: 1-16; 73(1978)161-171.
- 1977. Oralliteratur und Weltanschauung (Balese, Ost-Zaire), Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, Suppl.III/2:1508-17
- 1978a. Die mythischen Namen der Balese-Efe Erzählkunst (Nord-Ost-Zaire), Anthropos 73:161-71.
- 1978b. Die Funktion von Musik, Gesang und Tanz in der Oral literatur der Balese-Efe, Nordost-Zaire, Afrika und Übersee 61:241-57.
- 1979. Die Oralliteratur der Balese-Efe im Ituri-Wald Nordost-Zaire), St Augustin, Bonn.

- 1980. Das Weltbild der Zentralfrikanischen Pygmäen, dans Schwarz-Afrikaner, hrsg. von W. Raunig, S. 171-182. Innsbruck-Frankfurt.
- 1983. Zahlensystem des Balese-Obi und Mamvu (Mangbutu-Efe-Gruppe der zentralsudanischen Sprachen), Afrika und Übersee 56:131-140
- Ursprung und Herkunft der Wildbeuter und Waldneger nach der Oralliteratur der Epe-Pygmäen, der Balese und der Mamvu, Sprache und Geschichte in Afrika 7(1986)447-457

2. māmúú

La langue est parlée principalement au sud-ouest du centre minier de Watsa. Elle est limitée à l'est par le mangbétu et au sud par le lésé.

COENS et GODERIE, Vocabulaire français-monvú et monvú-français, Bruxelles, 1912 (Imprimerie Veuve Mounon).

CZEKANOWSKI J., (Vocabulaire Mamvu) D.Z.A.E. T.VI, 2 670-686.

3. Mangbutú (namagbutúú)

L'aire linguistique du mangbutú par du centre minier de Watsa et ses environs pour s'étendre vers le sud et le sud-est. Elle est limitée au nord par le logo, au sud par le lésé, à l'est par le dǫngó et à l'ouest par le māmúú.

4. membí (membítú)

La langue membi est connu aussi sous le nom de "ndó". Elle est limitée à l'est par les langues alufú et lúgbara, à l'ouest par le dogo et au nord par le mǎdí. Le membí appartient au groupe mangbutu.

P.S.

VAN GELUWE H., Mamvu-Mangutu et Balese-Mvuba, Tervuren, 1957, p.15-18; 100-101 (Linguistique).

LEXIQUE DU SOUS-GROUPE MANGBUTU

	<u>lése</u>	<u>mámvú</u>	<u>mangbutú</u>	<u>membí</u>
1. bouche	utí	tí	utí	utu
2. oeil	uwékéki	oékési	owékéki	lufó
3. tête	úzu	udukúru	údrú	drúkó
4. poil	kadí	kade	kadí	kadú
5. dent	usé	usé	usé	isi
6. langue(organe)	kezó	kadrú	kedrú	kadra
7. nez	tóngi	tónjé	tongi	tombe
8. oreille	ubí	ubí	ubí	ibí
9. cou	kambá	kambá	kambá	kembe
10. sein	uvó	uvó	uvó	izi
11. main(=bras)	adí	edí	adé	tílé
12. griffe/ongle	adikéké(=doigt)	edikoóó	kéke	sí
13. pied(=jambe)	kaló(kalómba=jambe)	kwoló	kalo	ufó
14. fesse=derrière	utá	otá	utá	ledu
15. ventre	bukukéki, kékpé	kéke	ké é	késú
16. nombril	kosa	kásá	kósa	kuto
17. intestins	bulukekida	kemvo	kékpéda	kasude
18. sang	kato	koto	koto	kus

	<u>léas</u>	<u>mámvú</u>	<u>mangbutú</u>	<u>membí</u>
19. urine	tszú	tedrú	tedrú	tredrú
20. os	úkpí	éwo	ikpi	usu
21. peau	ingbá	engbá	ingbá	umbé
22. aile	adí	kóyé	kóye	tofu
23. plume	izi	kadí	kadí	kadí
24. corne	kajó	kazú	kazú	koyi
25. queue	tazá	tazá	tazá	taví
26. homme(person- ne)	ámudó	mudó	ávi	slembu/óólembu
27. homme(mâle)	ákpí	áu	áviskpi	ésú/esú
28. femme(femelle)	ndólé	dolé	ndóle	índí/índí
29. mari	tióú	móteóó	áko	ésu/ésu
30. enfant	mángú	ungú	mángú	unzú/andá
31. nom	abé	abé	abé	kébé
32. ciel	kalu	kwórokwoóó	karu	reru
33. nuit (la)	ókú	tíní	tíní	fune
34. lune	timbá	tembá	timbá	timba
35. soleil	oyí	hóí	oyí	úto
36. vent(en gé- néral)	tabe	mobé	mabé	opu

	<u>lɛsɛ</u>	<u>mámuvú</u>	<u>mangbutú</u>	<u>membí</u>
37. nuage	ti66da	kwóro wó66	trútrú	trútrú (brouillard)
38. rosée	tɛnza	tɛndro	tɛndru	trendú
39. pluie	ti66	ti66	ti66	usá
40. terre (=sol)	kɛnɛ	kɛnɛ	kɛnɛ	ubu
41. sable	kɛzɛléú	-	-	síná
42. chemin, sentier	uvú	dríbu	obó	iti
43. eau	úwe	huwe	uwe	uwo
44. cours d'eau	úwengbóú	huwebadríngó, (petit)	uwsngí (petit)	ówú
45. maison	ayí	oyá	aétu	u6á
46. feu	akó	ugúsé	akó	késí
47. bois (à bruler)	akotí	ogú	ákotí	uka
48. fumée	tɛnú	tɛnó	tɛnó	kənó
49. cendre	tɛdu	tɛdu	tɛdu	túyi
50. couteau	ákpa	ógá	ólí	elí
51. corde	umvú	úmvu	komvó	umvu
52. lance	tibe	tibe	tibe	eyí
53. guerre	undé	úndé	undé	kévi
54. viande (animal)	kóde	órá	urá	uga
55. chien	i6ú	e66	e66	i6í

	<u>lése</u>	<u>máwú</u>	<u>mangbutú</u>	<u>membí</u>
56. éléphant	úkú	ókó	ókó	usí
57. chèvre	mémé	mémé	mémé	menzi
58. oiseau	kosá	kəri	kárí	kari
59. tortue	abátoki	tóái	ambámú	kundéku
60. serpent	úsa	owa	owa	uni
61. poisson	títí	kééé	keéí	keyi
62. pou(de tête)	tótá	tátá	tótá	kalamandú
63. oeuf	íóú	óó	óó	kéle
64. arbre	ukpá	mbelé	okpá	kogú
65. écorce(ligneuse)ingbá		kwóóó	okpáengbá	kowó
66. feuille(végé- tale)	íbí	íbí	ubí	kogubí
67. racine(d'ar-	itá	ítákúdu	étá	linzá
68. sel	idí	idí	idí	ukú
69. graisse(ani-	éóó	óráóa(údu=huile)	éóó	moóu
70. rain mal)	tabírí	kole	kuli	kuli
71. fer, métal	ogá	-	zangu	aya
72. un (numéral)	edí	ledí	edí	lébu
73. deux	ezúwé	drwé	edrwe	iria
74. trois	ezíná	drímu	edrína	musa
75. quatre	ezító	drító	edrito	úto

	<u>lése</u>	<u>mámvú</u>	<u>mangbutú</u>	<u>membí</u>
76. cinq	ezimbo	drimbó	edrimbo	úmu
77. six	ejina	maja	edrimbo émbá edí	kázá
78. sept	-	laronji	edrimbo émbá edrwe	ébiriyo
79. huit	-	drédretó	edrimbo émbá edrina	ábora
80. neuf	-	edí kékéledí	edrimbo émbá edrito	ábowé
81. dix	adidi	mene	mene	ápáre
82. venir	elé	eré	eré	esú
83. envoyer	tibu	oró	omvó	itetú
84. marcher	áki	asé	aki	obú
85. tomber	oda	odá	odá	asi
86. partir	oló	oró	oró	osu
87. voler (oiseau)	ílanjé	lambero	lande(=sauter)	-
88. verser	úzi	tóba	tungi	ituka
89. frapper	láma	omá	lamá	umá
90. mordre	uóó	okó	takó	oka
91. laver	azú	ájo	azó	oba
92. fendre	áta	ata	áta	ota

	<u>lêse</u>	<u>mámuvú</u>	<u>mangbutú</u>	<u>membí</u>
93. donner	edé	usi	édi	oko
94. voler(=dérober)	kogá	kwága	kogá	ugbé
95. presser(pour faire sortir)	tázu	ládru	ladrú	azá
96. cultiver	óná	oná	oná	owo
97. enterrer	óná	oróná	oná	oba
98. brûler(transitif)	igbí	unji	ígbi	ówú
99. manger	anú	unú	ano	onó
100. boire	umvú	umvú	amvo	itewu
101. vomir	tódí	tódi	todí	itinzá
102. sucer	unzi	uvónji	étambá	itónzú
103. cracher	flibá titíwa	tríbu	túbú	obu
104. souffler(avec bouche)	túwé	áye	túwé	itavú
105. enfler(intr)	ítófi	údu (tr.)	ítanú	ovi
106. engendrer	ozí	údri	odri	ódro
107. mourir	ónde	kóndé	Onde	ondi
108. tuer	afú	kófó	afú	ofu
109. pousser	lazú	láyo	íju	ititu
110. tirer	até	índi	étado	itegbó
111. chanter	amvú	táa	óbé	ode

	<u>lése</u>	<u>námú</u>	<u>mangbutú</u>	<u>membí</u>
112. jouer	emú	lako	emó	-
113. avoir peur	ókpa	ové	ókpa	eru
114. vouloir	ósa	osa	osa	ile
115. dire	téni	tálú	talú	owu
116. voir	utó	otó	otó	indé
117. montrer	tádú	tá u	tádu	ítina
118. entendre, percevoir	úngí	unjí	ongé	ení
119. savoir, connaître	enda	yendamá	endá	oto
120. compter	óbi	ódu	óbé	ola

IV. SOUS-GROUPE BALÉ

Le bálé et le ndru

1. bálé (bálédha) lendu

La langue bálé est connue sous le nom de léndu ou kiléndu. Elle est parlée dans une aire qui couvre totalement la zone administrative de Dungu. Elle est limitée à l'ouest par la langue lésé ainsi que par le nyáli, langue bantu; au nord par la langue nilotique alfür, au sud par les langues bantú héma et bíra. Une petite aire d'extension bálé est situé à l'ouest de la zone administrative de Mahagi.

AERTS M.-A., Les Walendu de geti (Congo-Belge), Bulletin de la Société Royale Coloniale Belge de géographie, 51, 1, 1927, p.40-43

ALCOBERT J.M., Essai d'initiation progressive à la langue lendu (Badha), Pimbo Jibba, 1975

DELEU, Essai de grammaire Kilendu, Alger: Maison carrée, 1934, 46 p.

HERTSENS L., Quelques notes sur la phonétique lendu, Africa, 13, 1940, 268-288

TRIFKOVIC M., Tone splitting: lendu, Studies in African Linguistics, Suppl. 7, 1922; p.223-234.

TRIFKOVIC M., Tone Preserving Vowel Reduction in lendu, Studies in African Linguistics, Vol. 8, 1977 n°2, p.121-125.

TRIFKOVIC M., Tone Shift: lendu, Annali Instituto Orientale di Napoli, Roma, Vol. 39, 1979, n°3, p.457-467

MATTUONE M., Etude phonologique et morpho-syntaxique de la langue lendu, Bulletin Information Cardan, 3(1970)

CZEKANOWSKI J., Vocabulaire Balendu, D.Z.A.E., VI, 2, 1924, 700-706

KUTSH LOJENGA, LONGTAU S.R., Lendu: A new Perspective on Implosives and Glottalized Consonants, Afrika Und Übersee 74(1991)77-86

STRUCK B., Vocabulaire alendu, dans: Mitteilungen des Seminars für Orientalischen Sprachen-Berlin 10(1913)133

DIMMENDAAL G., Language Typology, Comparative Linguistics and injective consonants in lendu, Afrika und Übersee 69 (1986)161-192

Inédits

DHEJJU L., Documents sur la langue Lendu (dialect tadha), Diplôme de l'E.P.H.E., 4e Section, Paris, 1978.

DHEJJU L., Systématique grammaticale du lendu (Zaïre), Thèse, de 3e Cycle, Paris, 1979.

VAN GELUWE H., Les Balendu, Tervuren, 1950, p.9-10 (stencilé)

TRIFKOVIC M., Syntaxe du lendu, thèse de doctorat d'état,
Université de Nice, 1973

2. ndrú (indrúna)

La langue ndrú est parlée par les "Balendu du sud" au sud de Bunia dans une aire limitée au nord par la langue bíra. Au sud et à l'est, le ndrú partage ses frontières avec la langue héma. Un autre glossonyme utilisé est ngíti.

LEXIQUE DU SOUS-GROUPE álé

	<u>álé</u>	<u>ndrú</u>
1. bouche	tso	tsu
2. oeil	ɲɔ	nikpɔ
3. tête	jɔ	dɔ
4. poil	ká	ka
5. dent	kú	ku
6. langue (organe)	da	da
7. nez	ndʊ́tʃí	ondʊ́tsʃí
8. oreille	bí	6i(na)
9. cou	cú	tu
10. sein (organe)	bǎ	fǎ
11. main (=bras)	thó (ku=bras)	tsú
12. griffe/ongle	tsulú	jekele
13. pied (=jambe)	kó	mfo
14. fesse, derrière	dʊ	dʊ
15. ventre	o	o
16. nombril	tiku	ótʃí
17. intestins	zkpá	dʊ́tsʃí
18. sang	zú	azu
19. urine	nze	ódzɪ

	<u>ḡáḡé</u>	<u>ndrú</u>
20. os	kpa	kpá
21. peau	dḡ	ndi
22. aile	hú(hú)	pekele
23. plume	ká	fékéle
24. corne	dḡyú	ódyú
25. queue	větí	awí
26. homme (personne)	le' /ndru	ale
27. homme (mâle)	kpétskḡ	kpatsiḡáḡé
28. femme (femelle)	singbá (le)	tsiḡáḡé
29. mari	sinzu(nzu)	kpale
30. enfant	kpa	ngbá
31. nom	ngbá/nzú	óvonḡ
32. ciel	dho	ovokpa
33. nuit (la)	ra	kúḡingá
34. lune	kũ (ná)	abĩ
35. soleil	bĩ	ádyĩ
36. vent (en général)	dyĩ	awe
37. nuage	yúyú	áḡu
38. rosée	ndúndú	orizo
39. pluie	tsoda	-

	<u>šlě</u>	<u>ndrú</u>
40. terre (=sol=)	jí	ádzi
41. sable	dž	ósókpó
42. chemin, sentier	sš	ótú
43. eau	cu	íďá
44. cours d'eau	ďa	ibu
45. maison, habitation	ďa	ija
46. feu	dza	kazú
47. bois (à brûler)	káz	kalí
48. fumée	kalí	íko
49. cendre	koi	óhú
50. couteau	dyŋ	obi
51. corde	mbi	imbí
52. lance	lí	oli
53. guerre	lí	ila
54. viande, animal	zá	jzǎ
55. chien	tsí	itsǎ
56. éléphant	zu	oyu
57. chèvre	ndr	indri
58. oiseau	re	arə
59. tortue	-	-

	<u>álé</u>	<u>ndrú</u>
60. serpent	sú	osú
61. poisson	be	ibe
62. pou (de tête)	ʃ	ise
63. oeuf	bi	ibi
64. arbre	tsú	ítsú
65. écorce (ligneuse)	dolí	sékélé (na)
66. feuille (végétale)	(tsó)bí	íríbí
67. racine d'arbre)	(tsó) tití	vé
68. sel	ku	-
69. graisse (animal)	dhu	ivu
70. faim	wu	áu
71. fer, métal	mbu	suma
72. un (numéral)	dí	odí
73. deux	aró	oyo
74. trois	gbo	i6ú
75. quatre	tho	ííó ; yíó
76. cinq	mbu	imbó
77. six	aza	aza
78. sept	aru	aru
79. huit	arugbó	arubu

	<u>álé</u>	<u>ndrú</u>
80. neuf	dredhi	ardyedf
81. dix	dre	idre
82. venir	si	íra
83. envoyer	cö	vi
84. marcher	bi	bi
85. tomber	ci; büni	icf
86. partir	ra ; wu	ara
87. voler (oiseau)	ta	obe
88. verser	ro ; dö	isi
89. frapper	?kpi ; du	obyi
90. mordre	ka	ka
91. laver	ü	o
92. fendre	tha	fa
93. donner	bü	bü
94. voler (dérober)	du	we
95. presser(pour sortir)	zi ; gbü	izu
96. cultiver	bi	bi
97. enterrer	du	du
98. brûler (trans.)	bi	bi
99. manger	wyo	ju

	<u>álé</u>	<u>ndrú</u>
100. boire	ju	nwu
101. vomir	dye	dyo
102. sucer	da	indu
103. cracher	kwísada	iso
104. souffler(avec bouche)	vü	ivo
105. enfler	pi	gbe
106. engendrer	gu	di
107. mourir	dhe	vé
108. tuer	kwi	hó
109. pousser	dze	iji
110. tirer	dr	-
111. chanter	ngo	yu
112. jouer	kpa	ikpa
113. avoir peur	donjí	nzi odo
114. vouloir	zi	ze
115. dire	po	tí
116. voir	nja	andá
117. montrer	dhó	avi
118. entendre	rr	iri
119. savoir, connaître	68	ni
120. compter	zy	zu

INFORMATEURS (SEXE M)

NOMS ET POST-NOMS	LANGUE PARLEE	FONCTION	AGE	LOCALITE (VILLAGE)
NENYE NOTUWABADU	abulu	Enseignant retraité	59	Babonde
CHELO LOTSIMA	balé	Enseignant	35	Acha
MAWA ILEYA	bari	Enseignant	56	Madramadra
NDETE MANZIMU	lése	Elève	22	Andoga
TANDEMA GALAMABE	logo	Enseignant	60	Alokwa
NYELE MAPUPBU	makéré	Sentinelle	79	Bakauma
GATANGA ASITI	mangbutú	Cultivateur	58	Mangojo
NGISA ANZAKANENKI	mangbutú	Enseignant	30	Muku
TAULI MABANGALI	mámvú	Cultivateur	51	Toli
ODYANE AGONGO	méjé	Directeur/Ecole	32	Mandule
BANGA DOKERY	membí	Enseignant	32	Biringi
IRUMU AGOZIA K.	logo	Chercheur	32	Andata
BIBANDRE NGYABRU	makéré	Huissier	46	Mambembe

Prof. BOKULA Moiso et
Prof. IRUMU Agozia-Kario

ANNEXE : BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

1. Généralités

TUCKER A.N., The Eastern Sudanic Languages, London, 1940

2. Le sous-groupe Moru

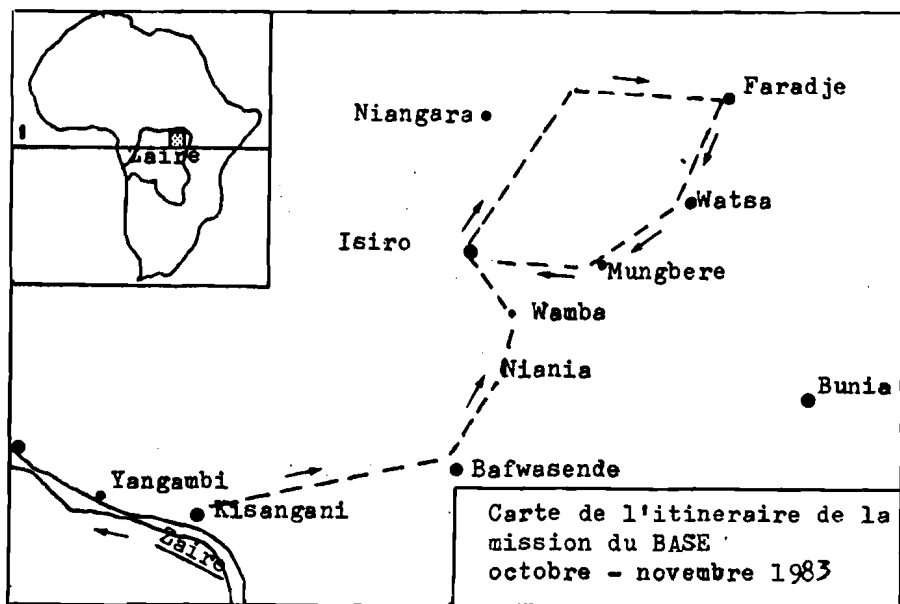
BREUGELMANS M., Les Logo, IRCB, Bruxelles, 1949, 34 p.
(stencilé, manuscrit à Tervuren).

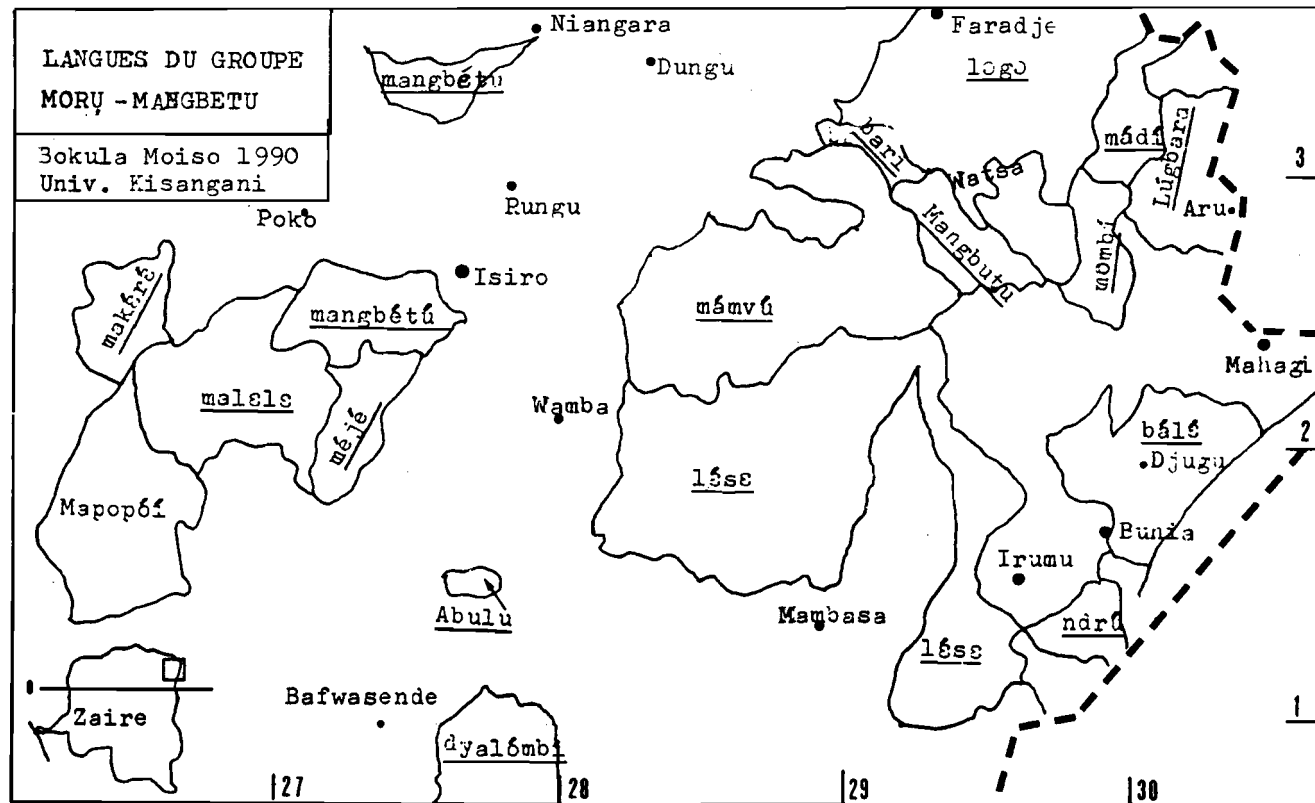
DALFOVO A.T., Lögbara Proverbs, Rome, 1954

MACCAGNAN A., Grammatica Logbara (ms), I.R.C.B., Bruxelles.

VAN GELUWE H., Les Lugbara, I.R.C.B., Bruxelles, 1951
(stencilé).

TUCKER A.N., The Eastern Sudanic Languages, London, 1940,
p.342-379.





SUR LES SENTIERS DU PASSE EN FORET

LES CHEMINEMENTS DE LA TRADITION POLITIQUE ANCIENNE DE L'AFRIQUE EQUATORIALE

JAN VANSINA

Traduit par MARTIAL TRESLIN

ENQUETES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE AFRICAINE

9 (1991)

Centre d'Histoire de l'Afrique
Place Blaise Pascal 1,

B - 1348 Louvain-la-Neuve
Belgique

Æquatoria
Centre de recherches
culturelles africanistes
B.P. 276 - Mbandaka
Zaire

COMMANDES :

Au Zaire : Centre Aequatoria B.P. 276 Mbandaka
BCZ : 180 - 0443505 - 24

Hors Zaire: Aequatoria-Europe, Te Boelaerlei 11
B-2200 BORGERHOUT, Belgique
Kredietbank 407-3002321 - 63

U. S. A. : Commande à l'adresse en Belgique.

Paiement : Checks should be made payable and send to :
The Missionnaires of the S. Heart, 305 S. Lake St Box 270
Aurora, Illinois (with mention : for Centre Aequatoria-Zaire)

Les titres de noblesse chez les Basengele Une étude morpho-sémantique

INTRODUCTION

La présente étude répond à l'appel lancé par J. Vansina qui, au sujet de l'institution Nkúú, recommande qu' "(...)une recherche plus approfondie est bien nécessaire. Par ex., les processus par lesquels le système de titres transformé en un système de contrôle territorial par des sociétés autour du Lac Mai Ndombe, et le processus par lequel un système de double descendance pour la succession fut développé chez les Ntomba et les Nsengele (sic), restent encore à être étudiés" (1).

Les termes qui constituent l'objet de cette étude tournent autour du concept Nkúú, chez les Basengele, une fraction limitée de l'éthnie Môngo formant la collectivité qui porte le même nom dans la zone d'Inongo, la sous-région de Mai Ndombe, dans la Région administrative de Bandundu (Zaïre). La division politico-administrative officielle qu'on y trouve actuellement, héritée de structures traditionnelles, laquelle fut décrite en 1974 par Mpase Nselenge Mpeti (2), présente une organisation particulière. Selon la tradition, elle remonte au temps où la partage du pouvoir eut lieu entre les quatre fils de Lobongi à Bokapokopo (3) dont le site se localiserait au groupement de Mpenge (4). Les quatre entités ainsi constituées sont régies par une même structuration politique.

On trouve à Bokoté, Mpenge, Mbélo et Nongo des ben-tànda "chef-lieux, capitales", bamonga "grands centres", bekólo "villages sous dépendance" et bekólo bënionio "petits villages". Il y règne des Nkúú correspondant à une certaine hiérarchisation. Nous distinguons : le kókó "chef-roi ou roi" des nkúú des autres entités.

Dans la cour du chef-roi, on distingue de nombreuses fonctions nobles auxquelles on accède soit par promotion en récompense à un comportement de haute révérence à sa Majesté, soit par hérédité, soit encore par le truchement du mariage. Dans l'ensemble, les désignations se référant à la noblesse offrent un lexique fort varié.

La question du Nkúmú a fait l'objet d'une abondante littérature axée généralement sur l'ethnologie, l'histoire et la sociologie. Dans un article paru peu avant son ouvrage monumental de 1991, Vansina récapitule la question, compulse les données de la tradition recueillies et publiées par Sulzmann et Van Everbroeck, et remonte l'apparition de l'institution chez les Baséngéls, les Ntombá et les Bolia vers les 14^e et 15^e siècles (4). S'agissant de la terminologie, le R.P. Jules Denis qui a étudié l'organisation politique des Basákátá de l'actuelle zone de Kutu, toujours au Mai-Ndombe, présente une liste assez exhaustive de titres de noblesse chez ce peuple (5). Avant cela, en 1939, J.B. Stas nota les titres Mpéngé (lère) et Nsono (2^e reine) chez les Ntombá de Bikoro (Equateur) (6). En 1954, Luc De Heusch, distinguera chez les Hamba, le nkum'e kanga dans le lignage minimal et le nkum'o konda dont l'initié au grade supérieur manyi dans le lignage maximal (7).

Notre propos dans la présente étude est de procéder non seulement à l'inventaire de ces termes chez les Baséngéls, mais aussi et surtout de tenter une analyse morphosémantique permettant de cerner et de pénétrer à la fois les mécanismes de création ainsi que les motivations extralinguistiques associées à cette création lexicale. Par cette voie on entre en contact avec la culture qui se lit à travers ces lexies se référant à l'histoire (occupation du territoire), au respect de l'autorité et du pouvoir, aux croyances et préoccupations diverses; bref à la vision du monde des Baséngéls.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- Rd : Redoublement
D : Dictionnaire Loungó-Français, publié en 1957 par G. Hulstaert.
D.S.: Complément au Dictionnaire, du même auteur publié en 1987.
P.N.: Préfixe nominal
T.N.: Thème nominal
Cl : Classe
R. : Radical
Suf : Suffixe

CORPUS

1. Bakóná : courtisans : Mpetsi, Byōngo, Nsekaseka.
Ces fonctions sont liées à la noblesse par consanguinité.
2. Basambi : Prince précurseur: enfant né au bopetslo (réclusion), période avant l'intronisation du père.
3. Batumbá : confident du roi.
4. Bembélambéla : Tous les chefs inférieurs au Kokó.
5. Betókó : 4ème Prince.
6. Boboko : chef destitué.
7. Bokeli bō nkúml : candidat chef, postulant.
8. Boleli bō Nsangi : chef de Nsangi (village Ngongo)
9. Boleli bō Běngé : chef Běngé (village Ngongo)
10. Bompángá bō Boondó : chef de Boondo (village Mpēngē)
11. Bongandá : Reine (épouse du chef). Avec la polygamie, on peut distinguer plusieurs reines.
12. Bonkémbé w'iyonga : chef d' Iyóngá(Mpēngē)
13. Bōto : Troisième prince.
14. Bosoli bō babonje : chef de Nkálá (village Mpēngē)
15. Botíkali bō + nom du village : chef resté garder un territoire conquis après une expédition.
16. Botíkela : Régent: il dirige la transition qui dure au moins 6 mois de la mort d'un chef à l'intronisation de son successeur.
17. Bosseyi bō + nom du village : chef auxiliaire dans une entité (par ex. à Mbwenjéi : village Ngongo).
18. Bowuna : Prince. Ils sont 7 à porter des titres de noblesse.
19. Byōngo (bēmpongi) : chef des musiciens de la cour.
20. Díí Ngomo : chef de Ntánd'e Ngomo.
21. Jala : Dernier prince chez les Mbélo.
22. Ebángábángá : Dernier prince chez les Ngongo.
23. Ebánj'ókóto : candidat chef déchu. Il n'a pas pu être intronisé parce qu'il avait usurpé le tour d'un autre clan. Ce faisant, il est sommé à attendre le prochain tour. Dans beaucoup de cas, il finit par accéder au trône s'il ne meurt pas avant la fin du règne en cours.
24. Ebánjá : Deuxième reine.
25. Ebengo : Deuxième prince.
26. Ekál'énsámá : juge modérateur et porte-parole à la cour du tribunal royal.
27. Etóti : chef de Ntumbé (village Ngongo)
28. Ewúl'ilobí : chef de Bilobí (village Mpēngē)
29. Ilonga mwēndi : Le Kókó du groupement de Bokoté.

30. Iyolo : Juge-Président de la cour royale, chef des villages qui fournissent les juges à la cour du roi. Avec l'évolution, synonyme de nténdi : juge.
31. Iyombe : première reine : elle est suivie de Ebángá. Les autres sont désignées par le titre générique Bonzá-ndá (n°11)
32. Iseka : Femme cedée (ou offerte) au roi pour viser une progéniture noble dans la famille (le clan).
33. Kebambi : chef de terre au groupement de Ngongo. Il règne à Isoko.
34. Kengulú : Kókó du groupement de Ngongo.
35. Kókó : Roi (chef-roi). Il a droit à plus d'honneurs que d'autres chefs.
36. Mbangy'obímbo : appelé aussi Nkú'ě Mbélo. C'est le Kókó du groupement de Mbélo.
37. Miako mbwá : chef de Botémú (village Mpéngé)
38. Molá : Premier prince.
39. Mpstí : Commandant de l'armée royale.
40. (Mpstí) Nkéngé : Un des chefs de terre de Nkálá (village Mpéngé).
41. Mpóngó mbwá : chef de Lobóngá (village Mpéngé)
42. Mpóngonyole : L'adjoint de Mpstí : commandant second de l'armée chez les Mbélo.
43. Ngonga : 5ème prince.
44. Nkang'e jémbá : chanteur ou griot de la cour; chef d'orchestre.
45. Nkápi mbwá : chef de Mpálí (village Mpéngé).
46. Nkúmú : chef (titre générique), noble (D. 1474) : noble, homme qui a une dignité investie (...), principal des patriarches, chef des chefs des familles d'un village ou groupe. (photo cfr. D. 1473).
47. Nkúm'éngoyi : chef intronisé à Mekiri, le suppléant du grand chef Ngongo.
48. Nkúm'íkutu (nkúm'íloki) : Protecteur du groupe. Garant ou détenteur de la puissance protectrice ancestrale.
49. Nsekaseka : Coéquipiers de Byóngo; musiciens de la cour.
50. Ntíkal'é Mpéngé : Le Kókó de Mpéngé. Il règne à Ntánd'é Mpéngé (chef-lieu).
51. Ntote : chef de Mpoka (village Mbélo).
52. Ntwáli : chef d'Etuka (Ngongo) et Nkóbó (Bokoté)
53. Njoli'é Nkúmú : chef de Mbéléke (un tout petit village Mpéngé)
54. Nyángó : premier fils (ou première fille) du premier prince.

55. Njemb'e Nsanga: chef de Nsanga (village Ngongo)
56. Wǎlé Mpetí : Titre honorifique de Iyombe n°31.
57. Wíśmí (Mwíśmí): 6ème prince.
58. Yǎngǎngǎ : chef de Terre de Ngongo (site) et environs.

ANALYSE MORPHO-SEMANTIQUE

A. NOMS LIÉS A L'EXPRESSION DE LA PUISSANCE ET FORCE.

Le sens étymologique des lexies ou racines que nous rangeons sous cette rubrique traduit la puissance ou la force reconnue soit directement aux personnages auxquels on a attribué ces titres soit indirectement, par le truchement de ceux-ci au roi. Leur création nous met en face de la dérivation nominale (déverbative et dénominative) et d'une motivation métaphorique.

A.1. Les dérivés

- (1) Mpetí n°39 : qui est allumé, qui est éclairé, qui brille.

Mpetí --> °N / pēt - i - í avec Mpetyá (infinitif):
 PN_{cl 9} R EXT Suf. stat.

allumer le feu. _____
 TN

L'importance de ses fonctions fait que l'on considère le chef de l'armée comme quelqu'un qui brille de mille éclats et fait raviver le groupe.

- (2) Kengulú n°34 : Hypopotame, à la manière de l'Hypopotame.

Kengulú --> °Ke - N - gulú
 PN_{cl 7} PN_{cl 9} TN

Le préfixe ke-, variante archaïque de e- (cl 7) sert encore à nos jours à la formation de quelques abstraits et signifie dans ce cas "à la manière de". Le fils de Lobongi qui s'est dirigé vers Ngongo en compagnie de sa soeur Nkót'okolèkole aurait porté ce nom à cause de son courage, sa finesse d'esprit et de sa capacité à tout faire, à trouver de solutions à tout problème qui se pose. Par synecdoque ce nom est devenu à la longue le titre du chef-roi de Ngongo.

- (3) Ebángábángá n°22 : exaspéré, exorbitant.

Le substantif est rattaché à la racine - bang- (D. 64) et au nom ebangé (D. 476) signifiant disloqué, déjeté, béant et dont l'application contextuelle peut renvoyer,

à l'exagération, au dépassement, à l'extrême grandeur. Morphologiquement le terme se compose du préfixe e-cl 7 qui opère avec le redoublement thématique pour exprimer l'augmentation. L'idée de grandeur est aussi ressortie par l'assonance avec (a) et la double allitération avec (b) et (g). Dans ce contexte la grandeur indique la durée du règne car le roi aura atteint et/ou dépassé le nombre de sept princes porteurs d'un titre de noblesse.

- (4) Bokélí (bõnkúmú) n°7: (qui est fait façonné) (chef)

Bokélí --- °bo / kel - i avec -kel- "faire, fa-
PN cl 3 R suff. çonner, fabriquer,
statif. modeler"

TN

nkúmú --- °N / kúm - ú avec -kúm- : aboutir, at-
PN cl 9 R suff. teindre le sommet,
statif terminer, être, ar-
TN river
D.p. 1067 : s'éven-
ter, se publier, é-
tre renommé, célèbre.

Le postulant (candidat chef) est ainsi désigné car les Basonges croient au pouvoir ancestral transmis par hérédité depuis le bokapakopo.

- (5) Nkúm'flokí (nkúm'íkútu) n°48 : chef de la puissance (de la sorcellerie).

ilõki --- °i / lok - i - lok- ensorceller, en-
PN cl 5 R suff. voûter
TN ilõki: sorcellerie,
puissance générale-
ment malveillante.

íkútu --- °i / kútu íkútu : fétiche
PN cl 5 TN

Dans cette composition la forme déterminante ci-haut expliquée montre le rôle de collaborateur occulte du roi auquel celui-ci recourt lorsqu'il y a un problème ou un phénomène auquel on ne trouve pas d'explication.

A.2. Les noms métaphoriques.

N°	NOMS	ANALYSE	SENS
12	'Bõto	'°bo - <u>õto</u> PN cl 3 TN	'étoile

5	Betóko	°be - tóko PN cl 4 TN (pluratif)	cendres
41	Mpongonyoli	°N - pongonyoli PN cl 9 TN	pêcheur aigle
40	Mpóngo Mbwa	1) N - póngo PN cl 9 TN 2) °N - bwa PN cl 9 TN	1) aigle 2) chien
42	Ngonga	°N - gonga PN cl 9 TN	sonnette, cloche

Ces réalités indiquent respectivement l'éclat (12), la durée du règne (5), car le feu a brûlé si longtemps qu'il ne laisse que des cendres, la force (41) et (40) ainsi que la renommée (42). La sonnette (cloche) se faisant entendre en échos jusqu'au loin, un chef puissant fait parler de lui-même au-delà de sa juridiction.

B. NOMS LIES AU RANG SOCIAL

Les unités qui se rangent dans cette catégorie sont obtenues par dérivation.

- (1) Basambi n°2 : qui a gravi, qui a changé de camp, qui est monté...

basambi --> °ba / samb - i avec -samb-: ascender,
PN cl 2 R suf. gravir, changer
statif de camp, monter.
TN (Un sens très
proche à - samb
ext. D.p.1592).

Cette désignation indique que le père jadis simple "Bokolong", déjà postulant "Bokeli" va bientôt (ou vient d') accéder à la dignité suprême et passer dans l'autre camp : celui de noblesse.

- (2) Ebánjá n°24 : qui est tordu, rabourgri, rabaissé D.p. 476 : ebánjé : tordu.

ebánjá --> °e - bánjá
PN cl 7 TN

Dans le contexte de la reine (la 2ème), il est question d'une application spirituelle du mot : à une personne de qualité (grandeur), car dans le groupe, le

personnage féminin est diminué par sa position et n'exerce aucun commandement car anéanti par la première reine (Iyomba).

(3) Nkúú n°46 : qui est renommé, célèbre (cfr A.1.4.)

(4) Bongandá n°11 : enflé, devenu grand.

bongandá --> °bo - ngandá
PN cl 1 TN

Le thème dérive de l'idéophone ngandáá (synonymes: sangáá, yangáá) exprimant la grandeur, le gros dos, le complexe de supériorité (péjoratif: l'excès, l'exagération). Le même thème est étroitement lié à la racine ngandw-; synonyme -yandw- s'enfler, prendre de l'importance. Le complexe de supériorité ainsi exprimé est inhérent à la nature même du pouvoir et de la noblesse. Il est particularisé parce qu'on se représente son ampleur chez une femme, de nature capricieuse et zélée, qui y accède.

(5) Wǎlé Mpstí n°56 : "mère commandante"

wǎlé --> °o - álé
PN cl 3 TN
variante

Dans ce composé de direction, il y a la détermination Mpstí qui par analogie, rend compte de la position de la première reine au commandement, à l'avant-plan du harem du chef et de toute la communauté féminine du groupe.

(6) Bokóná n°1 : qui est privilégié.

bokóná --> °bo - kón - á / kón : verbe sémantiquement passif,
PN cl 1 R suff. aujourd'hui un peu archaïque, signifie "être privilégié".

En tant que courtisans, les membres du groupe occupant ce rang sont déjà privilégiés par leur appartenance à la noblesse de sang.

C. NOMS LIÉS A LA HIERARCHIE ET LA DEPENDANCE

(1) Bosyi n°17 : doigt, (orteil)

bosyi --> °bo - syi
PN TN

Ce chef et son entité et/ ou son village sont au roi et au groupe ce que le doigt est à la main et au reste du corps. Il s'agit là d'une création métaphorique.

- (2) Bembélambela n°4 : qui sont transportés (conduits)

bombélambela --> °bo - (N / bél -a) x 2
PN cl 4 PN cl 9 R Suff
TN

Le terme indique que les chefs hiérarchiques sont comme transportés par le roi car conduits par celui-ci. Ils sont donc ses collaborateurs.

- (3) Ebánja éwélo (Ebánjá de WÉlo dans le Mbélo).

Dans la hiérarchie du commandement, au sens de "rabaissé", anéanti se greffe le sème "second" qui renvoie à la privation du pouvoir effectif. Selon la tradition le personnage qui prit le premier ce titre aurait été envoyé par le père (l'ancêtre) Lobongi pour rejoindre Mbangi'obimbo afin de lui transmettre les instructions besikiselo pour une bonne gouverne du pays. Le rôle lui attribué ne lui confère aucun commandement dans le groupe. C'est ainsi qu'il sera considéré comme un dignitaire rabaissé, réduit au second plan.

- (4) Ebengo n°25 : qui suit, le suivant.

ebengo --> °e / beng - o
PN cl 7 R suff
TN

Le deuxième prince est ainsi désigné car il vient directement après Mola n°38, identifié par son seul nom propre à l'origine.

- (5) Nkúm'é Ngoyi n°47 : Le chef de Ngoyi : léopard (diminutif) et / ou archaïque.

En effet, de par sa position, le chef de Mekiri est non seulement l'adjoint, mais aussi et surtout le suppléant (successeur) de celui du groupe à Ngongo (9). On l'identifie par le terme Ngoyi (à la place de Nkoyi): léopard, car on compte sa peau ekopo parmi les éléments de son accoutrement bolâto, bonkémbô tout comme elle figure parmi les emblèmes du grand chef (10).

D. NOMS LIES A LA COLLABORATION AVEC LE ROI

La désignation de certains chefs est déduite de la collaboration privilégiée de ceux-ci avec le roi compte tenu notamment de leur position et de l'emplacement de leurs villages.

- (1) Bompángá (bǝ Boǝndǝ) n°10 : la canne (de Boǝndo)

bompángá --> ^{°bo}
PN cl 3 - ^{mpángá}
TN

Boǝndo étant le plus grand et le plus important village du groupement de Mpǝngǝ après le chef-lieu, son chef constitue l'appui du roi. Le titre se justifie par une création métaphorique.

- (2) Mpǝngǝ mbwá n°41 : Aigle chien.

Le nom se réfère à la bravoure, à l'obéissance, à la fidélité, à la soumission et à la résignation; qualités requises au rôle de messager et policier attribué au chef de Lobanga vis-à-vis de celui de tout le groupement à Ntǝnd'é Mpǝngǝ.

- (3) Miako mbwá n°37

Le terme Miako n'a pas eu une explication particulière; peu importe qu'il ait été à l'origine un nom propre comme le soutient assez vaguement la tradition. La détermination mbwá chien, justifie le rapport entre les chefs de Lobǝngǝ et celui de Botémú, un autre village Mpǝngǝ.

- (4) Bembélabéla n°4 (cfr C.2)

E. NOMS LIES AU ROLE OU A LA FONCTION

Le rôle ou la fonction comptent aussi parmi les réalités extralinguistiques associées à la création de ces mots. La dérivation est le procédé de base justifiant cette création.

- (1) Botíkélá n°16 : à qui on a laissé.

botíkélá --> ^{°bo}
PN cl 3 - ^{tík} - ^{-él} - ^a; ^{tík-} : laisser,
R Ext suf déposer

La mort du chef s'interprète comme une cession automatique du pouvoir, bien que transitoire, au régent (déterminé toujours parmi les nobles consanguins).

- (2) Byǝngǝ (bǝ mpǝngǝ) n°19 : souffleur (de creux de corne)

byǝngǝ --> ^{be} / ^{(y)ǝng} - ^ǝ / ^{yǝng} : "souffler,
PN cl 4 R suf verser dans un
récipient à orifices étroits".

La forme déterminante "mpongi" --> °N - pongi) si-
P cl 9 TN
gnifie "cornes, pointes d'ivoire". Ou "creux, orifices de cornes".

Les trompettes traditionnelles sont en majorité faites de cornes (baséké) de gazelle ou de pointes d'ivoire taillées.

- (3) Nsekáseka n°49 : qui prétend, qui vante...

nsekáseka --> °N / (sek - a) + Rd
PN cl 9 R suf

Ce redoublement s'accompagne d'un tonomorphème de dérivation nominale dont l'hypomorphème bas de substitution baisse le ton haut initial du radical / sék- à l'infinif nsekáseka toujours marqué par son objet ibongo et signifiant "prétendre, vanter, se vanter, exprimer la joie ou la victoire". Comme les musiciens se placent à l'avant plan du cortège et ce, à toute cérémonie, ils sont considérés comme les "vanteurs du roi".

- (4) Nkang'e njémbá n°43 : "Maître de la chanson", Maître de récital".

L'élément principal du composé est njémbá "chant, chanson, récital chanté".

À son premier sens nkanga, qui détermine ici njémbá signifie "guérisseur ou féticheur". Il perd ce sens originel et devient un substantif incomplet servant à exprimer le superlatif et l'hyperbole. Nkang'e njémbá signifie donc étymologiquement "le meilleur ou le plus grand chanteur, qui a le génie de la chanson ou de récital".

- (5) Bosoli (bõ babonje) n° 14

- (a) bosoli --> °bo / sol - i avec / sol- "pratiquer
PN cl L R suf (agent) la chasse
ou la pêche".

- (b) babonje c'est le nom du cours d'eau baignant le village et la forêt, car c'est lui qui réglemente l'exploitation de ce ruisseau. Il est considéré comme "pêcheur" du chef-roi de Mpõngõ car il est tenu à lui ramener du poisson, à titre de tribut besis à chaque écopage des étangs ou à l'occasion de toute pêche effectuée dans le ruisseau.

- (6) Iyolo n°30

iyolo --> ^{°i}_{PN} - ^{yolo}_{TN}

(a) Le substantif signifie "juge de la cour"; D. 1939 fonctionnaire indigène, espèce d'huissier qui annonce sur la place publique l'ouverture de la séance du tribunal et avertit les justiciables que c'est leur tour de se présenter.

(b) Chef de Bokombe (Ngongo) et Mpole (Mpélo)
Ce deuxième sens se serait greffé suite au fait que les villages dont les chefs portent ce titre auraient été les premiers à fournir les juges à la cour royale. La création ainsi obtenue relève de la métonymie.

(7) Ekál'e nsámhá n° 26 "Ekála du vin de palme".

ekála --> ^{°e}_{PN} cl 7 / ^{kal}_R - ^a_{suff} avec / ^{kal} - "couper, trancher, découper, D.S. p.232: découper un fourré de liane, élargir le trou.

Ekála : D. 504 : Ekáláki 3 : juge président parce qu'il doit écouter les deux parties et tâcher de découvrir la vérité. Le titre se dit pour le juge modérateur de la cour et de toute palabre (par généralisation) chez les Baséngels. Ce personnage est identifié par le nsámhá "vin de palme" parce qu'il est appelé à en prendre assez souvent tout au long du jugement pour se rafraîchir la gorge.

(8) Ewú'l'ilobi n°28 "Ewule de Bilobi" : L'un des cinq chefs de Bilobi (village Mpéngé).

A ce nom les informateurs associent deux explications concurrentes bien que toutes les deux soient liées à la médecine traditionnelle et/ou à la sorcellerie.

(a) Ewule --> ^{°e}_{PN} cl 7 / ^{wu(1)}_R - ^a_{suff} avec / ^{wu(1)} - "guérir, soigner"; infinitif mbwáwua

(b) Le substantif aurait été à l'origine le nom propre de cet ancien ou premier chef qui fut en même temps guérisseur ou féticheur.

En vertu de la loi plus ou moins universelle de l'onomatistique selon laquelle le nom de métier finit à la longue par être porté par l'agent de ce métier, la seconde

explication, bien que relevant purement de l'étymologie populaire, peut dans une large mesure appuyer la première.

F. NOMS LIES AUX COMPORTEMENTS ET CARACTERISTIQUES DIVERS

La dérivation et la métaphore passent au premier plan dans cette création.

(1) Kebambi n°33 e

Le terme signifie chenille. Il peut s'agir:

- (a) soit de la forme archaïque du mot avec le préfixe ke- de la cl 7;
- (b) soit en synchronie du dérivé de ebambi chenille avec le même préfixe ke- qui signifie "à la manière de".

kebambi --> ^{°ke}_{PN} cl 7 - ^{bamb}_{TN} - ⁱ_{suff} La racine / bamb- peut se lire dans D. p. 61 et D.S. p.13 avec l'idée de joindre.

Le T.N. est un déverbatif de / bamb- "coler, s'attacher à, s'accrocher à, se joindre à". Formé avec le suffixe -i, il indique l'agent. Et c'est l'une de caractéristiques de la chenille que de s'attacher - moyennant ses ventouses - aux corps en contact avec elle. Ce chef régnant à Isoko (Ngongo) contrôle le cimetière où l'on enterre les nkúú. A ce titre, il est le nkúm'iléngi, "chef du cimetière". Ces prérogatives font de lui un zélé dont les caprices sont métaphoriquement comparées aux réflexes de la chenille.

(2) Yängängä n°58 "caractérisé par le gros dos".

Le substantif est dérivé de l'idéophone Yängää... qui exprime la vanité, le gros dos, le complexe de supériorité. En sa qualité de possesseur de terre (premier occupant) avant l'installation de Kengulú (11), il n'a jamais voulu lâcher prise et rend toujours la tâche difficile au nouveau chef avant son installation définitive: il le complique et lui exige des tributs comme à l'origine (12). Le rapprochement du même mot à la racine / yäng- "devenir riche" sous-entend toujours l'idée de grandeur et de complexe de supériorité inhérents à la richesse.

(3) Nkápf mbwá n°45 : Littéralement "pagaie-chien"

Le chef de Mpálf (Mpéngé) se nomme ainsi puisqu'on s'est toujours servi de la pagaie pour exploiter le cours d'eau qui baigne son village. La composante mbwá "chien" qui détermine nkápf exprime la soumission et la résignation lui reconnues vis-à-vis du chef du groupement.

(4) Mbangí bobímbo n°36 "Celui qui a commencé et qui a quitté en catastrophe, en courroux"; chacune de composantes est un déverbatif.

(a) mbangí --> °N / bang- - i avec / bang- "commen-
PN cl 9 R suff cer"

(b) bobímbo --> °bo / bímbo- o -o avec mbímbo "quit-
PN cl 9 R Ext suff ter en catas-
trophe en
courroux".

A en croire la tradition, au moment du partage du pouvoir Bókápokopo (ou Bosánd'e kopo), ce fils aîné, insoumis, a désobéi à son père, s'en est allé lui-même à la recherche d'une principauté (13).

(5) Bolélí bō Nsangi n°8 "Le berceur de Nsangi" (village Ngongo)

bolélí--> °bo / lélí - i avec / lélí- "bercer"
PN cl 3 R suff.statif

Selon la tradition, à sa jeunesse, ce prince, futur premier chef de Nsangi, fut tellement choyé qu'on fit venir à la cour une berceuse de ce village pour s'occuper uniquement de lui. C'est ainsi que devenu adulte, son père l'enverra garder le village d'où est provenue sa berceuse. Bolélí signifie donc "qui est bercé, qui a été bercé".

(6) Ntote n°51

Van Everbroeck signale Ntote Mpuka comme étant d'origine Boma et fondateur de Mpolé (Mbéló) (14). Cette version semble montrer que ce titre est hérité du nom propre du fondateur du village. Nos informateurs racontent que ce titre est extrait de l'amplification du nom "Būka bō mwá ntóté" attribué à un père qui a eu une succession de jumeaux (2, 3 ou 4 naissances consécutives) et que le mot serait lié à la fécondité, à la croissance ou à la fertilité. De nos jours, la contrée réputée

encore ce village de son taux de natalité élevé.

(7) Iyombe n°32

Femme élevée à la noblesse et à la dignité de première reine; par généralisation première épouse".
Les informateurs fournissent deux explications concurrentes:

- (a) Le terme est lié à la position de cette dame qui est sortie du commun de mortels. Dans ce contexte il signifie étymologiquement "qui brille comme du rouge fort" (njómbé) et relève de la métaphore.

Iyombe --7 °i - yómbé. L'abaissement total résulte de l'action du tonomorphème qui accompagne parfois la dérivation nominale dénomminative.
PN cl 5 NT

Toujours en rapport avec la couleur rouge or (njómbé), la création pourrait aussi se justifier par un cas de métonymie du signe. En effet, le rouge, qui, comme le feu et le léopard, symbolise le pouvoir caractérise presque toute la tenue du roi et celle des autres nobles de rang supérieur.

- (b) Le terme aurait été à l'origine le nom propre d'une première reine rendue célèbre par ses vertus; ainsi pour l'immortaliser, toutes les femmes de sa catégorie héritèrent ce titre par synecdoque:
L'application des lois de l'onomastique donne à conclure que c'est la désignation de la fonction (ici rang de reine) qui a eu droit de cité et s'est confondu au nom propre pour se lexicaliser finalement en titre. Aux sept termes on peut joindre Kengulu, Ekál' e nsámá, Mpóngó mbwá ainsi que Miako mbwá qui expriment respectivement la bravoure et la finesse d'esprit, l'ivrognerie ainsi que la soumission et la résignation vis-à-vis du roi.

G. NOMS LIES A L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

L'histoire de la conquête du territoire compte aussi parmi les réalités qui ont motivé la création de ces titres.

(1) Botíkali n°15

Etymologiquement "celui qui reste".

botíkali --7 °bo / tík -al - i avec / tík-"laisser"
PN cl 3 R Ext suff
et rester / tík-al-. (agent)

La tradition raconte que Kengulu aurait laissé un de ses hommes garder le village de Mpili situé à la frontière avec le pays Ntomb'ê Njálé (à 7 km du Lac Mai Ndombe, rive droite) à l'issue d'une expédition.

(2) Ntikalá n°50 "je suis resté".

Le terme dérive de la même racine / tík-al- "rester". Il est formé à partir de la première personne du passé accompli ntikalá (je suis resté). Le nivellement de la tonalité du préfixe est dû à la dérivation qui substitue le ton descendant au ton haut-initial du PV de la première personne (du passé accompli). En effet, Ntikal'e Mpengé règne dans ce groupement où la tradition localise le site de Bokapokopo, point de départ et de dispersion des Baséngsila. Ntikal'éá Simba (...de Basimba) serait, quant à lui, resté avec les siens à Basimba et environs après le retour des marchands Bolia venus d'Itito (en plein coeur du pays des Bolia).

(3) Mbangi'obimbo n°36 (cfr II.F.4)

Furieux, comme nous l'avons signalé plus loin, ce personnage est installé plus loin du centre. C'est ainsi qu'il aurait contribué à l'expansion du territoire, car en effet, qu'il se fût d'abord installé à Mpolé comme le note Van Everbroeck (15) ou directement à Ntánd'e Mbélo, les deux sites sont situés actuellement à plus de 200 kilomètres de la savane où la tradition localise le Bokapokopo.

H. NOMS LIES AUX CATEGORIES DIVERSES

(1) La succession

Bonkémbé bw'iyóngá n°12 : "Descendant de Nkémbé qui règne à Iyóngá Mpengé".

Bonkémbé -->	°bo	-	nkémbé	avec	Nkémbé	:	cadette de
	PN cl 3		TN				Ntikal'é
							Mpengé(tra-
							dition)et
							par généra-
							lisation
							"dernière
							filie née de
							la famille".

Le grand chef Ntikalá aurait envoyé sa fille cadette Nkémbé régner dans ce village pour répandre son pouvoir. Après sa mort, ses successeurs, ont eu comme titre

Bonkémbé, créé par synecdoque et dérivation à la fois.

(2) Le rang social

Ici se regroupent quelques noms justifiés comme propres, mais qui à l'origine étaient sans explication. Ils ont fini par désigner les personnes de chaque catégorie. Ces termes se caractérisent par le PN Ø- de cl 9, ceux des cl 7 et 5 selon l'initial.

N°	TITRES	SIGNIFIES
54	Nyǎngô --> °Ø - PN cl 9	Petit-fils du roi; premier enfant né du premier prince (Molá). Sans distinction de sexe.
35	Kókôb --> °Ø - PN cl 9	-kókô: Titre honorifique du chef de groupement.
38	Molá (Isómi) Molá --> Ø - PN Cl 9	-molá: 1er (re) prince (sse). Pour renforcer cette première position, le nom Molá est toujours déterminé par Isómi (aîné)
27	Etótí --> °e - PN Cl 7	-tótí: Chef de Ntumbe. Ce nom rappelle le souvenir du passage par le pays des Bolia. Selon la tradition, partis de Bolóngó l'olendo, site aux environs de Lokólama, les Basángélé ont traversé la terre des Bolia (16).
29	Ilonga Mwéndi ilonga --> °i - PN cl 5	-longa: si avec le nom de Dieu: "Wang'Ilonga". Allusion à la puissance mystérieuse du porteur.

3. La position

(1) Boboko n°6 : "qui est déraciné".

boboko --> °bo /bok -o- o (déraciner).
PN cl 5 R Ext Suf

Tout chef indigne est destitué (déraciné) après un conseil des sages en accord avec le clan au trône.

(2) Ebánj'okóto n°23: "chef sans pouvoir, portant un simulacre de bonnet". bokóto est dérivé de enkóto "bonnet du chef".

bokôto --> °bo -kôto avec /kôto --- /kôto -o
 PN cl 3 TN R Suf.

/kôto- : "couvrir, cacher, arranger, garder, protéger, préserver". D.p.1029 : arranger, prendre soin, disposer. Le bonnet couvre la tête du chef. Celui porté par quelqu'un sans fonction n'en est qu'un diminutif.

- (3) Iseka n°31, étymologiquement "qui est planté ou piqué". Dérivé du verbe nsekyá "planter un signe ou un piquet pour occuper ou gagner du terrain avec l'idée d'interdiction, réserver".

iseka --> °i / sek -(i) -a
 PN Cl 5 R Ext Suf.

L'extension -i est un suffixe de formation à l'infinitif et dans toutes les formes de conjugaison. La femme épousée par le roi est considérée comme pilier de la famille en ceci que c'est d'elle que la famille et le clan héritent du sang noble.

CONCLUSION

Les analyses ont montré que la plupart de ces unités sont créées à partir des mots puisés dans le stock lexical existant. De là ressort que la création morphologique est à la fois dérivative et compositive.

- (1) De la dérivation, nous avons inventorié comme opérateurs les préfixes anthroponymiques suivants : bo-/ba- (cl 1/2); bo-/be- (cl 3/4); i-/ba- (cl 5/6); ba- (cl 2 singulatif); e- (cl 7) et N- (cl 9); ainsi que les suffixes de formation également anthroponymiques : -a au sens statif, -á au sens accompli, -o et -i identifiant les agents des actions et -f, -ó (-ú) au sens statif.

- (2) La composition tant connectivale que de rection ont montré l'adjonction ou l'apposition à la forme déterminée d'une suite qualifiante ou déterminative par spécialisation ou catégorisation. S'agissant de procédés purement sémantiques, nous avons constaté un entrelassement de la métaphore, de la métonymie, de la synecdoque bien que dans des proportions inégales.

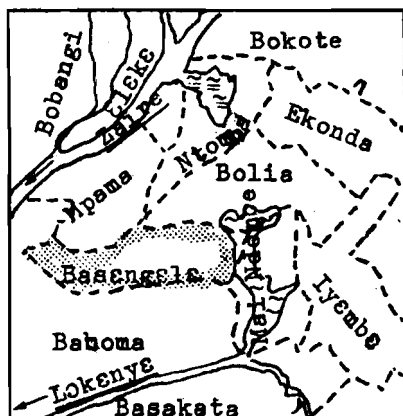
Il a été constaté par ailleurs que ces titres de noblesse constituent une ressource anthroponymique importante. En effet, par référence au comportement d'un chef, par amitié au roi ou par simple homonymie, ces unités ont franchi les barrières de la noblesse pour servir aussi d'appellation aux simples individus.

NOTES

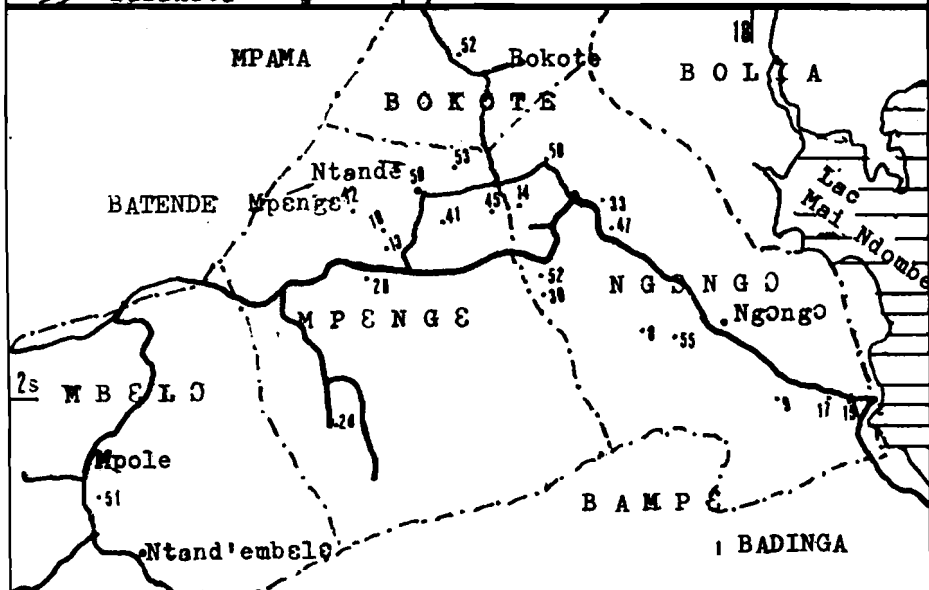
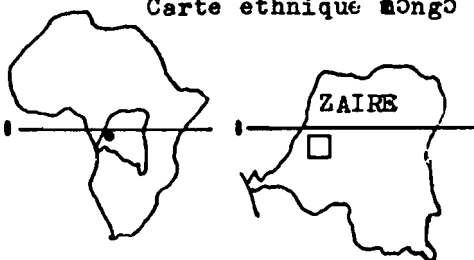
1. J. Vansina, Sur les sentiers du passé. Les cheminement de la tradition politique de l'Afrique équatoriale, Louvain-La-Neuve - Mbandaka, UCL - Centre Aequatoria, 1991, p.163 (note 82).
2. Lire son livre : L'évolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbaine au Zaïre : le cas des Ntomba et des Baséngéle du lac Mai-Ndombe, PUZ, Kinshasa, 1974.
3. Sur le Bokapakopo, lire Nkangonda Ikome, Annales Aequatoria 12(1991)133-142
4. J. Vansina, Vers une histoire des sociétés môngo, Annales Aequatoria 8(1987)9-57
5. J. Denis, Notes sur l'organisation de quelques tribus aux environs du lac Léopold II, Anthropos 35/36(1940-41) 824-828
6. J.B. Stas, Les Nkumu chez les Ntomba de Bikoro, Aequatoria 2(1939)114
7. L. De Heusch, Eléments de potlatch chez les Hamba, Africa (L), 24(1954)337-348
8. Il convient de signaler que l'harmonie vocalique répandue dans le domaine môngo connaît un système particulier chez les Baséngéle : elle n'est pas régressive et frappe la voyelle du timbre supérieur à /e/ et /o/. Cf. Ilonga Boséngé, La finale de l'infinitif en keséngéle, Annales Aequatoria 12(1991)345-358.
9. Informations proches chez . Van Everbroeck, Mbomb'Ipoku, le seigneur de l'abîme , Tervuren, 1961, p.31-33
10. Parmi les emblèmes liés à la symbolique du pouvoir, nous avons la peau du léopard, expression de la force dont le Nkumu est revêtu. Lire à ce sujet J. Vansina, 1987 (art.cité, p.33-34).
11. N. Van Everbroeck, op.cit., p.33-34
12. Ibidem
13. Ibi, p.37-38
14. Ibidem
15. Ibidem (note 12)
16. La carte 4.4. (J. Vansina, 1991, op.cit. p.160) retrace l'expansion du titre Nkumu connu encore aujourd'hui par les Baséngéle. Le titre 2 (Tôti) est le correspondant de Kôko chez les Bolia où il est fortement concurrencé par Ilanga.

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

- BENGALA E., Le noble des Booli (avec introduction de Gustaaf Hulstaert), Aequatoria 25(1962)105-111
- BROWN H.D., The Nkumu of the Tumba : Ritual Chieftainship of middle Congo, Africa 14(1944)431-447
- COMHAIRE S. et J., Kinship Change in the Belgian Congo, African Studies 16(1957)20-24
- HULSTAERT G., Dictionnaire Lomongo-Français, Tervuren, 1957
- HULSTAERT G., Complément au Dictionnaire Lomongo-Français. Additions et corrections (Etudes Aequatoria -2), 1987
- MOLINGA M.L., L'Epopée d'Iyeli-i-Mpaha. Histoire des Ntomba de Bikoro au Zaïre, Editions du Centre de Vulgarisation agricole, 1988
- MULLER E.W., Le rôle social du Nkumu chez les Ekonda, Problèmes d'Afrique Centrale 38(1957)281-289
- NGOMA N., Le protocole de l'ekopo au Lac Mai-Ndombe, Cahiers Economiques et Sociaux 2(1980)229-251
- SCOHY A., A propos des Nkumu du Lac Tumba, Brousse(1941)1, 29-32 et (1943)3, 23-29
- SULZMANN E., Die Bokopo - Herrschaft der Bolia, Archiv für Rechts und Sozialphilosophie 45, 3(1959)389-417
- SULZMANN E., Das Königtum der Bolia (Belgisch-Kongo). Ein Feldbericht, Soziologie und Moderne Gesellschaft, Mai 1959, 247-248
- SULZMANN E., Orale Tradition und Chronologie : Der Fall Baboma-Bolia, Mélanges de Culture et de Linguistique africaine, éd. de Wolf, Berlin, 1983 (publiés en mémoire de Leo Stappers)
- VAN DER KERKEN G., L'Ethnie Mongo, 2 volumes, ARSOM, Bruxelles, 1944
- WAUTERS G., L'institution du Nkum, Annales de Notre Dame du Sacré-Coeur, juillet (1937)152-160



Carte 1 : Basengele et voisins
Source: G. Hulstaert,
Carte ethnique Congo



LES BASENGELE : Villages avec nkumu : carte 2/Ilonga B.

- | | |
|-------------------|-------------|
| 8. Nsangi | 33. Isoko |
| 9. Běngé | 37. Botémú |
| 10. Boondó | 41. Lobóngá |
| 12. Iyongá | 45. Mpálí |
| 14. Nkálá | 47. Mekiri |
| 17. Mbweuczi | 51. Mpoka |
| 20. Ntand'e ngomó | 52. Ekuta |
| 27. Ntumbé | 53. Mbeleke |
| 28. Bilobí | 55. Nsanga |

— : routes
 - - - : limites 4 groupes
 MBELO : groupe
 Mbelo : village

0 10 20 30 40 50

SUPPLEMENT A LA GRAMMAIRE
LOMONGO

Gustaaf HULSTAERT m. s. c.

*Membre de l'Académie Royale des Sciences d'Outres-Mer
Docteur Honoris Causa de l'Université de Mainz
et de l'UNAZA*

Centre Æquatoria B. P. 276 Bamanya - Mbandaka - Zaïre

1988

LES FORMES PRONOMINALES EN KISEMBOMBO

INTRODUCTION

La présente étude fait suite à notre article sur les formes nominales en kisémbómbó, un parler du kizimba, à l'Est du Zaïre (1). Il s'agira ici de décrire successivement les 7 formes suivantes : le connectif, les démonstratifs, les indéfinis, les interrogatifs, les numéraux, les possessifs et les substitutifs. Elles attestent les préfixes ci-après dont le ton est généralement haut : cl 1/la : o-; cl 2 : bá-; cl 3 : ó-; cl 4 : e-; cl 5 : lé-; cl 6 : má-; cl 7 : ké-; cl 8 : bí-; cl 9 : e-; cl 10 : lí-; cl 11 : ló-; cl 12 : ká-; cl 13 : tó-; cl 14 : bó-; cl 15 : kó-; cl 16 : á-; cl 17 : kó-; cl 18 : mó-.

Notons aussi que les PP de cl 5, 10 et 11 apparaissent sous deux formes, respectivement le-, li- et lu- devant consonne et di-, du- devant voyelle.

SIGLES ET ABREVIATIONS

-	: limite phonologique de morphème ou de morphonèmes
°	: niveau structurel
PN	: préfixe nominal
PP	: préfixe pronominal
T.dém.	: thème démonstratif
T.ind.	: thème indéfini
T.inter.	: thème interrogatif
T.num.	: thème numéral
T.pos.	: thème possessif
El.dém.	: élément démonstratif
cl	: classe
CV	: la succession consonne-voyelle
pers.	: personne

1. LE CONNECTIF

Le connectif est, en syntagme complétif, un mot de liaison entre deux substantifs ou groupes de noms entretenant un rapport d'appartenance, de possession, de destination, d'origine, de provenance... L'on pourra remarquer qu'en kis̱mbómbó le possédé précède généralement le possesseur, le destiné, le destinataire, etc.

Le connectif comporte le préfixe pronominal et une voyelle dont la nature dépend du contenu sémantique du déterminatif. Cependant, nous posons l'élément -a comme voyelle du connectif parce qu'il est plus recurrent que les autres. D'où la structure : PP -~a.

D'une manière générale, la voyelle connectivale se réalise a, en harmonie tonale avec la voyelle du PP, lorsque le substantif désignant le possesseur est un nom propre ou un terme de parenté:

- | | | |
|------------------------|---------|-------------------------|
| cl 1 mwāna wa Kendénga | (°o-a) | l'enfant de Kendenga |
| 2 bakádí bá latá | (°bá-a) | les enfants de mon père |
| 3 motwé wá mūcō | (°ō-a) | la tête de mon oncle |
| 4 mesani ya mamá | (°e-a) | les doigts de ma mère |
| 5 ibata dyá Kalúme | (°dé-a) | le canard de Kalume |
| 9 pamba ya Sakína | (°e-a) | le coton de Sakina. |

Il existe cependant deux variantes de ce connectif canonique :

- (a) -eé : quand le préfixe pronominal est une voyelle et que le substantif désignant le possesseur est un nom commun de classe 1, 4 et 9 n'exprimant pas la parenté.
Soit PP-eé :

- | | | |
|------------------------|---------|-------------------------|
| cl 1 motamba wě moca | (°e-eé) | la soeur de l'esclave |
| (2) 4 mekindá yě ndábo | (°e-eé) | les portes de la maison |
| 9 wanga yě kosómbesa | (°e-eé) | le tabac à vendre. |

- (b) -é : lorsque, en dehors des cas signalés ci-dessus, le le préfixe pronominal est de cl 3 ou de type CV.
Soit PP-é :

- | | | |
|---------------------|----------|-----------------------|
| cl 2 bando bé kwító | (°)bá-e) | les gens de chez nous |
| mokela wé ngéma | (°ō-é) | la queue du singe |
| itáma dyé mondo | (°dī-é) | la joue humaine. |

Remarque : Pour des raisons stylistiques, précisément dans l'expression de quelque état d'âme comme la satisfaction, l'admiration, l'excellence, le déficit..., le possédé suit le possesseur, ce dernier étant précédé du connectif.

- cl 1 wa Kabunda mwāna! l'enfant de Kabunda!
 2 bá Wétsi bakádf! les femmes de Wetsi!
 3 ya mūco ndáko! la maison de mon oncle!
 4 ya nāní mesani? les doigts de qui?

2. LES DEMONSTRATIFS

Ce sont des formes pronominales servant à indiquer la position du référent par rapport au sujet parlant. Les données disponibles ont permis d'en relever quatre sortes.

2.1. Le démonstratif proche.

Il indique que la personne ou l'objet montré se situe tout près du sujet parlant. Il se place après le nom de la personne ou de la chose indiquée et se compose du préfixe pronominal redoublé dont la seconde syllabe perd la tonalité haute. Soit la structure : PP - $\begin{matrix} \text{PP} \\ \text{na} \end{matrix}$

- cl 2 bába bando (°bá-bá) ces hommes-ci
 5 léle dīná (°lé-lé) cet abcès-ci
 6 máma māce (°má-má) cette eau-ci
 7 kéke keté (°ké-ké) cette chaise-ci

Cependant, quand le nom de celui ou ce qui est montré appartient à l'une des classes 1, 3, 4, 9, c'est-à-dire quand le préfixe pronominal est une voyelle, le morphème -na à ton bas apparaît partout comme thème démonstratif. Ce qui donne la structure : PP-na (3).

- cl 1 óna moseka (°ó-na) cette fille-ci
 3 óna moté (°ó-na) cette arbre-ci
 4 éna mekíndá (°é-na) ces portes-ci
 9 éna mbódi (°é-na) cette chèvre-ci

2.2. Le démonstratif éloigné

Il montre que l'être indiqué se trouve loin de celui qui parle. Il est formé du préfixe pronominal, d'une voyelle identique à celle du préfixe pronominal, mais à ton bas et du démonstratif -lá. Soit la structure : PP-VPP-lá.

- cl 1 ólá mwíla (°ó-o-lá) ce devin-là
 2 bálá badwádi (°bá-a-lá) ces malades-là
 3 ólá molondo (°ó-o-lá) ce grand trou-là
 4 élá mebanji (°e-e-lá) ces fentes-là
 5 lélá ikéta (°lé-e-lá) ce colis-là
 6 málá masele (°má-a-lá) ces bananiers-là
 7 kélá kebongo (°ké-e-lá) cette cruche-là
 8 bílá bisúngá (°bí-i-lá) ces médicaments-là

- 9 éłá mbúla (°é-e-lá) cette pluie-là
10 díłá soké (°lí-i-lá) ces cheveux-là.

2.3. Le démonstratif de référence.

Il désigne la personne ou la chose dont il est question. Il se compose du préfixe pronominal redoublé et de la voyelle. Soit la structure : PP-PP-o.

- cl 2 bábo baledi (°bá-ba-o) ces pleureurs en question
5 lédyo cáni (°lé-le-o) cette forêt en question
6 mámo masúngá (°má-ma-o) ces remèdes en question
7 kékýo kébonge (°ké-ke-o) ce fusil en question

Néanmoins, lorsque le préfixe pronominal est une voyelle, il ne se redouble pas, mais le thème démonstratif -yo apparaît. Cela correspond à la structure PP-yo (4).

- cl 1 óyo mobengi (°ó-yo) ce chasseur
3 óyo mosáo (°ó-yo) cette gibecière en question
4 éyo melele (°é-yo) ces limites en question
9 éyo mbódi (°é-yo) cette chèvre en question

2.4. Le démonstratif présentatif.

Il sert à présenter ou à "désigner quelqu'un ou quelque chose pour le mettre en rapport avec la situation"(5). C'est le seul démonstratif qui se place après le nom auquel il se rapporte. Le kisémbo mbó atteste le présentatif éloigné.

(a) Le présentatif proche

Il comporte le morphème présentatif ndě suivi du démonstratif proche et dont la structure est, selon le cas : ndě-PP-PP|
 |na|

Le morphème présentatif ndě est transcrit en conjonction avec l'élément démonstratif parce qu'on peut insérer l'élément lexical ou grammatical entre eux. Rappelons que l'élément démonstratif est soit le PP à ton bas, soit -na selon que le préfixe pronominal est respectivement de type CV et V.

- cl 1 molóme ndyóna (°ndě-ó-na) voici le mari
2 bande nděbába (°ndě-bá-ba) voici les gens
3 molango ndyóna (°ndě-ó-na) voici le complet
4 mekolongo nděna (°ndě-lé-lé) voici les vérandas
5 iwe nděléle (°ndě-lé-le) voici la pierre

PP-T.inter. Cependant, le thème interrogatif -ké quel, se comporte comme un adjectif et reçoit les PN au lieu des PP. En effet, alors que les PP sont vocaliques en classe 1, 3, 4 et 9, le thème -ké n'admet en ces classes que des préfixes nominaux du type CV. Par ailleurs, tandis que les interrogatifs -ké et -ní précèdent le nom auquel ils se rapportent, -ngá combien les suit.

(a) 1'interrogatif -ké quel ?

- cl 1 moké mobengi ? (°mo-ké) quel chasseur ?
- 2 baké basódi ? (°ba-ké) quels buveurs ?
- 3 moké mobebe ? (°mo-ké) quel corps ?
- 4 meké meté ? (°me-ké) quels arbres ?
- 9 meké ndábo ? (°me-ké) quelle maison ?

Ainsi qu'on le voit, l'accord en cl 1 se fait au moyen du PN mo- plutôt que du PP o-

(b) 1'interrogatif -nga combien ?

- cl 2 basómbi bángá ? (°bá-nga) combien d'acheteurs ?
- 4 mesómbá engá ? (°e-nga) combien de villes ?
- 6 makila mángá ? (°má-nga) combien de filets ?
- 8 byandwá bíngá ? (°bí-nga) combien de lits ?

(c) 1'interrogatif -ní de qui ?

- cl 1 oní mokádi ? (°o-ní) de qui la femme ?
- 2 baní bakiló ? (°ba-ní) les gendres de qui ?
- 4 ení mssókó ? (°e-ní) les chenilles ?
- 5 mání mandu ? (°má-ní) la boisson de qui ?

Il y a lieu de penser qu'il s'agit ici d'une construction connective dont la forme déterminante est le substantif nání dans laquelle il aurait agi les phénomènes d'aphérèse (sur la ligature -a) et l'apocope sur náni.

cl 1 oní mokádi ? la femme de qui ?

wa nání mokádi
°o - a Ø - nání mo-kádi

oní mokádi ?

2 baní bakiló ? les gendres de qui ?

°bá Ø - nání ba-kiló

baní bakiló ?

4 ení mssókó ? les chenilles de qui ?

ya năní mssókó ?

°e - a ø - năní me-sókó ?

! !

!

ení

mssókó ?

5 măní madu ? la boisson de qui ?

mă năní madu ?

°mă ø - năní ma-du ?

! !

!

măní

madu ?

5. LES NUMERAUX

On distingue les numéraux cardinaux des numéraux ordinaux.

5.1. Les numéraux cardinaux

Ce sont les formes avec lesquelles on compte.

(a) La numération absolue de 1 à 10 est rendue par les formes suivantes :

kámŏsă : un	motóbă	: six
tóbélé : deux	motóbă na mwEnji	: sept
tósato : trois	kinăně	: huit
tónadi : quatre	ibwă	: neuf
tótănu : cinq	ikŏmi	: dix

Il est à noter que :

- La numération absolue de 1 à 5 comporte les préfixes nominaux ka (cl 12) au singulier et to (cl 13) au pluriel.
- Les thèmes numéraux de 1 à 5 sont des formes pronominales dont le préfixe pronominal est affecté d'un ton haut. En revanche, les numéraux de 6 à 9 sont des formes invariables tandis que le numéral ikomi (dix) qui devient makŏmi au pluriel se comporte comme un nom de classes 5/6
- Le numéral 7 est composé par additivité à partir d'un nombre d'appui "6" auquel on ajoute "1" (c'est-à-dire 6 + 1). Le terme mwEnji est la forme archaïque de kámŏsă et apparaît avec le nombre d'appui "6".

La structure de la forme pronominale du numéral cardinal comprend le préfixe pronominal et le thème numéral.

Soit la structure suivante : PP-T.num. Les thèmes numériques affectés de PP sont : -mšsă un, -bélé deux, -săto trois, -nădi quatre, -tănu cinq.

- cl 1 mondo ămšsă (°o-mšsă) une personne
- 2 batŭmbé bânadi (°bă-nadi) quatre forgerons
- 3 meté esăto (°e-săto) trois arbres
- 5 mawé mătănu (°mă-tănu) cinq pierres
- 10 ngăsí dibélé (°lí-bélé) deux noix palmistes.

- (b) Tout comme le numéral 7, les numéraux cardinaux de 11 à 19 sont rendus par l'addition de 10 avec les unités de 1 à 9 et ce, par l'insertion de la particule na (conjonction "et") entre 10 et les unités. Il en est de même pour les autres dizaines (20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90) augmentées des unités de 1 à 9.

- cl 6 mawé ikŭmi na mătănu (10 + 5) quinze pierres
- 8 bibŭngs ikŭmi na ibwă (10 + 9) dix-neuf fusils
- 10 ngŭkŭ ikŭmi na đísăto (10 + 3) treize poules

- (c) L'expression des dizaines de 20 à 90 s'opère par la multiplication, en faisant précéder le numéral multiplicateur du nom makŭmi (les dizaines).

- makŭmi măbélé (10 x 2) vingt
- makŭmi măsăto (10 x 3) trente
- makŭmi mănadi (10 x 4) quarante
- makŭmi mătănu (10 x 5) cinquante
- makŭmi motŭbă (10 x 6) soixante
- makŭmi motŭbă na mwŭnji (10 x (6 + 1) soixante-dix
- makŭmi kinăň (10 x 8) quatre-vingt
- makŭmi ibwă (10 x 9) quatre-vingt-dix

- (d) Les multiples de cent sont exprimés en faisant suivre le nom mă (cent) du nombre auquel il est multiplié.

- mă ămšsă (100 x 1) cent
- mă dibélé (100 x 2) deux cents
- mă đísăto (100 x 3) trois cents
- mă đínadi (100 x 4) quatre cents
- mă đítănu (100 x 5) cinq cents
- mă motŭbă (100 x 6) six cents
- mă motŭbă na mwŭnji (100 x (6 + 1) sept cents
- mă kinăň (100 x 8) huit cents
- mă ibwă (100 x 9) neuf cents

- (e) Pour exprimer les multiples de mille, on fait suivre le nom élsfu (mille) du multiplicateur.

élsfu emššă	(1000 x 1)	mille
élsfu díbéle	(1000 x 2)	deux mille
élsfu díšáto	(1000 x 3)	trois mille
élsfu dínnadi	(1000 x 4)	quatre mille
élsfu díttanu	(1000 x 5)	cinq mille
élsfu motóbă	(1000 x 6)	six mille
élsfu motóbă na mwənji	(1000 x (6 + 1))	sept mille
élsfu kinăň	(1000 x 8)	huit mille
élsfu íbwă	(1000 x 9)	neuf mille
élsfu íkômi	(1000 x 10)	dix mille
élsfu makômi mábélé	(1000 x 20)	vingt mille.

5.2. Les numéraux ordinaux

Ce sont les formes pronominales servant à indiquer le rang d'une personne, d'un animal ou d'un objet appartenant à une série. Ils se placent après le nom auquel ils rapportent.

- (a) Le numéral ordinal signifiant "premier" est exprimé par le thème -tángí affecté du préfixe pronominal de la classe du nom auquel il se rapporte. Soit : PP-tángí. Ce numéral se comporte, lui aussi, comme un adjectif et s'accompagne ainsi des PN au lieu des PP.

- cl 1 molôme motángí (°mo-tángí) le premier mari
 2 balangi batángí (°ba-tángí) les premiers pêcheurs
 3 mokíndă motángí (°mo-tángí) la première porte.
 5 itômba letángí (°le-tángí) le premier mariage
 6 malônga matángí (°ma-tángí) les premiers pièges

- (b) Les autres numéraux ordinaux comprennent un connectif constitué du préfixe pronominal suivi de la voyelle -a à ton bas et du numéral cardinal (thème numéral). Soit : PP-a+T.num.

- cl 1 mwăna wa belé (°o-a -bélé) le deuxième enfant
 3 mokíndă wa sáto (°o-a -sáto) la troisième porte
 4 meté ya nadí (°o-a -nadi) les quatrième arbres
 5 caaš dyă tanú (°le-a-tănu) le cinquième oeuf
 5 iwe dyă motóbă (°le-a -motôba) la sixième pierre

6. LES POSSESSIFS

Les possessifs se répartissent en deux catégories : les possessifs de personnes et les possessifs de classes.

6.1. Les possessifs de personnes

Ce sont ceux qui se rapportent aux êtres humains. Ils sont composés des éléments suivants : le préfixe de la classe du nom désignant le possédé, et le thème possessif. Soit la structure : PP-T.pos.

Les thèmes possessifs inventoriés sont : -áně mon, -áo ton, -ákě son, -ító notre, -ínú votre, -ábó leur.

- cl 1 motamba wǎně (°o-áně) ma soeur
- 2 bakilo bíító (°bǎ-ító) nos gendres
- 3 motéma wáo (°ó-áo) ton coeur
- 4 mesani yínú (°e-ínú) vos doigts
- 5 iyókǎ dyákě (°lě-ákě) sa hache
- 6 makúa maabó (°mǎ-ábó) leurs os

Remarque : Dans l'expression courante, le possessif de personne se place après le nom désignant le possédé. Tel est le cas dans les exemples ci-dessus. Mais, dans l'expression de l'emphase, il précède le possédé.

- cl 1 wǎně mwǎna mon enfant à moi
- 6 mínú matwé vos oreilles
- 9 yító imvá notre chien à nous.

6.2. Les possessifs de classes

Ils se rapportent aux noms des êtres non humain et comprennent : le préfixe pronominal de la classe du nom possédé, et le substitutif de classe. Soit la structure : PP-a-íP-ó

- cl 6 imvá esodyǎ mabole máyó (°mǎ-a-e-ó) la chienne vient de manger ses petits
- 7 sokó eketená ketumbé kyáyó (°ké-a-e-ó) le chimpanzé a peur de son ombre
- 8 meté ně bisǎsí byâyó (bí-a-e-ó) les arbres et leurs feuilles.

Observation : Le premier PP se réfère au nom désignant le possédé tandis que le second se rapporte au nom du possesseur.

7. LES SUBSTITUTIFS

Les substitutifs sont des mots pouvant remplacer les noms. Il y en a de deux catégories : les substitutifs de personnes et les substitutifs de classes.

7.1. Les substitutifs de personnes

Ils se rapportent aux êtres humains et sont non segmentables en morphèmes.

Singulier : leps menó moi, 2eps awé toi, 3eps awé lui.

Pluriel : leps baé nous, 2eps bánú vous, 3eps abó eux.

Menó, síkayé lenó : moi, je ne partirai pas aujourd'hui
 awé, otáténdé náké : toi, tu parleras avec lui
 awé, né okébácéba : c'est lui qui les connaît
 baé, bákátómóné : nous, ils ne nous verront pas
 bánú, ngémócéba : vous, je vous connais
 abó, bákalelé : eux, ils ne pleureront pas.

7.2. Les substitutifs de classes

Ils désignent des êtres non humains. Ce sont des formes analysables constituées : de la voyelle initiale a- à ton bas, du préfixe pronominal de la classe du mot dont il tient lieu, et de la voyelle finale -ó. Soit la structure a-PP-ó.

- cl 3 awó (°a-o-ó) (moté) lui (l'arbre)
- 4 ayó (°a-e-ó) (mekindá) elles (les portes)
- 5 adyó (°a-dí-ó) (iwe) elle (la pierre)
- 6 amó (°a-má-ó) (makúta) elle (l'huile)
- 7 akyó (°a-ké-ó) (kebaló) lui (le foyer)
- 8 abyó (°abí-ó) (bibongo) elles (les cruches)
- 9 ayó (°a-e-ó) (séké) (lui) (l'écureuil)
- 10 adyó (°a-dí-ó) (ngolobe) eux (les cochons)
- 11 adwó (°a-dú-ó) (lobao) lui (le couteau)
- 12 akó (°a-ká-ó) (kaló) lui (le sommeil)
- 13 abó (°a-bó-ó) (bwána) elle (l'enfance)
- 14 ató (°a-tó-ó) (twáni) elles (les feuilles)
- 15 akó (°a-kó-ó) (kóbókó) lui (le bras)
- 16 aó (°a-á-ó) (a ndábo) là, à la maison
- 17 akó (°a-kó-ó) (ko masíyo) là, vers les champs
- 18 amó (°a-mo-ó) (mo cáni) là-dedans, dans la forêt.

CONCLUSION

Cette étude permet d'affirmer qu'à l'instar de beaucoup d'autres langues bantu, le kisémbo mbó atteste les formes pronominales connectives, démonstratives, indéfinies, interrogatives, numérales, possessives et substitutives. Chacune de ces formes possède une structure propre comme le montrent nos différentes analyses.

Ce parler comporte cependant un certain nombre de particularités, entre autres l'existence de trois voyelles différentes affectant, selon le contenu sémantique du déterminant, le préfixe pronominal du connectif. L'on peut aussi remarquer que le préfixe pronominal, généralement affecté

d'un morphotonème haut, porte un ton bas en classes 1, 4 et 9 du fait de la distribution complémentaire entre les PP vocaliques et ceux du type CV. Par ailleurs, cette distribution entraîne que la structure du démonstratif proche est PP-PP quand le nom de la personne ou l'objet montré a un préfixe de type CV alors qu'il apparaît PP-na lorsque le nom en question atteste un préfixe vocalique.

S'agissant du présentatif, il ressort que le morphème présentatif est transcrit en conjonction avec l'élément démonstratif parce qu'on ne peut pas insérer un quelconque élément entre eux.

L'on peut remarquer aussi que le thème interrogatif -ké (quel ?) et le numéral cardinal -tángí (premier) se comportent comme des adjectifs et reçoivent les PN au lieu des PP. La position par rapport au nom varie selon les pronoms interrogatifs.

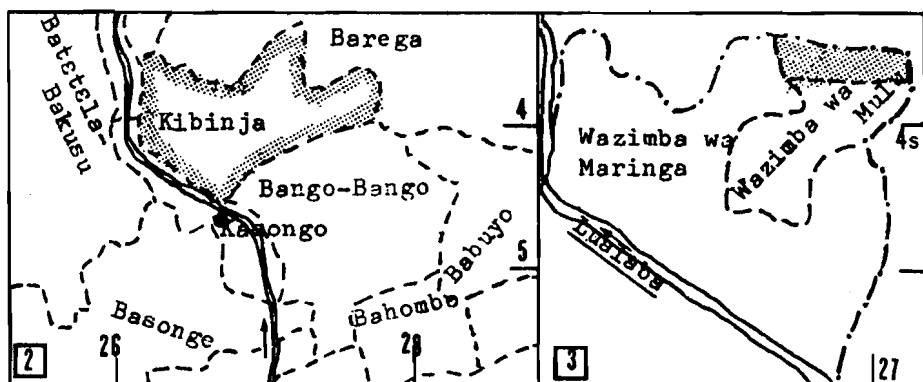
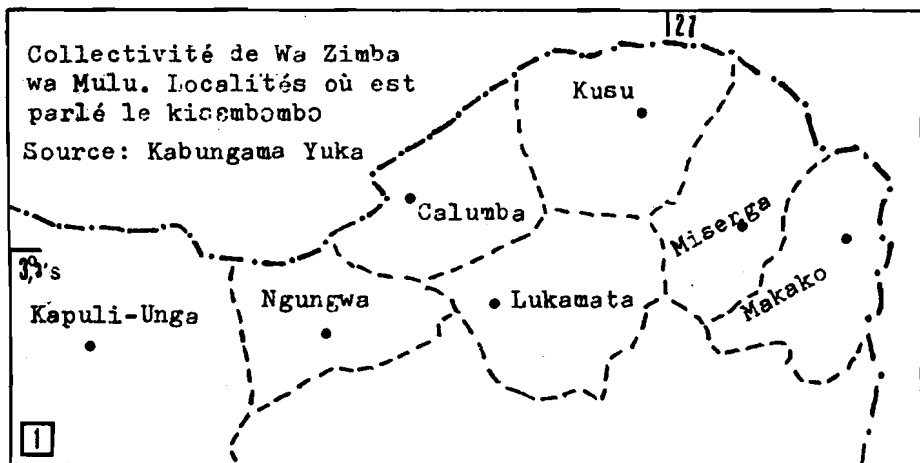
En ce qui concerne les numéraux cardinaux, ceux de 1 à 5 sont des formes pronominales dont le PP porte un ton haut, ceux de 6 à 9 sont des formes invariables tandis que le numéral ikómi (dix) se comporte comme un nom de classes 5/6. En outre, beaucoup de numéraux cardinaux sont formés par additivité ou multiplicité à partir d'un nombre d'appui.

Les possessifs de classes, quant à eux, précèdent ou suivent le possédé selon qu'il s'agit de l'expression courante ou de l'emphase.

Enfin, alors que les substitutifs de personnes sont non segmentables en morphèmes, ceux de classes se prêtent à l'analyse en unités significatives.

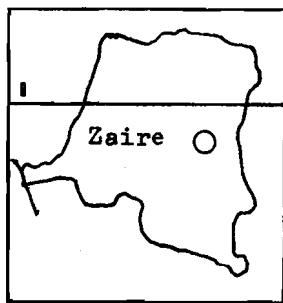
NOTES

1. Kabungama Yuka, Les formes nominales kisémbómbó, An.Aeq. 13(1992)431-452
2. La semi-voyelle y est considéré ici comme un élément simplement phonétique parce qu'en kisémbómbó la succession de deux voyelles identique a une représentation directe. Elle n'a donc pas d'assise morphologique dans ce cas précis du connectif yeé ('e-eé).
3. La structure PP-na, attestée seulement en quatre classes, est considérée ici comme variante de la structure canonique PP-PP ayant un spectre d'emploi plus large.
4. Cette structure, PP-yo, est à traiter comme variante de PP-PP-ó due à la nature vocalique du préfixe nominal.
5. J. Dubois et alii, Dictionnaire de linguistique, Larousse Paris, 1973, p.391.



Carte 2: Contexte linguistique
du kibinja (kizimba). Source:
G.Hulstaert, Carte ling.Congo-B.

Carte 3: Situation du
kimbombo dans les
Collectivités Wazimba
Source: Kabungama Yuka



LES ANCÊTRES DE LIANJA

Prolégomènes à l'épopée des Móngo

**Traduction française par Gustaaf HULSTAERT msc
d'un texte de Louis BAMALA**

ELOGE FUNEBRE DU PERE G. HULSTAERT

PRESENTATION

A l'occasion du décès du Père Gustaaf Hulstaert en 1990, Monsieur Ferdinand Ilumbe nous a envoyé un manuscrit de plus de 50 pages de poésie môngo avec traduction française. Son texte était structuré sur base du déroulement en 5 phases des cérémonies funèbres coutumières môngo, à savoir: les faire-part tambourinés, la veillée mortuaire, le défilé funèbre, l'inhumation, le retrait de deuil (1).

Son texte étant trop long et trop inégal en valeur littéraire pour le publier intégralement, nous avons opté pour 4 fragments les plus spécifiquement applicables à G.Hulstaert. Ainsi des 5 phases de deuil môngo, l'inhumation est omise ici parce que n'ayant eu aucun texte spécifique à la personne du défunt.

La version môngo nous est parvenue sous une graphie défectueuse. Charles Lonkama l'adapte aux exigences de l'I.A.I. de Londres. Un fragment en a déjà été publié avec les mêmes adaptations dans les Annales Aequatoria 14(1993)11-12, en annexe de l'éditorial.

Augustin Elenga a déjà composé un texte semblable à l'occasion de la mort du Père Boelaert (1966) (cfr G.Hulstaert, Poèmes môngo modernes, ARSOM, Bruxelles, 1972, p.36-43).

Ferdinand Ilumbe, originaire de la région de Botoka, était un des tout premiers Môngo à poursuivre des études post-secondaires au CADULAC (Kisantu). Il les termina en 1946, et après un stage à Befale, il obtenait son Diplôme d'Assistant Agricole en 1948. Encore aux études, il s'intéressait déjà aux problèmes socio-culturels de son peuple, publiant de brefs textes dans la feuille locale Le Coq chante (1943-1948). Sous le titre : "Vivons nos coutumes avant tout, puis améliorons-les ensuite", il prend une position traditionaliste assez radicale. Et lorsqu'en 1962, le Père

Hulstaert lance un défi aux Môngo pour qu'ils reprennent eux-mêmes le flambeau du nationalisme môngo, c'est Ilumbe qui relève le défi en s'offrant pour continuer le combat⁽²⁾. En annexe de ses textes élégiaques, nous signalons un inventaire de ses articles dans Le Coq Chante et Lokole Loki-so.

H. Vinck
24.3.1994

MESSAGES PAR LOKOLE

I. Mbándáká áoluteya wambo é! 'Amanya

Ki ki ki kiii...

Bamanya bá litúngu litútsí l'Eala

Litóká lifetsá mpelu éy'owangu

Njólamba nsango ékè

Éonkitela ng'óné :

5 "Bombámbo w'étsiko boosungumwa"

Belóko béoténya ! tókessela môngó !

Lénggálú ! bont'oumá ó nd'émótsi nsílingwá

L'alelo ! 9. Wíji la wíji

10 Mbándáká-Inkole, Bongonjé

Ipekó, Bofijí, Injóló, Lolifa

Wángatá l'Ikongówasa

Is'ángo tóyá lilelo

Koto koto koto koo...

/TRADUCTION/

1. Mbandaka à Bamanya (Mbandaka répond)

Ki ki ki kiii...

Bamanya le faubourg sis près d'Eala (3)

Galerie où réside le Révérend Barbu

J'accuse réception de ton message

Ainsi libellé :

5 Le grand parasolier (4) du centre est écroulé"

Nos coeurs émus, regrettons vivement !

Affligés, tous les résidents gisant

Par terre, pleurons amèrement !

A travers tous les quartiers

10 Mbandáká-Inkole, Bongonjé

Ipekó, Bofijí, Injóló, Lolifa

Wángatá et Ikongówasa (5)

Nous voici en route pour la veillée

Koto koto koto koo...

II. Botéka wă Longomô băoy'oleji

- 1 Nkásá y'ěmbámbo
Indenge ɪsɔmánsáki la njoku
Bána b'Ōtska báoy'Ōkolela
Bákanoja ng'Ōki w'Ōmangáká bolem'Ōnɛ líwá limango
- 5 Tókókisi ō nd'ás'Ōboká tɔalake ng'Ōleká baɓi b'ěsé
Ibénjwá l'anɛ botámá w'ětsiko wɛmalake
Bána bá Nkundó botódá: Ituwo, Boenga, Iyembe, Elenga,
Lituli, Efoloko
B'Ekonda ɛnɛi: Boyoyo, Bolilo, Ngoy la ɛɛngo
Ōnɛ áki ō bafomá bá josó j'Ōlemono
- 10 Báki wɛ omangáká la isina
Mbókó jángo líkɛ j'Ōsálá bokɛ jókkelamaka
Byili béumá
Ndá byéteto békɛ byá limango nd'ésé ɛy'Ombwanja
Ōtánáki ō báembe bekóló by'Ōkolo
- 15 Wɛna mpé ō ng'Ōtén'íyó bakaumbo
Ōtswáki ng'Ōkó wéteto ndá Lifumba
Ōtánáki ō bátóka mbá ndá mbela
Bikóta nd'imɛjí básing'olala
Ōtswáki y'Ōsimba ngókó nd'Ōloko
- 20 Ōtánáki básol'otoko nd'Ōloko
Nd'Ōngɛsi wă wáji baa ngóya báýɛmbémbá
Ōtswáki ō l'Ōkuku l'Ōkɛngo
Ōtánáki baa fafá la baa ngóya ndá beloi
Ōtswáki ō l'Ōngili wă Lokuli
- 25 Wɛnɛki ō ng'Ōkund'íyó bokulaka
Ōsóláki wɛ l'ánɔju b'Ōtska wă Longomô
Wɛ mpé lab'Ōkúma ng'Ōkó han! han!
Ōsóláki ō lá wɛ l'Áenga, Bilíngá by'íngende
Bafomá báumá nk'esajá mǒngó
- 30 Okɛndaka! Okɛndaka!

TRADUCTION

II. Botéka (6), village de Longomô à la veillée

- 1 Feuilles de parasoliers
Martin-pêcheur s'opposant à l'éléphant (7)
Les Botéka viennent pour te rendre hommage
En souvenir des débuts de ton oeuvre
- 5 Nous étions assis sous l'avocatier de la cour
Un peu plus loin un baobab des rencontres
Six jeunes Nkundó: Ituwo, Boenga et Iyembe
Elenga, Lituli, Efoloko (8)
Quatre jeunes Ekonda: Boyoyo, Bolilo, Ngoy et ɛɛngo
C'était le premier entretien d'information

- 10 Que tu notais (9)
 Ton plan de travail était déjà prêt
 De tous côtés des oiseaux t'apportaient de brins
 Lors de ta première tournée à Bombwanja
 Tu as trouvé des gens autour d'un feu culturel
- 15 Tu as vu comment l'on tranche des palabres
 Tu t'es rendu en tournée à Lifumba
 Tu y as trouvé des jeunes fabriquer de l'huile
 Tu as trouvé des vieux en beuverie
 Lorsque tu as visité Beloko
- 20 Tu as trouvé des gens pêcher à la rivière Boloko
 Au clair de la lune les mamans dansaient
 Lorsque tu as visité Bokuku et Ikengö
 Tu as trouvé le rassemblement de femmes et d'hommes
 Lorsque tu as été à Bongili, village de Lokuli
- 25 Tu as trouvé des gens aux funérailles d'un notable
 Tu t'es entretenu avec les élèves de Botška de Longömo
 Tu l'a même fait avec ceux de Bokuma, han! han!
 Tu as contacté aussi les Riverains...
 Contacts fructueux
- 30 Adieux! Adieux!

x x x x

III. Boala njémbo ɛa baása

- 1 Fafá Nkásá y'embámbo
 Elombé iköts'enkándá
 W'öndöjé bitéfeelo bíkí bankókó nd'enkándá
 Betsíkéjwá békí bankókó ototsíkéláká l'emwa
- 5 Békótúngi nd'ékándá
 Tókokúmya búké
 Bokako swa!
 Etáf'ëy'oálá
 Bofongi ɔa b'önkókó bókísó
- 10 Nyangónkanga éy'ólaké loötswelo loné lokolo
 W'öndísólí batsína b'áóí búké básófofa
 Bokako swa
 Ís'aé tootakan'ósúk'okako
 Ötotsíkélé boöto
- 15 Liátsí l'ongenya
 Bokako swa!
 Ötomyangélé nd'etsá
 Nsói y'átsíndéjá tósúk'okako swa
 Ötonyölúkélé baúta bá ntou ékí bakulaka
- 20 K'ötswafyé ndá b'etsá likata já bokako
 Já lisangó já nkáköt'enkándá ng'ókí wé

Kelá tóbikye lúmba lókí Môngo ndá liango
Bokako swa!

[TRADUCTION]

- Révérènd Feuilles-de-parasoliers
Eminent chercheur
Toi qui as promu l'oral en écrit
L'héritage nous légué oralement
5 Et qui a risqué de s'éteindre
Nous te rendons hommage
Béni sois-tu!
Etáf'ěy'oálá (10)
Protecteur de notre culture
10 Guide de la jeunesse émulée
Toi qui sauvas certaines sources menacées
Béni sois-tu!
Faites jaillir sur nos têtes
Les jets de tes dernières salives (11)
Engraisse-nous avec l'huile de nos aïeux (12)
Et pose sur nos têtes ta main bénie
Pour hériter le pouvoir d'écrire comme toi
En vue de sauvegarder la dignité des Môngo d'autrefois
Béni sois-tu!

x x x x

IV. Isúkya yă bongilo

-Beonga

- 1 Bowéi áotswá nd'émótsi
Békólo béofikwa
Mbándáká e fom'ěkolé
Wéte liótsí nd'óloi
5 wă jángo já nteké ěkí bokulaka
Lokolé lóokúnda boloi bósókama
Wángo wă nteké bóolongama
Lótóká besongo mpé jwáme baáná
Jwéte mpé babíni b'ásano b'ólá
10 Áki wángo wă nteké osíle
L'ákiló l'ánkanga
Lá mbótswá lá jwébf lá mbila
báoluta bont'onto ékaé
Ntsin'ěa y'ólongya bekáno byă nteké mpáá bûte

- 15 O ndá betswó bēnko lokolé o lókundake mbákátáná
L'óétóláka elengé šsanáká
Lokolo bétswa! bétswa!

- Inkútsú

- Baláká wíná wă ntške mōngó bōliiyela
Wēte óndét'ísó te bongilo bōsúkela
Beánjá báolúmba fétó!
O nk'ifumba ókusa l'óámbola ntonga
Jéfa jófénd'esé iselé
Límá wíli la wíli bonto l'onto ásulumwa
- 25 Ndá liótsí esé báolínga beánjá byá basano
Bájlake nk'isano la babíni bísí nd'ákusa
á iyó óyasóné byongé la biyengó
Bosasa-beloi nkánko
Támbatamba ané al'anyí áyúsé besakó ášása ntške
- 30 Endé te : Imonge fótó
Boloi báoloamba te : Fótó
Endé lénkíná te : Bongo tsingó
Boloi te : Tsingó
Endé te : Loyalá ngá lokásá lambaa
- 35 Boloi te : Lambaa
Nd'álik'ebola nk'ifulú ndá lofumbwa
Waf y'ókúta mbélá la mposó
Baíso lengéngálú
Bomwa wósósálú
- 40 Sasimó tswókí o ng'éyémbó
Beóyé lim'ókonda
l'elólóngó ey'abíni báyéí ntške
ónko nd'óbína w'ésáyengé boétól'óloi
Óndét'iyó ndá lomóngó elekela
- 45 Báolengola beánjá boala
La ósásáká l'eyémbo esé nd'óloi
Boala bōosíla baomeya wele
Báoyasokya byaa l'óyakafola
Jengo j'ónéné l'asángá la ngena
- 50 Báocenga bilímá bétake...
Bosasa-beloi pó, áolusa besakó k'esé báolamba
Besakó nd'ísangá yá ngena
Isómanyá esé l'asángá la ngonga
Nkos'áolúley'ongóngó nd'áliko
- 55 Ko babínyi baosásonga, isangá bāmbaké
Yangó! babíni báolémala óyalongya
Bosasa-boloi áolémala ólongy'esé nd'ékiselo

TRADUCTION

IV. Retrait de deuil

- La réclusion

- 1 Le disparu est dans le tombeau
Il y a de cela plusieurs jours passés
Mbandaka sonnez le tam-tam
Convoquez une assemblée de famille affligée
- 5 Afin d'arrêter le programme de la fête de retrait de
/deuil
Le tam-tam a sonné, les membres s'assemblent
Le programme est enfin arrêté
Préparez de la boisson et des vivres
Invitez les danseurs renommés du clan
- 10 Comme entendu
Les beaux-parents et les beaux-fils
Les proches parents, amis et connaissances
Regagnent le village afin de se préparer et revenir
- 15 Entretiens le tam-tam répète chaque soir
Exhortant les danseurs à la danse
Lokole éveille! Lokole éveille

- Manifestations de clôture

- Et nous voilà enfin au jour attendu
- 20 Précisons le terme retrait de deuil
La cour est impeccablement nettoyée
Pas une ordure: on sait ramasser une aiguille.
Le soleil a traversé obliquement le village
Le monde de partout devient nombreux
 - 25 Par groupe de clans, ils encerclent la piste
En attendant les danseurs qui sont encore en retraite
Pour se maquiller le corps
Le griot animateur entretiens
lance par-ci par là des slogans d'éveil
 - 30 "Que ses dettes soient effacées"!
"Effacées", répond la masse
"Que ses péchés soient pardonnés"!
"Pardonnés", répond la masse
"Que vous soyez souple comme la feuille"!
 - 35 "Souples", répond la masse
Pas un oiseau en vol dans les airs
Un silence absolu domine
Yeux tout oreilles
La bouche béante

- 40 Soudain nous entendons des voix chantant
 Venant de la forêt
 Entonnées par un groupe de danseurs
 C'est le morceau d'avant-goût
 Qu'on appelle en lómóngó elekelo (13)
- 45 Ils font le tour de la cour
 En saluant tous les clans amassés
 Le tour de la cour terminé, ils arrêtent la danse
 En groupes isolés les danseurs s'arrangent
 En cercle avec leurs instruments musicaux
- 50 Ils entonnent un chant d'invocation
 Le griot du groupe lance et les autres répondent
 Dans la confusion des instruments
 Qu'exaltent les clochettes
 Le griot du groupe élève la voix
- 55 Et tous les danseurs répondent en chœur
 Tous, debout, prennent position pour danser
 Le griot animateur règle l'ordre (14)

ILUMBE y'Ombombe Lokiyo

 ANNEXE

Inventaire des articles de Ferdinand Ilumbe

(1) Le Coq Chante

- 1943, avril, p.31 : Nkalo ele E. Bolaa (Réponse à E.Bolaa)
- 1943, juin, n°6, p.48 : Nsango y'Etsiko (Les nouvelles de l'arbre à palabre)
- 1944, avril, n°4, p.48 : Lima Kisantu (Depuis Kisantu)
- 1944, novembre-décembre, n°11-12, p.82 : Wangoli (mpombo) (Lavement anticonceptionnel)
- 1945, mai, n°5, p.37 : Esiseli ea Ilumbe Y'Ombombe (Le message d'Ilumbe...)
- 1945, juillet, n°7, p.56 : Nkalo ele Iloo Dominique (Réponse à Iloo D.)
- 1946, 15 janvier, p.4 : Nkalo ele bolaki Ikwa François (Réponse à l'enseignant Ikwa Fr.)
- 1946, 30 avril, p.47 : Pour l'Université de Louvain.
- 1947, n°14-15, p.153 : Tonsansango tsw'ekoli ey'Efale (Brèves nouvelles du territoire de Befale)
- 1948, n°2, p.21 : Ndoi w'ofa l'osala, na ofone mpoku la e? (Ami, vous qui n'avez pas d'emploi, pourquoi ne cultivez-vous pas un jardin ?)
- 1948, n°3, p.36 : Isoko (4 chants poétiques des Móngó de

Bolifa, territoire de Befale)

1948, n°14, p.158 : Assistant Agricole

1948, n°16, p.175 : O nda wili wa jengi (Toujours sur la dot)

1948, n°9, p.106-108 : Nkalo ele male Polo Ngoi (Réponse à l'aîné Paul Ngoy)

(2) Lokole Lokiso

1956, 1 février, p.2 : Isoko ya tozano tsw'anolu b'Ombwanja (Un chant pour les jeux d'enfants de Bombwanja)

1956, 1 mai, p.3 : Nkalo nda buwo w'omaende Bakutu Maurice (Réponse à la question du brave Bakutu M.)

1958, 15 septembre, 1 octobre, 15 octobre : Vivons nos coutumes avant tout, puis améliorons-les ensuite.

1962, 1 janvier, p.5 : Ndoy'a ! (Cher ami !)

1962, 1 janvier, p.6 : Ele bosengi os Lokole Lokiso (A celui qui a besoin de Lokole Lokiso)

1962, 26 avril, p.1-2 : Esanyenge ea baoso (Communauté des seigneurs)

1962, 29 juin, p.2 : Ele fafa Gustave (Au Père Gustave)

1962, 29 juin, p.3 : Bolenga boki mpela olengaka nse (Comment la saison des eaux hautes a usé de ruse à l'égard du poisson)

Ouvrage connu :

ILUMBE y'Ombombe L., Regards autour de ma chambre, Afrique-édition, Kinshasa, 1982, 96 pages (in-8°, 10 photos).

Il s'agit d'un recueil de 91 poèmes repartis en 7 chapitres : éveil patriotique, patrimoine, labeur, sensibilité, sports, foyer et sentiments. En ce qui concerne le chapitre premier, écrit comme l'ouvrage dans un contexte historique connu, il n'est pas étonnant de constater que l'auteur ne s'écarte pas de clichés d'une époque caractérisée par la volonté de manipuler l'histoire. Dommage.

NOTES (d.l.r.)

1. Lire G. Hulstaert, Coutumes funéraires des Nkundo, Anthropos 32(1937)502-527; 729-742.

2. Le défi de G. Hulstaert est contenu dans son article en lomongo : "Wéé éle basi Môngo báumá" (Avis à tous les Môngo), Lokole Lokiso, 26 avril 1962, p.1-2 (signé Ngositafe). La réponse d'Ilumbe : "Ele Fafa Ngositafe" (Au Père Gustave), ibi, 29 juin 1962, p.2.

3. Eala ou Enyala, localité sur la Ruki, à mi-chemin entre Bamanya et Mbandaka. Site de ce que fut un grand jardin zoologique et botanique fondé en 1900 par Emile Laurent. (Informations supplémentaires dans Mbandaka hier et aujourd'hui (Etudes Aequatoria 10), Bamanya-Mbandaka, 1990, p.194-199.
4. Nkásá y'émambó (Feuilles de parasolier), un des sobriquets du Père Gustave : "personne modeste, soumise, de caractère facile (comme les feuilles de cet arbre se balançant aisément dans la brise)". Cf. son Dictionnaire (Dict.), p.228.
5. Quartiers et villages annexes de la ville de Mbandaka.
6. Cf. G. Hulstaert, Les débuts de la mission de Botéka, Ann.Aeq. 12(1991)509-533.
7. Allusion à une fable ou à un proverbe ?
8. Augustin Elenga, secrétaire de G. Hulstaert, décédé en 1986. Sur lui, lire Ann.Aeq. 11(1990)409-414. "Lituli et Efoloko" omis par l'auteur dans la traduction.
9. Allusion aux notes que prenait G. Hulstaert dans ses calepins pendant qu'il conversait avec des gens. Plusieurs en ont été conservés. Les premières notices ethnologiques et linguistiques datent d'avant son séjour à Botéka (1927-34) lorsqu'il voyageait chez les Mbole (1925-27).
10. Etáf'ëy'oálá : branche de l'arbre Pentaclethra. Utilisé comme pseudonyme par G. Hulstaert dans certaines publications locales. Signification inconnue.
11. Les Môngo bénissent parfois en jetant la salive sur le sol ou sur la tête du bénéficiaire. Swa est un idéophone qu'on prononce en même temps (Dict.1708)
12. L'huile de nos aïeux : baúta bá ntou, qu'on fait bouillir longtemps de telle sorte qu'elle devienne foncée, noire (Dict.1504), sert aussi d'onction aux femmes yé-bola, aux Nkum et autres dignitaires traditionnels.
13. Elekelo : procession d'entrée (Dict.539).
14. La suite est une description de la victime humaine qui sera symboliquement sacrifiée en guise de clôture de deuil. Jadis on immolait des esclaves. Sur cette pratique, lire G. Hulstaert, Coutumes funéraires des Nkundo, Anthropos 32(1937)738-742.

ESQUISSE DE LA LANGUE DES ELINGA

Le parler de Loselinga

INTRODUCTION

La présente esquisse grammaticale porte sur le parler des Elíngá, riverains de la Ruki, qui n'ont pour centres importants que la Mission catholique de Bokuma et poste de l'Etat d'Ingende.

Les données conservées dans les Archives Aequatoria ont été fournies à G. Hulstaert par un certain Victor Mbile, originaire de Löngá-Lonóné.

Ce parler des Elíngá apparaît dans la première classification des dialectes m'óngó (H. Vinck 1984:169) avec trois variantes sous les numéros 6, 7 et 7a correspondant respectivement à Elíngá-Bokuma, Elíngá-Nkóle et Elíngá-Ekonda. Dans la classification révisée (G. Hulstaert 1993:403), seuls les deux premiers sont mentionnés. Il convient encore de faire remarquer que selon les indications d'archives, la variante examinée ici porterait le numéro 7b. Mais cela n'est pas clair parce que d'autres données provenant de Pierre Yoká de Boandá (Löngá-Lonóné) sont signalées comme étant celles renseignant sur un autre dialecte 7c. Notons que pour ce dernier, il se pourrait que l'informateur appartienne aux deux villages ci-haut cités de par sa mère et de par son père. Quant aux Elíngá-Ekonda, ils sont, d'après les renseignements recueillis auprès du Séminariste Ilonga Nkanga, originaire de Bokambá (12 km de Bokúma), disséminés sur les bords de la rivière Lokoro.

De toute façon, on peut estimer qu'il s'agit des parlers qui ont constitué la base de la Grammaire du lom'óngó de G. Hulstaert (1961-1966), qui dirigea le Séminaire de Bokúma de 1933 à 1934.

Il se révèle cependant de l'analyse que ce parler s'écarte assez sensiblement du lonkundó qui est considéré comme

un des dialectes môngô principaux sur la base des critères sociolinguistiques du nombre de locuteurs et de l'aire géographique d'expansion (G. Hulstaert 1957:XIII). Il convient toutefois d'avouer que ces différences ne sont très manifestes qu'au niveau du lexique et du phonétisme. En effet, dans la conjugaison, p.ex., domaine le plus discriminatif dans les langues bantoues (Meeussen 1967:111), les formes sont quasiment les mêmes que celles du lonkundô. Ce qui serait un argument pour admettre qu'il s'agit d'un cas de mélange assez récent.

L'intérêt aussi bien historique que linguistique que présente le groupe dont la langue est examinée dans les lignes qui suivent nous paraît donc incontestable.

ABREVIATIONS

C	: consonne
Cl	: classe
Con	: connectif
Cop	: copule
Dém	: thème démonstratif
El	: élargissement ou extension du radical
Form	: formatif
F	: finale verbale
Ind	: thème indéfini
Inf	: morphème de l'infinitif
Inter	: thème interrogatif
IO	: infixe objet
Num	: thème numéral pré-initiale ou post-initiale
PF	: pré-finale
Pl	: pluriel
Pn	: préfixe nominal
Pp	: préfixe pronominal
Poss	: thème possessif
Pv	: Préfixe verbal
S	: semi-voyelle
Sg	: singulier
Subst	: substitutif
T	: ton incertain
v	: voyelle

SIGLES

-->	se réalise
//	transcription phonologique
#	limite de mot
/	limite initiale du thème ou radical
-	limite de morphème

- ~ harmonie ou forme alternative
 - > aboutit à
 - ? forme douteuse
 - Ø morphème zéro
- 1,2,3...indiquent les classes morphologiques.

Chapitre Premier : PHONETIQUE ET PHONOLOGIE

Seront examinés ici les voyelles, les consonnes et les semi-consonnes ainsi que les tons avec leurs différentes réalisations.

1.1. Voyelles

1.1.1. Inventaire

La langue des Elingé atteste comme toutes les autres langues de la zone C sept voyelles:/i e ɛ a ɔ o a/. Celles-ci ont toutes une valeur phonologique.

Ex. tónɡa médire, tónɡa construire.

Notons encore que ces voyelles peuvent se présenter en succession c'est-à-dire que deux voyelles qui se suivent appartiennent à des syllabes distinctes. Les faits relatifs à leur réalisation sont aussi ceux qu'on observe ailleurs. Il s'agit de l'harmonie, de l'élision, de la coalescence et de la dévocalisation.

1.1.2. Harmonie

A la fois progressive et régressive, l'harmonie atteint les voyelles de deuxième degré /e o/.

- (1) o / ángo ʒ / bo / né / bɔ - fɔ / ɔng - é
travail pp Dém pv pi réussir F
/wángo boné bɔfɔngé/ ce travail ne réussit pas
- (2) lo + ntsi ll / lɔ + ko
petit enfant pp Dém
/lontsi lɔko/ ce petit enfant
- (3) lɔ - o / lɛn -a / N / koi ɔ
pv 2epl Form voir F léopard
/lɔlɛna nkoi ?/ avez-vous vu le léopard ?
- (4) to -mbɔ / kot -é
pv lepl Form couper F
/tombɔkoté/ nous avons coupé

On constate ici que l'harmonie n'a pas atteint la pv. Serait-ce aussi le cas dans l'oyɛngɛlɛ, inspecter ?

1.1.3. Elision

Elle est très régulière.

- (1) o / ɛlɪ l / o / kɛ / mɪ
femme pp Con Subst
/wɛl'ɔkɛmɪ/ mon épouse
- (2) ndɛ / bo / tɛma ɜ
à coeur
/nd'ɔtɛma/ dans le coeur
- (3) ndɛ / bo / tɛmbɛ ɜ / ɔ / ɛ / ba / ɛkɛ 4
à arbre pp Con épines
/nd'ɔtɛmbɛ w'ɛɛkɛ/ sur un arbre épineux
- (4) bo + nto l / o / nyɪ / ɔ / nɛ / ɔ / ol -ɪ
homme pp Dém pp Dém pp aller
/bont'onɪ'ɔnɔlɪ/ Cet homme-là qui passe

1.1.4. Coalescence

C'est la fusion de deux voyelles distinctes en une seule.

- (1) lo / ɛm -al - ɛ
pv 2epl s'arrêterEl F
/lɛmɛlɛ/ arrêtez-vous
- (2) ɛ - mbɔ / ɛn - e
pv lɛpl Form voir F
/ɛmbɛnɛ/ J'ai vu
- (3) ɛ - mbɔ / tɔ -e
pv l Form aller F
/ɛmbɔtɛ/ il est allé
- (4) l / ondo ll / lɔ / ko
mɛle pp Dém
/londo lɔko/ ce mɛle-ci
- (5) lo / kɔnyɪ ll / lo / ɛk -ɪ
bûche pv s'appuyer F
/lokɔnyɪ lɛkɪ/ la bûche est appuyée
- (6) ntsɔ / yɔ - a / sang - el - ɛ
allez/va Inf IO dire El F
/ntsɔ yɛsangɛlé/ va leur dire

Il se constate cependant de nombreux exemples dans lesquels la coalescence est inopérante. Voici seulement

quelques illustrations dans la catégorie nominale: boengi chasseur, liosó avant, bióto parents, liúmbu nid, liosó ci-
vette, bauli plumes.

1.1.5. Dévocalisation

Il s'agit des voyelles plus fermées qui perdent leur statut et deviennent des semi-voyelles ou semi-consonnes devant les voyelles fermées.

Bref : /i e o u/--> /y w/

- (1) w + ili 3 ≠ ó ≠ á ≠ bo ≠ kungú 3
racine pp Con sp arbre
/wili w'ókungú/ la racine de l'arbre bokungú
- (2) ó ≠ é - a
pv 2esg savoir F
/wéa ?/ sais-tu ?
- (3) bo + fula 3 ≠ ó ≠ á ≠ N ≠ sí 10
quantité pp con poissons
/bofula wá nsí/ beaucoup de poissons
- (4) w ≠ ili 3 ≠ ó ≠ á ≠ bo ≠ kungú 3 ≠ bo ≠ né
racine pp Con sp arbre pp Dém
/wili w'ókungw'óné/ la racine de ce bokungú
- (5) e ≠ óto 7 ≠ e ≠ a ≠ w + álé 1 ≠ o ≠ ká ≠ mí
parent pp Con étonne pp Con Subst
/éóto ya wál'ókámí/ parent de mon épouse
- (6) bi ≠ ómba 8 ≠ bi ≠ né
choses pp Dém
/byómba iné/ cette nourriture-ci
- (7) w ≠ úná 3 ≠ bō - o ≠ síl - a ≠ la ≠ ó ≠ ké -á
jour pv Form finir F avec Inf faire jour F
/wúná bōosíla l'aókyá/ le jour a (déjà) point
- (8) o - ambo ≠ to - é
pv2e sg Form aller F
/wambotswé/ tu peux aller

Notons que la semi-consonne n'est parfois qu'un phonème de transition. C'est un fait que A. De Rop(1958:15) signale également dans ses Éléments de phonétique historique du lomongo.

- (1) tó - ó ≠ éñ - e ≠ ngá ≠ ó ≠ lé - e ≠ ba ≠ fumba 6
pv lèplForm voir F comment pp manges F fournis
/tóyéné ng'ólé bafumba/ que nous voyions comment mangent les fournis.

- (2) Ø / fal - i ~ - á / li - a / ú - ol ~ - a
 pv cesser El F pn 5 IO interroger El F
 /falíá liyaúwola/ cesse de les interroger

Comparez

- Ø / fal - i ~ - á / la / ó - to - ú - ol ~ - a
 pv cesser El F avec Inf IO interroger El F
 /falíá l'òtúola/ cesse de nous interroger

Nous pouvons clore ce point en faisant remarquer qu'il se constate des modifications de timbres dans les voyelles que le contexte ne nous permet pas d'expliquer. On peut seulement dire que cela s'observe surtout à l'initiale du thème nominal commençant par une voyelle.

l / óna / b / ána enfant(s)

l / ondo / ba / endo mâle (s)

l / ùmoto / ba / ímato femme(s)

Le cas suivant, toutefois, pourrait s'expliquer par une tendance normale à la fermeture.

bá - fó / é - e
 pv 2 PI savoir F
 /báfíe/ ils ne savent pas

1.2. Consonnes

1.2.1. Tableau

m	n	ny
b	d	g
p	t	k
	l	
f	s	
		j
		ts
w		y

Ce tableau appelle quelques observations ci-après:

1. Les consonnes d et g sont toujours précédés de nasale.
2. La fricative f se réalise p lorsqu'elle est précédée d'une nasale.

- (1) N - fó / é - e
 pv lèsg PI savoir F
 /úpée/ je ne sais pas

- (2) N - f6 / ɛn - e
 pv lèsg PI voir F
 /ɛpɛnɛ/ je ne vois pas
- (3) N - f6 / ɔk - e
 pv lèsg PI entendre F
 /ɛpɔke/ je n'entends pas

Comparez :

- (1) bɛ - f6 / é - e
 pv 2 PI savoir F
 /báfiɛ/ Ils ne savent pas
- (2) tɔ - f6 / ɛn - e
 pv lèpl PI voir F
 /tɔfɛnɛ/ nous ne voyons pas

3. L'occlusive b intervocalique tombe généralement.

- (1) bi - ɔmba 8 / bi / nɛ
 choses pp Dém
 /byɔmba inɛ/ ces choses, cette nourriture
- (2) lo / amb - i - a / la / ɔ - tɔng - ɛ / ba/ningá 2
 pv 2èpl cesser El F avec Inf médire F compagnons
 /lãmbya la ɔtɔng'ãningá/ cessez de médire de vos compa-
 gnons
- (3) a / le / la / bo / ngãngo 3
 pv 1 cop avec arc
 /ale l'ongãngo/ il a un arc
- (4) la / ba / kulá 6 / bo / tɔá 3
 et/avec flèches six
 /l'akulá bɔtɔá/ et six flèches
- (5) bɛ - o / lut - a / bo / lá 3 / bɔ - na / íɔ
 pv Form retourner F village pp Dém Subst
 /bɔlut'ol'ɔn'íɔ/ ils retournèrent chez eux.

Ainsi que le montre l'exemple (4) cette aphérèse de b tout en étant régulière et naturelle est souvent liée au débit avec lequel la phrase peut être réalisée : une pause relativement longue permet à la consonne de subsister. On constate en effet cela dans ambyá l'ɔtɔngá bonínga, cesse de médire de ton compagnon; wãngo bonɛ bɔfɔngɛ, ce travail ne réussit pas.

4. La consonne latérale l semble être également sujette à un amuïssement facultatif si nous tenons compte de deux exemples suivants:

(a) mpá ≠ nj \ / un -u ~ - e ≠ ndá ≠ ba / fské 6
 puis pv lèsg revenir El F à derrière
 /mpá njunue nd'áféka/ puis je reviendrai ensuite

(b) mī ≠ fīj - o / lun - u ~ - a
 subst Form revenir/retourner El F
 /mī njōlunua/ moi, je m'en vais

5. L'affriquée j est en distribution avec Ø. On poserait en effet, que devant une voyelle le pv de la lè pers. est réalisé nj tel qu'on peut l'observer dans les exemples ci-dessus. Mais il s'agit d'une situation qui s'expliquerait mieux en diachronie où l'on peut poser ceci :

* j > Ø/V-V
 > j/N-

C'est cette évolution qui est à la base des divers cas analogiques: là où d'autres consonnes se sont amuies - et c'est probablement le cas de s dans unua (car ngombe sunua) c'est toujours nj ou sa variante nd qui apparaît. À partir de njéné, je vois; njóka, j'entends; ont été bâtis njunue, njombâsé, je cherche, njolosangélé, que je vouste dise, ōnjuna, qui me hait, etc.

6. Le consonne t s'affricatise généralement devant la voyelle de quatrième apperture à la suite des élisions.

(1) tō - ambō / as - é
 pv lè pl Form chercher F
 /tsâmbâsé/ nous cherchons (vainement).

(2) a - o / tō - á
 pv Form aller F
 /ʔotswá/ il est allé

7. La consonne latérale l précédé de nasale est réalisée d.

(1) N / lūlut - a
 pn 9 souffler F
 /ndūluta/ souffler

(2) yō - N - lak - é
 Inp IO enseigner F
 /yōndaké/ viens m'enseigner

(3) bo / songo 3 / N / lē - e
 canne à sucre pv lè sg manger F
 /bosongo fde/ la canne à sucre que je mange

(4) bǎ - o - N / long - el ~ - e
 pv 2 Form IO envoyer El F
 /bǎondongɛlɛ/ on m'a envoyé

(5) N / le
 pv lèsg Cop
 /nde/ je suis

1.2.2. Séquences à nasales

Elles sont attestées avec les consonnes obstruantes fricatives, occlusives et affriquées.

/mb	nd	ng
mp	nt	nk
	ns	nj
		nts/

Les exemples abondent dans le texte.

1.2.3. Combinaisons de phonèmes

Outre la combinaison avec les nasales signalées ci-dessus, on note la combinaison de toute autre consonne (sauf l et n ?) avec les semi-voyelles.

Voici quelques exemples:

<u>kúnjwa</u> s'achopper	<u>mpɛkwá</u> raphia
<u>límyá</u> éteins	<u>bokungw'ɔnɛ</u> ce "bokungu"
<u>biɛto byá</u> parents de	<u>bongwango</u> couteau
<u>bálubye</u> (pour) qu'ils fixent	<u>lǎmbyá</u> cesse
<u>byǒmba</u> choses, nourriture	<u>beswée</u> herbes
<u>mwá ɛlɛngé</u> petit enfant	<u>ǒotswá</u> il est allé

On noterait en passant qu'il n'existe pas de quantité consonantique. Deux nasales contiguës sont en effet représentées par une seule.

(1) lo / ntsi 9 --> /lontsi/ petit enfant
 N / ntsi 10 --> /ntsi/ petits enfants

(2) m - mbǒ / om - é
 pv Form tuer F
 lèsg
 /mbǒomé/ je tue habituellement

Un exemple cependant, bási baná mǎmɛla de l'eau à boire.

1.3. Tonologie

Comme ailleurs dans le domaine, il existe deux tons de base: bas (B) et haut (H). Ainsi qu'on a déjà pu le remarquer, le ton bas n'est pas marqué par économie parce qu'il

est le plus fréquent.

Les combinaisons de ces tons simples donnent lieu à des tons doubles: montant (M) et descendant (D). Toutefois deux tons identiques en cas de coalescence ou d'élision sont représentés par un seul.

Voici des exemples:

1. B + B --> /B/

- (1) la oyɛngɛlɛ --> l'oyɛngɛlɛ, inspecter
- (2) o / lɛnd - aka / bo / lɔtsi 3
pv 2èsg regarder F bien
/olɛndak'olɔtsi/ regarder bien
- (3) la isókókala --> l'isókókala, avec colère
- (4) la bauli --> l'auli, à l'aide des plumes
- (5) ngá / b / ɔna 1 / bo / ná / N / pou 9
comme enfant pp Dém faible ?
/nɔdm ɔuo euç.ɔu/

2. H + H --> /H/

- (1) ngá ókó --> ng'ókó, comme cela
- (2) bɛ / tɔ - akí
pv 2 aller F
/bátákí/ ils sont allés

3. B + H --> /M/

- (1) o / ángo 3 --> wángo, travail
- (2) lo - amb - i - a (T)
pv 2èpl cesser El F
/lámbya/ cessez
- (3) ángo / é / ná / o / ol - í / wɛ
là pp Dém pv aller F subst
/ángo'én'ólí wɛ/ là où tu vas

4. H + B --> /D/

Quelques exemples sont déjà fournis ci-haut. En voici d'autres:

- (1) ndá itokó --> nd'ítokó, sur la natte.
- (2) é / mba / inyó / ó / kit - el - é
pp cop subst Inf descendre El F
/émb'iny'ókitélé/ lorsque vous descendiez.

Comme on l'a constaté à plusieurs endroits, en cas

d'élision ou de coalescence, le ton qui s'efface est projeté sur la syllabe suivante.

On note cependant un cas où le phénomène inverse s'observe.

wǎl'ókámí ~ wǎlí ókámí, mon épouse.

4. Syllabe

A l'exception de la nasale syllabique, toutes les syllabes sont ouvertes, c'est-à-dire qu'elle se terminent par une voyelle : V, CV, NCSV. Voici quelques exemples en rapport avec la nasale syllabique :

(1) m - p - é - e : je ne sais pas

(2) ñ - ko : seulement

(3) m - bɛ - nɛ : que je boive

Chapitre Second : MORPHOLOGIE

2.1. Classification

1. Catégorie : bo --> ba - cl 1/2

a. A initiale consonantique

✓ faya hôte ✓ ńíngá compagnon

✓ kiló allié ✓ nto homme

✓ kulaka chef ✓ tómóló aîné

✓ laki(Dér) enseignant

b. Vocaliques

w ✓ ǎlí épouse bo ✓ engi Der chasseur

b ✓ ǎna / b ✓ ǎna enfant(s) w ✓ ǎnkúné frère cadet

Ce dernier semble être un composé. Noter par ailleurs un cas irrégulier.

lǎmoto / báimato (11/2) femme(s)

2. Catégorie : Ø -/ba - (pas baa- comme en lonkundo), cl. 1a/2:

mǎ maman, mǎlé frère aîné, nká ancêtres, mpaka vieux.

Pour ce qui est des deux derniers, on pouvait bien dire qu'ils entrent en cl 9/10 et que les formes banká, bam-pa-ka ne seraient que le résultat de l'addition du préfixe de cl 2 à la forme du pluriel identique à celle du singulier. Un phénomène très régulier dans tout le Bantou du Nord-Ouest.

3. Catégorie : bo - /be-, cl 3/4

- | | |
|--|-----------------------------------|
| a. / <u>fula</u> multitude | / <u>mangá</u> genette |
| / <u>kelé</u> oeuf | / <u>ndélé</u> homme blanc |
| / <u>koo</u> cause | / <u>nganji</u> cadeau |
| / <u>kongo</u> dos | / <u>ngéngo</u> arc |
| / <u>kwá</u> sel | / <u>ngwango</u> couteau machette |
| / <u>lâ</u> village | / <u>nséngé</u> ceinturon |
| / <u>lángala</u> jeune homme | / <u>ntomba</u> rat |
| / <u>lelo</u> limite | / <u>nya</u> bouche |
| / <u>lemo</u> travail | / <u>songo</u> canne à sucre |
| / <u>líko</u> étagère | / <u>swéé</u> herbe |
| / <u>longo</u> espace découvert du village | / <u>támhá</u> arbre |
| / <u>lótzi</u> ~ / <u>lô</u> bien | / <u>téma</u> coeur |

b. Vocaliques

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| bo / <u>óló</u> force | w / <u>ángo</u> tâche |
| b / <u>otsá</u> tête | w / <u>ányá</u> intelligence, sa- |
| b / <u>úná</u> jour | voir |
| w / <u>áné</u> jour(lumière) | w / <u>áto</u> pirogue |

4. Catégorie : i-/ba-, cl 5/6

- | | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| a. / <u>féndélé</u> Dér. rive opposée | / <u>lónga</u> piège |
| / <u>féké</u> derrière, après | / <u>lombé</u> maison |
| / <u>foku</u> fosse | / <u>séla</u> champ |
| / <u>fumba</u> fourmi rouge | / <u>só</u> manioc |
| / <u>káká</u> pied | / <u>súa</u> bateau |
| / <u>kulá</u> flèche | / <u>tsíngí</u> talon |
| / <u>konji</u> (B) pieu | |

b. Vocalique

Deux séries

1. i-/ba-

- | | |
|----------------------------|---------------------------------------|
| i / <u>akú</u> achoppement | i / <u>óngo</u> rive |
| i / <u>andé</u> tâche | i / <u>ulu</u> plume |
| i / <u>éké</u> critique | i / <u>úngá</u> (Dér) ignorance, fau- |
| | te |

2. li-/ba-

- | | |
|--|--------------------------|
| li / <u>ángo</u> ébauche, projet | li / <u>óó</u> civette |
| ba / <u>ási</u> eau | ba / <u>úmbá</u> cuivres |
| li / <u>oi</u> / ba / <u>ói</u> chose, mot | li / <u>úmbu</u> nid |

Ainsi qu'on le voit on peut dire que historiquement la première série appartient à la catégorie des thèmes à initi-

ale consonatique. Il est en effet ici question de l'évolution de la consonne occlusive bilabiale sonore b :

* b > Ø /V--- V

5. Catégorie : e-/bi- ~ i-

- | | |
|-------------------------------|--------------------------|
| a. / <u>feko</u> objet en fer | / <u>lingi</u> autrefois |
| / <u>fongo</u> abeille | / <u>toko</u> source |
| / <u>keké</u> temps | / <u>tôo</u> étoffe |
| / <u>koto</u> fourrure | / <u>tutu</u> mur |
| / <u>lengé</u> jeune | |

b. Vocalique

e / oto/bi / oto parent (s)
y / omba/by / omba quelque chose, nourriture

6. Catégorie : N- / N- , cl 9/10

- | | |
|--|----------------------------------|
| / <u>bâ</u> noix palmiste | / <u>koi</u> léopard |
| / <u>béli</u> couteau | / <u>kôlé</u> peine, mal |
| / <u>bôka</u> chemin | / <u>kuka</u> soufflet(de forge) |
| / <u>bôlôkô</u> antilope naine | / <u>kûko</u> conseil secret |
| / <u>bûla</u> pluie | / <u>pâmba</u> vanité |
| / <u>buli</u> antilope des marais | / <u>pangé</u> antilope zébrée |
| / <u>délé</u> feuille de raphia | / <u>pao</u> chasse |
| / <u>gélé</u> aval | / <u>pékwa</u> raphia |
| / <u>guô</u> prise(de la chasse/pêche) | / <u>pifosô</u> politesse (?) |
| / <u>jakomba</u> Dieu(la ?) | / <u>pôkwa</u> soir |
| / <u>jala</u> faim | / <u>pou</u> jeune, faible (?) |
| / <u>jélé</u> fleuve | / <u>sango</u> nouvelle |
| / <u>kanga</u> féticheur | / <u>sao</u> jeu, chanson |
| / <u>kângi</u> maladie | / <u>sî</u> poisson |
| / <u>kéma</u> singe | / <u>taa</u> chèvre |
| / <u>kélé</u> palmeraie | / <u>tangé</u> lit |
| / <u>kényô</u> prudence, attention | / <u>sôsô</u> poule, aussi |
| / <u>kômbé</u> épervier | / <u>kôkô</u> |

7. Catégorie : lo- /N- , cl 11/10

- | | |
|-------------------------------|--|
| a. / <u>fanjé</u> flanc, côté | / <u>kolf</u> liane |
| / <u>foso</u> bruit | / <u>mbôngélé</u> proverbe |
| / <u>kâsâ</u> feuille | / <u>ndo</u> (pl. <u>baende</u>)jeune homme |
| / <u>kole</u> creux | |
| / <u>kônyi</u> bûche | / <u>ntsi</u> petit enfant |

- b. lo / anjâ cour
lo / ôla ciel

8. Catégorie : i- / to- , cl 19/13

- a. / faká couteau
 / lombé (5 ?) maison
 / sé père
 / sano jeu
 / sísfí petitesse
 / tokó (5 ?) natte

b. i / ánda / tsánda (hache (s))

Terminons cet article en faisant remarquer que l'expression du diminutif est exprimée par le mot mwá ũa comme en lingala et parlars apparentés, une troncation de mwána, enfant.

Il n'a pas été observé un usage secondaire des préfixes i- et to-.

2.3. Adjectifs

Les qualités semblent être exprimées par divers procédés : substantifs construction connectivale et construction avec démonstratif.

1. Juxtaposition

- (1) ba / andá 6 / ba / ná / bo / mangá 3 / ba / le / to / sísfí 13
 taches pp Dém genette pv cop petitesse
 /baand'ân'ômangá(bale)tosísfí/ les taches de la genette
 sont petites
- (2) b6 / fa / bo / lótsi 3
 pv 3 cop bien
 /b6f'ótsi/ il n'est pas bon
- (3) ba / andá 6 / to / sísfí 13
 taches petitesse
 /baandá tosísfí/ de petites taches

2. Construction connectivale

ba / á / N / kángi 9
 pp 2 con maladie
 /bá nkángi/ malades

3. Construction connectivale avec démonstratif

- (1) bo / támbá 3 / bo / ná 3 / bo / oló 3
 arbre pp Dém force
 /botámb'óná b6l6/ un arbre dur

- (2) ba / nto 2 ≠ ba / ná ≠ ba / bé
hommes pp Dém pn Adj
/banto ban'âbé/ les mauvaises gens, les gens méchants

Ainsi qu'on peut le constater, l'accord adjectif proprement dit a quand même lieu.

- (3) ba / ána 2 ≠ ba / ná ≠ N / pifosó 9
enfants pp Dém politesse ?
/bǎn'aná mpifosó/ les enfants polis, bons

- (4) b / ána 1 ≠ o / ná ≠ N / pou 9
enfant pp Dém faible, jeune
/bǎn'oná mpou/ petit enfant

2.4. Substitutifs

Ces formes traditionnellement monomorphémiques (Kamba M. 1991:230) se présentent de la manière suivante:

	Sg		Pl	
1e	emí ~ mi		ísó	
2e	wě		inyó	!
3e	ndé		íó	:

- (1) wě mǒngó, toi-même
- (2) á / nko ≠ e / ná ≠ o / ol -í ≠ wě
pp 16 Dém pp Dém pp aller F subst
/ǎnk'ólí wě/ là où tu vas
- (3) b / ǎná 3 ≠ bǒ / kend -é ≠ emí
jour pp partir F subst
/bǎná bǒkend'émi/ le jour où je partirai
- (4) mí ≠ áj - o / lun - u - a
subst pv lè Form s'en aller El F
/mí njólunua/ moi, je m'en vais.
- (5) ísó ≠ tó / fa ≠ ba / mpaka 2
subst pv lè pl cop vieux
/ísó tófa bampaka/ nous ne sommes pas vieux.
- (6) ísó ≠ líno ≠ tó - é - a
subst encore pv savoir F
/ísó líno tséa/ nous ne savons pas encore

- (7) ba / ŋgã 6 / bá / á / ndé
 ignorance, fautes pp con subst
 /baŋgã á ndé/ ses fautes, les fautes de lui.
- (8) inyó / bá / fé
 subst pp Num
 /iny'áfé/ vous deux
- (9) bá - o / lut - a / bo / lá / bo- ná / íó
 pv 2 Form retourner F village pp Dém subst
 /báolut'ol'ón'íó/ ils retournèrent chez eux.

Notons que les substitutifs n'ont pas été observés dans les classes.

2.5. Pronominaux

Les formes pronominales sont: le connectif, le possessif, les démonstratifs, le présentatif, les numéraux, l'in-défini et l'interrogatif. Voici le tableau des préfixes pronominaux (pp) :

cl.1	<u>o-</u> ~ <u>u-</u>	cl.8	<u>bi-</u>
cl.2	<u>ba-</u>	cl.9	<u>e-</u>
cl.3	<u>bo-</u> ~ <u>o-</u>	cl.10	<u>i-</u>
cl.4	<u>be-</u>	cl.11	<u>lu-</u> ~ <u>lo-</u> ~ <u>jo-</u> (?)
cl.5	<u>li-</u>	cl.13	<u>to-</u>
cl.6	<u>ba-</u>	cl.16	<u>a-</u>
cl.7	<u>e-</u>	cl.19	<u>i-</u>

2.5.1. Connectif

Le connectif se compose d'un pp à ton bas et de la li-gature -a portant un ton opposé à celui du pp, sauf en cl.7.

- (1) bo / kongo 3 / o / á / N / kómbé 9
 dos pp con épervier
 /bokongo wá nkómbé/ le dos de l'épervier
- (2) ba / á / N / kángi 9
 pp 2 con maladie
 /bá nkángi/(ceux) de maladie, malades
- (3) e / óto 7 / e / a / w / álí 1
 parent pp con épouse
 /eótó ya wálí/ parent de l'épouse
- (4) bi / óto 8 / bi / á / w / álí
 parents pp con épouse
 /biótó byá wálí/ parents de l'épouse

(5) bo / fula 3 ≠ 6 / á ≠ N / sí 10
multitude pp con poissons
/bofula wá nsé/ beaucoup de poissons

(6) i / féndélá 5 ≠ i / á ≠ N / jálé 9
traversée pp con fleuve
/iféndéla yá njálé/ l'autre rive du fleuve

Il faut plutôt dire que les relations d'appartenance, d'origine, de possession... sont généralement exprimées soit à l'aide du démonstratif / ná soit à l'aide de la construction relative.

(1) bi / tóo 8 ≠ bi / ná ≠ N / pɛkwá 9
étouffes pp Dém raphia
/bitóo biná mpɛkwá/ des tissus, étouffes de raphia

(2) N / taa 9 ≠ e / ná ≠ Ø / má la
chèvre pp Dém maman
/ntaa ená má/ la chèvre de maman

(3) i / konji 5 ≠ i / ná ≠ i / lombe 5
pieu pp Dém maison
/ikonji in'flombe/ le pieu de la maison

(4) bo / nto 1 ≠ o / ná ≠ bo / longo 3
homme pp Dém espace décourt du village
/bont'ðlongo/ habitant du village, être du village, être humain (pas un animal).

(5) N / tsi 10 ≠ i / ná ≠ ba / ímato 2
jeunes pp Dém femmes
/ntsi in'áímato/ jeunes filles

(6) be / lelo 4 ≠ be / ná ≠ N / kélé 9
limites pp Dém palmeraie
/belelo bená nkélé/ les limites de la palmeraie

(7) b / ási 6 ≠ ba / ná ≠ N / mǎmɛl - a
eau pp Dém pn 9 boire F
/bási baná mǎmɛla/ de l'eau à boire

(8) ba / andá 6 ≠ ba / ná ≠ bo / mangá 3
taches pp Dém genette
/baand'án' ðmangá/ les taches de la genette

(9) ngá ≠ b / ñna 1 ≠ o / ná ≠ N / pou 9
comme enfant pp Dém jeune
/ ng'ñn' oná mpou/ comme un petit enfant

- (10) bo / nséngé 3 / bo / ná / N / pangá 9
ceinture pp Dém antilope zébrée
/bonséng'óná mpangá/ceinture d'antilope zébrée
- (11) e / kótó 7 / I / ki / e / ná / li / oó 5
fourrure pp ? cop pp Dém civette
/ekótó ená lióó/ la fourrure de la civette
- (12) b / ána 2 / I / ki / ba / ná / be / lánkala 8
enfants pp ? cop pp Dém jeunes gens
/băn' an'élánkala/ jeunes gens

2.5.2. Possessif

On doit dire qu'il n'existe qu'un seul thème possessif, celui de la 2e pers. sg : / é . Dans les autres personnes en effet il ne s'agit que du connectif du substitutif : pp / na / substitutif.

- (1) bo / nya 3 / bo / ná / é
bouche pp Dém Poss
/bonya bonáé/ ta bouche

Comme on le voit c'est encore l'élément démonstratif + na qui joue le rôle de ligature.

- (2) w / áli 1 / o / ká / mí
femme pp con subst
/wáli ókáá/ mon épouse
- (3) w / ánkúné 1 / ó / ko / o / ná / ndé
frère cadet pp Dém pp Dém subst
/wánkúné ók'onándé/ son frère cadet-ci
- (4) N / béli 9 / e / ná / mí
couteau pp Dém subst
/mbéli enáá/ mon couteau
- (5) N / kásá 10 / i / ná / ndé
feuilles pp Dém subst
/nkás' inándé/ ses feuilles

Cependant,

- (6) ba / úng / á / bá / á / ndé
pn 6 ignorer F pp con subst
/baúng' ándé/ ses fautes

2.5.3. Démonstratifs

Il existe 4 séries.

1. Proche : pp / nɛ

(1) bi / ɔmba 8 / bi / nɛ
choses pp Dém
/byɔmba inɛ/ cette nourriture-ci

(2) e / lɛngɛ 7 / e / nɛ
enfant pp Dém
/ɛlɛng'ɛnɛ/ cet enfant-ci

(3) w / ʒngo 3 / bo / nɛ
tâche pp Dém
/wʒngo bɔnɛ/ ce travail-ci

2. Faible : ɸp / ko

(1) l / ondo ll / lʊ / ko
homme mʌle pp Dém
/lɔndo lʊko/ ce mʌle-ci

(2) li / ɔi 5 / li / ko
affaire pp Dém
/liɔi liko/ cette affaire

(3) bo / nto l / ʊ / ko
/bonto ʊko/ cet homme

3. Eloigné : pp / nyí

ɔ / é - a / bo / nto l / o / nyí
pv 2e sg savoir F homme pp Dém
/wɛa bont'onɪ/ connais-tu cet homme-là

Une quatrième série de démonstratif serait constituée par le thème -nɛ établi ci-haut dans la structure du relatif et dans celle du connectif uniquement sur base de ce qui s'observe dans les autres langues du domaine.

2.5.4. Présentatif

Il est constitué de trois démonstratifs : un premier qui n'a pas été attesté dans le parler sous examen et qui fonctionne ailleurs comme démonstratif de référence / kɔ́, un deuxième avec comme thème / nɛ́, un troisième enfin / nɛ́, démonstratif proche.

(1) i / faká l9 / i / kɔ́ / i / nɛ́ / i / nɛ
couteau pp Dém pp Dém pp Dém
/ifak' ík'in'ónɛ/ voici le couteau

- (2) to / faká 13 ≠ tó / kó / to / ná / to / nē
 couteaux pp Dém pp Dém pp Dém
 /tofaká tókó ton'ónē/ voici les couteaux
- (3) lo / kásá 11 ≠ ló / kó / lo / ná / lo / nē
 feuille pp Dém pp Dém pp Dém
 /lokásá lókó lon'ónē/ voici la feuille

Remarque dans l'exemple (2): la chute de l'occlusive t dans le dernier démonstratif.

2.5.5. Numéraux

Tous les thèmes avec accord n'ont pas pu être observés. Il est toutefois aisé de constater que celui-ci s'étend comme dans les autres dialectes m'ongo avoisinants jusqu'à "cinq".

- (1) inyó / bá / fé
 subst pp Num
 /iny'áfé/ vous deux
- (2) be / sákola 4 / bé / fé
 coups pp Num
 /besákol'éfé/ deux coups
- (3) ba / kulá 6 / bo / tóá 3
 flèches six
 /bakulá botóá/ six flèches

2.5.6. Indéfini "tout"

Thème : / umá

- (1) N / sósó 10 / í / umá
 poules pp Ind
 /nsós' íumá/ toutes les poules
- (2) ba / nto 2 / bá / umá
 hommes pp Ind
 /bant' áumá/ tout le monde

2.5.7. Interrogatif

Un seul a été constaté dans les notes: "quel" : / le(T). Il s'accompagne des interrogatifs invariables é, nkó et nó.

- (1) i / súa 5 / í - fo / yá -á / e / keké 7 / é / lé / nō
 bateau pv Form venir F temps pp Interqui
 /isúa ífoyá ekek'élé e ? nō ?/ quand(quel moment) vien-
 dra le bateau ?

- (2) ba / kiló 2 ≠ bá / yá -á ≠ e / ekeké 7#é / le / nkó.
 alliés pv venir F temps pp Inter d'où
 /bakiló báya ekeké éle nkó/ quand viendront les alliés ?

Si e- est clairement le préfixe de cl.7, / le ~lé pour-
 rait aussi être interprété comme une copule : ekeké éle nko?,
 le temps qui est quoi ?

2.6. Eléments du verbe

Une seule pré-initiale to- est attestée dans la forme
 de l'impératif négatif.

to - Ø - n / sák - ol ~ - áké
 PI pv 2è sg IO battre El F
 /tonsákóláké/ ne me bats pas

2.6.2. Préfixes verbaux (pv)

Dans les personnes, ils se présentent comme suit:

	Sg		Pl	
1e	: n-, m-, nj-	2e	to-	
2e	: o-	3e	lo-	
3e	: a-		ba-	

Il faut noter d'une part que les pv de la 3e pers. sont
 également ceux des cl. 1 et 2. D'autres part, les pv dans
 les autres classes sont identiques aux pp. Par ailleurs, tout
 substantif affecté du trait [+ animé] impose généralement
 dans l'accord du verbe les préfixes de cl. 1 et 2.

- (1) N / bólókó 9 ≠ la / N / buli 9 ≠ bá -fo / sòng -i
 sp. antilope et sp. antilope pv 2 PI écaler F
 /mbólókó la mbuli báfosóngi/ l'antilope naine et l'anti-
 lope des marais ne sont pas
 apparentés.
- (2) h / kúm - áki ≠ loí ≠ N / kóle 9 ≠ ndá/ b / ótsá 3
 pv lesg souffrir F hier peine à tête
 /híkúmsáki lóí nkóle nd'ótsá/ J'ai eu mal à la tête hier.
- (3) m - mbó / om -é ≠ lá / N / gilá 10 ≠ lá / ba/úka 6
 pv lesg Form tuer F et sp. singes et sp. singes
 /mbóomé lá ngilá lá baúka/ J'ai tué et des singes ngila
 et des singes bauka.

- (4) to - mbɔ / kot -é
pv lèpl Form couper F
/tombɔkotɛ/ nous avons coupé
- (5) ɔ - mbɔ / yal -é
pv 2esg Form être F
/ɔmbɔyalé/ tu étais
- (6) lo - un -á ≠ inyɔ ≠ bá / fé
pv 2e pl lutter F subst pp Dém
/louná iny'áfé/ battez-vous vous deux
- (7) N / taa 9 ≠ á / lɛ -á ≠ be / swée 4
chèvre pv 1 manger F herbes
/ntaa álɛ beswée/ la chèvre mange des herbes
- (8) bá / tɔ -akí ≠ lɔí
pv 2 aller F hier
/bátákí lɔí/ ils sont allés hier

2.6.3. Post-initiales de négation

On trouve -fo-, -tá-, -tsi- ainsi que -tsíngo- et -ta-ngo-. On serait bien amené à poser -ngo- comme un morphème à part, mais qui ne serait pas le formatif parce que ce dernier et la post-initiale de négation sont en principe exclusifs. On pourrait parler en fait d'un limitatif avec une nuance du persistif au futur.

- (1) w / ángo 3 ≠ bo / né ≠ bo - fɔ / bong -e ≠ nyɛ
tâche pp Dém pv PI réussir F Nég
/wángo bonɛ bófɔngɛ nyɛ/ ce travail ne réussit pas
- (2) bo - tá / bong -a ≠ lá ≠ i / sísi 19
pv PI réussir F et petitesse
/botánga l'ísisi/ il n'a pas du tout réussi
- (3) n - tsi / yal - á ≠ ɔndo ≠ li / osɔ 5
pv lèpl PI été F ici avant
/ntsíyalá ɔndo liosɔ/ je n'ai pas été ici auparavant
- (4) n - tsíngo / ut -el ~-á ≠ lénkiná
pv lèpl PI revenir à El F encore
/ntsíngutélá lénkiná/ je ne reviendrai plus(à cela)
- (5) to - tángo / sang - el ~-á ≠ ba / nto 2
pv lèpl PI dire El F hommes
/totángosangélá banto/ nous ne dirons pas aux gens

- (6) m - f6 / 6n -e
 pv lèsg PI voir F
 / $\text{m}^{\text{p}}\text{6n}^{\text{e}}$ / je ne vois pas.

2.6.4. Formatifs

Les formatifs ou marques verbales qu'on peut relever du corpus sont: -o-, - mb6 -, - $\text{ny\`ang6}$ -, - 6 -, -(1) ifo -, - ambo - et $\emptyset$.

- (1) t6 - mb6 / kot -é
 pv lèpl Form couper F
 / t6mb6kot6 / nous avons coupé
- (2) l6 - o - l6n -a / N / koi 9
 pv 2epl Form voir F léopard
 / l66l6na nkoi ?/ avez-vous vu le léopard ?
- (3) N / kanga 9 / 6 - $\emptyset$ / tut -a / ba / 6 /
 féticheur pv 1 Form soigner F pp con
 N / $\text{k\`angi}$ 10
 maladies
 / $\text{nkanga \acute{a}t\acute{u}ta b\grave{a} nk\`angi}$ / le féticheur soigne les mala-
 des.
- (4) a - $\text{ny\`ango}$ / emb - a / N / sao 9
 pv 1 Form chanter F chanson
 / $\text{any\`ang\`emba nsao}$ / lorsqu'elle chantera (la chanson)
- (5) N / $\text{b\`ala}$  9 /  $\text{6}$  -  $\text{6}$  /  $\text{jw\`a}$ - a / $\text{nd\`a}$ /
 pluie pv Form pleuvoir F à
 i / $\text{f\`end\`el\`a}$  5 / i /  $\text{6}$  /  $\text{N}$  /  $\text{j\`al\`e}$ 9
 traversée pp con fleuve
 / $\text{mb\`ula 66jw\`a nd'\acute{a}f\`end\`el\`a y\`a}$ il pleut de l'autre côté
 $\text{nj\`al\`e}$ / du fleuve.
- (6) i / $\text{s\`ua}$  7 / i -  $\text{ifo}$  /  $\text{y\`a}$ - 6 / e / $\text{kek\`e}$ /
 bateau pv Form venir F moment
 é / $\text{l\`e}$ / n6 ?
 pp inter quoi
 / $\text{is\`ua ifoy\`a ekek'\acute{e}l\`e n6}$ / quand viendra le bateau ?
- (7) t6 - amb6 / as - é / to / $\text{\`and\`a}$ 13 / to /
 pv lèpl Form chercher F haches pp
 $\text{n\`a}$ / is6
 D\`em subst
 / $\text{ts\`amb\`as\`e ts\`and\`a ton'\acute{a}s6}$ / nous cherchons (vainement).
 nos haches.

2.6.5. Infixes

Tableau des infixes dans les personnes

	Sg	Pl
1 ^e	-n-, -m-, -nj-	-to-
2 ^e	-ko-	-lo-
3 ^e	-o-	-a- ~ -fa-

Notons que -fa- n'a été constaté que dans un exemple:

ba - tá -fa/ kaf -el ~ -á
 pv2 PI IO distribuer El F
 /batáfakafélá/ ils ne leur auraient pas distribué

Il s'agirait dans le son noté f du β qu'on entend dans tous les dialectes ekonda.

- (1) n - ko / kím -é
 pv lèsg IO suivre F
 /nkokímé/ je te suivrai
- (2) to - Ø - n / sák - ol ~ - áké
 PI pv IO battre El F
 /tonsákóláké/ ne me bats pas
- (3) Ø / fal - i -á / la / ó - to / ú
 pv cesser El F avec Inf IO interroger
 -ol~ - a / ísó
 El F subst
 /falíá l'ótúola ísó/ cesse de nous interroger
- (4) ú - mbó - o - sák - ol - é
 pv lèsg Form IO battre El F
 /úmbósákólé/ je l'ai frappé
- (5) ntsó / yó - á / sang - el ~ -é
 aller Inf IO dire El F
 /ntsó yásangélé/ va leur dire
- (6) ba / nto 2 / bá - umá / tá - mbó - lo / lend - é
 hommes pp Ind pv Form IO regarder F
 /bant'áumá bámbólololé/ tout le monde vous regardait
- (7) ó - n / un - a
 pp l IO haír F
 /ónjuna/ (quelqu'un) qui me haít

- (8) o - m / bét - ol ~ - aka / lá / mī
 pv 2esg IO réveiller El F et subst
 /ombétolaka lá mī/ réveille moi aussi

Dans les classes les IO ont la forme des pp. L'infixe réfléchi est -ya-.

2.6.6. Radicaux

A.A Initiale consonantique

/ b <u>en</u> - boire	/ l <u>ak</u> - enseigner
/ b <u>ong</u> - réussir, convenir	/ l <u>ál</u> - faire des lianes
/ b <u>und</u> - grimper	/ l <u>ang</u> - aimer, vouloir
/ b <u>ung</u> - se tromper	/ l <u>ek</u> - passer
/ f <u>ej</u> - désobéir	/ l <u>el</u> - pleurer
/ f <u>end</u> - traverser	/ l <u>end</u> - regarder
/ f <u>im</u> - refuser	/ l <u>ót</u> - porter
/ f <u>ond</u> - pourrir	/ l <u>út</u> - exceller
/ (j) <u>én</u> -voir	/ l <u>ut</u> - 1.retourner 2.souf- fler
/ j <u>st</u> - habiter	
/ (j) <u>ók</u> -entendre,écouter	/ m <u>el</u> - boire
/ (j) <u>un</u> -haïr	/ s <u>es</u> - saluer
/ j <u>wá</u> - pleuvoir	/ s <u>il</u> - finir
/ k <u>a</u> - donner	/ s <u>ing</u> - danser
/ k <u>amb</u> - travailler	/ s <u>ong</u> - égaler, être égal
/ k <u>e</u> - faire jour	/ t <u>ál</u> - se blesser
/ k <u>el</u> - faire	/ t <u>ang</u> - penser
/ k <u>end</u> - aller	/ t <u>é</u> - aller
/ k <u>im</u> - suivre	/ t <u>ón</u> - refuser
/ k <u>of</u> - accrocher	/ t <u>óng</u> - médire
/ k <u>ot</u> - 1.couper 2.mordre	/ t <u>út</u> - soigner
/ k <u>um</u> - souffrir,avoir mal	/ t <u>sík</u> - cesser
/ k <u>wá</u> - tomber	/ t <u>sím</u> - creuser
/ l <u>á</u> - ~ / l <u>é</u> - manger	/ y <u>im</u> - venir de

B. Vocaliques

/ a <u>s</u> - chercher	/ é- tuer
/ é- ~ / é <u>j</u> - savoir	/ ol- s'en aller
/ é <u>mb</u> - chanter	/ om- tuer
/ é <u>k</u> - appuyer	/ um <u>b</u> - couper
/ é <u>t</u> - appeler	/ ut- happer, prendre
/ í <u>l</u> - mettre	

2.6.7. Extension et élargissement

1. -el- kambela travailler pour kisela demeurer, rester
kitela descendre bútela revenir à faire qch

<u>longɛɛ</u>	envoyer	<u>kosɛɛ</u>	puiser, prendre
<u>lámbeɛ</u>	cuisiner pour	<u>ánela</u>	injurier
<u>sangela</u>	dire à	<u>yéngɛɛ</u>	inspecter, regarder
<u>téfela</u>	parler		

Noter aussi :-ey-

imeya croire

- | | | | | |
|-------------|----------------|---------------------|----------------|--------------------|
| 2. -al- | <u>émala</u> | s'arrêter | <u>tsíkala</u> | rester |
| 3. -am- | <u>límana</u> | quitter, abandonner | | |
| 4. -am- | <u>kofama</u> | être accroché | | |
| | <u>bétama</u> | se coucher | | |
| 5. -ol- | <u>úola</u> | interroger | <u>tóola</u> | enlever, arracher |
| | <u>túngola</u> | prendre au piè- | | |
| | | ge | <u>sákola</u> | frapper, battre |
| | <u>bétola</u> | réveiller | <u>tókola</u> | puiser |
| 6. -o-/ -u- | | | | |
| | <u>sisoya</u> | punir | | |
| | <u>étoa</u> | --> <u>étswa</u> | s'éveiller | |
| | <u>umua</u> | revenir | | |
| | <u>kunjwa</u> | s'achopper | | |
| 7. -i- | <u>falia</u> | --> <u>falya</u> | cesser | <u>íkya</u> sauver |
| | <u>ámbia</u> | --> <u>ámbya</u> | cesser | <u>lubya</u> fixer |

2.6.8. Finales

Les finales se présentent sous deux structures: voca-
lique V et VCV. On peut noter que toutes les voyelles ap-
paraissent dans les finales sauf o et u. On trouve ainsi
les finales ci-après : -i, -e, -a (ɛ, ɔ), -aki, -ake et aka.

Ainsi qu'on le voit, il y aurait lieu aussi de poser
l'existence d'une préfinale -ak-. Il semble qu'à part ak
qu'on trouve dans certaines formes avec possibilité d'y
percevoir une marque de durée ou d'habitude, les deux au-
tres finales VCV ne constituent normalement qu'un seul mor-
phème. Nous donnons ci-dessous un exemple avec aka où -vk-,
préfinale, est clair.

tó	≠ kamba	- a ≠ íko	≠ be ≠ lemo 4 ≠
pv	lèpl travailler F	seulement	travaux
bě	- ísó ≠ kamb	- ak - a	
pp	subst travailler PF	F	

/tókamba ík'elemo bě'ísókambaka/ nous faisons les tra-
vaux que nous faisons
toujours.

2.7. Conjugaison

2.7.1. Formes indicatives absolutes

A. Affirmatives

1. Présent simple : -- a

- (1) N / kanga 9 / á / tút -a / ba / á /
féticheur pv 1 soigner F pp 2 con
N / kángi 10
maladies
/nkanga áútá bá nkángi/ le féticheur soigne les mala-
des
- (2) á / é - a / bo / nto 1 / o / nyí
pv2esg savoir F homme pp Dém
/wéa bonto onyí ?/ connais-tu cet homme-là ?
- (3) bo / kongo 3 / o / á / N / kómbé 9 / bó /
dos pp con milan pv
lend - a / lo / óla 11
regarder F ciel
/bokongo wá nkómbé bólanda loóla/ le dos du milan voit
le ciel.
- (4) bo / nya 3 / bo / ná / é / bó / lút - a /
bouche pp Dém Poss pv exceller
lo / foso 11
bruit
/bonya bonáé bólúta lofoso/ ta bouche fait (tu fais)
trop de bruit.

- (5) tó / kamb - a
pv lèpl travailler F
/tókamba/ nous travaillons

- (6) 1 / ondo 11 / lú / ko / á / lel - a
mâle pp Dém pv 1 pleurer F
/londo lúko álela/ ce mâle pleure

2. Présent habituel : --Vk -a

Cette structure s'observe clairement dans le relatif.
A l'absolutif l'habituel semble être rendu par une conju-
gaison périphrastique (avec la copule / amba).

- (1) áko / be / lemo 4 / bé / ísó / kamb - Vk -a
seulement travaux pp subst travailler PF F
/á'k'elemo bé ís'ókambaka/ rien que des travaux que nous
faisons toujours

- (2) o / lek - i ≠ o / amba ≠ ð / tũm
 pv2esg surpasser F pv Cop Inft provoquer
 -ol -Vk -a ≠ ba / nto 2
 El PF F hommes
 /olekĩ wamba ðtũmolak'ânto/ tu provoques trop les gens

3. Présent distanciel : 2 ---e

i / sũa 5 ≠ i / yĩm - e ≠ nkð.
 bateau pv venir F où
 /isũa iyĩme nkð ?/ d'où vient le bateau ?

4. Passé proche : 2 mbð----é

- (1) ð - mbð / yal - é ≠ ndã ≠ i / lako 5 ≠ la ≠
 pv2esg Form être F à leçon à
 N / kēsē 9
 matin
 /ðmbðyalé nd'ĩlako la nkēsē ?/ étais-tu en classe le
 matin ?
- (2) ũ - mbð / yal - é ≠ o / kð
 pv lèsg Form être F pp 17? Dém
 /ũbðyalé okð/ j'y étais
- (3) bo / eng - i ≠ ã - mbð / tð - é ≠ N / pao 9
 pn 1 chasser F pv Form aller F chasse
 /boengi ãmbðté mpao/ le chasseur est allé à la chasse
- (4) mpé ≠ ã - mbð / yð - é ≠ ð ≠ N / guð 9
 et pv 1 Form tuer F seulement prise
 /mpé ãmbðyé ð nguð/ et il a certainement tué une bête
- (5) ba / nto 2 ≠ bã / umã ≠ bã mbð - lo / lend -é
 hommes pv Ind pv Form IO regarder F
 /bant'ũumã bãmbðlolendé/ tout le monde vous regardait
- (6) ð - mbð / om - é ≠ N / kéma 10
 pv 2esg Form tuer F singes
 /ðmbðomé nkéma ?/ as-tu tué des singes ?

5. Passé éloigné : 2 ---ãkĩ

- (1) fi / kũm - ãkĩ ≠ lðĩ ≠ N / kole 9 ≠ ndã ≠
 pv lèsg attraper F hier mal à
 bo / otsã 3
 tête
 /fĩkũmãkĩ lðĩ nkole nd'òtsã/ j'ai eu mal à la tête hier

- (2) f / jɛf - ákí ≠ w / áto 3 ≠ bô / lek - é
 pv voir F pirogue pp passer F
 /fjɛnɛkí wáto bôleké/ J'ai vu une pirogue qui passait
- (3) bo / nto 1 ≠ á / ko ≠ á / fm - ákí ≠ nkô
 homme pp Dém pv venir de F où
 /bont'úko áímákí nkô ?/ d'où est venu cet homme ?
- (4) ba / nká 2 ≠ bá / lôt - ákí ≠ bi / tóo 8 ≠ bi /
 ancêtres pv porter F étoffes pp
 ná ≠ N / pɛkwá 9
 Dém raphia
 /banká bálotákí bitóo'iná mpɛkwá/ les ancêtres étaient
 vêtus de tissus de
 raphia

6. Parfait d'aujourd'hui : 2 ---a (T)
 2 ---a (aussi ?)

- (1) mɪ ≠ fɪj - o / lun - u - a
 subst pv lèsg Form retourner El F
 /mɪ njôlunua/ moi, je m'en vais
- (2) la ≠ N / kɛsɛ 9 ≠ bá / tsím - a ≠ i / foku 5
 à matin pv 2 creuser F trou
 /la nkɛsɛ bátsíma ifoku/ ils ont creusé un trou le ma-
 tin
- (3) w / úná 3 ≠ bô - o / síl - a ≠ la ≠ 6 / kyá -á
 jour pv Form finir F à Inf poindre F
 /wúná bôosíla l'áokýá/ le jour a point
- (4) bá - o / síl - a ≠ la ≠ 6 / fénd - á ≠
 pv 2 Form finir F à Inf traverser F
 i / éké 5
 critique
 /báosíla la ófénd'féké/ ils ont fini de traverser la
 critique

7. Parfait d'hier : 2 o ---- á

- (1) bá - o / lǎng - a ≠ li / ángo 5
 pv Form projeter F ébauche
 /báolǎnga liángo/ ils ont fait l'ébauche
- (2) N / búla 9 ≠ é - o / jwá - á ≠ ndá / i /
 pluie pv Form pleuvoir F à pn5
 fénd - el ~ - á
 traverser El F

/mbúla ʒojwá nd'iféndéla/ il a plu de l'autre côté (du fleuve)

- (3) bǎ - o / yǎ - a ≠ ɔndo ≠ ɔ / kel - a ≠ nɔ
 pv2 Form venir F ici Inf faire F quoi
 /bǎoy'ɔndo ɔkela nɔ ?/ que sont-ils venus faire ici ?

Ainsi qu'on le voit, les parfaits servent souvent de narratif.

8. Futur simple : 2 ---- a

- (1) ɔ / ɛn - a ≠ lɔf / fiko / e / sis -
 pv2esg voir F demain seulement pn 7 punir
 ol ~- i
 El F
 /wɛne lɔf ɛk'esisoli/ tu ne verras (n'auras) demain
 qu'une punition
- (2) ɛ - ko / ka - a ≠ lɔf / bo bo / nganji 3
 pv lèsg IO donner F demain cadeau
 /ɛkoka lɔf bonganji/ je te donnerai demain un cadeau
- (3) tɔ / tǎ - a ≠ la / ɪ / fé / b / olǎ 3
 pv lèpl aller F à pp Num village
 /tɔtǎ lǐfé bolǎ/ nous allons chez nous (au village)
 dans deux jours

9. Futur indéterminé : - ɪfo ---- a

- (1) ɔ / Njakomba l a ? / a - ɪfo / sis - oy ~- a /
 Dieu pv Form punir El F
 ba / nto 2
 hommes
 /Njakomba ɪfosisoja banto/ Dieu punira les hommes
- (2) i / súa l9 ? / i - ɪfo / yǎ - a ≠ e / keké 7 /
 bateau pv Form venir F moment
 é / lé / nɔ ~ é
 pp cop quoi quoi
 /isúa ɪfoyǎ ekek'élé nɔ é/ quand viendra le bateau ?

10. Futur subsécutif : - ---- e (é avec infixe ?)

- (1) ɔ - n / tsík - é ≠ lǐno / mpǎ / n /
 pv 2esg IO laisser F encore ensuite pv lèsg
 jun - u ~-e / ndǎ / ba / fɛke 6
 revenir El F à derrière
 /ɔntsíké lǐno, mpǎ njunue nd'áfɛke/ laisse-moi un moment,
 je viendrai ensuite

- (2) wě ≠ ø ≠ lek - á ≠ li ≠ osó 5 ≠ mpangá ≠ n
 subst pv passer F devant ensuite pv lèsg
 -ko ≠ kím - é
 IO suivre F
 /wě leká liosó mpangá nkokímé/ toi passe devant, je te
 suivrai ensuite

11. Futur subordonné : -nyángo ---- a

a - nyángo ≠ émb - a ≠ N ≠ sao 9 ≠ o- n ≠
 pv 1 Form chanter F chanson pv 2esg IO
 jét - Vk - a
 appeler PF F
 /anyángémba nsao onjétaka/ lorsqu'elle chantera appelle-
 le-moi

12. Hortatif : - -- (Vk) - a

- (1) lo ≠ ntSi ll ≠ á ≠ ét o ~ - Vk ~ - á ≠ o
 enfant pv 1 s'éveiller El PF F pv 2esg
 -m ≠ bét - ol ~ - Vk ~ -a ≠ lá ≠ mí
 IO réveiller El PF F et moi
 /lontSi áétswáká ombétolaka lá mí/ si l'enfant s'éveil-
 le, réveille-moi
 aussi

(2) /onjétaka/ que tu m'appelles, appelle-moi

- (3) o ≠ tsík - al ~ - a
 pv 2esg rester El F
 /otsíkala/ reste, que tu restes

13. Inefficace : 2 ambó ---- é

- (1) á - ambo ≠ téf - el ~ - é
 pv 1 Form parler El F
 /âmbótéfélé/ il a beau parler
- (2) fíj - ambó ≠ as - é ≠ N ≠ bSlí 9 ≠ e ≠ nS ≠
 pv lèsg Form chercher F couteau pp Dém
 mí
 subst
 /fíjâmbâsé mbSlí enSó/ je cherche vainement mon couteau
- (3) tó - ambo ≠ as - é ≠ to ≠ ándá 13 ≠ to ≠ nS ≠
 pv lèpl Form chercher F haches pp Dém
 ísó
 subst
 /tsâmbâsé tswándá tonísó/ nous cherchons vainement nos
 haches

14. Permissif : - ambo ---- é

- (1) o - ambo / tã -é ≠ li / ámba 5
 pv 2esg Form aller F forêt
 /wambotã liámba/ tu peux aller en forêt
- (2) o - ambo / tãam - el ~ - é ≠ á - f6 / íl -
 pv Form insulter El F pv lèsg PI mettre
 a ≠ b / otsá 3
 F tête
 /wambotãanélé ápíl'otsá/ tu peux m'insulter, je n'y
 fais pas t attention

15. Statif-Passif : - --- í

- (1) a / kof - í ≠ á ≠ N / kof -am ~ - á
 pv 1 accrocher F seulement pn 9 accrocher El F
 /ákoíí á nkofáná/ il est bien (seulement) accroché
- (2) lo / k6nyi ll ≠ lo / ék - í ≠ ná ≠ e / tutú 7
 bûche pv appuyer F à mur
 /lok6nyi lëkí n'étutú/ la bûche est appuyée au mur
- (3) N / k6nyi 10 ≠ i / ék - í
 bûches pv appuyer F
 /nk6nyi yëkí/ les bûches sont appuyées

B. Formes indicatives absolutes négatives

1. Présent : - f6 ---- e

- (1) w / ángo 3 ≠ bo / n6 ≠ b6 - f6 / ong - é ≠ nyé
 travail pp Dém pv PI réussir F Nég.
 /wángo boné bóí6ongé nyé/ ce travail ne réussit pas
 du tout
- (2) lo / mb6ngélá ll ≠ á - f6 / kot - é ≠ bo / támbá 3
 proverbe pv 1 PI couper F arbre
 /lomb6ngélá áf6kot'ótámbá/ un proverbe ne coupe pas un
 arbre
- (3) l6 - f6 / k6nd - é ≠ N / pao 9
 pv 2epl PI aller F chasse
 /l66k6ndé mpao ?/ vous n'allez pas à la chasse ?
- (4) bá - f6 / é - e (T)
 pv 2 PI savoir F
 /báííe/ ils ne savent pas
- (5) t6 - f6 / im - ey ~ -é
 pv lèpl PI agréer El F
 /t6ííméyé/ nous ne croyons pas

- (6) i / faká 19 / i / nê / í - fô / ong - é /
 couteau-outil pp Dém pv PI convenir F
 ndá / N / kô / kot - a / bo / álá 3
 à pn 9 couper couper F sp. arbre
 /ifaká inê ifôongê ndá nkôkota boá lá/ cet outil ne vaut
 rien pour couper
 l'arbre boala

- (7) á - fô / ôk - e (T)
 pv lèsg PI entendre F
 /ápôke/ je n'entends pas

- (8) á - fô / ên - e (T)
 pv PI voir F
 /ápêns/ je ne vois pas

Le ton bas sur la finale semble ainsi être une particularité des radicaux du type VC.

2. Habituel : ntángo - pv ---- áké

Il s'agit du cas d'inversion de la post-initiale de négation dont parle G. Hulstaert (1965:406-7).

- (1) lo / ntéi 11 / lü / ko / ntángo - á / áng -an ~-áké
 enfant pp Dém PI pv nier El F
 /lontéi lüko ntángánáké/ cet enfant ne nie jamais.

Remarquer ici le phénomène d'haplologie

- (2) ntángo - (pv ?) / ung - á / be / lelo 4 / be /
 PI se tromper F limites pp
 ná / N / kélê 9
 Dém palmeraie
 /ntángoúnga belel'ená nkélê/ il ne se trompera jamais
 des limites de la palme-
 raie

Une autre structure : ntsíngo ---- á

- ntsíngo - (pv ?) / und - á / ndá / bo / támbá
 PI grimper F à arbre
 ô / á / ba / êkê 6
 pp con
 /ntsíngoundá nd'ôtámbá w'âékê/ on ne grimpe jamais sur
 un arbre épineux

3. Parfait : -tá ---- a

w / ǎngo 3 / bo - tá / ɔng - a / ɔ / lá
travail pv PI réussir F seulement avec
#i / sísí 19
peu

/wǎngo botǎonga ɔ l'ísísí/ le travail n'a pas réussi.

4. Passé : -tǎ - mbǒ ---- é

to - tá - mbǒ / ét - am - é / ndǎ / i / tokó 19
pv lèpl PI Form dormir EL F à natte
/totǎmbǒétámé nd'ítokó/ nous n'avons pas couché
sur la natte.

5. Futur 1 : ǎ tǎngo ---- á

(1) to - tǎngo / kǎnd - á
pv lèpl PI aller F
/totǎngokǎndǎ/ nous n'irons pas

(2) to - tǎngo / sang - el ~ - á / ba / nto 2 / li / ɔi 5 /
pv PI dire EL F hommes affaire
lǐ / ko
pp Dém
/totǎngosangélǎ banto líɔi íko/ nous ne dirons cette
affaire à personne.

6. Futur 2 : - ntsíngó ---- á

(1) n - tsíngo / út - el ~ - á / lǎnkínǎ / lá
pv lèpl PI revenir EL F encore avec
#ɔ / kel
Inf faire
/ntsíngoútélǎ lǎnkína lá ɔkela/ je ne reviendrai plus
à (le) faire, je ne(le)
ferai plus.

(2) n - tsíngo / kel - á / lǎnkínǎ
pv PI faire F encore
/ntsíngokelǎ lǎnkínǎ/ je ne le ferai plus

7. Statif-Passif : ǎ fo ---- i

N / bǎlǎkǎ 9 / la / N / buli 9 / bá - fo / sǎng - i
antilope antilope des pv 2 PI égalier F
maine marais
/mbǎlǎkǎ la mbuli báfosǎngi/ l'antilope maine et l'an-
tilope des marais ne sont
pas apparentés.

2.7.2. Formes indicatives relatives

Outre que l'initiale des formes relatives est un pp (au lieu du pv) comportant un ton montant comme dans le démonstratif / ko la conjugaison relative se distingue souvent de la conjugaison absolutive par le recours à la conjugaison périphrastique et au démonstratif / nâ et parfois même à des structures différentes. C'est ce qui peut s'observer dans les exemples suivants.

A. Relatif sujet

- (1) b / ŋna l / ɔ / tã - V_k~ - á / la / i / sé l₉
 enfant pp aller PF F avec père
 /bóna ɔtãká l'isé/ l'enfant qui va avec son père.
- (2) bo / nto l / o / nyi / ɔ / ná / o / ol -i
 homme pp Dém pp Dém pp aller, passer F
 /bont'ony'ɔn'ólí/ cet homme qui passe

B. Objectif

- (1) e / kótó 7 / í / ko / e / ná / li / ɔó 5 / lí
 fourrure pp Dém pp Dém civette pp
 /mbá / ɔ / mâle l a / o - tũng - ol - é / ná
 cop frère aîné Inf prendre El F à
 /i / longal₉
 piège
 /ekótó ʔk'ená líɔó límbá mâlé otũngólé n'ílõnga/ la
 fourrure de la civette que mon frère aîné a prise au
 piège.
- (2) fiko / be / lemo 4 / bẽ - ísɔ / kamb
 seulement travaux pp subst travailler
 - V_k~ - a
 PF F
 /fík'elemo bẽ ís'okambaka/ rien que les travaux que
 nous faisons toujours
- (3) ba / ɔi 6 / bã / ũng - á / ndé
 choses pp ignorer F subst
 /baɔi bãũngã ndé/ des choses qu'il ignore, ses fautes

Il convient toutefois d'avouer que la plupart des formes relatives correspondent aux formes absolutives. On peut observer en effet ce qui suit.

1. Présent : ʔ ---- a

ɔ - n / jun - e / ndá / N / kúko 9
 pp l IO haír F à conseil secret
 /ɔnjuna ndá nkúko/(celui)qui me hait au conseil secret

2. Futur : ẽ ---- é

b / ɲŋá 3 / bɔ / Kɛnd - é / mɪ
 jour pp aller F subst
 /bɲŋá bɔKɛnd'émɪ/ le jour où je m'en irai, je voyage-
 rai

3. Passé proche : ẽ ---- é

N / koi 9 / ẽ - mbɔ / ut - é / N / taa 9
 léopard pp Form saisir F chèvre
 /nkoi ẽmbɔuté ntaa/ le léopard qui a saisi la chèvre

4. Passé éloigné : ẽ ---- áké

bo / ndéngé 3 / bɔ - ko / ɪk - i - ákɪ / la
 sp. arbre pp IO sauver El F avec
 /njala 9
 faim
 /bondéngé bɔkoɪkyákɪ la njala/ l'arbre bondenge qui
 t'a sauvé de faim

5. Présent distanciel (mais T haut) : ẽ ---- é

w / áto 3 / bɔ / lek - é / la / bo / fula 3 / bɔ
 pirogue pp passer F avec quantité pp
 /á / N / sí 10
 con poisson
 /wáto bɔléké l'ofula wá nsɪ/ une pirogue qui passe a-
 vec beaucoup de poissons

Faisons remarquer qu'en cas d'un antécédant non ex-
 primé, l'accord relatif fait recours au préfixe "autonome"
 é- que Nkangonda (1991, 366) décrit dans son article sur
 le relatif en lolendo et G. Hulstaert (1965 : 650) avait
 déjà identifié en lonkundɔ.

- (1) ẽ / mbá / ɪnyɔ / ɔ / kit - el ~ -é
 pp cop subst ? descendre El F
 /ẽmb'ɪnyɔ ɔkitélé/ lorsque vous descendiez
- (2) ẽ / mbá / ba / ɛmb - i / o / síl - a / la / ɔ
 pp cop pn 2 chanter F ? finir F avec Inf
 /ɛmb - a / i / sano 19
 chanter F jeu
 /ẽmbá baɛmbi osíla la ɔẽmbá isano/ lorsque les chan-
 teurs eurent fini de
 chanter.

Une autre particularité du relatif est, comme on le
 voit dans l'exemple (2) sous le relatif objectif, celle

identifiée par G. Hulstaert (1989: 215) en lokonda et qu'il décrit de la manière ci-après: "préfixe attaché à un élément auxiliaire, tandis que le thème verbal est conjugué; entre ces deux éléments se place le sujet libre qui pourtant peut être absent, phénomène inconnu en N (lonku-ndó)."

2.7.3. Formes verbales non indicatives

A. Impératif

A.1. Affirmatif : sg. Ø ---- á
pl. lo---- á

- (1) wə / Ø / lek - á / li / osó 5
subst pv passer F devant
/wə leká liosó/ toi passe devant
- (2) Ø / tsík - a (T) / la / o / yēng - el ~ - é
pv cesser F avec Inf inspecter El F
/ be / lēka 4 / be / ná / bo / níngá 1
nasses pp Dém compagnon
/tsíka l'oyēngélé bélék'en'óníngá/ cesse d'inspecter
les nasses de ton
compagnon.
- (3) Ø / bét - am - á / ndá / N / tangé 9
pv se coucher El F à lit
/bétámá ndá ntangé/ couche-toi sur le lit
- (4) lo / un - á / inyó / bá / fé
pv 2epl lutter F subst pp Num
/louná iny'áfé/ battez-vous vous deux
- (5) lo / ét - am ~ - á / ndá / N / tangé 9
pv se coucher El F à lit
/loétámá ndá ntangé/ couchez-vous sur le lit

Faisons remarquer d'une part que les radicaux CV sont parfois soumises à des représentations spéciales et que d'autre part ils s'accompagnent souvent ou plus généralement à l'impératif de la préfinale Vk. Yá venir: yáká, viens; lé : léké, mange; tá : aller; ntóó, ntóókó, va.

Par ailleurs, il convient de noter qu'il existe à côté de cet impératif un autre: distanciel avec deux structures : yó ---- e

yó ---- é (avec infixe ?)

- (1) yó / ét - e / i / sé 19
imp appeler F père

/yôte isé/ va appeler ton père

- (2) yô / tók (T) - ol e / ba / ási 6
 Imp puiser El F eau
 /yôtokole bási/ va puiser de l'eau

- (3) yô / kol - é
 Imp prendre F
 /yôkolé/ viens prendre

- (4) yô - n / lak - é
 Imp IO enseigner F
 /yôndaké/ viens m'enseigner

Pour ce qui est de la tonalité des radicaux dans ce tiroir, cfr. G.H. 1965 : 426/444.

A.2. impératif négatif : to ---- áké

to - Ø / n / sák - ol áké
 PI pv IO battre El F
 /tonsákóláké/ ne me bats pas

B. Subjonctif

B.1. Affirmatif

Simple : / ---- e / ---- é (avec infixe)

Obligatif : / ---- ake

- (1) bá / tsím - a / i / foku 5 / bá / lub - i ~- e
 pv 2 creuser F trou pv fixer El F
 / i / konji 5
 pieu
 /bátsíma ifoku báлубye ikonji/ ils ont creusé un trou
 pour fixer le pieu
- (2) Ø / ém - al ~- á / fi - ko / sang - el ~- é
 pv s'arrêter El F pv lèsg IO dire El F
 /émálá ákosangélé/ arrête-toi que je te dise
- (3) lo / ém - al ~- á / fi - lo / sang - el ~- é
 pv 2epl s'arrêter El F pv. lèsg dire El F
 /lémálá ájósangélé/ arrêtez-vous que je vous dise.
- (4) ba / ási 6 / fi / kas - e / bo / ntómba 3
 eau pv lèsg cuisiner F rat
 /bási ákase bontómba/ de l'eau pour que je prépare le
 rat
- (5) bá / fal - i ~- e / lo / foso ll
 pv 2 cesser El F bruit

/báfalie lofoso/ qu'ils cessent du bruit, qu'ils se taisent

- (6) be / songo 4 / tó / lè - e
cannes à sucre pv lèpl manger F
/besongo tóle/ des cannes à sucre que nous mangions

B.2. Subjonctif négatif

Il s'agit d'une construction : 2 foya - la - Inf. Il y a lieu de rapprocher yá à yáb que G. Hulstaert dans sa grammaire (1965 :405) considère comme un élément de conjugaison. Cependant tel qu'il apparaît dans les exemples suivants on peut tout aussi bien estimer qu'il s'agit d'un auxiliaire.

- (1) 0 - fó / ya / la / yó / tál - á
pv 2esg PI Aux avec Inf se blesser F
/ófóya la yótálá/ que tu ne te blesses
- (2) 6 - fó / ya / la / yó / kúnj - o ~ - á
pv .PI Aux avec Inf cogner El F
/i / akú 5
achoppement
/ófóyá l'íókúnjwá/ pour que tu ne t'achoppes

C. Conditionnel

Quelques formes semblent se conformer aux formes indicatives, d'autres s'en écartent. Notons aussi que la protase est marquée par ø ou ngá et l'apodose par ø ou seki: observons les exemples.

C.1. Présent affirmatif

Deux procédés : a. ngá / - o ---- á
b. 2 ---- Vk - a

- (1) ngá / 6 - o / tá - á / li / ámba 5 / o
si pv 2esg Form aller F forêt pv
/lend - Vk - a / bo / lótsi 3
regarder PF F bien
/ng'óotá líamba olendak'olótsi/ si tu vas en forêt regarde bien
- (2) lo / ntse 11 / á / ét - o - Vk - á / o - m /
enfant pv 1 s'éveiller El PF F pv IO
bét - ol - Vk - a / lá / mí
/lontsi áétswáká ombétolaka lá mí/ si l'enfant s'éveille le réveille moi aussi

Le négatif observé est bâti sur la première formule :

o - fo ---- a.

ngá / ɔ - o - fɔ / éj - a / lo / tɔmo ll
 si pv Form PI savoir F tâche
 /ng'ɔfɛja lotɔmo/ si tu négliges ton travail (si tu ne
 le connais pas).

C.2. Passé récent

Observé uniquement à l'affirmatif et avec la copule
 est identique à l'indicatif.

- (1) ngá / á / ki / bo / kulaka l / seki / á - o
 si pv l cop patriarche (apodose) pv Form
 - to / lamb - el - a / N / sɔso l0 / i / umá
 IO cuisiner El F poules pp Ind
 /ng'ákí bokulaka seki ɔtolámbela nsɔs'iumá/ s'il était
 un patriarche il nous aurait préparé toutes les poules.
- (2) ngá / bá - ki / ba - ána 2 / ba / ná / N / pifosɔ 9
 si pv 2 cop enfants pp Dém impolitesse
 / seki / be / ndɛlɛ 4 / ba - tá - fa / kaf
 (apodose) blancs pv 2 PI IO distribuer
 - el ~ - á / bo / kwá 3
 El F sel
 /ngá báki bǎn'aná mpifosɔ seki bɛndɛlɛ batákafélá bo-
 kwá/ s'ils étaient de mauvais enfants les blancs ne
 leur auraient pas distribué du sel.

D. Infinitif

Structure : la / ɔ ---- a

- (1) ɛ / mbá / ba - émb - i / o - síl - a / la
 pp cop pn 2 chanter F Inf ? finir F avec
 / ɔ / émb - a / i / sano l9
 Inf chanter F jeu
 /ɛmbá baémbi osíla l'ɛmba isano/ lorsque les chanteurs
 eurent fini de chan-
 ter (le jeu).
- (2) bá - o / yá - á / ɔndo / (la) / ɔ / kel - a
 pv 2 Form venir F ici avec Inf faire F
 / no
 quoi
 /bǎcy'ɔndo ɔkela no ?/ que sont-ils venus faire ici ?
- (3) ɔ / ámb - i - a / la / ɔ / tɔng - a / bo / nɛnga 9
 pv cesser El F avec Inf médire F compagnon
 /ámbya l'ɔtɔnga bonɛngá/cesse de médire de ton compagnon

- (4) lo / ʃ amb - i ~ - a / la / ʃ ɔ - tɔŋg - a
 pv 2epl cesser El F avec Inf médire F
 /lɔmba la ɔtɔŋga/ cessez de médire
- (5) Ø / tsík - a / la / ɔ (T) / yɛŋg - el ~ - ʃ (T)
 pv laisser F avec Inf inspecter El F
 / be / lɛkɛ 4 / be / nɛ / bo / nɪŋɔ́ 1
 nasses pp Dém compagnon
 / tsíka l'oyɛŋgɛ́lɛ́ bɛlɛk'en'ɔ́nɪŋɔ́/ cesse de regarder
 les nasses de ton
 compagnon
- (6) bɛ - ɔ / síl - a / la / ʃ ɔ / fénd - ʃ (T)
 pv 2 Form finir F avec Inf traverser F
 / i - éké 5
 crique
 /bɛsílɛ la ɔfénd'fɛké/ ils ont fini de traverser la
 crique

On peut se demander si ʃ- n'est pas une trace du proto-bantou *ko-, préfixe de cl.15, compte tenu de l'amuïssement presque généralisé de l'occlusive vélaire dans le bantou du Nord-Ouest.

Faisons en outre remarquer qu'il a été aussi noté un infinitif avec le préfixe de cl. 5

Ø / fal - i ~ - ʃ / li - a / ú - ol ~ - a
 pv cesser El F pn 5 IO interroger El F
 /falɛ́ liyaúwola/ cesse de les interroger.

E. Gérondif

Forme nominale du verbe, le gérondif entre en cl.9. Il est aussi caractérisé par la réduplication partielle du radical comme cela s'observe en lokundó (G. Hulstaert 1965 : 455). Ceci vaut aussi pour les règles tonologiques (*Ibid.* : 457).

- (1) w / ɔnyá 3 / bo / nɛ / nj / ũumb - a / N / bá 10
 intelligence pp Dém pn 9 couper F noix de
 palme
 /wɔny'ɔnɛ́ njũumba mbá/ la meilleure façon de couper les
 noix de palme.
- (2) b / ɔ́si 6 / ba / nɛ / N / mɛ́mɛl - a
 eau pp Dém pn 9 boire F
 /bɔ́si banɛ́ mɛ́mɛla/ de l'eau à boire

- (3) i / faká 19 / i / nê / í - fê / ong - é / ndá
 couteau pp Dém pv PI convenir F à
 N / kókot - a / bo / álá 3
 pn 9 couper F sp. arbre
 /ifak'ínê ifóongé nkókota boálá/ ce couteau ne vaut.
 rien pour couper l'ar-
 bre boala

2.7.4. Copule

A. Présent : - le

- (1) l / ondo 11 / lú / ko / a / le / wâte
 mâle pp Dém pv 1 cop seulement
 / e / oto 7 / e / a w / áli 1 / / ká mí
 parent pp con épouse pp con subst
 /londo lúko ale wâte éto ya wál'ókámí/ ce mâle est pa-
 rent de mon é-
 pouse
- (2) to / le / / N / pámba 9 / y / omba 7
 pv lèpl cop seulement vanité quelque chose
 /tole / mpámba yómba/ nous n'avons rien
- (3) ba / le / bi / oto 8
 pv 2 cop parents
 /bale bioto/ ils sont parents
- (4) a / le / la / bo / ngángo 3
 pv 1 cop avec arc
 /ale l'ongángo/ il a un arc
- (5) by / omba 8 / bi / nê / bi / le / bo / lotsi 3
 choses pp Dém pv cop bien
 /byómba inê bile bolótsi/ ces choses sont bonnes, cette
 nourriture est bonne
- (6) ba / andá 6 / ba / ná / bo / mangá 3 / ba / le
 taches pp Dém genette pv cop
 / to / sísí 13
 peu
 /baand'ân'ómangá bale tosísí/ les taches de la genette
 sont petites

B. Présent négatif : - fa

- (1) ísô / tó / fa / ba / mpaka 2
 subst pv lèpl cop vieux
 /ísô tófa bampaka/ nous ne sommes pas des vieux.

- (2) bo / kelé 3 / bo / ná / N / kókó 9 / bô - fa
 oeuf pp Dém poule pv cop
 / bo / lótsi 3
 bien
 /bokel'óná nkókó bof'ólótsi/ l'oeuf de la poule n'est
 pas bon

- (3) be / kelé 4 / bé / fa / bo / lótsi 3
 oeufs pv cop bien
 /bekelé béf'ólótsi/ des oeufs ne sont pas bons

C. Passé récent : 2 ki

Au relatif cependant la copule est 2 mbă. Peut-être que la différence est-elle de perfectif/imperfectif.

- (1) ngá / á / ki bo / kulaka 1
 si pv 1 cop patriarche
 /ng'áki bokulaka/ s'il était un patriarche
- (2) 8 - mbă / inyô / ô / kit - el - é
 pp cop subst Inf ? descendre El F
 /ëmb'iny'ôkitélé/ lorsque vous étiez en train de descen-
 dre, lorsque vous descendiez.
- (3) 8 - mbă / ba / émb - i / o / sîl - a
 pp cop pn 2 chanter F Inf finir F
 /ëmbă baémbi osîla/ lorsque les chanteurs eurent fini
- (4) li / oô 5 / li / mbă(T) / ø / mâlé 1 a / o
 civette pp cop frère aîné Inf
 / túng - ol - é
 prendre El F
 /lioô lîmbă mâlé otúngôlé/ la civette que mon frère aî-
 né a attrapée.

D. Passé négatif : - tá-mba (ókó)

ba - mpaka 2 / ba - tá / mba / ókó / ndá / lo / ánjá 11
 vieux pv PI cop lá à cour
 / jô / jo / bo / kulaka 1
 pp pp? chef
 /bakulaka batámb'ókó ndá loánjá j'ókulaka/ les vieux
 n'étaient pas
 à la cour du
 chef.

E. Passé éloigné : 2 ki

tô / ki / ba / lak - i / kala
 pv lèpl cop pn 2 enseigner F autrefois

/tókí balaki kala/ nous étions enseignants autrefois

2.8. Particules

2.8.1. Prépositions

1. Locutif : ndá, à, sur, dans... est employé à côté de ná. Une autre particule locative est éka, chez; nd'áféke, dans la dernière (après); ndá bofanjé, au flanc; nd'fla-ko, en classe; ndá loánjá, sur la cour; n'flonga, au piège; n'étutú, contre le mur; ná lokole, dans le creux; ná mbóka, sur le chemin; ná mpao, en frêt (à la chasse). ék'isó, chez nous; lino otá éka wé, tu n'es pas encore parti chez toi:
2. Relationnel général : la, avec, par, à, pendant...
 - a. Temporel: la mpókwa, au soir; la nkésé, au matin; la wáné, pendant le jour
 - b. Causatif : bókoíkyákí la njala, qui t'a sauvé de faim
 - c. Associatif:
 - (1) bóna ótáká l'isé, l'enfant qui va avec son père
 - (2) ale l'ongángo, il est avec (il a) un arc
 - (3) l'ofula wá nsí, avec beaucoup de poissons
 - d. Manière : kelá la nkényó, fais avec prudence, intelligence.
 - e. Instrument : bátonga baumbu l'auli, ils construisent des nids avec (à l'aide) des plumes.

2.8.2. Conjonctions

1. Coordination

- termes d'une même proposition: la
- deux propositions : mpé

- (1) ámboťé mpao mpé ámböyé ó nguó, il est allé à la chasse et il a naturellement tué une bête.
- (2) bongángo l'akulá botóá, un arc et six flèches.
- (3) mbólkó la mbuli, l'antilope naine et l'antilope des marais.

2. Temps : mpá / mpángá, ensuite

- (1) 6 - n / tsík - é / lino / mpá n
 pv 2esg IO laisser F encore ensuite pvlèsg
 / jun - u - e / ndá / ba / fèke 6
 revenir El F à derrière

/bɔntsiké lɪno nyá njunue nd'áfɛkɛ/ laisse-moi un moment
je reviendrai en-
suite.

- (2) Ø / lek - á / li / osɔ 5 / mpángá / á / - ko
pv passer F devant ensuite pv IO
/ kím - é
suivre F

/leká liosɔ mpángá ákokime/ passe devant je te suivrai
ensuite

3. Condition : - protase : ngá ~ Ø
- apodose : seki

Cfr. ex. 2.7.3.3.

4. Déclaration : te

ɔ / táng - a / te / bo / faya l / a - lífo
pv 2esg penser F que hôte pv Form
- kɔ / ka - a / bi / feko 8
IO donner F fers

/ɔtánga te bofaya alifokoká bifeko ?/ crois-tu que l'é-
tranger te donne-
ra des fers ?

2.8.3. Adverbes

1. Temps

- a. Simples : lɪno, encore, un peu; lɔf, un jour de différen-
ce; lɛlɔ, aujourd'hui; kala, autrefois
b. Locutions : lɛnkina > la + ɛnkina (indéfini "autre"), de
nouveau; elingi ngáé, depuis très longtemps; lɪfé > la +
ɪfé (Num), dans deux jours, áiko yɔɔko, maintenant, doré-
navant.

2. Lieu : ɔkɔ, là; ɔndo, ici; ɛnko, là

- (1) bampaka batámb'ɔkɔ, les vieux n'étaient pas là.
(2) ntsɪyalá ɔndo liosɔ, je n'ai pas été ici auparavant.
(3) ɛnk'ɛn'ɔlɪ wɛ, là où tu vas

3. Négation : nyɛ, mpámba (subst 9 ?)

- (1) bɔfɔongé nyɛ, il ne réussit pas
(2) tole ɔ mpámba yɔmba, nous sommes seulement sans quelque
chose, nous n'avons rien.

4. Degré : ngáé, móngó

- (1) wě mǒngǒ, toi-même
- (2) elingí ngǎé, très longtemps

5. Restriction : ô, seulement, ne...que

Cfr ex. négation ci-dessus, plus le suivant:

ǎ - mbǒ / yǒ - é / ô ≠ N / guǒ 10
 pv 1 Form tuer F seulement prise
 /ǎmbǒyé ô nguǒ/ il n'a pu tuer que des bêtes

6. Enumération : wâte, notamment, à savoir londo lǔko ale wâte éoto ya wǎl'ǒkǎmi, cet homme-ci (notamment) est parent de mon épouse.

2.8.4. Interrogatifs

é ~nǒ, quoi ?; nkǒ, où, d'où ?; ngǎmbǒ, comment ?

- (1) ǒmpíma bongwango la é, tu me refuses un couteau en quoi ? pourquoi ?
- (2) bǎoy'ǒndo ǒkela nǒ, que sont-ils venus faire ici ?
- (3) bont'ǔko ǎímǎkí nkǒ, d'où était venu cet homme ?
- (4) isúa iyime nkǒ, d'où vient le bateau ?
- (5) isúa ifoyá ekek'élé e ? nǒ, quand viendra le bateau ?
 (le moment quel, quoi ?)
- (6) ǒolunua y'ǒtǒǒla mpasǒ ngǎmbǒ, comment vas-tu lui enlever l'écorce ?

2.8.5. Démonstratifs

Il s'agit de ces formes démonstratives munies d'un préfixe "inerte" qu'on peut facilement assimiler au préfixe locatif de cl. 17.

- (1) ng'ǒnǒ, ngǎ ǔko, comme ceci
- (2) ng'ǒkǒ, comme cela.

EPILOGUE

De la présente analyse il ressort clairement que le parler de Losélinga penche plus vers les dialectes ekonda que vers le lonkundǒ. Le lexique et le phonétisme (cfr.e.a. pour les voyelles fermées G. Hulstaert 1989 : 253) ainsi que la grammaire même le prouvent. Dans ce dernier domaine, il suffit de se référer aux formes verbales relatives, au connectif et aux formes possessives.

Cette constatation ne vient en fait que rejoindre ce que notait déjà G. Hulstaert dans ses Poèmes mǒngǒ anciens (1978 :XXXI) et qu'il reprit dans un article (1989: 216) sur les verbes en lokonda en écrivant que parmi les rive-

rains de la Ruki une partie est constituée des descendants de retardataires Ekonda.

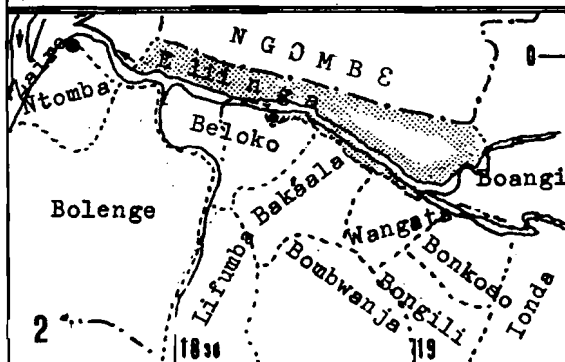
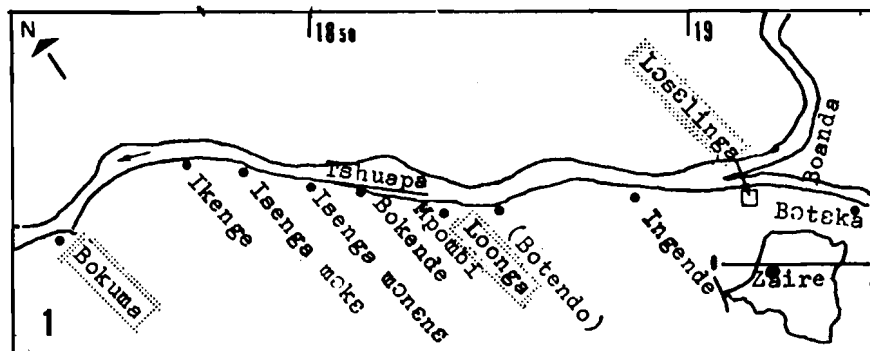
Aussi, s'il est aujourd'hui de plus en plus admis que les Ekonda sont venus de la Mongala d'où ils ont été chassés par les Ngombe et qu'ils n'ont été qu'ultérieurement soumis par les Bombomba, le groupe nkundé qui le dernier immigra dans la zone d'Ingende (Sulzmann 1985:2), il importe que soient approfondies des études sur chaque dialecte qui entre dans l'ensemble du domaine môngó circonscrit par G. Hulstaert. Ceci devrait concerner même ceux que nous pensons avoir été à la base de sa grammaire comme celui que nous venons d'examiner.

Autrement, tout effort d'une reconstitution fiable du passé précolonial de nos populations serait tout à fait vain ou encore plutôt pleine d'aberrations si nous nous penchons presque unilatéralement sur les traditions orales.

BIBLIOGRAPHIE

1. De ROP, Albert. 1958. Eléments de phonétique historique du lomongo. Léopoldville: Editions de l'Université.
2. HULSTAERT, Gustave. 1957. Dictionnaire lomongo-français. Tervuren: Musée Royal Colonial Belge.
3. HULSTAERT, Gustave. 1961-66. Grammaire du lomongo (III Vol.) Tervuren: Musée Royal de l'Afrique Centrale.
4. id, 1978. Poèmes môngo anciens. Tervuren: Musée Royal de l'Afrique Centrale.
5. id, 1993. Liste et carte des dialectes môngo. Annales Aequatoria, 14. 401-406.
6. id. et ILONGA Mpongo. 1989. Les verbes en lokonda. Annales Aequatoria, 10: 201-221.
7. MEEUSSEN, Achile F. 1967. Bantu grammatical reconstructions, in Africana Linguistica III. Annales Sciences Humaines. Tervuren: MRAC, pp.79-116.
8. NKANGONDA Ikome. 1991. La structure du relatif en lomondo. Annales Aequatoria, 12:359-376.
9. SULZMANN, Erika. 1985. La soumission des Ekonda par les Bombomba. Annales Aequatoria, -:3-17.

MOTINGEA Mangulu
Septembre 1993.

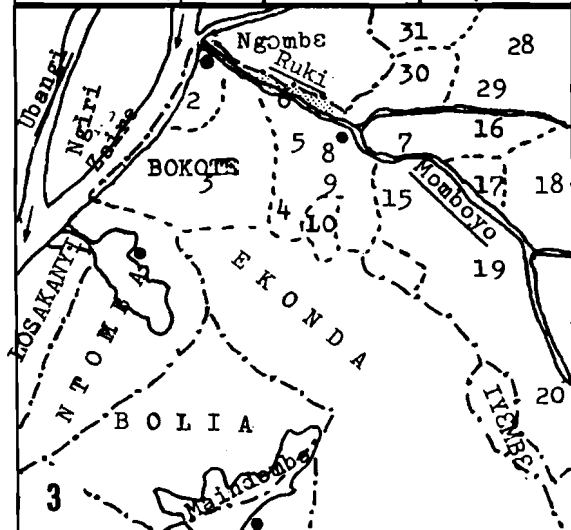


Sources:

Carte 1 : Eggert/
Preuss, 1980

Carte 2: G. Hul-
staert, Grammaire
1961

Carte 3: G. Hul-
staert, Dialectes
mongo, 1989



Cartes du parler
LOSELINGA

Motingea M., Ann.
Aeq. 15(1994)340

NOTES SUR LE PARLER DES PYGMEES D'ITENDO (Zone de Kiri/Maindombe)

INTRODUCTION

La présente étude se base sur quelques phrases du questionnaire de l'International African Institut (IAI) de Londres qui nous ont été fournies le 07/12/1992 par Nsels Botóné (°1961) et Looka Enganda (° vers 1958), Pygmées de la localité d'Iténdo chez les Ekonda du groupe Lyoko qui relève de la zone administrative de Kiri, dans la Sous-Région du Maindombe. Un bref séjour occasionnel de deux jours en cette localité ne nous a pas permis d'appliquer le questionnaire à son entièreté. N'envisageant cependant pas présentement d'autres possibilités de descente sur le terrain, nous avons estimé qu'il n'était pas sans intérêt que les quelques éléments obtenus de ce parler soient déjà maintenant analysés, soumis à la publication en vue de les préserver de la généralisation qui menace d'extinction la plupart des cultures locales.

Il convient de signaler tout de suite que cette région frontalière Equateur-Bandundu sur la route Bokátola-Iténdo est habitée par plusieurs autres groupes importants de Pygmées. Il s'agit notamment dans l'Equateur de ceux des localités de Mbómbé, Botsiké, Lileko, Losófi et Losenge, et dans le Bandundu de celui de Bombembe où les missionnaires catholiques viennent d'installer une école primaire propre aux enfants pygmées.

On notera, par ailleurs, que d'autres groupes se rencontrent au sud de cette région, c'est-à-dire, jusque dans les marais de l'entre Lotófi - Lokoro ainsi que sur le tronçon routier Kiri - Monkoto. C'est sur le parler de l'un d'eux, celui constitué par les Pygmées de Bossoola chez les Iyémbe que nous avons consacré une autre note récemment publiée dans les Annales Aequatoria (1993, 14:483-501).

Il est aussi bon de faire constater que tous les Baotó, maîtres bantous de ces parages, tout en étant Ekonda se disent Nkundó. Nous l'avons même entendu de la bouche de l'un de nos informateurs qui, comme pour refuser de se mettre entièrement à notre disposition, nous dit que "son Nkundó" était absent. Il s'agit là d'une situation qui fait penser à une domination antérieure des Ekonda par les Bombomba, le groupe nkundó qui le dernier avait immigré dans la zone d'Ingende (Sulzmann 1985,6:3-17).

Linguistiquement, selon les données en présence, en effet, on peut estimer qu'autrefois les Ekonda et sans doute aussi les Ntombá des deux lacs parlaient une langue plutôt proche du Bobangi et parlars apparentés de la Ngiri et de la Mongalá que du lonkundó qui aurait ultérieurement influencé leur langage, bien que G. Hulstaert (1989), même dans ses dernières recherches dialectologiques ait continué de considérer ces groupes comme faisant partie du groupe môngo. Pour ce qui est des détails sur la classification des dialectes môngo, on peut se référer à l'étude de G. Hulstaert (1993).

En dépit de cette situation de pidginisation, les calculs lexico-statistiques effectués par Th.C. Schadeberg en 1991 sur la base des données disponibles à Tervuren indiquent clairement que le lokonda n'est pas un dialecte môngo. Il se rattache à la langue des Ntombá.

Historiquement, Sulzmann (Op.Cit:3) se basant sur ses notes personnelles et sur celles de H. Rombauts, confirme ce qui vient d'être dit en ces termes:

"Les ancêtres des Ekonda habitaient la région de la Mongala au nord du Zaïre... Chassés par les Ngombé, ils se sont installés d'abord sur l'Ikelemba, et ensuite dans l'actuelle zone d'Ingende."

Une comparaison entre le parler des Pygmées et celui de leurs maîtres actuels révèle, en outre, que celui des Pygmées présente beaucoup d'archaïsme et d'éléments étrangers. Il s'agit principalement dans le phonétisme de la quasi-absence des cas de coalescence et de palatalisation fréquentes en lonkundó, p.ex. et de la présence dans le lexique et dans la grammaire d'éléments appartenant aux parlars des groupes bantous fort éloignés tels que les Ngombé, les Bobangi, les Motómbó...; de sorte que même si l'hypothèse d'une prétendue langue pygmée peut être écartée, il reste au moins possible de retracer une bonne partie de leur histoire et par ricochet celle des autres groupements humains de la forêt équatoriale (Hulstaert: 1978).

Il apparaît aussi clairement que la vraie question de la soit disant langue des Pygmées reste celle qui a pu être depuis longtemps relevée par Mgr Le Roy (1905 :114):

"tous les groupes de Négrilles rencontrés jusqu'ici parlent une sorte de patois(sic) qui paraît étranger à leurs voisins, mais qui, de fait, est emprunté à d'autres tribus près desquelles ils ont précédemment séjourné."

Mgr Le Roy (Op.Cit.:117) fait encore remarquer qu'en passant de tribus en tribus et séjournant près d'elles plus ou moins longtemps, les Négrilles ont fini par se constituer un vocabulaire spécial, un peu comme les bohémiens, et qui, tout en étant la langue de tout le monde, n'est en réalité la langue de personne.

Nous pouvons donc dire que les communautés de Pygmées qui présentent un réel intérêt pour la recherche linguistique sont celles qui ont pu se tenir plus ou moins à l'abri de cette sorte d'asservissement économique par les conquérants bantous. C'est le cas des Pygmées de la Sangha du P. Trilles (1932) et des Bafoté de l'Equateur Zaïrois de G. Hulstaert (1978) dont les relations économiques avec ces autres sont souvent restées au niveau de ce qu'on a pu appeler "le troc muet."

La langue des Bafoté étudiée par G. Hulstaert permet de constater, en effet, que ces Pygmées pour être restés plus ou moins indépendants possèdent une langue qui, par son vocabulaire et sa grammaire, s'écarte sensiblement de ce que l'on sait des langues bantoues, bien que l'auteur ait également estimé que pareil jugement ne pouvait être valablement soutenu que sur la base d'une meilleure connaissance de toutes les langues bantoues avoisinantes et qu'il ait omis dans cette étude de relever dans le vocabulaire les mots suivants de la langue des Ngombe (C.4) dont un dictionnaire fut publié depuis 1958 par N. Rood.

Bafoté

1. aéno éno ici
2. angea placer
3. éko faire
4. loéngi petite promenade
5. Lokukú maison

Ngombe

- éno
- ánga, fixer une manche
- ko
- mwéngi
- likukú 1.trou qui sert aux
poissons de cachette
2.chambrette, cellule,
prison

6. <u>maíye</u>	sang	<u>mahíá</u> ,	pus
7. <u>masó</u>	oeufs	<u>mató</u>	
8. <u>mieka</u>	aliments	<u>leka</u>	
9. <u>moísisí</u>	racine, tendon	<u>mosisá</u>	
10. <u>moondó</u>	jambe	<u>mohóndó</u>	
11. <u>ndó</u>	seulement	<u>ndó</u>	<u>ndóko</u>
12. <u>sisowa</u>	selever	<u>sisoa</u>	
13. <u>wésa</u>	tuer	<u>ówesa</u>	<u>eja</u> , faire tuer
14. <u>yehuma</u>	matin	<u>ehúma</u>	
15. <u>yohóma</u>	igname	<u>yóma</u>	

On peut penser en outre que le lingombé présenté dans ces correspondances est celui du groupe que dans la Lulóngá, Rood (Op.Cit:V) appelle "Dóko-Yúmba" et dont on rencontre également des représentants autour de Pimo dans la collectivité de Boso-Njanoá; à cause de óno et ndó de même que de la représentation de l'extension causative -ej- par -es- qui lui sont très particuliers.

Il y a lieu également de faire constater qu'on peut mentionner d'autres correspondances avec les parlers du Fleuve et de la Ngiri, Motingea (1990 b) en dehors de celles signalées par G. Hulstaert. Il s'agit des cas suivants :

1. <u>báye</u>	eux, elles	<u>baye</u> ,	ceux-ci (Dém.)
2. <u>eka</u>	voir	<u>keka</u>	
3. <u>igndo</u>	antilope	<u>(e) hondo</u>	
4. <u>jotá</u>	corps	<u>njóto</u>	
5. <u>liekembé</u>	banane	<u>likémba</u>	
6. <u>lifémbé</u>	morve	<u>fémbé</u> ,	se moucher
7. <u>móí</u>	coeur	<u>móí</u>	
8. <u>molenge</u>	canne à sucre	<u>móle</u>	

Quoiqu'il en soit, nous pouvons estimer que l'échantillon de la langue des Pygmées que nous nous proposons de présenter ici ne constitue pas moins une contribution à la recherche des particularités linguistiques qui auraient pu être les leurs. S. Bahuchet et J.M.C. Thomas (1986:76) estiment, en effet, que toute recherche d'une solution à la question d'une langue pygmée originelle devrait être suspendue, tant que tous les groupes n'auront pas bénéficié d'études scientifiques sérieuses.

Signalons enfin que nous nous sommes servi des présentes notes comme contenu du cours de complément de linguistique africaine dispensé en 3^e graduat au Département de Français à l'I.S.P./Mbandaka pendant l'année académique 1992-1993.

Les sigles et abréviations utilisés dans le texte sont repris à la page suivante.

ABREVIATIONS

C	: consonne
Cl	: classe
Con	: connectif
Cop	: copule
Dém	: thème démonstratif
Dér	: forme dérivée
El	: élargissement ou extension du radical
F	: finale verbale
Form	: formatif ou marque verbal
IO	: infixé objet
Ind	: thème indéfini
Num	: thème numéral
Pf	: préfinale
PI	: post-initiale
Pl	: pluriel
Prés	: présentatif
Pn	: préfixe nominal
Pp	: préfixe pronominal
Pv	: préfixe verbal
Subst	: substitutif
T	: ton
V	: voyelle
Vs	: opposé à

SIGLES

1,2,3...	classes morphologiques
↓	: métatonie
~	{ 1. homophonie tonale ou vocalique 2. forme alternative
≠	: limite de mot
/	: limite initiale de thème ou radical
-	: limite quelconque de morphème
?	: forme douteuse
()	: transcription phonétique
//	: transcription phonologique
°	: transcription structurelle
→	: se réalise...
>	: devient
∅	: morphème zéro

Chapitre Premier : PHONETIQUE ET PHONOLOGIE

1.1. Voyelles

1.1.1. Inventaire et identification phonologique

Il est possible que des variations individuelles puissent se constater. Il se fait toutefois que la langue des Pygmées d'Iténdo, tout comme celle des Ekonda et d'autres groupes de la zone C. de M. Guthrie, présente un système vocalique à 7 unités: i e ɛ a ɔ o u. Celles-ci ont toutes statut de phonèmes et offrent diverses possibilités de se présenter en succession: bátááo, cinq, njou éléphant, njõe miel, bénii quatre, maá ma mère, koi léopard, bofyé grand nombre, bolíaki chasseur, tómbólúlélié nous avons transporté...

1.1.2. Phénomènes vocaliques

Quelques phénomènes en relation avec la réalisation des voyelles observables dans le corpus sont les suivants: l'harmonie, l'élision, la coalescence, la dévocalisation et la quantité.

a. Harmonie

Dans beaucoup de cas, on constate une harmonie à la fois progressive et régressive comme celle qui s'observe dans les parlers môngo.

- (1) tapa 9 / e / mǝ
 chèvres pp Num
 /tapa ɛmǝ/ une chèvre, vache
- (2) m - mbó - o / én -á
 pv lesq Form IO voir F
 /mbówéne/ je l'ai vu
- (3) li - / ko / bo / nǝne 3
 pp Dém grandeur
 /líko bonǝne/ celle-ci est grosse
- (4) tó - mbo / én - á / tapa 9
 pv lpl Form voir F chèvre
 /tómbóéná tapa/ nous avons vu une chèvre

On constate cependant d'autres cas où cette harmonie opère uniquement de manière progressive comme en bobangi, lingoube, ibokó...

- (1) tɔ / ɛd - a
pv pl aller F
/tɔɛdɛ/ nous allons
- (2) ɛ / bɛn - e
pv sg boire F
/mbɛnɛ/ que je boive
- (3) i - ka - lo / ɛn - é
pp Form pv voir F
/ikáloɛnɛ/ que vous voyez

On note par contre aussi des cas où l'ouverture de la voyelle n'est pas justifiée: loolo lɔwamɛ ma jambe, ɛnɛ-ɛnɛ ici, boina mɛ mon frère, ɛdɛ lui.

b. Coalescence

Elle est très moins fréquente. La tendance générale est donc d'articuler chaque voyelle distinctement. Aussi, ne pouvons-nous mentionner que les cas suivants:

- (1) m - mbɔ - o / ɛn - a (T)
pv sg Form IO voir F
/mbɔwɛnɛ/ j'ai vu
- (2) Ø / papá la / ɛ - mbɔ - to / ɛn - ɛ / l / ɔlɔ ll
mon père pv Form IO voir F aujourd'hui
/ lɔ / ɔko
pp Dém
/papá ɛmbɔtɔmɛ ɔl 'ɔko/ notre père nous a vu aujourd'hui

c. Elision

Elle est également très rare dans la mesure où nous ne la trouvons que dans le groupe pour "aujourd'hui" constitué de lɔlɔ (aujourd'hui, normalement) et du démonstratif lɔko. Cfr. ex. ci-haut.

d. Dévocalisation

Il s'agit des voyelles plus fermées qui peuvent perdre leur statut en devenant des semi-voyelles devant des voyelles moins fermées.

/u o i e/ /w y /

- (1) bo / ɛnɛ lɔ -- /bwɛnɛ/ le jour
- (2) / tɛk - i - a
vendre El F
/tɛkya/ vendre

- (3) n / goda 9 / i / a / ísô
 champ pp Con Subst
 /ngoda ya ísô/ notre champ

e. Quantité

En dehors du cas du numéral ítááno cinq, on constate que les voyelles tendent à se réaliser plus ou moins longue à la pénultième.

<u>booté</u> ~ <u>boté</u>	arbre	<u>botúúbá</u>	maison
<u>bóóóló</u> ~ <u>bóóló</u>	fort, dur	<u>bisééja</u>	étoffes

Il ne s'agirait ainsi que d'une quantité ultralongue.

1.2. Consonnes

1.2.1. Inventaire

1° /m/ : consonne nasale bilabiale sonore

a. Initiale

<u>/móna/</u>	enfant	<u>/mána/</u>	enfants
<u>/moto/</u>	personne	<u>/maá/</u>	ma mère
<u>/máhi/</u>	eau	<u>/mato/</u>	personnes

b. Intervocalique

<u>/kúmú/</u>	chef	<u>/bíkómomá/</u>	ils sont mouil-
<u>/nama/</u>	bête	<u>/bóámí/</u>	mien /lés
<u>/kéma/</u>	singe		
<u>/ákumá/</u>	tous	<u>/bákamángá/</u>	ils ont peur

2° /n/ : consonne nasale dento-alvéolaire sonore

a.	<u>/nama/</u>	bête	<u>/ákonjénaka/</u>	il m'a vu
	<u>/no/</u>	qui ?	<u>/boína/</u>	frère
b.	<u>/bohuni/</u>	viande	<u>/ésôunuá/</u>	il continua
	<u>/tina/</u>	cause		(?)
	<u>/bonéne/</u>	grandeur	<u>/mbene/</u>	que je boive
	<u>/liní/</u>	celle-ci,	<u>/ení/</u>	quoi ?
		celui-ci	<u>/bonua/</u>	bouche
	<u>/bénei/</u>	quatre	<u>/boíná/</u>	soleil
	<u>/bátááno/</u>	cinq	<u>/bwáne/</u>	jour, temps
	<u>/ené/</u>	à, vers		
	<u>/mána/</u>	enfants		

3. /ɲ/ : consonne nasale palatale sonore n'a été entendue que dans le substitutif ínyó vous, noté aussi /ínó/ une fois.

4° l̥ : consonne latérale alvéolaire sonore

- a. lḁ avec lil̥ douceur
lé̥ à, dans loolo̥ jambe
lob̥ bras liyḁ feu
lɔ̥ hier liwutu̥ étranger
lio̥ chevelure
- b. bakilḁ sang élowḁ il pleut
bo̥lo̥ rouge liyḁle̥ maladie
bo̥lo̥ noir mḁlé̥ frère aîné
lio̥ liyḁlil̥ les che- pulu̥ oiseau
veux sont
ekalekḁ ça souffle

5° b̥ : consonne occlusive bilabiale sonore

- a. bo̥lo̥ rouge bákóbétḁ́ ils tirèrent
bokodi̥ chef biyo̥lḁ nourriture
bo̥ino̥ jour bihónḁ́ jeunes gens
bo̥ké̥ petitesse betú̥lḁ maisons
bonguwḁ sel
- b. lɔ̥ hier kóbéleḁ́ je me suis cassé
bakóbétḁ́ ils tirèrent ákóbótḁ elle a enfanté

6° p̥ : consonne occlusive bilabiale sourde

- a. pulu̥ oiseau
papḁ́ mon père
pé̥ho̥ ~ pé̥lo̥ froid
- b. épḁ il n'est pas papḁ́ mon père
ipe̥ deux bákótópíteḁ́ ils ont dé-
epéyi̥ vent truit pour
nous
bápayali̥ ils ne sont pas

7° α̥ : consonne occlusive implosive alvéolaire sonore.

- a. (inexistant)
- b. edé̥ lui ngadḁ́ campement
es̥edé̥ fer bokodi̥ chef

8° ḁ́ : consonne occlusive explosive alvéolaire sonore.

- a. (inexistant)
- b. nd̥e̥ que je mange
yḁ́ndo̥ marché
bond̥é̥lé̥ homme blanc

- 9° /t/ : consonne occlusive alvéolaire sourde.
- a. /ta/ chèvre, vache
/tina/ cause
/tombóhóbe/ nous achetâmes
- b. /ótótiyé/ mets pour nous /boté/ médicament
/mato/ gens /ambótoété/ il nous a appe-
/botú/ maison /lé
/ákótógá/ il a construit
- 10° /g/ : consonne occlusive vélaire sonore.
- a. /gagéli/ chaleur
- b. /ákótógá/ il a construit /bakóogá/ lances
/bakóógó/ maïs /iódngo/ houes
/gagéli/ chaleur /igújá/ feuilles de ma-
nioc
- 11° /k/ : consonne occlusive vélaire sourde
- a. /káké/ : foudre /kobéleá/ je me suis cas-
/kaúlá/ je me sens mal /sé
/kókó/ poule
- b. /ól'ókó/ aujourd'hui
/bokodi/ chef
/káké/ foudre
- 12° /b/ : consonne fricative bilabiale sonore.
- a. /boiké/ grand nombre
/boótó/ dureté
/boméne/ grandeur
- b. /tókó/ nous les avons appelés
/botú/ maison
/ta a/ vache, chèvre
/ambówó/ il aboyait
/lé/ hier
/e/ fer
/ng/ arachides
- 13° /j/ : consonne fricative palatale sourde.
N'a été entendue que dans:
/bákafala/ ils font
- 14° /q/ : consonne fricative bilabiale sourde.
N'a été perçue que dans :

/ákolilǎ/ il a ouvert
/séu/ chef

15. /s/ : consonne fricative alvéolaire sourde.

a. /sájǎ/ lune
/sasǎle/ chasseur
/séu/ chef

b. /boesé/ os
/kásǎ/ feuilles
/iyasa/ petitesse
/isáto/ trois

16. /h/ : consonne fricative laryngale sourde.

<u>/bókohla/</u> il (le jour)	<u>/bókóhla/</u> il est épuisé,
<u>/tombóhóbé/</u> nous avons	<u>/máhi/</u> eau fini
<u>/bóhólo/</u> argent	<u>/bohuni/</u> viande
<u>/bahǎ/</u> manioc	<u>/bihóhǎ/</u> jeunes gens
<u>/áóhánja/</u> il a crié	

17. /j/ : consonne affriquée palatale sonore.

a. /jóbógo/ houe

b. /sájǎ/ lune
/bisééja/ étoffes

18. /w/ : semi-consonne bilabiale.

a. /bonguwa/ sel
/mbówa/ chien
/mbówéne/ j'ai vu
/bawánga/ raphia
/bewolo/ pieds

19. /y/ : semi-consonne palatale.

a. /yándo/ marché
/ya/ de (connectif)

b. /iyasa/ petitesse
/liyálala/ charbon
/ákóyǎ/ il vint
/biyóǎ/ nourriture
/epǎyi/ vent
/ótótíyǎ/ mets pour nous

1.2.2. Tableau phonétique

- (1) kókó 9 ≠ á - ka ≠ ét - a ≠ ma ≠ ána 2
poule pv 1 Form appeler F enfants
/kókó ákawéta mána/ la poule caquette, appelle ses pou-
sins
- (2) e ≠ íb - a ≠ á - ko - N ≠ éñ - ak - a
pn 7 voler pv 1 Form IO voir PF F
/eíba ákonjénaka/ le voleur m'a vu
- (3) ko ≠ a - mbó - N ≠ ét - é
et pv 1 Form IO appeler F
/ko ambónjété/ et, il m'a appelé

3° Le morphonème °N-, préfixe nominal et infixé objet de cl.1 et préfixe nominal de cl.9/10 est représenté /n/ devant les consonnes sonores, sauf devant bilabiales, /m/; mais la séquence °mm est réduite à /m/. Devant les consonnes sourdes, ce morphonème °N- est représenté /ø/.

- (1) N - ka ≠ úl - á ≠ lá ≠ l ≠ íno 5
pv sg Form être à dent
malade
/kaúlá lá líno/ j'ai mal à la dent
- (2) N - kó ≠ hób - á
pv sg Form acheter F
/kóhóbá/ j'achetai
- (3) ó - N ≠ ka - i - é
pv 2e sg IO donner EI F
/ókaiyé/ donne-moi
- (4) °N ≠ késá ---> /késa/ matin
°N ≠ kéma ---> /kéma/ singes
°N ≠ sájé ---> /sájé/ lune
°N ≠ pulú ---> /pulú/ oiseau
°N ≠ taba ---> /taba/ chèvre, vache
°N ≠ kókó ---> /kókó/ poule
- (5) °N ≠ búla ---> /mbúla/ pluie
°N ≠ jou ---> /njou/ éléphant
°N ≠ búsa ---> /mbúsa/ derrière
°N ≠ goda ---> /ngoda/ champ
- (5) N - mbó - o ≠ éñ - a
pv sg Form IO voir F
/mbóéne/ j'ai vu

B. Variantes ou allophones

1. Il existe certaines réalisations qui peuvent être ana-

lysées comme de simples articulations transitoires, ce que A. de Rop (1958:15) appelle en phonétique historique du lo-mbongo phonèmes de transition. Il s'agit des semi-consonnes principalement, mais aussi de la consonne laryngale [h].

a. [w] et [y]

(1) m - mbó / En - a
pv sg Form voir F
/mbôwéna/ j'ai vu

(2) la / N / tina 9 / e / a mi
à cause pp con Subst
/la ntina eyami/ à cause, pour moi

(3) l / ikó 5 / li / a
haut pp con
/likó líyá/ sur, au dessus de

On peut estimer de ce fait que [mbôwa] chien et [bonguwa] sel peuvent se transcrire sur le plan phonologique [mbôa] et [bongua] respectivement.

b. [h]

[bákôhuleliá] ils sont en train de transporter
[tômbôulélíé] nous avons transporté
[pélo]~[pého] froid

Ici aussi, il y a lieu de dire que la dernière réalisation correspondrait phonologiquement à [pé], compte tenu de la chute régulière de la consonne latérale en position intervocalique. Il se constate, en effet, ailleurs dans le corpus ceci: [ále]~[áe] il est.

Il conviendrait de mentionner toutefois de nombreux cas où [y] et [w] seraient de vrais phonèmes, et cela, certes, à la lumière de ce qu'on sait des langues bantoues de la région.

boiyé grand nombre, liyále maladie, ayali il est, yándo marché, ékawála il brille, liwútu étranger, ékôúwa elle est morte...

2. [d] se palatalise parfois devant la voyelle fermée i.
[bókodi]~[bokoji]

3. [] qui n'a été entendu qu'une fois dans le radical du mot pour "travailler, faire" n'est qu'une variante libre de s qui à son tour entre en distribution avec h

ḃáka/ála ils font
ḃakahála ngondá ils travaillent un champ
ámbośále il a travaillé

4. ḥ est, comme dit ci-haut, variante libre de h.

ḥsɔ̃ ~ ḥhɔ̃ nous
kḥsá ~ kḥhḥ matin
mbúśś ~ mbúhḥ derrière
iyasá ~ iyahḥ petitesse

Il convient de faire constater que la consonne laryngale h/du lokonda a pour correspondant ḥ des autres parlers du domaine.

5. La consonne occlusive b peut tomber à l'initiale d'un mot en contact avec la voyelle finale du mot précédent.

ale la otúḥḥá il a une maison, ḥnyó ḥkumḥ vous tous. Cependant aussi, ḥnyó ḥkumḥ, ḥkótógá botúḥḥá il a construit une hutte.

La même consonne b est aussi en distribution avec ḥ et w.

mána wákalé les enfants sont en train de manger
mato ḃáka/ála les gens font
ebeḥḥé ~ eḥḥé fer
ḥḥbɪ ~ ḥḥbɪ hier
taḥḥá ~ tawḥḥ chèvre, vache
ḥliwútu/ḥbabútu étranger(s)
ḥbónḥḥḥ ~ ḥwónḥḥḥ grandeur

6. g se trouve parfois ainsi variante de k

ḥbakóógó ~ ḥbakóókó mais

1.2.3. Combinaisons de phonèmes

On ne trouve que deux types de combinaisons: les consonnes nasales avec les obstruantes et ces dernières avec les semi-voyelles:

a. mb nd ng nj

b. bw ky

NC

1. mb

mbówa chien

tombóhóḥḥé nous avons acheté.

/mbúla/ pluie
/biyomba/ aliments

/mbúsa/ derrière

2. /nj/

/njou/ éléphant
/bohánja/ il a crié
/lowenj/ champ

/njõe/ abeille, miel
/njela/ chemin

3. /ng/

/ngóla/ rouge
/ngúsa/ arachides
/ngoda/ champ
/ngada/ campement

/bongaga/ médecine
/bonguwa/ sel
/bákamángá/ Ils ont peur

4. /nd/

/bondéle/ homme blanc
/yándo/ marché

Ainsi qu'on a déjà pu le constater, une certaine connaissance des langues bantoues de la région permet de se rendre compte d'un certain déséquilibre dans ce système. On peut, en effet, relever dans le corpus des cas où la nasale aurait pu également être représentée.

<u>/sája/</u> lune	au lieu de	<u>/nsánjé/</u>
<u>/jégo/</u> houe	" " "	<u>/njongo/</u>
<u>/ngoda/</u> champ	" " "	<u>/ngonda/</u> forêt
<u>/tombóhóbé/</u> nous avons	" " "	<u>/sómbe/</u> acheter
acheté		
<u>/biééja/</u> habits	au lieu de	<u>/bisénja/</u>
<u>/bokooji/</u> chef	" " "	<u>/bokonji/</u>
<u>/edé/</u> lui	" " "	<u>/endé/</u>
<u>/likodo/</u> banane	au lieu de	<u>/likondo/</u>

Il apparaît, par ailleurs, que l'allongement de la voyelle serait une compensation à l'amuïssement de la nasale. Il s'agit des faits phonétiques qui ont été également constatés dans d'autres parlers pygmées tels que ceux étudiés par G. Hulstaert (1948:21-4, 1978:115-7) et par nous-même (1993) qui, plutôt que d'être regardés comme des irrégularités, donneraient des pistes pour une recherche du phonétisme de la langue des Pygmées. On peut légitimement croire que si la majorité des structures tendent à se conformer aux langues bantoues, c'est seulement à cause d'une acculturation sans cesse croissante, d'un effort d'assimilation de la part des locuteurs pygmées.

CSV

Pour ce type de combinaison, nous ne trouvons que deux exemples:

- (1) bá - ka / ték - i ~ - á
pv 2 Form vendre El F
/bákatékyá/ Ils vendent
- (2) bo / áné 3
jour
/bwǎné/

1.2.4. Tableau phonologique

Nasales	m	n		
Occlusives	p	t		g k
Fricative		s		
Affriquée latérale		l	j	
Semi-consonnes	w		y	
Pré-nasalisées	mb	nd	nj	ng

1.3. Tonalité

Il existe deux tons de base, ba (B) et haut (H) avec possibilité de combinaisons: BB, HH, HB, BH.

B	<u>njou</u> éléphant <u>etumba</u> guerre <u>ngoda</u> champ	BB	<u>boesé</u> os <u>bokooji</u> houes chef
H	<u>ihó</u> nous <u>kókó</u> poule <u>sájé</u> lune	HH	<u>jóogo</u> houes <u>bóóló</u> fort <u>bátano</u> cinq
HB	<u>mbówéné</u> je l'ai vu		
BH	<u>ambótóné</u> il nous a vus <u>émó</u> un <u>bélé</u> oeufs		

Comparativement aux langues bantoues environnantes, il se constate de nouveau ici quelques irrégularités.

<u>lowa</u>	vs	<u>lwá</u>	pleuvoir
<u>lfo</u>	vs	<u>babwó</u>	cheveux
<u>bélé</u>	vs	<u>bekelé</u>	oeufs
<u>líkó</u>	vs	<u>liko</u>	haut

Il y a, enfin, un phénomène relatif à la tonologie assez connu : la métatonie. Celle-ci affecte la finale -á du présent, et du passé continuatif ainsi que du parfait qui, normalement haute, se réalise avec ton bas à la limite de l'énoncée.

- (1) N ka / ǫl - á↓ / ǫl / l / ino 5
 pv lè sgForm se sentir F à dent
 mal
 /kaǫlǫ lá líno/ j'ai mal à la dent
- (2) e / pǫyi 7 / é - ka / lek - a↓
 vent pv Form passer F
 /epǫyi ékaleka/ le vent souffle
- (3) ma / to 2 / bá - ka / lo - á↓ / ení
 hommes pv Form crier F quoi
 /mato bákalóá ení ?/ pourquoi les gens crient-ils ?
- (4) bá - ka / máng - a↓
 pv 2 Form craindre
 /bákamángá/ ils ont peur
- (5) ma / to 2 / bá - ó / lop - o ~ - á↓ / be / lito 4
 hommes pv Form se fati- El F charges
 guer de
 /mato báólopóá belito/ les gens sont fatigués de charges
- (6) ø / maá la / á - ó / hánj - a↓
 maman pv Form crier F
 /maá áóhánja/ maman a crié

Chapitre second : MORPHOLOGIE

2.1. Système de préfixes et d'accord

2.1.1. L'accord

En dépit du caractère plus ou moins hybride du parler examiné ici, dont on a pu se rendre compte au chapitre précédent, on remarque que les formes dépendantes prennent d'une manière générale le préfixe correspondant à la classe des substantifs auxquels elles se rapportent.

Il convient ainsi de faire remarquer que le fait que tout substantif appartenant à n'importe quelle classe affecté du trait / + animé / impose parfois dans l'accord du verbe le préfixe de cl.1 ou 2 n'est pas une irrégularité en soi. Il s'agit d'un phénomène très répandu dans les langues bantoues du Nord-Ouest.

- (1) bi - hōhá 8 ≠ bá / ol - í
jeunes gens pv 2 aller F
/bihōhá báolí/ les jeunes gens vont
- (2) e / ib - a ≠ a - kō - N / ŋn - Vk ~-a
pn 7 voler F pv 1 Form IO voir PF F
/eíba akōnjénaka/ le voleur m'a vu
- (3) li / wútu 5 ≠ a - kō / ya - ǎ
étranger pv 1 Form venir F
/liwútu akōyǎ/ l'étranger vint
- (4) n / jou 10 ≠ bá - kō / ya - ǎ ≠ ené ≠ n / goda 9
éléphant pv 2 Form venir F à champ
/njou bákōyǎ ené ngoda/ les éléphants sont venus au
champ

2.1.2. Tableau de préfixes

Nous présentons le système le plus dominant. Les irrégularités seront signalées dans la classification.

	PN	PP	PV
Cl. 1	bo-	o-/u-	a-
Cl. 2	ba	-	-
Cl. 3	bo-	o-/u-	bo-/o-
Cl. 4	be-	-	-
Cl. 5	li-	-	-
Cl. 6	ba-	-	-
Cl. 7	e-	-	-
Cl. 8	bi	-	-
Cl. 9	N-	e-	-
Cl. 10	N-	i-	-
Cl. 11	lo-	-	-
Cl. 13	to-?	-	-
Cl. 19	i-	?	-

NOTA: - indique que la forme est identique à celle qui précède ? non observé.

Pour ce qui est de la tonalité des préfixes, on constate que les pn sont bas et les pp généralement hauts, sauf

ceux des classes 1 et 9. La tonalité des pv dépend d'une forme verbale à une autre.

2.2. Classification

Elle suit le système des autres langues bantoues. On remarque cependant que si elle se conforme aux parlers mǝ-ngǝ, elle présente ici et là des cas où elle suit le modèle bobangi notamment avec m plutôt que b. Cette confusion est manifeste dans les exemples tels que le suivant: máhi bale líya, l'eau est chaude. Ceci amènerait à s'interroger si réellement les thèmes avec bo- doivent être tous considérés comme appartenant à la cl.3. Il se pourrait, en effet, que certains d'entre eux soient à ranger sous la cl.14 comme cela s'opère ailleurs dans le domaine bantou, principalement avec les noms exprimant les qualités aussi bien dans la morphologie flexionnelle que dans la morphologie dérivationnelle. Le déverbatif bo- ngaga, médecine paraît être un argument en faveur de l'établissement d'une cl.14.

2.2.1. Catégorie : bo- / ba- cl.1/2

a. Thèmes à initiale consonnatique

<u>bo</u> / <u>kodi</u>	chef
<u>bo</u> / <u>liaki</u> (Dér)	chasseur, tueur
<u>bo</u> / <u>wáli</u>	épouse
<u>bo</u> / <u>bútu</u> <u>liwútu</u>	étranger
/ <u>babútu</u>	pl.

b. Thèmes à initiale vocalique

<u>bo</u> / <u>ina</u>	frère
<u>bo</u> / <u>ito</u> / <u>ba</u> / <u>ito</u>	femme(s)
Cependant aussi,	
<u>mo</u> / <u>to</u> / <u>mato</u>	homme(s)
<u>mo</u> / <u>óna</u> / <u>m</u> / <u>ána</u>	enfants

2.2.2. Catégorie : ǝ- / ba- cl. 1a/2

<u>maá</u>	ma mère
<u>papá</u>	mon père
<u>wálé</u>	frère aîné
<u>nǝsbé</u> (cl.9?)	qui ?
<u>nǝ</u>	qui ?

2.2.3. Catégorie : bo- / be- cl.3/4

a. bo / bé mal

<u>bo / huni</u>	viande	<u>bo / tálé</u>	hauteur, lon-
<u>bo / holo</u>	argent		gueur
<u>bo / ké</u>	petitesse	<u>bo / nua</u>	bouche
<u>be / lito</u>	charges	<u>bo / túúbá</u>	maison
<u>be / ndóki</u>	fusils	<u>bo / nguwa</u>	sel
<u>bo / néné</u>	grosueur, grandeur	<u>bo / té</u>	médicament
		<u>be / wúka</u>	paniers

b. <u>be / wúka</u>	paniers	<u>bo / flo</u>	teint noir
<u>bo / élé</u>	oeufs	<u>bw / áné</u>	jour vs nuit ?
<u>bo / esé</u>	os	<u>bo / ino</u>	jour
<u>bo / élé</u>	blancheur	<u>bo / ina</u>	soleil, temps ?
<u>bo / élo</u>	rongeur	<u>bo / élé</u>	dureté
<u>bo / iké</u>	grand nombre	<u>bo / oté</u>	arbre

2.2.4. Catégorie : li- / ba- cl.5/6.

a. <u>ba / bata</u>	canards	<u>li / kodo</u>	banane
<u>ba / hō</u>	maniocs	<u>ba / wānga</u>	raphia
<u>ba / kilá</u>	sang (monoclasse)	<u>li / súwa</u>	hâche
<u>li / lē</u>	douceur	<u>li / yále</u>	maladie
<u>ba / kōogá</u>	lances	<u>li / yáyala</u>	charbon de bois

b. <u>l / ikó</u>	haut
<u>l / io</u>	chevelure
<u>l / iya ~ íla</u>	feu
<u>l / iya</u>	forêt

Mais aussi

<u>m / áhi</u>	eau
----------------	-----

2.2.5. Catégorie : e- / bi- cl.7/8

a. <u>e / bedé ~ ewedé</u>	fer	<u>e / komú</u>	ananas
<u>e / hééja</u>	etoffe	<u>e / psyi</u>	vent
<u>bi / hōhá</u>	jeunes gens	<u>e / tumba</u>	guerre
<u>e / kálábé</u>	arbre	<u>bi / yoba</u>	nourriture
<u>e / kopo</u>	fournure		

b. <u>e / fba(Dér)</u>	voleur
------------------------	--------

2.2.6. Catégorie : N- / N- cl.9/10

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la nasale n'est pas représentée devant les consonnes sourdes. Et, elle ne l'est parfois pas aussi devant les sonores.

a. <u>gagéli</u>	chaleur	<u>kúmi</u>	chef
<u>kásá</u>	feuille	<u>pélo ~ pého</u>	froid

<u>kéhá</u> ~ <u>sá</u>	matin	<u>púlu</u>	oiseau
<u>kéma</u>	singe	<u>sája</u>	lune
<u>koi</u>	léopard	<u>ta a</u>	chèvre
<u>kókó</u>	poule	<u>tina</u>	cause, base

b. <u>mbá</u>	noix palmiste	<u>njela</u>	chemin
<u>mbala</u>	fois	<u>njoa</u>	serpent
<u>mbowa</u>	chien	<u>nje</u>	abeille, miel
<u>mboto</u>	terre	<u>njou</u>	éléphant
<u>mbúha</u> ~ <u>sa</u>	derrière	<u>ngola</u>	rongeur
<u>mbula</u>	pluie	<u>ngoda</u>	champ
<u>nema</u>	bête		

2.2.7. Catégorie : lo- / N- cl.11/10

a. lo / wenji champ en défrichage

b. <u>lo</u> / <u>éku</u>	bâton
<u>i</u> / <u>ó i</u>	hier
<u>i</u> / <u>oho</u>	riz
<u>i</u> / <u>obó</u>	bras
<u>i</u> / <u>óógo</u> / <u>o</u> / <u>joogo</u>	houe(s)

Noter 11/4 : lo / olo / bewolo, pied (s)

2.2.8. Catégorie : i- / to- cl.19/13

a. <u>i</u> / <u>yasa</u>	petitesse
<u>i</u> / <u>guja</u>	feuille de manioc

b. y / ándo marché

2.3. Substitutifs

Il s'agit des formes qu'on traite généralement comme monomorphémiques, non analysable. Nous n'avons pu les observer dans le petit corpus qu'à travers les possessifs, sauf celui de la 2e personne du singulier obtenu dans une seule phrase.

o / njsbé la / o / én - á / owé
 qui pp voir F Subst
 /njsbé owéné owé/ qui as-tu vu ?

Comme on peut le constater, ces formes peuvent être analysées comme l'estime Kamba Muzenga (1991:230). On poserait pour celle qui est observée ici : pp / é, o / é --> /owé/

Voici le tableau des substitutifs dans leur ensemble.

	Sing.	Pl.
1e	mi	ísó ~ íhó
2e	owé	ínó ~ ínyó
3e	edé	?

2.4. Adjectifs

Comme en lomongo d'une manière générale, aucun accord adjectif proprement dit n'a pu être constaté. Les qualités sont exprimées soit par des substantifs soit par des constructions connectives soit encore par la copule suivie du relationnel la, pour ce qui est des constructions avec attribut au négatif.

A.(1) 1 / obó 11 / 15 / a mi / bo / tálé 3
bras pp Con Subst longueur
/lobó lówamí botálé/ mon bras est long

(2) 1 / ío 5 / 11 - ó edé / bo / élé 3
chevelure pp ? Subst blancheur
/lío líó edé bóélé/ ses cheveux sont blancs

(3) bo / túú á 3 / ó / a mi / bo / néné 3
maison pp Con Subs grandeur
/botúú á ówa mi bonéné/ ma maison est grande

(4) li / yáyala 5 / li - a / ko / bo / wílo 3
charbon pp T Dém noirceur
/liyáyala líko bowílo/ ce charbon est noir

(5) m / áhi 6 / ba / le / N / pého 9
eau pp Cop froid
/mahí bale pého/ l'eau est froide

(6) n / jõe 9 / é / yal - í / li / lè
miel pv être F douceur
/njõe éyalí lílè/ le miel est doux

B.(1) N / pulú 9 / e / ~a / N / góla
oiseau pp Con rouge
/pulú eya ngóla/ un oiseau rouge

(2) N / pulú 10 / bo - íké 3 / í / a / N / góla 9
oiseaux grand nombre pp Con rouge
/pulú boíké yá ngóla/ plusieurs oiseaux rouges

- (3) bo / tútubá 3 ≠ ð / a ≠ bo / nêne 3
 maison pp Con grandeur
 /botútubá óá bonêne/ une grande maison
- C.(1) e / bedé ≠ é / pa ≠ la ≠ li / íla 5
 fer Cop avec chaleur
 /ebedé épa la líla/ le fer n'est pas chaud (litt.p)le
 fer n'a pas de chaleur
- (2) li / kodo 5 ≠ li / pa ≠ la ≠ bo / nêne 3
 banane pv Cop avec grandeur
 /likodo lípa la bonêne/ la banane n'est pas grosse, n'a
 pas de grandeur

2.5. Pronominaux

Il s'agit dans le corpus des pronominaux suivants: le connectif, le substitutif, les possessifs, les démonstratifs, le présentatif, les numéraux et l'indéfini "tout".

2.5.1. Connectif : pp / a (T)

- (1) bo / té 3 ≠ ð / a ≠ bo / ngaga 3
 médicaments pp Con médecine
 /boté óá bongaga/ les médicaments (de médecine)
- (2) N / taba 9 ≠ e / a ≠ Ø / mâlé la
 chèvre pp Con frère aîné
 / taba ya mâlé/ la chèvre de mon frère aîné
- (3) l / ikó 5 ≠ li / ~ a ≠ bo / oté 3
 haut pp Con arbre
 /likó líyá booté/ au dessus de l'arbre
- (4) m / ána 2 ≠ má / ~ a ≠ N / kókó 9
 enfants pp Con poule
 /mána má kókó/ poussins
 On constate que parfois le connectif n'est exprimé que
 par la ligature / a.
- (1) bo / li - ak - i ≠ á ≠ n / ama 10
 pñl tuer PF F Con bêtes
 /boliaki á nama/ tueur de bêtes, chasseur
- (2) bo / huni 3 ≠ á ≠ n / ama 9
 viande Con bête
 /bohuni á nama/ viande (de bête)

Cependant aussi le connectif n'est parfois constitué que du pp comme dans la langue des Ngombé et celle des Nunu - Bobangi.

N / kásá 10 / i / i / gújá 19
 feuilles pp feuille de manioc
 /kásá f igújá/ feuilles (de feuilles) de manioc

2.5.2. Substitutif

Le substitutif comme forme pronominale dans les classes n'a été observé que dans un exemple. Sa structure serait la suivante: pp / V. Mais peut-être ne s'agit-il ici que d'un démonstratif.

lō / V / lo / ōho 11 / lo / kō mí
 pp Subst riz pp Prés Subst
 /lōo lōho lōkōmí/ ceci, celui-ci, est mon riz

2.5.3. Possessifs

Il s'observe deux structures:

a. pp + a + Subst, donc un connectif dont la forme déterminante est un substitutif. Ceci ne concerne pas la 2^e personne où l'on peut poser un thème possessif : -ă.

- (1) l / obō 11 / lō / a mí
 bras pp Con Subst
 /lobō lōwa mí/ mon bras
- (2) la / N / tina 9 / e / a mí
 avec cause pp Con Subst
 /la tina eya mí/ à cause, pour moi
- (3) N / goda 9 / e / a ísō ~ íhō
 champ pp Con Subst
 /ngoda ya ísō ~ íhō/ notre champ
- (4) bi / hééja 8 / bi / a ínyō
 habits pp Con Subst
 /bihééja bábá ínyō/ vos habits
- (5) be / olo 4 / bé - ă
 pieds pp Poss
 /bewolo béyă/ tes pieds
- (6) bo / túúbá 3 / ó / ă
 maison pp Poss
 /botúúbá ówă/ ta maison

b. La seconde structure peut être posée: pp / Prés / Subst

- (1) l / ōho 11 / lō / kō mí
 riz pp Prés Subst
 /lōho lōkō mí/ mon riz

- (2) ba / wānga 6 ≠ bā / kō edé
raphia pp Prés Subst
/bawānga bākō edé/ son raphia
- (3) lō(T) / pa ≠ lō / kō inyō
pv ll Cop pp Prés Subst
/lōpa lōkō inyō/ ce n'est pas le vôtre
- (4) ∅ / maā la ≠ lé / kō mī
ma mère ? Prés Subst
/maā lékō mī/ ma mère (à moi)

Constater ici la présence d'un curieux élément - du moins pour ce qui est du domaine qui nous occupe -. Ce préfixe se rencontre en nzébi (B52), une langue bantoue du Gabon (J. Blanchon 1987, en mboshi (C.25), une langue du Congo (L. Fontaney 1989) de même qu'en lombuli, une langue du Kasai-Oriental au Zaïre (Motingea 1993).

En nzebi, on l'emploie non seulement (sous la forme lo-) comme en Mboshi comme pv de la 1ère pers. et de la 2è personne du pluriel, mais aussi en cl.5 et ll. En lombuli le préfixe le- est attesté en cl.7.

Pour revenir au parler pygmée sous examen, notons qu'une forme possessive sans élément d'accord ni lien quelconque entre possédé et possesseur a été également observée : boina mī, mon frère.

Il a été également constaté que le possessif de la 3è pers. pl. n'est exprimé que d'une manière implicite par la personne du verbe.

- (1) bā - kō / ūl -i -ā ≠ N / jōōgo lō
pr 2 Form transporter El El F houes
/bākōhūliliā jōōgo/ Ils portent des (leurs) houes
- (2) bā - kō / ūl -el -i -ā ≠ be / lito 4
pr 2 Form transporter El El F charges
/bākōūleliā belito/ ils portent des (leurs) charges
- On remarque, enfin, que la structure pp + kō serait aussi d'application dans le connectif ordinaire.

- (1) m / bā lō ≠ i / kō ≠ bo / ndélé l
noix de palme pp Prés homme blanc
/mbā ikō bōndélé/ les noix de palme du blanc
- (2) ba / hō 6 b ≠ bā / kō ∅ / māa la ≠ lé / kō
manioc pp Prés Prés ma mère pp Prés
mī
subst
/bahō bākō māa lékō mī/ les maniocs de ma mère (à moi)

2.5.4. Démonstratifs

On peut distinguer 4 séries :

a. Proche : pp / né

li / kō (likodo) / li / né
 pp Prés banane pp Dém
 /likō liné/ la voici (la banane)

b. Eloigné : pp / ko -nko ?

Cette forme semble en réalité servir de référence.

(1) li / kodo 5 / li / ko / bo / nēns 3

banane pp Dém grandeur
 /likodo liko bonēns/ Cette banane-là est grosse

(2) mo / to 1 / ū / ko (T?) / a / yal - i / bo / élo 3

homme pp Dém pv être F b anc
 /moto ūko ayali boélo/ Cet homme est blanc

(3) m / bá lo / i (T) / ko / i -kō -lo / / é -a

noix de palme pp Dém pp Form pv 2epl voir F
 /mbá ūko ikáloēns/ ces noix de palme que vous voyez là

(4) bo / huni 3 / ū / nko (T?)

viande pp Dém
 /bohuni ūko/ cette viande en question

c. Très éloigné : pp - ní

é - N / ka - i - é / li / ní
 pv 2esg IO donner El F pp Dém
 /ókaiyé líní/ donne-moi celle-là

d. Faible, anaphorique : pp / ko

1 / olō ll / lo / kō
 aujourd'hui pp Dém
 /lol'ōko~ol'ōko/ (cet) aujourd'hui

2.5.5. Présentatif : pp / kō

li / kō / li / né (li / kodo 5)
 pp Prés pp Dém banane
 /likō liné/ la voici (la banane) celle-ci

2.5.6. Numéraux

Le corpus ne permet pas d'observer les accords au delà de "cinq", mais les cinq premiers numéraux sont des formes pronominales.

taba emō une vache, mbala ipě deux fois, njou emō un éléphant, mato bātāno, cinq hommes, betúbā bēnsi quatre maisons, kókó isato trois poules.

2.5.7. Indéfini "tout"

inyo ≠ bā ≠ kumá
Subst pp Ind
/inyó škumá/ vous tous

2.6. Morphèmes verbaux

Les morphèmes verbaux observés sont d'après leur ordre d'apparition dans la forme verbale les suivants: préfixes verbaux (pv), formatifs, post initiale de négation, infixes objets, radicaux, extensions et élargissements, pré-finale, finales.

2.6.1. Préfixes verbaux (pv) cfr. Tableau de préfixes

2.6.2. Formatifs

- a. -mbó- : parfait 4
- b. -ká- : présent continuatif
- c. -kó- : narratif et passé récent
- d. -so- (-sô-?): parfait 2
- e. -ó- : parfait 3
- f. -lé-~é : passé éloigné imperfectif

Pour les formes verbales qui en sont dépourvues on pourrait poser ∅

2.6.3. Post-initiale de négation

En dehors de /pa dans la copule, on trouve -po-

bā - po / yal - i
pv 2 PI être F
/bápayali/ ils ne sont pas

2.6.4. Infixes objets

Voici le tableau pour ce qui est de ces pronoms compléments dans les personnes ainsi que dans les cl 1 et 2.

	sg	pl
1e	-N- / ∅	-to-
2e	-o-	-lo-
3e	-o-	-ba-/-wa-

- (1) tō - ko - ba / ét - a
pv lèpl Form IO appeler F
/tōkobaéta/ nous les avons appelés
- (2) á - ka - N / lek - á la - bo / holo 3
pv l Form IO passer F avec argent
/ákandeká lá bōhōlō/ il a plus d'argent que moi
- (3) bo / koodi l / á - kō - o / ka - i - a
chef pv Form IO donner El F
/bokoodi akōokaya/ le chef lui a donné
- (4) N - mbō - o / éñ - é / l / olō ll / lo / ko
pv lèpl Form IO voir F aujourd'hui pp Dém
- (5) á - mbō - to / éñ - é / l / olō ll / lō / ko
pv l Form IO voir F aujourd'hui pp Dém
/ambōtōñé lol'ōko/ il nous a vus aujourd'hui
- (6) ko / á - to / ét - á / la / N / kēhá 9
et pv l IO appeler F à matin
/ko átoétá lá kēhá/ et, il nous a appelés ce matin
- (7) ō - N - / ka - á / m / áhi 6 / N
pv 2esg IO donner F eau pv lèsg
/ bēn - e
boire F

2.6.5. Radicaux

a. -CVC

/ <u>bēl</u> -	se casser	/ <u>māng</u> -	avoir peur
/ <u>bēn</u> -	boire	/ <u>mōn</u> -	se mouiller
/ <u>bōl</u> -	frapper	/ <u>pēt</u> -	brûler
/ <u>bōt</u> - <u>wōt</u>	engendrer	/ <u>pēt</u> -	détruire
/ <u>hānj</u> -	crier	/ <u>sāl</u> - ~ <u>shāl</u> -	faire
/ <u>hīl</u> -	finir	/ <u>tēk</u> -	vendre
/ <u>hōb</u> -	acheter	/ <u>tōg</u> -	construire
/ <u>kēy</u> -	faire jour	/ <u>wiy</u> -	guerrir(intr.)
/ <u>kōt</u> -	couper	/ <u>wāb</u> - (áb-?)	1. balayer 2. aboyer
/ <u>lek</u> -	1. passer, surpasser 2. souffler	/ <u>wāl</u> -	briller
/ <u>līk</u> -	jeter	/ <u>wēt</u> -	frapper, tonner
/ <u>līp</u> -	fermer	/ <u>yāl</u> -	être
/ <u>lot</u> -	fuir	/ <u>low</u> -	pleuvoir

b. -CV-

/ <u>ka-</u>	donner
/ <u>lé-</u>	manger
/ <u>lo-</u> (-low-?)	crier
/ <u>ya-</u>	venir

c. -VC-

/ <u>ib-</u>	voler
/ <u>él-</u>	mûrir
/ <u>ét-</u>	1. chanter 2. appeler
/ <u>sd-</u>	partir
/ <u>én-</u>	voir
/ <u>ók-</u>	entendre, sentir
/ <u>ól-</u>	aller
/ <u>úl-</u>	se sentir mal, être malade
/ <u>uw-</u>	mourir

2.6.6. Extensions et élargissements

1° - iy- ~ -i- : causatif

- (1) ô - N / ka - é li / kodô 5
 pv 2esg IO donner F banane
 /ôkaiyé likodô/ donne-moi la banane
- (2) bá - ka / ték - i - á
 pv 2 Form vendre El F
 /bákatékya/ ils vendent

2° -el- -e- : applicatif

- (1) bá - kô - úl - el - i - ă
 pv 2 Form transporter El El F
 /bákóhúleliă/ ils transportent (ont transporté ?)
- (2) tô - mbô / úl - el - i - é
 pv Form transporter El El F
 /tombóhúlélié/ nous avons transporté
- (3) N - kô / bél - e - ă / lo / olo 11
 pv lèsg Form se casser El F jambe
 /kôbêléă loolo/ je me suis cassé la jambe
- (4) bá - kô tô- / pit - e - a / N / goda 9
 pv 2 Form IO détruire El F champ
 /bákôtopitea ngoda/ il nous ont détruit les champs

3° -o- ~ -u- : intransitif

- (1) bá - 6 - lop - o - á ≠ be / lito 8
 pv 2 Form se fatiguer El F charge
 /bá6lop6á belito/ ils sont fatigués de charges
- (2) N / káké 9 ≠ e- sô / un - u - á ≠ lo
 foudre pv Form continuer El F pv 11
 / wét - a
 frapper F
 /káké es6uná l6wéta/ il a continué de tonner

4° -ol- : réversif

- (1) á - k6 / lip - ol - á bo / nua 3
 pv 1 Form fermer El F bouche
 /ák6lip6lá bonua/ il a ouvert la bouche
- (2) bá -k6 / omb - ol - á ≠ bo / woko 3
 pv 2 Form couper El F route
 /bák6ombolá bowoko/ ils ont coupé une route
- (3) á - k6 - o / b6l - ol - á ≠ N / bala 10 ≠ f
 pv 1 Form IO frapper El F fois pp
 / pé
 Num
 /ák6owob6l6lá mbala fpé/ il l'a frappé deux fois

5° -ak- : (sens ?)

bá - mb6 / li - ak - é ≠ N / kéma 10
 pv 2 Form tuer El F singes
 /bám66liaké kéma/ ils ont tué des singes

2.6.7. Pré-finale : - Vk-

e / íb -a ≠ á -k6 -Nj / éñ - Vk ~- a
 pn 7 voler F pv 1 Form IO voir PF F
 /eíba ák6ñjenaka/ le voleur m'a vu

2.6.8. Finales

- a. -á : narratif
 b. -a : présent simple, passé récent perfectif et imperfectif
 c. -á : passé éloigné perfectif et parfait 2 et 3
 d. -á : imperfectif
 e. -e : subjonctif
 f. -i : parfait 1
 g. -i : copule présent négatif
 h. -é : parfait 4

Pour les exemples, se référer à la conjugaison.

2.7. Conjugaison

2.7.1. Formes indicatives absolutes

Les notes ne nous permettent de ne présenter que les formes affirmatives (sauf une seule au parfait). Les formes du futur n'ont par ailleurs pas pu être observées.

1. Présent simple:

- (1) to / sɔ - a / ená bɔ/ kodi 1
 pv lèpl aller F à chef
 /toɔsɔ ená bokodi/ nous allons chez le chef

- (2) bɔ / ɪna 3 / bɔ - kɛy - a
 jour pv poindre F
 /boɪna bókɛya/ le jour point

2. Présent continuatif : - ka --- á↓

- (1) N - ka / ɪl - á / lá / 1 / ɪno 5
 pv ləsg Form se sentir mal F à dent
 /kaɪla lá líno/ j'ai mal à la dent

- (2) epɛyi ékaleka le vent souffle
 (3) mato bákalɔ́ ení ?pourquoi les gens crient-ils ?
 (4) kókó ékawɛ́ta le coq chante
 (5) bwáné bókawála le soleil brille
 (6) líya líkɛpɛ́ta le feu brûle
 (7) bákamánga ils ont peur

3. Présent progressif (pas clair) : -ka --- é -ɔ --- é

- (1) ma / to 2 / bá - ɔ / ya - é
 hommes pv 2 Form venir F
 /mato báɔyé/ les gens viennent
- (2) m / ána 2 / má / a / N / kókó 9 / bá - ka / lá
 enfants pp Con poule pv 2 Form manger
 - é / ba / -kókó 6
 F mais
 /mána má kókó bákalé bakókó/ les poussins sont en train
 de manger du maïs

Comme il s'agit des radicaux -cv-, cela ne doit pas sembler très surprenant parce que ces derniers présentent toujours des particularités dans leurs conjugaison.

4. Passé récent perfectif : - ko --- a

- (1) bo / ina 3 ≠ bō - kō / hfl - a
jour pv Form finir F
/boina bōkōlifa/ le soleil s'est couché (le jour est fini)
- (2) boito akōbōta mōna la femme a engendré un enfant
- (3) bakōtopitea ngoda ya isō ils ont détruit nos champs
- (4) tokōēna mato bātāano nous avons vu cinq hommes
- (5) taba ya mālē ēkōwa la chèvre de mon frère est morte

Cependant avec ton haut sur la finale et bas sur le pv:

- (1) basēle akōliakā kōi le chasseur a tué un léopard
- (2) tokōliakā njou emō nous avons tué un éléphant

5. Passé récent imperfectif : 'kō --- Vk- a

o / ib - a ≠ ā - kō - Nj / ēn - Vk - a
pn 7 voler F pv 1 Form IO voir PF F
/eiba ākōnjēnaka/ le voleur m'a vu

6. Passé éloigné perfectif : '--- ā

- (1) m / būla 9 ≠ é / low - ā ≠ 1 / ōbī 11
pluie pv pleuvoir F hier
/mbūla élowā lōbī/ il a plu hier
- (2) ā - to / ét - ā ≠ la ≠ N / kēhā 9
pv 1 IO appeler F à matin
/ātoētā la kēhā/ ils nous a appelés le matin

7. Passé éloigné imperfectif : -lē é ---ā

- (1) ø / māa 1 a a - lē - ōk - ā li / yāle 5
ma mère pv Form sentir F maladie
/māa alēōkā liyāle/ ma mère était malade
- (2) kākē elēwētā lōwī il a tonné hier
- (3) papā aētoēnā lōbī notre père nous a vus hier
- (4) ko aētoetā lōbī et, il nous a appelés hier

8. Narratif : 'kō --- ā

- (1) tō - ko / ét - ā ≠ ma / to 2
pv lēpl IO appeler F hommes
/tōkoētā mato/ nous avons appelé des hommes
- (2) ākōwobōlōlā mbala ipé il l'a frappé deux fois
- (3) bawūtu bākōyā des étrangers vinrent
- (4) bākōlikā bākōōgā ils lancèrent des lances
- (5) bākōbētā bēndōki ils tirèrent des fusils
- (6) njōa ēkolōā māa le serpent a mordu ma mère

9. Parfaits

On dirait une sorte de synthèse de ce qui peut être observé dans le domaine m'ng'o. On peut se référer en effet, aux études de G. Hulstaert (1957-65) pour ce qui est des m'ng'o du Nord et aux études de Motingea (1989-1992) pour ce qui est des M'ng'o du Sud.

a. Parfait 1 : i ---f

- (1) mo / to 1 / ũ / ko / a / yal -f / bo / ñlo 3
 homme pp Dém pv être F blanc
 /moto ũko ayali boñlo/ cet homme est un blanc

(2) boimo yali pñlo il fait froid

(3) mato baoli etumba les gens vont à la guerre

b. Parfait 2 : sô ~hó --- a

- (1) N / káké 9 / e - sô - un - u - á / lo
 foudre pv Form continuer El F pn 11
 / wët -a
 frapper F
 /káké esôunua l'wéta/ il a continué de tonner

(2) âhówiya il est guerri

c. Parfait 3 : -ô --- á

- (1) ma / to 2 / bá - ô - lop - o - á / be / lito 8
 hommes pv Form se fatiguer El F charges
 /mato báôlopôá belito/ les gens sont fatigués de charges

(2) máa áôhánja ma mère a crié

d. Parfait 4 : - mbô --- é

- (1) to -mbô - hób - é / N / taba 9
 pv lèsg Form acheter F vache
 /tombónóbé taba/ nous achetâmes une vache
- (2) ø / maá la / a - mbô / éd - á / ené / y / ando 7
 ma mère pv Form partir F à marché
 /maá ambôédé ené yándo/ ma mère alla au marché

7.2.2. Formes indicatives relatives.

Seul le relatif objet peut être observé, et dans lequel un exemple fait constater la réalité étonnante rencontrée par G. Hulstaert et Ilonga Mp.(1989 : 215) en lontómbá :

- (1) Le thème verbal est muni d'un préfixe d'accord de natu-

re pronominale.

- (2) Ce préfixe est attaché à un élément auxiliaire, tandis que le thème est conjugué; entre ces deux éléments se place le sujet libre qui pourtant peut-être absent, phénomène inconnu en N (lonkundo).
Dans ce second modèle le sujet est donc exprimé deux fois. On peut noter que l'élément auxiliaire dont parle ces auteurs ici est dans notre cas en vrai formatif.

- (1) Ø / njebbé la ≠ Ø / én -á ≠ owé ≠ lóbf ll
qui pp voir F Subst hier
/njebbé óéna swé lóbf / qui as-tu vu hier
- (2) N / bá lo ≠ í / ko ≠ í - ká - lo / én - á
noix de palme pp Dém pp Form pv voir F
/mbá íko íkáloéné/ ces noix de palme que vous voyez

2.7.3. Formes non-indicatives

1. Subjonctif: --- e

- (1) Ø - N / ká - á ≠ b / ási 6 ≠ N / bèn -e
pv 2èsg IO donner F eau pv lèsg boire F
/óká bási ábèns/ donne-moi de l'eau que je boive
- (2) bi / yo 8 ≠ N / le - e
nourriture(choses) pv lèsg manger F
/biyoba ádsé (ádee ?)/ la nourriture que je mange

2. Impératif

Formes observées uniquement pour infixes objets (et au sing.) et donc, comme ailleurs, dépourvues de pv. La structure est --- e (-é)

- (1) Ø - N / ka -i -é ≠ li / kodo 5
pv 2èsg IO donner El F banane
/ókaiyé likodo/ donne-moi la banane
- (2) Ø - to / tíy - é ≠ bo / nguwa 3.
pv IO mettre F sel
/ótótiyé bonguwa/ mets-nous du sel
- (3) Ø - to / hób - é ≠ bongwa 3
pv IO acheter F sel
/ótóhóbé bonguwa / achète-nous du sel

3. Infinitif

Une forme a été identifiée par préfixe lo-, cl. ll

N / káké 9 ≠ e- sô / un - u - á ≠ lo
 foudre pv Form continuer El F pv ll
 / wét - a
 frapper F
 /káké esôunuá ðwéta/ il continua à tonner

2.7.4. Copule

1. Présent

A. Affirmatif

Deux radicaux : a. $\frac{1}{2}$ le ~ $\frac{1}{2}$ e
 b. $\frac{1}{2}$ yal - i

- (1) N - jôe 9 ≠ é / yal - i ≠ li / lë 5
 miel pv être F douceur
 /njôe éyalí lílë/ le miel est doux
- (2) bo / té 3 ≠ bô / yal - i ≠ bo / tálé 3
 arbre pv être F haut
 /boté bôyalí botálé/ l'arbre est haut
- (3) ð / papá la ≠ á / le ≠ lé ≠ N / gada 9
 mon père pv Cop à campement
 /papá ále lé ngada/ mon père est au campement
- (4) bq / kooji 1 ≠ á / e ≠ la ≠ be / túúba 4 ≠ bé/ nsi
 chef pv Cop avec maisons pv Num
 /bokooji áe la betúúbá bénsi/ le chef a quatre maisons

Noter une forme avec finale -i comme en lingombe et certaines langues du Fleuve.

e / bedé 7 ≠ é / li ≠ li / íla 5
 fer pv Cop feu
 /ebedé éli líla/ le fer est chaud (est avec du feu)

B. Négatif : a. $\frac{1}{2}$ pa
 b. $\frac{1}{2}$ po / yal -i

- (1) é / pa ≠ la ≠ li / íya 5
 pv Cop avec feu
 /épa la líya/ il n'a pas de feu, il n'est pas chaud

Remarquer 1 ~ y.

- (2) bá - po / yal - i ≠ bo / íké 3
 pv 2 PI être F grand nombre
 /bápojali bowíké/ ils ne sont pas nombreux

2. Parfait

Uniquement à l'affirmatif : -mbó / it -é

- (1) bo / huni 3 / ũ / nko / bo - mbo / it - é
viande pp Dém pv Form Cop F
/ bo / nɛnɛ 3
grandeur
/bohuni ũnko bombóitɛ bonɛnɛ ?/ cette viande est-elle
grosse ?

- (2) bombóitɛ bɔ́lɛ elle était dure

Constater aussi un exemple uniquement avec seulement le formatif.

- (3) kólá bombo iyaha elle était maigre

2.8. Particules

1. Adverbes observés :

- Interrogatif : eni, quoi.

mato bákaloá eni, les gens crient quoi ? pourquoi crient-ils ?

- Négatif : kólá cfr. ex. ci-haut.

2. Conjonction

Seule celle de la coordination entre deux propositions : ko.

- (1) eiba akónjɛna ko imbónjete le voleur m'a vu et il m'a appelé

- (2) ko atoétá lá kshá et il nous a appelés ce matin

3. Prépositions

Deux sortes.

la : relationnel général.

la kóní avec des bois de chauffage

la bonɛnɛ en grandeur

la lisúwa à l'aide d'une hache

le : locatif

lé bɛwuka dans le panier, lé ngada au campement, lé bi-yomba dans les aliments.

On rencontre cependant divers autres éléments avec la même valeur. Ce qui rappelle encore la grande instabilité du système que nous avons déjà signalée. Il s'agit de:

- 1° ené ená ené ené a

- 2° lá

<u>ené ngoda</u>	au champ
<u>Ené a inó</u>	chez vous
<u>Ená bokodi</u>	chez le chef
<u>ens likó</u>	au dessus
<u>ené botúúba</u>	dans la maison
<u>lá líno</u>	à la dent
<u>Ené liyá</u>	dans la forêt

EPILOGUE

A l'issue de la présente analyse du parler des Pygmées d'Iténdo se trouve encore une fois confirmé le fait du mélange de caractères aussi bien grammaticaux que lexicaux déjà constaté dans d'autres parlers pygmées. Nous pouvons nous contenter ici de ne relever que les éléments ayant trait au lexique qu'on ne peut attribuer ni au lonkundóni exclusivement au lokonda, parce que ce dernier les partage plutôt avec d'autres langues de la zone C de M. Guthrie.

a. Bobangi - Ngála

1. <u>bóhólo</u>	argent	<u>mosolo</u>
2. <u>bokodi</u>	chef	<u>mokonji</u>
3. <u>bobútu</u> (aussi Ekonda)	étranger	<u>mobútu</u>
4. <u>bóhuni</u>	viande	<u>mosuni</u>
5. <u>boké</u>	petitesse	<u>boké</u>
6. <u>libata</u>	canard	<u>libata</u>
7. <u>bakila</u> (aussi Ekonda)	sang	<u>makila</u>
8. <u>liyále</u> (Ek. líále)	peine, maladie	<u>bwále</u>
9. <u>njóe</u>	miel	<u>njóí</u>
10. <u>njela</u> (aussi Ekonda)	chemin	<u>njela</u>
11. <u>sájá</u>	lune	<u>sánjá</u> (1 a ?)
12. <u>yándo</u> (aussi Ekonda)	marché	<u>jándo</u>
13. <u>wéta</u> (Ek. béta)	frapper	<u>béte</u>
14. <u>hánja</u>	crier	<u>gánga</u>
15. <u>sda</u> (Ek. kenda)	partir	<u>kende</u>

b. Ngómbé et apparentés

1. <u>maá</u>	ma mère	<u>maá</u>
2. <u>mbóto</u>	terre	<u>mambóto</u> , boue, argile
3. <u>igujá</u> (Ek. <u>longunjá</u>)	feuille de manioc	<u>ingunjé</u> (Ngómbé Mowéá)
4. <u>likodo</u> (Ek. <u>linkondo</u>)	banane	<u>likondo</u>
5. <u>bawánga</u>	raphia	<u>mawánga</u> , haillon, étoffe en lambeau
6. <u>ehééja</u> (Ek. <u>esénda</u>)	étoffe	<u>esénja</u>

c. Nkutsu

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| 1. <u>liyá</u> (aussi Ekonda) forêt | <u>jijá</u> |
| 2. <u>liyaka</u> (aussi Ekonda) tuer | <u>liaka</u> |
| 3. <u>no</u> (Ek. "quoi") qui | <u>no</u> |

Il peut se déduire de ceci que les parlers des Pygmées ne peuvent être abordés que sur la base d'une certaine connaissance de plusieurs langues environnantes et même parfois très éloignées.

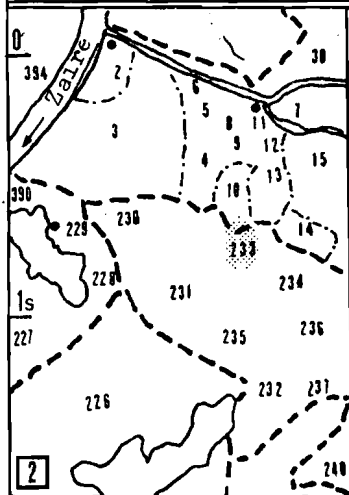
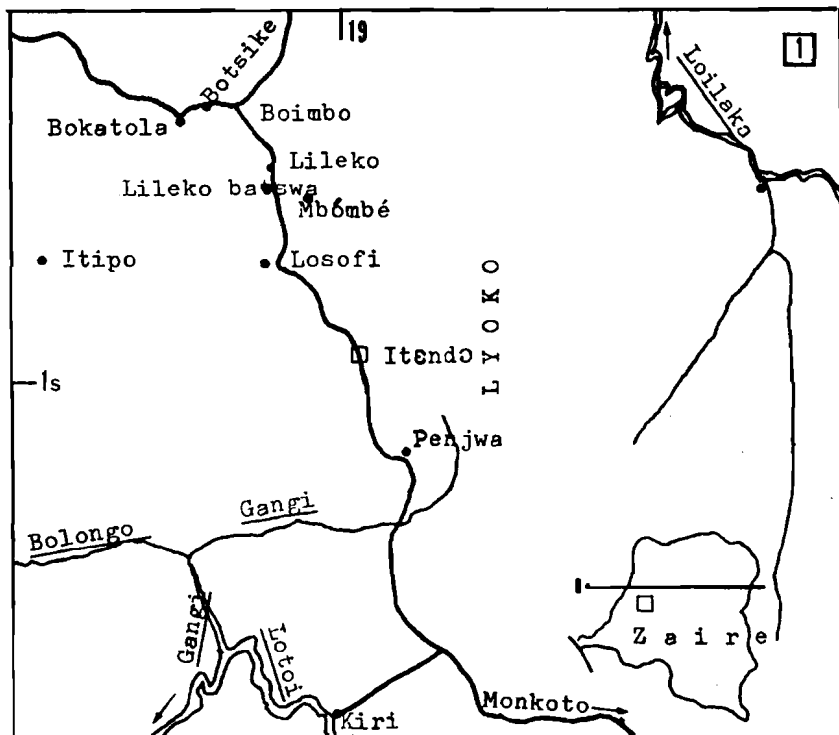
Il est par conséquent abérant de vouloir prétendre appliquer aux études sur les parlers pygmées les principes d'un structuralisme rigoureux comme celui de F. de Saussure ou de R. Jakobson en brandissant l'opposition synchronie/ diachronie, par exemple, ou en insistant sur l'immanence de la langue. D'ailleurs, la plupart des linguistes (e.a. A. Meillet 1982 : 45, W. Bal 1966 : 61) s'accordent pour admettre qu'il serait tout à fait impossible de vouloir étudier une langue d'une manière satisfaisante sans qu'on ne prenne en compte son histoire et la situation des langues en contact. Pidginisation et créolisation, comme l'affirme G. Manesoy (1979 : 55) ne sont que les manifestations de mécanismes d'évolution à l'oeuvre en toute langue.

BIBLIOGRAPHIE

1. BAHUCHET, Serge et THOMAS, Jacqueline MC. 1986. Linguistique et histoire des Pygmées de l'Ouest du Bassin Congolais. Sprache und Geschichte in Afrika, 7-2: 73-103.
2. BAL, Willy, 1966. Introduction aux études de linguistique romane avec considération spéciale de la linguistique française. Paris : Didier.
3. BLANCHON, Jean, A. 1987. Les classes 9, 10 et 11 dans le groupe bantou B. 40, PHOLIA, 2 : 5-22.
4. DE ROP, Albert. 1958. Eléments de phonétique historique du lomongo. Léopoldville : Editions de l'Université.
5. HULSTAERT, Gustave. 1948. Le dialecte des Pygmoïdes Batswa de l'Equateur. Africa, 17 : 21-28. 1957. Dictionnaire lomongo-français. Tervuren: Musée Royal Colonial Belge. 1965. Grammaire du lomongo II. Morphologie. Tervuren: Musée Royal de l'Afrique Centrale. 1978 : Notes sur la langue des Bafoto. Anthropos, 73 : 113-132. 1993 (posthume). Liste et carte des dialectes môngo. Annales Aequatoria 14 (1993) 401-406

6. HULSTAERT, Gustaaf et ILONGA Mpongo. 1989. Les verbes lokonda. Annales Aequatoria, 10 : 201-221.
7. KAMBA Muzenga. 1991. Les substitutifs en zone C. Annales Aequatoria, 12: 229-50.
8. LE ROY, A. (Mgr) 1905. Les Pygmées, Négrilles d'Afrique et Nigrites d'Asie. Lyon.
9. MANESSY, Gabriel. 1979. Pidginisation, créolisation, évolution des langues. Sprache und Geschichte in Afrika, 1 : 55-73.
10. MEILLET, Albert. 1982. Linguistique générale et linguistique historique. Paris.
11. MOTINGEA Mangulu. 1989a. Esquisse grammaticale du lonkutsu. Annales Aequatoria, 10 : 91-116. 1989b. Notes sur le parler des Bapoto-Mongo de Lisala. (Rép. du Zaïre). Afrikanistische Arbeitspapiere, 17:5-32. 1990a. Esquisse du parler des Ohendo. Annales Aequatoria, 11 : 115-152. 1990b. Parlers riverains de l'entre Ubangi-Zaïre. Bamanya/Mbandaka. Etudes Aequatoria n°8. 1991. Les parlers de la Lokenye et la problématique de l'expansion mongo. Annales Aequatoria, 12 : 277- 288. 1992. Esquisse de trois parlers de la Lokenye (Basho, Wofyi, Atsulu). Annales Aequatoria 13 : 277-414. 1993. Note sur le parler des Batswa de Bosobola. (Lac Léopold II/Maindombe). Annales Aequatoria, 14 : 483-501.
12. SULZMANN, Erika. 1985. La soumission des Ekonda par les Bambomba. Annales Aequatoria, 6, 3-17.
13. VINCK, Honoré. 1984. Dialectologie mongo: Etat de la question. Annales Aequatoria, 5 : 161-172.
14. ROOD, N. 1958. Ngombe-nederlands-frans woordenboek. Dictionnaire ngombe-néerlandais-français. Tervuren: Musée Royal Colonial Belge.
15. TRILLES, H. 1942. Les Pygmées de la forêt équatoriale. Paris/Münster: Bibliothèque Ethnologique Anthropos.

MOTINGEA Mangulu
24.03.1993



LE PARLER DES PYGMEES D'ITENDO

Carte 1 : localités avec pygmées

Source: Carte de l'Equateur
et de Bandundu, I.G.Z.

Carte 2 : Dialectes environnants

Source: G. Hulstaert, dialectes
mongo, Ann.Aeq.14(1995)
401-406

Signification des nrs
voir ibi.

10 = Bombwanja

233 = Lyoko

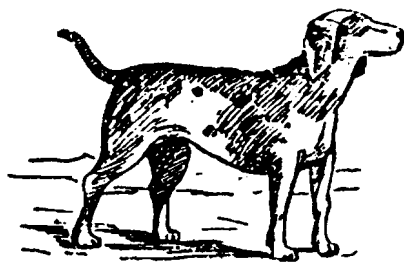
234 = Liombo

ETUDES ÆQUATORIA - 9

MBITAGWAMBIBUKI

L'HISTOIRE D'UN CHIEN

en lingombe



Centre Æquatoria B. P. 276 Bamanya - Mbandaka (Zaire)

1990

Encore des formules de salutation solennelle môngo (Nsako)

PRESENTATION

Ce texte a été présenté pour publication dans Africana Budapest, mais depuis 1987 nous n'avons plus eu de contacts avec ce Centre de Recherches africanistes. Ainsi avons-nous cru être autorisé de publier ce texte pour compléter la publication des inédits de Hulstaert.

H.V.(3.3.93)

Après la publication du recueil de 632 formules de salutation solennelle (Losako) (1), j'ai de temps en temps noté quelques formules qui ne m'étaient pas connues. Il me paraît justifié de les publier pour les joindre à l'une des nombreuses branches de l'art oral des Môngo, qui vivent dans la forêt équatoriale de la République du Zaïre (Afrique).

Ces textes constituent la réponse à la salutation exprimée, soit par un triple battement des mains (esáka) pour les Nkúmbé, rarement pour un autre personnage de haut rang, soit en disant losáko (déverbatif du même radical -sák-battre). Un synonyme moins usité et donc plus solennel est wandá (verbe - andél - saluer). Le premier emploi devient de plus en plus rare à cause des changements dans la société. Par contre le second est toujours en pleine vogue. Cette salutation est d'usage dans les deux textes. Mais elle est adressée nécessairement par un inférieur à une personne de rang social supérieur, donc, entre autres, à un plus âgé, d'une femme à un homme, etc (2).

Toute personne adulte se choisit, éventuellement se forme, une formule en toute liberté. Mais il est interdit d'utiliser un texte préoccupé, c'est-à-dire déjà employé habituellement par un membre de la communauté. On peut avoir

plus d'une formule. Les formules de losáko sont donc l'objet de l'appropriation individuelle, d'une sorte de droit d'auteur.

Des proverbes (3) peuvent servir comme formules de losáko. Dans ce cas ils sont souvent transformés légèrement pour leur donner un caractère plus personnel, de sorte qu'ils sont compris comme s'adressant à un cas individuel ou à une situation déterminée. Plus de détails peuvent se lire dans le volume cité et dans le dictionnaire aux vocables concernés.

Les textes présentés ici sont rangés alphabétiquement. La langue journalière use de nombreuses élisions. Aussi, en général les textes qui suivent sont donnés dans la forme où ils s'entendent habituellement. La première ligne donne les mots en entier. En troisième ligne se trouve la traduction française. Des explications sont normalement ajoutées en dernier lieu. En arrière de la première ligne se trouve le nom du lieu où la formule a été entendue. Pour l'orthographe, le lexique et les règles grammaticales, on peut se référer aux ouvrages spécialement traitant de ces matières. Ici et là il est indiqué que ces formules sont tantôt prononcées en entier tantôt réduites aux premiers mots.

1. Afa emí kíká
Af'em kíká

Boángí

Ce n'est pas moi seul.

Il est vrai que j'ai beaucoup de malheurs, mais d'autres aussi ont leurs misères, leurs palabres, leurs décès dans la famille, etc. C'est le lot commun des hommes et j'aurais donc tort de me plaindre.

2. Bántsínja

Bótéka

On me pousse.

C'est-à-dire: vers la mort; on me pousse pour que je sorte de ce monde et qu'ils prennent ma place. Ce losáko est surtout dit par quelqu'un qui possède le pouvoir.

3. Baóí bákí bosó báfa ané
Baóy'áky'ós'áf'ané

Boángí

Les choses qui étaient auparavant ne sont pas ici.

Contre ceux qui rappellent toujours ce qui était jadis. Le passé est passé. Il n'y faut plus revenir. Pourrait servir de proverbe.

4. Bobé l'ómanga

Le mal et celui qui commence.

Deux personnes ne sont pas également méchantes. L'une est à l'origine et l'autre suit le mauvais exemple ou est entraînée. Il ne faut donc pas les condamner de manière égale, mais rechercher l'origine de l'affaire.

5. Bolá bôlé ngá bonangi
Bolá bôlé ng'ónangi

Boangi

Le village natal qui est comme une promenade.

C'est-à-dire: quelqu'un qui vient de chez lui comme s'il avait été se promener, donc les mains vides, alors que revenant de chez soi on est toujours chargé de nourriture et de cadeaux reçus de sa maman et de la parenté.

Lancé comme pointe contre un hableur qui se vante toujours des richesses qu'il a dans sa parenté mais qui en revient les mains vides, tout comme s'il n'y avait pas été.

6. Bolílo ntákwéká la sféi
Nkanga likonjantátswáká la mbálaka

Bamanya

Bolílo ntákwéká l'sféi
Nkanga likonja ntátswák'á mbálaka

Un palmier *Raphia sese* ne tombe pas par le vent, (de même) un homme riche n'est pas emmené (en prison, justice) pour une indemnité.

De même que l'abondance de fortes racines empêche le vent de déraciner ce palmier, de même l'abondance de richesses épargne l'homme riche, car il peut toujours se libérer de la prison et du tribunal au moyen de ses richesses.

7. Bosúka wá lilako nkó : ámbya

Bamanya

Il n'y a pas d'autre instruction à donner que: cesse.

Toute la sagesse dans la conduite se trouve dans ce seul mot: abstiens-toi.

On peut expliciter : ámbya mbóko, súka bomwa dépose les bras, retiens la bouche; voilà le résumé de la sagesse.

Comparez l'antique: sustine et abstine.

8. Botéma é nsámbe, ndólá engengélé
ndólá mpé iwawa ífótswé ndá botéma
emí oné ndómela balóngó la lolém

Boangi

Botéma é nsámbe, nd'ól'engengélé
ndólá mp'iwawa ífótswé nd'ótéma/em'ón'ómel'alóng'á lolém

Le coeur ne se commande pas, j'ai mangé un serpent typhlops, j'ai encore mangé un insecte qui ne va pas dans

l'estomac, me voici donc forcé de ravalier mon dégoût.

Expression de dépit pour une situation très désagréable dont on ne peut sortir: un mariage malheureux dans lequel on est forcé de rester à cause de la dot, de la pression de la parenté, etc.; un travail chez un maître qu'on déteste mais qu'on doit supporter pour vivre, etc.

Peut se dire en abrégé (cf. Prov. 597 de G.Hulstaert = G.H.)

9. Boyau ámbya lómo, elálf ák'ÉkÉ Botéka

Herbe, cesse de te hâter, l'emplacement est tien.

L'herbe ne tarde pas à envahir les emplacements de villages abandonnés. Nul besoin pour elle de se hâter: l'espace lui appartient quand même.

Application: jeunes, ne hâtez pas la mort de votre père, oncle, etc. pour pouvoir lui succéder et hériter de ses femmes, de ses richesses, de sa position. Tout cela vous appartiendra bien vite, à sa mort.

10. Ékí emí la ngóya seki áonsangela Boángí
Éky'ém'á ngóya seky'áonsangela

Si j'avais encore ma mère, elle me dirait.

Plainte d'un orphelin qui n'a pas plus sa mère pour le conseiller ou lui raconter ce que ses ennemis méditent contre lui.

11. Ékí íó batáfonjumba loyónsúka ?
Ék'íy'átáfonjumba loyónsúka ?

Lorsqu'on ne m'avait pas encore abattu, m'avez-vous arrêté ?

Maintenant que mon adversaire m'a terrassé, il est trop tard pour m'empêcher de me battre; il faut que je prenne ma revanche. Si votre intervention était impartiale et désintéressée vous auriez empêché le combat dès le début; maintenant je la refuse; vous n'êtes pas honnêtes.

12. Ekólóngáná bómót'ókís'ól'áné ákilak'ongilo Boángí
ÁlékÉ nsíngá l'otswó; bokila w'áfeka tsómEja
lólí mbondó

Fourbe, notre femme, qui est ici, jeune (mais) mange le poisson Ophiocephalus pendant la nuit: la fois prochaine qu'il faudra s'abstenir nous lui ferons boire l'épreuve du poison.

Ce losáko est aussi un chant de pagayage bien connu.

Contre les personnes (les femmes sont spécialement réputées dans ce domaine) qui observent l'abstinence coutumière du deuil seulement aux yeux des hommes mais qui dans

leur hypocrisie ne se font aucun scrupule de se gaver la nuit. Une prochaine fois son hypocrisie sera dévoilée.

13. Eléi towáké ápóléa bolelo la nsónyi Boángí

Impitoyable ne meurt pas, que je ne sois forcé d'observer le deuil par pure honte.

Contre un homme au coeur dur et méchant. On lui conseille de rester en vie, car à sa mort je ne serai triste ni ne pleurerai, même par respect humain.

14. Éá ákokémeja ô nkéméjá Boángí

Moi je t'appuie

Est dit par celui qui est réprimandé ou attaqué parce qu'il a reproché une mauvaise action à un enfant dont le père ou la mère prend la défense. Au lieu de m'attaquer, tu devrais m'être reconnaissant car je rencontre ton autorité, je te soutiens dans ton devoir d'éducateur.

15. Éá áome nkoi otsika é lowá, Bolímá
ileka yá bombénde wólángányá ndá winjí

Éá áome nkoi otsika é lowá,
ileka y'ómbénde wólángány' á winjí

Moi je tue un léopard, à plus forte raison un chat doré; une imbécile d'antilope terrasse-la sur la piste.

Je m'attaque au léopard, à plus forte raison à des bêtes moins féroces et surtout à une faible antilope que je terrasse sur sa propre passe.

Pour marquer le dédain vis-à-vis d'un adversaire qu'on ne juge pas digne d'un combat.

16. Emamandéke, esímentékwá, Boángí
ómem'óname, ósúwa lóbf

Tâteur-de-tatouages-abdominaux, amateur-de-belles-femmes, si tu tripotes toujours, tu descendras bientôt.

Ndáké, est le nom du tatouage féminin sur le bas-ventre. Descendre en pirogue, vers le chef-lieu du territoire ou du district pour y être jugé et puni pour ces actions malhonnêtes sur les filles. Car un jour ou l'autre on s'en lassera et on te mettra en justice.

Avertissement aux coureurs de jupons.

17. Éngélá mbéo wájí balelo bátene Boángí
Éngélá mbéo wájí álel'átene.

Procure une épouse au Nandinia, que ses pleurs cessent.

Le Nandinia est le type du pleureur à cause de ses cris nocturnes.

Ce losako vise un père qui refuse de procurer une épouse à son fils.

18. Esóngányá ô l'ônt'ôttátonga Bamanya
(Esóngányá ô l'étul'êtátonga)

Comparaison même avec quelqu'un (un paria) qui n'aurait pas prospéré.

Vous vous comparez avec un autre dont vous ne savez pas s'il réussira là où vous échouez. Vous dites que vous auriez réussi dans vos études si on vous avait laissé monter de classe ou si vous aviez eu les moyens matériels de continuer; qu'en savez-vous? Pouvez-vous prévoir l'avenir? Vous pensez que vous auriez pu occuper une position importante si votre maître vous avait été plus favorable au lieu de favoriser tel autre de ses travailleurs... qu'en savez-vous? pourquoi comparer dans l'ignorance de l'avenir?

19. Etsiké la ntómo, bóna la smengo; Boángí
ônkela ngá oné ô te ngôya áówá

Etsik'á ntómo, bóna l'smengo;
ônkela ng'óné ô te ngôy'áówá

L'orphélin avec travaux commandés, l'enfant avec l'abondance; tu me traites ainsi seulement parce que maman est morte.

Ce losáko complète un proverbe (Pr. 955 de G.H.) en indiquant le motif de traitement partial par la belle-mère qui favorise son propre enfant. Ainsi le proverbe prend une forme personnelle et devient un losáko.

20. Etumba éa nsósó la nkoi ntéongáká Wángatá

La bataille entre la poule et le léopard ne peut avoir lieu.

Lorsqu'une poule est attaquée par un léopard, elle ne peut se défendre; aussi lance-t-elle des cris de détresse et les hommes accourent pour lutter contre l'assaillant, d'où inévitablement des victimes (les hommes qui meurent dans le combat avec le léopard).

Un faible attaqué appelle au secours avec la conséquence qu'il y aura des innocents qui seront victimes de l'agression. Appliqué lors des événements de la rébellion congolaise, puis des luttes des années suivantes.

21. Iké nko iki w'ólé

Bombwanja

Le tien n'est que ce que tu as mangé.

Tant que la nourriture n'a pas été avalée, elle peut toujours être ravie ou vomie.

Aussi longtemps que quelque chose n'est pas en ta possession solide et fixe, ne crois pas qu'elle t'appartient vraiment.

22. Íkí bosó fódókafa la bomelo
Íky'ósó fódókafa l'omelo

Boángí

Ce qui était auparavant, j'ai partagé par bêtise.

Mais maintenant, je suis devenu plus intelligent. Le manque de réciprocité de la part des autres m'a rendu plus prudent. Je ne partagerai plus mon bien. Je suis devenu pingre comme eux.

23. ísó báumá ó biembe
ís'áumá ó biembe

Bokúma

Nous tous ne sommes que des cadavres.

C'est-à-dire : nous sommes tous mortels; personne n'y échappera.

(Comparez losáko n°288 de G.H.)

24. Iwá ndeéjá

Bamanya

La mort souhaitée.

On me souhaiterait mort, tellement je suis haï. Tous appellent la mort sur moi. Ou mes ennemis souhaitent ma mort.

Variantes dialectales:

Ibwá ndeéjá ou
Iwá ndeéyá

25. Iyaya yá lokutá (4)

Boángí

Petite bienveillance mensongère.

Le mot lingala lokutá pourrait laisser supposer que ce losáko est d'origine récente.

Contre l'amitié fausse, l'affabilité trompeuse, etc.

26. Josó bomelo
Jos'ómelo

Boángí

D'abord stupidité.

Sous-entendu: wányá nd'áfeka intelligence par la suite.

J'ai été stupide en agissant comme je l'ai fait; mais je

ne recommencerais plus. Je me suis laissé leurrer cette fois, mais cela ne m'arrivera plus, je serai plus prudent une prochaine fois.

27. Kaá nko bóna tonkéngé
Kaá ík'óna tonkéngé

Boángí

Donne seulement à ton enfant, ne fais pas attention à moi.

On peut compléter : nyang'áfóong'ísangá il ne convient pas d'unir les mères.

Il s'agit de deux enfants de polygame. La mère de l'un donnant quelque chose à son fils, regarde vers l'enfant de sa rivale pour voir l'effet que cela produira. Ce dernier lui répond qu'elle ne doit pas s'occuper de lui; chacun ayant sa propre mère.

Dans le ménage polygamique, il y a une nette séparation entre enfants d'épouses différentes; on est loin du collectivisme.

Comparez Prov. 2498, 2512.

28. Káókao

Bamanya

Désordre.

C'est-à-dire: ta conduite désordonnée, tortueuse, hypocrite (en mon endroit surtout) ne m'échappe pas; ne crois pas que je l'ignore comme j'en donne l'impression.

29. Kongá ólíngwa, mpángá óseké etúmbé
Kong'ólíngwa, mpáng'ósek'etúmbé

Bamanya

Crois d'abord davantage, ensuite tu pourras rire d'un invalide.

Tu es jeune et fort, et tu penses que cela durera éternellement, et que celui que tu vois maladif, invalide, n'a pas été jeune et fort comme toi. Attends quelques années avant de te moquer des autres, car ton tour viendra.

Parfois cité comme proverbe.

30. Konga éósúwa ndá ntando éfénye
Kong'éósúwa ndá ntand'éfénye

Boángí

L'anneau de cuivre est tombé dans la rivière, il ne se voit plus.

Application: mes richesses sont passées en pure perte en les donnant pour une épouse stérile.

31. Likéí la bosálo
Likéí l'osálo

Boángí

La médisance à cause de l'espèce.

Cet homme médit de moi; mais il médit de tous; car c'est là sa nature. N'insistons donc pas.

32. Lĩkě lifongĩ

Boángĩ

La tienne est réservée.

C'est-à-dire: ta palabre, ta difficulté t'attend. Ne te moque pas de moi (ou d'un autre) parce qu'on est dans l'embarras; ton jour arrivera.

33. Losoółá nk'iny'áfé

Bamanya

Conversez seulement vous deux.

On ajoute parfois : bălekĩ nganjĩ qui vous vous aimez spécialement.

Se plaint quelqu'un qui ne voit pas ses bons sentiments partagés; au contraire son ami se lie avec un autre.

C'est une expression de dépit et de jalousie.

34. Lolěka lĩfé ħk'ilăkă

Boángĩ

Mangez bientôt un cadavre.

Puisque vous me haïssez à mort et me souhaitez la mort, eh bien, continuez, que je quitte rapidement cette vie et ainsi vous pourrez satisfaire votre haine en mangeant mon cadavre.

35. Ĥpaóyakana nts'ėn'Ólo

Boángĩ

Je ne regretterai rien, je n'ai pas été heureux.

Les personnes qui auraient dû me faire du bien pendant ma vie m'ont déçu. Je mourrai donc sans regret.

36. Ĥpókolaké ófóndekola

Botěka

Je ne t'instruis pas de peur que tu ne me surpasses.

Un vieux ou un homme intelligent, un sage exprime sa tristesse de l'ingratitude d'un jeune, un élève, etc. qui se glorifie au lieu de reconnaître les mérites de celui à qui il doit les succès.

37. Ndókinda batóĩ

Wafanya

Ndókind'atóĩ

Je suis sourd.

Je n'écoute plus vos impressions, insultes, remarques, etc.

38. Ndółénga wăłĩ óa nkéma:

Boángĩ

nkó eonga éfă endé okoté

Ndółénga wăj'óa nkéma:

nk'éong'ėf'énd'ókoté

J'ai épousé une épouse-singe : point de branche sèche où elle ne perche.

Variante : finale okotámé (même sens).

Plainte d'avoir épousé une femme volage, qui s'attache à toutes sortes d'autres hommes, même ne valant rien comme du bois mort.

39. Ndólonjwa Óámbol'Engángi, Boángí
Ótálangá lilako jé nyangó,
batotsíka ndá mpoku, end'átawá

Je suis puni d'avoir ramassé Engangi qui ne veut pas du conseil de sa mère; on aurait dû le laisser dans la bananeraie, il serait mort.

C'est la plainte d'une femme au sujet de son enfant déso-
 béissant: il aurait été préférable qu'il soit resté dans la
 bananeraie (où il est né) pour y mourir.

C'est-à-dire: qu'il fût mort-né.

40. Ndóténela nkóó nkongo, Boángí
ndótánga nkóó t'tótó

J'ai coupé des feuilles de *Sarcophrynium* pour les che-
 nilles lokóó; j'ai cru que ces chenilles étaient des che-
 nilles comestibles.

Application: je me suis gravement trompé, croyant avoir
 une bonne chose alors qu'en réalité elle est très mauvaise
 comme ces chenilles urticantes.

Dit par quelqu'un qui a une épouse méchante, acariâtre,
 ou qui a un enfant de mauvais caractère, ou qui est engagé
 dans un travail trop dur, un maître trop exigeant, ou qui
 s'est lourdement trompé en achetant un objet, etc.

41. Njówé ó l'obína Bamanya

Je ne meurs qu'en dansant

c'est-à-dire: je me tue en dansant sans récompense ou
 profit. Tout ce que j'ai, c'est la danse qui ne me rappor-
 te rien.

Je me plains de ce que je ne suis pas assez bien rému-
 néré pour les services que j'ai rendu à un tel ou tel, ou
 pour mes travaux en général. Je travaille pour le roi de
 Prusse.

C'est un des nombreux dictons sur ce sujet.

42. Njóméla, mpósá ósíla Bamanya
Njóméla, mpós'éósíla

J'ai bu, la soif est passée.

S'applique à celui qui a terminé un travail et s'en trouve content mais n'ayant plus envie de recommencer.

Dit aussi par un ouvrier pensionné; par un vieillard qui a eu des charges d'autorité et en est maintenant libéré à son grand contentement, n'ayant plus le désir de l'autorité. Ou par un vieillard qui attend la mort sans peur et sans regret, il a eu son temps, est content de la vie qu'il a eue et qu'il ne regrette pas.

Et applications semblables.

43. Nkanga éa bosáá wá tóma átefele:

"Bokolo bómó kelá ísó banto
bákisí la endé tóyóme

Nkang'éy'osáá wá tóma átefele:

"Bokol'ómó kel'ís'ánt'ákis'éndé tóyóme

Celui qui se plaint toujours de la faim dit: un jour nous autres qui habitons chez lui, nous irons nous reposer.

Quand on doit se plaindre toujours de la faim, on ne peut pas travailler.

On doit bien nourrir ses enfants, ses esclaves, ses travailleurs, quand on veut qu'ils travaillent bien.

44. Nkása ndé bomwa

Boángí

Nkása nd'ómwa

Je suis ébahi.

A cause du mal énorme qu'on me fait, des calomnies épouvantables qu'on débite contre moi.

45. Nkokaáké íko ndá ntéks, wé olekí jwǎngano

Botéka

Nkokaáké nk'á ntéks, w'ólekí jwǎngano

Je te donnerai dorénavant à la fête, car tu nies toujours.

Contre les ingrats qui ne veulent pas reconnaître le bien qu'on leur fait et sont toujours mécontents. On les menace de faire tout le bien désormais en public, de sorte que toute la tribu puisse témoigner contre eux.

46. Nsónyi ékí emí éosíla

Boángí

Nsónyi'éky'émy'éosíla

La honte que j'avais est finie.

A mon âge, j'en ai entendu tellement que toutes les insultes et tous les sarcasmes me laissent parfaitement froid. Je n'ai plus honte devant personne.

47. Ntēnkunda lombókaka

Bamanya

Ntēnkund'ombókaka

Si vous ne m'enterrez pas, jetez-moi.

Réponse de quelqu'un qui n'est pas aimé et qui montre son stoïcisme et son indifférence.

48. Ntēnáká ĩkám

Boángí

Il ne voit jamais le mien.

Sous-entendu la suite : nk'ólómba sans quémander.

Un tel est un mendiant invétéré. Tout ce qu'il voit en ma possession, il veut l'avoir et m'importune pour que je le lui donne. Mais ne lui demandez jamais rien...

49. Ntókáká líkám

Botéka

Il ne veut point m'entendre.

Plainte contre un ennemi : il ne supporte point que je dise la moindre chose, tellement il me hait.

50. Ntómeké

Bombwanja

N'essaie pas.

N'essaie pas de vexer un homme colérique; de t'attaquer à un fort; de faire l'important devant quelqu'un qui pourrait te rabattre le caquet. C'est-à-dire: à moi; car tu pourrais t'en repentir...

51. Ntóséké (ńk'oníngá)

Bombwanja

Ne ris pas (de ton pareil).

Ne te moque pas d'autrui qui a un malheur. Car la même chose peut arriver un jour. Au sujet de n'importe quel malheur, contretemps, malchance.

52. Oíme éka nyangó la bakata,

Botéka

ókólá nkoto lá mbóka,

nyangó ntábwáká, wé ókile bolá bónko ?

Oím'éka nyangó l'akata,

ókólé nkoto lá mbóka,

nyangó ntábwáká w'ókil'olá'ónko ?

Tu viens de chez ta mère les mains vides, tu arraches des calocasis tout au long du chemin; ta mère ne meurt-elle pas que tu t'abstiennes d'aller à ce village natal ?

Contre les femmes qui rentrent fréquemment dans leur parentèle mais n'en rapportent jamais rien de bon, à quoi servent donc ces visites fréquentes ? Il vaut mieux que leurs mères meurent, alors elles n'auront plus besoin de rentrer

si souvent chez elles.

53. Okí emí ofíwáká ááta
Okí'm'ófíwák'ááta

Boángí

Celui auquel j'ai refusé a obtenu.

Lorsqu'il n'avait rien je lui ai refusé une part. Maintenant les rôles sont renversés, me voici puni parce qu'il me rendra la pareille...

(Cfr. Losako 467 de G.H.)

54. Ōnko áfa bosúki, ale nde bonto ōmbunya
Ōnk'áf'osúki, ale nd'ōnt'ōmbunya

Boángí

Celui-là n'est pas un arrêteur, c'est au contraire quelqu'un qui m'attaque.

Bosúki est quelqu'un qui arrête les combattants, qui empêche donc la bataille. C'est considéré comme une bonne action.

Or, celui-là qui s'interpose ne le fait pas dans un but pacifique, désintéressé; il prend parti contre moi et m'attaque.

55. Ōnsímé njólónjwa

Bamanya

Celui qui se vante, fait le fanfaron, le matador, s'en repentira un jour, lorsqu'il buttera à un obstacle plus fort que lui.

Ce losako est dit par une personne pareille qui a eu cette mésaventure. Elle a d'abord dit : approuve-moi, loue-moi pour mes hauts faits, mais hélas ensuite elle doit avouer un échec cuisant.

La punition indiquée ici n'est pas celle imposée par une autorité, mais la sanction providentielle.

56. Ōóáta nkó mbanga

Boángí

Tu possèdes (quelque chose), (c'est) sans ressentiment.

Puisque tu es un heureux possesseur tu es content, et tu voudrais que tous partagent ta joie. Mais si un autre a une bonne aubaine, tu es plein de rancœur... Tu a un mauvais caractère.

57. Ōólangé bonto, ōsílé wányé,
ōyalé lotámako ngá nsé éa impoma,
ngá nsé éa wóngé,
ōyalé tséka ngá inkelé

Batéka

Ōólang'ōnto ngá nsé'impoma,
ngá ns'éá...ng'inkelé

Tu aimes quelqu'un, tu n'as plus d'intelligence, tu sautes comme un poisson clarias platycephalus, comme un poisson hydrocyonique, tu as des épines comme un jeune poisson Synodontis.

On ajoute parfois : oɔyalé ikendo ngá polotó, tonyányaké ngá pulúsi: tu marches comme un planton, à petits pas rapides comme un policier.

Contre une personne tellement entichée et amoureuse qu'elle perd totalement la tête, ne tenant plus compte des convenances, toujours en route vers son amant (sa maîtresse), sautant sans retenue, gesticulant comme ces petits poissons avec leurs épines.

Semble emprunté au texte d'une danse.

58. Ōmí áyǒkafa

Boángí

Celui qui a tué va partager.

Malgré la forme indicative, il y a une sorte de sens subjonctif: que celui qui a tué partage, celui qui a tué n'a qu'à partager.

Que chacun dispose de son butin, de son bien comme bon lui semble.

Ainsi on reprend sa liberté vis-à-vis d'un ami avec lequel on partageait. Désormais chacun pour soi.

59. Osúyaka baníngá, kelá bákosuyá wě
Osúyak'aníngá, kelá bákosuyá wě

Bokóté

Loue les autres, afin qu'ils te louent aussi toi.

Simple expression de règle de conduite: fais aux autres ce que tu désires que les autres te fassent.

60. Ōnǎ ǒa fwééfwéé nko ōki aě ?
Ōn'ǒa fwééfwéé nk'ōky'aě ?

Boángí

Cette colère pour ce qu'il y a eu ici ?

Fallait-il se mettre en colère pour ce rien ? Il n'y avait pas à fouetter un chat. Tu n'aurais pas dû te mettre en colère pour cette futilité.

61. Tole ô ndá baóí
Tole ô nd'ááí

Boángí

Nous sommes encore dans les palabres.

Ne crois pas que l'affaire que j'ai avec toi (avec un tel) est terminée comme tu (il) semble(s) le croire.

62. Tsúta lóbfí nko likafo líonga

Boángí

Nous revenons demain seulement lorsque le partage est

juste.

Sinon on ne nous verra plus à leur chasse collective, à leur travail pour les aider, etc.

Contre les injustices dans les partages, les rétributions, etc.

G. HULSTAERT (+)

NOTES (d.l.r.)

1. G. Hulstaert, Losako. Salutation solennelle des Nkundó, ARSOM, Bruxelles, 1959.
2. Exception faite chez les Môngo de Basankoso où un homme peut, pour exprimer sa révérence, demander le losako à une femme plus âgée que lui ou à une autre conformément à son rang social (Observé par Charles Lonkama).
3. Entre autres: G. Hulstaert, Proverbes môngo, Tervuren, 1958; et P. Korse, Proverbs of Basankusu, Annales Aequatoria 8(1987)365-372.
4. Comparez avec ce qui a été entendu à Basankoso : iyaaya yă lotefya bienveillance de simulation, de feinte (afficher des signes extérieurs de bonté sans sentiments correspondants; rester à la surface)..

MBANDAKA

bier et aujourd'hui

Éléments d'historiographie locale

*Un document souvenir de la ville de Mbandaka
(Équateur, Zaïre) depuis la veille de l'époque colo-
niale jusqu'à nos jours.*

GENESE — EVOLUTION — CHEFS COUTUMIERS — GOU-
VERNEURS — BOLONGÉ — BAMANYA — EGLISES — TEMPLES
HOPITAUX — PRESSE — MARCHES — DEMOGRAPHIE —
CIMETIERES — INSTITUTIONS ACADEMIQUES — CENTRES
DE RECHERCHES — BIBLIOGRAPHIE

Centre Æquatoria B. P. 276 Bamanya - Mbandaka - Zaïre

1990

Commande : - Zaïre : B. P. 276 Mbandaka

- Hors Zaïre : Æquatoria Europe

Te Boelaerlei 11

B-2200 BORGERHOUT

NOTES SUR L'AUGMENT EN ZAMBA

1. INTRODUCTION

Le zamba est parlé par les Zamba qui font partie des populations hétérogènes dites "Ngiri" établies dans la région marécageuse et forestière comprise entre le fleuve Zaïre à l'est et la rivière Ubangi à l'ouest (dans le nord-ouest du Zaïre). Les voisins immédiats des Zamba sont les Lobala et Likoka au nord, les Bangele au sud et les Baloi au sud et à l'est.

Le classement interne de tous les parlers bantous de la Ngiri est loin d'être définitivement établi. Un regroupement fiable de tous ces parlers reste celui proposé dans les Parlers riverains de l'entre Ubangi-Zaïre en 1990, où l'on distingue deux grands groupes comportant chacun trois sous-groupes : le groupe de la Ngiri et celui du fleuve. Le zamba qui constitue l'unique parler de son sous-groupe, fait partie du premier groupe avec les sous-groupes bame et likoka. Dans la classification générale des langues bantoues proposée en 1978, Y. Bastin classe provisoirement le zamba en C31d et C31f.

L'une des spécificités du zamba par rapport à d'autres langues de la région en particulier et par rapport aux langues de la zone C en général ayant fait l'objet d'une description assez approfondie, est sans doute la conservation presque à l'état ancien de l'emploi des augments ou prépréfixes. Certaines langues de cette région ou zone n'en font qu'un usage fort réduit ou ne les conservent que sous une forme résiduelle; d'autres par contre les ont complètement perdus. En zamba, l'augment peut être observé dans les noms, les mots hybrides et certaines formes pronominales. Sa présence ou son absence sont régies par des critères sémantique et syntaxique.

CONVENTIONS

- # : limite de phrase
- ≠ : limite de mot
- ≡ : limite spéciale de mot
- † : limite de thème

- : limite de morphème
- + : limite spéciale de morphème
- ... : un contexte suit

2. STRUCTURES DES AUGMENTS

Les augment (Aug.) précèdent les préfixes nominaux (PN) ou pronominaux (PP) et présentent deux structures canoniques au plan segmental : une forme diphone de type CV- en classes (Cl.) 2 ou 6 et une forme monophone de type V- dans toutes les autres classes. Ils ne sont pas nécessairement identiques aux PP. Ils sont encore moins identiques aux PN. Avec les PP, l'identité peut être établie en classes 1, 2, 6, 7, 9 et 10; elle est réduite à la voyelle en classes 4, 5 et 8, tandis qu'en classes 3, 11 et 14, la différence est totale.

Sur le plan tonal, les augment sont toujours associés à un ton haut, ce qui est également le cas pour les PN, mais pas les PP.

2.1. Tableau

Cl.	Aug.	PN	PP	Cl.	Aug.	PN	PP
1.	ó	^x mó	^x ò	7.	^x é	^x é	^x è
2.	^x bá	bá	^x bà	8.	í	bí	bì
3.	í	^x mó	mù	9.	é	^x í	^x è
4.	í	mí	mì	10.	í	^x í	^x ì
5.	í	^x zí	zì	11.	í	^x dó	^x dò
6.	^x má	má	mà	14.	í	bó	bù

2.2. Variante morphologique

Les augment des préfixes de classes 2, 6 et 7, signalés par une croix (x), peuvent apparaître sous une variante secondaire ton flottant haut dans les noms et certaines formes pronominales.

2.2.1. Classes 2 et 6

Les augment ^xbá-~ et ^xmá-~ des préfixes nominaux ou pronominaux de classes 2 et 6 apparaissent sous leur

variante ton flottant haut lorsqu'ils sont employés, d'une part devant les PN dans les noms ayant un thème polysyllabique et d'autre part, devant les PP dans un connectif qui régit un substantif défini. Les variantes canoniques apparaissent partout ailleurs.

Exemples :

1. wánkó ... "les forêts"

^xmá-má-h/kóó...

2. bāsúmú ... "les autres"

^xbá-bá/súmú ...

3. bákómbè ... "les lunes"

^xbá-bá/kómbè ...

4. wákódó ... "les jambes"

^xmá-má/kódó

5. wákómbókó ... "les balais"

^xmá-má/kómb-ák-ó ...

6. wákóngò má móbéngí ... "les lances de ce chasseur"

^xmá-má/kóngò ^xmá-má-á = mó/béng-f ...

Par contre,

1. māmákó ... "les bananes"

má-má/kó ...

2. māmípó ... "les yeux"

má-má/ípó ...

3. bábátó ... "les hommes"

bá-bá/tó ...

4. bábǎǎ ... "les enfants"

bá-bá /ǎǎ ...

2.2.2. Classe 7

L'augment ^xé-~' du PN de classe 7 apparaît sous sa variante secondaire ton flottant haut lorsqu'il est employé devant le PN canonique de classe 7 dans un substantif ayant un thème à initiale consonantique. La variante canonique apparaît partout ailleurs.

Exemples :

1. Èdèngè ... "le visage"

^xé-é/dèngè ...

2. Èbémbé ...

 é-é/bémbé ...

Par contre : é-é/èngù ...

 éyèngù ... "la griffe"

3. EMPLOIS ET SENS DES AUGMENTS

En zamba, un augment est attesté en tant que morphème sémantiquement productif préfixé à un PN ou PP et analysable comme tel par commutation avec son absence.

Les augments jouent deux rôles grammaticaux essentiels. Ils servent principalement à opposer une forme définie à une forme non définie. Ce qui équivaut à l'emploi de l'article défini par opposition à l'article indéfini en français. Ce rôle s'observe le plus souvent lorsque les augments s'emploient dans un substantif, un infinitif ou un pronom connectif.

Ils servent également à opposer une forme à fonction syntaxique majeure à une forme mineure. C'est ce qui apparaît lorsque les augments sont employés dans certains adjectifs et dans les pronoms substitutifs.

3.1. Substantif

Dans les substantifs, l'augment apparaît ou non selon que le substantif est sémantiquement défini ou non défini. L'opposition de la notion du défini à celle du non défini est fondamentale et suffit généralement à rendre compte de l'emploi des augments dans les substantifs; le défini étant interprété comme instituant une référence précise.

Exemples :

1. bábáná bànd'òdǎná "les enfants jouent"

~~ɓ~~á-báfàná Aug. cl.2

2. bǎná bànd'òdǎná "des enfants jouent"

~~ɓ~~á-báfàná

3. àkòkì imòíngó ... "il a tiré la queue"

~~ɓ~~i-mòfàsingó Aug. cl.3

4. àkòkí m̀òíngó ... "il a tiré une queue"
~~∕~~m̀ò-síngó
5. édéké èndó p̀ósí "le moineau est un oiseau"
~~∕~~é-é/déké Aug. cl.7
6. ábòwì édéké ỳò yàná "il a tué un moineau hier"
~~∕~~é-déké

Les PN des substantifs hypostasiés ou déclassés à sens anthroponymique ou toponymique ne prennent pas d'augment en principe, mais ils peuvent le prendre comme marque d'une extrême précision ou d'une insistance particulière.

Exemples :

1. m̀unsyá áyèl "Mr Munsysa est venu"
~~∕~~~~∕~~ m̀ò-ñ/syá
2. òm̀unsyá áyèl "Ce Mr Munsysa est venu"
~~∕~~~~∕~~ ó-m̀ò-ñ/syá Aug. cl. 1
3. àndó wà m̀ádángá "il est du village Malanga"
~~∕~~m̀á/dángá
4. àndó wà m̀ádángá "il est du village Malanga même"
~~∕~~~~∕~~ m̀á-m̀á/dángá Aug. cl.6
5. zìngótó ànkàmbìsàkì "Mr Zingoto m'a parlé"
~~∕~~ zì-ñ-gòtó
6. ózingótó ànkàmbìsàkì "Ce Mr Zingoto auquel vous faites allusion, m'a parlé"
~~∕~~ ó-zì-ñ-gótó Aug. cl.1

Les PN des substantifs prennent toujours un augment. Lorsque les substantifs sont déterminés par des formes pronominales telles que les démonstratifs ou les substitutifs. Les augments et ces formes pronominales ne s'excluent pas. Toutefois, lorsque le syntagme substantif + démonstratif ou substantif + substitutif est régi par un pronom connectif, ce dernier prend un augment, mais le substantif régi en est dépourvu.

Exemples :

1. íbìkàngì bìnà mèl "ces mouches-là"
~~∕~~~~∕~~ í-bí/kangí Aug. cl.8

2. izibédè zibó " ce sein-ci"

≠ /i-zí/bédé Aug. cl.5

3. imídúkà myáó ... "tes marigots"

≠ /i-mí/dúkà Aug. cl.4

4. ómwáná wà bǝpí ... "votre enfant"

≠ /ó-mó/áná Aug. cl.1

5. imúnàná imwá mótó òná mèì "le sel de cet homme-là"

≡ mó/tó

6. imúná imwá mwán'óbó "la bouche de cet enfant-ci"

≡ mó/áná

7. mánkàsàná má bòdóngání nǎngà "les soeurs de mon épouse"

≡ bó/dòng-án-i

3.2. Adjectif

Dans certains adjectifs, la présence d'un augment sert à opposer syntaxiquement une forme de valence majeure à une forme de valence mineure.

Exemples :

1. ómòkò èmbàkì "l'un a chanté"

≠ /ó-mó/òkò Aug. cl.1

2. mwási mó mòdámú ... "une belle femme"

3. bàsúmú bázàsì "les autres sont assis"

≠ /bá-bá/sùmú Aug. cl.2

4. mótó mòsùmù "une autre personne"

≠ mó/sùmú

3.3. Infinitif

Dans les infinitifs, l'emploi de l'augment n'est pas lié à une opposition syntaxique. L'augment y joue un rôle analogue à celui observé dans les substantifs hypostasiés ou déclassés. Il sert à mettre en évidence ou à insister sur l'action qu'on exprime.

Exemples :

1. idòzà dindò bà "manger, c'est bien" (avec insistance)

í-dó/zèrè Aug. cl.11

2. dòzè dīndò bā "manger c'est bien" (sans insistance)

dō/zèrè

3. ídókámbedá bē díkòkì ná bómá "parler beaucoup peut tuer"
(sans insistance)

í-dó/^hkámbed-éd- á Aug. cl.11

4. dókámbedá bē díkòkì ná bómá "parler beaucoup peut tuer"
(sans insistance)

dō-^hkámbed-éd-á

3.4. Connectif

Dans les connectifs comme dans les infinitifs, l'emploi des augments n'est lié à aucune opposition syntaxique. Un augment est employé devant le PP d'un connectif lorsque le pronom connectif régit un substantif sémantiquement déterminé.

Exemples :

1. ímúntòdù íuwá mwási "le nombril de la femme"

í-mù-á Aug. cl.3

2. ímúntòdù mwá mwási "le nombril d'une femme"

mù-á

3. ò nsímá éyá zímpátá zìnèns "derrière le gros nuage"

é-è-á Aug. cl.9

4. ò nsímá yá zímpátá zìnèné "derrière un gros nuage"

è-á

Nous faisons remarquer toutefois que le PN du substantif régi par le pronom connectif peut également prendre un augment pour plus de précision sur ce substantif.

Exemples :

1. ímúntòdù íuwá ómwási "le nombril de cette femme"

ó-mó/ási Aug. cl.1

2. ímòtò íuwá énzò "la tête de ce serpent"

é-h/zóó Aug. cl.9

Un augment peut aussi s'employer devant le PP d'un connectif lorsque le pronom connectif régit un substitutif dans la structure qui exprime un rapport de possession. Cet emploi est une marque d'insistance sur la notion de possession.

Exemples :

1. ênkó yá bàngà "notre forêt à nous"

ʔé-á

2. ênkó éyá bàngà "notre forêt à nous"

ʔé-è-á Aug. cl.9

3. ízàngè zàngà "mon champ"

ʔzì-á-ʔ-ngà

4. ízàngè ízàngà "mon champ à moi"

ʔí-zì-á-ʔ-ngà Aug. cl.5

3.5. Substitutif

Dans les substitutifs l'augment joue un rôle purement syntaxique. Il sert à opposer un substitutif majeur à un substitutif mineur.

Exemples :

1. òngà nâbimíná ... "moi, je vais avaler"

ʔó-ʔ-ngà Aug. cl.1

2. ómwàsí wàngà "mon épouse"

ʔó-á-ʔ-ngà

3. ótátà ábàkà ná kpáká íbòndókí vèì mon père prenait son fusil"

ʔbù-èì

4. ònà bònà ákpèì ívèì "celui-là a pris le sien"

ʔí-bù-èì Aug. cl.14

5.6. Relatif

Les relatifs en zamba emploient toujours -du moins d'après nos données- un augment devant les PP.

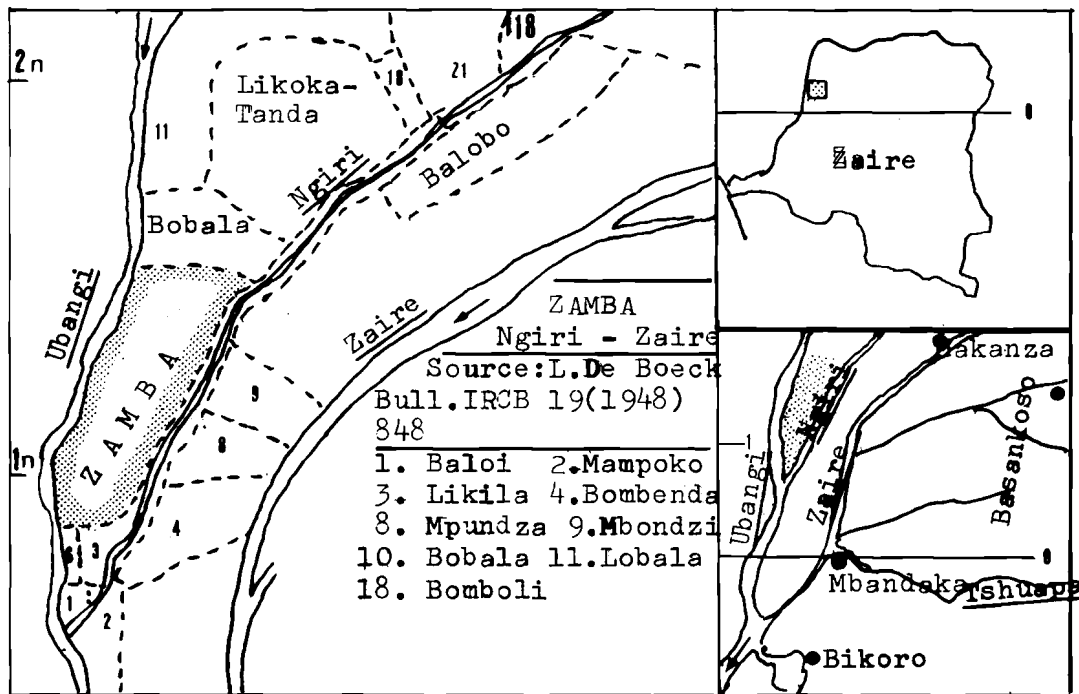
Exemples :

1. ímúnàà ímùnd'ò dónámódá ómwàs'óbó ...

*"Cette page manque dans tous les
exemplaires imprimés".*

2. BOKAMBA, G., "Specificity and Definiteness in Dzamba", SAL 2, 1971, p.217-237
3. COMPEZ, A., Abrégé de grammaire rwanda, Edition provisoire, Butare(Rwanda), INRS, 1980
4. de BLOIS, K.F., "The Augment in the Bantu Languages", Africana Linguistica IV, Tervuren, MRAC-Ann. Ling. 68, 1970, p.85-165
5. de BOECK, L.B., "Les prépréfixes dans les langues bantoues du nord-ouest du Congo belge", Africa XX 2, London, Oxford University Press, 1950, p. 143-147
6. GUTHRIE, M., Comparative Bantu 2, Westmead, 1971
7. KADIMA, M., Le système des classes en bantou, Leuven, Vandex, 1969
8. KAMANDA Kola, Eléments de description du zamba, langue bantoue(C31e) du Zaïre, Mémoire de Licence Spéciale, Université Libre de Bruxelles, Belgique, Septembre 1991, Inédit
9. MEEUSSEN, A.E., "Bantu Grammatical Reconstructions", Africana Linguistica III, Tervuren MRAC-Ann.Sc.Hum. n°61, 1967, p. 79-121
10. MOTINGEA Mangulu, Parlers riverains de l'entre Ubangi-Zaïre.Eléments de structure grammaticale, Mbandaka(Zaïre) Centre Aequatoria, 1990
11. TORONZONI Ngama-N, Description du bomboma, langue bantoue de la zone C, Mémoire de Licence Sp., Université Libre de Bruxelles, Belgique, 1985, Inédit.
12. TWILINGIYIMANA, Ch., Eléments de description du Doko, Tervuren, MRAC-Ann.Sc.Hum. n°116, 1984
13. VANHOUDT, B., Eléments de description du Leke. Langue bantoue de zone C, Tervuren, MRAC-Ann.Sc.Hum. Vol.125
14. VAN LEYNSEELE, An Outline of Libinza Grammar(C31), Leiden, 1976-1977.

KAMANDA Kola



MBANDAKA

Hier et aujourd'hui

Présentation	5
Liste et adresses des collaborateurs	6
Généralités (5 - 20)	
— <i>Milieu géographique</i>	9
— <i>La ligne de l'Equateur</i> (H. V.)	9 - 10
— <i>Population</i> (H. Vinck et Lonkama E. B.)	10 - 16
1. <i>Evolution</i> (10 - 13)	
2. <i>Composition ethnique</i> (13 - 16)	
— <i>Dénomination de la ville</i> (H. Vinck et Lonkama E. B.)	17 - 20
1. <i>Coquilhatville</i> (17-18)	
2. <i>Mbandaka</i> (18-20)	
Mbandaka traditionnel (G. Hulstaert)	21 - 81
Autorités coutumières et extra-coutumières (83 - 130)	
— <i>Ikenge</i> (Lufungula L.)	84 - 96
— <i>Boyela et Ibuka</i> (Lufungula L.)	97 - 105
— <i>Bongese</i> (Lufungula L.)	106 - 111
— <i>Tswambe</i> (G. Hulstaert)	112 - 115
— <i>Bokilimba</i> (Lonkama E. B.)	116 - 118
— <i>Bofonge</i> (Lufungula L.)	119 - 130
Les Gouverneurs de L'Equateur (1885-1990)	
(Lufungula L.)	131 - 159
Sites (161 - 207)	
— <i>Equatorstation/Wangata</i> (E. Boelaert)	163 - 166
— <i>Monument en mémoire de Stanley</i> (H. V.)	166 - 167
— <i>Camp d'instruction de Wangata</i> (E. Boelaert)	167 - 169
— <i>Poste protestant de Bolenge</i> (Mayota N.)	169 - 174
— <i>Temple protestant de Mbandaka III</i> (Ibola Y.)	174 - 176
— <i>Cathédrale Saint Eugène</i> (Elema M.)	176 - 181
— <i>Secrétariat général de la C.D.C.Z.</i> (E. Meinerts)	181 - 183
— <i>Marchés</i> (Lonkama E. B.)	183 - 186
— <i>Hôpitaux</i> (Mola M. B.)	186 - 189
— <i>Cimetières</i> (Iyoku L.)	190 - 193
— <i>Eala</i> (Essalo L.)	194 - 199
— <i>Bamanya</i> (G. Hulstaert)	199 - 202
— <i>Ancien Musée de l'Equateur/Cectaf</i> (J. Niset)	202 - 205
— <i>Le Groupe Scolaire</i> (Muzuri F. et Lonkama E. B.)	205 - 207
Institutions (209 - 238)	
— <i>Institut Supérieur Pédagogique</i> (Kimputu B.)	211 - 215
— <i>Institut Supérieur de Développement Rural</i> (Nabindi D.)	215 - 218
— <i>Alliance Franco-Zairoise</i> (Tshonga O.)	218 - 222
— <i>Aequatoria</i> (Lonkama E. B.)	222 - 227
— <i>La Presse</i> (H. Vinck et Lonkama E. B.)	227 - 234
— <i>Radio-Télévision</i> (Odio O. et Mayota N.)	234 - 238
Annexe: Quartiers et Avenues (Lonkama E. B.)	239 - 243
Bibliographie (H. Vinck et Lonkama E. B.)	244 - 269
Illustrations	270 - 287

CORRIGENDA ET ADDENDA

à la *Grammaire du Lomongo* (Léopoldville, 1958)

PRESENTATION

Le 20 mars 1960, le Père De Rop envoyait à son confrère Frans Maes à Boende 15 pages de corrections et d'additions à sa Grammaire. Nous pensons faire oeuvre utile en les publiant ici pour qu'on ne puisse pas s'appuyer sur son autorité afin de soutenir des règles ou applications erronées.

(Honoré Vinck, 12.2.1994)

(Remplace p.6 et 7)

HARMONIE VOCALIQUE

Quand la voyelle d'un radical est une voyelle de deuxième degré (o,e), les voyelles des affixes seront également des voyelles de deuxième degré. Quand, au contraire, la voyelle du radical est une voyelle du troisième degré (o,e) les voyelles des affixes seront également des voyelles de troisième degré, (1)

-somb-, acheter; e-somb-elo, achat; -kom-, emballer; e-kom-elo, emballage; -lel-, pleurer; tš-o-lel-a, nous avons pleuré; -sek-, rire; tš-o-sek-a, nous avons ri.

Cependant il y a deux exceptions :

1. Séparés du radical par une voyelle de premier ou de 4e degré, les affixes ne s'assimilent pas à la voyelle de 3e degré du radical. Ce qui est le cas par exemple avec :

a) Les substantifs dérivés d'un radical verbal par la désinence -ako, -alo, -ano, -anyo ou des formes verbales ayant comme désinence -aké.

bo-kəl-ako, coulement; bo-kénən-alo, déchaussement;
bo-tšw-ano, divagation; bo-békst-anyo, addition;
-kənd-, aller; to-kənd-aké, ne va pas.

Cependant : to-lé-ké, ne mange pas.

b) Des substantifs dérivés de verbes à radicaux redoublés comme -təngam, -tātəng-.

bo-tâteng-o, marche sur le bord des pieds;
bo-tâték-o, harcèlement;
bo-tâtóf-o, piétinement;
bo-tâtók-o, piétinement

c) Les formes verbales ayant des infixes formatifs ou des infixes objet (ainsi que l'infixe réfléchi *-ya-*) comprenant une voyelle de premier degré ou de 4e degré, même si cette voyelle est élidée.

-ta- (irréel): o-ta-lé, si tu avais mangé;
-tá- (négatif): o-t-ótsw-a, tu n'es pas entré;
-taíð (négatif): lo-táfð-lómb-a jói, vous n'avez encore rien demandé;
-faó, (futur négatif): o-faó-lé, tu ne mangeras pas;
-nyángó- (futur conditionnel): o-nyángó-lé, quand tu mangeras;
a-b-bi-lót-s (bitóo) (N 23,15), il les endosse;
á-ol-a-én-a (W 214,2), il les a vus;
á-yó-ya-tótól-é (Bi 417,8), il se prétend innocent.

2. Aussi devant un infixe formatif ou objet comprenant une voyelle de 2e degré précédé d'une consonne l'harmonie vocalique n'atteint pas le préfixe, même si cette voyelle est élidée ou a subi le changement phonétique en *w*.

-fó- (négatif présent): ó-fó-lé, tu ne manges pas;
oféne (o-fó-én-e), tu ne vois pas
-yó- (présent continuatif): ó-yó-lé, tu es entrain de manger;
tó-yó-kénd-é (R 20,2), nous sommes entrain de marcher;

ló-tsw-ény-á wé (Bi 264,18), que tu nous montres;

Est assimilé à ce cas -nd- inséré dans une forme relative, ó-nd-ow-én-a íó, quand ils le voient.

Si l'infixe est composé de 2 syllabes comprenant des voyelles de 2e degré l'harmonie vocalique n'atteint que la dernière.

á-fóyó-kéndé (Bi 379,8) il n'est pas en train de marcher;
bá-fóyó-sótsuma (Bi 399,27) afin qu'ils ne soient pas humiliés.

Il faut assimiler à ce cas un infixe formatif, composé d'une seule syllabe, mais suivi d'un infixe objet :
ló-fó-tó-ské, vous ne vous moquez pas de nous.

3. Dans un mot composé, chacun des mots composants garde ses voyelles propres.

nkókonyángó, grand-père; de nkókó + nyángó.
bonkandá bóké, ta lettre; de bóká + wé.

Remplace page 9 et 10 (première moitié)

ASSIMILATION NASALE

Par assimilation en général on entend l'action par laquelle deux phonèmes, à brève distance, tendent à devenir identiques ou à acquérir des caractères communs.

La nasale servant de préfixe (nominal ou verbal) ou d'infixe objet est la bilabiale m si l'initiale du radical est une consonne bilabiale.

- lo-pele, courtaud; m-pele;
- lo-byokoto, déblatération; m-byokoto;
- lo-muma, fruit; m-muma;
- m-báta, je possède;
- á-m-báta, il me possède;

CHANGEMENTS PHONETIQUES.

Par changement phonétique nous entendons la modification d'un phonème au contact d'un autre phonème bien déterminé.

1. Consonne initiale du radical.

Les consonnes f, l et les semi-voyelles y et w précédées d'un préfixe ou infixe objet nasal, subissent le changement phonétique en p, d, j et bw.

- lo-fanjé, côté; m-panjé;
- lo-foso, peau; m-poso;
- fénja, faire passer qqn, ó-m-pénjé, fais moi passer;
- lo-láká, langue; n-dáká;
- laka, enseigner; á-n-daka, il m'enseigne
- yá, venir; á-já, je viens;
- á-jó-kambé á-yó-kambé, j'agis;
- lo-wéli, mortalité, m-bwéli, mortalités.

En général b entre deux voyelles est élide. Cf. aussi chapitre VI, 2, p. 13.

- bal-, marier, li-ála, mariage;
- bow-, tuer, á-oma, il tue;
- á-to-oma, il nous tue.

2. Consonne finale du radical

Suivi d'un i les phonèmes finaux d'un radical nd, tet n subissent le changement phonétique en nj, ts et ny.

- kend-, aller, bo-kenj-i, voyageur;
- lot-, fuir, bo-lots-i, fuyard;
- tén-, couper, bo-tény-i, coupeur;

Suivi de l'extension causative -y- ou d'une désinence commençant par w les phonèmes finaux d'un radical nd, l et t subissent le changement phonétique en nj, j, et ts.

-kənd-, aller, causatif: -kənd-y- -kənj-, faire partir;
 -kel-, faire, causatif: -kel-y- -kej-, aider à faire;
 -fəst-, brûler, causatif: -fəst-y- -fəsts-, faire brûler
 -kənd-, aller, bə-kənjwə, inconstant;
 -sətəl-, épauler, bə-sətəjwá, bretelle;
 -lót-, revêtir, s-lótswá, habit.

3 Préfixes et infixes.

Au contact de la voyelle initiale d'un radical les préfixes (nominaux, pronominaux ou verbaux) et les infixes

(2) se transforment comme suit:

o en w, w-əna, tu vois;
 bo en w, w-áto, pirogue;
 be, bi en by, by-áto, pirogues; by'ělo, misères;
 li en j, j-éfa, soleil;
 ko en kw, á-kw-ěta, il t'appelle;
 n en nj, nj-əns, je vois;
 lo en jw ou j, jw-əna, vous voyez;
 to en tws ou ts, tws-ándá, haches; tws-əna, nous voyons,
 ts-óki, nous avons entendu;
 i en y, y-ándá, hache.

4. Les voyelles de premier degré i et u suivi d'une autre voyelle sont toujours réalisé comme y et w.

(nyama) yá (ngonda) (de i-á), les animaux de la forêt;
 iləmbwəmpəmpə, chute douce (iləmbu + əmpəmpə).

x x x

(Remplace page 14, après 3 et page 15)

Les mots supprimés sont attestés par leur ton qui se combine avec le ton de la voyelle élidée.

bətswá la emí = bətswá l'emí = bətsw'émí, ceux qui s'en vont avec moi.

(bombolo ókwúlela) nkímo ndá eləlí = nkím'ěləlí, c'est le bombolo qui crie à l'emplacement du village délaissé.

ELISION ET TONALITE.

Le ton de l'élément élidé persiste, et se combine avec le ton de l'élément vocalique initial selon les règles suivantes:

1. Deux tons simples de la même nature, s'absorbent.

bonto ɔnə = bont'ɔnə, cet homme;

(bokwála) bókinyó báumá = bókiny'áuma (Bi 140, 44)

(l'esclave) de vous tous;

w-ifo-otsw-a = wifotswa (Bi 293,9) tu entreras;

á-yó-úl-e = áyúle (Bi 134,25) il crie;

2. Deux tons simples de nature différente se combinent à ton montant ou descendant.

botámhá boné = botámhá'óné, cet arbre;

benanga béumá = benang'éumá (Bi 142,17), toutes les tribus;

á-yó-ut-é bolá = áyúté bolá (Bi 359,28, il retourne à la maison;

ba-ifo-émal-a = bífémala (Bi 403,30), ils se lèveront.

3. Un ton montant-descendant peut être le résultat de l'élision d'une voyelle basse devant une voyelle à ton descendant ou bien de l'élision d'une voyelle à ton montant devant une voyelle basse.

bonto éye = bont'èye (Bi 128,24), que l'homme le sache;

te ôle = t'ôle (Bi 400,33), qu'il sorte;

bámô iboá = bám'íboa (Bi 229,17), neuf autres;

jéfá lí-ô-kyá = jôkyá (N 21,7), le soleil est levé;

bá-ambô-as-é = bámhásé (N 47,20), ils ont beau chercher.

Le ton montant du connectif ne se combine pas, après élision de la voyelle devant une voyelle basse, à ton montant descendant. Le ton propre du connectif, étant haut, devient montant, à cause du préfixe consonatique. Cependant après élision de la voyelle, il n'y a que le ton propre qui persiste et se projette sur la syllabe suivante.

banto bá Bokóté = banto b'Okóté, les hommes de Bokote;

mbwa yá banto = mbwá y'ântó, les chiens des hommes.

4. Si la voyelle, à ton haut, est élidée devant une syllabe à ton montant, les tons se combinent à ton descendant-montant.

bakáká bákínyó = bakák'ákínyó (Bi 123,11), vos pieds;

banyi bámô = bany'ámô (Bi 74,8), ces autres;

bakúné bákámú = bakún'ákámú (Bi 116,33), mes frères puînés.

5. Si une syllabe à ton montant, est élidée devant une syllabe à ton montant, celle-ci aura le ton double montant. (bakulá) bámô bákámú = bám'ákámú, quelques-unes de mes (flèches)

(emí la)wé bákisí = w'ákisí, (moi et toi), qui sommes ensemble.

EXCEPTIONS

Font exception à ces règles le préfixe (pronominal ou verbal) o-, le préfixe (nominal, pronominal ou verbal) e-

et le préfixe verbal a- qui perdent leur tonalité propre et ont le ton (bas, haut ou montant) de la voyelle élidée (3)

Cette règle s'applique également à l'e initial des substitutifs; emi et endé et de l'adverbe ekó.

šotswá ekó = šotw'eko (N 17,14), il y est allé;

emí oné = em'oné (N 18,12), me voici;

esé ené = es'ené (N 34,11), ce village;

mpé emí = mp'emí (N 12,14), et moi;

wé ole = w'óle n(N 21,23), tu es;

šmó esé = šm'ésé (Li II,24,9), un autre village;

mpé šmó = mp'šmó (Bi 133,4), et un autre;

nyangó ékáé = nyang'ékáé (N 14,2), sa mère;

bšotswá ótókola bási = bšotsw'ótókola bási (N 17,16),

elles sont allées puiser de l'eau;

nyangó šotswá nsé = nyang'šotswá nsé (N 14,15), ta mère est allée à la pêche;

wé šotswá nkó? = w'šotswá nkó? (N 39,1), où es-tu allé?

L'exemple de la note et les 4 premiers exemples sont des exceptions sur la deuxième règle; le 5e et 6e exemples que la troisième règle; le 7e, 8e, 9e et 10e sur la quatrième règle; le dernier exemple est une exception sur la 5e règle de la combinaison des tons en cas d'élision.

x x x

(Remplace p. 38 a, alinéa 2)

Ces radicaux n'ont pas de désinence uniquement vocalique (excepté -i; Cf. p.41., b). Dans cette désinence -i, les radicaux en a ont e : ó-yé-i, tu es venu.

Chaque fois que les autres radicaux ont la désinence -e, les radicaux CV' en a ont e.

á-yó-tswé (N 33,22), il est en train d'aller;

á-fó-yé (R 94,3), il ne vient pas.

D'une désinence polysyllabique les radicaux CV' n'ont que la deuxième syllabe. Cf. p.41, b. Dans les formes où la syllabe supprimée de la désinence devrait porter le ton bas, le radical CV' a le ton descendant.

ń-tswá-ki (N 30,14) ń-tswá-akí, j'allais;

á-yó-tswá-ka (W 246,7) á-yó-tswá-aka, elle va souvent;

(Ajouter à p. 37, c.)

Dans les formes verbales ayant un infixe, ils provoquent l'élision de l'élément vocalique de l'infixe qui peut causer la combinaison de tons double ou triples. Cf.p.14, 1-4.

(Ajouter à p. 38, a et remplace le reste jusqu'à : "4. Infixe objet")

T6-y6-kend-é (R 20,1), nous marchons;

A-6-bi-lót-s (bit6o) (N 23,15), il les endosse;

Á-y6-ya-tót6l-é (Bi 417,8), il se prétend innocent.

b) Un infixé formatif peut être composé des éléments suivants : V (une voyelle)

-6-: a-6-kas-él-é (N 33,5), il éternue;

C V (V) (une consonne et une ou deux voyelles).

-y6- t6-y6-kend-é (R 20,1), nous marchons;

-f6- á-f6-yé (R 94,3), il ne vient pas;

-t6 o-t6-lekán-á (P 2364), tu n'es pas passé;

-fá6- l6-fa6-kel-a (Bi 75,21), vous ne ferez pas.

V C V (voyelle + consonne + voyelle). Des sous-types de cette catégorie ont au lieu de la consonne un phonème complexe.

-fífo- nj-fífo-fít-a (N 58,14), je laisserai pourrir;

-ambo- w -ambo-kend-é (Bi 122,34), tu peux partir.

C V C V (consonne + voyelle + consonne + voyelle). Des sous types de cette catégorie ont au lieu des deux consonnes, deux phonèmes complexes.

-f6y6- á-f6y6-kend-é (Bi 379,8), il n'est pas en train de marcher;

-tá6- ba-tá6-túng-i (Bi 389,1), ils n'étaient pas liés;

-táta- a-táta-kus-a j6i nyé (Bi 292,33), il ne pourrait rien faire;

-nyang6- ó-nyang6-téfel-a (N 25,16), quand tu parleras.

c) La voyelle ou la dernière voyelle de l'infixé formatif s'élide devant la voyelle initiale du radical ou de l'infixé objet (le o de l'infixé formatif -ko- et -tako- subit le changement phonétique en w).

Le ton de la voyelle élidée persiste et, avec le ton de l'infixé objet ou du radical, donne lieu à des tons doubles ou triples. Cf. aussi élision et tonalité, p. 14-15.

loiné lo-6-in-é, vous vous inclinez;

ámásé á-amb6-as-é (Bi 207,24), il a beau chercher;

otákwiambi o-ták6-emb-i, tu n'étais pas penché.

d) Il n'y a que la voyelle des infixés formatifs -o-, -yo- et -fo- qui n'est pas élidée au parfait affirmatif et au subjonctif simple négatif.

Dans ces formes un l est inséré entre l'infixé formatif et la voyelle du radical ou de l'infixé objet.

á-o-l-ét-a (Bi 57,32), il a appelé;

bá-y6-l-úng-a (N 10,17), ils se sont trompés;

bá-fó-lén-a (Bi 429,27), qu'ils ne voient pas.

Le o final de l'infixe formatif du subjonctif distanciel négatif (cf.67) n'est pas éliminé.

ó-fóyó-us-am-a, afin que tu ne sois pas jeté.

e) Avec un infixe formatif uniquement vocalique l'harmonie vocalique atteint le préfixe.

Avec des infixes CV(V) et CVCV l'harmonie vocalique n'atteint que la dernière voyelle de l'infixe formatif. Cf.p.6.

tó-ó-kénd-a (N 51,4), nous allons partir;

tó-fó-sék-é, nous ne rions pas;

tó-faó-kénd-a, nous ne partirons pas;

á-foyó-kénd-é (Bi 379,8), il n'est pas en train de marcher.

f) Les formes négatives à infixe formatif -tá- (tsí- pour la première personne du singulier) ont à côté de ces formes une autre à inversion: le préfixe verbal prend la seconde place et est précédé de nta- (ta-). Cf. pages 61,62,63,65.

En élision avec un préfixe singulier le a éliminé de nta- perd sa tonalité propre, tandis qu'au pluriel (3e personne) l'élision provoque la combinaison des tons.

ntólangá nta-ó-lang-á, (Bi 84,37), tu n'a pas voulu;

ntáínáká nta-bá-in-áká mbóka (P 2038), on ne déteste pas le chemin.

g) Quoique le lomongo possède des préfixes verbaux spéciaux à employer devant un radical à voyelle initiale, on emploie toujours les préfixes d'usage devant un radical à consonne initiale devant l'infixe formatif -o- du présent distanciel de l'indicatif (p.45) et du subjonctif (p.56), du parfait (p.45,46), du futur immédiat (p.48) et de l'habituel (toujours) (p.51). On emploie ces préfixes même si l'infixe formatif -o- est éliminé devant une voyelle.

Les préfixes qui ne se conforment pas à cette règle sont indiqués à la page 45.

x x x

(Remplace page 41,5)

Au sujet des désinences verbales nous pouvons tracer les règles suivantes:

a) La désinence verbal comporte ou bien un élément vocalique simple -i-e-a, ou bien elle est composée de deux syllabes -aki, -ake, -aka.

b) Les radicaux verbaux CV' n'ont pas de désinence vocale simple; d'une désinence polysyllabique ils n'ont que la deuxième syllabe.

á-tswá (N 13,12), il va;

lô-yá-kí (N 27,20), vous veniez.

Il faut cependant faire une exception pour la désinence -i dans le parfait affirmatif et les formes du statif.

Au lieu de la désinence -a à l'impératif ordinaire ces radicaux verbaux ont -ká, tandis que pour l'impératif ordinaire-renforcé ils ont -káká au lieu de -áká.

lô-ká (N 24,11), mange;

lô-káká, mange.

c) La désinence -e, aussi bien dans les formes affirmatives que négatives, a le ton opposé au radical. Cette règle vaut pour les radicaux CV, VC et CVC à tons simples.

bá-fô-sol-é (Bi 55,2), ils ne lavent pas;

bá-fô-n-tôm-e (N 14,16), ils ne me commandent pas.

Les radicaux polysyllabiques et les radicaux CVC à tons doubles ont la désinence -e haute, ainsi que les syllabes supplémentaires des polysyllabiques.

lô-fô-longôj-é (Bi 58,4), vous ne distinguez pas;

lô-fô-sûy-é, vous ne louez pas;

lô-fô-kít-é (-kít-), vous ne tenez pas.

d) Fait exception à la règle précédente, la désinence -e des formes subjonctives de l'affirmatif, et de l'impératif-distanciel, qui est basse, excepté quand la forme verbale comprend un infixé objet ou réfléchi.

fj-en-é (N 28,25), que je voie;

tô-ya-én-é lóbí (W 246,4), que nous voyions demain.

Cette même règle vaut pour les désinences -ake du subjonctif habituel et de l'impératif distanciel-renforcé.

á-etam-ake (Bi 118,27), qu'il continue à dormir;

ô-n-sang-lél-áké ák'éndó (N 64,22), que tu me le dises ici.

e) Le radical verbal CV -ka, donner a souvent la désinence -a là où les autres radicaux ont -e. La désinence suit ce pendant les mêmes règles de tonalité que la désinence -e des autres radicaux;

ô-n-ka-á (N 63,3), que tu me donne;

á-ô-kô-ka-á bakonga (N 18,20), qu'il te donne des cuivres;

á-fô-ka-á (R 106,1), il ne donne pas.

f) La désinence -a de l'impératif simple de l'affirmatif a également le ton opposé au radical. Cette règle vaut pour les CV, VC et CVC à ton simple.

kend-á (R 20,9), pars;

ámby-a (N 25,19), laisse.

Les polysyllabiques et les radicaux CVC à ton double ont la désinence haute, ainsi que les syllabes supplémentaires des polysyllabiques.

tsíkál-á (N 68,17), reste;

g) Les autres désinences ont un ton fixe. Quand la désinence a le ton haut, les syllabes supplémentaires des radicaux polysyllabiques sont aussi hautes.

Quand la désinence est composée de deux syllabes, dont la première est basse et la seconde est haute, les syllabes supplémentaires des radicaux polysyllabiques suivent la tonalité de la première syllabe de la désinence

á-téféI-aki, il parlait (aujourd'hui);

á-téféI-áki, il parlait (avant).

NOTES

1. Les affixes peuvent comprendre des voyelles de deuxième et de troisième degré en même temps, si la voyelle du radical est une voyelle de premier degré.

ekuks, porte;

bonsíó, merle métallique;

2. Les préfixes ba-, li-, lo-, to-, perdent la voyelle du préfixe devant certaines voyelles initiales du radical.

ba-: b-éna, ils voient

li-: l-fna, nom

lo-: l-olé, barbe

to-: t-úka, hottes

3. Le préfixe (o, e, a) haut ne perd son ton et reçoit le ton bas de la voyelle élidée que dans le cas où le préfixe haut est suivi de l'infixe formatif -ó- haut.

ko áóyá = k'aóyá, il est venu.

Albert DE ROP (+)

20.3.1960

Encore deux poèmes de Jean-Robert Bofuky

Nous complétons "La poésie de Jean Robert Bofuky"
An. Aeq. 14(1993)547-557) par deux poèmes ci-dessous,
précédemment échappés à notre attention.

(1) Nsao y'ănŏlu b'āmato, le premier poème, a été adapté à l'orthographe de l'IAI, tonalisé et traduit du lómŏngŏ par Ch. Lonkama. Nous avons fait une traduction littéraire pour rendre le texte mieux accessible à un lecteur non-Mŏngŏ. S'agissant de son contenu, ce poème nous révèle un trait de la personnalité de Bofuky: un homme qui veut se libérer des entraves coutumières, inutiles dans une société en mutation. Avec lui, nous sommes déjà en face d'un défenseur de l'émancipation de la femme. Pour lui, le mariage ne doit plus être une forme d'esclavage, mais le lieu par excellence d'épanouissement humain, dans l'harmonie à deux. D'autre part ce poème appartient au genre de la poésie traditionnelle, loin de ce que nous trouvons déjà dans "A ma terre natale" (1946) et tout ce qui suivra (1958).

(2) Le 2^e poème, sans titre, décrit dans un style nostalgique, le retour au Kivu après son congé "au pays natal". Il nous révèle sous un langage raffiné, l'âme délicate et revenue de Bofuky. Sa place n'est pas sur cette terre, car il se sait "l'hôte des étoiles". La poésie de Bofuky se rapproche par moments à celle cosmique et mythique de Jules Minne(1). On y rencontre certaines expressions identiques ou semblables: "mille atomes", "vibre", "ether". Y a-t-il un lien? Deux ruptures de style ("le vin par litres" et "les chats") déparent le niveau de l'ensemble. Quelques expressions et images se retrouvent dans les textes antérieurs ("le chant que je vibre" etc...).

1. NSAO Y'ĂNŎLU B'ĂMATO

1. Ambák'ămbákă ékí ngóya,

2. Bándambela likonja émfí nd'ótéma
3. Emí te mbotwse yólek'ék'óme,
4. Ntsílékí likonja mpókand'ék'óme;
5. Ngá ntónda wífwotswá jómbo.
6. Njólimeja te ítswe lá jómbo.
7. Sekí bâmbeba ótálífw'áíso ?
8. Emí te ítefele bôn'oné bekófo ?
9. Liála éka mpaka lil'ókó bolótsi ?
10. Ntsimejaka é ng'ífanya mbéto,
11. Bokolo bókite ánsosol'ási.
12. Ilombe yá mpaka lútsú ó ngóla,
13. Bololé wá mpaka átonake mbo ó l'ási ?
14. Sekí ndé batónaka bokéto w'ólótsi !
15. Ilongo jwójeka ósóngya ngá ónko
16. Nd'ókolo w'ákambo júlake nkímo.
17. Iy'ámpangólá em'óleki bekófo,
18. Ntsiléki likonja mbwéla n'áúwá !
19. Bambelaka likonja l'óle nd'ótéma ?
20. Basámbi b'ákambo júwol'ólótsi
21. Ntsín'éki ilongo ónsóngyá nde nd'ótéma.
22. Wáto lofoso ólúká la wé ábúnga,
23. Liála aonga l'efóke ng'óombo ?
24. Ónko la ónjúol'emí ów'óna,
25. Kelá ánsosole mbóka éy'ólótsi.
26. Ng'émí nd'áfeka mpókel'ólótsi
27. Baréngolaka bóna nd'áobúnga;
28. Bobúnga w'ókili bófa w'ómóko.

Jean Robert V. BOFUKY 21 Avril 1946

Le Coq Chante n°1, 1947, p. 10

(Traduction par Charles Lonkama)

CHANT DE JEUNES FILLES

1. Acceptez, acceptez ! comme me pressaient papa et maman
2. Ils prennent la dot pour moi, moi encore au sein maternel (1)
3. A peine née: "va chez ton mari"
4. Je n'ai pas consommé la dot (2), je n'y vais pas
5. Si tu n'y vas pas, tu iras en captivité
6. J'accepte d'aller en captivité
7. Comment peut-on prendre la dot pour qui a encore des yeux fermés
8. Et lorsque je proteste: cette fille déserte la toit conjugal
9. Le mariage avec un vieux est-il agréable ?

10. Je l'accepterais si c'était avec un jeune homme
11. Le soir venu, il me verse du sperme
12. La maison du vieux sent le fard rouge
13. Ce sot de vieux refuse même du sperme
14. Peut-on vraiment refuser un si bel acte ?
15. Parents cessez de me branler ainsi
16. Le jour de palabre vous allez gémir
17. Eux qui me reprochent la désertion
18. Je n'ai pas consommé la dot: où est ma culpabilité ?
chers parents !
19. Peut-on vraiment prendre la dot pour qui est encore au
sein maternel ?
20. Juges, interrogez bien
21. Pourquoi les parents m'ont-ils donnée en mariage alors
que je n'étais qu'au sein maternel ?
22. Querelles dans la pirogue c'est que qui rame avec toi
ne sait pas payer (3)
23. Le mariage convient-il sous contrainte comme l'escla-
vage ?
24. M'as-tu demandé mon consentement moi ta fille ?
25. Pour que je me comporte bien
26. Si je me comporte mal après
27. On ne peut blâmer un enfant que lorsqu'il se méconduit
28. Personne n'est sans faute.

2. (Sans Titre)

Je me reprends et je me nomme par mon titre.
Invité, hôte des étoiles, j'ai mon ecot
Mais où est la route du ciel où je parus plus tôt ?
Où est notre homme qui boit le vin par litres ?
Et l'Univers écoute le chant que je vibre
Loin parmi les montagnes et les lacs indigos,
Aussi loin que nos forêts et leurs échos
Sous l'ombre d'un horizon dont la vie est libre :
J'ai vécu parmi le monde et sa culture.
Ombre humaine qui chante dans l'écriture,
Renferme-toi ! Les chats sourient de ton passage,
Je vois moi comme le bonheur dans la gloire des dieux
Et ce monde qui meurt, dont l'aspect est déjà vieux
Voici que la terre a perdu son visage !

Jean Robert Bofuky,

Lokole Lokiso 1958 1 septembre,
p.6

NOTES

1. Jules Minne (1903-1963). administrateur territorial au Congo Belge et homme de lettres. Au Congo de 1938 à 1958. Prix de littérature coloniale en 1951. Vers 1946, il était en fonction à Bukavu. Biographie dans BBOM VII A, 351-352.
2. Cf. G. Hulstaert, Le mariage des Nkundo, IRCB, Bruxelles, 1956, p. 231.
3. Lors des cérémonies des fiançailles, la jeune adulte exprime son consentement en transmettant le prégage de la dot (likula) à son père. Elle peut refuser. "Je n'ai pas consommé la dot" veut dire ici : "Je n'ai jamais accompli le geste de transfert de la dot à mon père". Ce manque de consentement, dans ce cas, ne rend pourtant pas le mariage invalide, et le raisonnement de Bofuky est basé sur des concepts modernes.
4. Wáto lofooso ólúká la wé ábúnga. Application: pour un travail à deux on doit quérir la collaboration de chacun.

23/3/1994. H. Vinck

Dialectologie mongo: évolution depuis 1984

INTRODUCTION

Les études dialectologiques bantu sont plutôt rares et pourtant, il n'y a rien de plus important pour faire avancer la bantouistique tant sur le terrain de son application à l'histoire des migrations que pour la linguistique comparative. Les recherches dialectologiques môngo ont commencé en 1937 avec les premières enquêtes lexicographiques de E. Boelaert. Avec son confrère G. Hulstaert, qui prenait aussi part au débat, ils avaient avant tout un but pratique : prouver l'existence d'une seule langue môngo et à partir de cela prouver l'unité ethnique des tribus de la Cuvette Centrale présentées sous un double ethnonyme : Nkundó-Môngo. (Aequatoria (1937) nr3 et nr6).

Les premiers missionnaires protestants avaient, à partir de 1887, décrit sommairement la langue sur base de deux dialectes : des environs de Bongandanga (au nord) et des environs de Bolenge (près de Mbandaka). Le hasard voulut que les catholiques, à quelques nuances près, se soient servis (dès 1903) d'un dialecte très proche. Plus tard (1930 ss) G. Hulstaert était directeur de l'école de la H.C.B. Botska. Il commençait à retravailler les éditions scolaires et religieuses encore confectionnées par les Pères Trappistes. Il les corrigeait et en composait lui-même d'autres. Il s'était familiarisé avec le dialecte local, d'ailleurs très proche de celui qui avait été employé dès le début, et ainsi, dans les années trente, le parler de Bonkoso (nr 12 : près de Botska) devient la base et le point de départ de ce qui sera plus tard le lômôngo commun. Cette région dialecte centrale et homogène se situe dans le triangle Botska-Ingende-Bokatola. Est encore considéré comme étant très proche de ce centre

l'aire couverte par les groupes allant jusqu'à Boende, à l'est; à Wafanya, au sud; et Bongandanga, au nord. Finalement un grand nombre de dialectes hors de ces limites sont considérés comme périphériques (voir G. Hulstaert, Grammaire du lomongo, Tome I: Phonologie, Introduction, p. 6.7. avec carte en annexe).

Dans notre inventaire bibliographique nous avons exclu toutes les publications se présentant comme le lomongo commun, bien que pas mal de textes de littérature orale aient des marques de dialectes divers. On peut trouver ces dernières publications dans les bibliographies suivantes :

A. De Rop. Bibliografie over de Mongo, Mémoire ARSC, Bruxelles, 1956.

H. Vinck, Essai de bibliographie sur la littérature orale mongo, Ann. Aeq. 9(1988)157-268

H. Vinck, Grammaires et Dictionnaires lomongo, Ann. Aeq. 13 (1992)489-490.

Les recherches dialectologiques et leurs descriptions étaient déjà au programme de G. Hulstaert fin des années 50, reportées pour terminer dans les délais prévus son Dictionnaire et sa Grammaire.

ETAT DE LA QUESTION

Nous avons inventorié ici 84 livres et articles, ce qui représente 39 entrées en plus en comparaison avec notre étude de 1984. Le recensement ainsi effectué totalise 47 dialectes ou groupes de dialectes, ce qui est un progrès de 27 unités en 10 ans. Le Centre Aequatoria a un projet en chantier pour compléter ce dossier dialectologique et combler ainsi les lacunes que G. Hulstaert avait lui-même constaté dans son article : "Orientations pour les recherches futures chez les Môngo", Africanistique au Zaïre (Etudes Aequatoria 7), Mbandaka, 1989; p. 41-45 :

"Je pense e.a. aux Môngo de la Lopori et ceux de Yakata, aux nombreuses subdivisions des Boyela-Mbala de la Haute Tshuapa, aussi à leurs voisins méridionaux Bambuli et Bafamba divers, encore totalement absents dans la documentation à notre disposition. Quant au bassin du lac Maïndombe, les données manquent totalement pour plusieurs tribus de la Lökénye. En outre, les traductions des phrases, dont il a été question (dans l'exposé) ont besoin d'être revues surtout au point de vue tonalité, généralement absente (...). En résumé, à mon avis, la recherche primordiale concerne le bassin du lac Maïndombe, tant pour les dialectes que pour l'art oral (...)" (p.45)

A ces points pourrait s'ajouter la région de la Basse-Lomami autour d'Isangi et Basokó où les gens parlent des langues nettement apparentées au lomongo, cfr p.ex. Esquisse du Sogo de Stoop dans Ann. Aeq. 1989, 10: 117-125, 127-140.

DE NOUVELLES ENQUETES (Présentation par Motinge Mangulu)

"En vue d'un programme de recherche capable d'amener à combler les langues qui subsistent dans la documentation de dialectologie môngo, on pourrait à la lumière de ce qui précède envisager quatre missions linguistiques, tout en s'imaginant que le travail peut bien démarrer avec les locuteurs natifs qu'on peut trouver à Mbandaka. Le projet ainsi conçu, comporte 2 stades:

1. La pré-enquête consistant dans:
 - 1.1. L'évaluation des formulaires d'enquêtes se rapportant aux régions visées et qui sont conservées dans les Archives Aequatoria. La plupart de ces enquêtes, faites par G. Hulstaert sont anciennes (à partir de $\pm$ 1930) et manquent souvent d'indications tonologiques. Le travail consistera principalement d'y ajouter les tons avec l'aide d'un informateur.
 - 1.2. L'extension de l'information chez des informateurs résidents à Mbandaka mais originaires des régions visées. Nous prévoyons $\pm$ 50 personnes à contacter.
2. L'enquête sur le terrain.

Pour compléter, préciser, et mieux délimiter les dialectes, une descente sur le terrain est prévue. Elle pourra se faire à raison de 2 excursions par an. On essaiera d'atteindre $\pm$ 50 personnes par région. Elle s'étendra donc sur 2 ans. La première mission concernerait la région des Ekonda-Ntombá et des Iyembé. Des séjours dans cette région de deux Lacs à Bikoro, Kiri et Inongo peuvent bien permettre de rassembler les données sur les dialectes de n°230 à 235 (Ekonda) et 225 (Ntombá) dont on dispose bien d'un très bon dictionnaire (Mamet: 1955) mais seulement d'une grammaire élémentaire de Gilliard.

En poussant des investigations un peu plus loin, c'est à-dire jusqu'à Oshwe en passant par les missions de Bokoro et Taketa, il serait bien possible d'atteindre ainsi tous les parlers du sud; sauf peut-être ceux portant les n°28, 259 et 260.

Dans une communication personnelle, A.M. Brandstetter (Assistante à l'Institut für Ethnologie und Afrika-Studien, Mainz) nous a confié son intention d'étudier un certain nombre de dialectes autour de Lokolama sur la base d'une documentation qu'elle avait pu se constituer au cours de ses deux missions (1986 et 1987) dans cette région. On peut donc attendre pouvoir bénéficier également de ces résultats.

La deuxième mission pourrait porter sur les langues des Bakutu, Mbóle, Ekota, et Boyela. Un séjour important à Boende avec incursions à Wafanya et à Monkoto, de même qu'à Bokéla, peut permettre de noter les dialectes suivants : n°104; Ekota; 149 à 165 (excepté 151, 154, 157) : Bakutu; 145 et 183 (assez mal connus), 107 à 109; 113-116, 119-125.

On peut aussi espérer qu'en essayant d'atteindre Ikela, il peut être possible d'obtenir des notes sur les Jǒngá et sur les Boyela non encore étudiés, c'est-à-dire les dialectes n°184 à 186.

La troisième mission consisterait en la prospection de la région, moins complexe, des Ntómá et Yakáta de la zone de Bongándángá (dialectes n°57 à 88) et les Bongandó de la zone de Djolu (dialectes n°200 à 220). Il suffirait, en effet, d'abord d'un voyage par bateau jusqu'à Lisala; puis, de là atteindre Lókalémá (Bosóndjo) et des séjours à Bongándángá, Djolu et Yaliséle pour avoir une documentation très représentative.

La dernière mission, c'est celle qui porterait sur les dialectes de la Haute-Lomami: BangEngélé (254), Bambuli (285); y compris les Ahamba et peut-être encore les Jǒngá ainsi que les Mpata et les Akusu. On peut s'imaginer ici un voyage par bateau jusqu'à Kisangani et par route jusqu'à Ubundu. Ensuite, de là prendre un bateau jusqu'à Kindu où l'on peut s'établir pour étudier tous ces parlers qui, tout en faisant l'effet d'appartenir à la zone C, sont repris dans la zone D. (Meeussen 1980). Exposé introductif sur l'expansion bantoue, dans Expansion bantoue. Actes du Colloque du C.N.R.S.). L'idéal serait donc de poursuivre par train jusqu'à Kibombo (Maniema)".

MATERIAUX DIALECTAUX DANS LES ARCHIVES AEQUATORIA.

A. De Rop avait signalé de manière détaillée la documentation dialectologique existante dans les Archives Aequatoria (Bibliographie over de Môngo, p.71-75). Depuis lors cette liste a été complétée par quelques dizaines d'unités; toutes encore faites sous la responsabilité de G. Hulstaert. Nos archives en conservent les originaux, et les copies dactylographiées sous son contrôle. Le tout a été microfilmé. L'élément le plus important est constitué d'enquêtes systématiques sur base de deux questionnaires: celui de l'IAI de Londres et celui composé par lui-même (120 phrases).

Quelques vocabulaires thématiques (composés dans les années 30 et 40) et comparatives complètent cette documentation. Peu en a été exploité.

Les premières enquêtes menées par Boelaert contiennent aussi beaucoup de textes anciens de littérature orale, composés dans l'un ou l'autre dialecte môngo.

CARTES DES DIALECTES MONGO

1. Carte dialectologique môngo de G. Hulstaert.

La conception d'une carte dialectologique môngo est à situer en 1948 ou 1949 en dépendance des idées du Père Louis De Boeck (1914-1966). Dans une lettre à ce dernier, Hulstaert énonce le principe selon lequel il a choisi la plus petite unité dialectale:

"Je n'ai pas noté chaque village et même pas 100 villages par District. Mais, j'ai bien sûr noté la plupart des chefferies. Ici chez nous les dialectes sont différents, dans la plupart des cas, selon les chefferies, à l'intérieur d'une seule chefferie, il y a peu ou pas de différence, même pas aux yeux des indigènes concernés"(GH à L. De Boeck, 18-1-49).

En septembre 1951, il écrit encore à Louis De Boeck:

"Je devrais faire une carte pour la dialectologie comme la vôtre; j'aimerais la faire à la même échelle, malheureusement notre région est trop vaste (...); cela deviendra une carte terrible... provisoirement je n'ai pas le temps pour m'en occuper".

(GH à L. De Boeck, 3-11-1951.).

L. De Boeck avait proposé de tracer ensemble une carte dialectologique de toute la région bantu de la Province de l'Equateur. Le but ultime en aurait été l'application de la géographie linguistique à cette région. Mais De Boeck veut

suivre les divisions administratives, ce que Hulstaert refuse. Ainsi, ils n'arriveront pas à un travail en commun. Plusieurs croquis se trouvent à divers stades d'élaborations dans nos Archives. Les "Eléments pour la dialectologie m'ongo" (1981) de Hulstaert ont en annexe un premier croquis accompagné d'un commentaire. C'est cette carte qui, à quelques détails près, corrigée par lui-même, est plus tard publiée dans Annales Aequatoria (1984 et 1993).

2. La Carte de De Rop (1958)

La "Carte linguistique du lom'ongo" annexée à la Grammaire du lom'ongo (Léopoldville, 1958) de Albert De Rop, ne compte que les grandes sous-divisions classées en trois sphères :

- (1) Le lom'ongo comme langue maternelle. Il subdivise cette aire en lokundé du sud de la Tshuapa et en lom'ongo au nord.
- (2) Le lom'ongo comme langue commune qui inclut tous les groupes dialectaux entre Bokote (20°L.) jusqu'à Ikela (23°). Il y inclut explicitement le longandé et le loyela.
- (3) Les groupes périphériques ("Limite du groupe m'ongo"). Incluant le lontomba, le lokonda, le lond'engessé, lotstéla, le loombo. Cette carte est peu détaillée.

3. Les Cartes de la Grammaire du lom'ongo de G. Hulstaert, à la première partie : Phonologie, Tervuren, 1961.

- (1) Carte I : "Carte du domaine linguistique m'ongo". Elle signale les grandes sous-divisions ethniques correspondant aux grands groupes dialectologiques m'ongo. Les Nd'engessé et les Bakutu y sont inclus, mais les Atstéla mis à part.
- (2) Carte II : "Carte de la zone étudiée" (dans la Grammaire) On y trouve de multiples sous-divisions, mais limitées à l'aire centrale (18° à 21° et 1°N et 2°S).

4. Les Cartes de Géographie linguistique

Hulstaert en a fait imprimer un grand nombre de la section nord-ouest nord-ouest déjà dans les années 60. Il y projeta les résultats de ses recherches de géographie linguistique. Aucune de ces cartes n'a pu être publiée pour des raisons techniques. La plupart est d'ailleurs restée incomplète. Les éléments traités sont les suivants :

- (1) les préfixes li- et bi-, le groupe présentatif, connectif et possessif, interrogatif (une dizaine de carte!)
- (2) les mots (86 cartes pour 62 mots) : bomoto (femme), bon-

to (homme), six, sept, huit, neuf, droit, gauche, afné, arbre, arc, abeille, barbe, beaucoup, bouche, calebasse, canne-à-sucre, champ, charbon, cheveu, côté, cour, cuisine, douleur, eau, enfant, étranger, femme, feuille, flèche, foie, forêt, lifoku (puit: fosse), fourrure, grand, insecte, jour, lance, natte, longueur, mourir, maïs, maison, mâle, menton, molaire nuit, elaeis, paquet, paroi, père, petit, peur, pieux, porc-épic, puîné, soleil, tissu, temps, tête, tanière, travail.

x x x

BIBLIOGRAPHIE DE DIALECTOLOGIE MONGO (REVUE ET AUGMENTÉE)

1. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BOELAERT E., Vergelijkende taalstudie I, Aequatoria 1(1937-38) 3, 1-5

Idem, Vergelijkende taalstudie II, Aequatoria 1(1937-38)6, 1-8

Idem, De Nkundo-Mongo, Eén volk, één taal, Aequatoria 1(1937-38)8, 1-25

Idem, Kanttekeningen bij: "Les peuples du Congo-Belge", Kongo-Overzee 4(1938)1, 19-22

Idem, Vergelijkende taalstudie. De vrouw bij de Nkundo-Mongo, Aequatoria 5(1942)9-14

DE ROP A., Bibliografie over de Mongo, IRCB, Bruxelles; 1954

ESSER J., Autour des dialectes régionaux, Aequatoria 7(1944) 432-435

GOEMAERE A., Taaleenmaking, Aequatoria 4(1941)79

HULSTAERT G., Dialectale stromingen in het lomongo-lonkundo, Aequatoria 1(1937-38)7, 1-16

Idem, Vergelijkende taalstudie III, ibi 2(1939)73-82

Idem, A propos de la langue unifiée, ibi, 6(1943)377-341

Idem, Over taaleenmaking, ibi 6(1943)13

Idem, Taaleenmaking en dialectenstudie, Zaire 1(1947-)885-901

Idem, Taaleenmaking in het lomongo-gebied, Kongo-Overzee 16(1950) 292-298

Idem, Les langues de la Cuvette Centrale Congolaise, Aequatoria 14(1951)18-24

Idem, Témoignages pour la dialectologie môngo, Bulletin de l'ARSOM, 1978, 357-371

Idem, Onomastique môngo, Annales Aequatoria 13(1992)161-275

- HULSTAERT G., Les langues Kuba et Môngo, Ann. Aeq. 6(1985) 87-106
- Idem, Les préfixes li- et bi- dans les dialectes môngo, ibi 14(1993)306-321
- Idem, Le connectif et le possessif en lômôngo, ibi, p.334-344
- HULSTAERT G., Le groupe présentatif en lômôngo Ann. Aeq. 14(1993)322-333
- Idem, Les interrogatifs dans les dialectes môngo, ibi, p. 345-377
- Idem, Eléments pour la dialectologie môngo (chez l'éditeur, MRAC, Tervuren, manuscrit Bibliothèque Aequatoria)
- Idem, Recherches dialectologiques môngo. Conférence tenue à la première rencontre nationale de linguistique et littérature africaines à Lubumbashi, mai 1979 (manuscrit Archives Aequatoria)
- Idem, Gauche et droite dans les dialectes Môngo, Orbis 23 (1974) 316-327
- VINCK H., Dialectologie môngo. Etat de la question, Ann. Aeq. 5(1984)161-172
- Idem, Bibliographie sur les Bongandø, Ann. Aeq. 14(1993) 585-593
- HULSTAERT G., et DE BOECK G., Taaleenmaking, Aequatoria 4 (1941)19-20
2. BIBLIOGRAPHIE SUR QUELQUES DIALECTES
- 6-7a. LOLINGA
- MOTINGEA M., Esquisse de la langue des Elinga (Parler de Losélinga) (dans le présent volume)
67. BAPOTO-MOONGO
- MOTINGEA M., Notes sur parler Bapoto-môngo de Lisala (Rép. du Zaïre) AAP, 17(1989)5-32
105. NTOMB'A NKOLÉ
- HULSTAERT G., Esquisse du parler des Ntombâ Nkole, Ann. Aeq. 14(1993)178-199
106. BOSANGA
- HULSTAERT G., Esquisse du parler des Bosanga, ibi 14(1993) 200-215
108. YENGÈ
- HULSTAERT G., Ngomb'éy'alala, Africana linguistica VIII, 129-135
- Idem, Esquisse du parler Yengè, Africana linguistica VIII, (Annales du Musée de Tervuren n.101), Tervuren 1980, p.117-135.

110-113. LWANKAMBA

HULSTAERT G., Esquisse du parler des Lwankamba, *Africana linguistica* VII, Tervuren 1977, p.199-216

117. MPÉNGE

G. HULSTAERT., Esquisse du parler des Mpéngé, *Ann. Aeq.* 14(1993)68-87

118. NKENGO

HULSTAERT G., Esquisse du parler Nkengo, (Annales du Musée de l'Afrique Centrale, Sciences Humaines 66)1970

126. BAMATA

HULSTAERT G., Esquisse du parler des Bamata, *Ann. Aeq.* 14(1993)216-234

127-129. MANGILONGO

HULSTAERT G., Esquisse du parler des Mángilongó, *Ann. Aeq.* 14(1993)235-264

132. YONGO

HULSTAERT G., Esquisse du parler des Yongo, *Ann. Aeq.* 14(1993)39-67

136. NKOLÉ

HULSTAERT G., Esquisse du parler des Nkolé, CEEBA, III, 12, 1984 (Les parlers des Emona Mpóngó et Nkolé)

137. EMOMA - MPONGO

HULSTAERT G., Esquisse du parler des Emona-Mpóngó CEEBA, Bandundu, 1984 (Série III, vol. 12) 64 p.

140-142-143. BOOLI

HULSTAERT G., Esquisse du parler des Booli, CEEBA, III, 12, 1984

140-143. LOKENYE

MOTINGEA M. Esquisse de trois parlers de la Lokenyé (Basho, Woji et Atsúlú), *Ann. Aeq.* 13(1992)277-414

141. ELEMBE

HULSTAERT G., Le dialecte des Elembe, *Ann. Aeq.* 11(1990) 227-257

146. BOSAKA-NKOLÉ

HULSTAERT G., Esquisse du parler des Bosaka-Nkolé, *Ann. Aeq.* 14(1993)88-127

147-148-163-166 à 169 IKONGO

HULSTAERT G., Esquisse du parler losikongo, CEEBA, Bandundu 1984 (Série III, 10) 94 p.

149. NGELEWA

HULSTAERT G., Le dialecte des Ngelawa, *Ann. Aeq.* 12(1991) 425-445

151.154.156.158.159 BAKUTU

HULSTAERT G., Sur les dialectes des Bakutu, *Cultures au Zaïre et en Afrique*, Kinshasa, 1974, 4, 3-46

157. NGOMB'A MUNA
HULSTAERT G., Esquisse du parler des Ngomb'a Muna ,
Ann. Aeq. 14(1993)140-177
165. BOLANDA
HULSTAERT G., Note sur le dialecte des Bolanda, Mélanges de Culture et de linguistique africaines, Mainz, 1983,
p. 419-447
(C. FAIK NZUJI et E. SULZMANN éditeurs)
169. BONDOMBE
G. HULSTAERT., Encore Bondombe, Ann. Aeq. 7(1986)195-219
- 178-183. BONGANDO
HARTER J. - TOKIND'INO C., Les Bongando nous parlent,
3 tomes stencillés 184
WALLING E., Notes on grammar of Longondo, Bongandanga
1937, 55p.
HULSTAERT G., Le parler des Bongando méridionaux Ann.
Aeq. 8(1987)205-288
179. MONYE A YAFÉ
HULSTAERT G., Esquisse du parler des Monye à Yafé,
Ann. Aeq. 14(1993)128- 139
187. LOKALO - JWAFÉ
HULSTAERT G., Le parler des Lokalo méridionaux, Ann.
Aeq. 9(1988)133-171
- 190 à 199 BOYELA
HULSTAERT G., Over het dialect der Boyela, Aequatoria
4(1941)95-98; 5(1942)15-19, 41-43
222. LOSAKANYI
HULSTAERT G., Esquisse du parler des Losakanyi, Ann.
Aeq. 14(1993)15-38
223. MPAMA
HULSTAERT G., Esquisse de la langue des Mpama, Ann.
Aeq. 5(1984)5-32
JONHSTON H.H., Vocabulaire Mpama, dans: Comparative Vo-
cabularies of Bantu and Semi-Bantu Languages, Oxford,
2 vol. 1919-1922 n°168
NIYIBIZI S.M., Esquisse structurale du sengels, (licen-
ce en linguistique africaine) Bruxelles 1987
NKANGONDA I., La négation en langue sengels, variété de
Mbelo, AAP 14(1988)63-78
ILONGA B., La finale de l'infinitif en kesengels, Ann.
Aeq. 12(1991)245-358
225. NTOMBA (Inongo)
GILLIARD L., Grammaire synthétique du lontomba, suivie
d'un vocabulaire, Bruxelles 1928, 304 p.
Idem, La numérotations des Ntomba, riverains du Lac
Léopold II, Congo 1924, II, 374-378.

- VAN EVERBROECK N., Mpomb'ipoku. Le seigneur à l'abîme, Tervuren, 1961 (Arch. Ethn. 3) p.289-310
- COQUYT A., Proverbes des Ntom'e Njale, Aequatoria 16 (1953)147-152; 17(1954)7-27
- X., Suggestions for a lontomba grammar, stencilé, 29 pp. avec traduction française dactylographiée, (Bibliothèque Aequatoria).
226. BOLIA
MAMET M., La langue des Bolia, Tervuren, 1960 (Annales du MRAC, vol.33, 265p.)
227. 228. NTOMBA (Bikoro)
HULSTAERT G. Schets van het lontomba, Kongo-Overzee 5 (1939) 205-221; 6(1940)1-29
ESSER J., Fables Ntomba, Aequatoria 6(1943)72-77; 90-96
MAMET M., La légende d'Iyanja. Texte Ntomba. Précédée d'une révision des formes verbales, Bruxelles 1962
Idem, La langue Ntomba, Tervuren 1955, (Annales linguistique n°11)
Idem, Les idéophones du lontombá, Anthropos 68(1973) 910-935
Anonyme., Suggestions for a Lontomba grammar, 29 p. stencilé + traduction française. (Bibliothèque Aequatoria)
229. NTOMB'A NKOLÉ
HULSTAERT G., Les dialectes des Ntomb'á Nkolé, Ann. Aeq. 14(1993)178-199
230. BOSANGA
HULSTAERT G., Le dialecte des Bosanga, Ann. Aeq. 14 (1993) 200-215
- 233 à 237 et 240. 241 EKONDA
DE BOECK J., Sprookjes uit het lokonda, Congo 1927; I 240-245; II, 410-418
Idem, Spraakkunst van het lokonda, Aequatoria 2(1939) 97-106 (remanié par VAN EVERBROECK N., Schets van spraakkunst van het lokonda, manuscrit Bibliothèque Aequatoria)
Idem, Vocabulaire lokonda-néerlandais, manuscrit 126p. Bibliothèque Aequatoria n°1842
IYANDZA LOPOLOKO J., Bobongo, danse renommée des Ekonda, Tervuren, 1961 (Archives d'Ethographie 4)
ROMBAUTS H., Tonétique du lokonda, Kongo-Overzee 15 (1949) 10-23; 20(1954)376-390
HULSTAERT G. et ILONGA MPONGO, Les verbes en lokonda, Ann. Aeq. 10(1989)201-231

VANGROENWEGHE D., Essai d'étude d'un nsambo dans: Archives et Documents Micro-éditions Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme, Paris 1974

Idem, La mort, Le Deuil et les festivités Bobongo et Iyeya à l'occasion de la clôture du deuil chez les Baoto et Batswa des Ekonda (Zaire) Thèse de doctorat, Leuven 1976, vol. I et II (Textes de nombreux chants).

Idem, Bobongo. La grande fête des Ekonda (Zaire), Reimer, 9 Mainzer Afrika Studien, Berlin-Mainz, 1988.

VAN HOUTTE J., Proverbes des Ekonda, CEP, Kinshasa 1971

242. IYEMBE - LOKOLO

HULSTAERT G., Esquisse du parler des Iyembe-Lokolo, Ann. Aeq. 14(1993)255-286

251. IOLENDO

NKANGONDA Ikome., La structure du relatif en Iolendo, Ann. Aeq. 12(1991)359-376

Idem, La structure interrogative du Iolendo, ibi 11 (1990)153-164

252. BOLONGO

HULSTAERT G., Esquisse du parler des Bolongo, Ann. Aeq. 14(1993)287-305

257. NDENGESE

BOKUNGULU B.W.Y., Esquisse Phonologique et Morphologique. Formes nominales et pronominales de la langue Ndegesse, Mémoire de Licence Lubumbashi 1972-73, 77 p. stencillé.

GOEMAERE A., Spraakleer van het Londengese, manuscrit Bibliothèque Aequatoria (traduit par G. Hulstaert pour édition CEEBA à Bandundu)

Idem. Woordenlijst londengese - Vlaams, Dumba 1942, 132 p. (Manuscrit Bibliothèque Aequatoria)

HULSTAERT G. et GOEMAERE A., Grammaire Londengese, CEEBA, Bandundu 1984. Série III. Vol. 11

MOTINGEA M., Le parler des Indanga: un des dialectes môngo les plus méridionaux, dans Forschungen in Zaïre : In memoriam Erika Sulzmann (E.W. Müller et A.M. Brandstetter, éd.), 1992, p. 311-344.

267. ATSULU

MOTINGEA M., Esquisse de trois parlers de la Loksny Ann. Aeq. 13 (1992) 277-414

281. LONKUTSU

MOTINGEA M., Esquisse grammaticale du Lonkutsu, Ann. Aeq. 10(1989)91-116

Idem, Sur les parlers Nkutsu, Ann. Aeq. 10(1989)269-280

280-281-282. LOKENYE

MOTINGEA M., Les parlers de la Lokenyé et la problématique de l'expansion môngo, Ann. Aeq. 12(1991)277-288

396-397: ELEKU

HULSTAERT G., Esquisse de la langue de Eleku, CEEBA, Bandundu (III) 7, 1982, 69 p.

BAKELA

FORGES C., Le Kela. Langue Bantoue du Zaïre. Esquisse Phonologique et Morphologique, Selaï, Paris 1977

A - 1. BAFOTO

HULSTAERT G., Notes sur la langue des Bafotó, Anthropos 73(1978)113-132

A - 2. BATSWA

ENGELS St., La langue des Batswa (Batswa), Revue Congolaise 2(1911)215

HULSTAERT G., Le dialecte des pygmoides Batswa de l'Equateur, Africa (London) 17(1948)21-28

PICAVET R., Het dialect des Batswa, Aequatoria 10 (1947)137-141

SULZMANN E., Ein Jagdbericht im dialect der Batswa, Ann. Aeq. 1(1980)2, 467-476

LOOTENS P., Vocabulaire comparé des noms d'animaux en Ionkundo, Iotoa, Iolumbe, Iokonda, Ann. Aeq. 1(1980) 1, 449-465

MOTINGEA M., Note sur le parler des Batswa des Bosabola Léopold II (Maindombe) Ann. Aeq. 14(1993)483-501

Idem, Notes sur le parler pygmée d'Itandó (Kiri), (dans ce volume)

A - 3. JOFE

HULSTAERT G., La langue des Jofé, Ann. Aeq. 7(1986) 227-264.

Honoré VINCK

1-3-1994

ETUDES AEQUATORIA - 7

RECHERCHES AFRICANISTES

AU ZAIRE

TABLE DES MATIERES

METHODES DE RECHERCHES

LONKAMA Ekonyo Bandengo, Les activités du Centre Aequatoria	5 - 11
KORSE Piet, Prospectives et perspectives des recherches sur le terrain chez les Mongo de Basankusu et Befale	13 - 23
HOCHEGGER Hermann, Formation et direction des chercheurs du CEEBA	25 - 39
HULSTAERT Gustaaf, Orientations pour la recherche future chez les Mongo	41 - 48
LUMENGA - NESO Kiobe, La conservation aux Archives Nationales. Ses dimensions actuelles et son avenir	49 - 70
LUFUNGULA Lewono, Possibilités et difficultés de recherche dans les archives de Mbandaka	71 - 80

ART ET HISTOIRE.

KANIMBA Misago, Etat de la recherche sur l'âge des métaux au Zaïre	81 - 115
LEMA Gwete, Nature et origine des aspects formels des œuvres d'art négro-africain	117 - 171
BONTINCK Frans, Toponymie kongo	173 - 187

LINGUISTIQUE ET LITTERATURE

KIMPUTU Baibanja, Les recherches sociolinguistiques africanistiques au Zaïre	189 - 211
MONTINGEA Mangulu, Eléments pour la recherche sur les langues de la Ngiri	213 - 227
KUMBATULU Sita, Recherches sur le groupe linguistique zande après Tucker	229 - 241
EKOMBE Ekofo, Tension entre le traditionnel et le moderne dans la littérature orale traditionnelle	243 - 250
SHALA Lundula, Le chant louangeux dans l'exercice du pouvoir en milieu traditionnel otetela	251 - 262

ETHNOLOGIE

ESOLE Eka Likote, Structure sociale chez les Ntomba septentrionaux	263 - 274
--	-----------

MARGINALIA "KUBA"

Dans une étude récente, La perception kuba de leur histoire à travers l'oeuvre de Vansina (1), l'historien Bope Nyim a Kwem a présenté la manière dont les Kuba perçoivent leur propre histoire, telle que celle-ci a été reconstituée par le Maître en la matière, Jan Vansina, en ses divers ouvrages tant français et anglais que néerlandais. L'article de Bope m'a incité à faire une enquête étymologique concernant plusieurs noms propres restés jusqu'à présent sans interprétation satisfaisante, tels que Kuba, Shongo, Mbala, Lukengo, Mushenge, Tungombe (2). En effet, en dépit de l'impressionnante quantité de travaux sur l'histoire, la culture et les activités artistiques de ce peuple hors pair, il y subsiste plusieurs lacunes dans le domaine onomastique et cela du fait que l'on a accepté, sans trop de critique, certaines étymologies populaires de Torday (3).

1. L'ETHNONYME KUBA

Le premier Européen à pénétrer le royaume au XIXe siècle fut un commerçant portugais Antonio Francisco Ferreira da Silva Porto. En effet, le 8 août 1880, il dressa son camp sur la rive droite de la Lulua en un endroit nommé "Capau", du chef Buia-Calunga, de la tribu "Macupa". La capitale de cette tribu avait comme chef "Loquengo" (4). Silva Porto n'obtint pas l'autorisation de se rendre à cette capitale. Quant aux noms cités, il a entendu p à la place d'un b; il s'agit donc bien de Kabau et des Kuba (ma ou baKuba). Silva Porto ne donnent pas le sens de ces noms, mais il affirme, en se basant sur la similitude des langues, que Lokengo est apparenté au roi de Kongo.

Ni l'explorateur allemand Ludwig Wolf (1885), ni le missionnaire afro-américain William Henry Sheppard (1892) n'expliquent le nom du peuple avec lequel ils entrèrent en contact (5). Il faudra attendre les commentaires de Leo Frobenius (1905).

Voici ce qu'il a consigné dans ses Notices ethnographiques:

"Le nom des soi-disant Bakuba, habitant entre Bena Makima et Ibansh, n'est pas Bakuba mais Bashi Bushong. Je retiens la désignation Bashi Bushong, bien qu'il soit difficile de rendre ce nom tout à fait correctement. Tantôt il s'entend plutôt comme Busonge, tantôt plutôt comme Bushongo. La voyelle finale est fortement avalée. A l'origine, ils ne s'appelaient pas Bakuba. Ce nom semble provenir du Sud ou de l'Est. Dans la langue des Bena Lulua, kuba signifie éclair. Les Bena Lulua ont ainsi dénommé les Bushong, les Bakete, les Pianga, etc. parce que sur tous leurs objets ils ont des dessins et des tatouages anguleux, uniquement ces motifs ayant la forme de l'éclair. Les Pianga déclaraient et cela sera sans doute exact que le nom Bakuba vient de nguba (bouclier), comme Bakete vient de mukete (flèche); en d'autres mots des hommes à bouclier et à flèches. Autrefois, les familles dominantes des Pianga portaient un bouclier" (6).

Emil Torday, self-made ethnologue d'origine hongroise, ancien agent de l'Etat léopoldien, revisita le Congo d'octobre 1907 à septembre 1909. Il avait certainement lu l'ouvrage de Leo Frobenius Im Schatten des Kongostaates (Berlin, 1907), reportage sur l'expédition allemande pour l'exploration de l'intérieur de l'Afrique, durant les années 1904-1906. Concurrent acharné de Frobenius, Torday, anglophile, voulait faire mieux que son prédécesseur chez les Kuba. Il écrit :

"Le nom sous lequel ils [les Bushongo] sont généralement connu de l'Européen est Bakuba. Ce dernier vocable est cependant un terme Baluba et il n'est jamais employé par les Bushongo eux-mêmes; il signifie: "peuple de Kuba", Kuba étant le mot Baluba pour "éclair", donc "Peuple de l'éclair", nom très approprié pour des gens dont l'arme principale fut le couteau de jet" (7).

La missionnaire afro-américaine Althea Brown Admiston, de American Presbyterian Congo Mission (dont Sheppard avait été co-fondateur) travaillera au Congo de 1902 à 1937 entre autres chez les Kuba. Elle attestera : "They are known by the surrounding tribes as the Bakuba people, but among themselves as the Bushonga. The name is direved from an ancient hunting knife called shonga" (8).

Quant aux auteurs contemporains, Jan Vansina n'indique

pas, à ma connaissance, le sens de l'ethnonyme Kuba. Il se contente de noter : "Kuba is the name given by their southern neighbors, the Luba, and later by Europeans, to all the inhabitants of a kingdom that stretched between the lower Sankuru on the North and the Kasai and the lower Lulua on the West" (9).

Dans son luxueux ouvrage sur l'Art royal kuba, Joseph Cornet estime que

"le terme de Bakuba est relativement récent et d'origine étrangère à la tribu. Il désigne un ensemble de populations appartenant à une vingtaine de groupes tribaux différents, dont le plus important (...) est celui des Bashibushong (lisez : Bashi Bushong) ou simplement, des Bushong (...) Quant à l'origine du mot "bakuba", elle est controversée. Pour d'aucuns, le nom est d'origine locale et dérive du nom de Makup, une des résidences de l'ancêtre Woot. La plupart cependant acceptent l'opinion recueillie par Torday ... Bakuba, un mot Baluba qui paraît signifier "gens de l'éclair" et est probablement la paraphrase du nom Bushongo, qui veut dire "gens du couteau de jet", arme qui était inconnue des Baluba et les a proprement frappés parce qu'elle les atteignait comme la foudre. Il semble bien, en effet, que les habitants ne se sont pas désignés eux-mêmes comme Bakuba" (10).

L'ethnonyme Kuba est-il d'origine autochtone, locale ou bien d'origine allogène, étrangère, c'est-à-dire africaine, bantu ? Examinons d'abord la première interprétation, signalée (sans précisions bibliographiques, hélas) par le Fr. Cornet.

1.1. Origine locale ?

D'après l'interprétation mentionnée par Cornet, le nom Bakuba dériverait de Makup, une des résidences de l'ancêtre Woot. Qu'en penser ? Signalons que Vansina ne donne pas ce nom Makup ni dans le Glossaire ni dans l'index de son histoire des peuples kuba. Néanmoins ce nom aurait pu y figurer puisque Silva Porto, notre première source écrite connue, fournit des renseignements sur "la tribu Macupa". Selon ses Novas Jornadas (nouvelles étapes journalières), Silva Porto s'informait autant que possible sur les peuples non encore visités par lui. Ainsi, dès le 1er juillet 1880, il mentionne la tribu Macuba ou Ba-kuba, le préfixe ma du pluriel étant l'équivalent de ba (il écrit aussi Macongos

pour Bakongo). Plus loin, il utilisera la graphie Macupe(11). Il ne fait donc guère de doute que Macuba (Macupa) était un ethnonyme et non un toponyme désignant une résidence de l'ancêtre légendaire Woot.

1.2. Origine étrangère ?

D'après les dires des Pianga, le nom Kuba viendrait du terme nguba (bouclier). Frobenius estime que cette provenance était sans doute correcte. Cette explication est aussi admise par le P. Prosper Denolf dans un article sur l'origine de la civilisation des Kuba. Voici la traduction de son étude néerlandaise : "Les Baluba et les Bayembe connaissent parmi leurs voisins du nord surtout les Ba-Nguba et pour cela ils nommaient toute la population au nord de la forêt (Dibesa) les Banguba ou avec la consonne aiguisée Bakuba, bien que parmi les Bakuba eux-mêmes on n'entend jamais ce nom"(12).

Sans doute, d'après Edmiston, le terme bouclier se traduit en langue shong par nguba ; il se rend ngubu ou nkubu en kikongo et par ngabu en tshiluba. Mais ici aussi nous nous trouvons devant une étymologie populaire, l'utilisation d'un bouclier au combat n'étant nullement propre aux Kuba. Une semblable étymologie populaire se rencontre également chez Frobenius. En effet, il déclare que les dessins anguleux dont les Bushong, Bakete et Pianga ornent leurs objets d'usage quotidien évoquent l'éclair, lequel en langue des Bena Lulua s'exprime par kuba. Pour Torday, le terme éclair (kuba) se rapporte au couteau de jet, qui aurait constitué l'arme principale des Bushong.

Une première question : le terme kuba se rencontre-t-il en langue luba pour désigner l'éclair ou bien se rapporte-t-il davantage au tonnerre qui l'accompagne ?

Consultons les trois éditions du Dictionnaire Luba, publiées en 1903, en 1914 et en 1936 par le P. Auguste De Clercq, et celle de 1986 éditée par son confrère, le P. Em. Willems. Dans les deux premières éditions nous trouvons : "nkuba : grande araignée ; foudre ou feu lancé par celle-ci ; nkuba : grande araignée ; foudre que les Noirs croient être du feu lancé par cette araignée (13).

Dans la troisième édition du même Dictionnaire (Léopoldville, 1936), éclair est rendu par mupeni et lupenju, et le coup de tonnerre par dikubakuba. Ces mêmes termes sont reproduits aussi dans la quatrième édition (14).

Dans les deux premières éditions, le P. De Clercq semble avoir confondu éclair et tonnerre, alors que c'est ce

dernier, le bruit de l'éclair ou de la foudre, qui est rendu par nkuba. Dans d'autres langues apparentées, telles que le kitabwa (15) et le kiluba hembra (16), le tonnerre est rendu par nkuba et l'éclair par kimpenimpeni et nzazi ou makenya.

De ces quelques sondages, il ressort que nkuba (dikuba-kuba) désigne le tonnerre et non l'éclair. Ces termes ne peuvent guère être mis en rapport avec les figures géométriques de l'art kuba, ni avec l'éclair du couteau de jet. Ailleurs pourtant chez les Nyanga du Nord-Kivu, Nkuba est le dieu de la foudre.

1.3. L'araignée, la tisserande

En langue luba, araignée se traduit par nkuba. Or le sens le sens de ce substantif verbal n'est autre que : tisserand (e). En tout temps et en tout lieu, les hommes ont été frappés par l'habileté avec laquelle l'araignée tisse son voile. Citons par exemple le terme qui désigne l'araignée dans les langues germaniques : die Spinne (allemand), de spin (néerlandais), the spinner, spider (anglais). Ces substantifs sont dérivés du verbe : spinnen (all. néerl.) et to spin (anglais), lequel signifie filer. Le résultat de l'activité de l'araignée est dit : spinnewebe (all.), spinneweb (néerl.), spiderweb (angl.). Or web (webe), la toile d'araignée, dérive du verbe weben, weven, waeve qui signifie tisser. Comme la production du fil est suivie immédiatement par le tissage, le terme bantou kuba signifie tisser et le substantif dérivé nkuba (araignée) a le sens littéral de tisserande.

Effectivement, le verbe kuba se trouve déjà dans le célèbre Dictionnaire trilingue (latin, espagnol, kongo) dont une copie, faite par le Georges de Geel en 1651, a été conservée. On peut y lire l'infinitif : texere (latin), tejer (espagnol), cucuba (kongo : ku-kuba) : tisser. Le terme textor, tejedor (tisserand) est traduit par macubi (mu-kubi); au pluriel acubi (a-kubi). L'endroit où l'on tisse (textrinum) est rendu par ecubilu, du verbe dérivé kubila) et le tissu produit est traduit par : mulele ua cubua (mulele wa kubwa, forme passive du verbe) (17).

Le verbe ku-kuba (tisser) se trouve aussi dans le Dictionnaire kongo de William Holman Bentley : to weave : kuba (18), ainsi que chez R. Butaye et K.E. Laman (19) et d'autres lexicographes plus récents (P. Swartenbroeckx).

Comme les Bushong et leurs voisins étaient connus comme d'excellents tisserands et que leurs produits transitaient par le royaume de Kongo depuis que les Portugais étaient

entrés en relations commerciales avec celui-ci, il est normal que les fabricants du soi-disant "velours du Kasayi" aient été désignés par les Kongo du nom commun de "tisserands" (ba-kuba). A la suite de la pénétration européenne, ce nom commun, comme tant d'autres, est devenu un nom propre, in casu l'ethnonyme ba-Kuba, les tisserands par excellence.

L'ethnonyme Kuba paraît donc en premier lieu d'origine kongo, bien que les Luba et les Lulua l'aient adopté à leur tour pour désigner leurs voisins septentrionaux.

Les renseignements de Silva Porto, ignorés de ses premiers successeurs au pays de Kuba, confirment les rapports entre Kuba et Kongo. Il écrit par exemple :

"Si la langue de la tribu Macupa /Bakuba/ n'est pas la même, au moins elle présente assez de similitude avec le langage du peuple de ces terres situées entre la capitale du Lokengo et la mer : Loango, Cabinda. En attendant l'exploration de cet espace, nous pouvons seulement affirmer que le Lokengo est parent du Soba du Kongo et que le peuple Macupa a l'habitude d'enlever les deux dents de devant de la mâchoire supérieure de la bouche, comme le fait le peuple de ce chef que les gens de Loanda appellent "mexicongos" (Besi-Kongo ou habitants dépendant de Mbanza Kongo, la capitale)"(20).

En guise conclusion, soulignons encore que l'étymologie Bakuba = tisserands s'accorde parfaitement avec la maîtrise montrée par eux dans le tissage d'étoffes (madiba) et des nattes. Le missionnaire Samuel P. Verner qui vécut parmi les Kuba dès 1896, attesta :

"The native loom is an ingenious and most useful contrivance... The Bakuba make the strongest and most beautiful mats and they take great pride in their skill and ability... in using dyes and pigments to color these mats in figures whose regularity and beauty are remarkable" (21).

2. LES BUSHONGO

La première source écrite mentionnant les Bushongo est de la main du missionnaire presbytérien William H. Sheppard qui séjourna un mois à la capitale du Lukengo en août-septembre 1892. Il déclare : "This tribe is called Bakuba by all the surrounding tribes, but their real name is Buxongo" (22). Comme Silva Porto, il rapporte que leurs deux dents supérieures de devant sont enlevées et cela par le ... forgeron! Quant au nom Bushongo, il ne l'explique pas.

Son successeur au pays des Kuba, Frobenius, ne l'interprète pas davantage, cependant il donne les variantes Bashi Bushong, Bushongo et Busonge. La graphie Bushongo a été répandue par Emil Torday. Il l'a en plus interprétée comme dérivée d'un couteau de jet autrefois en usage chez les Kuba mais inconnu aux Luba. "The word Bushongo... means "People of the throwing-knife", a weapon which was unknown to the Baluba until they came in contact with the Bushongo" (23). Plus tard, Torday écrira : "Their real name, Bushongo, did it not mean the people of the shongo ?" (24).

Althea B. Edmiston reprendra l'étymologie avancée par Torday : "The name Bushonga (sic)... is derived from an ancient hunting knife called shonga" (25).

A propos de ce fameux couteau de jet que Torday avait vu uniquement dans un dessin tracé dans le sable par le Lukengo, Vansina se pose la question si de fait ces couteaux de jet ont jamais été utilisés en grande quantité dans la guerre (26). En outre, à ma connaissance, Vansina ne se prononce nulle part sur la dérivation de l'ethnonyme Bushong de cette arme que personne n'a rencontrée sur place. Evidemment pressé par Torday, le Lukengo avait déclaré que son prédécesseur lointain "Shamba Bolongongo" (Shyaam a Mbul a Ngoong, selon Vansina) en avait interdit l'emploi (27).

Comment interpréter l'ethnonyme Shongo que les Ba ou Bashi Shongo (Frobenius) s'appliquaient à eux-mêmes ? A mon avis, il signifie tout simplement les "sculpteurs de bois". En effet, d'après Edmiston, le verbe kuba shonga (ou sa variante shuonga) signifie : to carve wood (28).

Dans la langue luba, et aussi dans le kiluba-Hemba, le verbe ku-songa a la même signification : sculpter (29). L'instrument utilisé avant tout par les artisans (artistes) était l'herminette (en anglais adze); or, cet instrument était nommé shongo (30).

En kiluba Hemba, le sculpteur est un mu-songi, chez les Tshokwe il se dit songi. Rappelons que Frobenius avait entendu Bushong mais aussi Busonge. Ainsi il ne semble guère faire de doute que les Bushongo ont été désignés ainsi non parce qu'ils auraient autrefois manié un couteau de jet, dit shongo, mais parce qu'ils étaient des sculpteurs de bois maniant magistralement l'herminette. Sheppard admira tellement leurs "cups, spoons and work boxes" qu'il acheta sans délai "six beautifully carved ebony drinking cups" (31). Ajoutons que le préfixe bu (VIIe classe dans la grammaire d'Edmiston: bu-ma) semble se rapporter au pays (les territoires ou zones de Mweka et Ilebo) habité par les Shong (cfr les noms Burundi, Bu-ha, Bu-ganda, etc.). Ainsi, étymologiquement

Bushongo peut se traduire par "le pays des sculpteurs (de bois)" ou "le pays de l'herminette" (32).

3. LES BAMBALA

Lors de son voyage au pays Kuba, Ludwig Wolf arriva le 17 janvier 1885 à Luambaji, un village qu'il dit des "Benam Bahla" et dont le chef s'était attribué le titre du souverain des Bakuba, à savoir "Lukengo" (33). "Benam-Bahla" doit se comprendre comme Bena Mbala ou Ba-Mbala. Vansina considère Bambal (ba-mbala) comme "an alternative name for the Bushong (...) which can be understood as "the people of cloth" it is tempting to speculate : it could (italiques de l'auteur) be a nickname given by outsiders and accepted by the people themselves (...)" (34).

Dans son ouvrage classique, Les Bushongo, Torday décrit quatre types d'étoffes tissées par ceux-ci. Il désigne les "étoffes ordinaires unies" du nom mbala ou bala; elles se distinguent d'autres étoffes avec des dessins tissés ou teintés (35), mais il n'interprète pas le sens du nom.

Selon Vansina, le terme mbal était un tissu carré de raphia servant de monnaie locale (36). Dans un compte rendu d'un ouvrage sur les ethnies, il se réfère à son ethnie :

"Dans le royaume kuba le moi dominant était les Bashi Bushong ou encore Bambal ("tisserands") et anciennement Bapil ("gens du soleil?"). Ils s'opposaient(...) des noms parfois péjoratifs (...). Qui a désigné les Bushong comme tels ou comme Bambal (les autres) ou Bapil (eux-mêmes) et qui a désigné les autres groupes et quand ? D'où vient le nom Kuba qui couvre le tout ? (c'est une étiquette donnée par leurs voisins du sud et reprise par les marchands de l'Angola)" (37).

Comme l'ethnonyme Mbala est donné non seulement aux Bushong mais aussi aux Bambala de Kwilu, Vansina pense que dans les deux cas, "the name... could be derived from this term mbal (raffia cloth)" (38).

Que penser des affirmations et des hypothèses qui précèdent ? Remarquons d'abord avec H. Himmelheber, dans son étude Art et Artistes Bakuba que

"Torday emploie le terme Bushongo pour toutes les tribus sous domination des Bushongo et Bambala pour les Bushong ... Ces tribus dominées ont chacune leur nom et ne s'appellent pas Bushongo et les Bushongo eux-mêmes ne leur donnent pas ce nom non plus" (39).

Ainsi seuls les Bushongo, sensu stricto, sont appelés Bamba-bala par les tribus apparentées. De son côté, Georges Meurant précise davantage en notant : "Bambala (le peuple du tissu) est le nom donné aux habitants de Mushenge, la capitale kuba" (40).

Ayant examiné le sens originel du terme mbala dans une étude sur les Quimbares (terme utilisé avec diverses variantes et significations), je suis arrivé à la conclusion que les ba-mbala étaient à l'origine des gens de la cour, des cour-tisans ou des habitants de la capitale en général(41). En effet, la bala (lobala) désignait en premier lieu l'enceinte, la palissade, la clôture entourant la demeure royale ou toute résidence de chef. Ainsi Belmonte, nom de la résidence ou du kraal de Silva Porto à Bihé, était désigné du nom commun d'embala (42). Les Kuba de la capitale étaient nommés ba-mbala non parce qu'ils étaient tisserands mais parce qu'ils faisaient partie, de près ou de loin, de la cour (bala); comme tels, ils fabriquaient les nattes-monnaie (Mattengeld) nommées (mbala) d'après leur provenance. Par extension le nom mbala s'étendit à certains tissus, faits par les Bushong proprement dits.

Les Bambala ne dérivent pas leur nom des tissus qu'ils fabriquaient (mbala), mais ceux-ci furent dénommés d'après ceux qui les avaient tissés, les gens de la cour et de l'ethnie du Lukengo.

D'après Vansina, les Bashi Bushong ou les Bambala auraient été nommés aussi Bapil. Il traduit ce nom par "gens du soleil" avec point d'interrogation, mais sans apporter une quelconque raison en faveur de cette traduction hypothétique. Or, soleil se dit itang(a). S'est-il souvenu du terme nkila par lequel les missionnaires Presbytériens rendaient Sunday ? (43)

Le sens de "Bapil" se laisse sans doute dégager d'un passage de L. Wolf. En voici la traduction : "Le tissu gros-sier fait de fibre de raphia est nommé mbala et est tissé par les hommes, alors que les femmes réalisent la mpelle, laquelle est fine, bariolée avec des patrons les plus divers colorés en rouge, noir et jaune" (44). Mpele est le pluriel de bele; ce pluriel se rencontre le plus souvent sous forme ma-bele. Wolf décrit l'habillement des hommes de Mundongo, un village kuba, comme suit : "Comme chez les Bakete, leur habillement consistait en une étoffe, tissée par eux-mêmes et colorée de rouge, drapée en de nombreux plis autour des hanches. Cette étoffe s'appelait mabele" (45). Selon Vansina "mapel [mapela] is the designation for a man's dress" (46).

Concluons que "Bapil" (ba-pil) peut se traduire par : ceux qui portent une bele (variante de pil) ou ceux qui tissent des mpele ou ma-bele, alors les Bambala étaient des "courtisans" fabriquant eux des mbala, utilisés comme monnaie(47) Pour confirmer cette interprétation, mentionnons que les explorateurs portugais Henrique Capello et Roberto Ivens rencontrèrent en janvier 1878 un chef nommé Tchimbarandungo qui portait comme insigne une sorte de barette tissée de mabela, feuille de palmier, et sur les épaules une peau de léopard. Le nom ou plutôt le titre de ce chef (soba) se comprend comme Tshi-mbara-ndungo, c'est-à-dire (l'homme de) la résidence cheffale (mbara = mbala), laquelle est située près du cour d'eau (lungo, de là ndungo); en effet, cette mbanza était entourée d'une solide palissade (estacada) (48). Le titre du chef ou le nom de sa mbanza montre que celle-ci, étant entourée d'une mbala, était entré dans le toponyme dans le sens de résidence cheffale (mbala) et non pas dans le sens de tissu.

4. LUKENGO

Le titre Lukengo, donné au chef suprême des Kuba se rencontre chez les premiers explorateurs sous diverses graphies : Moquengo (Silva Porto), Lokengo (Wolf), Lukenga (Sheppard), Lukwengo (Latrobe Bateman), Lukenge (G. de Macar), Lukengo (Frobenius), Lukengo (Torday). Vansina a retenu Lukengo, mais sauf erreur, il ne commente ni n'interprète ce titre.

Le titre lukenge (49) est identique, à part le préfixe, au titre luba mukenge qui est mentionné à plusieurs reprises par Silva Porto, Wissman et autres (50).

Quant au sens du titre, il semble que l'on peut établir un rapport entre celui-ci et la petite hâche ou hachette, emblème de notable, et dite ikengadans le Dictionnaire Shong d'Edmiston (p.529) et ikèèng (ikeng) par Vansina (51) et tshikenga dans le dialecte du tshiluba tel que parlé chez les Kanyoka (52).

Probablement c'est l'emblème de la dignité, ikeng(a) qui a donné naissance au titre, comme ce fut le cas par exemple pour les chefs reconnus par l'autorité de l'Etat Indépendant du Congo et qui, portant une médaille ad hoc, étaient désignés comme des mfumu palata ou palata tout court. On peut supposer que le titre ngongo (le ngongo Leteta par exemple) se rapporte au ngonga (ngonge), la double clochette, elle aussi emblème des grands chefs (53).

Si le titre de Nyimi (Nyim) et certainement son reduplicatif Nyim-Nyim (donné par Sheppard comme : Nnyiminyim)

semblent réservés au roi des Kuba, le titre Lukengo était parfois porté par un chef des Bena Mbala (Bambala) (54). Ajoutons enfin que le sens étymologique de Mukenge, Tshikenge, Lukenge (Lukengo) pourra sans doute se dégager d'une étude du titre kangu, fréquent au Mayombe et, avec nkangi, mukangi, variante de lukengu. Mentionnons encore le village Ikengo, près de Mbandaka (Equateur), où Stanley accosta le 18 février 1877, lors de sa descente du Fleuve, et repassa le 8 juin 1883. Lors de ce passage, il désigna le chef sous le titre de Ikéngé (H.M. Stanley, Through the Dark Continent, Londres, 1878, II, p.302 et passim; Id., The Congo and the Founding of its Free State, Londres, 1885, II, et passim).

5. MUSHENGE

Quand dans la seconde moitié de 1892, Sheppard s'approcha de la capitale du Lukengo, son escorte kuba s'écria: "Muxenge, muxenge (meaning capital! capital!)" (55). Le nom (muxenge est une graphie portugaise) Mushenge signifie-t-il littéralement capitale, chef-lieu ?

Torday donne même un nom alternatif : "Mingenja, the Mushenge (capital) of Bushongo" (56).

Quant à Edmiston et Vansina, ils laissent tomber le préfixe mu. La première traduit nshenga par métropole, capitale; le second orthographie nsheeng qu'il rend par : la résidence du chef. Il cite comme formes comparables les termes museng (Dzing), musengye (Songye), bosenge (Mongo), moshenge (Sakata) (57).

Le sens étymologique du nom commun se dégage assez facilement; c'est un substantif dérivé du verbe shenga, qui en bushong signifie : couper, abattre un arbre, déboiser (58).

On sait que chaque nouveau Lukengo construisait sa résidence à un endroit différent de celui de son prédécesseur. Il fallait donc dégager un terrain étendu non seulement pour la résidence royale au sens strict, mais aussi pour la bala nouvelle agglomération. Cet endroit, débarrassé de ses arbres, était donc nommé mu-shenge ou n-sheng, le lieu déboisé. Une fois transformé en habitat humain, la clairière gardait son nom et acquit son sens de capitale du fait qu'y résidait le Lukengo ou le grand village d'un chef (chef-lieu) désigné sous diverses variantes : osenge, musenge, ishenge, museng.

Comment comprendre le nom Mingenja que Torday est le seul à mentionner ? D'après John Mack, Torday dans le temps relativement court qu'il séjourna à Nsheng, gagna suffisamment la confiance pour recevoir un titre de la cour sans que cela provoquât quelque critique de la part des opposants

politiques du roi. "His title was Migenja", a version of an alternative name of the capital" (59). Ce titre, précédé de mi préfixe pluriel de mu, ne se trouve pas dans le Dictionnaire d'Edmiston, mais il ressemble beaucoup à un terme kikongo ayant un sens plausible s'il est appliqué à Torday, hôte de la cour.

En effet, pour désigner un membre d'une caravane, Bentley utilise l'expression kongo : mwana a ngenji; ailleurs il traduit nzenza par : foreigner, stranger, visitor (60). Si Torday fut traité comme un visiteur ou hôte étranger, le nom "mugenja" (caravanier) lui convenait parfaitement. Ce nom que l'on pourrait traduire comme "résident d'honneur", n'est donc pas, à mon avis, un nom alternatif pour la capitale.

Il se peut même que Ngenja (ngenza) fût utilisé par les gens de la Mushenge dans un sens injurieux. En effet, en kikongo, le terme ngenza ou ngenji désigne aussi les parties de la femme.

6. TUNGOMBE

D'après Vansina, certaines perles, très appréciées par les Kuba, étaient désignées du nom de tungombi, parce qu'elles leur avaient été apportées par les Tungombe. Ces derniers n'étaient autres que des commerçants Ovimbundu, ayant leur base d'opération à Bihé (61).

Le nom Tu-ngombe (sing. Ka-ngombe) provient du titre officiel Ka-ngombe porté par le chef local de Bihé (Bié, Viye) dont Serpa Pinto a essayé de reconstituer le passé (62). Le titre Kangombe (Cangombi selon la graphie de Serpa Pinto) avait été porté successivement par une dizaine de soba (chefs). Il ne fait pas de doute que ce nom se rapporte à une particularité géographique de l'endroit, à savoir le coteau assez élevé, la colline ou la montagne sur laquelle la résidence du chef et celles des Portugais avaient été construites. Or, une telle élévation de terrain (toujours relative) s'exprime par ngomba, ngombe, ngoma et d'autres variantes que nous retrouvons à travers la Bantuphonie non seulement comme des toponymes, mais aussi comme des ethnonymes (63).

Les commerçants, tant Européens qu'Africains, provenant de Bihé la capitale du Kungombe, étaient dénommés par les gens de l'intérieur, non pas Ovi-mbundu (plur. de Otshi-mbundu), mais Tu-ngombe, "les montagnards" (au sens littéral) ou les hommes de la "chefferie" Kangombe.

Déjà avant Silva Porto, un Ka-ngombe puisqu'il avait sa résidence (nommée Belmonte, belle montagne (ngombe) à Bihé, d'autres Tungombe étaient parvenus à la localitékuba de Kabau.

Mais ceux-ci ni Silva Porto n'obtiendront l'autorisation de se rendre à la Mushenge. En effet, le nom même de la localité (Kabau, Kabao) indiquait qu'il y avait un interdit, sous peine de mort, de continuer la marche vers Ibansh et la capitale (64).

A la recherche de l'ivoire, les Tungombe importaient comme articles de troc non seulement des perles, mais aussi des armes à feu. Or, il se fait que dans les langues luba et bushong, ces nouvelles armes furent désignées elles aussi du lieu de leur provenance (Kangombe) ou du nom des trafiquants tungombe. Ainsi en luba on a le terme tshingoma (Wolf écrit Tschingomma) et en shong ingoma (ouvert) (65).

Que tshi-ngoma (i-ngoma) signifiait fusil s'explique du fait que ce même terme désignait les commerçants de Kangombe (Bihé) et ceux qui leur étaient assimilés. D'après une tradition orale notée par Vansina, Silva Porto était dit "Cingom", nom que l'historien rend par "the firearm" (66). Ce Cingom (ou Tshingom) était porté aussi par un neveu d'un chef luba. Voici ce que dit Wolf au sujet de l'oncle : "Ce chef, nommé Kapuku-Tshimbundu était un de ces Baluba qui avaient fait des voyages les plus lointains. Il s'appelait en réalité Kapuku-Kangonde et s'était nommé Tshimbundu, parce que, au cours d'un de ses voyages dans le pays des Kioque (Tshokwe), il était parvenu à Kimbundu. En effet, c'est une coutume chérie des Baluba d'emprunter des noms propres à des tribus éloignées qu'ils ont appris à connaître ou bien de s'appeler d'après des endroits ou des cours d'eau très distants. Ainsi Kalamba Mukenge, depuis son retour de Nyangwe, aime beaucoup se nommer Lualaba" (67).

Wolf avait fait la connaissance de Kapuku le 4 janvier 1885; les jours suivants, il engagea à son service un oncle de Kapuku, Tshikueshi, qui le conduirait chez un autre neveu Tshievu (Tschiehwi), chef des Bena Mbala. "Celui-ci avait un frère, qui avait beaucoup voyagé; il s'appelait Tshingomma, c'est-à-dire fusil, et était supposé connaître la langue des Bakete et des Bakuba; probablement il entrerait à mon service en tant que guide" (68).

Ajoutons un bref commentaire. Wolf nous apprend l'existence d'un frère de Tshievu qui portait le nom de "Tshingomma, c'est-à-dire fusil" et avait voyagé beaucoup jusqu'au pays des Kete et des Kuba. En traduisant Tshingomma par fusil, Wolf suggère que le nom tshingomma (fusil) a passé aux trafiquants qui possédaient un ou plusieurs armes à feu. Je crois qu'en réalité c'est le nom des trafiquants, gens des Kangombe, qui a servi à désigner l'arme nouvelle.

Ainsi le nom commun ngombe est devenu un toponyme (Ngombe) et un titre ou anthroponyme (Ka-ngombe) pour devenir un nom commun désignant un fusil (tshingomma), parce que cette arme à feu fut introduite à l'intérieur par des commerçants de Kangombe, dits Tungombe ou "Bi-ngomma" (69).

Les Ovimbundu de Bihé désignaient eux-mêmes le fusil du nom de uta, comme le faisaient d'ailleurs aussi d'autres peuples, sous les variantes buta ou ta. L'emploi limité luba et kuba de ingoma (tshingoma) semble confirmer l'origine (Kangombe) du terme.

NOTES

1. Annales Aequatoria 14(1993)409-426.
2. Dans son ouvrage The Children of Woot. A History of the Kuba Peoples, Madison, Wisconsin, 1978, J. Vansina a adopté sa propre graphie des noms propres (redoublement des voyelles, etc.); p.ex. Bushoong; dans l'Appendix B (Lexical Comparisons), il utilise l'orthographe de l'IAI (Bushoong, o ouverts).
3. J. Mack, Emil Torday and the Art of the Congo, 1900-1909; Londres, 1990; évoque de manière concrète les recherches de Torday "sur le terrain".
4. A.F. Ferreira Da Silva Porto, Novas Jornadas nos sertões africanos, dans Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa, 1885, n°1, 3, 4, 10; 1886, n°1, 3, 4, 5, 7, 8. Voir surtout 1886, n°6, p.441-452.
5. Wolf's Bericht über seine Reise in das Land der Bakuba, dans H. Wissman et autres, Im Innern Afrikas; Leipzig, 1888, p.200-264; W.H. Sheppard, Pioneers in Congo, Louisville, Kentucky, 1917, p.91-143.
6. H. Klein (ed), Leo Frobenius, Ethnographische Notizen aus den Jahren 1905 und 1906, Wiesbaden, 1987 (Studien zur Kulturkunde, n°84), p.5. Sur les Pianga, cfr. P. Denolf, Over het ontstaan der Bakubasche beschaving, dans Congo 1932, t.I, p.77 : Bapianga, Ba-Ipanga, Bena Tshipanga. Vansina, Woot, o.c., p.392 : Pyaang (index).
7. E. Torday - T.A. Joyce, Notes ethnographiques sur les peuples communément appelés Bakuba, ainsi que sur les peuplades apparentées. Les Bushongo, Tervuren, 1910, p.9.
8. A.N. Edmiston, Grammar and Dictionary of the Bushonga or Bakuba Language, Luebo, s.d. (1932), p.V. Le 18 août 1905, Frobenius fut accueilli à Ibansh (il écrit Ibanschi) par M^{me} et Mr Edminstone (sic) qu'il qualifie de Baptistes (re-sic). Cfr. Im schatten, o.c., p.229.

9. Vansina, Woot, o.c., p.4. Sauf erreur de ma part, les autres publications de l'auteur se tiennent à la même réticence étymologique.
10. J. Cornet, Art royal kuba, Milan, 1982, p.7, 14.
11. Macuba : Novas Jornadas, 1886, n°1, p.58; Macupa : ibid 1886, n°7, p.441, 451-452. Sur le voyage de Silva Porto de Bihé au pays des Kuba, cfr. un résumé anglais des Novas Jornadas, dans Proceedings of the Royal Geographical Society, IX (1887)n°12, p.753-756. On a l'impression que jusqu'à présent les Novas Jornadas ont été négligées indûment.
12. P. Denolf, Over het ontstaan der Bakubasche beschaving dans Congo, 1932, t.I, p.77-78.
13. A. De Clercq, Grammaire de la langue luba, (suivi d'un) Vocabulaire luba-français (p.151-313), (et d'un) Vocabulaire français-luba (p.315-504), Louvain 1903, p.264; Idem, Dictionnaire luba, Bruxelles, 1914, p.212. Mais s.v. éclair, p.425, nous trouvons : mupeni, lupeniu, alors que coup de tonnerre est rendu dikubakuba (p.567), allusion implicite à la nkuba, l'araignée mythique.
14. A. De Clercq, Dictionnaire luba-français (p.1-306), Français-luba (p.1-272), Léopoldville, 1936-1937; éclair mupenyi, lupenyiu (p.100); coup de tonnerre : dikubakuba; Dictionnaire Tshiluba-Français, Léopoldville, 1960 (revu et augmenté par E. Willems); Dictionnaire Français-Tshiluba, Kananga, 1986, p.122 : éclair : mupenyi, mukenyi, lupenyu; p.320 : coup de tonnerre : dikubakuba.
15. A. Van Acker, Dictionnaire kitabwa-français, français-kitabwa, s.l., 1907, p.118 : N-kuba, tonnerre; le nkuba est regardé comme un béliet ailé, dont le battement des ailes produit l'éclair et dont le cri est le tonnerre; éclair : kimpenimpeni (p.386); tonnerre : nkuba (p.594).
16. J. Vandermeiren, Vocabulaire Kiluba Hembra-Français, Français-Kiluba Hembra, Bruxelles, 1913; "éclair : make-nya. Les indigènes croient que le tonnerre n'est autre que une chèvre noire qui, en temps sec, se cache dans une caverne et qui, en temps de pluie, monte dans les airs où elle fait entendre sa voix (c'est le roulement du tonnerre) et où elle balance sa queue pour produire l'éclair. Cette chèvre s'appelle nzazi" (Note, p.561).
17. Sur le Dictionnaire dit de Georges de Geel, cfr. Fr. Bontinck, Le Vocabularium Latinum, Hispanicum et Congense : nouvelles notes marginales, dans Annales Aequatoria 1(1980)529-535; J. Van Wing -C. Penders, Le plus ancien Dictionnaire bantou, Louvain, 1928.

(il ne s'agit pas d'une édition critique de la copie de Georges de Geel, mais d'une traduction en français et en néerlandais des termes kikongo de cette copie, mis en ordre alphabétique).

18. W.H. Bentley, Dictionary and Grammar of the Kongo Language, as spoken at San Salvador, the Ancient Capital of the old Kongo Empire, Londres, 1887 : kuba = to weave (p.306).
19. R. Butaye, Dictionnaire Kikongo-Français, Français-Kikongo, Roulers, 1910, kuba : tisser; mbari bakubanga: ils tissent des pagnes; K.E. Laman, Dictionnaire Kikongo-Français, Bruxelles, 1936, p.321 : kuba : tisser, faire un tissu, filer; zukubi, lukuba : sac.
20. Silva Porto, Novas Jornadas; a.c., 1886, n°7, p.449.
21. S.P. Verner, Pioneering in Central Africa, Richmond, 1903, p.295-296. Cfr aussi G. Meurant, Dessin Shoowa. Textiles africains du Royaume kuba, Bruxelles, 1986.
22. Sheppard, Pioneers in Congo o.c., p.119.
23. E. Torday, Land and People s of the Kasai basin, dans The Geographical Journal 36(1910) p.26-57; p.40 : conférence donnée à la Royal Geographical Society de Londres, le 7 mars 1910; trad.fr. dans Bull. Soc. belge d'études coloniales XVII(1910)677-712.
24. E. Torday, On the Trail of the Bushongo, Londres, 1925 p.145 (dessin fait par le Lukengo du couteau de jet shongo).
25. Edmiston, Grammar and Dictionary, o.c., p.V. Le substantif shonga ne figure pas dans le Dictionnaire.
26. Vansina, Woot, p.345, n°23. Torday met le nom Shamba en rapport avec le palmier elais (shama). Il me semble qu'il s'agit d'une variante du titre honorifique Kiambo (Kiambo, Kyaambvu) des Yaka et des Lunda (Mwata Yambo; il signifierait non le pont (kiamfu en kikongo) mais le premier-né (mbo). Shamb'a Bol : le premier du village ou agglomération (bola, bula). Ngongo semble se rapporter à la double cloche, emblème du chef.
27. Torday, Trail, o.c., p.143.
28. Edmiston, Grammar and Dictionary, o.c., p.592; cfr aussi Vansina, Woot, p.278, n°41; p.318, n°1 : to carve : -shoong (o ouverts) (origine : du luba : songa)
29. Vandermeiren, Kiluba Hemba, e.c., p.962 : ku-songa (sculpter); mu-songi (sculpteur), nsonga (sculpture). En swahili, chonga signifie aussi tailler, sculpter.
30. V.L. Cameron, Across Africa, Londres, 1877, II, p.350 : adze = chongo (vocabulaire kirua; a carpenter (a man that adzes) = msonga.

31. Sheppard, Pioneers, o.c., p.100, 138.
32. Edmiston, o.c., p.24 donne bu-ola (village), plur. Ma-ola, mala; bol, mal chez Vansina. Dans les traditions orales on rencontre, selon les vieux, également les variantes Boshongo et Bosongo. Cfr Vansina, Woot, p.98, 41, 45.
33. Wissman, Im Innern Afrikas, o.c., p.217
34. Vansina, Woot, p.191.
35. Torday - Joyce, Les Bushongo, o.c., p.184
36. Vansina, Woot, p.378.
37. Revue Canadienne des Etudes Africaines 24(1990)3, p.465-466.
38. Vansina, Woot, p.285, n°70
39. H. Himmehbeber, Art et artistes Bakuba, dans Brousse, 1940, 1, p.17-30 (p.19 note 1).
40. G. Meurant, Shoowa, o.c., p.203
41. F. Bontinck, Les Quimbares: note sémantique, dans Africa (Rome), XXXI(1976)1, p.41-54. Pour la multiplicité des sens du terme, cfr aussi B. Heintze, Fontes para a historia de Angola do século XVII (Studien zur Kulturkunde 75), Wiesbaden, 1985, p.126-127.
42. G. De Sousa Dias (éd), Silva Pôrto e a travessia do continente africano, Lisbonne, 1938, p.52-53.
43. Edmiston, Grammar and Dictionary, o.c., p.451 : "Nkila is a sacred day with the Bakuba. It is their market day. All heavy labor is dispensed with, the people put on their best clothes and go to the market; the rest of the day is spent in visiting or doing light work, such as sewing". Le jour nkila est dit mukila ailleurs, par ex. chez les Teke.
44. Wissman, Im Innern Afrikas, o.c., p.243
45. Ibid., p.225
46. Vansina, Woot, p.347, n°5
47. F. Bontinck, Les Makuta dans le passé, dans Zaire-Afrique n°216 (juin 1987), p.357-379.
48. H. Capello - R. Ivens, De Benguella às terras de Iacca, Lisbonne, 1881, vol.I, p.47-49; ibid., II, en face de p.110 : grave d'une mbala (palissade)
49. Ghilain de Macar, agent de la S.A.B. (Société Anonyme Belge pour le commerce du Haut-Congo) séjourna à la capitale kuba au début de septembre 1894. Il est le seul des premiers visiteurs à écrire à Lukenge. Cfr. G. De Macar, Chez les Bakuba, dans le Congo Illustré, IV(1895) p.172-174.

50. Silva Porto, Novas Jornadas, 1886, n°1, p.59 :
"Moquengue... chefe Cachilanga". Mukenge, chef des
Bashi Langa, c'est-à-dire des gens de la rivière (langa)
la Lulua. Wissman, Im Innern, o.c., p.453 (Index) :
Kalamba-Mukenge. Comme Mukenge, Kalamba (kilamba en ki-
mbundu) est également un titre honorifique, cfr Heintze,
Fontes, o.c., p.126.
51. Vansina, Woot, p.273, n°16; Edmiston, o.c., p.529
52. A. De Clercq, Dictionnaire luba (1914), p.290 :
tshikenga : hache (dialecte Kanioka).
53. J. Vansina, The bells of kings, dans Journ. Afric. His-
tory, X(1969)2, p.187-197. Cfr le troisième titre de
"Shamba Bolo Ngongo" et le deuxième du chef Tshikenge
Ngongo (chef lulua) qui, en 1895, attaqua la mission de
Mikalayi. M. Storme, La mutinerie militaire au Kasai en
1895, p.114-115, Bruxelles, 1970 écrit Tshinkenke Nkonko;
d'autres sources parlent du chef Ngongo ou de Tshinkenke
Ngongo.
54. Wissman, Im Innern Afrikas, p.217 : le chef Luumbaii,
village des Bena-Mbala s'arrogeait le titre de lukengo
réservé au souverain des Bakuba (rapport de L. Wolf).
55. Sheppard, Pioneers, o.c., p.109
56. E. Torday, On the Trail of the Bushongo, Londres, 1925,
p.111.
57. Edmiston, o.c., p.576, Vansina, Woot, p.301, n.5. Cfr
aussi le titre des chefs kete : shanshenge (sha-nshenge
le père, le chef de la nshenge) Vansina, ibid. p.309,
n°43.
58. Edmiston, o.c., p.300 : to fell a tree : shenga; en ki-
tabwa : senga (Van Acker, o.c., p.354; p.355 : couper
des bois pour construire une maison); en kikongo :
zenga (Bentley, Dictionary, o.c., p.478).
59. J. Mack, Emil Torday and the Art of the Congo, o.c.,
p.69.
60. Bentley, Dictionary, p.372, 407; Laman, p.687 : ngenzi;
mwana ngenzi : membre d'une société, d'une caravane.
61. Vansina, Woot, p.290, n.4
62. Serpa Pinto, Comment j'ai traversé l'Afrique, Paris,
1881, t.II, p.199-224.
63. L'oronymie (l'étude des noms des montagnes, des collines,
etc.) bantu n'est qu'à ses débuts. Pourtant elle
expliquerait entre autres, la recurrence fréquente, des
mêmes noms géographiques sur des vastes étendues. Des
oronymes ngomba et bangu, si fréquents sous diverses
variantes, le radical ne semble pas même mentionné dans
Bantu Lexical Reconstruction de A.E. MEEUSSEN (Tervuren

1980).

64. Kabao (kabau) se trouvait en pays des Kete. Tshibau : défense faite sous peine de mort ou d'autre châtiment : De Clercq, Dictionn. luba (1903), p.291
65. Tshingoma : fusil; se trouve dans la deuxième édition du Dictionnaire luba (1914), p.299; Edmiston, Gramm. Dictionary, o.c., p.322; gun : ingoma.
66. Vansina, Woot, p.74 : "Silva Porto is believed to have had a flowing beard". Cette information est exacte, mais ce détail pouvait s'appliquer à la plupart des voyageurs portugais. Cfr la photo de Serpa Pinto, o.c. (note 62).
67. Wissman, Im Innern Afrikas, o.c., p.208.
68. Ibid., p.212 : "Der vielgereiste...Tschingomma, d.h. (das heisst) Gewehr".
69. Serpa Pinto, Comment j'ai traversé l'Afrique, o.c., I, p.223 : les lazarinas, mousquets fabriqués en Belgique mais importés par les Portugais.

Frans BONTINCK

26.5.1994

ETUDES ÆQUATORIA-8

PARLERS RIVERAINS
DE L'ENTRE UBANGI-ZAIRE

Éléments de structure grammaticale

MOTINGEA MANGULU

BIO-BIBLIOGRAPHIE

CHARLES LODEWYCKX

Peu après avoir terminé ses études de pharmacien, il part pour le Congo où il arrive le 2 février 1913. Il débutera sa carrière comme Administrateur Territorial (2e classe) dans le Territoire de Ekwayolo (Lokenye). Le 1er juillet 1916, il est promu A.T. 1ère classe. Nous n'avons pas pu reconstituer le reste de sa carrière administrative. L'Annuaire Colonial le cite pour la première fois en 1927. Ensuite il s'est orienté vers le privé et devient acheteur de noix palmistes pour la P.L.Z. (P.L.C. à l'époque : Plantations Lever au Congo), toujours dans la même région. En 1927, il fonde la SOCOPHAR (Société Coloniale de Pharmacie et de droguerie) dont le siège social de 1927 à 1930 était à Coquilhatville. Lodewyckx en est le premier Administrateur-Directeur, mais déjà en 1929, il quitte cette fonction. Il reprend une plantation d'une société en faillite, située à Bolingo, sur la rive droite de la Tshuapa, non loin d'Ingende. En 1930, l'Annuaire Colonial (p.522) cite Bolingo comme : "Centre agricole : 495 ha 2 a 75ca". Ce sera l'endroit où Mr Charles Lodewyckx, jusque peu avant sa mort, organisera sa vie avec des associés successifs.

Il était un homme engagé et actif dans le domaine social. A partir de 1948 jusqu'à la fin de son séjour au Congo, il a été membre de plusieurs commissions officielles. De 1948 à 1953, il est délégué effectif des colons au Conseil de Province à Coquilhatville. De 1948 à 1950, il est suppléant, représentant des indigènes au Conseil du Gouvernement Général à Léopoldville. Ce Conseil réuni en juillet 1949, mais je n'ai pas pu découvrir s'il y avait effectivement assisté. Mais à cette époque il séjournait temporairement à Léopoldville et y assista à la réunion de la Commission du Colonat en mai 1949. De 1947 à 1951, il est membre de la Commission pour la protection des indigènes et assiste aux 8è et 9è sessions. En 1954, il n'y siège plus. A cette occasion, il écrit

au Père Hulstaert : "Je suis content de ne plus être membre de la commission. Je n'aurai pas eu le temps de me rendre à la réunion. Entre nous, Monsieur Dequae (1) a expulsé les 3 colons que Mr Godding (2) avait placés : Mr Van Lancker (3), Delforges (4) et moi. Dequae estime que les colons ne sont pas aptes à s'élever au dessus de leurs intérêts particuliers, qu'ils exploitent les indigènes" (lettre du 25-3-1954).

Entre 1951 et 1954, il est membre du TEPSI (Commission Provincial pour le Travail et le Progrès des Indigènes). Le 25 mars 1954, il écrit à ce propos à Hulstaert : "D'ailleurs j'ai donné ma démission de TEPSI, et je n'ai pas demandé que l'on pose ma candidature au conseil de province. Le peu de forces et de temps qui me restent, je les consacrerai à ma propagande". Nous le trouvons encore cité comme membre du Conseil du Fonds du Bien-Etre Indigène à Basankusu en 1949.

ACTION PRONATALISTE

Le phénomène de la dénatalité mongo avait déjà été signalé dans les années 30. Le rapport annuel sur la colonie de 1936 le mentionne et Hulstaert et Boelaert lancent leur brochure populaire Losilo (La fin d'un peuple) en 1937. Mais l'action pronataliste prendra une tournure efficace en 1945 lorsque Mr Lodewyckx s'y investit. Il découvre une des raisons les plus importantes de la dénatalité : une sorte de lavement que pratiquent les femmes immédiatement après les relations sexuelles. Cette pratique avait été introduite pendant la guerre de 1914-18. Van der Kerken (6) l'avait déjà signalée en 1944. Lodewyckx commence une croisade. D'abord dans sa plantation et le groupement Bonyanga, ensuite à Bokote, Boteka (où il est épaulé par E. Boelaert et G. Hulstaert), Ingende, Bokala, secteurs Ikelemba, Bongandanga, Basankusu, Coquilhatville, Bikoro et à l'occasion chez les Mongo de Léopoldville (7). Il a tenu certainement plus de 500 réunions totalisant plus de 50.000 auditeurs entre 1948 et 1954. Il publie 5 articles dans Aequatoria (2 repris dans Zaire et le Bulletin du Cepsi). Son action a provoqué une longue discussion dans le Courrier d'Afrique sous la plume de J. Esser. Il en parle à la Commission pour la protection des indigènes et au conseil de province de l'Equateur.

En 1948, il fait un rapport au Gouverneur de province et un autre au Gouverneur Général. Quant aux résultats, il est incontestable que la natalité a spectaculairement augmenté dans les régions où il a mené une action intensive. Certains médecins en étaient sceptiques, d'autres le

soutenaient. L'Administration ne le contrecarrait pas, mais il recevait peu de soutien de ce côté bien qu'il fût en contact avec l'action du Fonds du Bien-Etre Indigène à partir de 1950 et qui réservait une subvention pour son action.

Effectivement, il s'était tellement engagé dans cette action qu'il négligeait sa plantation. Hulstaert lui écrit: "Je suis heureux que dévouement de Mr Lieckens (8) vous laisse le loisir de vous occuper de la question"(31-3-1948). Mais cela ne durera pas longtemps. Lodewyckx écrit à Hulstaert: "J'ai perdu 500.000 francs négligeant mes affaires; les Bunianga ne seront pas annéantis par la dénatalité" (30-4-1949).

En 1956, devenu maladif, son action décline. Boelaert, autre combattant, avait déjà quitté la colonie en 1954. Le problème de la dénatalité mongo, qui avait fait couler tant d'encre durant toute une génération semble d'un coup résolu. Après 1957, l'année du départ de la colonie de Mr Lodewyckx, on ne trouve plus aucun article sur la question.

Après un court séjour à Teneriffe, Mr Lodewyckx est transféré à Louvain où il meurt le 26 août 1958. En 1953 J. Ghilain (9), dans une communication à l'Institut Royal du Congo Belge, déclarait : "J'ai voulu (...) rendre un hommage mérité à l'apôtre qu'est M. Lodewyckx, proposer à la section des Sciences Morales et Politiques de notre institut de s'associer à moi, pour souligner hautement la grande valeur morale et sociale de sa croisade et souhaiter que s'élèvent d'autres Lodewyckx, beaucoup d'autres Lodewyckx qui cherchent le temps d'aider les pouvoirs publics et les oeuvres sociales, à préparer un avenir meilleur à nos pupilles congolais" (J. Ghilain, "La dénatalité dans l'ethnie mongo", Bulletin des Séances de IRCB, 1953, p.871).

NOTES

1. Dequae André (°1915). Ministre des Colonies de 1950 à 1954.
2. Godding Robert (Anvers 1883 - Léopoldville 1953). Fondateur de la plantation de Binga (près de Lisala) en 1925. Ministre des Colonies de 1945 à 1947. Président de l'INEAC de 1947 à 1949. Sa biographie dans Biographie Belge d'Outre-Mer (BBOM), VII.C., 174-182

3. Van Lancker Jules, fondateur et administrateur-délégué de la Compagnie Jules Van Lancker (JVL) dont le siège social était à Nkolo (Bas-Zaïre).
4. Delforge François, colon à Bogoro (Irumu, Haut-Zaïre : cfr. Bulletin Administratif, 1947, p.1982-83). Il n'a assisté qu'à la 9^e session. (Lire L. Guebels, Relation complète des travaux de la commission permanente pour la protection des indigènes au Congo Belge (1911-1951), p.691 (Delfosse), p.695 et 742 : correctement orthographié.
5. L'historique jusqu'en 1948 et le contexte générale : lire E. Boelaert, La situation démographique des Nkundo-Mongo, Bulletin du CEPST, Elisabethville, 1949, 55p. Le problème de la dénatalité mongo est très bien documenté aux Archives Aequatoria et mérite une étude systématique.
6. Van der Kerken Georges, ancien Gouverneur de la province de l'Equateur, auteur de L'ethnie Mongo (IRCB, Bruxelles, 1944) où il constate la dénatalité de ce peuple (cfr. vol.II/livre II et III, p.797-832).
7. Reportage sur une de ses conférences à Léopoldville, dans Le Coq chante 1948, p.230-321.
8. Mr Lieckens, associé à Mr Lodewyckx à la plantation de Bolingo.
9. Ghilain Jean (1893-1968), membre de l'ARSOM. Il créa à Léopoldville en 1934 un centre de santé pour indigènes. Sa biographie dans BBOM VII.A., p.253-258.

BIBLIOGRAPHIE

1. Publications

- 1945 (1) L'alimentation de l'indigène, Aequatoria 8(1945) 29-31
- 1948 (2) Est-il possible de relever la natalité nkundo ? , Aequatoria 12(1948)1-5; Zaïre 2(1948)915-921
- (3) Démographie. La dénatalité chez les Nkundo, Zaïre A 2(1948)293-301
- (4) L'afoonge te toetole liotsi ja basi Nkundo e ? (Ne pouvons-nous pas relever la natalité des Nkundo ?), Le Coq chante, 1948, p.169

- 1949 (5) Sur la dénatalité nkundo, Aequatoria 12(1949)77-81;
Zaire 4(1950)553-554
- 1950 (6) La dénatalité nkundo. L'expérience de Bonyanga,
Bulletin du Cepsi 13(1950)66-81
- 1951 (7) Encore la dénatalité, Aequatoria 14(1951)131-135

2. Inédits

- (1) 15-1-1946 : Note sur la situation démographique des Lingoi et des Bunianga et des Kundus en général (Archives Aequatoria 33.335-340).
- (2) 20-1-1946 : Quelques mots sur le problème de dépopulation des Kundus (Arch. Aeq. 33.327-334)
- (3) 23-4-1948 : Rapport au Gouverneur Général - Note sur la dénatalité de la Cuvette Centrale et sur les résultats obtenus jusqu'à présent par la propagande anti-malthusienne menée à Bolingo et aux environs (Arch. Aeq. 33.346-353)
- (4) 20-10-1948 : Rapport au Gouverneur de Province (Coquilhatville). Rapport sur la propagande conceptionnelle et anti-abortive menée en 1948 jusqu'en octobre par Mr Charles Lodewyckx (Arch. Aeq. 33.263-272) - Publié ici en annexe.
-

ANNEXES

Présentation

De deux textes suivants, le premier illustre les méthodes de propagande pronataliste de Charles Lodewyckx, le deuxième étant une appréciation objective de ce travail par une tierce personne. Ces deux documents nous introduisent en même temps dans la problématique de la dénatalité mongo.

La deuxième note a été soumise à la Commission pour la protection des indigènes. Elle fut rédigée par le Père Alex Van den Heuvel, membre de ladite commission, après une enquête de 4 mois dans la région de la Tshuapa. L'auteur a assisté à plusieurs reprises aux "réunions-meetings" de Lodewyckx. L'enquête lui a été demandée par la Commission en 1951 au moment où Mr Lodewyckx en faisait encore partie, car les instances gouvernementales avaient émis des doutes sur la valeur de ses conclusions. La note de Van den Heuvel confirme l'analyse de Lodewyckx.

En 1953, la Commission, après avoir entendu le Père Hulstaert, successeur de Lodewyckx en son sein, émet le

voeu d'envoyer une commission d'enquête dans la région. En 1955, rien n'est encore fait, mais en 1957, le gouvernement propose de créer une commission d'enquête au sein de l'IRSAC.

x x x x

ANNEXE 1

"CHARLES LODEWYCKX
PLANTATIONS DE BOLINGO
Rivière Busira (via Ingende)
CONGO BELGE

COPIE

RAPPORT SUR LA PROPAGANDE CONCEPTIONNELLE ET ANTI-ABORTIVE
MENEES EN 1948 JUSQU'AU 5 OCTOBRE PAR Mr CHARLES LODEWYCKX.

Tableau des réunions et nombre d'auditeurs

Date	! Lieu de la ! réunion	Auditeurs ! H ! F !	Observations
9 Fév.	! Bosio	! 7 ! 3 !	
12 Fév.	! Bokondji	! 9 ! 4 !	
14 "	! Bangu	! 3 ! 2 !	
"	! Bolenge	! 4 ! 1 !	
19 Mars	! Buya	! 30 ! 7 !	
21 "	! Bekondji	! 25 ! 10 !	
26 "	! Esanga	! 25 ! 15 !	
27 "	! Bosio	! 35 ! 12 !	
2 Avril	! Flandria	! 80 ! 20 !	Présence Dr Collard (1)
	!	!	RDS Pères Hulstaert,
	!	!	Boelaert - MM Muts (2)
	!	!	et Allebosch (3)
24 Mai	! Bangu	! 8 ! 2 !	
"	! Bekondji	! 15 ! 5 !	
29 Juillet	! Bangu	! 50 ! 10 !	
31 "	! Buya	! 40 ! 25 !	
5 Sept.	! Bangu	! 40 ! 30 !	
7 "	! Bekondji	! 35 ! 25 !	
8 "	! Elema	! 10 ! 2 !	notables
9 "	! "	! 60 ! 45 !	
10 "	! Bokolongongo	! 40 ! 70 !	
12 "	! Bolaka	! 30 ! 50 !	

546

338

Date	Lieu de la réunion	Auditeurs M	F	Observations
		1546	1338	
14 Sept.	Balondo	70	80	
15 "	Komongo	5	17	
29 "	Longa	40	50	
10 Oct.	CEC Coq'v.	300	250	Présence Mr. le Commis-
				saire de District
				Dejaegher (4) et Mr.
				Cromphout (5).
20 Oct.	Wangata	80	70	Présence Mr. L'Adm.
				Maesen (6).
30 "	Wendji	150	150	Présence MM. Bruyne,
				Directeur Secli (7) et
				Gobert Adm.Ass. (8).
30 "	Basoko	200	200	Présence Mr. le Com-
				missaire de Police
				Raedermercker (9)
Total		1391	1155	
			2546	

En réunion publique, en 26 séances, j'ai touché plus de 2500 personnes. D'autre part il ne s'est pas passé de jours sans que j'eusse pu parler à plusieurs individus dont certains sont devenus propagandistes. En réalité j'ai donc parlé à plus de 3000 personnes.

CONSIDERATIONS GENERALES

En examinant ce tableau on constate :

1°/ En milieu rural, il a fallu plusieurs voyages avant d'attirer des foules de quelque importance. Mais le succès s'il est venu petit à petit devient extrêmement vif. Ainsi à Bokolongo la totalité de la population a assisté à mon allocution. Au début les femmes ne venaient m'écouter qu'en nombre extrêmement restreint. Actuellement elles forment la majorité de mon auditoire.

2°/ En milieu urbain, le succès a été extrêmement vif, dès le début. Cela est dû pour une part au préjugé favorable répandu dans la population par mes conversations entre autres avec des évolués influents, par la diffusion de mes idées par le journal Bandaka (10), mais surtout par l'appui extrêmement efficace des autorités et particulièrement de Monsieur le Commissaire de District Dejaegher (11).

4°/ Mes réunions sont contradictoires. Après mon allocution les auditeurs se concertent entre eux, puis un ou plusieurs hommes, une ou plusieurs femmes prennent la parole au nom de leur communauté sexuelle respective. Jusqu'à présent je n'ai rencontré aucune négation. Tous et toutes admettent l'existence généralisée du néo-malthusianisme mais tous disent qu'ils ignorent les effets néfastes de celui-ci. Ces deux sexes se rejettent la responsabilité, les femmes disent que les hommes les accusent de sentir mauvais si elles ne se lavent pas profondément après le coït, les hommes accusent les femmes d'opérer ces lavages malgré eux. Tous les ruraux réclament l'extension du service médical. "A quoi bien, disent-ils, mettre au monde des enfants qu'on aime du fond du coeur, s'il faut bientôt les perdre faute de pouvoir soigner leurs maladies".

5°/ J'ai constaté qu'à chacune de mes réunions assistaient des étrangers à la chefferie où se donnait la conférence. Les indigènes ont nombreuse parentèle chez leurs voisins et l'usage de visites entre parents est très répandu. De la sorte ma propagande se diffuse lentement mais sûrement chez les populations avoisinantes. Plusieurs Waola, des Bokala, des gens de Basankusu me demandent : "Quand donc viendrez-vous chez nous ? Je leur réponds que ce sera le plus tôt possible, mais que j'ai d'autres occupations, que je dois gagner ma vie et ne dispose de ce fait que d'une petite partie de mon temps.

5°/ J'ai nettement l'impression que ma propagande commence à faire boule de neige. En examinant mon tableau, on constate qu'il a fallu chez les Munianga tenir 3 réunions au même lieu avant de réunir des foules de quelque importance. J'appelle foule importante la présence d'un tiers de la population du lieu de réunion. Or lors de ma dernière tournée, cette foule est apparue dès la première réunion dans les villages. Il en fut de même à Longa, agglomération située sur la Busira dont certains ont entendu parler de ma propagande au marché des vivres de Bolingi qu'ils fréquentent. Presque la moitié de la population assistait aux débats.

6/ Ma propagande rencontre l'assentiment des populations; j'ai toujours prétendu que les Nkundu aiment les enfants et que c'est innocemment et dans l'ignorance de leurs conséquences qu'ils emploient ces pratiques. Certains Européens croient encore que les indigènes repoussent paternité ou maternité pour ne pas se priver de certaines jouissances.

J'affirme que de pareilles affirmations sont fausses. Il arrive que l'indigène ne pouvant supporter une continence relativement longue après l'accouchement de sa femme prenne d'accord avec celle-ci une deuxième femme (12). Cela se voit tous les jours. Il pourra se faire aussi que l'indigène devant l'impossibilité matérielle de se procurer une deuxième femme, impossibilité provenant de causes diverses, état de fortune, croyances religieuses, impérial de nos lois ou règlements, voit avec un certain sentiment d'inquiétude la grossesse de sa femme, mais dès que l'enfant naît une allégresse et une fierté l'envahissent. Il se donne tout entier à son enfant.

7°/ Ma propagande se répand chez les peuplades voisines. La ferveur avec laquelle ma parole a été reçue chez les Lingoi, indique qu'elle a suscité des échos profonds dans la population. Actuellement je suis assuré d'être accueilli fraternellement dans toute la contrée Ikelemba, Busira et à Basankusu. Pareil résultat est inespéré. Mais le nombre des gens influents de ces régions qui m'ont écouté et m'ont demandé d'aller chez eux m'en donne l'assurance.

II. RESULTATS ACQUIS AU 1er OCTOBRE 1948

1°/ A Bolingo

En cet endroit habité par 450 individus, la propagande a été continue depuis juillet-août 1945. Les premières naissances dues à la propagande devaient se produire en mai-juin 1946. Les résultats au 1er octobre 1948 portent donc sur 2 ans et 4 mois. Les naissances sans tenir compte des morts-nés ont été du 1er juin 1946 au 1er octobre 1948 donc en 2 ans et 4 mois de 33 unités. A noter que du 1er janvier 1946 au 1er juin 1946 soit en 5 mois une seule naissance s'est produite. Avant ma propagande je notais une moyenne de 3 à 4 naissances par an. Sur les 33 enfants nés vivants, 32 sont actuellement vivants et en bonne santé. On peut dire que le nombre de naissances s'est multiplié par 4. Mortalité infantile de 3% seulement.

2°/ Chez les Bunianga

En 1946 et 1947, ma propagande a été indirecte. Mes travailleurs ont parlé à leurs parents au cours des visites dominicales qu'ils font dans leurs villages. J'ai eu moi-même l'occasion de "catéchiser" (si l'on peut dire) plus de 250 individus venus à Bolingo pour des raisons diverses. Le résultat de cette propagande très imparfaite a été néanmoins

néanmoins excellent. Voici les chiffres puisés dans le registre des naissances, très bien tenu au Greffe de la chefferie.

	1945	1946	1947	1948
Natalité	22	35	37	46 au 1er Octobre

Nous assistons dans cette chefferie à un recul de la mortalité assez impressionnant.

	1945	1946	1947	1948
Mortalité	63	59	56	21 au 1er Octobre

De sorte que les excès de mortalité, très importants en 1945 41 unités, 1946 26 unités et 1947 19 unités se transforment en un excédent de natalité de 25 unités pour les neuf premiers mois de 1948. C'est une nouveauté dans le pays, car toutes les chefferies du territoire sont excédentaires en mortalité depuis au moins 1930. Je n'ai nullement la naïveté de croire que je suis la cause de cette situation exceptionnellement heureuse, mais néanmoins je puis en toute modestie réclamer une responsabilité non négligeable, dans l'augmentation de la natalité. Je crois d'ailleurs, que la venue d'enfants plus nombreux, la perspective d'une postérité augmentent le goût de la vie. Il peut en résulter une augmentation des forces vitales, une résistance accrue aux infirmités et à la mort. On a maintes fois soutenu que le découragement racial est une cause de décomposition de la vie. Ma propagande fait disparaître cette désespérance en la vie et en l'avenir. J'ai souvent vu au cours de mes pérégrinations des larmes poindre aux yeux des vieux patriarches, à l'espoir nouveau que je faisais naître. Peut-être cette flamme de vie a-t-elle revigoré des organismes, accru leur défense. Peut-être. Un fait néanmoins subsiste : à une natalité accrue correspond une mortalité décroissante. J'ajouterai encore que les effets de ma campagne natale de 1948, ne se feront sentir qu'en 1949. Je suis tranquilisé sujet (13). Les informations qui me parviennent m'indiquent dans tous les villages et hameaux un nombre inaccoutumé de femmes grosses.

3°/ A Flandria (H.C.B.)

Tous les mérites des résultats impressionnants obtenus dans ce secteur doivent revenir au Rd. Père Boelaert (MSC) et aux différents directeurs HCB qui l'ont secondé dans ses efforts (MM Verdonck, Bury et Muts). Pour ma part je n'ai rien fait d'actif sinon d'amener le Rd P. Boelaert à me secondar à titre expérimental et à insuffler ma foi aux

différents directeurs qui se sont succédés dans le District. Voici les statistiques officielles qui me sont communiquées par la Direction de Flandria.

Naissance : 1946 33
 1947 70
 1948 74 au 1er Octobre.

Ces chiffres permettent de prévoir de 90 à 100 naissances pour 1948.

Secteur Lingoi

La situation de cette chefferie est lamentable. La population y décroît d'année en année. Sans tenir compte de l'émigration qui s'accroît avec le malheur, le déficit natal est désastreux. Une pyramide des âges y établirait une égalité entre les gens de plus de 50 ans avec ceux n'atteignant pas cet âge fatal. En un mot la situation me semble désespérée et peut-être n'y a-t-il plus possibilité de sauver entièrement l'avenir. Peut-être nous sera-t-il impossible de parer à une diminution passagère de la population, mais du moins pourrions-nous établir un régime passager, d'abord déficitaire, puis peu à peu équilibré, ensuite en voie d'augmentation. Je donne ici la situation telle que j'ai trouvée lors de mon passage en septembre 1948. (Registre naissances et décès)

Années	: 1945	1946	1947	1948	
Naissances	: 25	37	33	31	au 1er sep.
Décès	: 106	109	86	-	1948
Déficit nais.	<u>81</u>	<u>72</u>	<u>53</u>	?	

Hypnotisé par les naissances de 1948 qui relevaient une augmentation, j'ai malheureusement négligé de prendre le nombre de décès de 1948. Le chiffre de 31 naissances en 8 mois dénote une amélioration évidente sur 1947. Les effets de la propagande indirecte n'ont pas été nuls, ce qui me fut prouvé par la ferveur avec laquelle je fus écouté par la population désireuse tout entière de procréer. Tous, hommes et femmes ont reconnu que dès le début de leur vie sexuelle, les usages auxquels je leur enjoignais de renoncer étaient en vogue chez eux, que la décadence de leur tribu n'avait pas d'autre cause, et que tous voulaient y renoncer. Certains vieux, avaient des larmes aux yeux. Ils me dirent en public : "Nos ancêtres faisaient comme vous nous dites de faire, ils avaient beaucoup d'enfants. Nos filles ont adopté d'autres usages et ne nous donnent pas de petits-fils".

CONCLUSIONS

J'ai eu beaucoup de peine à faire admettre la nécessité d'une expérience de propagande conceptionnelle et anti-abortive. A la Commission de la Dénatalité de Coquilhatville la plupart des Membres m'écoutaient avec scepticisme et les mieux disposés aient la conviction que les usages dont je parlais ne jouaient qu'un rôle minime, insignifiant en comparaison de celui des facteurs qu'ils croyaient primordiaux, et que devait combattre l'expérience Songo. Mes constatations étaient en effet nouvelles. Jamais un ethnographe connu n'en avait fait de semblables. Et il paraît fort invraisemblable que des populations sauvages, éparpillées dans la grande forêt équatoriale connussent de pareils usages. Chacun s'imaginait que le néo-malthusianisme devait être un monopole des populations hautement civilisées d'Europe ou d'Amérique. Pareil état d'esprit, neutre vis-à-vis de moi, poussait à mettre tout au service de l'expérience Songo.

Il ne me restait d'autre voie qu'une propagande personnelle. Je m'y engageai résolument, avec l'ardent désir de convaincre le plus vite possible les incrédules. Depuis lors, août 1945, j'ai reçu des milliers de noirs : le néo-malthusianisme est pratiqué par la généralité des femmes, ces pratiques sont faites inconsciemment et la plupart des femmes aspirent à la maternité. C'est pour ces motifs que mon succès croît chaque jour chez les indigènes : les foules commencent à affluer à mes réunions. De plus en plus nombreuses, les femmes renoncent aux lavages après coït et deviennent grosses. Partout où j'ai passé, la dénatalité décroît et disparaît. J'ai déjà noté de succès notoires et incontestables dans chacun de mes champs d'expérience : les incrédules qui restent seront convaincus dans un avenir rapproché. Je vais redoubler l'activité et compte atteindre avant la fin de l'année toute la région de Bokote qui est dans une situation aussi lamentable que les Lingoi. Fin 1949 on pourra se rendre compte des résultats dans de nouvelles régions : à Coquilhatville, chez les Lingoi et peut-être dans les régions où je vais voyager encore cette année. De 1933 à 1939, Hitler, disposant de toutes les forces de l'Etat, est parvenu à augmenter la natalité allemande de 29% (voir Landry : "Traité de démographie"). Or en trois ans d'efforts, ici au Congo elle a augmenté de 250 à 300% là où la lutte conceptionnelle a été entreprise sérieusement. Le nombre, la composition et la ferveur des foules qui m'écoutent font pré-succès accéléré : peut-être le réveil natal des Nkundo

est-il proche. Puisse la Providence en vouloir ainsi.
Sé/CH. LODEWYCKX.- Bolingo 20/10/48." (Arch. Aequatoria, corr.
----- boîte 55.135).

ANNEXE 2

"NOTE SUR LES CAUSES DE LA DENATALITE CHEZ LES MONGO/KUNDU/ NGOMBE DE LA CUVETTE CENTRALE.

En fin 1951 j'ai parcouru pendant quatre mois la région de la Tshuapa avec l'intention de vérifier les affirmations de Monsieur Lodewyckx relatives aux causes de la dénatalité dans cette partie du Congo.

Monsieur Lodewyckx, colon à Bolingo (près de Lolo-Tshuapa) prétend que la cause de cette dénatalité réside dans la généralisation de pratiques anti-conceptionnelles chez les habitants croyant se protéger ainsi des maladies vénériennes.

Il m'a semblé que dans toute la cuvette centrale, avec prolongement d'un côté dans le Maniema et de l'autre dans le Gabon, la même dénatalité règne. (Dans la Tshuapa, souvent 100 décès pour 40 naissances dans un village près de Bokote: il y a 127 femmes, pendant cinq ans il n'y a eu qu'une naissance, et cet enfant probablement décédé vu le taux élevé de la mortalité infantile).

Une des causes, et probablement la cause principale de la dénatalité est bien l'utilisation de moyens anti-conceptionnels, utilisés de bonne foi si l'on peut dire, les habitants croyant que ces moyens sont anti-vénériens et semblent ignorer totalement leur effet anti-conceptionnel. Lors de mon retour à Léopoldville, j'ai pu constater la même croyance erronée chez les évolués sans enfants, originaires de l'Equateur (Tshuapa). Mis au courant de la réalité, ils ont eu l'intelligence et la volonté de cesser d'utiliser ces pratiques et ont eu des enfants...

Naturellement je n'ai pas interrogé personnellement et directement les indigènes, je me suis fait accompagner d'un mécanicien évolué de Léopoldville dont les parents sont originaires de la Tshuapa. Ce mécanicien : Benoît Botomba, père de famille nombreuse, travaille maintenant à l'Office des Cités Africaines. Il pourrait être utilement consulté. Son domicile : 22, Avenue Bakongo, Léopoldville-Ouest.

Dans les villages, pour gagner la confiance des habitants nous donnions des séances de projections fixes en couleur. Mon "chauffeur" donnait les explications en langue indigène. Les sujets étaient choisis dans ceux qui sont aimés par la population de l'intérieur. Cela permettrait à mon

"chauffeur" de se faire connaître et apprécier par les auditeurs. Ensuite, il avait l'occasion, autour du feu de causer avec la population de sa race, de répondre aux questions et surtout d'interroger en mettant un peu la conversation sur le terrain du manque d'enfant. Il avait alors l'occasion de refaire, à l'usage de ses auditeurs, les conférences de Monsieur Lodewyckx, avec qui nous avons circulé de village en village pendant huit jours dans la région de Bokote.

Le lendemain les indigènes venaient spontanément me confirmer que "tout ce qu'avait dit mon chauffeur est vrai", qu'ils usaient de tels et de tels moyens, mais qu'ils ne savaient pas que c'était pour cela qu'ils n'avaient pas d'enfant. Dans certains cas ils m'ont demandé d'intervenir : que soit répandue la vérité dans cette affaire car tous voulaient avoir des enfants. Je n'ai rencontré qu'un village où à la question : mais que vont devenir les ancêtres, que va devenir le village s'il n'y a pas d'enfants ? le chef m'a répondu : Likambo te : cela n'a pas d'importance...

Et cependant on rencontre le long des routes, beaucoup de maisons effondrées; dans les villages il y a beaucoup de cases abandonnées.

Là où Monsieur Lodewyckx exerce sa propagande intelligente et désintéressée (et il a bien du mérite à son âge. Il doit être soutenu énergiquement et peut-être encouragé par une distinction honorifique) il a obtenu des résultats certains que j'ai pu vérifier sur place dans les registres. Il y a des augmentations de 100%. Lors de ses conférences, il est instructif d'examiner les réactions des auditeurs : les ouverts qui revivent d'espoir - les fermés, trop habitués à ces pratiques qui leur donnent probablement des satisfactions d'ordre sexuel qu'ils ne veulent ou ne peuvent plus abandonner. Dans certaines régions il n'est pas déjà rare que ces pratiques anti-conceptionnelles soient enseignées par les mamans à leurs petites filles de 6 ou 7 ans, sous prétexte d'hygiène : encore une fois je suis persuadé que c'est avec une bonne intention.

Il semble bien que l'usage des pratiques anti-conceptionnelles prises comme moyen anti-vénérien (sans efficacité probablement, vu le grand nombre des maladies vénériennes) ne sont en usage dans la région de la Tshuapa que depuis 40 ou 50 ans. Cette coutume viendrait je crois du Nord-Est (Uélé), des régions qui ont connu l'influence des Arabes et où actuellement les indigènes paraissent ne plus vouloir avoir d'enfant. Actuellement la connaissance et l'utilisation de ces pratiques a malheureusement tendance à faire tâche d'huile et il est grand temps d'essayer de les arrêter afin

que d'autres races ne soient pas atteintes.

Dans le même milieu de la Tshuapa, vivant de la même manière et s'alimentant identiquement, nous avons rencontré deux îlots de résistance : au nord de Mondombe : deux villages Topoke avec des familles de 10 enfants et plus en vie - et au nord du lac Léopold II chez les Ekunda et les Pygmées de Mpenjwa. Dans les deux cas le Fonds du Bien-Etre Indigène pourrait faire oeuvre particulièrement utile en s'en occupant spécialement. Il ne s'agit pas de race en pleine dégénérescence mais de deux souches encore vivaces. Particulièrement les Mongo de Mpenjwa, encore assez sains, pourraient devenir la souche dont pourrait naître le peuple Mongo, tout comme les quelques villages Bakongo sauvés de la maladie du sommeil, ont refait le peuple splendide des Bakongo. Les deux îlots dont question plus haut n'utilisaient précédemment pas les moyens anti-conceptionnels.

REMEDES :

Le mal est avant tout moral : si les habitants se conduisaient mieux, ils n'auraient pas besoin d'utiliser ce qu'ils croient être des préservatifs anti-vénériens. Il est néanmoins certain que, mis au courant des causes de leur disparition, un grand nombre est capable de réagir correctement.

1° - leur donner un bon exemple par une conduite convenable.

A tous les degrés les blancs ont là un devoir spécial. De même les évolués. Depuis l'arrivée des menages européens, il y a du progrès.

2° - augmenter l'effort médical, tant du côté Etat que du côté Société,

- 1) en insistant sur les causes réelles de leur dénatalité en les mettant en garde comme le fait Monsieur Lodewyckx.
- 2) en sauvant plus d'enfants qui naissent quand même : consultations pré-natales - maternités - écoles de sages femmes - gouttes de lait ... (14)
- 3) en établissant plus de dispensaires, par une lutte plus poussée contre la lèpre, etc... La Croix Rouge pourrait plus efficacement travailler contre les maladies vénériennes quitte à moins s'occuper de pédiatrie à Léo.

3° - augmenter considérablement l'effort missionnaire, insuffisant.

- 1) augmenter pour ce faire le nombre des missionnaires en faisant appel au besoin à des Congrégations étrangères.

- 2) intensifier l'éducation morale et religieuse ainsi que l'instruction, sans avoir peur de dire les choses comme elles sont et de les appeler par leur nom.

DANGER :

S'il n'est pas porté rapidement remède à la situation qui fait boule de neige :

- 1) dans vingt ans il n'y aura plus de travailleurs. Les régions avoisinantes commencent à être atteintes et il faudra aller chercher au loin une main d'oeuvre originaire de la brousse qui répugne le travail en forêt.
- 2) le Congo perdra une de ses belles races, forte et intelligente, sympathique et franche.
- 3) une immense région, vide mais fertilisable, attirera inmanquablement les Indiens qui cherchent un espace vital. Une propagande folle est faite aux Indes en faveur des pratiques anti-conceptionnelles. Avons-nous le droit et aurons-nous le pouvoir de les empêcher au Congo où il y a de la place, alors qu'ils se tuent par manque de place chez eux ?

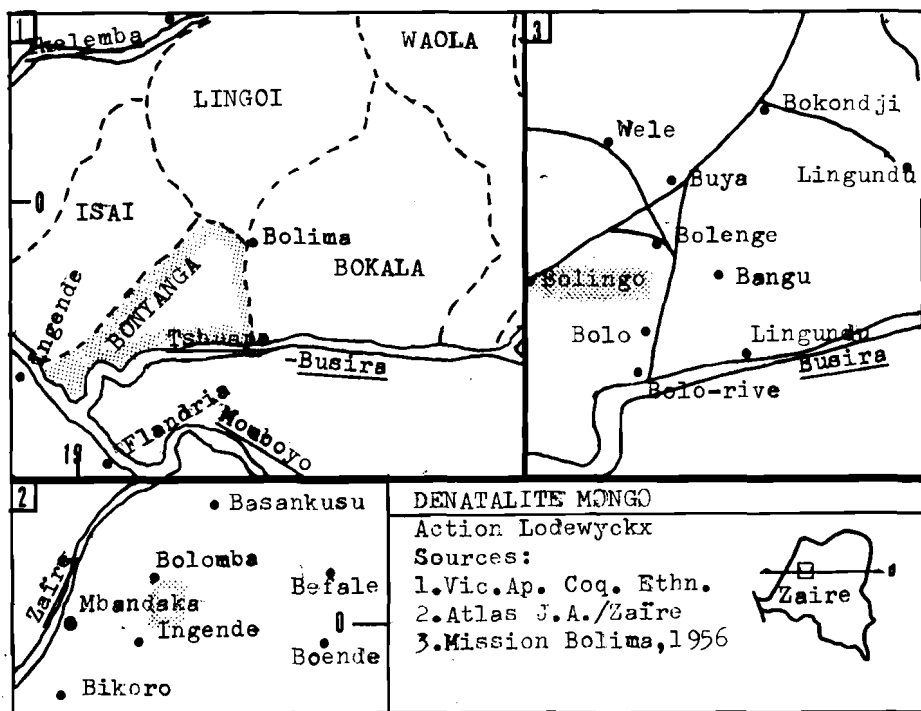
Sé/ Alex. Van den Heuvel (15). Membre de la Commission pour la Protection des Indigènes". (Texte: Archives Aequatoria, Corr. Hulstaert, n°135, p.98-100)

NOTES (d.l.r.)

1. Graphie correcte : Colaert, Joseph Maurice (cf. Annuaire Officiel (A.O.), 1954, p.875).
2. Directeur des H.C.B. (cf.suite du texte).
3. Non identifié.
4. Graphie correcte : De Jaegher, Louis (A.O.)1954, p.556)
5. Mr Robert Cromphout, agent territorial (ibi, p.586)
6. Mr Lambert Maesen (ibi, p.582)
7. Société d'Exploitation Commerciale de la Lulonga-Ikelemba (SECLI), plus tard Equatoriale, située à Wenji, à 20 Km de Mbandaka. Actuellement abandonnée.
8. Mr Michel Gobert (A.O., 1954, p.573).
9. Graphie correcte : Radermecker, Aimé (ibi, p.658).
10. Il s'agit du journal Mbandaka, hebdomadaire neutre et bilingue (français-lingala) lancé à Mbandaka à partir de 1947 par le Commissaire de Police Brebant. Lire détails dans : H. Vinck et Lonkama E.B., Mbandaka hier et aujourd'hui (Etudes Aequatoria 10), Bamanya-Mbandaka, 1990, p.230-231.

11. Cf. Supra (note 4).
12. Allusion probable à l'institution ebisa ou mambwa en pratique chez les Mongo et consistant à prendre en mariage une des parentes de son épouse pour diverses raisons, entre autres maladie ou infirmité de l'épouse (Lire G. Hulstaert, Mariage des Nkundo, IRCB, 1936, p.354-355).
13. Phrase complète : "Je suis tranquilisé à ce sujet".
14. Ration alimentaire consistant en une bol de lait en poudre, distribuée aux enfants de l'âge scolaire et préscolaire, jusque vers la fin des années soixantes.
15. Le Père Alexandre Van den Heuvel, missionnaire de Scheut (1899-1987). Cf. Livre d'or des Scheutistes..., 1989, p.33 (n°347).

Honoré VINCK



ANNALES ÆQUATORIA 14 (1993)

TABLE DES MATIÈRES

EDITORIAL	7 - 11
---------------------	--------

LES INÉDITS DE G. HULSTAERT

Douze dialectes môngo

1. Le dialecte des Losakani	15 - 38
2. Un dialecte des Yongo	39 - 67
3. Dialecte des Mpenge	68 - 87
4. Esquisse du parler des Bosaka-Nkole	88 - 127
5. Le dialecte des Monye à Yafé	128 - 139
6. Les dialectes des Ngoms à Muna	140 - 177
7. Les dialectes des Ntomb'a Nkole	178 - 199
8. Le dialecte des Bosanga	200 - 215
9. Le dialecte des Bamata	216 - 234
10. Le dialecte des Mangilongó	235 - 264
11. Le parler des Iyembe de la Lokolo	255 - 286
12. Sur le parler des Bolongó	287 - 305

Quatre études comparatives

1. Les préfixes nominaux <i>li-</i> et <i>bi-</i> dans les dialectes môngo	306 - 321
2. Le groupe présentatif en <i>lémongo</i>	322 - 333
3. Connectif et possessif dans les dialectes môngo	334 - 344
4. Les interrogatifs dans les dialectes môngo	345 - 377

Corrigenda du Dictionnaire Français-Lemongo	378 - 391
---	-----------

Addenda et corrigenda de la bibliographie de

G. Hulstaert	392 - 400
Liste et carte des dialectes môngo	401 - 406

ARTICLES

HISTOIRE

HOPE Nyim a Kwem : La perception kuba de leur histoire à travers l'œuvre de Vansina	409 - 426
BRIQON Edouard : La mise en place éloignée du domaine de la Couronne	427 - 436

ALBERT MAUS

Monsieur Albert Maus était un personnage bien en vue les dernières années de la colonisation belge en Afrique: dix ans à la tête de l'organisation des colons au Ruanda-Burundi (1949-1959), président de la puissante fédération des colons au Congo Belge (Fédacol) (1950-1951), membre du conseil du Gouvernement du Ruanda-Burundi, fructueux publiciste.

J.P. Harroy lui a dédié une notice biographique dans la Biographie Belge d'Outre-Mer (VII, B). Il y rend hommage à un homme d'une même disposition d'esprit que lui.

En tant qu'essai biographique la notice est fort incomplète et pas toujours exacte. J'essaie ici d'en combler quelques lacunes et de présenter une liste aussi complète que possible de ses publications.

Albert Maus a réalisé une double carrière. Entre 1929 et 1945, il a travaillé dans le Mayombe comme missionnaire Scheutiste; de 1945 à 1961, il s'est fait colon au Burundi. C'est la première partie de sa vie qui recevra l'accent ici, nous basant essentiellement sur sa correspondance avec le Père Gustaaf Hulstaert.

Après son ordination sacerdotale dans la Congrégation des Missionnaires de Scheut (B) en 1927, il complète sa préparation au travail missionnaire en suivant les cours à l'école coloniale de l'Université de Louvain, en guise de service militaire. Le 1er janvier 1929, il part pour le Congo où il sera affecté consécutivement à Mbata Kiela comme professeur au Petit Séminaire, à Kangu à partir de 1935 comme responsable des écoles (école primaire et école de moniteurs), à Mbata Mbenge (1939-1941) toujours responsable des écoles du poste de la mission. D'octobre 1941 à mars 1943, il sera aumônier militaire dans la région du Bas-Congo. Du 2 septembre 1943 au 7 janvier 1944, il prend

un congé qui l'amène à explorer le Kivu en passant par Coquilhatville. Il rentre à Moanda comme missionnaire jusqu'en septembre (?) 1945, date de sa sortie de la Congrégation religieuse et de l'Eglise catholique.

Albert Maus n'est pas un homme superficiel. Il cherche à approfondir les problèmes qui se posent dans l'exercice de ses fonctions et essaie d'y apporter des solutions originales. Comme son correspondant Hulstaert, il se met du côté des indigénistes, rejette le lingala comme langue d'enseignement, cherche un système d'enseignement non aliénant, mais contrairement à son interlocuteur, il évolue vers une attitude de morale laïque. L'essentiel de ses publications entre 1936 et 1945 est consacré à ces problèmes.

Albert Maus entre en contact épistolaire avec G. Hulstaert après son article dans la revue Congo (1938) dans lequel il s'oppose au programme de l'enseignement projeté. Durant 7 ans, ils échangeront idées et expériences. Maus publiera 2 articles dans Aequatoria et Hulstaert y publiera des extraits de leur correspondance. De la lecture de cette correspondance complète (95 pages) se dégagent les thèmes suivants :

1. INDIGENISME

La base idéologique des discussions entre G. Hulstaert et A. Maus est ce qu'on appelait à cette époque "l'indigénisme". Ainsi Maus écrit-il en 1939 une étude sur "La protection des valeurs indigènes". Il soutient activement Aequatoria. En 1942, il prend en charge un numéro de propagande (3.000 F). Six semaines avant sa mort, il renouvelle encore son abonnement (lettre du 7-10-1961).

2. LINGALA

Le lingala imposé par les Scheutistes est une langue étrangère, abrutissante et non fonctionnelle. Ainsi écrit-il : "Serait-ce verser de l'huile sur le feu que de publier une liste comparative de tous ces mots kiyombe et lingala, extraits de catéchisme, bibles, manuels scolaires, équivalant et qui sont spontanément compris par le petit yombe de 12 ans et totalement incompris par les enfants des soldats du même âge. Il y en a des dizaines et des plus élémentaires". (A. Maus à G. Hulstaert 14-10-1944).

3. BAZUNGU : enseignement adapté

Ses réflexions et publications au sujet des méthodes d'enseignement l'amènent à tenter (en 1942) une expérience originale à Mbata Mbenge. Malheureusement elle a été inter-

rompue et ainsi n'a pas pu produire des fruits convaincants. A. Maus voulait conjurer l'inadaptation du système d'enseignement primaire au Congo Belge. Il propose en parallèle au système existant un cycle d'initiation de 2 ans. Il préconisait une obligation généralisée pour ce système. La formation pratique et caractérielle devaient dominer le programme, mais avec intégration des éléments de lecture (en langue vernaculaire) et de calcul.

Les initiés s'appelaient les bazungu. Le but de ce système était d'éviter le déracinement et l'exode rural conséquent. Il envoie à Hulstaert des schèmes des leçons y données et un cours complet de "civilisation". A côté, on pouvait comme concession aux exigences de l'administration tolérer à contre coeur le système classique pour une toute petite élite (voir lettre du 19-1-1941 et Aequatoria 5(1942)90-100).

4. MORALE LAIQUE

A partir d'octobre 1944, il prépare un article autour de l'idée que "l'Etat est capable d'assurer une moralité minima nécessaire à la vie d'une société", sous entendu : sans intervention de la religion (AM à GH, 24-11-44). Ils discutent longuement (GH à AM, 30-10-44, 22-12-44 et 6-3-45). Maus remanie l'article. Il en reçoit l'imprimatur de ses supérieurs (5-3-1945). Mais entretemps les démêlés d'Aequatoria avaient déjà commencé et Hulstaert laisse trainer l'article. Maus y laisse déjà percevoir ce qu'il écrivait à Hulstaert en 1947 : "Mais je suis tolérant et penseur libre" (AM à GH, 18-5-47).

Il s'installe à Murango (Burundi) et s'y construit une demeure "enchanteur" où, dit-il : "je réfléchirai beaucoup sur l'immensité de l'univers, la destinée de l'homme, ses innombrables folies, l'avenir des Noirs. Je me retire misanthropiquement dans mon ermitage à Murango" (AM à GH, 12-1-47). Ainsi s'est inaugurée la 2^e période de sa vie.

5. PROBLEMES COLONIAUX

Bien que J.P. Harroy concentre sa note biographique sur cette période, il en est peu connu de manière précise. Il reste à étudier le rôle précis qu'il a joué dans le Conseil du Gouvernement, à part l'attitude pro-Bahutu connue. On doit encore commencer à inventorier ses publications dans l'Essor du Congo sous le pseudonyme de Démocrite (juge du peuple), à côté de tant d'autres dans Eurafrica.

G. Hulstaert, dans une lettre en 1951, livrant ses idées sur les véritables visées de la classe des évolués, en profite pour dire ce qu'il pense sur le colonat au Congo : "On n'est pas tous président d'association importante comme la vôtre qui a beaucoup à dire et, à parler franchement je crains pour l'avenir harmonieux du Congo. Car je crois bien votre désir sincère de rester dévoué aux Noirs, mais je ne crois pas à la possibilité d'éviter la lutte des races avec la constitution d'une classe de colons. Individuellement ils seront peut-être les meilleurs amis et bien-faiteurs des indigènes, mais en groupe la lutte me paraît inévitable" (GH à AM, 9-9-51). Hulstaert répliquait ainsi à une lettre de Maus : "Vous avez appris que j'ai été récemment élu Président de la Fédération des Colons. Quoique tant dévoué à cette cause pour autant qu'elle est juste et modérée, croyez bien que jamais je ne renierai le dévouement sincère que je porte toujours à la race noire" (AM à GH, 9-8-51).

x x x x

LE TEXTE DE J.P. HARROY DANS LA B.B.O.M.

Par rapport au texte de J.P. Harroy je me permets les corrections et ajoutes qui suivent :

- (1) "Jusqu'à la guerre, il mena une existence d'indépendant qui prépare à ses activités ultérieures de défenseur vigoureux et remuant du colonat européen". La vie de missionnaire (responsable d'écoles) est difficilement comparable à celle de travailleur ou planteur indépendant.
- (2) "En 1940, il rejoint la force publique dans les rangs de laquelle il servit pendant toute la durée des hostilités". Maus était aumônier, fonctionnant dans le Bas-Congo, entre octobre 1941 et mars 1943.

x x x x

BIBLIOGRAPHIE

1. Bibliographies

- (1) Catalogue de la bibliographie de la Congrégation du Coeur Immaculé de Marie, Louvain, 1928 (polyc.)
- (2) Activité scientifique d'une congrégation missionnaire,

Bulletin de l'Union du Clergé en faveur des missions
9(1929)33-34 + Kerk en Missie 9(1929)1, 37-38 et Revue
Missionnaire des Jésuites Belges 31(1929)1, 42

- (3) Voorlopige lijst der uitgaven van de leden der Congregatie, Chronica Congregationis 14(1932)3-39.

2. Biographies

- (4) Biographie du Père Théophile Verbist depuis son enfance jusqu'au moment où il fonda la Congrégation de Scheut, dans : J. Rutten, Les missionnaires de Scheut et leur fondateur, 1930, p.208-219 (+ traduction en néerlandais).
- (5) Saint Benoît le Noir, La Croix du Congo 1934.
- (6) Le Bienheureux Abba Ghebre, La Croix du Congo, 1934
- (7) Le Bienheureux Charles Luanga, Patron de la jeunesse africaine, La Croix du Congo, 1935

3. Missiologie

- (8) La prestidigitatation au service de la vraie foi, Afer 4(1935)71-83
- (9) Le XXè siècle, siècle des missions, Aucam (Louvain), 1928, 95 p. (Brochure n°10)

4. Enseignement

- (10) Cours d'agronomie pour missionnaires, Bulletin de l'Union du Clergé en faveur des missions (BUC), 4(1924)4, 164-166
- (11) Vers une réforme de l'enseignement primaire, Aucam 11(1936)8, 298-303 (signé : un directeur d'école primaire).
- (12) Vers une réforme de l'enseignement primaire, Afer 11(1937)66-72, 73, 109-111 = Le Courrier d'Afrique 22 et 25 août 1936.
- (13) Le nouveau programme de l'enseignement libre, Congo déc.1938, 490-525; janv.1939, 1-20.
- (14) Raisons et modalités de l'enseignement aux indigènes, Grands Lacs, 1 fév.1940
- (15) Essai d'une école indigène, Aequatoria 5(1942)90-100
- (16) Epistolaire, Aequatoria 3(1940)116 (extraits lettres de A. Maus à G. Hulstaert de 23-11-39 et 21-1-40).

5. Livrets scolaires

- (17) Traduction du kiyombe : Mbukulu ayi tsadulu ninkaka (Nuttige en geneeskundige planten, in het Yombe), Wellens F., 1924 (?) (Plantes médicinales utiles).
- (18) Biuvu bi zit'alu. Mvu amuadi (Vraagstukken, tweede leerjaar in het yombe), Mbata Kiela, 1932 (polyc.) (Théorèmes - 2^e année primaire)
- (19) Introduction au cours d'hygiène, Aequatoria 4(1941) 9-14

6. Problèmes coloniaux

- (20) La protection des valeurs indigènes, Aucam 1939; cf. Congo, juillet 1939, 15-37 (503-525).
- (21) Paysannat indigène à Lubenzi, Bulletin du Cepsi n°2, 1949, 21-36 (signé "Jules Maus; mais cf. lettre de AM à GH, 12-1-47).
- (22) Maus, A. e.a., Le peuplement européen au Congo Belge, Fédacol, Bruxelles, 1952, 24 p.
- (23) Batutsi et Bahutu au Rwanda-Urundi, Europe-Afrique 1954, n°4, 8-10.
- (24) Ruanda-Urundi, terre d'invasion, Bulletin de la Société belge d'études et d'expansion, 1957, n°178, 1023-1027.
- (25) La solution belge au problème politique africain, Eurafrica 1958)1; 52-56
- (26) Les questions retirées à l'ordre du jour de la commission des classes moyennes congolaises, Eurafrica 3(1958)3, 31-33
- (27) Le coup d'état de Nyanza, Eurafrica 3(1959)8, 17-21
- (28) L'ONU au Ruanda-Urundi, Eurafrica, février 1959, p.26-28; juin 1959, p.13-14.
- (29) L'avenir politique du Congo au départ des textes différents, Eurafrica, mars 1959, p.12-18
- (30) Où les textes continuent à différer, Eurafrica avril 1959, p.11-14
- (31) Le statut politique du Ruanda-Urundi et la situation des Bahutu, Eurafrica, octobre 1959, p.19
- (32) Les sept abdications des autorités belges, Eurafrica décembre 1959, p.51-53

(33) Lettre dans : Ruanda politique 1958-1960, CRISP, 1961, p.13

(34) Extrait de son testament spirituel, Eurafrica mai 1962, p.25-26.

-- Essor du Congo sous le pseudonyme "Démocrite" (à dépeuiller encore).

6. Inédits

(1) "Morale d'Etat", cfr Correspondance avec G. Hulstaert 1944-45 : texte non retrouvé.

(2) Cours de civilisation, 1944 (texte non retrouvé)

(3) Liste comparative des mots kiyombe-lingala des catéchismes, 1944 (texte non retrouvé).

BIOGRAPHIE

(1) J.P. Harroy, B.B.O.M., VII, B, col.255-258; idem, Burundi 1955-62, Hayez, Bruxelles, 1987, p.639.

(2) W.A. Grootaers et D. Van Coillie, Proeve eener bibliographie van de Missionarissen van Scheut, Brussel, 1939, col.94-95.

Honoré VINCK
12.5.1994

ANNALES ÆQUATORIA 14 (1993)

TABLE DES MATIÈRES (suite)

ODIO Ons'Osang Valère: Histoire de quelques bâtiments à Mbandaka	437 - 442
VINCK Honoré: Projet d'un village chrétien à Nkile en 1945 (Equateur-Z)	443 - 456

LINGUISTIQUE & LITTÉRATURE

BURSENS Nico: Lexique et texte Wongo (Bandundu Z)	457 - 481
MOTINGEA Mangulu: Note sur le parler des Batswa de Bosabola (Maindombè-Z)	483 - 501
MOTINGEA Mangulu: Les langues Mabinja (Uele) et Ngumba (C. 41)	503 - 516
BONTINCK Frans: Le toponyme Ngiri-Ngiri réexaminé (avec la réponse de Motingea Mangulu)	517 - 528
VINCK Honoré: <i>Nsong'a Lianja</i> , épopée exclusivement mongo?	529 - 534
OHANU wa Kasongo G.B.: A propos de l'Otetela-Hamba de Lomela	535 - 538
MOTINGEA Mangulu: <i>L'Atlas linguistique du Zaïre</i> , un travail à refaire!	539 - 545
VINCK Honoré: La poésie de Jean Robert Bofuky	547 - 556

BIO-BIBLIOGRAPHIES (H. Vinck)

- Harry Van Thiel	559 - 564
- John Carrington	565 - 583
- Bibliographie des Bongando	585 - 593
- Thèses de doctorat sur le Zaïre à Bloomington	594

ARCHIVALIA

Les enquêtes ethnologiques dans les Archives Æquatoria (H. Vinck)	595 - 617
---	-----------

CHRONIQUE	618 - 635
---------------------	-----------

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES	636 - 645
----------------------------------	-----------

SELECTION	646 - 653
---------------------	-----------

RESUMES	654 - 655
-------------------	-----------

ADRESSES DES COLLABORATEURS	656
---------------------------------------	-----

Complément à la bibliographie de Albert de Rop

J'avais dédié un "In Memoriam" et une notice à la Bibliographie scientifique du Père Albert De Rop, msc, ancien professeur des langues africaines à l'Université Lovanium, dans les Annales Aequatoria 2(1981)159-167. Peu après paraissait la notice nécrologique avec bibliographie par John Jacobs, dans Bulletin des séances de l'ARSOM, 1981, p.82-85.

Dans ma note précédente, je n'avais pas tenu compte des publications de vulgarisation (1) ni de textes non africanistes. Je n'avais pas non plus dépouillé les périodiques édités à Coquilhatville (2), et je n'avais pas pris connaissance de l'inventaire des papiers De Rop conservés dans les Archives MSC-Congo à Borgerhout (Belgique). En outre, quelques études scientifiques sont parues posthumes, et quelques autres m'étaient échappées. Il est donc nécessaire d'actualiser et de compléter ma première note pour que les mérites africanistes d'Albert De Rop soient mieux connues et son engagement pour le peuple môngo mieux apprécié.

La source principale de ce complément est :

J. Vlaminck et A. De Rop, Bibliografie van de Missionarissen van het H. Hart, 1981 et les fascicules de Van Segbroeck qui y font suite jusqu'en 1992.

(1) ETHNOLOGIE/LINGUISTIQUE

1. Kantekeningen bij de "bantu-Mis", Zaire 7(1953)497-501
2. Le lômôngo comme langue culturelle, Lokole Lokiso 1 juillet 1955, p.2, 6 (français + lômôngo) + 15 juillet 1955, p.7 (Anonyme).
3. Ele Paul Ngoi, Lokole Lokiso 15 mai 1955, p.6
4. De Nkundo zingt, Annalen 67(1956)100-101
5. Het werk van Pater Hulstaert, Band 18(1959)2, 65-67
6. Le Nkundo chante, Annales (1956)73-74
7. Proverbes bantous, Ngonge, Léopoldville, 1962, n°11, 25-27

8. Lianja, l'épopée vivante des Môngo. In Carl Laufer MSC, Missionar und Ethnologe auf Neu Guinea... Herausgegeben von H. Janssen MSC, Herder, Freiburg, 1975, p.190-233.
9. In het land van de Môngo, dans J. Vereecken (éd.), Missionarissen van het H. Hart 50 jaar in Zaïre, p.4-8 (idem en rédaction française : Missionnaires du S.Coeur 50 ans au Zaïre, 1975, p.4-8, et en version allemande dans : Hiltruper Monhatshefte, 1976, 95-100
10. In dienst van de authenticiteit, cfr MSC 50 jaar... p.26-30
11. Nsong'a Lianja, en collaboration avec E. Boelaert, versions 8 à 57 (Etudes Aequatoria-1), Bamanya, 1981.
12. Dans 50 jarig bestaan van de academie 1928-1978, Brussel 1982 : Enseignement, p.89-93; Missions, p.94-98; Psychologie, ethnologie, philosophie, 103-113.
15. Proeve van Bibliografie MSC, Borgerhout, 1954 (en collaboration avec J. Vlaminck).
- 15b. Bibliografie van de Missionarissen van het H. Hart, Borgerhout, 1971 (en collaboration avec J. Vlaminck).

(2) HISTORIOGRAPHIE LOCALE

16. Missieseminarie van Asse-Walfergem 50 jaar oud, Het Nieuwsblad, 13 augustus 1958
17. De familie De Rop (Ascania Bibliotheek 35), Asse 1978, 40 blz
18. Jaarschriften in de kerkregisters, Ascania 21(1978) 127-130
19. Pastoors van Manzenzele, Ascania 22(1979)38-40.69
20. Christiaan Tulleners, Ascania 22(1979)45-47

(3) PERSONNAGES CONGOLAIS

21. Jeanneke, Annalen v.O.L.Vr.V. H.Hart (Annalen) 49(1938)126-127
Jeannot, Annales 49(1938)126-127
22. Bompema, Annalen 59(1947)42-43
Un coeur d'or dans un corps d'ébène, Annales 59(1948) 21-22
23. Boané, Annalen 61(1950)5-7
24. What's a man ? Annals (Aurora) 6(1950)165-166
Empesa, de blinde, Annalen 61(1950)165-166
25. Tata Mbela, m'n naamgenoot, Annalen 62(1951)16-18
Tata Mbela, Annales 63(1952)157-158

26. Fafa Isongo, Almanak (Borgerhout), 56(1951)16-18
Une belle figure, Fafa Isongo, Annales 58(1947)165-167
27. Moederke Boketsu, Annalen 63(1953)36-38
Mama Boketsu, Annales 64(1953)36-38
28. Tata Mboyo de katechist, Annalen 63(1952)102-103
Tata Mboyo, le catéchiste, Annales 64(1953)115-117
Tata Mboyo, Monatshefte, Hiltrup, 63(1954)182-183
29. Tata Falaswa Bokota, Annalen 64(1953)91-93; 131-134
30. Engunda, der Prachtkerl, Monatshefte, Salzburg, 62(1953)53-55; Top-Kick, Engunda, Annals 7(1953)4-6, 30
31. De Dorpschef, Almanak 58(1953)51-54; chef de village, Annales 64(1953)53-55.
32. Ele basek'Isongo nd'Imbonga, Lokole Lokiso 1, janv. 1957, p.2.

(4) SUR IMBONGA ET LES LEPREUX

33. Lima Imbonga, Le Coq chante, 11 nov.1945, p.87-88
34. Boliyako, Le Coq chante, 1946, nr 21-22, p.126
35. Een dagje in Imbonga, Annalen 58(1947)67-68; 80
36. Melaatsheid in Congo, Annalen 58(1947)117-188
Lèpre et lépreux au Congo, Annales 59(1948)20-21
37. Melaatsendorpen in Kongo, Annalen 60(1949)20-21
38. Bij de melaatsen in Kongo, Almanak 57(1952)18-20

(5) SUR L'UNIVERSITE

39. Het Instituut voor Afrikanistiek, Kerk en missie 34(1954)n°113, 27-28
40. Ya Kimwenza, Lokole Lokiso, 15 avril 1957, p.7 + Lima Léó, n°11, p.4
41. A Catholic University in the Heart of Darkest Africa, Annals 15(1959)6, 22-23.

(6) NOTICES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

1. Pierre Mune, Imbonga basombola Fafa Alobo (Imbonga reçoit le Père Albert), Lokole Lokiso 1er août 1957, p.7
2. Paul Ngoy Is'Omanga, Tosime fele joso bakulaka bane (Hommages à Mgr Van Goethem, aux Pères Hulstaert, Boelaert Boelaert et De Rop), Lokole Lokiso 1er janvier 1959, p.5 et 7.
3. Magriet de Sablonnière, Stille werkers van groot formaat: Dr G. Hulstaert, Dr A. De Rop, Jeugd en Cultuur 19(1973-74)164-167.

4. Idem, Au sujet de quelques publications ethnologiques, Entre nous. Annales, 1977, 41-44
5. John Jacobs, Albert De Rop, Bulletin de l'ARSOM, 1981, 82-85
6. Honoré Vinck, Bio-bibliographie de A. De Rop, Annales Aequatoria 2(1981)159-167
7. Encyclopédie linguistique, Centre International de Dialectologie générale, Leuven, 1960.

(7) LES "PAPIERS DE ROP"

De Rop avait bien tenu ses papiers. Ils ont été intégrés quelques années après sa mort dans les Archives MSC-Congo à Borgerhout (B). Une partie est composée de notes et d'études de E. Boelaert sur Nsong'a Lianja, notes que celui-ci lui avait leguées peu avant sa mort. Ces papiers ont servi de base aux publications postérieures de De Rop sur le même sujet. Nous signalons ici seulement ce qui nous semble d'intérêt scientifique et qui est resté inédit :

1. Notes et syllabi de cours à l'Institut Africaniste de Leuven.
2. 2 livrets d'école en lomongo : sciences ménagères (32 p. dact.) + Puériculture (10 p. dact.).
3. Notes de recherches sur les langues kikongo (93 p. dact.+ms+ 44 p. dact.)
 - .. Manuscrits ou éditions ou tirés-à-part de ses publications.
5. Quelques doubles des formulaires d'enquête de dialectologie môngo et de vocabulaires comparatifs.
6. Copies de notes ethnologiques, probablement de Boelaert.
7. Correspondances concernant sa fonction à Lovanium et relative à l'édition de la Bible en lomongo (1972-1975).
8. Correspondance Hulstaert-De Rop (Originaux)
9. Les papiers de Boelaert concernant Nsong'a Lianja dont la majeure partie a déjà été éditée par De Rop.

(8) CORRESPONDANCE DE ROP - HULSTAERT

Les Archives Aequatoria possèdent en photocopie plusieurs dizaines de lettres entre G. Hulstaert et A. De Rop (1951-1974). Les originaux se trouvent à Borgerhout. Un dossier spécial est dédié aux problèmes de l'édition du Nouveau Testament de 1974. Celle-ci a conduit à une rupture presque totale entre les deux protagonistes. Dans la correspondance générale, les thèmes suivants

sont d'un certain intérêt historique : le fonctionnement de l'Institut Africaniste de Louvain, avec principalement le rôle du Père Van Bulck et de Mr Meeussen; la situation académique à Lovanium entre 1957 et 1964; l'évolution et l'atmosphère politiques à Kinshasa à l'époque de l'indépendance; la prise de conscience m'ongo durant la même période à Kinshasa.

(9) ENREGISTREMENTS

Aux Archives MSC-Congo à Borgerhout sont déposées 15 bandes sonores qui contiennent plusieurs versions de Nsong'a Lianja, des chants, de théâtres, etc. enregistrées à Coquilhatville, Flandria et Imbonga. Ensuite 3 bandes avec textes en kikongo, 1 texte en lengola et un autre en lombola.

(10) LES INEDITS DE A. DE ROP

1. "Les M'ongo et leur Lianja sont-ils des Soudanais"? (A.MSC-B.fl)
2. Introduction à : Versions et fragments de l'épopée m'ongo Nsong'a Lianja (Etudes Aequatoria-1), Mbandaka, 1983. (cfr Arch. Aequatoria + Arch. MSC-B)

NOTES

1. Annalen, Annales, Annals, Monatshefte... sont des publications de propagande missionnaire dans différents pays, éditées par les Missionnaires du Sacré Coeur, congrégation religieuse dont le Père De Rop était membre.
2. Le Père De Rop est auteur de plusieurs textes dans Lokole Lokiso pendant les années 1956-58, textes parus sous le nom du rédacteur ou d'un pseudonyme (voir correspondance Hulstaert-De Rop)

Honoré VINCK
18.3.1994

Aequatoria

Centre de recherches culturelles africanistes B. P. 276 MBANDAKA - Zaïre

► PUBLICATIONS ◀

ANNALES AEQUATORIA : 1980 - I, 1981 à 1986 : épuisé
1980 - II, 1987 à 1991 : ~~3500-F~~ / 500 FB / 20 \$ le vol.

ETUDES AEQUATORIA :

1. E. BOELAERT - A. DE ROP, *Nsong'a Lianja : Versions 8 à 57*. 350 pages, lomongo - français : ~~1000-F~~ / 800 FB / 30 \$
2. G. HULSTAERT, *Complément au Dictionnaire lomongo - français*. 463 pages, ~~300-F~~ / 200 FB / 20 \$
3. MOTINGEA Mangulu, *Grammaire lingombe*, 88 pages, ~~200-F~~ / 150 FB / 5 \$
4. G. HULSTAERT, *Supplément à la Grammaire lomongo*, 128 pages, ~~300-F~~ / 200 FB / 10 \$
5. G. HULSTAERT - L. BAMALA, *Les ancêtres de Lianja. L'épopée des môngo*. Texte français. ~~150-F~~ / 150 FB / 5 \$
6. P. KORSE, *Jebola. Textes, rites et signification d'une thérapie traditionnelle*. ~~1000-F~~ / 300 FB / 15 \$
7. *Africanistique au Zaïre. Actes du premier colloque d'Aequatoria (10-13 octobre 1987)* ~~1500-F~~ / 500 FB / 25 \$
8. MOTINGEA Mangulu, *Parlers riverains de l'entre Ubangi-Zaïre. Eléments de structure grammaticale*, Mbandaka 1990, 284 pages, ~~1000-F~~ / 350 FB / 15 \$
9. *Mbitagwambibuki. L'histoire d'un chien, en lingombe*. Mbandaka 1990, 28 pages, ~~150-F~~ / 100 FB / 2 \$
10.

Mbandaka. Hier et aujourd'hui. Essai d'historiographie locale, Mbandaka 1990, 300 pages
11. André RYCKMANS et C. Mwelanzambi Bakwa, Droit coutumier africain. Proverbes judiciaires kongo (Zaïre) Centre Aequatoria-Bamanya/L'Harmattan-Paris, 1993.
12. Gustaaf HULSTAERT, Etudes dialectologiques môngo (12 dialectes, Quatre études comparatives, Corrigenda au Dictionnaire français-lomongo, Carte des dialectes môngo). Extrait des Annales Aequatoria 14(1993)15-406, Bamanya, 1993,

Graham Greene et les missionnaires catholiques au Congo Belge

Au mois de février 1959, l'écrivain de renommée internationale Graham Greene fit un voyage dans ce qui était alors la colonie du Congo Belge, en vue de rassembler les éléments nécessaires pour une toile de fond médicale authentique, selon les termes de l'auteur (Journal p.7) : les léproseries ou le service des lépreux des missions catholiques de l'archidiocèse de Coquilhatville (maintenant Mbandaka), particulièrement celle de Ionda dirigée par le Docteur M. Lechat qui avait invité son ami, l'auteur.

Dans l'introduction de son journal de voyage In search of a Character (Penguin Books 1968), l'auteur venait avec un début de roman dans l'esprit. Mais ce n'était qu'une sorte d'esquisse, comme le montre la suite du récit et l'auteur me l'expliqua lorsqu'il vint me voir à Bamanya. On peut donc comprendre que dans le milieu où se joue son roman les missionnaires occupent une place importante.

Dans sa dédicace du roman au docteur Lechat (A Burnt out Case), il déclare ne viser aucunement sa léproserie de "Yonda" ni les missionnaires rencontrés au Congo, mais uniquement avoir pu emprunter quelques éléments superflus, et pour les détails avoir volé uniquement les cigarettes du P. Supérieur et le bateau de l'Evêque. En réalité, pour celui qui connaît la situation et les personnages il y a des similitudes frappantes dans le Journal. Il me semble donc possible d'identifier les missionnaires présentés dans ce petit livre (sigle J, édition Penguin) qui décrit les événements historiques, mais en utilisant aussi ce qui me paraît admissible dans le roman (sigle R, édition Penguin).

Bien qu'ils soient fictifs et que l'auteur n'ait voulu se référer à tel ou tel individu expressément, l'un ou l'autre détail peut être référé à un confrère déterminé.

D'ailleurs, faut-il a priori exclure la possibilité qu'un auteur, surtout s'il est à la recherche de certains détails, du milieu et des personnages, pour l'oeuvre en gestation n'ait retenue des éléments caractéristiques de certaines personnes rencontrées en chemin ?

REMARQUE PRELIMINAIRE

L'auteur cite plusieurs localités, surtout postes de mission, visitées spécialement pendant son voyage de Coquilhatville à Wafanya. Ces noms sont souvent écrits erronément soit parce qu'il a mal saisi la phonétique bantoue, soit par défaut d'attention, son intérêt se portant avant tout à la construction de la toile de fond de roman. Ainsi, dans le journal Bakuma (Bokuma p.45), Ikonga (Ikonge p.46 et Ikengo), Lusaka (Losako), Wakao (Wakæ), Lombo Lumba (Lombolombo). A noter que Yonda est le graphie "officielle" de Ionda (trois syllabes). Encore: Kibongo et Kibongoistes (J.15) pour Kimbangu et Kibanguistes, Abokos (J.30) pour Abako.

Les missionnaires, qui m'apparaissent bien identifiables dans le journal, sont présentés ici dans l'ordre alphabétique de leurs noms.

Henri BAEKELANT (1912-1981. Au Congo 1937-1966)

Il est présenté comme "un autre Père Henri" rencontré à Imbonga et remarquable par ses yeux injectés et sa chevelure en désordre, de couleur rouge tout comme sa barbe. Il plut spécialement à l'auteur (J.52). Retourné en Belgique à cause de sa santé défaillante, il y a servi dans le service paroissial de son diocèse d'origine dans la commune d'Erembodegem, où il est décédé.

Andreas BEKE (1912-1970. Au Congo 1956-1964)

Dans une conversation avec le Père André, l'auteur apprend la possibilité de profiter du bateau de la mission pour aller visiter la léproserie de Wafanya. Ce missionnaire ne peut être que André Beke, procureur et économiste du diocèse et donc responsable du bateau. Mais je me demande pourquoi l'auteur lui applique l'épithète "ambigu" (J.36).

Ce missionnaire avait quitté la Belgique après l'armistice de 1940. Réfugié en Angleterre, il a fait partie du contingent belge en qualité d'aumônier de la brigade Piron.

Revenu d'Afrique il a été engagé dans le service paroissial et comme économiste du collège à Asse où il est décédé le 21 juin 1970.

Jaak DE SCHEPPER (1916-1991. Au Congo 1934-1973).

A l'arrivée à Wafanya, l'auteur ne voit que le recteur de cette grande mission vieille mode : "un gros homme vieux système avec un cigare". Cela ne peut s'appliquer qu'au père Jacques de Schepper. C'est tout ce que l'auteur en dit, peut-être à cause de la très grande chaleur même au coucher du soleil (J.59).

Octaaf EVERAERT (°1914. Au Congo 1946-1974)

La léproserie de Wafanya était desservie par trois assistantes sociales et un prêtre, le Père Octave, ainsi nommé et décrit comme un homme très sympathique d'origine paysanne. C'est la vie solitaire qui l'a rendu très sympathique, ajoute l'auteur. Pour se distraire le soir et soulager son cafard (en français dans le texte), il lit des romans policiers (également en français) bon marché, mais sans oublier la prière du chapelet (J. 59).

Gustaaf HULSTAERT (1900-1990. Au Congo/Zaire depuis 1925).

Aucun des deux livres ne cite mon nom. Mais le personnage est clairement décrit (J. 31,32): "Nous étions allés prendre un vieux prêtre, le Père ---, à sa mission. Ce prêtre était le meilleur connaisseur des indigènes. Il faisait un petit discours avant la cérémonie... Le vieux prêtre resta à dîner. Un vieillard joyeux et amusant (cheerful). Durant le voyage pour le reconduire chez lui il exprima sa crainte pour Coq et ce qui pourrait y être entrepris par les chômeurs et la jeunesse" (en français : sans doute le mouvement des jeunes lumumbistes). Je crois que le tableau est bien identifiable, conforme à la réalité historique.

Voici les faits. Gr. Greene, conduit par le Dr. M. Lechat était venu me voir à Bamanya. Pendant la conversation, il m'expliquait qu'il était venu au Congo chercher le sujet pour un nouveau roman : thème, personnages et toile de fond proprement africain. Pour prendre contact avec la culture indigène, je lui proposai de m'accompagner le lendemain à l'ultime présentation d'une cérémonie funéraire locale, rare et définitivement éteinte : l'exposition solennelle d'un cercueil à figure humaine dont le sculpteur (Ngombo d'Ifeko) refusait catégoriquement de produire d'au-

d'autres exemplaires. C'est de cette scène qu'il est question dans le Journal. L'auteur, assis à côté de moi, donnait l'impression de s'intéresser moins à la cérémonie qu'au public. Il paraît avoir été importuné par le photographe, Mr. Van Ruyambeke, que j'avais invité à filmer cet événement historique. J'ignore ce que ce fonctionnaire de la province a fait du film. Quoi qu'il en soit, ce rite très spécial des Nkundo ne s'est plus reproduit et aucun nouvel exemplaire de ces sortes de sarcophages n'a été sculpté, le dernier artiste étant d'ailleurs décédé peu de temps après.

Georges LEONET (1922-1974. Au Congo 1947-1960)

Le Père Georges était le nouveau capitaine de Theresita, bateau de la mission catholique avec lequel l'auteur a fait le voyage pour visiter les léproseries d'Imbonga et de Wafanya. Il est présenté comme un obsédé de la chasse (J. 41,52,58), au point qu'il "avait la passion de massacrer n'importe quel être vivant, comme si seul l'homme avait droit à une mort naturelle" (R.13).

Il s'occupait aussi à enfiler des verroteries pour fabriquer des rosaires bon-marché (J.57). Il aimait aussi s'asseoir sur le sol devant la porte du salon en compagnie de son chien et conversant avec le personnel de bord (J.52).

Georges MICHIELSEN (1911-1958. Au Congo 1938-1958; lire aussi BBOM VIII C, 297).

Avec son prénom Georges (en note l'auteur spécifie qu'il ne s'agit pas de l'homonyme du capitaine du bateau, G. Léonet) est rappelé l'histoire de ce confrère qui a été trouvé noyé (récemment, dit le texte, J. 70; en réalité le 30.7.1958 pendant sa baignade journalière dans le fleuve au beach d'Ionda).

L'auteur lui consacre un paragraphe relativement long (J.70): "Georges ne faisait absolument rien à la mission, sauf dire la messe. Il passait le reste du temps à chasser et à collectionner des spécimens d'oiseaux pour un musée". En effet, il a grandement enrichi les collections du musée de l'Afrique à Tervuren.

Mais dire qu'à part cela, il n'a rien à la mission, est fort exagéré. Après ses activités dans les missions de Ikela, Bokuma et Bokote, à l'enseignement et surtout comme missionnaire itinérant, sa santé déclinait constamment d'autant plus qu'il souffrait de déficiences congénitales de la glande thyroïde, de sorte qu'il ne pouvait

exercer que peu de fonctions, ses forces étant trop limitées pour une activité missionnaire normale. Mais en déduire que sa vie à Ionda a été sans fruit est contredit par la suite du texte :

"En même temps il était en relation étroite avec les Africains, conversait avec eux dans ses déplacements. Quand son cadavre était porté (de la rive) à la mission, les Africains formaient la haie et s'agenouillaient au passage du corps".

Petrus VAN DEN CRUYCE (n°1908. Au Congo 1934-1961)

L'ancien capitaine du bateau reçoit l'auteur en visite à bord. Il est décrit comme grand, aux dents dorées, à longue barbe irrégulière (J.36). Il n'est pas nommé, mais il s'agit clairement du Père Pierre Van den Cruyce qui se rappelle encore fort bien cet événement. L'auteur ajoute avoir été reçu dans le salon et invité à prendre un verre de bière (J.36). Plus loin (J.40), il est nommé Pierre. Il est à bord du bateau pour rejoindre son nouveau poste à Bokuma comme professeur au petit séminaire. Il y est présenté comme lisant son bréviaire après le déjeuner. Sa grande barbe est dite hirsute (rugg d), contrairement à la réalité telle que je m'en souviens et qu'on peut constater encore journallement : une grande barbe belle, impressionnante. Des conversations avec ce Père Pierre l'auteur a retenu (J.36) que c'était "un capitaine qui hait la mer". A chaque voyage (environ quatre par an) il a quelque chose qui va mal" (manifestement au bateau qui avait un grand besoin de réparations).

Edouard VANDERPOOTEN n°1921. Au Congo 1949-1966).

Dans le grand groupe de jeunes missionnaires de Bokuma, nombreux à cause du personnel nécessaire au petit séminaire, l'auteur en distingue un remarquable par son air plus calme et retiré, un des rares pères sans barbe (J.45). En ce temps, il se trouvait en poste à Bokuma trois missionnaires sans barbe: Vogel (identifié clairement par sa nationalité), Standært et Vanderpooten. Le dernier, directeur du séminaire, était probablement absent au moment de la visite de l'écrivain. Reste donc le Père Edouard Vanderpooten, parti plus tard pour la mission du Parana au Brésil. Ce qui en est dit au journal correspond bien à sa personne. D'ailleurs, lui-même admet cette identification.

Rik VANDERSLAGHMOLEN (°1921. Au Congo 1946-1964).

Un personnage qui revient à plusieurs endroits est le Père Henri. Il est présenté comme terriblement fatigué, épuisé, tout pâle, de haute taille, aux mains longues et élégantes (J.17). Il se trouvait en convalescence à Ionda et profiterait du voyage du bateau de la mission pour rejoindre son poste à Bokuma où il enseignait au petit séminaire indigène (J.17, 21, 33), après avoir été capitaine de ce même bateau (J.41). L'auteur ajoute qu'il est le seul prêtre parlant anglais (J.20). Ca et là quelques autres détails complètent le portrait du Père Rik (J.43, 45, 57).

Mgr Hilaire VERMEIREN (1889-1967. Au Congo 1924-1964. Lire aussi BBOM VII C, 365).

Vicaire apostolique, puis premier archevêque de Coquilhatville (Coq.), l'actuel chef-lieu de la Région (ex province de l'Equateur, est décrit (J.26) comme un "extraordinairement beau vieillard avec un air de dix-huitième siècle - ou peut-être une sorte de boulevardier Edouardien". Et après sa chute avec fracture de la hanche, il n'a jamais supporté la solitude : un évêque digne et distingué avec un gros crucifix au cou; un homme aimable et courtois (J.40). Une note infrapaginale (J.40) ajoute : "Après sa guérison l'apparent boulevardier de la belle époque coloniale montra sa véritable nature dans les temps troublés : il demeura à son poste... ferme durant tous les troubles, aidant ceux qui restaient sur place à l'Equateur". Je peux ajouter un souvenir personnel. Aux coloniaux haut placés qui, à l'indépendance le pressaient d'abandonner la mission, il répondait qu'étant du service de l'Eglise, son devoir était d'obéir au Christ et à son remplaçant sur terre, donc de rester fidèlement à son poste.

En bon romancier pouvait-il omettre d'ajouter un peu de piquant en exagérant l'élégante amabilité de la figure de l'évêque, avec sa belle barbe bien soignée et le regard d'un cavalier de boulevardier vieux style (R.64).

Ludwig VOGEL (°1914).

Parmi les missionnaires de Bokuma, l'auteur a trouvé un Autrichien. Il avait été prisonnier des Américains après la guerre. Il ne se sentait pas à l'aise pour parler de l'Allemagne (J.44). Dans mes souvenirs et d'après les documents, il ne se trouvait aucun Autrichien à Bokuma. Parmi les professeurs du séminaire, il y avait le Père Ludwig

Vogel, un Bavarois. Mais la Bavière, ainsi que les autres pays méridionaux de l'Allemagne, forment ensemble une même province religieuse de notre congrégation, qui est chargée de l'évangélisation dans la même région du Zaïre, le diocèse de Bokungu. Aussi entre nous, on les appelle tous indistinctement Autrichiens. Je crois que c'est ainsi que le P. Ludwig a été présenté à G. Greene sous ce nom. A cette occasion le journal ajoute : "Incidentement, le fils de Martin Bormann se trouve quelque part ici dans la brousse". En réalité, ce converti est devenu missionnaire dans le diocèse de Bokungu, donc pas du tout près d'Ionda mais dans la haute Tshuapa. En 1964, réfugié dans la grosse forêt en compagnie d'un groupe d'indigènes, il a été découvert et fait prisonnier par les rebelles. Après ces événements, il est retourné en Europe où il a écrit une histoire de sa mission publiée sous le titre Zwischen Kreuz und Fetisch (Hestia Verlag Bayreuth 1965).

Sigebrend WERKHOVEN (1905-1975. Au Congo 1958-1960)

A Ionda se trouvait un Frère qui avait été dans un camp de prisonniers-japonais. Il donne l'impression de l'hostilité, mais dans le projet du roman, il prend la défense du personnage principal (J.17). Il ne peut s'agir que du Frère Werkhoven qui se trouvait effectivement sur place. Auparavant, il avait été missionnaire à Java (Indonésie). Pendant la guerre 1940-1945, il avait été prisonnier dans un camp japonais et là, il avait, grâce à son inventivité, pu mitiger le régime affamant imposé à ses confrères et autres co-prisonniers. Il est encore fait mention d'ironies passées entre lui et le "prêtre fatigué" P. Henri (J.19).

Plus tard, le confrère a continué sa vie missionnaire en Papousie. En J.66, il est question d'un frère Joseph. En ce temps-là il n'y avait qu'un seul frère à Ionda, Werkhoven, mais son prénom était Sigebrend. Par contre, il s'y trouvait le Père Joseph Jacobs.

Patrus WIJNANTS (1914-1978. Au Congo/ Zaïre 1946-1978)

Le supérieur de la mission catholique à laquelle est attachée la léproserie d'Ionda est caractérisé clairement, tant dans le journal que même dans le roman. L'auteur le reconnaît lui-même dans la dédicace au docteur Lechat où il écrit : "j'ai volé les cigarillos du Supérieur". Dans J.17, il est caractérisé comme "le prêtre à la barbe rousse, avec un mégot de cigare toujours à la bouche". Ailleurs, il spécifie cheroot, qui ne quitte sa bouche que pour dire

la messe, pour manger ou dormir (J.21; R.20, 70, 95, 100, 128, 197). De sorte que les cendres tombaient toujours n'importe où, même entre les pages d'un livre ou dans les documents et les rapports du médecins (J.20). Ça laissez-aller était bien connu des confrères. La figure est complétée par une activité toujours en éveil (J.21), la couleur caractéristique de la barbe (J.17,21).

En lisant tout cela on ne peut refuser d'y reconnaître une image fidèle du Père Wijnants, plus tard archevêque de Mbandaka.

DIVERS

Quelques missionnaires sont mentionnés incidemment mais plus ou moins reconnaissables.

Avant de s'embarquer pour la Momboyo, l'auteur se fait couper les cheveux par le Père Paul (J.38). Ce doit être le Père Paul Van MOLLE, (1911-1969/Congo 1945-1969) bien connu pour ses talents techniques. Il deviendra recteur de la mission et léproserie d'Ionda.

Au retour de Wafanya, l'auteur a l'occasion de rentrer plus vite à Ionda en voiture conduite par Père Jules (J.65). A cette époque, le P. Jules de KNOP se trouvait à la mission de Flandria (à présent : Botoka). C'est donc bien lui qui a conduit l'auteur par la route carrossable via Bokatola. C'est là sans doute qu'il s'est arrêté, (à contre-cœur, insiste-t-il; mais pourquoi ?) et a rencontré le jeune administrateur peintre et poète dans lequel je reconnais Lernout.

Dans le roman plusieurs missionnaires sont présentés avec leur prénom, mais selon l'avertissement de l'auteur ils ne sont pas choisis pour désigner des personnes historiques. Aussi sont-ils rarement caractérisés de façon à pouvoir les identifier. A part l'un des principaux personnages, le Supérieur, avec son cigarillo et la négligence à disposer des cendres (R.21) ou avec le mélange linguistique dans les sermons (R.80).

LES RELIGIEUSES.

Pour les religieuses, les noms propres ne sont pas cités. D'ailleurs, il n'y a guère que des généralités. Excepté l'unique cas d'une religieuse décrite par le médecin de la léproserie (J.66): comme une beauté remarquable de bonne famille aisée et de formation universitaire, également contente d'aller n'importe où et d'exécuter n'importe quel ordre. "On pourrait presque déduire cela de ses mains sur le volant du bus. Absolument libre de

sentimentalité" (J.66). Mais le docteur disait préférer une soeur avec quelques faiblesses. Ce semble bien être la même personne dont il est écrit (J.33). Pour se rendre à la messe dans l'église de la léproserie l'auteur fut "conduit en bus par la belle religieuse qu'il avait vue dans le foyer social". Selon les témoins directs, cette description s'applique à la soeur M. Gérard MATHYS, à l'exception du seul détail qu'elle n'a jamais conduit une auto. La fonction spéciale de conductrice de la communauté d'Ionda en ce temps-là était exercée par la soeur Léontine Wijnants, fondatrice de la léproserie sous la haute direction de l'évêque, Mgr. E. Van Goethem et du procureur diocésain le R.P. Marcel Es. La description lui convient aussi, excepté son origine plus modeste et le fait qu'elle n'a jamais été infirmière.

Aussi est-on enclin à croire que l'auteur a confondu deux personnes qui l'ont également impressionné, pour en faire un seul personnage.

CONSIDERATIONS GENERALES.

A plusieurs endroits G. Greene décrit le comportement habituel des missionnaires et exprime l'impression subie. Quelques épisodes se rapportent à des conversations. Il y est question de constructions, électricité, briques, ciment, comme si ces choses matérielles fussent plus importantes que les malades et les âmes selon les paroles d'un des pères, comme si cette attitude fût normale dans le groupe. Cette opinion est exprimée aussi par un autre personnage, le peu sympathique Rycker : "ils sont plus intéressés à l'électricité et aux constructions qu'à la foi" (R.39). Cet intérêt porté aux oeuvres matérielles est décrit de telle façon qu'on peut y voir comme un reproche (R.100). Certes, certains missionnaires montrent une sollicitude qui semble exagérée pour la construction des postes de mission : habitations, églises, écoles, service médical et social, etc. Mais dans la situation réelle de cette époque à l'Equateur zaïrois, ces travaux sont inévitables et causent souvent de pénibles soucis, qui sont difficilement compris par ceux qui ne vivent pas sur place. Il en va de même pour d'autres remarques. Ainsi la conversation des missionnaires, pendant les repas ou la récréation, avec leur badinage, les railleries, les blagues les taquineries, souvent incompris de l'auteur, à cause de la langue (flamand, français souvent peu correct). Et les jeux de cartes tout simples. Tout cela paraît bien avoir laissé une fâcheuse impression lors du passage de l'auteur.

Querry, le personnage principal, se souvenait qu'un soir, au séminaire, les pères trichaient aux cartes. Aussi était-il sorti se promener en brousse, ne pouvant supporter leurs rires et leur infantilisme (R.175). Ceci semble la reprise d'une histoire racontée au début du livre (R 14. 15) : la scène se passe à bord du bateau où le jeu de cartes tourne à la tricherie générale. Impatient, dégoûté, ne supportant plus les rires, il quitta le bateau pour sortir dans les ténèbres où il trouva un sentier conduisant à un village de pygmoides. En effet, "le rire des missionnaires l'irritait... il était vexé par le plaisir qu'ils trouvaient dans de petites choses" (R.14). De même, un peu plus haut, à la même page : "le rire trop facile, l'excitation exagérée pour un simple jeu de cartes avec des allumettes comme enjeu, avaient l'innocence et l'immaturité de la solitude".

On a bien l'impression que ces phrases expriment l'opinion de l'auteur qui ne semble avoir pu comprendre que cette communauté de jeunes missionnaires avaient un réel besoin psycho-physiologique d'une vraie détente simple après une journée d'efforts corporels et de tensions psychiques. L'étranger a peine à comprendre l'effet du climat équatorial chaud et humide sur le système nerveux des Européens, ni que le bien de l'oeuvre missionnaire demande qu'on y adapte le mode de vie. Considérer ces récréations et détentes simplement fraternelles comme enfantillage ou immaturité n'est-ce pas témoigner d'une connaissance défectueuse ou juger les autres à son aune?

Aussi ne faut-il pas s'étonner que pareils passages dans les deux ouvrages n'ont pas laissé une trace pleinement favorable à l'auteur dans le souvenir des confrères, ni, surtout, de leur évêque.

Il me paraît que le jugement de l'auteur peut se résumer en adaptant ses propres paroles (J.35): "Je suis choqué par mon groupe de prêtres : ils conviennent pour l'Europe mais pas pour les missions. Je n'ai encore jamais trouvé dans un missionnaire ni la naïveté que j'attendais de certains d'entre eux ni la sévérité à l'égard des fautes humaines, ni la curiosité investigatrice. Ils sont trop occupés pour s'inquiéter de motivations; ils se préoccupent plutôt de ciment, enseignement, installation électrique".

Et l'auteur de s'interroger : "Comment me libérer de cette situation fausse ?" Ne pourrait-on proposer une réponse ? p.ex. En prolongeant le contact bien au-delà de quelques semaines d'une part, et en acquérant une

meilleure intelligence de la simplicité évangélique d'autre part.

G. HULSTAERT, msc
Bamanya, novembre 1988

NOTE d.l.r.

Graham Greene est né en 1904, et mort en 1991. Le texte ci-dessus a été composé en 1988 pour un recueil d'études jamais publié. Au moment où il composait ce texte, Hulstaert n'avait pas encore pris connaissance du livre de P. Hogarth, Graham Greene Country, Pavillon Books, London, 1986 (Sur A Burnt-out Case : p.108-115). G. Hulstaert a rencontré G. Greene à Bamanya et l'a invité à assister à la remise d'un cercueil anthropomorphe aux Injóló. Une cérémonie rare et pittoresque (Voir Aequatoria 23(1960)121-129). G. Greene n'a pas caché son ennui devant ce qu'il considérait comme un simulacre. Cela n'augmentait pas la considération de Hulstaert pour le célèbre auteur.

PUBLICATIONS DU CEDAF / ASDOC-UITGAVEN

LE CEDAF A PUBLIE EN 1990 / ASDOC-UITGAVEN IN 1990

- DE VILLERS Gauthier, WILLAME J.C. (avec la collaboration de), Belgique-Zaïre : le grand affrontement, CEDAF/ASDOC 1-2/1990, série 2, 171 p.
- LUBANA NGIYENE AMENA, L'organisation de la société paysanne et la situation du mouvement coopératif: Le cas du Bas-Zaïre, CEDAF/ASDOC 3-4/1990, série 3, 200 p.
- LOSSO GAZI, L'enseignement du français au Zaïre revisité (1948-1980), CEDAF/ASDOC 5/1990, série 1, 157 p.
- FIERLAFYN Luc, Le discours nationaliste au Congo Belge durant la période 1955-1960, CEDAF/ASDOC 6/1990, série 2, 208 p.

LE CEDAF A PUBLIE EN 1991 / ASDOC-UITGAVEN IN 1991

- BERWOUTS Kris, Le sein de la mère: Introduction à la littérature classique et moderne en swahili, CEDAF/ASDOC 1/1991, série 1, 140 p.
- WILLAME Jean-Claude, La décennie 80: l'aide en question. Esquisse comparative des politiques de développement dans quatre pays européens, CEDAF/ASDOC 2/1991, série 2, 123 p.
- ABBINK J., Mytho-légendes et histoire: l'énigme de l'ethnogenèse des Beta Esra'el, CEDAF/ASDOC 3/1991, série 2, 92 p.
- OLELA ENGOMBE ASUI, L'administration coloniale et la question de la succession de Ngongo Leteta au Sankuru (1893-1956), CEDAF/ASDOC 4/1991, série 2, 119 p.
- WILLAME Jean-Claude, Zaïre, années 90, Volume 1 : De la démocratie "octroyée" à la démocratie enrayée (24 avril 1990 - 22-septembre 1991), CEDAF/ASDOC 5-6/1991, série 2, 318 p.

LE CEDAF A PUBLIE EN 1992 / ASDOCUITGAVEN IN 1992

- de VILLERS Gauthier, Zaïre, années 90, Volume 2 : Zaïre 1990-1991 : Faits et dits de la société d'après le regard de la presse, CEDAF/ASDOC 1-2/1992, série 2, 235 p.

Correspondance scientifique Hulstaert-De Boeck

PRESENTATION

De quelque 200 correspondances scientifiques que le Père Gustaaf Hulstaert nous a laissées, celle entre lui et Mgr Egide De Boeck en est parmi les plus importantes. Mgr De Boeck peut être considéré comme le père du lingala actuel, rebantouisé, livresque, et le Père Hulstaert l'opposant acharné de tout sabir, donc particulièrement du lingala qu'il considérait comme l'ennemi numéro un de la culture et de la civilisation autochones.

A part une lettre de 1935, la correspondance accompagne les publications de Mgr De Boeck dans Aequatoria, de même que les réponses polémiques réciproques (1940). Chacun est resté fermement sur sa position, l'un jugeant du point de vue pratique (De Boeck) et l'autre du point de vue idéologique et théorique (Hulstaert).

En 1941 Hulstaert consultait De Boeck en vue de l'élaboration de sa Carte linguistique du Congo-Belge. Ainsi des données très précises et exclusives y sont réunies concernant les peuples de la Ngiri.

Les 11 lettres de Hulstaert totalisent 24 pages, et les 8 de De Boeck 11 pages.

Nous possédons aussi 2 petites notes et une carte inédite de la main de De Boeck. Il s'agit de :

1. Listes de mots et comparaison de textes : Lingala-Mabale (13.2077-2078).
2. "Stammen in 't Apostolisch Vicariaat van Lisala" (Tribus dans le Vicariat de Lisala) + Carte de la Ngiri (13.2150)

LES CORRESPONDANTS

1. Mgr Egide De Boeck (1875-1944)

Notices biographiques dans Biographie Coloniale Belge (B.C.B. V, 87-89) et VI, 74-77.

Au Congo de 1901 à 1944. Il débuta à la Colonie Scolaire de Nouvelle Anvers où il restait jusqu'en 1913. Il séjourne ensuite au Kasai comme responsable ecclésiastique de 1913 à 1916. De 1916 à 1921, il est en Angleterre et à Louvain où

il enseigne e.a. le lingala. De 1921 à 1944, il devient Vicaire Apostolique de Nouvelle Anvers/Lisala.

31 livrets et 24 articles sont signalés sous son nom (cf. Grotaerts Van Coillie, Proeve eener Bibliographie van de Missionarissen van Scheut, Brussel, 1939, p.30-31).

2. Gustaaf Hulstaert (1900-1990)

Notices biographiques dans :

- H. Vinck, Annales Aequatoria 12(1991)7-74 (avec bibliographie).
- H. Vinck, International Dictionary of Anthropologists Gerald Publications, New York and London, 1991, p.313-314 (Ch. Winters, éd.)

Au Congo-Belge/Zaire de 1924 à 1990. Il séjourna exclusivement en pays m'ongo, qu'il a sillonné principalement entre 1924 et 1951, étudiant langues, us et coutumes, faune et flore. A Partir de 1951, il se fixa à Bamanya (Mbandaka) où il rédigeait la plupart de ses publications. Co-fondateur et rédacteur de la revue Aequatoria (1937-62).

x x x x

Toute la correspondance était en néerlandais. Des lettres de Hulstaert, nous ne disposons que des doubles dactylographiés, conservés dans les Archives Aequatoria (Correspondances Hulstaert n°49). Les lettres de De Boeck sont des originaux, conservées au même endroit. Puisse le Père Joseph Jacobs qui a bien voulu en assurer la traduction française être sincèrement remercié ici.

x x x x

Abréviations utilisées par les correspondants

K.O. : Kongo-Overzee
O.K. : Onze Kongo
Coq. : Coquilhatville
N.A. : Nouvel(le) Anvers

x x x x

LETTRES DE HULSTAERT

LETTRES DE DE BOECK

1. 9-4-1935
 2. 14-11-1939
 3. 3-7-1940
 5. Août 1940(réponse à 4)
 6. 13-8-1940(réaction à la lettre de Guilmin)
 10. 23-10-1940(réponse à 7 et 9)
 12. 28-11-1940(réponse à 11)
 13. 8-1-1941(réponse à l'envoi de la note à publier).
 15. 25-2-1941(réponse à 14)
 17. 27-6-1941(réponse à 16)
 19. 25-3-1944(réponse à 18)
- =====
- 11 lettres
4. 17-7-1940(réponse à 3)
 7. 19-8-1940(réponse à 5 et 6)
 8. 27-8-1940(réaction à l'article de Hulstaert sur le lingala)
 9. 24-9-1940(transmission information du père Peeters demandées dans la lettre 3)
 11. 6-11-1940(réponse à 10)
 14. 18-1-1941(envoi d'une lettre de l'abbé Bokula-réponse à 13)
 16. 8-4-1941(réponse à 15)
 18. 10-3-1944(réponse à une circulaire de Hulstaert)
- =====
- 8 lettres

Borgerhout, 9/4/35

Excellence,

Votre étude en Kongo-Overzee (1) m'a inspiré un tel intérêt, que je me permets de vous écrire pour vous demander quelques informations. Moi-même j'ai donné, pendant plusieurs années, des leçons de linguistique à nos étudiants noirs (2), bien que ce fut sur une autre base que celle de votre exposé, mais quand même avec un certain fruit. Vos connaissances cependant en cette matière sont d'une telle importance, que je voudrais m'y intéresser plus à fond. C'est pourquoi vous me feriez un grand plaisir, si vos occupations multiples et difficiles vous le permettent, en me donnant quelques éclaircissements.

1. La dérivation de la terminologie. De quels radicaux (avec leur signification) dérivez-vous ces mots (substantif, adverb, substitutif, etc)?
2. Vous vous basez sur quoi pour classer des substantifs et des verbes proprement dits sous une même catégorie? D'où cette idée vous est venue? Chez nous aussi beaucoup de substantifs dérivent de verbes. Et je ne vois pas e.a. qu'il y aurait une autre relation de signification entre breuk-breken en flamand et votre mudimi-kudima. La différence dans la formation est sûrement très forte; mais il s'agit ici de la signification. N'est-il pas alors plus pratique de diviser les mots, d'après leur forme et leurs dérivations, en substantifs et verbes, que de les classer selon leurs radicaux et le sens premier de ceux-ci. Ainsi on pourrait en flamand également ranger sous un même groupe : groot, grootheid, vergroten, grotelijks.
3. Le pronom qualificatif a. Moi je le considère comme un possessif, qui se rapproche fort de notre génitif. Aussi chez nous (flamand, français, latin) le génitif peut avoir des significations très diverses, comme quand nous employons e.a. des génitifs d'objet.
4. Le substitutif peut être substantif et adjectif. Pour l'étude du français et du latin n'est-il pas utile de les séparer en pronomina et adjectiva (comme en français). Dans notre lonkundo ces mots ont également la même forme fondamentale. Vous pouvez les grouper ensemble. Le système grammatical courant, aussi dans l'enseignement des langues européennes, se base plutôt sur la fonction que les mots remplissent dans la phrase. Ainsi nous avons des pronomina (substantivaux ou adjectivaux) et des adverb. Vous les distinguez d'ailleurs aussi : en

pronom démonstratif et substitutif, bien qu'au fond les deux formes sont les mêmes et qu'elles ont du moins dans notre langue, et pour autant que je puisse le constater, aussi en Tshiluba - le même sens fondamental, comme kudima et mudimi. Et votre adverbe: nenku etc, ne s'accorde-il pas avec le pronom démonstratif aku, eku etc? Nous connaissons une formation identique en lonkundo.

Je saurais extrêmement gré à votre Excellence de m'octroyer ces informations et éclaircissements au sujet de cette longue série de problèmes. Je compte sur votre aide, si du moins vous en trouverez le temps, dans cette étude importante. En attendant je vous remercie déjà d'avance, et vous prie, en vous saluant cordialement, de me bénir.

Veuillez croire, Excellence, à toute ma considération respectueuse in C.J. (3).

x x x x

Coq, le 14 novembre 1939

A Son Excellence Mgr. E. De Boeck,
Vicaire Apostolique
Lisala

Excellence,

Veuillez m'excuser de venir vous déranger avec la présente. Je dois cependant vous remercier toujours pour la note sur le temps présent (4) dans les langues bantoues, que vous m'avez fait parvenir. J'ai bien l'intention d'y ajouter une note à moi, dans laquelle je marque mon plein accord avec votre point de vue. On verra alors à quand sa parution dans Aequatoria. D'ailleurs c'est de l'évolution des conséquences de la guerre que dépendra la continuation de notre revue. Je crois bien que le papier ne nous manquera pas, même pour l'étendre, comme c'était notre projet au moment où la guerre éclatait. Mais la question se posera au niveau financier : le nombre de nos abonnements se maintiendra-t-il, augmentera-t-il plutôt pour pouvoir soutenir notre revue ? Nous avons déjà assez bien d'abonnements, mais encore beaucoup trop peu. De la part du gouvernement, aucun soutien. Des missions, également très peu, sauf ici dans nos environs immédiats (Bikoro, Basankoso).

Vous écriviez au P. Jans (5) que vous ne comprenez pas comment je pourrais assimiler le lingombe au lonkundo (6). Evidemment ! Je ne crois d'ailleurs n'avoir jamais affirmé

chose pareille. Le Lingombe est bien sûr apparenté au lonkundo, du moins dans sa forme de Basankoso (je ne connais pas d'autres tribus Ngombe), mais il est une langue toute autre. Toutes les deux ont cependant sans aucun doute une même racine linguistique: des langues Nord-Ouest semi-bantouides(?). Aussi je n'ai jamais pensé que le lonkundo pourrait servir comme langue véhiculaire chez les Ngombe. Ce que pourtant j'oserais affirmer (bien que, à mon avis, je ne l'ai pas encore fait ouvertement) c'est que si les Ngombe peuvent être instruits en lingala, ils peuvent l'être aussi bien en lonkundo, ce dernier a en outre l'avantage d'être une langue culturelle, ce que l'on ne peut pas dire du lingala-vous en conviendrez vous-même. Cependant j'ai mes réserves quant à l'enseignement du lingala aux Ngombe. On pourrait autant le faire en leur langue maternelle. Là où des missionnaires prétendent que la langue maternelle ne convient pas et veulent donc se servir du lingala, je n'ai pas d'autre avis que: 1. ils se trompent! 2. Ils n'ont aucun argument contre cette affirmation (attribuée à tort!) comme quoi les Ngombe devraient être enseignés en lonkundo, et que le lonkundo et le lingombe ne diffèrent presque pas.

D'autre part, j'oserais bien prétendre que les tribus riveraines (Libinja, Baloi, Bapoto, Basoko, e.a.) pourraient être instruites en lonkundo, bien qu'elles parlent des dialectes nettement différents et ne se comprennent point.

Comme il est possible en Europe, je ne vois pas pourquoi il ne le serait pas ici. Et que ces dialectes ne se rapprochent pas autant au lonkundo qu'au lingala, j'aimerais bien qu'on me le prouve. Je ne les connais pas! Je n'ai des notes que sur les Libinja, les Baloi et les Monya, mais ceux-ci peuvent sans aucun doute se servir aussi bien du lonkundo que du lingala, pour ce qui regarde leur degré de parenté. Probablement que c'est cela que je comprends par un enseignement éventuel en lonkundo à des tribus de chez vous. Mais j'ignore où je l'aurais dit ou écrit. Peut-être à l'occasion, j'écrirai une fois là-dessus.

Excellence, je pensais devoir vous écrire ceci pour préciser mon point de vue. Puis-je recevoir votre bénédiction
S.v.p.

Respectueusement vôtre in C.J.

x x x x

Coq, le 3 juillet 1940

Excellence,

Je me permets de venir vous demander quelques renseignements. En effet, depuis des mois je suis occupé à composer une carte des peuples du Congo(8). Elle devrait servir à l'enseignement dans nos écoles. Pour la plus grande partie du Congo, la composition de cette carte est assez facile, au moyen des données qu'on trouve dans des livres, des revues, etc, et d'informations recueillies personnellement. Il reste cependant un coin particulièrement difficile de notre colonie, et c'est la région de la Ngiri. Les données que je trouve dans les archives de Coq ne m'avancent guère. Je veux bien relever une masse de petites tribus; mais cela déprécierait ma carte totalement, vu son but didactique. Il me faut le plus possible former des groupes plus grands. Comment s'y prendre donc dans votre vicariat?

Les Ngbaka-Ngbandi sont déjà localisés, cela ne pose pas de problèmes. Les Budja aussi sont mis à part: je cherche à les grouper ensemble avec les Mabinza, les Mobango et les Moubeza. Là-dessus je demandais des informations à Bumba. Les Ngombs + Doko + Bangeza aussi, je les ai déjà "bouclés" ensemble, me basant sur la langue; des autres nous en savons très peu.

Reste encore l'angle Nouvel-Anvers-Mobeka-Ngiri-Ubangi. J'ai quelques données sur la langue, recueillies dans le village des pêcheurs à Coq, où à Bamanya chez les écoliers Libinja et Baloi; c'est assez compliqué. Je remarque tout de même un tas de concordances dans la langue de beaucoup de tribus Ngiri; et j'admets, comme prétendent également les gens ici, que la plupart se comprennent entre eux; bien que les différences, selon mes propres informations, soient plus prononcées que chez nos différentes tribus Môngo. Ce n'est cependant qu'une différence de degrés. Mais la question se pose: dans quelle mesure puis-je me fier ici aux informateurs? Globalement, je pense assez bien, assez pour me faire une opinion, du moins provisoire. Mais toutes les tribus ne sont représentées ici; d'autres ne le sont que par 1 ou 3 individus, qui encore de jour en jour sont à la pêche sur le fleuve. On vient de me raconter que vous avez, vous-aussi, pris des notes sur les dialectes, comme moi j'ai commencé à le faire. Alors donc... je m'empresse à vous écrire pour vous demander des informations là-dessus.

Peut-être pourriez-vous me faire un croquis de la façon que vous groupez et distinguez les tribus de la Ngiri. Vous avez sans doute aussi, comme je peux supposer, un tas de données linguistiques, que je pourrais consulter en copie, en vue de les comparer avec les miennes et d'en faire une synthèse pour ma carte projetée. Alors viendrait la question de l'appellation de ce groupement de tribus, pour autant qu'il soit faisable. Le nom Bangala ne me plaît pas tant, surtout que les gens mêmes l'attribuent plutôt aux tribus du grand fleuve (Iboko, Boloki, Mabale). Si vous aviez la bienveillance de m'envoyer des notes linguistiques pour consultation, car j'aimerais prendre connaissance de vos données, comme aussi des dialectes des Mabale, des Montsambo, des Bakula, des Bapoto e.a. Vous en possédez sans doute plus que ce que je ne puisse moi-même recueillir ici dans les prochaines semaines ou mois.

Avec mes remerciements anticipés pour toute aide, mes salutations cordiales, en vous priant de me bénir.

Sincèrement vôtre in C.J.

x x x x

Lisala, le 17 juillet 40

Révérénd Père Hulstaert,

Avant-hier j'ai eu votre lettre du 3 dernier. Vous y parlez d'un "coin difficile" relatif à la composition de votre carte. Je vous crois bien ! Une telle mosaïque de petites tribus ! Et s'il faut étudier tous ces dialectes ou petites langues, c'est pour en jeter le manche après la cognée ! C'est donc ce que j'ai fait plus ou moins. J'ai en effet recueilli quelques notes linguistiques, la plupart des contes, des Iboko, Mabale, Balobo, Libinza, Bamwè, Boloki (dont j'avais des livrets de la mission protestante de Monsembe). Je dis: j'ai... je devrais dire: j'avais; lors de mon départ de Nouvel-Anvers en 1931, je donnais tous mes livrets et notes au feu P. Pollet (9), qui mourut chez les Ngombé. On est resté son héritage, je ne sais pas. Dans quelques mois, je vais à Nouvel-Anvers et je l'y rechercherai. En tout cas, il ne serait pas difficile de noter d'autres contes.

Mais, pour en revenir à ce coin ou cercle Nouvel-Anvers-Mobeka-Budzala-Banga-Bomboma-Dongo-embouchure de la Ngiri-Libanda, je ne saurais trouver une ou plusieurs dénominations communes pour ces nombreuses petites tribus. Bangala?

Non, ce ne serait pas exact au point de vue linguistique et ethnographique. Cela veut donc dire que je ne sais pas les grouper ensemble. Je me demande d'ailleurs quelles en sont les conditions. Quoi comprendre sous les termes: peuple, clan, tribu ? Je me propose de le demander au P. Edward Peeters (10), qui connaît la région mieux que moi. Saurait-il lui, répartir en groupes les gens de cette région marécageuse (car tout ce cercle précité ressemble à Venise). Je ne connais pas non plus les noms de toutes ces petites tribus. Si vous désirez le savoir je le demanderai aussi.

En attendant je peux vous dire ceci: les Iboko (il en reste encore une centaine), les Mabale et les Boloki habitent ensemble, le long ou près du fleuve. Dans l'arrière-pays de Nouvel-Anvers habitent les Balolo (les Bokula sont-ils une petite sous-tribu ?). Puis sur la Ngiri ou Mwanda en direction de Bangabola, on trouve les Bamwè, les Dzando (à gauche), les Ntandu, les Ndolo etc, etc. (à droite). En aval: les Nkoto, les Libinza, les Boomana, etc. Plus loin je n'ai jamais été. Libanda pourrait vous le dire.

Libanda vous parlera peut-être aussi de "Ngombé", nom facilement donné autre fois (par les blancs) aux terriens, par opposition aux riverains. Je suis arrivé une fois chez ces soi-disant Ngombé, et il me semblait que ces gens parlaient quelque chose comme le Iboko. Je croie qu'ils habitent là (Imese p. ex.) encore d'autres gens qui parlent une langue apparentée à celle des groupes de Nouvel-Anvers.

Le Père Lootens (11) s'est probablement bien trompé quand il vous a dit que les Bapoto seraient des Môngo (12). Ceux de Bumba comprennent les habitants de l'autre rive, disait-il. Oui, mais sur l'autre rive habitent également des Bapoto, tandis que les Môngo sont plutôt à l'intérieur. Or pourtant les riverains comprennent plus ou moins la langue de leurs terriens!

Savez-vous, mon Père, que sur la grande île Nsumba (entre N.A. et Likonongo) il y avait quelques villages Môngo; je crois que l'Etat les a fait déménager maintenant sur la rive gauche, à Bogbonga na ngele.

Si vous groupez les Ngombé ensemble, vous pouvez bien y ajouter les Ngombé et les Bobo (et peut-être d'autres encore) de notre mission de Banga.

Vous classez les Ngbadi-Ngbaka sous un groupe. Ainsi faisant vous pourriez en exclure encore beaucoup. Il est peut être un peu risqué de réunir les Ngombé-Banganza-Doko (et les Ngbele-Doko) en groupe; les "boucler" ensemble comme vous dites !

Les noms Motembo et Bapoto pourraient bien désigner la même chose. Des livrets en Lipoto, vous pourriez en avoir chez les protestants d'Upoto; les miens sont quelques part à N.A.

Que vous avez de la chance, cher Père, d'avoir un seul peuple et une langue ! Ici dans notre vicariat nous avons une trentaine de langues et des tribus, la plupart de nos missions en comptent de trois à sept !

Vous pouvez damner le lingala, et au point de vue linguistique vous avez bien raison; mais nous sommes obligés de nous en servir, comme d'ailleurs le font, soit tout à fait, soit en partie, une vingtaine de vicariats, et tant de protestants en plus. Là où c'est possible, nous utilisons bien la langue traditionnelle; le ngbaka par ex. et le lingombe (changement de personnel l'a minimisé) et un bout de catéchisme en ebuza.

Mais surtout il faut du lingala à côté même à Coq, je crois. Et il est en plus un fait que rarement les pères apprennent une deuxième langue, quand ils savent se débrouiller avec une autre, surtout si celle-ci est plus facile. J'ai toujours voulu remédier à ce "um necessarium", si je peux l'appeler ainsi, et, ici chez nous au moins, cela n'est pas dépourvu de succès, surtout dans la langue écrite.

Je vous souhaite donc bonne chance, cher Père Hulstaert, dans vos efforts pour l'unification de vos dialectes Môngo (qui pourrait peut-être bien réussir dans quelques dizaines d'années) et ayez un peu de compassion pour ceux qui se trouvent dans une position bien-plus compliqué que la vôtre.

Je n'attends pas de publication dans "Aequatoria".

Avec meilleurs sentiments d'attachement.

Annexe à la lettre du 17 juillet 1940

P.S. Puis-je également vous poser, étant calé en linguistique, une petite question? Vous pouvez, à l'occasion, donner votre réponse dans Aequatoria.

Qu'est-ce qui est mieux: écrire d'après l'étymologie (grammaticalement) ou d'après le son produit? Je m'explique par exemples.

- butoa(de butola) ou butwa. Ce qui est certain: abutoi (pas twi).
- moana ou mwana.
- moibi ou mwibi. Moyibi serait bon aussi, à mon avis, du moins en lingala.
- akomoeba ou akomweba ou akomoyeba (bon aussi?)

La première façon d'écrire est plutôt "Bangala", la deuxième plutôt générale ? Yeba l'est certainement.

Merci.

2e P.S. En cherchant, j'ai encore trouvé un livret en langue Mabale, avec explication. C'est une traduction, donc pas la vraie langue d'origine, comme dans les contes. Je vous l'envoie ci-joint. Peut-être pourra-t-il en convaincre que le "lingala" n'est pas une pure invention.

E. De Boeck

x x x x

Août, 1940

Excellence,

Je vous remercie cordialement pour votre aimable lettre du 17 janvier, si riche en informations. Un merci également pour votre lettre au P. Peeters; j'avais d'ailleurs moi-même déjà adressé une lettre à la mission de Libanda pour demander des informations.

J'ai lu (en P. Bittremieux (13) et Lestaeghe (14), et plus tard entendu parler, par les Elsku ici près de Coq et par des pêcheurs de votre vicariat (habitants d'un village de pêcheurs ici près de la T.S.F.) au sujet de ces Môngo sur l'île Nsumba (ou Nsomba). On faisait mention du village Nkingá. J'aimerais bien savoir si réellement l'Etat les a fait déménager. Je croyais avoir également appris aurait fait déplacer les Môngo Boondé de Yakata (15) au-delà de la Lopori, mais je n'en ai pas la confirmation jusqu'à présent. J'avais compté sur Mr Van de Broeck (16) à Djolu, mais il est parti en Europe, pendant que moi, j'étais loin d'ici!

Les Ngombé-Doko etc, je les ai rassemblés, à la suite des renseignements obtenus à gauche et à droite, me basant sur la langue plus que sur les coutumes, dont nous ne savons presque rien.

J'ai fait une distinction entre les Ngbaka et les Ngbandi, me conformant aux informations des Pères Capucins.

Contrairement à d'autres, j'ai comme principe : grouper le plus que possible. En cas de doute donner la préférence à l'unification. Parmi tous les éléments, donner priorité à la langue. Je me base donc sur un axiome, un apriorisme si vous voulez. A présent on ne se méfie plus autant d'apriorismes, en tout cas beaucoup moins qu'il y a quelques dizaines d'années, et je suis ce nouveau courant. Dans le groupement je vais le plus loin que possible, en vue de rendre mon travail pratique pour l'avenir. Cela n'est évidemment pas facile. On ne sait exclure l'évolution de ses idées. Ainsi j'étais auparavant bien plus sévère et découvrais dans notre vicariat plus d'une langue. Si vous arrivez à en compter une trentaine chez vous, chez nous aussi nous pouvons en trouver plusieurs, bien que le nombre 30 serait difficilement atteint, et l'on garderait toujours une grande langue, à savoir le dialecte ouest, comme je l'appelle.

Si je compare ce que j'ai noté sur les idiomes de la Ngiri avec ce que j'ai sur notre région, nous pourrions chez nous aussi séparer les Bongando, les Batswa, les Nkole, Yembe, Mbole, Bakutu, Boli, Ikongo, Elombe, ou les Mpongo, sans parler de petits îlots, comme Mondunga chez vous e.a. Mais déjà très tôt notre évêque (17), par son expérience en Papouasie, m'a fait voir plus largement. Plus tard mes études m'ont confirmé dans ces idées, surtout la comparaison avec la situation en Europe, et comment les langues s'y présentent : malgré que je ne comprenne ni un Limbourgeois ni un West-Flamand de Veurne, est-ce une raison pour en faire des langues à part ? Les mêmes constatations peuvent être faites en France, en Italie, en Espagne, etc. Pour désigner une abeille, il y a en français plus de 20 noms différents. Dans un seul département on a noté quatre mots

mots qui signifient "étang". Les dialectes néerlandais ont 8 noms différents pour "pommes de terre", etc., etc. Bien qu'il y ait une assez grande différence entre les tribus de la Ngiri, les noirs confirment néanmoins que la plupart des dialectes se comprennent. Et je l'admets volontiers. Ils ont une toute autre estimation de ces différences que nous. Dans cette question notamment, une adaptation psychologique, le propre sentiment de la langue jouent un premier rôle, ensemble avec les circonstances.

Ainsi, je trouve que les soi-disant Bangala forment un stade intermédiaire entre les Ngiri et les Nkundo. De même que je puis admettre ce que le P. Lootens écrivait, que les Bapoto sont si proches des Môngo (au point de vue linguistique). Trancher dans ces théories demanderait une définition préalable de ce que c'est qu'une langue et qu'un dialecte. Toujours la même question se pose en notre temps moderne: quid est ! Pour ces notions de base, il faut d'abord des définitions avant de discuter.

Il y aura sans doute peu de vicariats au Congo avec un territoire linguistique homogène comme nous le voudrions. Même le Kasai ne l'a pas, bien que partout on introduit le Tshiluba. C'est la seule bonne solution à mon avis. Ainsi que vous l'écrivez, le problème se situe surtout au niveau du personnel: on ne peut pas demander à des missionnaires européens d'apprendre une deuxième langue; la mutation du personnel fait alors le reste ! J'ai sûrement pitié de vous et des autres qui connaissez tant d'ennuis sur ce point. Et si je m'exprime sur un ton ferme, ce n'est pas sans réfléchir, mais parce que je préfère baser les choses sur des principes; sinon on n'arrive jamais à une solution efficace. Comme sur le terrain politique les prises de position nettement déterminées mènent plus loin, de même ici. Sur le plan spirituel aussi ce sont les radicaux, c'est-à-dire les saints, qui sont arrivés le plus loin. C'est pourquoi je vise au radical; je dis: je vise, car je suis loin de là; ce n'est pas de ma nature. Néanmoins je suis convaincu que c'est la seule solution, surtout dans des nouvelles régions comme notre colonie, où beaucoup dépendra de la base que nous posons maintenant. Ainsi je pense surtout au développement ultérieur des peuples du Congo, et j'exclus volontairement de ma vision les problèmes dus à nous-mêmes, puisqu'ils sont secondaires. Et sous ce point de vue, je dois m'opposer au lingala, bien que, comme vous le dites, il est parfois indispensable, en étant un mal nécessaire. Ainsi on ne sait également s'en dispenser dans des centres comme Coq, mais même là je ne cesse de le

considérer comme un *malum necessarium*. Les gens ici se déplacent trop facilement. En tant que moyen d'éducation le lingala reste très insuffisant, du moins si l'on considère la culture comme quelque chose de supérieur, non point comme une chose utilitaire. Plus j'y réfléchis et plus je lis sur ces problèmes profonds, plus j'en deviens convaincu.

A Coq, nous sommes obligé d'employer le lingala, pas ce lingala scolaire, mais celui que parlent les gens. Avant ce problème ne se posait pas tellement, mais depuis que les pêcheurs de la Ngiri ont immigré en masse, on ne peut plus s'en empêcher puisqu'ils ne peuvent s'exprimer autrement. Pourtant y a ici pas mal d'étrangers qui comprennent bien le lonkundo, bien qu'il ne savent pas le parler. Pas seulement des gens de la Ngiri; mais des Azande, des militaires Barundi, des Ngbandi, des Ngbaka, etc. La plupart des enfants Ngbandi ici parlent et comprennent le lonkundo. Moi-même je ne dois employer le lingala que très peu, le comprendre bien, mais pas le parler. Je peux m'entretenir avec des soldats d'un peu partout, je parle le lonkundo et eux le lingala, et ça va très bien, à moins qu'ils soient ici depuis quelque temps, bien qu'une certaine connaissance de la langue, surtout de la prononciation, soit nécessaire.

Votre note sur Mabale(18) est intéressante, merci. Si j'ai jamais prétendu que le lingala est quelque chose d'inventé, vous pouvez me damner ! Mais que le lingala-je veux dire évidemment le vrai lingala, celui parlé par les noirs-n'est pas la langue de l'un ou l'autre peuple, je continue à le soutenir. Je crois de plus que la distinction entre le lingala parlé et le lingala écrit dans les livrets est toujours valable. Je veux bien avouer que l'enseignement aura, à la longue, une certaine influence sur la langue parlée, c'est inévitable. Je continue cependant à regretter que l'on doit recourir à ce moyen, si l'on veut élever les hommes dans tous les domaines, et pas seulement les "civiliser". Sur ce point, je resterai bien isolé dans un groupe relativement restreint, je ne me fais pas d'illusions; il n'est d'ailleurs que trop évident. Je dois cependant avouer que l'élément "nombre", le quantitatif, fait sur moi peu d'impression. Même si presque le monde entier et pas seulement, comme aujourd'hui, la grosse majorité de l'humanité tenait le catholicisme pour faux, je serais encore, avec la grâce de Dieu, pleinement catholique. Je prêche donc pro domo, Excellence. Et j'affirme tout cela pour vous démontrer que pour moi, c'est une question de principe, non de querelle et d'être dur envers les autres, sauf dans

ce sens où les principes sont toujours durs pour ceux qui n'en sont pas d'accord, même les protagonistes! Il y a pas que la religion révélée à laquelle Durus est hic sermo est applicable...

Je trouve cependant si regrettable que nous ne puissions pas nous mettre d'accord, mais il n'y a rien à faire à cela. Amicus Plato sed magis amica veritas. Et évidemment chacun tient son point de vue pour le bon, sinon, en homme logique, il ne le défendrait pas. Je regrette d'autant plus d'être en désaccord avec vous, comme j'ai une fois entendu dire par un père de Scheut que vous-même vous avez toujours été un protagoniste de langue indigène et que vous avez dû l'abandonner rien qu'à cause des problèmes dans votre vicariat, comme ceux e.a. venant du personnel. Est-ce vrai? Je ne sais pas, mais je veux bien croire. Avant, vous vous êtes exprimé dans votre grammaire dans le même sens. Vous appelez le lingala un malum, bien qu'un malum necessarium. Je conteste ce dernier adjectif. En réalité c'est une concession à des personnes et des forces en dehors de nous. Si le lingala est un moyen éducatif valable pour l'avenir de l'Eglise et du peuple au Congo, nous qui employons le lonkundo, nous nous trompons! Nous devrions nous mettre à propager le lingala. Si nous ne le faisons pas, c'est parce que nous sommes convaincus du contraire, que nous tenons avec d'autres à la vraie langue indigène, à une langue culturelle, une langue "tribale" comme disent les Anglais. C'est en somme une question de point de vue qui nous divise. Or il peut être bien difficile de faire triompher un point de vue contre de grandes puissances. Peut-être serons nous forcés un jour, nous aussi, d'abandonner notre point de vue. Personne ne connaît l'avenir, mais nous devons, me semble-t-il, aussi longtemps que possible défendre les principes, quelles que soient les difficultés auxquelles nous nous heurtons.

Nous entrons en conflit avec beaucoup de gens à cause de cette position de principe. C'est normal et évident. D'autant plus évident que beaucoup de gens qui se mêlent dans cette affaire, comme dans tant d'autres questions, tout en n'étant pas à la hauteur, veulent néanmoins avoir leur mot à dire. Vous avez étudié la question, vous avez une formation linguistique, bien que vous prétendez que non. Mais combien d'autres n'ont jamais fait une étude ou réfléchi là-dessus? Il en est de même pour l'unification des dialectes, pour la notion que l'on se fait d'un dialecte et pour la compréhension de ce que c'est réellement qu'une langue. Je maintiens toujours ma conviction qu'il ne faut pas tant

de langues tribales chez vous: le lingombe, l'ebudja, le nbgaka, tout comme pour les tribus de la Ngiri ou pour d'autres: mieux vaut une langue indigène bien choisie qui se rapproche du lunkundo (les différences ne sont pas, à mon avis, irréconciliables). Ou à la rigueur le lingombe, p.ex. pour ces tribus d'entendue plus restreinte. Mais il est probablement trop tard pour en parler encore ! Quelques dizaines d'années plus tôt on n'aurait sûrement pas eu autant de difficultés à régler cela. Notre expérience en ce domaine justifie cette conclusion.

Excellence, j'ai l'impression que je vous ennueie avec mes écrits. Je vais donc vite essayer de répondre à votre question au sujet de l'orthographe. Il serait bien un sujet intéressant à traiter dans Aequatoria. Mais comme il y a la guerre, on devra nous limiter; et une masse des sujets nous attend encore pour publication. Je pourrais peut-être y revenir plus tard. Cependant, pour ne pas vous faire attendre trop longtemps, voyez provisoirement ceci :

L'orthographe relève bien de la phonétique, puisqu'elle doit exprimer la langue comme elle existe réellement, d'une manière lisible. Raison pour laquelle on a introduit des signes phonétiques spéciaux, qui constituent une amélioration nette, voire même une nécessité. Cependant il peut y avoir des cas limites, comme tout domaine psychologique. En français on écrit: "aujourd'hui" (drôle !!), nous écrivons "le jour d'hui": séparé! lequel est le meilleur ? Moi je préfère la forme séparée là où l'on peut juxtaposer les mots séparément et les employer individuellement dans d'autres emplacements. Sauf si les deux éléments, unis étroitement, ont une signification spéciale. Les français disent: "attrape-mouche" nous: "vliegenvanger". Je préfère notre orthographe. C'est le cas ici des onomatopées: j'écris en un mot quand les éléments vont ensemble; séparément quand chaque partie peut être employée à part. Ici souvent c'est le ton qui impose des règles p.ex. Kalakala et bakabaka, nous les écrivons en un mot.

Donc par principe, je tiens à une orthographe phonétique. Le ton aussi est un élément phonétique (et d'ailleurs très important). Nous nous appuyons là-dessus p.ex. pour écrire: bya et non bia. Pour des dialectes qui ont lya au lieu de ja (classe li-), nous écrivons lya et pas lia. Le ton ne permet ici aucun doute.

L'écriture étymologique contient une certaine facilité pour les Européens. Si l'orthographe est adaptée à la phonétique, même du point de vue étymologique cela posera peu de problèmes puisque la grammaire procurera des règles pour obtenir une orthographe définitive et juste. Elle sera alors

en même temps phonétique et définitive, étant basée sur des règles. Comme dans le cas de contraction de préfixe, comme cité ci-dessus. Ainsi également nous avons basé notre orthographe de doubles voyelles sur des règles grammaticales, et non pas sur la longueur des sons, qui sont un élément peu contrôlable et susceptible d'interprétations subjectives. Ainsi nous écrivons: tôma=nous tuons; mais: tôma=envoie ! Aussi tôma=choses, avec un o, selon la règle grammaticale que devant un radical-voyelle, la voyelle du préfixe subit l'élision, ou est remplacée par s.

Vos exemples, je les écrirais ainsi: mwibi=voleur, mwana=enfant. Règle: devant un radical-voyelle, le préfixe mo change en mw. Il y a évidemment aussi des dialectes qui ne font pas cette adaptation et disent p.ex. moibi et moana. Ceux-là devraient l'écrire ainsi. Cependant là où la contraction se fait, je l'écrirais aussi. On trouve les deux phénomènes dans notre région. Les Batswa p.ex. ne font jamais des contractions. Mais comme nous avons fait une langue générale, nous écrivons tout selon les règles de cette langue qui est basée sur le plus grand dialecte du groupe Nkundo. Ainsi nous écrivons wibi et pas boibi ou moibi ou mwibi. Nous écrivons bôna=enfant, comme dans ce mot on trouve $o + a = o$ dans presque tous les dialectes (il existe plusieurs exemples dans le budja!), bien que certains dialectes ont môna ou mona ou mwana.

Botula: ce mot existe-t-il chez vous ? comme forme transitive? Ici il existe dans un sens spécial: prononcer la parole finale, et dans des dérivatifs: bututala, butungola. Les Mbole et d'autres dialectes ont butoa=rentrer (ici nous avons uta) avec o ! La forme abutoi démontre que c'est o et non pas w. La grammaire aide à déterminer l'orthographe exact. La comparaison des dialectes est souvent aussi un moyen efficace en cas de doute. Dans votre cas il resterait encore à examiner si la forme butola existe comme transitif. Dans ce cas l'affaire devient plus compliquée, puis qu'alors, le passif serait butwa, plutôt que botoa. Il faudrait en outre examiner si la même règle de la forme -i est applicable à d'autres verbes qui se terminent en wa (kwa=tomber, nwa=boire, sicela existe en lingala, lân-gwa=être liquide, e.a.). Dialectiquement on trouve chez nous aussi bien akwgi que akoi, atswei que atoi, etc. Ce qui n'empêche pas p.ex. l'Ekonda d'écrire: atwa et atoi; phonétiquement c'est juste et la grammaire donne la règle. Ainsi de tswa, twa=aller, nous disons ici: âtswe=qu'il aille, mais à Boende p.ex. on dit: âtu, selon la règle: $w+e=u$. Ce point devrait donc être examiné plus amplement.

On écrivait akomoeba également akomweba, comme dans les premiers exemples. Dans notre région on trouve cet infix seulement chez les Eleku, les Ntomba de Bikoro, les Nkole et les Bolongo (Wafanya). Sinon partout o (ou devant une voyelle: w).

Le maintien de y comme première lettre d'un radical, semble plutôt rare. Je ne le connais pas dans notre vicariat. La seule connaissance que j'en ai, c'est de vos tribus et des Ntomba d'Inongo + Bobangi. Il existe nulle part aussi dans la préfectures de Basankoso. La forme sans y est donc plus répandue. Même les Mbole et les Nkole-Mpongo, qui pourtant sont plus proches de vos idiomes que du dialecte Ouest, n'ont pas le y. Certes, il y en a beaucoup qui ont gardé le b: iba, eba, où ici il y a tendance de le délaissier (iya, ea ou eya, etoo, ntaa, ekaa, etc).

Si vous devriez me faire le choix entre yeba et eba, entre yiba et iba, je donnerais la préférence à eba et iba, puisque cela facilitera mieux la concordance avec le lonkundo. Plus correspondance il y en a, mieux cela est, du moins à mon avis. Pour la même raison je ne jouerais pas au puritain dans notre lonkundo là où il s'agit de mots qui, sous l'influence du lingala, s'infiltrèrent dans la langue parlée courante, s'il n'y a pas d'autres motifs pour s'y opposer (ce qui peut être le cas quand p.ex. ils appauvrissent la langue, comme dans tála, qui signifie chez nous considérer, regarder un spectacle, et pas seulement: regarder). P.ex.: ndako=maison, venant du lingala, de l'Eleku, du nkole, du bokole, ou du bolenge (Wafanya) peut bien être admis. Ainsi que: njelá=chemin. Tandis que mbóka=village, est plus délicat, puisqu'ici dans tous les dialectes ce mot signifie chemin. Ceci pour vous montrer comment dans mon choix je me laisse guider, pour une partie, par cette idée d'unification, de concordance avec des groupes apparentés. C'est ce que j'ai hérité du feu Mgr De Clercq (19), qui me l'a recommandé vivement lorsqu'en 1938 on faisait route ensemble pour l'Europe, d'où il ne devrait plus revenir.

A votre autre question: qu'est-ce qu'on comprend par peuple, tribu, clan, je pourrais y répondre longuement. Rien n'est clair là-dessus. A ces mots les auteurs donnent toutes sortes de significations. Juste avant la guerre, le P. Boelaert envoya un article à K.O. sur le clan dans la conception des Nkundo(20); il se trouvera bien quelque part en Belgique. Il est possible qu'on le publiera plus tard dans Aequatoria. Pendant des années j'ai cherché à me faire une idée de l'organisation de ce peuple ici, et c'est seule-

lement maintenant que je commence à y voir un peu clair. En tout cas le concept clan est du domaine juridique, bien qu'il soit politique, matrimonial, etc. Par tribu on entend d'ordinaire une partie d'un peuple, à peu près comme un dialecte vis-à-vis d'une langue. Peuple se dit d'une plus grande unité, qui est surtout conçue dans le sens culturel; la langue est un des éléments les plus prononcés de la culture, et c'est ainsi qu'on dit parfois: la langue c'est tout le peuple (à prendre évidemment cum grano salis) C'est pourquoi également qu'à mon avis, la langue est un élément fondamental pour diviser les peuples (non pas exclusif cependant); aussi malgré les circonstances modifiées d'aujourd'hui, elle est un élément qui donne la meilleure chance de discerner les divergences, la chance aussi de résister le plus longtemps à l'égalisation, sauf s'il s'agit de très petits groupes.

Mais laissant maintenant la langue de côté, et parlant purement sur le plan ethnographique, je ne peux p.ex. séparer vos Bangala de nos Nkundo (21); à moins si je puisse me baser sur les publications et sur ce que j'ai entendu raconter par-ci par-là par des pères. Je crois même qu'il y a moins de différence entre Bangala et des tribus Nkundo ici au nord-ouest, qu'entre ces groupes ouest et d'autres tribus M'N'go de l'est et du sud, également dans notre vicariat. Des différences, il y en a toujours, même entre deux villages (comme en Belgique !), mais c'est la quantité, ensemble avec la qualité de ces différences, qui permet de juger sur l'unité ou la séparation. Il y aura aussi toujours des disputes dans les cas limites. Cependant, je ne crois pas qu'aucun ethnographe ou ethnologue sérieux ne disputerait l'unité des Nkundo et des Bangala.

Excellence, j'ai fort abusé de votre patience !
Veuillez me pardonner en me donnant votre bénédiction, tout en croyant à mon affection très respectueuse in C.J.

x x x x

Coq, le 13 août 1940

Excellence,

A peine je viens d'écrire ma lettre précédente vous la recevrez peut-être ensemble avec la présente que je viens à nouveau vous déranger et vous priver de votre précieux temps. Mais cette fois-ci je ne mettrai pas longtemps, ni ne vous poserai beaucoup de questions. Ce que j'ai à vous demander n'est pas du domaine linguistique. Il s'agit d'une assistance spirituelle.

On s'est notamment plaint chez mon Vicaire (22), dans ce sens qu'avec mes articles dans Aequatoria sur le lingala, j'ai gravement manqué au respect et à l'amour fraternel que je vous dois. Je me suis entraîné dans des attaques personnelles contre vous et me suis immisée dans l'instruction des chrétiens dans votre vicariat, méprisant ainsi gravement l'autorité ecclésiastique.

Je vous demande sincèrement pardon, Excellence, pour tout le mal que je vous ai fait par mes articles ou de quelque manière que ce soit. Je suis convaincu que vous me le pardonnerez de grand coeur. Tout de même je ne me sens pas coupable, car je ne sais vraiment pas où j'aurais commis des fautes. Néanmoins je ne suis pour autant justifié. On fait parfois du mal, involontairement, par niaiserie ou autrement. Je sais que je trébuche souvent dans mes paroles, plus que le juste dans les Ecritures Saintes, car je suis souvent sévère dans mes expressions et radical et aigu dans mes affirmations. Ainsi je ne peux pas du tout nier ma faute, bien que je cherche en vain où j'aurais fait du mal. Et surtout où j'ai fait ces "insinuations les plus désobligeantes" contre vos études linguistiques.

Loin de moi, Excellence, de faire une chose pareille, soyez en sûr. Que je ne sois pas d'accord avec vous sur certaines choses, ne signifie point une désapprobation ni une attaque personnelle. Je ne veux pas m'excuser encore une fois, mais seulement répéter que mon intention n'était nullement mauvaise, que je ressens au contraire à votre égard le plus grand respect et une vraie affection, bien que j'aie parfois écrit des choses sur lesquelles vous ne pouvez marquer votre accord. J'avais toujours pensé qu'on pouvait être objectif dans ses écrits, même si ainsi on s'opposait à ses meilleurs amis. Si cependant cela aussi blesse la charité, mieux vaut y renoncer. Je vous promets donc, Excellence, de me corriger, et bien qu'il soit extrêmement difficile de soutenir Aequatoria à ces conditions, nous ferons de notre mieux et serons en tout cas prudent quant au lingala. J'essayerai de convaincre les auteurs d'articles qui attendent publication, et qui ne sont pas des MSC mais p.ex. des Scheutistes, qu'ils retirent leur prose (23). De même pour d'autres questions, nous serons prudent, bien que, à vrai dire, parmi les questions plus ou moins actuelles, il y en pas qui ne vont pas à l'encontre de conceptions ou d'usages en vigueur quelque part.

Veuillez, Excellence, me pardonner encore pour tout ce que j'aurais fait de mal; je vous demande sincèrement de m'excuser, même du mal que j'aurais fait involontairement à

votre égard, et à l'égard des pères de votre vicariat, de vos idéals et vos oeuvres. Et ne me refusez pas votre bénédiction, s.v.p.

x x x x

Lisala, le 19 août 40

Révérénd Père Hulstaert,

C'était avec étonnement que j'ai reçu votre lettre que j'ai lue. Je ne savais pas que de ce côté-ci on s'était plaint de vous, suite à vos attaques contre le lingala. Je n'estime pas cette affaire si grave et je pardonne volontiers votre faute... laquelle ? Peut-être d'avoir été trop radical et trop impulsif à juger sur des situations que vous ne connaissez certainement pas assez. A moi aussi on m'a déjà raconté certaines choses que vous auriez dites, mais je n'y attache pas de valeur et les gens aiment bien à dire du mal de quelqu'un en l'exagérant!

Je vous ai déjà dit que sur le plan linguistique, il y a pas mal de vrai dans vos affirmations au sujet de ce pauvre lingala, et il me semble que votre intérêt s'arrête là; moi au contraire, si je défends le lingala, c'est sur le plan pratique et religieux. Je vous ferai peut-être parvenir un article là dessus; en attendant, que ceci soit dit:

1. Freiner ou détruire le lingala est cause perdue Vous prétendez qu'il diminue, qu'il perd du terrain. Je ne crois point. Il est quasi spontanément admis par des tribus qui ne sont pas des "Bangala", ce qui n'est pas le cas pour une autre langue indigène; c'est là mon expérience depuis quarante ans; au contraire cette pauvre petite langue non-grammaticale peut être améliorée et s'améliore effectivement, du moins dans notre vicariat. Nous avons déjà un lingala écrit soi-disant uniforme, ce qui est déjà beaucoup.

En juillet 1918 feu Mgr Van Ronslé tenait à N.A. une réunion pour les supérieurs de mission (je n'y étais pas), pour savoir si oui ou non il fallait adopter une langue traditionnelle proprement dite. L'avis était unanime: le lingala ne pouvait ni ne saurait être éliminé; tout de même les pères devaient faire de leur possible pour apprendre une deuxième langue vraiment indigène, et pour améliorer le lingala tant parlé qu'écrit. A cause de la multitude de langues différentes dans le vicariat et des changements continuels de personnel, cette première résolution s'est très

peu concrétisée. A vrai dire, si vous regardez cette mosaïque de langues et de tribus ici, il y a de quoi leur pardonner. Voir ci-jointe la liste des tribus dans chaque poste de mission (24).

2. La parenté, la connection étroite du lingala avec le lonkundo ne suit pas votre affirmation là-dessus. Il est possible que les gens de la Ngiri et de N.A. se sont approprié le lonkundo pour une partie à Coq. Mais dans leur région, personne n'en comprend quelque chose; moi-même je n'en comprends rien du tout dans votre Coq Chante (25) (ce que je regrette). Nos deux prêtres autochtones qui sont ici à Bolongo (descendants de parents Iboko et Libinza) disent: "Nous sommes éloignés du lonkundo autant que du Tshiluba". Certes vous y trouverez bien quelques mots pou radicaux en lomóngo (les Bangala avaient pas mal d'esclaves Móngo), mais où n'en trouve-t-on pas ? Même dans le Ngbaka il y en a.

3. Enfin, et c'est peut-être la raison pour laquelle on se plaignait ici. Il semblerait qu'une campagne vient d'être lancée contre le lingala vous parlez d'articles qui sont prêts à être publiés. Cela ne m'inquiète pas trop dans un certain sens; je disais déjà qu'on ne saurait y remédier. Mais si par un ordre supérieur (gouvernement ou Délégation) le lingala serait interdit, ce serait le coup de grâce pour toutes nos oeuvres missionnaires (ailleurs aussi): enseignement et évangélisation. Et pourtant sur ces deux plans nous ne sommes pas, grâce à Dieu, les derniers sur la liste, malgré le lingala.

L'année passée on m'a demandé, du côté officiel, si le lomóngo-lonkundo pourrait être admis officiellement. J'ai dit: Bien sûr ! Mais pas en dehors du territoire Mongo-Nkundo. Chez nous p.ex. il ne peut en être question; sauf si le lingala n'existait pas, du lingombé-lingenza. Cependant quelle que soit la langue employée, le lingala restera toujours indispensable.

Puisque je suis quand-même en train de parler à coeur ouvert, il y a encore quelque chose que je dois vous dire. Comment pouvez-vous, vous un linguiste, sympathiser avec un Guthrie qui viole la langue avec des formes comme baoyo et bato mibale malamu etc. Si c'est ça le meilleur que l'on ait jamais écrit sur le lingala!!! Est-ce parce qu'il emploie l'épsilon et le o renversé (26). Il y a quand même des professeurs d'université qui disent que cela n'est pas nécessaire, en tout cas pas pour des noirs. Je trouve un "accent grave et aigu" aussi pratiques.

Et pourquoi ne pas marquer aussi l'accent et le ton, et la longueur des voyelles. Et quelqu'un me disait également qu'entre é et è il y a encore des nuances: regardez d'ailleurs dans nos propres langues vivantes populaires.

Cher et savant Père Hulstaert, ne prenez pas la présente en mal; je ne suis pas du tout fâché contre vous, et demeure votre dévoué en Xt.

P.S. Dans votre lettre précédente vous me demandiez des informations sur les Môngo de l'île Nsumba et sur ceux de Yakata, s'ils étaient déplacés par l'administration.

De Yakata ne j'ai rien entendu au mois de février j'ai encore été là dans la région. De ceux de N.A. un séminariste de Bogbonga na ngele (en face de Nkinga) me disait que quelques uns se sont installés chez eux, d'autres sont encore sur l'île. Toutefois, dans le temps j'ai trouvé sur cette île deux, trois petits hameaux; depuis lors ils ne sont sûrement pas accrus en nombre.

[Note ajoutée à la lettre du 19 août 1940]

Merci également pour vos suggestions relatives à l'orthographe.

Voici encore une remarque au sujet de mon 2°: à l'époque où j'avais juridiction sur Coq, les "Bangala" venaient me dire qu'ils ne comprenaient pas les pères (Trappistes) à l'église. Alors plus tard les pères ont commencé à employer le lingala.

- Nous avons ici quelques séminaristes nkundo ou mongo, ou qui connaissent cette langue. Les autres ne la comprennent pas.

x x x x

Lisala, le 27 août 40

Révérénd Père Hulstaert,

Ci-joint je vous envoie un article sur le lingala, en vous priant poliment de le publier dans Aequatoria.

J'avais d'abord pensé ne donner aucune suite à votre article, mais Mr De Jonghe aurait dit une fois (si je me souviens quand il préconisait le Tshiluba comme langue unique!): Personne ne réagit sur mon article, donc tout le monde est d'accord.

Veuillez me faire parvenir 25 tirés-à-part de cet article. Espérant ne pas avoir manqué à l'amour fraternel, je demeure, Révérend Père Hulstaert, votre dévoué en Xt.

x x x x

Lisala, 24/9/40

Révérénd Père Hulstaert,

Je vous avais promis d'écrire au P. Peeters pour demander des informations sur ces riverains de la Ngiri (28). Voici ce qu'il m'écrit, tout pressé et superficiel comme il est:

"Nos gens du fleuve (y compris les Likoka-Lobala) sont des Basongo. Ils ne veulent pas être appelés Bangala, bien que dans beaucoup de villages il y a des hameaux qui portent le nom de Mangala. Il est possible qu'ils acceptent le nom de Basongo. Je m'appuie pour cela sur ce qu'on dit à la Mongala, chez les Libinza et les Likoka. Eux-mêmes, les riverains, ne connaissent que leur village ou leur village de provenance et pour le savoir il me fallait des années. Mais tous, depuis Bokala (Ndolo, non pas Mosange ?), en passant par Tandu et Monyongo jusqu'à Bokala (Musa), les Dzandu pour arriver chez les Libinza et les Likoka, les Balobo et les Mangala, tous ne forment qu'une ethnie, ne parlent qu'une langue de base. Les terriens ici les appellent Kunda, Bakunda; ce qui signifie seulement: riverains (Basongo a peut-être la même signification ?)

- Puis il y a des différents groupes que vous connaissez aussi. D'abord les Bamwè, tout le groupe entre les Dzandu et Motembo (parce qu'ils disent "mwe", tandis que les Balobo disent "monde" et les Bangala "koi").

- Et puis les Dzandu, et les Waku, les Likoka, les Liambe et les Libinza, avec les Mbanzu, etc. Ceux qui habitent en aval, montaient, et ceux du haut descendaient le fleuve. Les premiers descendaient probablement l'Ubangi et montaient la Ngiri; les autres prenaient probablement la voie terrestre".

Tout cela n'apporte pas beaucoup de lumière. Il mentionne aussi des noms que je n'ai pas encore entendus. Les Kunda je connais, étant des riverains, en opposition aux terriens. Les Ngombé-Likungu aussi donnent le nom de Nkunda aux habitants du fleuve dans leur région.

Le P. Peeters ne fait pas mention des Nkoto, qui habitent entre les Bamwè et les Libinza, sur la Mwanda (Ngiri). Mais nkoto est aussi le collectif de monkoto, des semi-savanes, qui commencent là en plein. Quand on sortait des forêts des

Balolo, les payeurs disaient: Tobimi o nkoto !
Est-ce que ce sont peut-être les blancs qui ont donné ce nom à ce peuple?

Mwè est une abréviation de mwebi: connaissance, ami, ce qui existe aussi chez d'autres clans. Koi aussi signifie, ami, et est le plus souvent employé dans le vocatif, comme mwè.

Ce dont nous savons très peu, c'est la région de Libanda, du moins du côté ouest; dommage que le P. Lootens n'a pas su y rester quelques années. Pour le moment il n'y a aucun vrai ethnologue ni amateur de langues.

Dans votre article, vous citez, en bas de la page, ce que j'écris en 1911, dans O.K. (29), à savoir que les Bangala étaient en communication étroite avec les Balolo. En cette époque, je croyais que ces Balolo habitaient également à Lulanga. Plus tard j'étais en possession d'un livret de la mission de Lulanga et j'y appris que ce peuple s'appelait Elsku. Je pouvais également constater que la langue Elsku était très apparentée à celle de la région des Bangala. Les Bangala achetaient assez d'esclaves Môngo ou Balolo à Lulanga, et j'ai l'impression que certaines expressions inhabituelles, que l'on retrouve dans leurs contes, sont peut-être du vrai lômôngo. Je n'ai plus de ces textes sous la main.

Puis-je vous demander, Révérend Père, de bien vouloir corriger un mot dans mon article ? Dans la note n°5 en bas de la page, est mentionné un texte qu'à ce moment là je n'avais pas trouvé, et maintenant je remarque que ça doit être: au lieu de "comprehensio intellectus", plutôt"... sequitur AUDIENTIS intellectus".

Si vous n'y êtes pas opposé, je pourrais vous envoyer encore pour Aequatoria un extrait de notre rapport scolaire sur "les langues à employer dans l'enseignement au Vicariat de Lisala" (30). On y trouve pas mal d'informations ethnologiques et de chiffres sur les différentes populations. Tout de même je ne veux pas m'imposer...

Espérant que ces quelques règles du P. Peeters ne sont pas entièrement dépourvues d'utilité, je demeure, Révérend Père Hulstaert,

Votre dévoué en C.I.M.

"Ci-joint un petit croquis que j'ai copié pour vous - il n'est pas non plus très exact ni complet. Mais... les petits ruisseaux font les grandes rivières".

Bolima, le 23 octobre 40

Excellence,

Je vous remercie de tout coeur pour vos deux lettres, du 19/8 et du 24/9. Je suis tout le temps en voyage, ainsi je ne trouve pas facilement l'occasion de vous répondre tout de suite. Veuillez m'en excuser ! Merci beaucoup (également au P. Peeters) pour les informations fournies au sujet de la Ngiri. Il serait intéressant de savoir quelques tribus pourraient porter le nom de BASONGO, et comment ce mot est exactement orthographié (prononciation: o ou 0, et si possible les tons); parce que dans des légendes de certaines tribus ici on parle d'une tribu BASONGO avec laquelle elles auraient été en guerre, et pour laquelle elles auraient pris la fuite. Jusqu'à présent je n'ai pu supposer de quel peuple il y serait question, peut-être trouvons-nous dans la Ngiri des points d'attachement, d'autant plus que certaines tribus ici doivent effectivement être passées de ce côté-là (à prendre dans le sens large) avant d'être arrivées ici.

Le loloku appartient en effet au groupe que j'appelle "les dialectes du fleuve"; il est étroitement apparenté au bobangi et ressemble d'autre part au lonkundo(31). Le dialecte des Lolanga diffère légèrement de celui de Coq, que j'ai noté en particulier. Aujourd'hui ces deux dialectes deviennent de plus en plus du lomongo. Tous les loku, sauf peut-être les Bongata et les Bongo, et en plus les Ematelo qui je ne connais pas, parlent maintenant pratiquement du lonkundo pur.

Cette citation du feu Mgr De Clercq est corrigée dans votre article, qui m'est parvenu entretemps. J'en ai fait une rectification, que je vous envoie en copie. Je ne sais pas si notre Mgr sera d'accord de le publier. Au début nous voulions cesser cette affaire, pour éviter tous frottements. Après votre lettre, je ne sais pas ce qu'on décidera à Coq. Peut-être cette note redressera-t-elle quelques questions. Néanmoins, je trouve à vrai dire regrettable (nous sommes déjà habitués à s'écrire franchement; ce qui ne nuit ni à ma sincère vénération pour vous, ni à votre affection indulgente pour moi) que vous avez vous-même répondu; puisque pour un simple père il est toujours un peu risquant de répondre: on ne se sent pas libre, et ayant trop de respect on se croit un peu obligé. Néanmoins j'ai essayé de répondre aussi librement et aussi respectueusement que possible. Si quelque chose serait dit de travers ou d'une façon moins con-

venable, donnez-moi sur les doigts sans crainte. Et n'hésitez pas à me faire savoir votre avis au cas où notre Mgr etc. décideraient la publication de ma répréhension. Je crois cependant que ma réponse enlèvera pas mal de problèmes dans la dispute entre nous deux. D'ailleurs aussi des notes nous sont parvenues sur cette question, et dans le sens de ma thèse. Je les tiens en réserve depuis que nous avons reçu cette lettre de protestation.

Concernant l'extrait de votre rapport, je ne puis dire rien de précis pour le moment. Personnellement cela me dit beaucoup, mais je ne sais rien décider sans avoir consulté les autres membres de rédaction. D'ailleurs j'ignore la situation actuelle à l'imprimerie et chez l'éditeur, et donc quelles sont les prévisions quant à l'avenir d'Aequatoria. J'ai certainement encore à voyager durant un mois, à Flandria et à Wafanya, avant d'être de nouveau à Coq. Entretemps beaucoup d'eau peut encore couler dans la rivière.

Le croquis est très intéressant. Je l'adjoins à celui du territoire de Budjala, m'envoyé par mon ami Mr Nonkel(32), et à celui du P. Mortier (Ubangi)(33), y compris quelques autres documents.

Nous écrivons LIBINJA, d'après des autorités valables. Vous l'écrivez avec Z. Je crois qu'il s'agit d'un même phonème. Nous avons préféré le J. Des protestants ici font également distinction entre Z et J. Nous suivons l'Institut International Africain, et n'employons donc pas de Z dans notre orthographe. Distinction entre o et 0, etc, au contraire, est nécessaire. Plus que celle de é, è et e en français. Notre orthographe est encore celle de l'institut susdit. Contre elle, il n'y a pas d'objections concluantes. Déjà dans pas mal de colonie anglaise aussi elle est en usage. Cela constitue pour nous une énorme satisfaction et une remarquable amélioration. L'usage d'accents est, à nos yeux, normal si même ce n'est pas du tout pratique, pas seulement au point de vue technique (impression, écriture) mais aussi parce qu'on ne sait nullement se dispenser des tons pour se faire comprendre. Bien qu'on puisse s'en passer plus facilement en lingala que dans les autres langues du Congo. En fait, aucune langue (ni même en Europe) ne peut se passer d'accents pour faire des distinction qu'on ne saurait faire autrement en écriture.

Sur l'avenir du lingala il n'y a pas de prévisions sûres. Nous vivons en pleine époque de transition. Et nous ne devons pas penser que cela se limite à l'Europe. Inévitablement ces courants pénètrent ici; nous-mêmes nous y collabo-

rons, même inconsciemment. Le nationalisme est loin d'être mort. Il doit en fait encore débiter au Congo ! Je crois qu'il arrivera: ce serait du moins l'évolution normale. Cependant personne ne sait en être sûr, à moins qu'il ne soit prophète. C'est pourquoi je doute sur l'avenir du lingala. Des réactions de la part de noirs ne tarderont pas. Il se pourrait que quelques langues soient supprimées par le lingala, mais à mon avis, pas les grandes, à moins que l'action ne persiste longtemps. Et là encore tout dépendra des courants, surtout politiques. Ici on se trouve face à l'inconnu. Pas seulement en ce qui concerne la guerre actuelle, quoiqu'en soit la suite; mais en plus de cela, des courants politiques généraux à travers le monde. Sans compter le danger, qui n'est pas imaginaire, d'une scission du lingala en plusieurs dialectes, qui peuvent ensuite s'éloigner de plus en plus. Dans ce sens votre comparaison avec le latin peut être valable.

Je regrette fort, Excellence, de vous contredire ainsi. Je ne sais pas si vous avez fait beaucoup d'études linguistiques (je veux dire : linguistique fondamentale, car des recherches sur le terrain vous en avez fait beaucoup, et il serait regrettable si vos notes devaient se perdre, d'autant plus qu'on en a encore publié très peu). En vous lisant, je crains que non. Ce que je regrette fort. Nous nous comprendrions p.ex. beaucoup plus facilement. Et j'aurais dû redresser dans ma réponse, beaucoup moins de choses qui n'étaient pas nécessaires pour quelqu'un qui est préparé linghistiquement.

Votre exemple néerlandais-allemand est très mal choisi : OFFICIELLEMENT, ce sont deux langues distinctes. Bien que les linguistes flamands et néerlandais ont dû apporter tous les arguments possibles pour prouver l'autonomie de ce néerlandais, ou plutôt: le droit à l'autonomie. Et ils y réussissent assez, parce que notre groupe de dialectes est suffisamment grand, s'étant développé en autonomie par la littérature etc, établie par la tradition. Mais s'il s'agit de diviser la langue vivante, les dialectes, c'est absolument impossible; alors le néerlandais et l'allemand sont indivisibles. Face à cette réalité il n'y a pas de discussion possible. Et si on devait se trouver ici devant un cas semblable c.à.d. sans littérature établie, sans une tradition séculaire, sans distinction politico-culturelle-il n'y serait jamais question de 2 langues. Et dans un cas pareil on ne pourrait diviser ici au Congo. Pas plus que l'on ne sépare pas le wallon ou le roman suisse du français. Le bas-franque s'étend très loin en Allemagne; le bas-saxon jusqu'à

Berlin et Königsberg. Un Westphalien parle comme un Anversois; et un Allemand de la Moselle ne comprend pas un Badois; Comprendre n'est pas un argument suffisant contre, mais bien un argument pour. Des Italiens continentaux ne comprennent pas un Sarde, ni un Sicilien, etc.

L'argumentation de vos prêtres indigènes est très caduque. Ils connaissent le tshiluba. Connaissent-ils du lomongo? Ils trouvaient le tshiluba difficile à apprendre, et le lomongo aussi est difficile. Avant d'aller à Kabwe, ils ne comprenaient rien de tshiluba, et maintenant, je suppose, pas plus du lomongo. Mais de là à développer un parallélisme est une faute élémentaire contre la logique, si je me souviens bien. Je ne comprends rien du tout du polonais ni du basque, ni du chinois, ni du tamul, mais de là je ne peux pas conclure que toutes ces langues sont autant éloignées de ma langue maternelle, et tout autant difficiles pour moi à apprendre.

Corruption de la langue. Elle a déjà fait couler de l'encre!! Il faudra plutôt dire que le plus souvent ce qui est qualifié comme tel, ne l'est pas. L'idée que la plupart des gens se forment sur la corruption de la langue est une idée franco-renaissance. Absolument irréaliste. On ne peut pas dire que l'anglais ou le chinois sont des langues corrompues parce qu'elles n'ont presque plus de morphologie: plus de genre en anglais; le pluriel pratiquement disparu (this man, this wife, this child, my house, my houses); presque pas de conjugaison (de fait encore 4 formes: do, does, did, done!!), etc. Et aussi le français est corrompu vis-à-vis du latin: deux femmes (en latin duae). Comparez le fameux banto mitano, e.a. Or il est un autre fait que, vu que la langue est un phénomène social, un renversement brusque dans le mécanisme de la langue est très défavorable pour le peuple. Ainsi dans notre cas du lingala: la suppression des classes, etc. crée une confusion intellectuelle, parce qu'elle se fait trop brusquement, et que la plupart des usagers du lingala sont des Bantous. Une fois cependant l'habitude prise, elle n'a plus d'importance. Mais entretemps beaucoup de dommages peuvent être causés dans les esprits. Ce qui importe dans une langue c'est qu'elle contienne les moyens d'expression nécessaires, suffisants et clairs, que ceux-ci soient adaptés au degré de développement du peuple, qu'ils soient suffisamment logiques et en même temps psychologiques, pouvant également satisfaire le sentiment. Et c'est juste en cela le lingala fait défaut. Ce n'est pas qu'on ne saurait trouver des arrangements. Mais alors où reste l'élément psychologique et social? Ce n'est pas pour

rien que le volapuk, l'esperanto, l'ido e.a. ne savent jamais se faire admettre. Pas tellement à cause du nationalisme, mais parce que ces langues sont asociales et donc irréelles.

Maintes fois j'ai réfléchi sur la situation de la fin de l'empire romain au début du moyen-âge. Selon les meilleurs philosophes-historiens, la politique linguistique (une partie de la politique de centralisation et d'assimilation de Rome) a eu une influence très néfaste. La propagation générale du latin et l'anéantissement des langues autochtones procuraient des comodités de l'administration autant qu'un avantage et une facilité à l'évangélisation. Mais quel désarroi séculaire n'y en est pas suivi ? L'attribuer aux "barbares" n'est qu'un faux-fuyant. Bien qu'il y ait une certaine influence. Tout allait ensemble; mais la politique linguistique, elle-même une partie naturelle de la civilisation superficielle de l'époque (tout comme à présent, hélas!), sans aucun doute joué un grand rôle, ensemble avec le reste. Certains écrivains comme Dawson, indiquent la particularité de peuples, où l'Eglise s'est adaptée tout librement : la Bretagne et l'Irlande, p.ex., et qui ont enraciné leur catholicisme si fort dans l'âme du peuple (N.B. Dawson n'est pas catholique). Plus tard tout rentre dans l'ordre, ce qui semble même être un avantage (bien que d'autre part le latin soit disloqué en une masse de dialectes et de langues différentes "officielles").

Si ce n'est pas à cause de la politique, il y aurait bien maintenant une douzaine de langues romaines bien distinctes. Par contre l'unité des langues germaniques est demeurée bien plus solide (l'anglais excepté!). Je dois avouer, Excellence, que cette situation-là me paraît comme un avertissement. Qu'il serait bon pour les Français d'avoir une unité linguistique par ce moyen, cela n'a pas de sens de se le demander. Même qu'en ce temps-là il eut été bon, on peut s'en douter, malgré d'incontestables avantages e.a. pour l'Eglise. Ainsi l'empire romain était profitable pour la propagation de la foi, providentiellement, malgré que tout cet empire était établi sur l'injustice, etc. Ces mots "profitable" et "providentiel" sont très équivoques. Personne d'autre que le prof. Leclercq dit que l'on peut pour autant prétendre que l'empire romain est anti-providentiel pour la propagation du christianisme. Car qu'est-ce que nous en savons des secrets de Dieu ? Si quelque chose s'avère favorable pour nous, nous l'appelons providentiel. Cependant selon le catéchisme tout est providentiel. Et : omnia cooperatur in bonum: Mais celui qui en est

responsable, doit faire de son mieux, voir comment au mieux s'y prendre, etc. Et ainsi chacun maintient son point de vue, étant chacun bien intentionné, et le Seigneur en butinera ce qui est bon. Seulement cela ne constitue pas pour nous un laissez-passer pour agir à la légère.

Beaucoup de mes idées sur cette question, Excellence, et mon attitude en général, sont de fait une conséquence de mes pensées générales sur la sociologie, la philosophie, etc. Tout y tient. L'étude des penseurs modernes, leurs exposés, fondamentaux ou appliqués sur des situations modernes, me confirment de plus en plus dans mes idées. Partout je trouve des confirmations de notre thèse, aussi bien théoriquement que par des exemples. Ne vous en étonnez donc pas si je suis dur et tenace. Et ne pensez pas que je ne fais qu'inventer tout cela. J'ai lu abondamment là-dessus et réfléchi après lecture. Et je peux dire de même d'autres partisans.

Je m'aperçois, Excellence, que je dévie à nouveau en philosophant. J'espère cependant que ces déclarations secondaires contribueront encore davantage pour résoudre quelques contradictions qui, à mon avis, existent entre nous, plus quant à la forme qu'au fond. Je voulais seulement ajouter ceci: à mon avis (et ici encore je ne me trouve nullement seul) le lingala est un pas normal vers la francisation. Promouvoir le lingala est, à mon idée, l'égal de préparer, lentement mais sûrement, la francisation complète. Je voudrais me tromper ...

Avec Mgr De Clercq je faisais un voyage en Europe: nous avons parlé beaucoup ensemble sur ces questions et d'autres. Vous demandez: quoi faire des écoles supérieures, normales, séminaire, etc.,. Et moi je disais: que faisait Mgr De Clercq? et qu'est-ce que fait Basankusu? et Inongo? et l'Ubangi? Ce n'est certainement pas facile. Particulièrement en ce qui concerne les déplacements, vous avez plus que raison. Ces questions se posent d'ailleurs aussi dans d'autres missions; comme sus-dits. Ce qui peut donner lieu à une différence, c'est que, le principe une fois admis, on essaie d'adapter les postes (là où c'est possible, ce qui n'est pas toujours le cas), aux tribus et aux langues. Et si, dès le début de l'évangélisation du Congo, les situations étaient mieux connues, et les principes posés plus nettement, Rome aurait pu faire la division des vicariats mieux qu'elle ne l'est maintenant.

Assez parlé, Excellence, vous n'allez pas me reprocher que je suis bavard?

Veuillez croire en tout cas à mon profond et sincère respect pour vous et vos travaux multiples. Des idées oppo-

sées n'en sont pas pour autant un préjudice. Je me recommande, Excellence, à votre prière pontificale et vous prie humblement de me bénir, pour que, dans ces discussions etc, je ne cause jamais de tort à l'amour fraternel.

Votre humble dévoué en J.C.

x x x x

Lisala, le 6 Nov. 1940

Révérénd Père Hulstaert,

On pourrait dire davantage en réponse à vos lettres et maintenant à votre réprimande, mais cette discussion ne peut continuer éternellement. Je n'en ai pas le temps et aussi je reconnais volontiers, que je ne suis pas, comme vous, formé dans la linguistique, la sociologie et la philosophie. D'autre part, me référant à ce que me disent également des gens pourtant sérieux, je suis d'avis aussi que des "savants" n'ont pas toujours les deux pieds sur terre.

Il y a peu d'inconvénient à votre admonestation et vous pouvez bien l'éditer; je demanderais seulement d'y ajouter mon "dernier mot." (34) Je m'y suis peut être limité trop. C'est pourquoi ci-après encore quelques points, ainsi que la réponse à votre lettre.

La semaine prochaine je vais à la Ngiri, et m'informerai sur le mot Basongo... Emate Eloa, à côté de l'ancien Mosembe ou Monsembe protestant, était pour moi jusqu'à présent Boloki.

Nos prêtres indigènes-comme d'autres Bangala veulent dire, non pas que dans les familles linguistiques le lomongo est autant éloigné du lingala que le tshiluba (ils ne sauraient pas en juger), mais qu'en fait, ils le trouvent aussi incompréhensible qu'était pour eux le tshiluba. Les Bangala qui séjournent un bout de temps à Coq, comprennent le lonkundo, à ce qu'on me dit, et parlent même avec eux après un certain temps; comme d'ailleurs beaucoup de Bangala (riverains, etc) peuvent s'entendre avec les Ngombs de leur intérieur.

Dire que le lingala mène inévitablement au français est exagéré. Le français a été particulièrement, presque exclusivement, propagé depuis la guerre de 14-18, par l'influence d'hommes et de femmes blancs, qui ne ramassent que quelques mots indigènes et se servent pour le reste du français. Nous autres, au contraire, nous contrarions ce français dans la mesure du possible, en promouvant le lingala amélioré. Car je ne partage pas votre opinion quand vous dites à Mgr Ta-

nghe (35): Mieux vaut le français que le lingala. Or, malgré nous et vous, et malgré d'autres linguistes et protagonistes, il est à craindre que de plus en plus ce français gagne du terrain (aussi chez les vrais indigènes) et encore dans une forme écorchée, même incompréhensible. Je l'entendu chez nos Ngbaka.

Et voici maintenant la dernière nouveauté: sikombàata: anciens combattants.

Dans votre lettre du 13 août vous dites qu'il sera très difficile de rédiger Aequatoria, si vous ne pouvez plus écrire des articles critiques. Il y a certainement dans plusieurs vicariats d'autres sàbirs, et peut-être de moindre qualité, que vous pouvez attaquer avec plus de droit, puisqu'ils ne sont ni améliorés, ni enrichis. J'espère que votre revue ne cherche à faire disparaître que le seul lingala, bien qu'elle portait le cachet "N° de propagande". Il vous faudra encore pas mal de travail et de temps pour unifier les dialectes lomongo-lonkundo, ce que je vous souhaite de tout coeur (et en plus: dehors avec le lingala à Coq). Cependant: regardez le C.U.C (36): Il existe déjà tant d'années. Et où sont-ils arrivés ?

Je prends cette deuxième feuille seulement pour vous présenter, Révérend Père Hulstaert, mes excuses, parce que mon ton commence à friser l'amertume. Je vais donc dans l'avenir, quoi qu'il arrive, ne plus vous prêter oreille. C'est mieux.

Votre dévoué in C.I.M.

P.S. Je tapais la présente "currentibus digitis". A l'occasion, je veux bien encore donner ou recevoir une information - mediante Aequatoria. Mais "des discussions sur le lingala", je n'admets plus.

E. De Boeck

x x x x

Bamanya, le 28 Nov. 40

Excellence,

Enfin de retour de mon voyage. En vitesse quelques règles pour vous remercier pour votre lettre du 6 dernier et la note annexée, qui selon votre demande sera ajoutée à la discussion comme mot de fin. Tout paraît dans le numéro qui est sous presse, et les 25 tirés-à-part demandés vous seront envoyés après.

Merci pour les informations sur Emateloà. Chez des

blancs j'avais appris qu'ils sont des Elsku, bien que les Elsku d'ici n'ont jamais mentionné ce groupe comme appartenant à leur tribu.

Ce nom d'ancien combattant est également ici en vogue. Mais on dit: basek'ombata = les hommes de Bombata; ils l'ont donc revêtu d'une forme lonkundo, bien que ça vient du français. D'ailleurs plusieurs mots français pénètrent dans la langue ici comme chez vous sous des formes irrécognaisables, entièrement adaptées, comme d'ailleurs en Europe aussi : un phénomène linguistique général. Ainsi également sont importés des mots kikongo et lingala.

Dans le dernier n° de Africa, je trouvais une note du P. Bentein sur Lokasa la Batevi (37). Avant j'en ai vu un exemplaire imprimé; maintenant le père écrit qu'il est polycopié. Donc cette feuille existe encore ?

Comme vous écrivez, nous mettons fin à la discussion sur le lingala. En effet, nous avons dit l'essentiel, et nous avons constaté que nos points de vue sont irrécconciliables.

Là où je disais qu'il serait difficile de rédiger encore Aequatoria si nous ne pouvons plus donner des articles critiques, je ne veux nullement dire que nous luttons seulement contre le lingala. Notre objectif est avant tout positif; nous avons pris une position nette, radicale, pro-indigène. Nous sommes donc contre tous sabirs. Mais au fond ce n'était pas ça que je voulais dire. J'entendais plutôt que, quand on fait des études fondamentales, on choque toujours l'un ou l'autre, et que n'importe quelle question qui a une répercussion dans la pratique, compromet toujours l'un ou l'autre groupe, soit des laïcs, soit des vicariats, etc. Mais personne ne s'en prend pour autant à des personnes ou des groupes, mais seulement à des théories et leur mise en pratique. Les personnes et groupes restent tout-à-fait en dehors, et la plupart du temps j'en'y pense même pas. Au contraire, si j'y pense, je m'excuse auprès d'eux. Je peux bien attaquer le protestantisme et cependant me montrer amical et chrétien envers les personnes. Ceci pour m'excuser ou éviter de fausses impressions.

Il ne faut pas penser non plus que c'est mon intention de faire pénétrer le lonkundo dans votre vicariat; ce serait contre ma propre théorie. Cela regarde le gouvernement. Ce que j'ai prétendu seulement: si l'on peut faire employer le lingala amélioré par des tribus comme les vôtres, ils peuvent autant employer le lonkundo. A moins évidemment que votre lingala, comme vous écrivez, penche plus vers le lingombé.

Pour en finir: la fin de ma mise au point est une défense contre votre dilemme de : abandonner le point de vue missionnaire ou ne pas en tenir compte. Ceci n'est pas une insinuation; tout au plus une constatation de la discorde qui continue à exister parmi des missionnaires au sujet de l'application de l'indigénisme. On y trouve tous les degrés; à partir de cette fameuse déclaration de cet évêque missionnaire français: Respecter la coutume indigène ? Nous ne respectons pas ce qui n'est pas respectable... jusqu'à mon point de vue radical.

Je comprends les directives ce concernant, comme elles sont exprimées dans le texte, qui ne fait pas d'exclusions, puisqu'elles donnent les principes. Je veux bien admettre que je les interprète mal mais alors elles ne sont pas claires; beaucoup d'ailleurs les comprennent comme moi: comme des déclarations de principe et une demande de s'y conformer; et de ne pas les expliquer opportunément, comme font certains. Peut-être peut-on faire des remarques sur la forme dans laquelle j'ai écrit ces alinéas, mais à mon avis pas sur l'affaire même. Plus ample explication j'ai écrit dans une lettre précédente. Le but de ce texte est donc nous blanchir d'inculpations publiques ou cachées. Et alors dans la forme qui démontre que nous nous sommes plutôt alignés sur les directives romaines, que nous comprenons dans le sens radical. Veuillez donc n'y trouver rien d'autre.

J'espère, Excellence, que cette explication ne vous paraisse pas comme une méconnaissance de votre désir de mettre fin à la discussion. Je le respecterai. Seulement j'ai trop d'estime pour votre appréciation que je puis laisser dans votre esprit des jugements qui me mettraient en une lumière moins favorable, contrairement à la réalité. Là où je suis en faute, j'accepte volontiers une diminution en appréciation, puisqu'elle est alors méritée. Mais je voulais d'abord essayer de m'excuser réellement en révélant clairement, dans la mesure du possible, mes pensées et mes sentiments.

Si vous avez reçu un numéro de propagande, c'est dû à une erreur dans l'expédition. Bien que de temps en temps on envoie des numéros de propagande pour Aequatoria, donc la revue, pas seulement pour le numéro en question, mais aussi pour d'autres. La propagande ne visait donc nullement cette question du lingala, mais seulement la revue.

La présente a de nouveau pris longueur, Excellence. Ne m'en voulez pas. C'est un défaut à moi qu'on m'a déjà reproché souvent, mais pourquoi j'éprouve tant de difficultés à me corriger. Mais bien que je vous prive ainsi de votre temps précieux, votre miséricorde me le pardonnera volon-

tiers.

Avec mes salutations toutes respectueuses et un nouveau merci de votre bienveillance de m'avoir prêté oreille, et en sollicitant votre bénédiction.

Votre dévoué in C.J.

x x x x

Bamanya, le 8 janvier 41

Excellence,

De tout coeur je vous souhaite une heureuse nouvelle année, pleine de bénédiction, pour vous-même et pour tout votre vicariat.

J'ai récemment reçu votre note sur Bansongo, pour laquelle je vous adresse un sincère merci. Si je comprends bien, vous voudriez la voir publiée dans Aequatoria. On s'en occupera. (38) Ordre est donné de vous envoyer 25 tirés-à-part de votre note.

Le numéro de décembre est un peu en retard, il est presque terminé, plusieurs ennuis l'ont retardé. Là-dedans paraît la discussion sur le lingala. J'espère que vous en serez content. Nous avons bien voulu publier cette discussion parce que, nous l'espérons, elle apportera plus de clarté dans les idées et stimulera des lecteurs à y réfléchir. Sont également soulevés quelques problèmes que souvent on n'aime pas poser. Cela aussi, j'espère, est positif. Puis-je vous signaler aussi que votre assertion est un peu fausse là où vous écrivez en citant mon texte: "mon opinion sur la parenté de ces idiomes (lomongo-lingala) n'est basée que sur des notes..." Il s'agit de la parenté dulomongo et d'idiomes de derrière N.A. La comparaison avec le lingala parlé se fait à l'ouïe, avec le lingala écrit par des livres existants. Dommage que mes notes ne sont pas prêtes à vous être envoyées, sinon vous pourriez voir dans quelle mesure il y est question du lonkundo. Je crois pour peu ou rien. Il est plus évident qu'on y trouve des mots "lingala", je crois. S'il y a beaucoup de lonkundo dedans, il serait difficile de soutenir que les gens ne comprennent pas les pères en lonkundo. A moins que cela soit dû au fait que les pères parlent un mauvais lonkundo, ou bien (comme vous écrivez) un lonkundo trop lettré... Peut-être trouverai-je plus tard une occasion pour vous envoyer une copie des textes annotés dans la Ngiri. Veuillez également noter que je fais la comparaison du lonkundo avec le lingala parlé, non avec celui de vos publications. (39).

Sans doute connaissez vous Mr. Possoz(39) ? Certainement de nom. Eh bien, cet ami à nous avait envoyé (40) une note depuis E'ville, en rapport avec mon étude sur le lingala.(40) En réponse je lui écrivis que nous ne pouvions pas la publier, étant donné qu'elle contenait des affaires personnelles. Maintenant il me demande de vous la transmettre personnellement, pour que tout de même vous preniez connaissance de son point de vue. Je viens de taper son texte (son écriture n'est pas toujours très lisible) et je vous l'envoie en annexe. Bien que Mr Possoz soit juriste, il s'est acquis une connaissance universelle; il sait parler de tout, et ne se borne pas du tout au superficiel; il est vraiment un homo universalis. Tout en ne connaissant pas toujours les détails, il possède un aperçu général développé. En linguistique également il est très dévoué. A beaucoup de nous autres il peut nous donner encore des idées exactes, aussi dans ce domaine. Raison pour laquelle j'espère que vous n'allez pas m'en vouloir que je donne suite à son désir, en vous transmettant cette note.

Excusez-moi, Excellence, de vous avoir écrit. J'étais obligé de le faire à cause de cette note sur Bansongo pour laquelle je vous adresse encore un grand merci et de celle de Mr Possoz.

Puisse le Seigneur nous donner la paix dans cette année nouvelle, d'abord en nous-mêmes ainsi qu'aux autres.

Avec mes salutations sincères, respectueusement vôtre
in C.J.

x x x x

Lisala, le 18 janvier 41

Révérénd Père Hulstaert,

Je vous remercie de vos voeux et vous souhaite réciproquement: une bienheureuse année 1941 .

Je vous envoie, ci-joint et à part, par le même courrier, quelques papiers de notre prêtre indigène Médard Bokula (41). Il est Ngombe de près de Akula, mais quitta je ne son village pour la mission de Mbaya. Je ne sais pas ce que ses écrits vaudront pour vous. Il y a un passage que moi-même je ne comprends pas bien. Il parle aussi de "bante-ndeale". J'ai lu quelque part que Ntendeale était le nom de Stanley (ou Hansen ?)

Au sujet de votre grammaire, l'Abbé Médard disait qu'il n'en comprenait rien du tout .

Ces Ngombe n°2, mentionnés par lui, sont à vrai dire

les Ndzamba-Makutu, à l'intérieur de Boomana; les blancs les ont appelés comme ça, c'est-à-dire Ngombe, comme ailleurs aussi, parce qu'ils n'habitent pas l'eau mais l'intérieur; Ngombe donc opposés aux riverains. Les Iboko doivent avoir habité dans cette région, et y ont encore laissé des traces.

Je vous envoie également la population de nos postes de mission (42). Et dire que ces peuples habitent pour la plupart mélangés ou du moins peu séparés dans une région ! Si l'on pouvait reculer de 50 ans et fonder tous nos postes actuels en une fois, alors peut-être trois ou quatre langues pourraient suffire (les Lomami exclus) et même cela est encore trop pour un vicariat; à moins qu'on ne soit obligé d'interchanger le personnel !

Le lingala (de Guthrie) se répand toujours de plus en plus. J'ai pu constater à nouveau qu'il s'infiltré, malgré moi et mes pères, chez les 200.000 Ngbaka, par les blancs et leur suite, les militaires, la Cotonco, l'exode vers les centres de travail.

Le factum de Mr Possoz apporte peu de poids, je trouve. Sur l'origine du lingala, il ne réfute pas non plus ce qui est écrit dans ma grammaire ni ce que j'ai affirmé à partir de mon expérience et des informations reçues de feu Mgr Van Ronslé. Vous verrez que l'Abbé Médard aussi parle des temps primitifs !

Pour ce qui regarde la rédaction de ce vocabulaire: comment est-ce possible que Mr Possoz, un substitut de longue expérience, a une telle foi en un seul noir, sans contrôler ses affirmations : Et quant au continu, il n'est pas d'accord non plus avec vous qui, il me semble, avez dit que pour 75 o/o ce sont des mots mongo ! Et dans ce cas il ne m'est pas explicable non plus que moi je ne comprends rien du lomongo. En plus n'est-il pas frappant comment le vocabulaire de Guthrie et le nôtre correspondent ? Et comment autre fois le lingala du père Sebast et de Jos Bakutu (43) dans Le Coq chante, était si peu différent du nôtre ?

A N.A. je n'ai rien retrouvé de mes livres et notes, à part quelques contes Mabale et un essai de grammaire Boloki. Feu P. Pollet qui avait hérité le tout, est décédé à Boso Mondanda; je chercherai donc encore de ce côté-là. Cependant je crois déjà avoir compris qu'à N.A. de "vieux papiers" ont disparu ! Si vous possédez des textes authentiques de la Ngiri, je ne saurais quand-même vous aider beaucoup... Sinon il est à présent beaucoup plus facile qu'avant pour obtenir des

textes, avec les écoliers d'aujourd'hui !

Au fond, cher Père, à part un point, nos points de vue ne sont pas très divergents. Je regrette avec vous que le lingala existe, mais comme il existe tout de même, et gagne encore du terrain inévitablement, il n'y a, du moins pour notre vicariat, qu'une seule solution, à savoir l'améliorer.

L'expérience nous apprend ici que cela n'est pas voué à l'échec.

Votre dévoué in X°.

[Note ajouté à la lettre du 18 janvier 41]

Sous l'autre pli je vous envoie en plus une note de notre inspecteur de l'enseignement. La dite note ne peut - ni comme telle ni partiellement - être publiée. Et après en avoir pris connaissance, veuillez me la retourner, car je n'ai que celle-là (44).

x x x x

Bokuma, le 25 février 41

Excellence,

Je suis un peu en retard pour répondre à votre aimable et agréable lettre. En tout cas un grand merci pour toutes les informations. J'enverrai à l'Abbé Médard lui-même une réponse à ses notes, qui sont bien intéressantes, mais qui apportent peu de neuf à ce que je savais déjà. Je lui demanderai qu'il veuille faire des recherches au sujet de quelques points déterminés, ainsi son travail sera, du moins pour moi, plus utile.

J'ai également reçu votre Lokasa la bisu (45). Imprimé soigneusement, félicitations ! Je vois que partout vous écrivez DZ, donc l'orthographe uniforme pour une sonore dentale affriquée. Comme vous le savez, nous écrivons le J (système anglais). En outre vous écrivez : labisu, wangai, etc, en un mot. Pour quelle raison ?

Ici également on emploie souvent le mot Ntɛndɛlɛ pour : blancs. Moi aussi je crois qu'il provient du nom Stanley. Sinon le nom ordinaire est : Bɛndɛlɛ, du kikongo. Ainsi l'on dit : lɔndɛlɛ = la façon des blancs. Ou lɔntɛndɛlɛ = idem. Il y a aussi une tendance dans la langue de faire la distinction entre les deux mots, p.ex. bamato ba bɛndɛlɛ = femmes blanches; mais bamato ba ntɛndɛlɛ = femmes des travailleurs des blancs, ou: femmes qui courent avec les blancs.

Si je comprends bien la rédaction de l'Abbé Médard, je crois que lui aussi fait dériver le "lingala de commerce" des Bobangi et des Eleku, qui ont accompagné les premiers blancs, et qui ont plusieurs éléments communs avec les dialectes de la Ngiri. Ici aussi d'ailleurs des mots comme ke-nde ou kenda, yaka, etc. sont des mots mongo communs. Il est curieux aussi qu'on dise : Bobangi : Mangala; tobatanga Mangala esika mindele miya, yambo tobabiangaka Balolo. J'entendais raconter la même chose à Coq par des Baloi. Remarquable aussi est l'usage de ces deux mots : tanga et bianga. Nous faisons la même chose ici, seulement nous n'employons pas le dernier mot, mais bien : eta, qui signifie le même. Beaucoup de ses remarques sont également valables pour ici; c'est un peu partout la même chose. L'explication des noirs est un peu la même partout; chacun tire sur son côté. Et il n'y en a pas qui ont un aperçu global dans ces questions. Il n'est d'ailleurs pas possible: ils n'en ont pas eu une formation.

Pour autant que l'Abbé Médard l'explique, nous sommes d'accord sur l'origine du lingala de commerce (non du lingala littéraire ! Nous parlons seulement du premier). Aussi Possoz parle du premier, si je comprends bien. Il ne réfute certainement pas votre grammaire, et n'y a probablement pas pensé, pas plus que moi-même. Je prétends seulement que le lingala de commerce provient du bobangi-éleku, avec un peu de mongo et peut-être un peu de ngombe (mais de ce dernier on peut s'en passer); d'ailleurs beaucoup d'éléments sont communs. Le factum total de Possoz ne pèse en effet pas lourd, sauf dans sa conclusion. Son affirmation au sujet de la composition de votre vocabulaire, je ne l'ai jamais examinée. Il est évident que personne ne peut y croire. C'est d'ailleurs la première raison pour laquelle la pièce a été refusée par Aequatoria. Il a certes une bonne formation linguistique, mais il y va trop vite avec ses conclusions et contrôle trop peu les faits.

Pour ce qui regarde le contenu et les 750/o de mots mongo: j'ai contrôlé plusieurs pages du vocabulaire noir (46), édité chez Proost, et j'ai effectivement trouvé cette proportion. Que des noirs ne comprennent que quelques mots, comme dit Possoz, ne prouve rien du tout. Comment a été sa prononciation ? Et qu'est-ce qu'un noir moyen comprend d'un mot retiré de son contexte, excepté de quelques mots plus déterminés et concrets ? En général pas beaucoup ! D'ailleurs des campagnards en Europe non plus ! C'est normal, et l'on ne peut rien en tirer, ni pour ni contre.

Que pour ce 750/o des mots mongo dans "votre" vocabu-

laire (à vrai dire je ne sais de qui il est, donc pour la facilité je l'appelle : le vôtre) vous ne comprenez rien du mungo, je le trouve très normal. Il serait étonnant si vous ne compreniez rien du mungo quand 750/0 des mots mungo se trouvaient dans votre vocabulaire. Mais il n'y en est pas question, pas du tout. La richesse de ces deux idiomes n'est pas comparable ! En plus s'ajoutent les formes du verbe, ainsi que la différence entre les deux idiomes dans un tas de mots que nous, les blancs, appelons "d'usage commun". En outre j'ai compté dans le vocabulaire même les mots qui dévient un peu de par leur forme, comme mwete = bote, m=b, l'élision du g dans des dialectes de la Ngiri, etc.

Votre vocabulaire et celui de Guthrie correspondent sans aucun doute dans les points fondamentaux. Mais vous employez plus de mots Ngiri, me semble-t-il. D'ailleurs Guthrie a également puisé à Kisala, dit-il lui-même. Il ne cite pas de livres; il serait cependant étonnant, qu'il n'ait pas consulté des auteurs et ne soit pas allé chez des noirs chercher sur base des mots qu'ils citent, et les ayant trouvés, ne les ait notés ensuite dans son livret. Dans ces choses c'est la façon habituelle de faire. Si je trouve le temps pour composer mon dictionnaire du lomungo, je consulterai aussi Ruskin e.a. et je chercherai, auprès des noirs, les mots qui me sont inconnus et les noterai après...

Le lingala du P. Seba est un peu différent du vôtre. Il a puisé un peu plus dans des livrets de Buta. Le père Seba tient son lingala surtout de livres, il parle une langue livresque plutôt qu'une langue vivante; et ainsi il est normal qu'on ne le comprenne pas toujours à Coq. Jos. Bakutu également écrit une langue livresque; mieux que le P. Seba; il n'écrit pas comme les gens parlent, ici à Coq ou le long du fleuve et à Kin, mais comme il a appris à l'école. C'est donc la langue de l'école de N.A. qu'il écrit; on ne peut rien en déduire, pas plus que du lingala du P. Seba.

Que le lingala de "Guthrie" s'infilte toujours chez les Ngbaka, n'est pas du tout étonnant. C'est ce lingala qui pénètre toujours avec les blancs et les soldats. L'autre, le vôtre donc, est déjà trop difficile pour les blancs. Ici également le lingala s'est infiltré depuis des années. Les gens y sont obligés par l'Etat. Cependant il reste pour eux une langue étrangère. Tout au plus ils cherchent à imiter les blancs ou à se faire remarquer, mais cinq minutes après, ils parlent de nouveau lonkundo, tout bonnement comme si rien n'était ! Les tribus ici sont moins lingalisées que la Flandre n'est francisée: partout on continue à enten-

dre le lonkundo, bien que tout le monde soit obligé de parler lingala à cause de l'Etat ou d'autres blancs pour... éviter la prison !! Cela ne nous empêche pas, malgré tout, de maintenir notre principe: langue maternelle-langue véhiculaire. Nous payons donc à contre-courant. C'est une des différences les plus fondamentales entre votre position et la mienne (et celle de beaucoup de missionnaires, pas seulement chez les Nkundo).

Aussi est-ce un peu curieux d'entendre le P. Guilmin parler de "contrainte linguistique". Cela rappelle un épouvantail connu de la part des fransquillons en Belgique... Dans la colonisation tout se fait sous contrainte, à quelques exceptions près peut-être. Tous les noirs doivent au moins connaître la langue de commerce des blancs: lingala, kingwana ou quoi que ce soit. Ce n'est pas écrit, mais de fait c'est une contrainte pure. Aussi dans les écoles il y a contrainte linguistique; partout l'enseignement est donné dans une telle ou telle langue, ou bien rien; cela n'est cependant pas si grave. Une certaine contrainte est nécessaire; la question est plutôt: dans quelle mesure, dans quel but et quelle direction, etc. La police aussi est une forme de contrainte, comme les travaux routiers, la plantations, les contributions, le portage(et pourtant nous y collaborons nous aussi en quelque sorte, souvent même, n'est-ce pas ?). Le plus important c'est que la contrainte soit nécessaire, qu'elle soit en proportion avec les situations, et surtout avec le but; qu'elle ait comme objectif le bien commun (pas celui du gouvernement, des compagnies, des missions, etc. mais celui du peuple). Je crois que cela est la seule bonne position. Il n'est pas toujours bon de renoncer à des moyens de contrainte est parfois nécessaire. Et il y a contrainte et contrainte. Une contrainte comme celle dont parle le P. Guilmin n'est certainement pas plus grave que l'Etat impose ailleurs avec son lingala; celle imposée parfois par les missions dans leurs écoles. Que les gens par-ci par-là ne se sentent pas contraints devant un sébir, un enseignement en lingala, a certainement son influence sur l'affaire. Bien que secondaire. Si p.ex. L'Etat laisse tomber le lingala, il n'y aura plus, dans x années, de contraintes pour prendre p.ex. le lingombé. Que le lingala ne soit plus imposé, et que le lingombé le soit, dépend du gré du gouvernement. C'est une concession au courant de l'opinion. Et ainsi nous imposons nous aussi le lingala, puisque il est enseigné en place du français, auquel les noirs donnent sûrement la préférence. Ne pensez-vous pas, qu'eux aussi le considèrent ainsi ? Qu'ils le

voient comme une contrainte, que nous ne donnons pas tout leur enseignement en français ? Et quand-même nous ne concédons pas, ça aussi c'est une contrainte, mais une bonne. Et c'est là-dessus e.a. que je me base, quand j'écrivais que le lingala prépare normalement la voie au français. On veut le lingala pour la grâce des blancs. Arrivent plus de blancs, plus de français; le français gagne du terrain chez les noirs, en imitant les blancs, tout autant que le lingala, et là les noirs sont plus logiques que nous. Ils continueront à imiter radicalement, pour combien d'années, je ne le sais pas. Vouloir empêcher le français par le lingala est, à mon avis, égal à introduire le loup...

Quoiqu'il en soit, je vous suis très reconnaissant de m'avoir permis de prendre connaissance de la pièce du P. Guilmin. Je vous la retourne ci-jointe. Bien qu'elle ne m'apporte pas beaucoup de lumière, elle expose bien le point de vue du P. Guilmin, qui à mon avis, est aussi le vôtre. En tout cas il défend fort le point de vue du vicariat qui est d'ordre pratique, pendant que le mien est plutôt celui du peuple, auquel le vicariat doit s'adapter. Je sais bien que dans la pratique l'application n'en est pas toujours possible. Dans ce sens-là, vous écrivez vous-même que, si on l'avait su avant, on aurait pu arranger ces questions autrement. Même là où pour le moment une adaptation ne peut être trouvée, je crois toujours que l'on doit maintenir les principes et s'orienter vers des possibilités meilleures. Je considère des vicariats et des postes de mission européens comme une situation provisoire et passagère. Quand plus tard l'Eglise autochtone sera consolidée, ce pour lequel nous faisons tous du zèle, la situation changera. Je pense que nous devons essayer de ne pas trop embrouiller les questions maintenant, et de tenir compte aussi de cet avenir, où la question linguistique se posera tout autrement, à savoir les problèmes qui proviennent du fait que l'évangélisation doit se faire par des blancs et par les Congrégations.

J'espère pour le P. Guilmin que les milieux enseignants de Kin n'approfondissent pas trop son rapport; ils pourraient le comprendre comme une impuissance, plutôt que comme étant une argumentation. Ainsi p.ex. là où il écrit: 2° Pratiquement... les Ngombes-Bagenza et les Budza parlent des idiomes qui me semblent guère avoir le lomongo comme langue-mère. Tout-à-fait d'accord, évidemment. Mais par là on ne prouve pas que le lingala ne se range pas parmi les dialectes Mongo. Et puis: des migrations peuvent bien fournir des preuves pour ou contre des groupes ethniques; mais

pas pour une unité linguistique. Les migrations des Mongo n'ont pas du tout eu lieu par le même jour ! Nous savons que les Mongo ont bien habité au nord du fleuve Congo; cependant les Boonde de Yakata sont arrivés là par un contre-courant, et c'est probablement là-dessus que l'affirmation du P. Guilmin est basée. Peut-être également d'autres groupes. C'est le même cas chez les BatStela, qui venaient d'au-delà de la Lomami, mais suite à contre-courant ! L'origine des Bonzale ne m'est pas connue. Il y a bien un groupe de Bonzale chez les Ngombé de Basankusu. Les Ngombé habitent certainement plus longtemps dans ces régions que le P. Guilmin ne le pense. Le dernier essai échoué des Ngombé pour traverser la Ruki, date d'il y a environ 75 ans, selon notre estimation... En tout cas le lomongo et le lingombé sont deux langues différentes; il ne peut y avoir aucun doute. Je n'ai d'ailleurs jamais prétendu le contraire. Néanmoins je continue à défendre que, si les Ngombé peuvent être enseignés en lingala, ils peuvent bien l'être en lomongo. Ce "aussi bien" se rapporte évidemment à la possibilité linguistique. Il est clair en effet que quelqu'un qui connaît déjà le lingala et pas le lomongo, ne pourrait être instruit facilement en lomongo. Et la connaissance du lingala ici visée, n'est pas celle du lingala de commerce; bien que cette connaissance est quelque chose d'utile pour le but, elle n'est cependant telle que je devrais biffer le mot aussi bien, aussi facilement; pour cela la différence de degré en est trop minime - Que le P. Guilmin appelle mon affirmation une "affirmation", est facile. Dois-je le prouver ? Cela demanderait tout un livre sur le rapport réciproque entre le lingala et le lingombé et le lomongo... De telles preuves, ça ne se demande pas; chacun peut les trouver pour soi-même. Le P. Guilmin ne va quand-même pas maintenir que votre lingala, ou le lingala populaire, sont plus proches du lingombé que du lomongo ?

Beaucoup plus important est ce qu'il écrit: "qu'alors le lomongo deviendrait vite un jargon". Oui, dans la même mesure à peu près que le lingala, qui dépendrait des moyens employés.

Il y aurait opposition contre le lomongo. Je le crois bien. Les Ngombé considèrent les Mongo comme inférieurs. Absolument vrai, dans le domaine militaire. Mais pas vrai dans le domaine culturel, du moins dans la région de la Lu-longa-Ikelemba. Au contraire: bien avant l'arrivée des blancs, alors que les Ngombé, militairement, étaient beaucoup plus fort que les Mongo, ils empruntaient des éléments.

linguistiques, le tambour, etc. Encore maintenant ils se considèrent comme inférieurs sur le plan culturel et linguistique. La situation est-elle autre à Boso Modanda ? Il est possible. Cela est cependant tout-à-fait secondaire. Si les blancs sont pour, l'opposition disparaîtra vite.

Mais la question en somme n'est pas là. Le P. Guilmin place ce bout de phrase là où il s'agit de prendre le lingombe à la place du lingala. Que le lingombe a sans contestation autant de valeur, grammaticalement et littérairement, que le lomongo, je ne le sais pas. Peut-être bien ? Je ne peux pas en juger. Le P. Guilmin le saurait-il ? Lui, qui aime à parler d'"affirmations gratuites"???

Cette opposition contre le lingombe serait plutôt réduite à quelques groupuscules éparpillés par-ci par-là (sauf quelques-uns sur la Ngiri). Peut-on abandonner un principe pour cette raison ? Même si alors un ou deux postes devraient maintenir provisoirement le lingala, les autres au moins seraient sauvés. Et les Budza ne pourraient-ils pas, pour l'enseignement, aller de pair avec les Ngombes ? Ainsi on arriverait loin, puisque les Budza s'entendent loin vers l'est, comme les Ngombes vers le sud.

Néanmoins le P. Guilmin a raison quand il dit que le lingombe devrait être adapté. C'est le cas partout. Le lingala doit l'être aussi. C'est une question de temps. Et ça vaut la peine, à mon avis.

Des fruits de l'enseignement au niveau de la langue ? Une question difficile. Qu'est-ce qu'on comprend par : fruits de l'enseignement ? Qu'est-ce que l'enseignement a à voir avec le peuple ? Avec la christianisation des individus et du peuple (établissement de l'Eglise dans un peuple) ? Quelles sont les interrelations ? Si l'on recherche du travail solide pour l'avenir, si on veut éviter des erreurs sociales, alors on tendra à unir harmonieusement langue maternelle, éducation, catéchèse, enseignement, langue, formation sociale. Alors on ne peut dire rien d'autre que : l'éducation en langue maternelle, en langue véritable, est de loin préférable, quant à l'utilisation, à d'autres langues. Toute la question ici consiste en la signification du mot : éducation, éducatif, etc. D'ailleurs je ne sais pas pourquoi nous devons toujours tendre à appliquer le principe : un vicariat par langue, ou : à chaque vicariat sa langue... comme la pièce du P. Guilmin laisse entendre.

Excellence, j'ai bavardé longtemps sur ce sujet, voulant me renseigner, en rapport avec ma carte, sur les lan-

gues dans votre région. Puis-je vous demander de le vérifier un peu, de rectifier les limites en cas de besoin et de me le retourner ? Surtout la région où ils se rapprochent: Budza, Mobali (Pakabete), et Ngbandi et Ngombe. Il me serait utile pour l'établissement de ma carte linguistique du Congo. Je ne regarde évidemment pas de petits îlots linguistiques. De tout coeur d'avance. Et veuillez, Excellence, bénir votre dévoué in C.J.

x x x x

Lisala, le 8/4/41

Révérénd Père Hulstaert,

J'ai encore devant moi votre "longue" lettre du 25 février avec sa carte. Bien que le P. Guilmin et moi nous pourrions encore vous prêter oreille, nous préférons ne pas le faire; il ne m'est pas possible de maintenir cette correspondance. Seulement je vous dois encore quelques éclaircissements-sans polémique!

1. Bonzale est donc un groupe Ngombe . J'avais entendu ce nom à l'époque que je desservais la région de Basankusu, et je pensais avoir à faire avec un groupe mongo. Veuillez bien le rectifier dans ma note sur les Bansongo, s.v.p.
2. Depuis que je vous ai demandé votre avis, j'écris: Lokasa la biso, ndako ya ngai, en deux mots; il y a des fautes d'impression, et d'autre part pas tout le monde me suit déjà; question d'habitude!
3. Encore nulle part (en dehors du Kasai et peut-être ailleurs où je n'ai pas été) je n'ai entendu le J français (jou) où le J anglais (jam), sauf parfois par un père, comme le J était au paravant écrit dans nos livres. Nous avons ici deux sons différents, me semble-t-il: un Z et un DZ (à la flamande!). Ainsi : nzala; nze-mbo; Nzambe; et puis dzala, dzembo, dzila, dzamba... Les appellations scientifiques de ces sons, je ne connais pas
4. Tobabiangaka Balolo...est fautif, à mon avis; en français : appeler. Il est assez en usage, mais doit être: tobatangaka (nkombo 'te) Balolo.
5. La mission de Berghe, où évidemment la langue Bobangi était d'usage, était transférée en 1899 à N. Anvers, avec ses livres de prières et son catéchisme; c'est ainsi que pas mal de mots Bobangi s'infiltraient dans la langue de

N.A.; j'y trouvais également en 1901 un groupe d'orphelins d'esclaves Mongo.

6. Ces 750/o de mots Mongo sont donc (étymologiquement) apparentés aux langues Bangala; cela rend la question moins incompréhensible. Mais alors je peux aussi bien trouver un grand o/o chez les Ngombé, les Budza... Qui sait peut-être aussi vers les 750/o.
7. Que Guthrie ait puisé e.a. dans notre vocabulaire (le plus de moi-même et également du P. Peeters) est très probable, quand je vois qu'il en a repris des erreurs.

Maintenant encore un mot au sujet de votre croquis. Je reconnais volontiers que je ne suis pas calé assez pour le corriger. Il est frappant que vous voulez trouver coûte que coûte de grandes unités linguistiques. Est-ce que vous avez étudié toutes ces différentes langues et dialectes ? Il me semble que de cette façon en Europe aussi on pourrait se contenter peut-être de trois, quatre régions.

Je demeure, révérend P. Hulstaert, votre dévoué en X°

P.S. L'abbé Médard va être muté.

x x x x

Ik81a, le 27 juin 1941

Excellence,

Depuis un temps déjà reçu votre aimable lettre du 8/4. Mais à cause de mes tournées et d'occupations diverses, j'ai trop longtemps retardé ma réponse. Je vous remercie cordialement pour vos informations. Comme vous avez déjà remarqué entretemps, votre lettre est arrivée trop tard afin d'appliquer encore les corrections au sujet des Bonzale.

Puis-je déduire de votre n°7 que le "vocabulaire" noir, édité chez Proost, est de votre main, en collaboration avec le P. Peeters ? Il y a pas mal de mots dans ce livret: Du point de vue linguistique, il est dommage que les dialectes, d'où proviennent les mots, ne sont pas indiqués de l'une ou l'autre façon. Ce serait une rectification utile à faire dans une édition ultérieure, à mon avis. Le livre a surtout son utilité dans votre vicariat, et aussi dans la région de Buta, me semble-t-il, où l'on emploie votre lingala, et en plus comme matériel linguistique. Et alors une indication pareille serait bien utile.

Les sons Z et DZ évidemment sont différents.

Sont-ils présents dans les dialectes chez vous, et dans lesquels ? Une deuxième question est : ces deux sons, s'ils existent dans l'un ou l'autre idiome, y sont-ils également deux phonèmes différents ? Cette dernière question est la plus importante, et la seule d'intérêt pratique. Car toute orthographe tend à écrire rien que les phonèmes. Je dis : y tend. Parce que pas toutes les langues du tout ne sont arrivées à appliquer en pratique cette orthographe idéale, pour des raisons très diverses, ou bien parce qu'elles n'ont pas adapté l'orthographe exacte d'origine, à la langue parlée qui est constamment en évolution, comme le français, le néerlandais, l'anglais et certainement la plupart, si non toutes les langues européennes. La question de l'orthographe demeurera toujours : quels phonèmes possède cette langue, et comment le mieux représenter les phonèmes, pour lesquels en flamand, en français, etc. nous n'avons pas de signes (ou des signes très défectueux, comme les Français pour le e, é, è, ê), vu du point de vue des indigènes. S'il existe deux phonèmes Z et DZ, on doit les exprimer. S'il n'y a sous ces deux sons qu'un phonème, on n'utilise qu'un seul signe pour les deux. En utilisant deux, on ne surcharge pas seulement l'orthographe, mais aussi on sème la confusion dans l'esprit des gens ; c'est donner un exemple d'illogisme, sans parler d'une coopération à la naissance d'une question d'épellation ultérieure.

Les exemples que vous citez, donneraient tout de suite à quelqu'un qui s'occupe de ces questions, même si ces langues ne lui sont pas connues du tout, l'impression qu'on n'a pas à faire ici avec deux phonèmes : Z et DZ, mais avec un seul. Comment on écrit ce phonème est une seconde question. Le son qu'adopte ce phonème selon les dialectes et selon sa place dans le mot peut avoir influence sur l'orthographe. Le plus important c'est que la reproduction soit claire, sans équivoque et aussi facile que possible. Primordial demeure : une lettre par phonème. Les gens ressentent en effet, physio-psychologiquement, tous ces sons qui forment un seul phonème, comme unis. Si, in casu on l'écrit avec Z ou J ou n'importe comment, est secondaire.

Moi non plus je n'ai encore entendu ici, chez des Mongo ou chez des soi-disants Bangala à Coq ou ailleurs, un j français ou anglais, pas plus qu'un Z flamand. Mais j'entends bien partout un son D devant le J ou le z. Et ce son j ou z se rapproche plus ou moins du j ou du z français, selon les dialectes et surtout selon la place qu'il occupe dans le mot. Ainsi d'ailleurs vous pouvez remarquer dans vos

exemples que le z est toujours précédé de N, mais pas le DZ. Pour se prononcer sur la question si réellement il y a deux phonèmes : Z et DZ, comme vous pensez, il faudrait établir une double série de mots, où chaque fois figurent des mots avec Z et d'autres DZ, qui ne diffèrent mutuellement que par ce son.

C'est dommage pour moi que vous ne pouvez pas ajuster ce croquis des langues. J'ai dû me baser uniquement sur des données recueillies par-ci par-là auprès de personnes ou des livres. C'est pourquoi j'aurai bien voulu avoir votre avis là-dessus. La mise des dialectes en blocs plus larges, en langues, comme j'ai fait sur ce croquis, est bien exacte en grandes lignes, selon les sources disponibles. Les limites précises cependant, je saurais les indiquer, surtout chez les Budza et les Mobati-Boboa.

Vous avez bien raison en pensant que je veux absolument trouver de grandes unités linguistiques. Cela est en effet mon but. D'autres en chercheront des plus petites. Je cherche à réunir autant que possible. J'interprète donc les cas discutables selon mon objectif; pendant que d'autres en feront des langues à part.

D'après ma façon de faire, il n'est cependant pas exact de prétendre qu'en Europe on pourrait se contenter de 3 ou 4 régions. Je crois qu'en Europe il y a beaucoup plus de langues que vous ne semblez penser. Je ne connais évidemment pas toutes ces langues, mais à l'aide de quelques livres valables, on obtient un tout autre aperçu que vous ne sauriez croire. On pourrait en effet simplifier dans le bloc germanique; tout autant qu'on saurait y trouver plus de langues quand on adopte le principe de grouper le moins que possible. Le bloc latin est beaucoup plus divergent. Quelque chose de très drôle, puisque toutes ces langues proviennent d'une langue-mère générale, assez littéraire. Si les langues intertribales, qu'on veut développer en Afrique, que ce soit le lingala, le kiswahili, le manding ou quelles qu'elles soient, subissent la même évolution, l'avenir n'est pas prometteur; puisqu'alors on a mis beaucoup de temps pour rater le but.

Ce que la situation en Europe nous apprend en tout cas, c'est que mon point de vue reste bien soutenable. Le fait que la plupart des Européens, aussi des missionnaires, en savent encore moins des situations de fait en Europe que de la linguistique générale, rend cependant l'affaire très compliquée, parce que chacun veut que son influence soit reconnue, étant convaincu de sa compétence. Ainsi je lisais récemment dans un livre français une strophe d'une chanson,

dans le dialecte de Cantal; en voici le texte: Yo n'ai chi saons, ma mio n'a ma quattri; cossi farcins, quand nous maridareïns. L'orthographe est française. Mais je ne pouvais pas comprendre le texte, sans la traduction française à côté: je n'ai que cinq sous, mon amie n'en a que quatre; comment ferons-nous, quand nous nous marierons. Convertissez ça en une langue congolaise, et nous nous trouvons devant deux langues bien distinctes. Et quand-même en Europe on voit tout ça comme du français! Et pourquoi alors pas ici ? Ce n'est qu'une question de "quantum" et de "quale".

Votre n°6: 750/o de mots Mongo ! Il est tout de même difficile de se comprendre ! Surtout par écrit ! Je ne veux pas dire, Excellence, que ces mots sont apparentés étymologiquement, mais qu'ils sont effectivement les mêmes, sauf les habituelles différences dialectales. La parenté étymologique est trop élastique pour y baser un jugement comme celui que j'ai prononcé. Je considère comme identique: votre mobeko et notre boeko (les noirs comprennent instinctivement que c'est le même); votre préfix mo et bo, votre moto et notre bonto, etc. Je vous ai écrit comment je suis parvenu à ces 750/o. Je doute fort si vous obtiendrez un pourcentage plus ou moins ressemblant pour le lingomba et le budza. Je ne l'ai pas contrôlé, je ne connais d'ailleurs pas le lingomba ou le budza; je saurais seulement me baser sur des vocabulaires (et ceux que je connais, assez incomplets). Ensuite j'ai établi ce pourcentage rien qu'à l'aide de ce vocabulaire édité chez Proost. Et quels idiomes figurent là-dessus, je ne saurais le deviner que de loin.

Vous avez remarqué que dans mon croquis j'ai négligé les petits îlots linguistique. Sur une carte complète, ils devaient être repris. Mais alors on doit sensiblement agrandir l'échelle. La carte ne serait d'ailleurs plus pratique pour le but que je me suis proposé, et en vue de l'unification linguistique, des groupuscules comme les Mondunga, les Bapoto, les Basoko e.a., représentant quelques milliers d'hommes, peuvent être négligés. Quoi qu'il en soit, il n'en sera jamais question de faire de ces langues ou dialectes, des langues littéraires. Même des groupes de 5 à 10.000 hommes auraient difficile à être pris en considération. Ces chiffres ne sont que forfaitaires. En réalité il est impossible de déterminer quand le nombre d'hommes est suffisant pour s'appliquer à "rendre leur langue littéraire" (si je peux m'exprimer ainsi !). Tous ces groupes insuffisants doivent nécessairement se joindre à

un groupe plus large.

Il n'est en effet pas faisable, Excellence, de continuer, comme nous avons commencé, à polémiquer sur ces questions. Chacun a sa tâche et beaucoup de travail, vous plus que moi. Et surtout cela aboutit à très peu, comme il paraît. Chacun maintient son point de vue. D'ailleurs, notre correspondance est née de circonstances. Mon but était: me défendre. En entamant notre correspondance et avec l'article dans Aequatoria, je visais à lancer des idées pour favoriser un essai de rapprocher le lingala du lomongo, ou en d'autres termes: de joindre, lentement et progressivement, la langue de commerce des blancs que vous jugez inévitable à une grande langue populaire étroitement apparentée, et d'essayer ainsi d'aider à résoudre lentement la question linguistique pour une grande partie du Congo. Je croyais qu'il était possible de gagner des personnes pour cette idée, vous-même en premier lieu. Cela me semble maintenant voué à l'échec. Bien que je crois toujours que mon idée n'est pas une utopie. Si on devrait vouloir coopérer dans ce sens, dans votre vicariat et dans la région de Buta, j'en suis convaincu que nous réussirons. Que les blancs tiennent à leur lingala, c'est sûr. Mais si les missions pouvaient parvenir à s'entendre, alors l'Etat marquerait son accord, du moins officiellement, et ainsi à côté du sabbir: le lingala des blancs, se développerait un lingala littéraire, qui-avec le temps-pourrait concorder avec le lomongo littéraire. Bien que je préconise le principe: langue maternelle-langue véhiculaire, ce futur lingala ou lomongo (le nom n'a pas d'importance) serait à mon avis beaucoup meilleur, même pour les Ngombé, etc, que le lingala actuel, nonobstant le respect et l'admiration que je ressens pour le travail gigantesque par vous dans ce sens. Une fois arrivé là, aussi les blancs qui utilisent encore une langue indigène (et leur nombre diminuera avec le temps), parleraient une langue meilleure; et en tout cas les noirs qui ne parlent plus (ou partiellement) leur langue maternelle, auraient un meilleur instrument pour se développer davantage. A vrai dire je crois que c'est un peu ce que feu Mgr De Clercq a fait au Kasai.

Bien que nous ne puissions rien obtenir avec nos écrits, comme chacun de nous maintient son point de vue, j'espère toujours que les ponts n'ont pas sauté, et qu'il reste possible d'examiner cette solution. Les langues évoluent; le lomongo "officiel" dans son vocabulaire subit l'influence du "lingala", c'est-à-dire de la langue de com-

merce(quelle que soit l'origine de ces mots). Votre lingala scolaire ou écrit peut aussi bien être influencé par le lomongo ou s'en approcher par le choix des mots (empruntés à des idiomes indigènes locaux), qui sont plus proches du lomongo "officiel". La coopération des missions aurait certainement l'appui du gouvernement et cela élèverait une digue plus solide contre le "lingala de Guthrie" comme vous l'appellez, ou le lingala populaire du fleuve, que d'autres essais combien sages, courageux et persévérants qu'ils soient ?

Toutes les autres questions qu'on a effleurées, Excellence, sont secondaires à mon avis. Si intéressantes qu'elles soient. Et je vous avoue volontiers que cette correspondance m'a appris beaucoup et m'a apporté beaucoup de clarté, non seulement sur votre point de vue, mais également dans mes propres pensées. De même j'espère que réciproquement mes écrits ne vous ont pas causé que d'ennuis

En tout cas, j'espère que vous m'excuserez bien d'avoir été si tenace et si franc dans l'expression de mes pensées. Je dois dire, Excellence, que je me suis efforcé de ne choquer personne, et que pour cela j'ai été très prudent en mes yeux, bien entendu dans mes expressions. Si vous saviez que j'adhère à des tendances modernes qui sont assez révolutionnaires et qui, aux yeux des anciens, semblent frôler l'hérésie, fort influencé que nous sommes, notre groupe et moi, par l'esprit de L. Bloy, Hello, Marin-tain, Rops, Leclercq (47) etc., des hommes qui ne croient plus aux slogans nous dispensés dans notre éducation, mais qui veulent tout examiner à nouveau et vérifier par une confrontation avec les principes de la philosophie et de l'évangile, vous serez moins étonné de certaines affirmations et expressions franches, et certainement disposé à pardonner ce qui par-ci par-là sonnait un peu fort. Il est incontestable qu'une révolution spirituelle est en train de se produire; qu'un ordre nouveau est nécessaire (comme dit le Pape lui-même); et que cet ordre nouveau (48) sera une réaction contre les siècles précédents depuis la renaissance, un retour au moyen-âge, mais profitant des progrès des siècles; que cet ordre nouveau tiendra plus compte de la société, du peuple et de la race (oui Hitler aussi appartient à ce mouvement nouveau, mais il ne sait pas le guider, parce qu'il lui manque l'évangile, et donc le noyau de l'unité et de l'ordre qui en résultent): tenir plus compte aussi de la réalité de la nature, sur laquelle le surnaturel se basera pour construire, plus que pour détruire,

comme on faisait les derniers temps en opposition avec le moyen-âge; tenir donc plus compte aussi du peuple, de sa langue; de sa nature, etc. selon le premier commandement, et tenir moins compte d'organisations idéologiques comme l'Etat e.a. La foi pénétrera plus dans la vie, aussi dans celle de la société; nous les prêtres, nous devons être plus attentifs aux hommes et aux situations réelles et s'efforcer à christianiser le tout, au lieu de démolir et puis reconstruire comme est la tendance du temps actuel aussi bien sur le plan de l'Eglise que celui de l'Etat. Mais je suis de nouveau en train de philosopher... Excusez-moi, Excellence, je n'y peux rien: puisque pour moi tout est une: cette question linguistique, l'oeuvre missionnaire, l'enseignement, le ministère direct, la politique, etc. Tout cela est centré sur un point et dépend de principes identiques, l'un étant ainsi dans mon esprit la conséquence de l'autre. C'est ça le radicalisme du mouvement nouveau, que déjà Pie X prévoyait dans son Omnia instaurare in X°, et que Pie XI complétait avec son Christ Roi. Vous comprenez ainsi pourquoi la question linguistique pour moi est importante et comment elle fait partie de toute une "conception de la vie"; pour moi- et pour ceux qui sont de notre tendance la langue est élément qui mérite du respect (négatif et positif), aussi par l'Eglise; elle est une valeur, un être qui est inclus dans le dessein de Dieu; quelque chose avec laquelle on ne joue pas, même pas le peuple, une chose que même les gens sont tenus à sauvegarder, respecter et aimer comme tout autre être, en Dieu qui est donc un objet de l'amour de Dieu selon le premier commandement; de sorte qu'un individu ou un groupe n'a pas sans plus le droit de changer de langue, de la prendre à la légère. Pas plus que quelqu'un aurait le droit de faire de son corps ou de ses biens ce qu'il veut. Même quant à la langue, etc, l'ordre doit être respecté et admis.

J'espère, Excellence, que le P. Guilmin, s'il a pris connaissance de mes remarques, ne m'en voudra pas. A l'Abbé Médard je venais de demander quelques informations; comme il est muté maintenant, rien probablement ne s'en fera...

Excellence, j'espère que je pourrai toujours frapper à votre porte, si j'ai besoin de renseignements. Moi de mon côté, je serai toujours prêt à rendre service, là où je peux. Entretemps je vous envoie mes salutations cordiales et vous prie de vouloir me bénir.

Votre respectueusement dévoué in C.J.

10-3-1944

Révérénd Père,

Votre demande pour faire partie du Comité d'honneur d'Aequatoria m'embarrasse. Je ne suis pas un savant en linguistique ou autre science congolaise, vous le savez bien, et je préférerais par conséquent, si vous trouvez assez d'autres membres d'honneur, ne pas être compté parmi le nombre. Mais, à cause de ma haute estime pour votre travail et votre revue, j'y trouve une raison suffisante pour accepter votre proposition.

Avec l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

E. De Boeck

Pour la collaboration au numéro spécial d'Aequatoria, j'essaierai de faire quelque chose. Comme vous le dites vous-même, pas d'études profondes. Nous nous trouvons ici dans des circonstances moins propices que ceux qui habitent chez une grande tribu homogène et où les missionnaires, à l'occasion d'une mutation, retrouvent le même milieu linguistique et social.

E. De Boeck

x x x x

Wafanya, le 25.3.44

A Son Excellence Mgr E. De Boeck,
Vicaire Apostolique de et à Lisala.

Excellence,

Je vous remercie de tout coeur pour l'aimable bienveillance avec laquelle vous voulez accepter notre demande, de faire partie du comité d'honneur d'Aequatoria.

Nous le demandons à tous les Vicaires et Préfets de la colonie. Notre intention n'est pas une collaboration directe. Mais nous estimons que notre revue peut être utile pour les missions et qu'elle est tout d'abord une oeuvre missionnaire; et qu'ainsi il convient que les Autorités Ecclésiastiques soient des membres d'honneurs.

Quant aux numéros spéciaux, tous les missionnaires qui veulent prêter leur contribution, sont les bienvenus. Par

conséquent nous espérons trouver un peu partout l'un ou l'autre collaborateur de bonne volonté.

Les problèmes peuvent être très différents, comme les personnes sont tout autant diverses en compétences. C'est en effet l'ordre voulu par Dieu. Cependant même ici il y a p.ex. beaucoup plus de divergences en langues et coutumes entre tribus et sous-tribus que l'on ne déduit de l'axiome: un peuple, une langue. Ces divergences sont plus grandes ou plus petites selon les circonstances, et souvent en plus selon l'observateur. A mon avis c'est le cas d'ailleurs partout, même en Europe; où p.ex. rien que les milieux sociaux, ville et campagne, sont cause de différences considérables de moeurs et de mentalité, sans parler de la langue.

Malgré tout nous espérons que des collaborateurs nous donneront un coup de main.

Votre lettre à l'administration (49), je l'y ai transmise. Cependant je vous donnerai moi-même une brève réponse, pour autant que je peux.

Au début nous publions 6 numéros par an. Après nous l'avons réduit à 5. Actuellement nous nous bornons à 4. pourquoi ? L'imprimerie qui avait difficile pour être tout les deux mois avec un travail pareil. Et aussi: pour économiser sur la couverture, donc moins de dépenses. Le nombre de pages en restait inchangé, la matière donc également. Autre avantage: moins de numéros avec autant de pages, donc: plus de place dans un numéro, donc plus de possibilité d'apporter plus de diversité dans un numéro . Au début de la guerre nous avions arrêté le nombre à 6 numéros de 32 pages. Maintenant nous pouvons de nouveau arriver à un minimum de 160 pages. Mais nous nous bornons à 4 numéros par an, même si nous pouvons donner plus de pages, pour des raisons mentionnées ci-dessus. Il arrive parfois que l'imprimerie aussi ne soit prête, à cause de circonstances imprévues, comme c'est le cas maintenant pour le n°1 de cette année, qui ne paraîtra sans doute pas avant Pâques. Il comportera 48 pages. Vu que les articles sont bilingues, il est plus avantageux d'avoir des numéros plus volumineux, de même que pour le genre des matières.

Ici le vieux père Georges Dubrulle (50) a toujours bon pied, bien que vieilli ! Albert Smolders (51) est encore en tournée dans les Indole, du côté du Lac, mais il est attendu pour la semaine prochaine.

Encore un merci sincère, Excellence, pour votre appréciation aimable, et meilleurs voeux pour une sainte

Pâques !

Veuillez bénir votre dévoué respectueux.

x x x x

NOTES

1. E. De Boeck, Twee taaleigenaardigheden bij de Mondunga, Kongo-Overzee 2(1935-36)5, 282-284.
2. C'est au petit séminaire de Bokuma (70 Km de Mbandaka, sur la Ruki) où il avait enseigné pendant quelques années (1933-34). Il y effectuait des recherches sur une terminologie scolaire en lomongo. Avec d'autres confrères, Boelaert De Rop et Van Avermaet, ils ont réussi à donner toutes les branches des humanités classiques en cette langue. A la même époque, il s'occupait déjà de la composition des livrets d'école (Etsifyelaka: Grammaire, 1937)
3. Pas de réponse connue à cette lettre.
4. Aequatoria 3(1940)91-95: "Le temps présent dans les langues congolaises". (Tegenwoordige tijd ...)
5. Paul Jans (1886-1962). Missionnaire du S. Coeur. Au Congo 1926-1954. Pro-Vicaire et plus tard Aumônier en chef de la Force Publique. En 1936, il lança pour les Européens de Coq le périodique La Page chrétienne du mois (cf. Biographie Belge d'Outre-Mer) (B.B.O.M.) VII.C., 216-18). Il a publié un article dans Aequatoria 19(1956) 1-43 : Essai de musique religieuse pour indigènes.
6. Lettre pas retrouvée.
7. Je n'ai pas pu trouver l'origine de cette classification du lomongo comme "nord-ouest-semi-bantouïde", et je ne sais comment l'expliquer.
8. Ce sera la Carte linguistique du Congo-Belge, IRCB, Bruxelles, 1950.
9. Maurice Pollet (1901-1934). Missionnaire de Scheut. Au Congo 1929-1934.
10. Edward Peeters (1885-1956). Missionnaire de Scheut. Au Congo 1910-1956. Correspondance entre lui et Hulstaert, cf. infra (note 28).
11. Germain Lootens (1910-1976). Missionnaire de Scheut. Au Congo/Zaïre 1936-1976. Correspondant fidèle de G. Hulstaert (corr.n°137).
12. Une étude récente donne raison à G. Lootens. Il s'agit de: Motingea M., Notes sur le parler des Bapoto-Mongo de Lisala (Rép. du Zaïre), dans Afrikanistische Arbeitspa-

- piere (AAP), 1989, n°17,5-32. Dans une analyse linguistique rigoureuse, l'auteur établit que les Bapoto sont des Mongo.
13. Leo Bittremieux (1880-1946). Missionnaire de Scheut à Boma. Au Congo 1907-1946 (B.C.B. V, 79-80). Nous avons inventorié 13 articles de lui dans Aequatoria entre 1940 et 1946. Longue et importante correspondance avec GH dans les Archives Aequatoria (corr. n°12).
 14. Jozef Lestaeghe (1885-1945). Missionnaire de Scheut. Au Congo 1912-1945.
 15. Sur les Mongo de Yakata, cf. Motingea M., Esquisse du parler des Yakata (Rép. du Zaïre), Afrika und Übersee (Hamburg). Pas encore parue au moment de la rédaction de la présente, mais programmé dans le volume 77. L'auteur y prouve l'appartenance des Yakata au groupe mongo.
 16. Fr. Vandebroek (°1904). Administrateur territorial. Au Congo depuis 1926. (Cf. Annuaire officiel (A.O.), 1939, p.421).
 17. Il s'agit de Mgr Edouard Van Goethem (1873-1949). D'abord missionnaire en Papouasie 1902-1924, puis au Congo 1924-1946. Il a publié 5 articles dans Aequatoria. (Biographie dans B.B.O.M., VII.C, 181-193)
 18. Etude récente sur les Mabale ou Babale, par Motingea M., Parlers riverains de l'entre Ubangi-Zaïre (Etudes Aequatoria 8), Bamanya-Mbandaka, 1990, p.181-200.
 19. August De Clercq (1870-1939). Au Congo 1893-1938. Vicaire Apostolique du Haut-Kasai. Grand promoteur du Tshiluba. (B.C.B., III, 151-154).
 20. E. Boelaert, De Nkundo maatschappij, Kongo-Overzee 6 (1940) 3/4, 148-161; et Aequatoria 4 (1941) 3, 41-44.
 21. Polémique avec Mumbanza:
 - Mumbanza M.B., Y a-t-il des Bangala ? Origine et extension du terme, Zaïre-Afrique (1973) n°78, 471-483.
 - G. Hulstaert, A propos des Bangala, Zaïre-Afrique (1974) n°83, 173-185.
 - Mumbanza M.B., Les Bangala du fleuve sont-ils apparentés aux mongo ? Zaïre-Afrique (1974) n°90, 625-632.
 Autres articles de G. Hulstaert sur le lingala :
 - Lingala-invloed op het Lomongo, Zaïre 7 (1953) 3, 227-
 - De bronnen van het lingala, Zaïre 13 (1959) 5, 509-515.
 - L'origine du lingala, AAP 17(1989) 81-114 (ici, dans un de ses derniers articles, Hulstaert fait un résumé de la question dans ses applications linguistiques).
 22. Allusion à la lettre de M. Guilmin, Provincial de Scheut protestant auprès de E. Van Goethem au sujet d'un arti-

cle contre le lingala dans Aequatoria 3(1940) 33-43 et 65-70 (Voir annexe 1).

A ce propos le jugement du Père Paul Jans, au moment des faits en relation suivie avec Dellepiane, va bien dans le même sens. Il écrit à Petrus Vertenten (1884-1946) ancien Missionnaire et Supérieur à Coquilhatville (1927-1930): "Est-ce que Jef Moeyens vous a parlé des derniers incidents entre le Délégué et Monseigneur Van Goethem ? Il s'agissait d'Aequatoria qui a non seulement ses admirateurs et amis, mais aussi des opposants farouches. Staf

Hulstaert a publié dans le temps 2 articles contre le lingala qui serait en tant que langue un non-sens. Bien sûr, cela a fait de Mgr De Boeck son ennemi, et aussi de la plupart de ses Pères, et ici à Léopoldville de Mgr Six. Le premier y voyait la démolition et la méconnaissance de son travail philosophique et même pastoral (19-9-1945) - Arc. MSC - Congo - Borgerhout). Hulstaert lui-même connaissait l'attitude du groupe des Scheutistes à Lisala. Il écrit à Mgr Van Goethem: (22-2-1945) "Tous les Scheutistes racontent que le Délégué Apostolique, à l'occasion du Sacre à Lisala de Mgr Van den Bergh, successeur de De Boeck, a dit publiquement que si Aequatoria ose encore écrire contre le lingala, il la supprimerait sans plus". Mais pas tous les Scheutistes en jugeaient ainsi, comme le témoigne l'extrait suivant d'une lettre de Bittremieux (Scheutiste lui aussi) à Hulstaert, le 4 octobre 1940 (Arch. Aeq. Corr. 12) : "Comme elle est bornée, cette défense de Mgr De Boeck par vos adversaires ! Totalement à côté de la question. Ils ont peur de la vérité... et de l'effort. Et le contenu de l'article de Monseigneur: sans épine dorsale ! Mais la bonne semence fructifiera, l'idée mûrira. Entre-temps ça me fait plaisir d'entendre que vos supérieurs voient clair". Ailleurs, un autre Scheutiste condamnait aussi l'imposition du lingala au détriment des langues vernaculaires. Il s'agit de Hugo Rombauts (1903-1973). Missionnaire à Ibeke-(Bolia-Ekonda), puis à partir de 1947, secrétaire de Mgr Six et curé de la paroisse des Blancs à Léopoldville (Kintambo). Il a publié 5 articles dans Aequatoria. Nous possédons une longue correspondance avec Hulstaert entre 1943-1953 (Rombauts, 18 lettres et Hulstaert, 18 lettres : Arc. Aeq. Corr. n°185). La correspondance est concentrée sur 2 sujets principaux: la situation ethnique et linguistique des Bolia-Ekonda (1943-1947) d'une part, et d'autre part les problèmes linguistiques à Léopoldville (kikongo ou lingala ?). Il était aussi membre de la commission de linguistique africaine attachée à Tervu-

ren. En 1951, il déclencha avec le Père Van Wing une action pour remplacer le lingala par le kikongo dans l'enseignement et dans les églises à Léopoldville. En réponse, son évêque, Mgr Six proposa la généralisation du lingala.

Rombauts et Hulstaert tiennent un même langage dans leur correspondance, et se basent sur les mêmes principes moraux pour combattre le lingala, véritable menace de la langue maternelle des peuples. Voici ce qu'écrivait Rombauts à ce propos à Hulstaert, le 18-12-1951 : " Je lui /Mgr Six/ écrivait e.a.: abus de pouvoir criant vengeance : imposer des prières et le catéchisme en lingala aux petis Ekonda et Batswa, comme condition pour le baptême et la première communion. Si une chose pareille se passait en Flandre...". Et au Père Van Wing, il écrit le 16-2-1952 : "L'Eglise et les missionnaires n'ont pas le droit d'employer l'instruction religieuse (...) comme moyen d'introduire une langue étrangère au peuple... c'est mettre la religion au service de la politique" (Arch. Aeq. Corr.n°185, p.61).

23. Hulstaert n'a pas publié l'article de Bittremieux sur le lingala, mais l'a envoyé à Band avec la permission de l'auteur (Band, 1942, p.234-239).
24. Archives Aequatoria 13.2149, et incluse dans le texte de Guilmin en annexe 3.
25. Le Coq chante, périodique édité par la Mission Catholique de Coquilhatville de 1936 à 1948, principalement en lomongo. Détails dans, "La presse à Mbandaka", Mbandaka hier et aujourd'hui (Et. Aeq. 10), Bamanya-Mbandaka, 1990, p.229.
26. Voir recension par G. Hulstaert de : M. Guthrie, Grammaire et Dictionnaire de Lingala, Cambridge, 1939, dans Aequatoria 3(1940)32.
27. E. De Boeck, Lingala, Aequatoria 3(1940)124-127.
28. Correspondance Hulstaert - Peeters: Arch. Aeq. n°172 (3 lettres de Hulstaert et 2 lettres de Peeters: 1945-1947). Hulstaert lui demande de collaborer à ses enquêtes dialectales (120 phrases) pour la région autour de la mission de Banga (Ngiri).
29. E. De Boeck, Over lingala, Onze Kongo 2(1911-12)238.
30. Voir Annexe 3.
31. G. Hulstaert, Esquisse de la langue des Eléku, CEEBA III, 7, Bandundu, 1982.
32. Roger Nonkel (*1913). Administrateur territorial adjoint. Au Congo 1936. (A.O., 1939, p.424) (Correspondance avec Hulstaert Archives Aequatoria, Corr. n°65).

33. Rodolf Mortier (*1901). Missionnaire Capucin. Au Congo/Ubangi 1928. A publié 10 articles dans Aequatoria. Longue correspondance avec Hulstaert (Arch. Aeq. 57.156).
34. E.E. De Boeck, Un dernier mot, Aequatoria 3(1940)130-131.
35. Mgr Octave (en religion Basile) Tanghe (1879-1947). Premier Vicaire Apostolique de l'Ubangi (actuel diocèse de Molegbe). Au Congo/Ubangi 1910-1945. Il a publié 12 articles dans Aequatoria. Correspondance avec Hulstaert (Arch. Aeq. Corr. n°205). (B.B.O.M., VI, 969-974). Sur la question du lingala voir Aequatoria 3(1940)28-29.
36. De Boeck faisait probablement allusion à la C.U.KI (Commission pour l'unification du Kikongo dont Bittremieux était responsable au début, (Rapport sur cette commission dans les Arch. Aeq., Corr. n°12).
37. Voir Africa 13(1940)300-301.
38. E. De Boeck, Bansongo, Aequatoria 4(1941)37-38.
39. Emile Possoz (1895-1969). Au Congo-Belge 1920-1945. A Coquilhatville 1929-1939 comme Substitut du Procureur du Roi. Un des premiers collaborateurs d'Aequatoria. Sur sa vie et son oeuvre scientifique, lire principalement: Honoré Vinck, Annales Aequatoria, 7(1986)327-331 et 10(1989) 298-320.
40. Article dont publication n'est pas connue.
41. Abbé Médard Bokula (1910-1982), prêtre du diocèse de Lisala. Une longue réponse de celui-ci à une première série de demandes est conservée dans les Archives Aequatoria, correspondance Hulstaert, 18 bis. Hulstaert y réagissait par sa lettre du 15 février 1941, publiée dans Ann. Aeq. 12(1991)26-32.
42. Arch. Aeq. n°13.2150.
43. Joseph Bakutu, fils de Boniface Bakutu. Ce dernier était catéchiste à Botska. Sa biographie dans B.B.O.M. VII, C, 15-17. Père Seba, connu à Mbandaka sous l'appellation "Sango Seba" : Bernardus (Sebastianus) Wiedenbrugge (1884-1963). Trappiste puis Missionnaire du S. coeur. Au Congo 1912-1950. Premier curé de la paroisse des Noirs à Coquilhatville (Bakusu) de 1934 à 1946.
44. Voir annexe 3.
45. Lokásá la bisú, petite revue ecclésiastique du Vicariat de Lisala (traduction du lingala: Notre feuille).
46. E. De Boeck, Cours théorique et pratique de lingala, avec vocabulaire et phrases usuelles, Proost, Belgique, 1927, 93 p. (2 éd.)

47. Les livres de Jacques Leclercq, principalement De la Communauté populaire (Paris, 1938), ont profondément influencé la pensée de G. Hulstaert. Nous disposons de son exemplaire annoté (Bibliothèque Aequatoria n°1276).
48. L'expression "ordre nouveau" était caractéristique pour l'époque (1930-40). On la retrouve régulièrement sous la plume de Hulstaert et de son confrère Boelaert. Le concept était lié à une aversion face aux démocraties qui n'avaient pas réussi à mettre de l'ordre dans le monde.
49. Il s'agit d'une petite note de Mgr de Boeck concernant des numéros non reçus (sans date, Arch. Aeq.B.139).
50. Georges Maurice Dubrulle (1880-1949). Au Congo 1915-1949. Trappiste, puis Missionnaire du S. Coeur. (B.B.O.M. VIII, A, 197).
51. Albert Petrus Smolders (1884-1950). Trappiste, puis Missionnaire du S. Coeur. Au Congo 1913-1950.

x x x x

ANNEXES

1. Lettre de M. Guilmin à Mgr E. Van Goethem du 6 août 1940.
2. Considérations de E. Possoz sur l'article de Mgr De Boeck concernant le lingala, dans Aequatoria 3(1940)124-127.
3. Langue à employer dans l'enseignement au Vicariat Apostolique de Lisala, 16 janvier 1941, par M. Guilmin (Arch. Aeq. F.A. 13.2189-2193).

ANNEXE 1: LETTRE DE M.GUILMIN A E.VAN GOETHEM

Lisala, le 16 août 1940

Excellence,

Je me permets de vous signaler que plusieurs de nos Missionnaires du Vicariat de Lisala, qui reçoivent le périodique Aequatoria ont été affectés de ce que le Révérend Père Rédacteur de ce périodique, en réitérant ses offensives contre le lingala de Nouvel-Anvers, en arrive à en faire une attaque personnelle, bien qu'indirectement, contre son Excellence Monseigneur de Boeck.

Certains de nos pères avaient déjà une réponse toute préparée aux articles parus dans Aequatoria; mais nous avons jugé qu'il était préférable de ne pas commencer une polémique à ce sujet avec Aequatoria. Car si d'une part, la vérité a ses droits, les polémiques de ce genres sont rarement ob-

jectives: la vérité y gagne souvent très peu, et la charité, dont nous prêtres devrions donner l'exemple, y est le plus souvent lésée.

Sans aucun doute, son Excellence Monseigneur De Boeck lui-même serait à même de défendre ses théories. Mais nous connaissons assez sa grande humilité, pour savoir qu'il acceptera plutôt en silence les insinuations les plus déso-bligeantes au sujet de ses études linguistiques. Mais je puis vous affirmer que nous tous ses Missionnaires du Vicariat de Lisala, quelques soient nos idées personnelles au sujet du Lingala, nous sommes tous unis à notre Evêque, qui a l'affection et la vénération de tous ses Missionnaires.

Je me permets seulement de vous faire remarquer, Excellence, que le Révérend Père rédacteur de ces articles, en traitant cette question de la langue employée dans le Vicariat Apostolique de Lisala, traite une question pour laquelle il n'a pas toutes les données qui lui permettraient de juger objectivement; et qu'ensuite, il se mêle, indirectement encore je le veux bien, d'une question qui regarde uniquement le Chef Ecclésiastique du Vicariat Apostolique de Lisala.

Je pense que vous serez d'accord avec moi, pour admettre le principe que le Chef Ecclésiastique est juge de la question de l'Enseignement religieux et de la façon de faire donner cet enseignement religieux dans son Vicariat. Je me permets seulement d'ajouter: que faudrait-il penser d'un Missionnaire de Scheut qui ferait paraître dans un périodique un article contenant des insinuations sur l'instruction religieuse des chrétiens du Vicariat Apostolique de Coquilhatville ?

J'espère que je ne me verrai pas dans l'obligation de devoir vous signaler des incorrections qui ont été commises par certains Missionnaires du Vicariat de Coquilhatville, en parlant de cette question du Lingala.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'hommage de mon profond respect en N.S.

Le Provincial des Missionnaires de
Scheut du Vicariat Apostolique de
Lisala,

P.M. Guilmin

(Arch. Aequatoria, corr.n°49)

x x x x

ANNEXE 2: NOTE DE E. POSSOZ

A PROPOS DU LINGALA

Au débat pour ou contre cet idiome apportons ces données encore: Des idiomes sont souvent répandus en dépit du bon sens. Par ex. dans l'Inde anglaise la langue véhiculaire n'est pas tout hindoue mais mongole. C'est le hurdo ou langue de la horde mongole.

D'autre part comment est né le lingala ? On a trop souvent dit qu'il est la langue des premiers soldats de l'Etat Indépendant du Congo ou la langue des gens du fleuve. A cela il faut répondre que sur le fleuve de Kwamouth à Stanleyville habitent une vingtaine de groupes de gens d'eau, qui n'ont aucune attache à l'intérieur des terres et dont les groupes se réduisent à quelques villages peu nombreux. Ensuite sous l'Etat Indépendant et surtout depuis 1895 on a dans l'Equateur divisé les Congolais en gens d'amont (Balolo) et gens d'aval (Bangala). Depuis longtemps, comme de juste, on a cessé de les considérer comme deux groupes ethniques. On ne parle même plus de Balolo quoique un peu partout les cartes de la géographie africaine actuelle parlent encore de petits groupes bantous baptisés de groupes d'amont ou d'aval en quelque idiome.

Le fait est que certaines règles du lingala actuel sont empruntées au dialecte Mongo des gens d'eau qui habitaient jadis le bas Ubangi et maintenant quelques villages du territoire de Lukolela.

Mais pour bien se rendre compte du mélange affreux qui passe pour lingala disons ceci:

Trois indigènes de Coquilhatville firent partie de l'école de Nouvel-Anvers au moment où Mgr De Boeck y composa son vocabulaire lingala. Ce vocabulaire qui fut longtemps le seul à se trouver entre les mains des agents de la colonie s'est toujours révélé à tous comme inutile à l'usage. Il ne correspond guère à aucune langue parlée, fut-il appelé lingala. L'un de ces trois anciens élèves m'a expliqué pourquoi ! Un jour Mgr chargea toute sa classe de lui apporter une liste de mots. Chacun apporta la sienne. On les mit par ordre alphabétique et le vocabulaire fut fait. La méthode qui eut été bonne en cent mille endroits fut fautive à la Nouvelle Anvers. Pourquoi ? Il y avait là des élèves de partout. Dans les villages rapprochés il y avait des groupes ethniques composés de quelques centaines d'individus et chaque groupe était le résidu d'une tribu ayant une longue différence. Chaque village presque compre-

naît des groupes de deux ou trois langues (voir *Aequatoria*, 1940, n°3, p.91, où Mgr De Boeck dit lui-même : *We hadden in de kolonie en in den missiepost daernevens menschen ex omni tribu et lingua*). Cela fait que si vous lisez une page du vocabulaire à un nègre quelconque il n'y comprend qu'un terme ou deux.

Cependant, les langues bantoues et bantouises contiennent des termes, assez rares du reste, qui se retrouvent dans toutes. Souvent ils changent de sens en passant d'une langue à l'autre. Le lingala limité à ceux-là est tout à fait impossible, trop pauvre même pour servir de sabir. Aussi farcit-on ces éléments d'autres éléments pris dans la langue du lieu où l'on se sert de ce fonds lingala. On crée ainsi un lingala à Buta, un autre à Niangara, un autre à Léopoldville, un autre à Coquilhatville, un autre à Bumba, etc.

La vraie solution est évidente: Reconnaître les erreurs du passé; rattacher le dialecte à sa langue, le lingala au lomongo. C'est grand dommage que la cuvette n'ait pas été évangélisée depuis le début par un seul groupe missionnaire depuis Lisala jusqu'à Kasai, de Kwamouth à Beni. L'unité linguistique eut été assurée depuis longtemps. Maintenant que la lumière se fait, ne la rejetons pas ! Effaçons 50 ans d'erreur et construisons pour des siècles ! Laissons tomber dans l'oubli les quelques livres classiques lingala parus jusqu'à ce jour.

Prenons garde surtout que sous prétexte d'écoles et la langue scolaire nous n'abêtiissions pas le grand peuple congolais ! Quelle médiocrisation ne voyons-nous pas aujourd'hui ? L'appeler civilisation ne peut faire que discréditer le terme. L'incompréhension du Noir où nous sommes encore aujourd'hui ne nous honore. Entre nous et lui il y a surtout malentendu et surtout pas langage. A nous d'abord de comprendre le Noir, dans sa langue et dans son esprit, à moins que nous ne prétendions à la pharisienne, que c'est à lui de nous comprendre ! C'est le maître qui doit comprendre et enseigner ensuite l'élève, et non pas l'élève qui doit comprendre et enseigner le maître.

Pourquoi le Nègre écrit-il si mal le français ? Parce que la traduction que l'Européen francisant a donnée des langues nègres est si fausse !

Puisse chacun au Congo savoir du moins comme le dit le R.P. Hulstaert que le lingala n'est la langue maternelle d'aucune tribu et aussi que du sabir parlé aujourd'hui dans la Force Publique et ailleurs par les Nègres comme lingala,

il y a loin au lingala proposé par divers auteurs. Les tentatives de ceux-ci manifestent un effort, mais tout ne tend-il pas à dire meilleure toute bonne volonté qui remonte aux principes ?

E. Possoz

(Arch. Aequatoria, corr.
n°57)

x x x x

ANNEXE 3 : NOTE DE M. GUILMIN

LANGUE A EMPLOYER DANS L'ENSEIGNEMENT AU VICARIAT APOSTOLIQUE DE LISALA

Comme cette question de la langue véhiculaire à employer dans l'enseignement a de nouveau été soulevé par différents articles publiés par le périodique "Aequatoria", notamment dans le N°2 de mars 1940, et le numéro 3 de mai juin 1940, j'estime devoir faire une mise au point nécessaire sur ce chapitre.

1°. Objectivement, quelle est la situation au point de vue linguistique dans le Vicariat de Lisala ? Sur la carte du Vicariat annexée au présent rapport scolaire, j'ai noté à l'encre rouge les différentes races et tribus qui composent la population du Vicariat de Lisala. Voici maintenant, d'après les recensements officiels de l'Etat, l'importance numérique des différents groupes ethniques de ces populations :

Groupes Soudanais :

Ngbaka.....	100.000
Banza	31.000
Ngbandi.....	30.000
<u>Mondunga(près de Lisala)...</u>	<u>3.700</u>
soit un total de:.....	164.700

Groupes Bantous :

Gombe-Bagenza.....	105.000
Doko.....	23.000
Budza	95.000
Mongo.....	77.000
Pakabete.....	4.000
Likau(Terr. de Bomboma).....	7.500
Lobala, Tanda, Bojaba, Likoka,	
Bomboli.....	12.000
Djamba-Makutu.....	8.000
<u>Gens d'eau:</u>	
<u>Riverains de Nouvel-Anvers..</u>	<u>4.500</u>
Balobo.....	5.000

Libinza.....	5.000
Baloi.....	3.000
Bamoè et Dzandu(Hte Giri)...	16.000
Divers: Giri et Ubangi.....	1.400
Ndolo	3.500
Motembo.....	3.600
Babali(Mongala).....	2.100
Bapoto.....	2.700
Divers.....	6.000
soit un total de.....	315.300

Population totale du Vicariat : 480.000

Il n'est question dans ces chiffres que de la partie du Vicariat desservie par les Missionnaires de Scheut (District Congo-Ubangi) et non de la partie du Vicariat desservie par les RR.PP. Montfortains Lomami(Province de Stanleyville).

Au point de vue ethnique, les quatre groupes Soudanais constituent des unités ethniques bien distinctes. Parmi les groupes Bantous, peuvent être considérés comme unités ethniques les groupes : Ngombe-Bagenza; Doko; Budza; Mongo et aussi les Pakabete de la région de Dundusana, qui sont des Bantous ayant subi l'influence des Ngbandi leurs voisins. Quant aux groupes Likau, Likoka, Bojaba, Lobala, Tanda etc. tous ces groupes sont dénommés au Territoire de Bomboma, sous le nom générique de Bangala. Ce terme est-il exacte ? La question est discutée. Mais il semble cependant que tous ces groupes habitant les marais entre Nouvel-Anvers et l'Ubangi forment une unité ethnique, et font usage de dialectes qui ont entre eux une grande affinité. Quant à tous ces groupes renseignés sous le vocable : "gens d'eau" notons que beaucoup de ces noms ne sont nullement des noms de clans. Ainsi les Ngombe de la région de Bosu-Modanda et les Ngombe de la Haute Giri désignent indistinctement sous le nom de "Kunda" tous les gens d'eau, ce terme "Kunda" ne désignant nullement un clan, mais seulement la population habitant sur les rives du fleuve ou des rivières, les riverains, par opposition aux populations de l'intérieur. Ainsi le terme "Bamoè" ne désigne pas d'avantage au clan, mais est un sobriquet donné aux gens d'eau de la Haute Giri, parce qu'ils s'interpellent entre eux, en disant "moè" au vocatif (abréviation de moebi : camarade). Ainsi aussi Baloi ne signifie pas autre chose que Baloi : gens de la grande rivière. Quoiqu'il en soit, au point de vue linguistique la situation se

présente comme suit:

Seules les deux missions de Bominenge et de Gbo-Sasa installées en région "Ngbaka" ont affaire à un groupe ethnique unilingue. Cette population Ngbaka (Ngbaka de la région de Karawa et Ngbaka-Mbaya à l'Ouest de Gemena) forme un beau groupe ethnique qui compte plus de 200.000 âmes, et qui est resté un bloc homogène qui ne s'est pas disloqué, comme l'ont fait les autres peuplades voisines au cours de leurs émigrations. Aussi l'enseignement se donne en cette région en langue Ngbaka. Les deux missions de Bosu-Modanda et de Bopako ont une population composée presque exclusivement de Ngombe. Aussi on y fait usage du Lingombe pour l'enseignement religieux et en partie aussi à l'école. Dans toutes les autres missions du Vicariat, il n'y a pas de langue tribale unique, et on y emploie le lingala, mais le lingala grammatical basé sur les dialectes de la région de Nouvel-Anvers et de la Ngiri.

Aussi nous nous trouvons devant cette situation de fait : A Nouvel-Anvers : tous ces petits groupes: Iboko; Boloki; Mabale; quelques petits groupes Ngombe, un petit village Mongo et le groupe assez important des Balobo. A Libanda : Riverains de la Giri: Baloi et Libinza; populations de l'intérieur: Djamba-Makutu, Bomboli, etc. A Bokonzi-Ngombe : gens d'eau: Dzandu, Libinza et divers. Likau, Ngombe, Lobala, Tanda, Bojaba, Likoka. A Bangola : gens d'eau : Bamòè, Ngombe, Likau, Ngbandi et Banza. A Yakamba : gens d'eau : Ndolo, Ngbandi et Banza. A Mbaya : gens d'eau : Motembo et Bobale. Doko, Ngombe-Bagenza, Ngbandi et Banza. A Bosu-Manzi : gens d'eau : Babali. Ngombe-Bagenza, Doko et Ngbandi. A Lisala : gens d'eau : Bapoto. Ngombe-Bagenza, Doko, et Mondunga (soudanais). A Umangi : gens d'eau : Bapoto. Ngombe-Bagenza, Doko, Motembo. A Boyange : Budza, Ngombe-Bagenza, Doko et Mondunga (Soudanais.) A Yambuku : Budza, Ngombe-Bagenza et Pakabete. A Bumba et Ebonða: Budza et divers. A Lokalema : Mongo, Ngombe, Doko et Bapoto.

Le Vicariat de Lisala se trouve donc situé dans une région au point de jonction des Soudanais et des Bantous. Aussi nous y trouvons, comme dans toute région frontrière, une grande variété de tribus tant Soudanaises que Bantoues.

Théoriquement, on peut soutenir la thèse qu'il serait préférable d'employer une des langues tribales de la région, dans l'enseignement. Nous savons tous très bien que ces langues tribales ont une grammaire dont on doit admirer la structure, et possèdent toutes une littérature indigène, souvent très riche, composée de légendes, de proverbes et d'histoires de héros guerriers. Cependant, bien qu'ayant étudié personnellement (en linguiste de brousse, il est vrai, les langues Lingombe et Ngbaka) je n'hésite pas à reconnaître que le lingala corrigé est une nécessité qui s'impose dans nos écoles. Qu'on le veuille ou non, qu'on l'accepte de bon gré ou qu'on le regrette, c'est une question de fait et un aspect inévitable de la colonisation. Le Lingala grammatical employé dans l'enseignement est une langue en évolution, je le veux bien, mais qui en s'adaptant aux nouveaux concepts introduits par la Colonisation, ira se développant de plus en plus, tandis que les dialectes non employés dans l'enseignement resteront stationnaires. Ces langues tribales devraient, du reste, subir elles-mêmes toute une évolution, pour s'adapter aux nouveaux concepts introduits dans l'enseignement.

2°. Pratiquement, comment se pose la question ?

La question se réduit à ceci : faut-il remplacer le lingala par le Lomongo ou le Lingombe, ou le maintenir comme langue véhiculaire de l'enseignement :

1/ Remplacer le lingala par le Lomongo (comme il a été proposé par Aequatoria n°2 et 3 1940) serait, à mon avis, un non sens, non seulement au point de vue éducatif, mais aussi au point de vue linguistique. En effet, dans tout le Vicariat, il n'y a qu'un groupe homogène de 7.500 âmes qui se rattachent sans doute aux Mongo de l'Equateur à savoir : les Mongo depuis Yakata jusqu'aux confins du District, rive gauche du fleuve. Mais ce groupe est un groupe insignifiant, comparativement à la population totale du Vicariat. Soutenir la thèse que le lingala se rattache aux idiômes Mongo "langue indigène" Aequatoria n°3 p.67) est une affirmation gratuite qu'il faudrait commencer par démontrer. Sans doute, tous ces idiômes sont apparentés entre eux, au même titre que sont apparentées les langues Bantoues. Mais les deux principales tribus Bantoues du Vicariat de Lisala, les Ngombe-Bagenza et les Budza parlent des idiômes qui ne semblent guère avoir le Lomongo comme "langue mère". L'histoire des émigrations des différentes tribus du Vicariat de Lisala prouve au contraire que les Ngombe-Bagenza et les

Budza sont des unités ethniques qui pourraient difficilement être assimilées aux Mongo. Selon les renseignements que l'on possède sur les migrations des Mongo, on peut affirmer que les Mongo n'ont jamais habité la rive droite du fleuve. Venus du Haut Lomami, ils ont longé la rive gauche du Lomami, et arrivés au confluent du Lomami, ils ont poursuivi leur émigration en suivant la rive gauche du fleuve qu'ils ont occupée jusqu'en face de Nouvel-Anvers, et d'où ils firent ensuite refoulés vers le Sud par les Ngombe. Aussi en face de Nouvel-Anvers, la rive s'appelle encore "ngunda-Bonzale" et Bonzale est encore le nom d'un clan Mongo de la Lolonga. D'autre part, il y a environ 75 ans, les peuplades Ngombe-Bagenza se trouvaient encore presque en totalité au Nord du fleuve, entre celui-ci et l'Ubangi. L'émigration des Ngombe s'est faite vers le Sud, comme du reste l'émigration des Bangala riverains du fleuve venus de la haute Giri. Tous les Ngombe-Bagenza viennent, en effet, de la région nord du District du Congo-Ubangi, où ils ont laissé quelques groupements qui sont encore à l'heure actuelle dans le Territoire de Boso-Bolo, en sorte que l'on trouve actuellement des clans Ngombe échelonnés depuis Boso-Bolo jusqu'à la Lolonga et au delà. Selon les dires des patriarches du clan Likungu de la région de Bosu-Modanda, les premiers groupes Ngombe ont passé le fleuve à une époque qu'on peut situer entre les années 1860-1870, et ont refoulé les Mongo qui eux habitaient à cette époque la rive gauche du fleuve. Ainsi le groupe Likungu a passé le fleuve à l'époque de la découverte de Stanley; le clan Moswea se trouvait installé à l'île Sumba, en amont de Nouvel-Anvers, lors du passage de Stanley. Ils se sont donc installés sur la rive gauche après ce passage, en poussant vers la Lolonga les premiers groupes Ngombe qui avaient pris pied avant eux sur la rive gauche du fleuve. Historiquement, il semble donc que les Ngombe et les Mongo séparés de temps immémorial par la barrière du fleuve pourraient constituer difficilement un seul groupe ethnique et linguistique.

L'émigration des Budza ne s'est pas faite dans le sens nord-sud; mais est-ouest. Il semble que les Budza viennent de la région au nord-ouest de Basoko et ont émigré vers l'ouest, en refoulant des groupes Bagenza. Quant à ce qu'on appelle communément Bangala, beaucoup sont originaires de la Haute Giri, et sont descendus vers le fleuve par le chenal de Bosisela. Le groupe Motembo vient de la Mongala, région d'Akula et de la rivière Banga-melo. L'histoire des émigrations des différentes peuplades du Vicariat de Lisala ne semble donc pas être en faveur de la thèse d'une unité ethni-

que et linguistique de ces peuplades avec les Mongo. Malgré cet état de choses, affirmer que les "tribus qui peuvent faire usage du Lingala pour l'enseignement, peuvent aussi facilement adopter le Lomongo" (Aequatoria n°2, p.40) est encore une affirmation gratuite, dont l'application nous conduirait directement à la contrainte linguistique. "C'est au pied du mur qu'on juge le maçon". Pour imposer le Lomongo comme langue véhiculaire de l'enseignement, il faudrait user de contrainte linguistique envers au moins 950/o de la population. Ce Lomongo imposé ne serait pas assimilé, et deviendrait à bref délai un jargon qui ne serait plus que de loin apparenté à la soit disant "langue mère Lomongo". Ce ne serait guère un progrès au point de vue linguistique: le nouvel état de choses serait pire que l'ancien, et nous obligerait de constater une fois de plus "le mieux est quelques fois l'ennemi du bien". Au point de vue de l'enseignement, on peut affirmer que ce serait antipédagogique, et serait un essai malheureux qui obligerait rapidement l'éducateur à faire marche arrière, et abandonner cette méthode d'enseignement.

2/ Remplacer le lingala par le Lingombe-Ligenza

Le Lingombe-Ligenza est la langue tribale parlée par le groupe Bantou le plus nombreux du Vicariat de Lisala. Il y a des groupements Ngombe-Bagenza plus ou moins importants dans une dizaine de nos missions. Les Doko sont apparentés. Si l'on considère le nombre des Ngombe du Congo-Ubangi et des groupes qui lui sont apparentés, on constate qu'ils forment une puissante unité linguistique.

Les Budza ont aussi beaucoup de points de contact avec les Ngombe, d'autant plus qu'il y a des groupements Ngombe-Bagenza intercalés dans tous les groupes Budza. Ceci nous amène à constater l'importance de ce groupe. Disons ici, entre parenthèse, que ce terme "Ngombe" ne désigne nullement l'ancêtre commun de la tribu, comme certains l'ont affirmé, mais que ce terme est le nom donné par les gens d'eaux indigènes de l'intérieur parlant le Lingombe. Ajoutons aussi que les Ngombe-Likungu de la région de Bosu-Modanda, qui ont été le plus en relation avec les Mongo, considèrent les Mongo comme une race inférieure. On peut juger par là quelle opposition rencontrerait une contrainte linguistique qui prétendrait imposer le Lomongo. Quoiqu'il en soit, la langue Lingombe-Bagenza a certes la même valeur grammaticale et littéraire du Lomongo. Et en toute hypothèse, si l'on devait en arriver à remplacer le Lingala par une langue tribale, dans

le Vicariat de Lisala, ce serait le Lingombe-Ligenza qui devrait être adopté pour les groupes Bantous.

3/ Mais à l'heure actuelle, la conclusion que doit adopter tout ce qui connaît la situation réelle, est qu'il n'est pas souhaitable que le Lingala soit remplacé par le Lingombe-Ligenza. Au point de vue linguistique, il eut été possible il a 50 ans de faire adopter le Lingombe ou toute autre langue tribale. A l'heure actuelle nous nous trouvons devant une situation de fait. Pour faire adopter le lingombe, il faudrait aussi user de contrainte envers toute une partie de la population Bantoue. Le Lingombe rencontrerait une vive opposition surtout de la part des gens d'eau. Au point de vue éducatif, il faudrait commencer par adopter ce Lingombe à l'enseignement. Il faudrait toute une période d'adaptation.

Enfin peut-on affirmer que l'éducation donnée en Lomongo, Lingombe, etc. est supérieure à l'éducation donnée dans nos écoles en Lingala ? On juge l'arbre à ses fruits: il suffit de voir les résultats obtenus par exemple à l'école normale et au petit séminaire de Bolongo, pour conclure que le Lingala grammatical peut très bien remplir le rôle éducatif qui lui est désigné dans les écoles du Vicariat Apostolique de Lisala.

Lisala le 16 janvier 1941.

Le Missionnaire Inspecteur,

M. Guilmin.

(Arch. Aequatoria, corr.n°55)

CHRONIQUE

Annales Aequatoria 15(1994)

ACTIVITES DU CENTRE AEQUATORIA . . . 577-584

Aequatoria toujours au ralenti
Cours d'été en histoire du Zaïre : seconde session
Formation du personnel d'Aequatoria
Une étude sur la prise de conscience ethnique
mongo à l'université de Gent
Malgré la crise Aequatoria a édité en 1993
Statistiques et nouvelles acquisitions
Les *Annales Aequatoria* à la Zimbabwe Inter-
national Book Fair
Microfilmage des Archives Aequatoria

ACTIVITES CULTURELLES A MBANDAKA . . 585-586

Journées sur la démocratie ajournées sine die
Nouvelle affectation du bâtiment du Musée de
l'Equateur

INSTITUTIONS AFRICANISTES 587-593

CEEBA

Le projet de recherche en histoire de l'évangé-
lisation du Zaïre du C.A.E.K.
Institut Africain - Afrikainstituut - Belgique
Un projet de recherche à la K.U.L. : "L'oeuvre
missionnaire comme offensive agogique. Un
demi-siècle de l'oeuvre civilisatrice au Congo-
Belge"

NECROLOGIE 594-595

In memoriam Vedast Maes
Un deuxième dactylo d'Aequatoria décédé

UN NOUVEAU PERIODIQUE AFRICANISTE 595-596

ACTIVITES DU CENTRE Aequatoria

I. AEQUATORIA TOUJOURS AU RALENTI

Au cours de trois dernières années, le Centre Aequatoria fonctionne au ralenti commé déjà signalé au dernier volume (p.619). Cette année encore, c'est le même rythme : plus de weekends scientifiques, les groupes de recherche à Mbandaka ayant cessé d'exister faute d'imagination ou de créativité. L'expédition linguistique chez les Pygmées de l'Equateur-sud par le GRELOUBA n'a rien produit (Lire le projet dans An.Aeq. 12(1991)p.608).

A cela il faut aussi ajouter l'incertitude constante depuis près de 4 ans. Donc impossibilité d'organiser des colloques ou cours d'été comme par le passé. Aussi recevons-nous à comptes-goûttes des publications d'ailleurs, ce qui nous marginalise gravement par rapport à l'évolution de la littérature scientifique. S'y greffe la destruction d'une vingtaine de nos revues par un enseignant d'un institut supérieur de la place, membre du GRELOUBA. Il a tout simplement arraché avec méchanceté tous les articles concernant la littérature traditionnelle africaine. A cause de lui, notre belle collection, presque complète de Présence Africaine a été abîmée (le nr 3 détruit).

On s'occupe maintenant de la vulgarisation d'une terminologie politique en lomongo : conférence nationale souveraine, démocratie, multipartisme, moralité, etc. D'où une conférence animée le 30 mars 1994 par le Secrétaire d'Aequatoria au bénéfice des jeunes de Bamanya sur : "Quel type d'homme pour quel Zaïre, d'après la Conférence Nationale Souveraine". L'exposé et le débat qui s'en est suivi ont eu lieu en lomongo.

Ch. Lonkama

x x x

II. COURS D'ETE EN HISTOIRE DU ZAIRE : SECONDE SESSION

La commémoration du 25e anniversaire de la mort de E. Boelaert (1899-1966) co-fondateur de l'ancien Aequatoria s'est prolongée jusqu'en janvier 1994 par la tenue de la seconde session du cours d'été en histoire du Zaïre (du 11 au 14 janvier 1994). Les cours ont eu lieu à Bamanya, siège du Centre Aequatoria, et les bénéficiaires en sont restés les mêmes qu'en août 1991, à savoir les enseignants de l'ISP de Mbandaka, membres de l'Atelier d'Etudes Ethno-Historiques

de l'Equateur (A.E.H.). Les rapports sur la première session : lire An.Aeq. 13(1992)547-548 et 13(1994)620-622.

Le thème de la dernière session aurait pu être: "L'histoire administrative du Zaïre" avec comme animateur prévu le professeur Léon de Saint Moulin. Ce dernier, empêché, a été remplacé par le Directeur du Centre Aequatoria qui a axé ses enseignements sur l'utilisation efficiente des instruments de recherche en histoire du Zaïre, instruments disponibles dans notre bibliothèque et dans nos archives.

Pendant 5 jours, de 8 heures à 11 heures, et de 15 heures à 17 heures, les sujets suivants ont été abordés :

- le 10 janvier : Bibliographies (comment utiliser les collections de notre Centre et comment en confectionner d'autres compte tenu d'un sujet précis).
- le 11 janvier : Biographies (Annuaire, B.C.B., B.B.O.M., Encyclopédies...).
- Comment travailler dans les archives en général et comment utiliser les Archives Aequatoria: le 12 janvier.
- le 13 janvier : Cartographie (comment utiliser une carte/dessiner une carte)
- le 14 janvier : Manuels d'histoire de l'Afrique et d'Histoire du Congo/Zaïre.

Au terme de la session, le Directeur d'Aequatoria a tenu ses auditeurs informés de la possibilité de loger à ses frais un ou plusieurs enseignants désireux de mener des recherches sur un sujet dont éléments sont disponibles à notre Centre.

Ainsi est accompli le subsidé de Missio, grâce auquel les deux sessions ont pu se dérouler dans des conditions optimales.

Ch. Lonkama
26.3.94

x x x

III. FORMATION DU PERSONNEL D'AEQUATORIA

Grâce à un subsidé de Misereor (Aachen, Allemagne), le Secrétaire et le Documentaliste du Centre Aequatoria ont suivi un stage de formation en anglais à Kinshasa, le premier au "Zaire American Language Institute" (ZALI, Centre Culturel Américain) et le second à "Kinshasa Language Consultant" (KLC). Le stagiaire de ZALI a suivi des cours pendant deux sessions : d'août 1993 à janvier 1994, et celui de KLC d'avril en août 1993. Un "Certificate of Attendance" a sanctionné ces stages. La nécessité d'une maîtrise de l'anglais

par les gestionnaires d'un centre de recherche africaniste de l'envergure d'Aequatoria se passe de commentaires.

Mais comme lors de la Conférence Nationale en 1992, les collaborateurs d'Aequatoria ont encore été confondus à maintes reprises aux agents d'une université dont l'appropriation de notre nom a déjà été dénoncé dans l'éditorial de notre précédente édition (An.Aeq. 14(1993)7-11).

Ch. Lonkama

x x x

IV. UNE ETUDE SUR LA PRISE DE CONSCIENCE ETHNIQUE MONGO A L'UNIVERSITE DE GENT (B)

Monsieur Thomas Van Langendonck a présenté un mémoire de licence en Histoire (temps modernes) à l'Université de Gent (B) sous le titre : "De invloed van de Missionarissen van het Heilig Hart op het ethnisch bewustzijn van de Mongo (Zaïre) (1925-1965)". (L'influence des Missionnaires du Sacré Coeur sur la prise de conscience ethnique Mongo, 1992, 204 p.).

L'auteur a largement puisé dans les archives des MSC à Borgerhout (B) et celles du Centre Aequatoria à Bamanya (Z) où il a séjourné du 27 juillet au 26 septembre 1991 (An.Aeq. 14(1993)627).

De la conclusion, nous retenons ce qui suit :

Les Pères Boelaert, Hulstaert et De Rop ont joué le rôle de "culture brokers" en donnant aux Mongo les symboles culturels nécessaires pour s'approprier une identité culturelle :

- une langue uniformisée pour l'enseignement à l'école et à l'église;
- codification et édition de la littérature ancestrale;
- codification et étude des us et coutumes;
- enseignement systématique dans les écoles du principe de l'unité et de l'identité du peuple Mongo.
- éducation d'une génération d'intellectuels qui reprendront leur rôle de "culture brokers".

Devant la question de savoir si Boelaert et Hulstaert ont atteint les objectifs escomptés, l'auteur répond par l'affirmative, mais avec beaucoup de restrictions : les Mongo n'ont plus d'existence politique, leur langue pas officialisée et son usage en régression.

Pour connaître la présence réelle d'une conscience ethnique en ce moment, il fallait une enquête sociologique, ce

qui n'a pas été fait. Les raisons de ce demi-échec doivent être cherchées dans les facteurs suivants :

- pendant la période coloniale et après, les Mongo ont vécu de manière dispersée dans différentes entités administratives;
- avant la colonisation, il n'y avait pas d'unité structurale non plus;
- la politique linguistique de différents groupes de missionnaires a empêché une unification linguistique totale;
- le lingala, facile à apprendre, avait le prestige des blancs et attirait de nouvelles générations;
- le combat de Hulstaert et Boelaert pour le lomongo allait de pair avec leur option pour le maintien d'une société traditionnaliste contrairement au désir du progrès et aux options proposées par l'administration (carrière en français).

Il reste certes encore beaucoup de lacunes dans notre connaissance du sujet présenté ici, mais Monsieur Thomas Van Langendonck vient de poser une base valable pour les recherches ultérieures, car déjà beaucoup de matériaux ont été exploités par lui. Comme il écrit lui-même dans son introduction, le cas des Mongo se prête particulièrement bien pour une étude sur l'ethnicité vu la présence d'archives abondantes et accessibles.

Honoré Vinck
'9.5.1994

x x x

V. MALGRE LA CRISE AEQUATORIA A EDITE EN 1993 :

1. André RYCKMANS (+) et C.BAKWA Mwelanzambi, Droit coutumier africain. Proverbes judiciaires kongo (Zaire), 355p. La parution du livre est tributaire de la subvention de la Fondation André Ryckmans et de la coédition partielle avec L'Harmattan pour une diffusion en Afrique en faveur des premiers concernés (les Bakongo). Recension dans ce volume (Bibliographie, n°27).
2. Gustaaf HULSTAERT (+), Etudes dialectologiques mongo : Douze dialectes, quatre études comparatives, corrigenda au Dictionnaire français-lomongo, carte des dialectes mongo (Etudes Aequatoria-12), extrait des An.Aeq. 14 (1993)15-406. Bien que drue et serrée, cette publication est ajout au très riche patrimoine dialectal mongo.

x x x

VI. STATISTIQUES ET NOUVELLES ACQUISITIONS

En 1993, nous avons enregistré 3.397 demandes d'ouvrages par 1.118 visiteurs (soit 3,03 demandes par visiteur). 345 nouveaux lecteurs ont été inscrits. Comparativement aux deux dernières années, 1993 a semblé être un début de reprise de l'activité académique à Mbandaka. La fréquentation a été moindre en 1991 et 1992 suite à la fermeture prolongée des instituts supérieurs de la place.

Evolution utilisation de la Bibliothèque

	! 1990	! 1991	! 1992	! 1993	!
! Nouveaux	! 503	! 311	! 44	! 345	!
! Visites	! 1527	! 1354	! 362	! 1118	!
! Demandes	! 5368	! 4004	! 941	! 3397	!
! X	! 3,5	! 2,9	! 2,5	! 3,-	!

(X = moyenne de demandes par visites)

Les étudiants ont constitué la majorité (95,6%) de nos visiteurs en 1993 avec leurs travaux pratiques ou de fin d'études. Le record des visites se situe au mois de mai avec 88 nouveaux inscrits, 205 visites et 670 demandes d'ouvrages.

Evolution inscriptions nouvelles

	! 1991	! 1992	! 1993	!
! Etudiants	! 281	! 30	! 330	!
! Autres	! 22	! 13	! 13	!
! Professeurs	! 8	! 1	! 2	!
! Total	! 311	! 44	! 345	!

Jusqu'au moment de la rédaction de cette note (24.6.94) nous avons enregistré pour cette année 195 nouveaux inscrits, 651 visites et 2.238 demandes.

Le fond documentaire de la bibliothèque s'est enrichi, depuis avril 93, de 228 ouvrages et plusieurs numéros de périodiques acquis par achat ou échange de nos publications. Nous avons reçu des Professeurs Jewsiewicki (Canada) et Fr. Bontinck (Kinshasa) et du Nordiska Afrikainstitutet plusieurs livres présentés dans "Notes Bibliographiques".

La campagne lancée depuis 1992 pour compléter les numéros des périodiques manquant continue. Progressio (Oeuvre missionnaire flamande) nous a aidé pour compléter notre collection de Documentation Française. Le mauvais fonctionnement des services postaux a rendu méfiants les périodiques et Institutions occidentaux avec qui nous étions en relation d'échange de publications et ils ont parfois suspendu l'envoi des numéros récents. Cela a créé des interruptions regrettables dans nos séries.

GUEST HOUSE

D'avril 1993 au 20.6.1994, 111 personnes ont été hébergées à notre Guest House.

MUSEE

Une petite évolution est à signaler avec l'acquisition de quelques objets traditionnels (couteaux, flèches) et plusieurs billets de banque démonétisés.

G.I. Essalo
20.6.94

x x x

VII. LES ANNALES AEQUATORIA A LA ZIMBABWE INTERNATIONAL BOOK FAIR (ZIBF)

"The African Periodicals Exhibit - an innovative scheme inaugurated at the Zimbabwe International Book Fair 93 to promote African scholarly periodicals - will be again at ZIBF 94. The objective of the African Periodicals Exhibit (APE) is to provide a showcase for scholarly periodicals from all parts of Africa, to generate subscription income for participating publishers, and to stimulate constructive debate on the practical issues involved in developing indigenous publishing.

More than 40 periodicals of a scientific, technical, literary or cultural character from 12 African countries were included in the inaugural exhibit. The exhibit moved to the Africa Centre in London in October and will be on show at the US African Studies Association December Conference in Boston. A catalogue has been widely distributed internationally. The theme for ZIBF 94 will be "Science and Technology" and journals of scientific nature will be particularly welcome. A nominal charge of 20 per participating journal will be made"(...) [Letter from Trish Mbanga, Executive

Director, October 21, 1993/

Les Annales Aequatoria étaient présentes en 1993 comme seul représentant du Zaïre parmi les 44 exposants.

x x x

VIII. LE MICROFILMAGE DES ARCHIVES AEQUATORIA CONTINUE

Le Centre Aequatoria continue à microfilmer ses archives. Déjà les 58 premiers films sont disponibles sous forme de fiches ou films. Nous venons d'ajouter encore 6 films. La suite de l'opération consistait à microfilmer les documents reçus par après ou ceux que nous n'avons pas pu microfilmer pour l'une ou l'autre raison. Il s'agit : des documents de la Conférence Nationale Souveraine du Zaïre (CNS) (6000 pages), un supplément à la correspondance Hulstaert (460 pages), les papiers Possoz (2600 pages, le périodique Het Missiewerk in Belgisch Congoland (1904-1914) (1500 pages), le dossier Isidore Bakanja (1900 pages) et quelques autres documents.

Dans le but de mettre à l'abri de destruction tout papier important, le Centre Aequatoria continuera à microfilmer tout document qui lui sera accessible qu'il soit disponible dans ses archives ou qu'il lui provienne d'ailleurs. (Lire Annales Aequatoria 14(1993)622-623 et History in Africa (1993)423-427).

DOSSIERS	FILMS		FICHES
	numéros	nombre	nombre
- Ecoles	1.2. (8 + 46)	4	102
- Livrets en langues africaines	2.3. à 17(45.46)	18	546
- Fonds Boelaert	17.18.19(55)	4	128
- Correspondance Hulstaert	19 à 22.62(51)	5	163
- Fonds Prov. Orient?	22.23	2	34
- Fonds Aequatoria			
O. Généralités	23	1	14
1. Linguistique bantou	23 à 31(53.55)	10	359

2. Papiers Van Goethem	32.33.55.	3	28
3. Sociologie	33 à 36(55)	5	122
4. Faune et Flore	36.37	2	35
41 Mouvements religieux	37	1	11
42 Traductions de la Bible	45	1	11
5. Ethnologie	37 à 39.55	4	121
61 Economie	40	1	14
62 Santé	40	1	13
7. Arts	40	1	18
9. Histoire	40 à 45.51.52	8	232
- Cartes géograph.	47	1	27
- Périodiques locaux	48 à 50.53.54.61	5	182
- Livres et brochures	47.56 à 58.61.62	4	149
- Documents CNS/Zaïre	59.60.61	3	85
- Papiers Possoz	62.63	2	37
- Dossier Bakanja	63.64	2	27

Cocher à l'endroit du dossier choisi.

Prix par unité : a) Film = 750 FB/22 dollars USA

b) Fiche = 33 FB/ 1 dollar USA

Note sur la qualité des films : les films et les fiches présentés ici sont des négatifs. 80 % des vues sont de bonne qualité; 15 % en sont de moindre, mais sont encore lisibles. 5 % posent des problèmes, mais pratiquement tout a été repris sur les films 46.51.55 et introduit sans les fiches. Le catalogue détaillé peut être obtenu gratuitement à notre adresse en Belgique: Aequatoria-Europe

Te Boelaerlei 11

B-2140 Borgerhout (Belgique)

Compte (Belgique) : 068-2106176-42 Aequatoria - Gemeentekrediet van Belgie - Pachcolaen 44, Brussel.

Aux USA et au Canada : Checks should be made payable and sent to : "The Missionaries of the S.Heart, 305 S.Lake St. Box 270 Aurora, Illinois 60507 (With mention : "For Centre Aequatoria - Zaïre)

G.I. ESSALO

ACTIVITES CULTURELLES A MBANDAKA

I. JOURNEES SUR LA DEMOCRATIE AJOURNEES SINE DIE!

L'aumônerie universitaire de Mbandaka avait pris l'initiative d'organiser du 11 au 17 juillet 1993 des journées d'études sur la démocratie au Zaïre. La salle paroissiale de Bakusu a été choisie comme cadre de réflexion. La séance inaugurale a été présidée par l'Archevêque en présence des autorités civiles et militaires de la place. Sur 18 interventions prévues, 8 seulement ont eu lieu, car dès la 3^e journée (mercredi le 14 juillet), les éléments de la gendarmerie ont été postés à 200 mètres de la salle pour empêcher manu militari la poursuite de ces journées qualifiées "d'idéologiques" par l'autorité urbaine qui avait interpellé l'aumônier la veille. A notre savoir, aucune protestation n'a condamné cet acte. Et depuis lors, plus aucune manifestation culturelle et intellectuelle n'a été organisée à Mbandaka. Même le Grand Séminaire qui organise régulièrement ses "Journées philosophiques" depuis 1984 a préféré se taire aussi (Rapports sur ces Journées dans An.Aeq.11(1990) 468-469; 12(1991)613-614; 13(1992)553-555).

Nous reproduisons ci-dessous le programme intégral des journées ajournées. Seuls 8 textes ont été lus et débattus du 11 au 13 juillet 1993 :

- le 11/7/1993 : Démocratie et culture démocratique au Zaïre (Mola M.); Le fondement du déjà-là de la démocratie au Zaïre (Bongambo).
- le 12/7/1993 : Démocratie et question linguistique au Zaïre (Motingea M.); L'écrivain zaïrois, l'éthique politique et la démocratisation (Bosenya M.); L'intellectuel face à la démocratie (Onema).
- le 13/7/1993 : Le paradoxe de la peur de la bourgeoisie pour la démocratie en Afrique (Makengo); Démocratie et développement. Une analyse sociologique de la problématique du développement au Zaïre (Inswan); Démocratie et société: pour un développement communautaire intégral (Dawili).

Ce qui suit a été renvoyé aux calendes grecques : Le processus de démocratisation au Zaïre. Un dialogue des sourds (Yamba-Yamba); Quel humanisme et quelle philosophie politique de la démocratie au Zaïre? Epistémologie et axiologie (Ngalula); Une question approfondie de la démocratie en Afrique. Contribution de la philologie à l'éthique politique (Ohemedi); De qui le Zaïre a-t-il besoin pour sa démocratie

(Kivudi); Quelle éthique politique pour un Zaïre en crise (Abbé Lupenda); L'Eglise dans la démocratie : mission ou immixtion? (Olembo); Démocratie et géopolitique (Lontae); Les conditions du régime démocratique (Prof. Mazongelo); La place de l'information. Education et communication dans le processus de démocratisation au Zaïre

Somme toute, nous attendons la publication de ces textes comme l'ont promis les organisateurs dans une dépêche à l'Agence D.I.A. (édition du 23 août 1993, p.531-532).

Charles Lonkama
10.5.1994.

x x x

II. NOUVELLE AFFECTATION DU MUSEE DE L'EQUATEUR (Z)

Après avoir servi d'abord de bureau de poste, puis du musée de l'Equateur, ensuite de siège du Centre d'Etudes et de Culture Traditionnelles Africaines (CECTAF) (1), le bâtiment, un des plus caractéristique de la ville, en face du port public de Mbandaka, abrite désormais les bureaux d'un organisme local répondant à un nom impressionnant : "Communauté Economique de la Région de l'Equateur" (CERE), émanation d'une "Conférence Economique de l'Equateur" qui s'est tenue à Mbandaka du 3 au 6 novembre 1993 dont on attend encore l'application des résolutions.

Comme lors de l'inauguration du CECTAF, le bâtiment est impeccablement repeint, avec la différence que cette fois-ci les rues alentours éclairées de projecteurs éblouissants. L'inauguration prévue pour le 8 mai 1994 n'a pas eu lieu : les deux grands initiateurs du projet ayant péri le jour précédant au cours d'un accident d'avion à Kinshasa. Jusqu'à la rédaction du présent volume, un vide complet demeurait dans l'immeuble comme au temps du CECTAF. Seulement non loin, l'ombre d'un passé récent évoque encore autant de souvenirs.

NOTE

1. Sur les affectations de ce bâtiment, lire :

- José NIZET, An.Aeq. 11(1990)440-442 et Mbandaka hier et aujourd'hui (Etudes Aequatoria 10), p.202-205.
- ODIO Ons'Osang, Histoire de quelques bâtiments à Mbandaka, An.Aeq. 14(1993)437-442.

Charles Lonkama
9.5.1994

INSTITUTIONS AFRICANISTES

I. CEEBA

1. "L'Institut d'anthropologie culturelle de Bandundu (CEEBA) risque de se transformer en un institut biblique", telle pourrait être l'impression à considérer les résultats de son 27^e colloque (déc.1992) concernant un thème de rencontre entre la culture de la Bible et la religion traditionnelle zaïroise. Le rapprochement entre le monde de la Bible et la culture zaïroise s'est effectué à partir des réalités suivantes : porte, joie, femme, chacal, balai, bouc, poing, lune, toit, châtiment, colère, danse en cercle, coeur.

2. Le directeur du CEEBA, le Père Hermann Hohegger a pris part à Chantilly (France, octobre 1993) à une rencontre des directeurs des centres culturels catholiques organisée par le Conseil Pontifical pour la culture.

3. Le 28^e colloque du CEEBA (déc.1993) a eu pour thème la relation rites-mythes. A l'issue de cette rencontre, les participants ont choisi un thème de recherche pour le 29^e colloque : "Les droits fonciers et les problèmes de l'agriculture, la chasse, la pêche et la cueillette".

4. Nouveautés (1993) : 5 nouveaux volumes malgré la crise !

- Une étude sur la littérature africaine d'expression française, CEEBA, série II, vol.106, 151 pages.
- Le rapport de la première rencontre des anthropologues SVD en Afrique. CEEBA, série II, vol.107, 128 pages.
- Cendrillon en Afrique. Versions zaïroises proches des contes de Grimm. Traditions orales de 1906 à 1993. CEEBA II, vol.109, 128 pages.
- Une étude de thèmes et analyses de textes de la poésie de L.S. Senghor. CEEBA II, volume 111, 248 pages.
- Approches des rites et interdits de la Bible par le langage rituel zaïrois. CEEBA, série I, vol.29, 215 pages.

(Communiqué par H. Hohegger
Résumé par Charles Lonkama)
12.5.1994

II. LE PROJET DE RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'EVANGELISATION DU ZAIRE DU C.A.E.K. (Centre des Archives Ecclésiastiques Abbé Stefano Kaoze des Facultés Catholiques de Kinshasa).

Le Centre des Archives Ecclésiastiques Abbé Stefano Kaoze est né d'un souhait de la Conférence Episcopale du Zaïre exprimé lors de la visite ad limina du 30 avril 1988: "Nous souhaitons la création d'un Centre d'Archives ecclésiastique et de traditions africaines destiné à une meilleure connaissance de l'histoire de l'évangélisation du Zaïre ainsi qu'à la conservation et à la valorisation de notre culture".

Après discussions dans les divers conseils des Facultés, les objectifs de ce centre ont été définis de façon très moderne le 7 mars 1989 par le Conseil d'Administration: "Les objectifs du Centre sont les suivants:

- a) constituer sur ordinateur une banque de données concernant l'histoire de l'évangélisation du Zaïre...
- b) conscientiser les diocèses et les autres institutions ecclésiastiques du Zaïre sur l'importance de la conservation des archives et des traditions...
- c) mener des recherches scientifiques sur l'histoire de l'évangélisation du Zaïre aptes à promouvoir une pastorale plus inculturée..."

Nous présentons ici brièvement les travaux déjà réalisés par le centre et nous lancerons enfin un appel à l'engagement dans les activités aptes à les promouvoir.

1. TRAVAUX DEJA REALISES

Le C.A.E.K. acquis grâce au soutien de l'Institut de Missiologie Missio de Aachen, son premier ordinateur le 23 mars 1990, un second le 2 mai suivant et un troisième le 15 septembre 1991. Ces appareils sont installés en réseau et équipés d'un excellent ensemble de programmes.

Avec l'appui des responsables des diocèses et des congrégations religieuses, un travail considérable de mise en mémoire de données a déjà pu être réalisé. A la date du 25 mars 1992, la banque de données du centre comportait 6.199 noms d'abbés ou séminaristes et 17.466 enregistrements d'affectations les concernant, 1.303 noms de Jésuites ayant œuvré au Zaïre et 17.505 enregistrements les concernant, 1.671 noms de Scheutistes et 25.083 enregistrements les concernant. Le C.A.E.K. a en outre reçu le dossier complet des Pères Blancs, des Assomptionnistes, des Missionnaires du Sacré-Coeur, ainsi que des Trappistes qui les ont précédés à

Mbandaka.

Depuis l'adoption par le Conseil Académique de normes facultaires pour la présentation des références bibliographiques, un autre travail important, de mise en ordinateur de la bibliographie de l'histoire de l'évangélisation du Zaïre, est en cours, avec le programme CDS/ISIS de l'UNESCO.

L'intérêt de telles études est de mettre en lumière ce qu'on peut appeler les facteurs sociaux de l'évangélisation. La carte des implantations pastorales de l'Eglise du Zaïre et celle du pourcentage de catholiques par diocèse, publiées en 1989, ont montré un lien manifeste entre, d'une part, les zones où les implantations pastorales sont le plus nombreuses et où le pourcentage de catholiques est aujourd'hui le plus élevé et, d'autre part celles où le réseau des voies de communications et la trame des activités économiques de type moderne sont les plus denses. Ce sont en effet ces activités qui ont, pour une part, permis le financement des écoles, des hôpitaux et même des paroisses et ce sont elles qui ont suscité parmi la population le désir d'entrer dans de nouveaux réseaux sociaux en accueillant l'évangile. On peut en conclure, avec la théologie contemporaine qu'évangélisation et développement ou promotion de la justice sont étroitement liés.

Une autre étude, basée sur les statistiques jadis transmises au Saint Siège sur le nombre de localités desservies par circonscription ecclésiastique a conduit à des graphiques très contrastées : l'expansion rapide et vigoureuse du Vicariat Apostolique de Beni de 1930 à 1958 s'oppose à la stagnation de ceux de Basankusu et de Bongo. L'histoire de l'évangélisation du Zaïre n'est donc pas celle d'une pénétration lente et progressive du christianisme. Elle est faite de contrastes et d'accélération. Ici encore, l'explication doit être cherchée dans les facteurs sociaux qui définissent les conditions de perception de l'Evangile et de ceux qui l'annoncent par les diverses sociétés auxquelles il est présenté. C'est pourquoi nous avons inscrit comme sous-titre sur la porte du Centre des Archives Ecclésiastiques "Laboratoire d'analyse des facteurs sociaux de l'évangélisation".

2. LES PERSPECTIVES : UN APPEL

Pour atteindre ses objectifs, le Centre des Archives Ecclésiastiques Abbé Stefano Kaoze renouvelle ici un appel déjà adressé aux responsables de l'Eglise du Zaïre et à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils s'efforcent de recueillir et de sauvegarder toutes les archives encore disponibles concernant l'histoire de l'évangélisation.

Le terme "archives" désigne non seulement les documents écrits mais également les images, les recueils de chants et les enregistrements contenant des informations historiques sur la vie de l'Eglise.

Le C.A.E.K. souhaite constituer un répertoire complet de tous les documents diffusés par l'Eglise du Zaïre et des principales études réalisées sur elle. Les documents recherchés sont aussi bien les listes du personnel, annuaires et cartes que les lettres pastorales, les circulaires ou un bulletin diocésain, ainsi que les documents semblables des congrégations religieuses.

La collecte des traditions orales devrait aussi être progressivement entreprise. Le but n'est pas de reconstituer une chronique que les documents écrits peuvent livrer avec plus de sûreté, mais de recueillir des récits de vie, dans lesquels on pourra lire comment l'Evangile a été perçu et accueilli par les premiers chrétiens des Eglises africaines. Comme tels, les récits récoltés ne seront pas seulement une source parmi tant d'autres de l'histoire de l'évangélisation. Ils sont le moyen de la renouveler radicalement. Car la façon dont l'Evangile a pu s'implanter chez nous a aussi été façonnée par les valeurs de ceux qui l'ont entendu annoncer, par leurs croyances, par leur univers symbolique et leurs traditions. Les récits recueillis seront ainsi une lecture originale des origines de la foi dans la société à laquelle appartient le narrateur. Ils seront une source privilégiée pour la formation des nouvelles identités chrétiennes que doivent constituer nos diocèses et nos communautés. Le C.A.E.K. peut aider ceux qui entreprendraient un tel travail à l'organiser efficacement et, dans une certaine mesure, à le réaliser.

La documentation qui sera ainsi rassemblée et le travail accumulé sur ordinateur sont cependant comme des personnages en quête d'un auteur. D'ores et déjà, le chercheur qui entreprendrait une thèse de doctorat sur les facteurs sociaux de l'évangélisation par une étude systématique de ses résultats ou de ses conditionnements, notamment à partir de la répartition des agents de la pastorale, trouverait au C.A.E.K. un cadre de travail parfaitement équipé et une vaste documentation. Nous lançons un appel aux candidats éventuels et nous les accueillerons avec sympathie dans un centre qui a été érigé pour eux.

Léon de SAINT MOULIN s.j.

1993

(Avec adaptation de la rédaction, mars 1994)

III. INSTITUT AFRICAÏN - AFRIKAINSTITUUT (Belgique)

Par décret ministériel, du 2 juillet 1992, un "Institut Africain" - "Afrikainstituut" a été créé en Belgique. C'est après une longue gestation, et bien des palabres que cette institution nationale (de plus en plus rare) a finalement vu le jour. Il a pour objectifs :

- a. L'impulsion, l'orientation et la coordination des études africaines en Belgique;
- b. La prestation de services à caractère scientifique envers des institutions ou organismes publics ou privés, belges ou étrangers, ainsi qu'envers des personnes morales ou physiques;
- c. La conservation et la valorisation du patrimoine documentaire relatif à l'Afrique;
- d. La promotion du dialogue Nord-Sud appliqué à l'Afrique tant sur le plan national qu'international.

Le Centre d'Etudes et de Documentation Africaines (CEDAF) est intégré dans l'Institut Africain et sa publication Cahiers du Cedaf est devenue Cahiers Africains (6 numéros par an).

La direction et la documentation de l'Institut sont logées dans le même bâtiment que la Bibliothèque Africaine (ancienne Bibliothèque du Ministère des Colonies) : Rue Belliard 65; B-1040 Bruxelles.

1. DOCUMENTATION

L'Institut dispose d'une documentation accessible au public du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi). La bibliothèque compte :

- 3900 ouvrages relatifs à l'Afrique, au Zaïre et/ou à la problématique du développement;
- 600 ouvrages relatifs à l'Algérie et à la Tunisie;
- 700 mémoires de licence ou thèses de doctorat se rapportant au Zaïre, à l'Algérie et à la Tunisie;
- une importante collection de documents bruts d'origines et de formes diverses (rapports, discours, articles de presse, tarcts, textes de loi) classés dans les dossiers;
- des périodiques, comprenant des revues scientifiques concernant l'Afrique et des revues zaïroises, des revues et bulletins d'information et d'opinion (la majeure partie de ces périodiques a été mise en dépôt à la Bibliothèque Africaine);
- le Bulletin de l'Agence zaïroise de presse, le Journal Officiel de la République du Zaïre et les principaux

- quotidiens zaïrois (collections arrêtées à l'année 1984 et mises en dépôt à la Bibliothèque Africaine);
- les principaux titres de la presse zaïroise depuis 1990;
 - 70 cartes du Congo belge, de la République du Congo et du Zaïre (cartes administratives, politiques, routières, ethnographiques, géologiques, économiques, démographiques)
 - un fichier bibliographique concernant les sociétés coloniales belges (1885-1960);
 - des microfiches et microfilms se rapportant au Congo belge (comprenant des documents politiques, historiques, économiques, des périodiques du début du siècle, des études ethnographiques) et du Zaïre (documents entre 1960-1970, publications gouvernementales d'après 60, archives du Shaba), dont le catalogue peut être obtenu sur simple demande;
 - des coupures de presse provenant du dépouillement de divers quotidiens belges et du journal "Le Monde", relatives à l'Afrique, à la problématique du développement, à la politique de coopération des pays occidentaux à l'égard de l'Afrique, etc...

2. PROGRAMME DE RECHERCHE

Le programme actuel (1993-1994) des recherches est axé sur les questions suivantes : évolution socio-politique du Zaïre; relations belgo-zaïroises; politique bilatérale et multilatérale de coopération dans le contexte particulier de l'"ajustement structurel"; petite économie marchande et phénomène de l'informel dans les villes africaines.

3. ORGANISATION DES SERVICES

Le CEDAF comprend quatre services :

- Documentation : E. Simons;
- Recherche : G. de Villers et J.C. Willame;
- Publications : E. Simons;
- Administration/Comptabilité : L. De Muynck.

(Résumé par la rédaction d'un document bilingue de 11 pages communiqué par J.L. Vellut)

IV. UN PROJET DE RECHERCHE PEDAGOGIQUE A LA K.U.L. :

"L'oeuvre missionnaire comme offensive agogique. Un demi-siècle de l'oeuvre civilisatrice au Congo-belge"

Fin 1990 le professeur Marcel Depaepe du département de pédagogie historique (Faculté de Psychologie et de Pédagogie, à la Katholieke Universiteit Leuven) conçoit un projet de recherche historique sur les implications pédagogiques de l'enseignement catholique au Congo-Belge (1908-1960). Il est connu que jusqu'en 1954, les missionnaires catholiques avaient sous leur autorité les trois quarts des écoles de la colonie (le reste étant des écoles protestantes). L'étude des méthodes utilisées est donc d'une importance capitale pour la compréhension du potentiel intellectuel de l'actuel Zaïre.

Le premier objectif est de procéder à un inventaire précis de l'oeuvre dans son évolution historique et dans ses spécifications (écoles congrégationnistes, écoles libres, écoles agréées, etc.). Le deuxième point de la recherche consistera en une analyse du contenu de cet enseignement. L'étude des programmes et des livrets scolaires sera ici le point de départ. Le troisième point comportera l'évaluation des effets de l'éducation missionnaire.

Le Centre Aequatoria qui dispose de quelques atouts spécifiques en la matière prêtera ses services avec plaisir. Des contacts ont déjà été pris à ce propos.

Une journée d'étude (avec exposition de livrets scolaires) a eu lieu le 15 avril 1994 à Leper (Belgique) sous le thème : "Kongo, een tweede vaderland. De kolonie in het onderwijs en het onderwijs in de kolonie" (Congo, seconde patrie. La Colonie dans l'enseignement et l'enseignement dans la colonie).

Honoré Vinck
15.4.1994

Bibliographie

1. M. Depaepe, F. Debaere and L. Van Rompaey, Missionary education in the Belgian Congo during the colonial period (1908-1960), Neue Zeitschrift für Missionswissenschaft, XLVIII(1992)265-280
2. M. De paepe, Missionary work as a socio-pedagogic offensive: a new research project at the 'Katholieke Universiteit Leuven', History of Education Society Bulletin n°49(1992)45-52.

NECROLOGIE

I. IN MEMORIAM VEDAST MAES (*10-5-1906 +14-2-1994)

Le Père Vedast (Gaston Alfons) Maes appartient à cette classe de missionnaires qui ne pouvaient pas s'imaginer de vivre et travailler toute leur vie chez un peuple sans en connaître la langue et la culture.

Missionnaire au Congo de 1933 à 1978, il a séjourné dans l'Ubangi (Vicariat Apostolique de l'Ubangi, actuel Diocèse de Molegbe). Avec plusieurs autres confrères capucins (R. Mortier, B. Lekens, A. Roeykens et surtout Mgr Basiel Tanghe - il existait encore à cette époque des évêques qui se donnaient la peine d'apprendre la langue de leurs ouailles), il fait partie de ce groupe d'"amateurs" grâce auquel langues et traditions orales ngbaka et ngbandi ont pu être récoltées, conservées et publiées.

Ces "amateurs" de l'Ubangi et bien d'autres, véritables ancêtres des "scholars" actuels, sont méprisés aujourd'hui par ces derniers qui, du reste, ne font que les citer en abondance ou les copier littéralement et parfois très mal dans tous leurs travaux (thèses de doctorat ou de licence, ouvrages ou articles...). Face à cette situation, nous avons peur de l'avenir de la recherche dans une Afrique en mal d'académiciens de carton.

A l'actif du Père Maes, la direction de l'équipe qui a traduit le Nouveau Testament en ngbaka. Il avait déjà publié une "Histoire Sainte" en cette langue.

OEUVRE SCIENTIFIQUE

1. De Ngbaka (Les Ngbaka), Aequatoria 13(1945)96-102
2. De Spin (L'araignée), Annales Aequatoria 13(1950)7-11
3. Dictionnaire Ngbaka-Français-Néerlandais, Tervuren, 1959
4. Vocabulaire Français-Ngbaka, Tervuren, 1968
5. Lenge ngo nu Ubangi (Histoire du peuple de l'Ubangi),
6. Les peuples de l'Ubangi, Antwerpen, 1984.
7. Les Ngbaka, Antwerpen, 1984.
8. Noms ngbaka de la faune et de la flore de l'Ubangi (s.d./s.l.)
9. Les souvenirs des refuges sur les grands arbres chez les peuples de l'Ubangi (dans ce volume des Annales Aequatoria) 15(1994)33-49

Honoré VINCK
29.3.1994

II. UN DEUXIEME DACTYLO D'AEQUATORIA DECEDE

Le Centre Aequatoria vient de perdre son 2è dactylographe en la personne de Monsieur Freddy Bapala Mongu, décédé à Mbandaka, le 6 mai 1994, à l'âge de 55 ans, des suites d'une courte maladie. Il avait remplacé Monsieur Bokongo Inkito dont nous avons déploré la mort le 22 octobre 1991 (An.Aeq.14(1993)619). Freddy avait dactylographié les An.Aeq.n°14, et partiellement n°15, ainsi que les Etudes Aeq. n°2,3,4 et 12.

Au cours de la messe des obsèques à Mbandaka III, le Secrétaire d'Aequatoria a rendu hommage au défunt et évoqué la mémoire des Pères fondateurs d'Aequatoria (Hulstaert et Boelaert) et autres collaborateurs décédés (De Rop, Elenga, Bokongo et Ikwa).

Le remplacement du disparu pose de sérieux problèmes.

Charles L.

9.5.1994

x x x

UN NOUVEAU PERIODIQUE AFRICANISTE

St. Petersburg Journal of African Studies, University Embankment, 3, St. Petersburg, 199 034 Russia.

St. Petersburg Journal of African Studies est une revue de "The St. Petersburg Association of Scientists" de Russie. Elle paraît deux fois par an et publie les études africanistes sur la linguistique, l'ethnologie, l'anthropologie, la littérature, l'histoire...

Le premier numéro lancé en 1953 (136p.) contient outre l'éditorial, les notices bibliographiques et la chronique, 8 contributions parmi lesquelles :

- 1) K. Pozdniakov, "The complementary distribution of sub-morphemic and morphemic neutralizations as a tendency in the languages with noun classes (p.7-15).
- 2) D. Olderogge, "The Study of African Languages in Russia" (p.113-123).

Dans l'éditorial, nous lisons : "Since its very foundation, St. Petersburg is, in Russia intellectual mythology, 'the window to Europe'. The idea of the St. Petersburg Journal of African Studies is to serve as a meeting point of Russian Africanist through (and, we hope, that of newly

independent former Soviet Republics) with the rest of the world. And the history of African Studies in the Soviet Union testifies to the necessity of such a meeting point".
Le numéro 2 se fait toujours attendre.

G.I. Essalo

ETUDES ÆQUATORIA-6

J E B O L A

**Textes, rites et signification
Thérapie traditionnelle mongo**

**Piet KORSE
MONDJULU Lokonga
BONGONDO Bonje wa Mpay**

Centre Æquatoria B. P. 276 Bamanya - Mbandaka - Zaïre

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Sabine CORNELIS (en collaboration avec Ph. MARECHAL et J.M. GORIS), Artistes belges dans les territoires d'outre-mer 1884-1962, MRAC, Ann.Sc.Hist., n°13, Tervuren, 1989, (32 pages).

Sabine Cornelis présente ici vingt peintres belges choisis parmi les 200 qui constituent la collection. Chaque présentation est assortie d'un tableau caractéristique choisi parmi les 1500 que possède le Musée de Tervuren.

Le livre a été composé à l'occasion d'une exposition de peintures coloniales belges.

H.V.

x x x

2. Sabine CORNELIS, Un peintre à l'Equateur : Louis Moreels (1858-1930), MRAC, Ann.Sc.Hist., n°14, Tervuren, 1991, 76p.

Sabine Cornelis redécouvre le peintre Louis Moreels et souligne justement les qualités artistiques de ses oeuvres.

Le peintre s'engage à la S.A.B. (Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo) et séjourne en cette qualité de 1894 à 1896 à l'Equateur (E.I.C.), principalement dans les factoreries de la Loilaka (Momboyô) et de l'Ikelemba. Il retourne au Congo à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer en 1898. Chacun de ses séjours sera l'occasion de plusieurs créations artistiques : principalement des aqua-relles et des dessins.

S. Cornelis esquisse le contexte historique et artistique du peintre dans l'Afrique Centrale sur base de sources archivistiques. Elle ne passe pas sous silence les abus léopoldiens. Moreels les dénoncera plus tard aussi, mais pour faire bonne mesure, S. Cornelis nous apprend qu'un climat de violence existait également entre les Noirs et faisait partie de leur culture : anthropophagie rituelle et autres.

Deux petits chapitres nous racontent le voyage du peintre au Brésil et le situent dans le groupe des peintres "africanistes" belges avec les Edouard Manduau, Frans Hens, et Léon Dardenne.

Honoré VINCK, 22.4.1994

3. Christopher D. ROY (éd.), Iowa Studies in African Art, The University of Iowa, 1990, 191 p. The Stanley Conferences at the University of Iowa, volume III : Art and Initiation in Zaïre.

Max et Elisabeth Stanley sont les mécènes qui ont animé pendant deux décennies les recherches et études sur l'art africain, en constituant un excellent musée et en instaurant des cycles de conférences à l'Université de Iowa (USA). C'est donc finalement à eux que nous devons cette série d'articles richement illustrés :

- A.F. ROBERT, Art and Ideology in Southeastern Zaïre.
M.H. NOOTER, Secret signs in Luba Sculptural Narrative.
R. DEVISCH, From Physical defect towards Perfection: Mbwoolu Sculptures for healing among the Yaka.
J.M. JANZEN & R. KAUNHOVEN JANZEN, The Art of Lemba in Lower Zaïre.
A.P. BOURGEOIS, Helmet-Shaped Masks from the Kwango-Kwilu and beyond.
D. HERSAK, Powers and Perceptions of the Bifwebe.
D.A. BINKLEY, Dressing for Success : Ritual Occasions and Ceremonial raffia dress among the Kuba of South-Central Zaïre.

H.V.

18.4.1994

x x x

4. Maurice WILLAERT, Servir au Congo. Carnets d'un territorial 1931-1961, D.Hatier, Bruxelles, 1990, 304 p.

Les "Carnets" d'un administrateur territorial (1931-1961) ayant terminé sa carrière comme chef de cabinet au Ministère des affaires africaines (1960), nous relatent, dans un style particulier, les péripéties de l'histoire coloniale du Congo.

Ce genre de littérature ne se limite généralement pas à un récit de faits plus ou moins importants, mais il est souvent en premier lieu un témoignage d'une opinion philosophique ou d'une attitude morale.

Sans vanité, sans vouloir impressionner, l'auteur livre tout cela à la fois dans cet ouvrage bien écrit, et parfois passionnant. Monsieur Willaert n'est pas le premier à ouvrir ses carnets. Ainsi nous retrouvons les mêmes événements, et les mêmes acteurs, mais perçus d'un autre point de vue. Plus de la moitié du livre est consacré aux années autour des indépendances (Congo et Rwanda-Burundi) H.V.

5. Klaus SCHNEIDER, La grande maison de Bindouté Da (Sonderschriften des Frobenius-Instituts -11), Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1991, 67 p., plans, photos.

Lors de ses recherches ethnologiques chez les Lobi (Burkina Faso) en 1984-85, l'auteur avait bénéficié de l'aide du plus ancien patriarche de la région, Monsieur Bindouté Da. Après la mort de celui-ci en 1987, sa somptueuse maison en terre battue (50 x 50 m) était menacée de ruine. Pour sauvegarder ce témoignage de l'architecture lobi, l'auteur conçut d'entreprendre cette étude. Il retrace l'histoire de la famille et ses liens avec la maison dont il donne une description détaillée. De belles aqua-relles, des dessins et photos, illustrent le livret. Somme toute une remarquable étude!

H.V.

20.4.1994

X X X

6. Marc DEPAEPE, Tot Glorie en tot Zaligheid der Zielen. Brieven van Moeder Marie Adonia Depaepe over haar leven en werk als Zuster van Liefde van Jezus en Maria in Belgisch Kongo (1909-1961), Standaard, Antwerpen, 1992, 304 p. (En collaboration avec R. Lefebvre et Zana Aziza Etambela).

La publication de cette correspondance (134 lettres) et de quelques autres documents revêt d'une importance plus grande qu'on ne pourrait soupçonner à première vue. Ils retracent la vie quotidienne d'une simple missionnaire au Congo belge entre 1909 et 1961. Soixante ans de rapports précis dans un style précieux d'une religieuse et avec la sensibilité d'une femme, nous introduisent dans un univers difficilement imaginable. On y voit se dérouler tous les grands événements qui ont marqué l'histoire de la colonie et leur impact sur le terrain. On maîtrisait encore l'art épistolaire.

L'éditeur, après une brève introduction historique, présente chaque période et annote chaque lettre. Un petit lexique d'expressions dialectales assorti d'un index onomastique concluent le livre.

Honoré VINCK

21.4.94

7. Marcel d'HERTEFELT & A-M. BOUTTIAUX-NDIAYE, Bibliographie de l'Afrique Sud-Saharienne. Sciences humaines et sociales 1988-1989, Koninklijk Museum voor Midden-Afrika, Tervuren, 1992, 1015 pages : Périodiques.

Des 204 périodiques consultés, 29 (soit 13%) sont édités en Afrique (8 à Dakar et 4 à Nairobi). Le Zaïre y est représenté par 3 noms : Annales Aequatoria, Cahiers des Religions Africaines, et un numéro égaré de Problèmes Sociaux Zaïrois (CEPSE).

Est-ce devenu si difficile de trouver Zaïre-Afrique à Bruxelles ? 4122 entrées dont 3578 références principales. Après la disparition de la Bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique au Sud du Sahara, la Bibliographie de Tervuren restera la seule qui couvre de manière assurée, mais partiellement le domaine francophone. Comment l'ACCT peut-elle laisser persister une pareille situation ?

H.V.

15.4.1994

x x x

8. Bogumil JEWSIEWICKI (éd.), Art pictural zaïrois, Septentrion-Célat, Québec, 1992, 282 p.

En voici la présentation : "Une vingtaine de collaborateurs de trois continents se penchent sur le phénomène de la peinture populaire urbaine au Zaïre, un pays de l'Afrique centrale. Plusieurs contributions examinent l'oeuvre d'un peintre dont on est aujourd'hui sans nouvelles, Tshibumba Kanda-Matulu qui s'est donné pour tâche de peindre l'histoire de sa société. Une dizaine de ses tableaux font actuellement partie d'une grande exposition: Africa explores, qui, depuis 1991, fait le tour des États-Unis et parcourt l'Europe en 1993. Son oeuvre raconte le passé, présente la mémoire populaire et traduit le savoir qu'ont les personnes ordinaires de leurs conditions de vie. D'autres contributions se penchent sur l'histoire de la peinture publicitaire qui décore les murs des villes. Le volume inclut également deux récits de vie de peintres, une cinquantaine de reproductions en noir et blanc et une dizaine en couleur" (Couverture, p.4).

9. Shigeki KAJI, Vocabulaire hunde, Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa (ILCAA) Tokyo, 1992, 276 p.

Ce vocabulaire comparatif rendra certes de bons services, car sur la langue des Bahunde (J.51), peu a été publié à part les quelques 4 études de K. Mateene (p.16) et autres manuels grammaticaux et vocabulaires qui auraient été publiés par les missionnaires. L'auteur se base principalement sur un informateur, Monsieur Ndoore Lwanche.

Ce vocabulaire classifié comporte 1106 entrées. Cela implique l'emploi d'indices hunde, français, japonais et kiswahili. Une très brève introduction grammaticale ouvre le livre. Nous y apprenons que le Centre de Recherche en Sciences Naturelles (Lwiro) a signé un contrat avec l'université de Tokyo (Japon).

Il est cependant dommage que le vocabulaire hunde de Jan Czekanowski n'ait pas été utilisé : Forschungen im Nil-Kongo Zwischengebiet, VI, 1 (Deutsche Zentral-Afrika Expedition 1907-1908), Leipzig, 1917, p.336-354.

Honoré VINCK

20.4.1994

x x x

10. Shigeki KAJI, Vocabulaire lingala classifié, Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa (ILCAA), Tokyo, 1992, 271 p.

Dr Kaji, attaché à l'Institut pour l'Etude des langues et Cultures de l'Asie et de l'Afrique (Tokyo University of Foreign Studies), publie avec ce vocabulaire son 3^e oeuvre se référant aux langues parlées au Zaïre (kihunde, kiswahili ayant fait l'objet des deux autres).

Le lingala dont il s'agit ici est celui de Kinshasa tel que parlé par un Mongo de Basankoso, Monsieur Bolombo Isalokembya qui, après avoir passé la jeunesse (école primaire et secondaire) à Basankoso et environs, a étudié à l'Université de Kisangani, et a été son informateur en 1988-89 à Keio (Japon). Dr Kaji devrait s'aviser qu'il a eu à faire avec un informateur dont les connaissances nous affirment n'avoir jamais entendu parler le lingala. Une méprise qu'il aurait dû éviter.

Dans l'introduction, l'auteur compare son lingala à celui de Van Everbroeck (Dictionnaire, 1985) et en déduit pour le sien les 5 caractéristiques ci-après appuyées par des exemples (p.2-4) :

- "1) Les nasales ont tendance à s'amuir devant une consonne sourde, les consonnes sonores par contre se voient souvent prénasalisées.
- 2) Il y a parmi les noms de classes 11/10, qui se réorganisent en classes 9/10, la forme de cl.10 étant considérée comme fondamentale.
- 3) La finale du verbe à l'infinitif est généralement -a, sans que la forme -e ou -o [ouverts] suivant voyelle avec -voyelle du radical ne soit exclue.
- 4) La voyelle du préfixe, de même que celle du suffixe, tend à s'harmoniser avec la voyelle du radical.
- 5) b et m se confondent dans quelques mots (l'influence du lomongo où m d'origine est changé en b, et par conséquent que "être humain" par exemple se prononce bonto au lieu de monto ?).

L'auteur oublie sans doute que Van Everbroeck s'appuie, lui, sur un lingala livresque et fabriqué par une seule personne.

Une petite esquisse grammaticale ouvre le livre. L'auteur y maintient les 15 classes nominales. Son livre comporte 1000 entrées. Des indices en lingala, français et japonais clôturent le livre.

Honoré VINCK
20.4.1994

x x x

11. Ernest Wilhelm MULLER et Anna-Maria BRANDSTETTER, Forschungen in Zaïre. In memoriam Erika Sulzmann (7.1.1911 - 17.6.1989) (Mainzer Beiträge zur Afrika-Forschung 1), LIT Verlag, Münster-Hamburg, 1992, 516 p.

Ce liber memorialis qu'Erika Sulzmann a voulu nous laisser est comme un don ultime, non seulement pour qu'on se souvienne d'elle, mais aussi pour qu'on n'oublie pas ses BoLia (Mongo du Sud-ouest).

Sur 19 contributions ¹² concernant les Mongo et constituent toutes des études originales. Ainsi ce livre est un apport important à l'avancement de nos connaissances sur ce peuple du centre du Zaïre. Parmi les 19 contributions, 4 concernent la langue, 2 l'histoire, 10 l'ethnologie, une la musique, une l'architecture et une la géomorphologie. Neuf contributions sont en allemand et dix en français provenant de : 9 Allemands, 4 Belges, 7 Zaïrois, 2 Français. En tout 516 pages de littérature variée et de qualité.

L'avant-propos (en allemand) nous retrace la vie de chercheur et d'académicienne qu'était celle de Mme Sulzmann.

Nous savons tous qu'elle était beaucoup plus que cela; elle avait une relation affective avec son travail. Le recueil se termine avec un rappel de sa bibliographie.

Pour nos lecteurs non-germanophones, nous reprenons en les traduisant les titres des textes en allemand :

- A-M. BRANDSTETTER, "Die Jugend des Leoparden" : die Namen religiöser Führer bei den Bolongo und Bolendo (La jeunesse du léopard : les noms des chefs religieux chez les Bolongo et les Bolendo : 1-29).
- P.P. DE WOLF, Lingala, Bolia-Ntomba und Mongo (61-83).
- M.K.H. et R.M. EGGERT, Zur politischen Struktur am oberen Zaire : frühe Quellen und ihre Interpretation (La structure politique des peuples du Zaïre [=Equateur]. Les sources et leur interprétation : 85-142).
- E.W. MÜLLER, Die Bilima der Mongo (Les Bilima des Mongo : 345-370).
- J. PREUSS, Geographische Ergebnisse der Mainzer Zaïre-Projekts. Die Forschungsreise 1977 in das Stromgebiet des Ruki/Zaïre (Les données géographiques du projet zaïrois de Mainz. L'exploration de la région Ruki/Zaïre de 1977 : 395-413).
- M. ROSLER, Pygmäenforschung und kein Ende ? Kritische Betrachtungen zum Verhältnis von Bauern und Bambuti im Ituri-Gebiet von Haut-Zaïre (Les recherches sur les Pygmées sans fin ? Considérations critiques : 415-454).

Honoré VINCK

20.4.1994

x x x

12. Marc QUAGHEBEUR (éd.) e.a., Papier blanc, encre noire. Cent ans de littérature francophone en Afrique Centrale (Zaïre, Rwanda et Burundi), Communauté française de Belgique, Labor, Bruxelles, 1992. Tome I. XCIV + 292 p.; Tome II : 293 à 690 p.; Tome 0 : 73 p. + illustrations.

Le tome introductoire nous décrit la littérature visée dans son contexte historique et en présente ainsi quelques figures remarquables. C'est pratiquement un long résumé de ce qui fait l'essentiel des autres volumes. Une sélection de 8 peintures populaires présentée par Sabine Cornelis, clôtur le livre qui offre un bon aperçu plus sur la littérature coloniale que sur celle "indigène". 33 contributions dont 10 d'Africains noirs ont déjà fait l'objet de publication, et beaucoup de ce qu'on lit dans ces 3 tomes a déjà été dit ailleurs. Dès lors, il est actuellement urgent qu'

on aille creuser un peu dans de larges terrains encore vierges. Je suis sûr qu'on y découvrira une matière (texte et auteurs) très intéressante. A titre illustratif : les périodiques édités par les missions en langues locales (avec larges parties en français). Tel est le cas des Iyeki et Bofuki (Annales Aequatoria 9(1988)247-255 et 14 (1993)947-556) et autres écrivains mongo encore à découvrir.

Je me permets maintenant de formuler quelques remarques sur le texte d'Albert Gérard (p.433-456) :

(1) p.435 et p.438 : l'auteur y affirme que c'est grâce aux protestants et aux mouvements prophétiques (comme le kimbanguisme) que le Zaïre peut faire état d'une authentique tradition écrite en langue vernaculaire. Où trouve-t-on cette littérature kimbanguiste à part quelques chants en kikongo? Peut-être que les protestants (blancs bien sûr) ont fait produire de la littérature valable ailleurs, mais dans le domaine mongo ils n'ont produit que des traductions ou enregistré quelques fables et proverbes en les reproduisant en un exécrable lomongo qu'imitent encore maintenant leurs disciples, ayant ainsi oublié la belle langue classique ancestrale.

(2) p.437 : "Pour ce qui concerne l'instauration de littératures vernaculaires écrites, les résultats de la pédagogie catholique furent pratiquement nuls" (et ce peu par imitation des protestants!). Comment peut-on écrire des contre-vérités pareilles? Monsieur le professeur n'a certes jamais ouvert un livret scolaire (nous en disposons en masse) en langues vernaculaires. Est-il au courant de publications en langues vernaculaires dans les périodiques locaux édités pendant plusieurs décennies un peu partout dans la colonie par les catholiques? Il y est attesté de créations poétiques de grande valeur et de la très belle prose. Mais il est vrai qu'on ne peut découvrir et estimer ces choses qu'en pratiquant la langue concernée - ce que notre professeur n'est pas obligé de faire. A lui suffisent des théories pour (pré-) juger.

(3) p.447 : l'auteur semble bien estimer le Père Tempels et sa philosophie bantoue. Avec le recul du temps, on peut conclure maintenant que Tempels, désabusant du mot "philosophie", a retardé l'éclosion d'une réelle philosophie bantoue. Des décennies durant, on a commenté, résumé, critiqué, loué l'oeuvre de Tempels, mais en même temps, les Africains noirs oublièrent de formuler eux-mêmes une pensée cohérente et systématique.

(4) p.438 : "Au moment où le Congo cessa d'être belge, seul le kikongo avait produit un corpus écrit de quelque importance". Cela n'est pas vrai, et à titre d'information (et d'exemple), je renvoie aux données ci-après :

a/ En 1939, dans Le Coq chante, on proposa un concours de poésie mongo. Les meilleurs textes furent publiés dans les numéros de 1940 et suivants. En conclusion, le Père Boelaert y publia (en lomongo) une étude sur les caractéristiques de la poésie mongo. Plusieurs de ces poèmes ont été repris dans : G. Hulstaert, Poèmes mongo modernes, ARSOM, 1972 et Poèmes mongo anciens, Tervuren, 1978. En 1938, l'International African Institute de Londres choisissait e.a. le lomongo pour le concours de littérature (cf. Africa 11(1938)99). Sept Mongo y participèrent, dont 3 issus des écoles de missions catholiques (cf. Africa 12(1939)471-472 et Aequatoria 3(1940)30). Pour rappel à l'attention du savant professeur : en 1930, le kikongo y était à l'honneur avec un seul participant (cf. Africa 4(1931)352-353).

b/ La même revue (Le Coq chante) publiait une longue série de fables. La pratique a continué par Etsiko et Lokole Lokiso qui publiaient des poèmes en français et en lomongo.

c/ La récolte des textes traditionnels chez les enseignants et les meilleurs élèves a constitué un corpus où encore aujourd'hui on puise pour analyse et publication (Archives Aequatoria).

d/ Avant 1960, plus de 2550 pages de littérature ont été éditées en lomongo par les missionnaires catholiques. Citons entre autres : Nsong'â Lianja, Bekóló by'âkambo, Bekóló byâ bilóko, Bokólo bókí úlu. Pour s'en rendre compte davantage, je renvoie aux études suivantes :

- A. De Rop, La littérature orale mongo. Synthèse et bibliographie, Cahiers du CEDAF 2/1974, 36 pages.
- H. Vinck, Essai de bibliographie sur la littérature orale mongo, Annales Aequatoria 9(1988)257-268.

Heureusement, la réalité ne dépend pas de l'imagination d'un professeur. Et au regard de toutes ces inexactitudes, je ne peux que souscrire au vœu d'Antoine Tshitungu Kongolo lorsqu'il écrit : "Qu'il faudrait d'une manière générale revoir de fond en comble l'historiographie de la littérature zaïroise..." (p.177).

Honoré VINCK
20.4.1994

13. Léon VERBEEK, L'histoire dans les chants et les danses populaires. La zone culturelle Bemba du Haut-Shaba (Zaïre). (Enquêtes et documents d'histoire africaine 10(1992)137 p. (+ bibliographie).

Les chansons populaires ont été peu exploitées comme source d'histoire. Léon Verbeek le fait maintenant après avoir enregistré environ 5000 chansons chez les Bemba (Katangan) entre 1985 et 1991. Il en publie exactement 100. Les textes sont correctement situés, traduits et commentés. Quinze unités ont été pourvues de transcription musicale.

A l'introduction, l'auteur discute les données ethnographiques de la région telles que fournies par O. Boone dans sa Carte ethnique du Congo. Quart sud-est, Tervuren, 1961.

H. VINCK
18.4.1994

x x x

14. Hans-Ingolf WEIER, Tonrelationen in Luba-Sprichwörtern. Reinformen auf suprasegmentaler Ebene bei den Baluba und den Beena Luluwa in Zaïre, Köln : Rüdiger Köppe Verlag, 1992, 270 p. (Les relations tonales dans les proverbes luba. Formes des rimes au niveau suprasegmental chez les Baluba et les Beena-Luluwa au Zaïre).

L'auteur a publié, chez le même éditeur et également en 1992, deux tomes consacrés à une analyse d'une collection de plus de 2070 proverbes émanant des langues luba et beenaluluwa. Le titre original de cette publication est le suivant "Luba-Sprichwörter" (Les proverbes luba), 2 tomes, Köln : Rüdiger Köppe Verlag, 1992.

Dans ces deux tomes, représentant 841 pages, l'auteur a utilisé une collection de proverbes rassemblés par les missionnaires belges pendant la période coloniale et par d'autres collectionneurs anonymes. Il présente chaque proverbe dans la langue originale, puis la traduction en langue allemande; l'explication en ciluba, la traduction de l'explication et enfin le domaine d'application. Pour parvenir à écrire la tonalité des proverbes, l'auteur a mené des recherches sur terrain au Zaïre, en 1989, et a recouru à l'aide des étudiants lubaphones à Mayence. Cette première étude a permis à l'auteur de se laisser pénétrer par la sagesse populaire luba, les formes de l'éloquence proverbiale, les stratégies de la didactique proverbiale (codification de l'idée, humour, dialectique, malentendu calculé, etc.).

Le recueil des proverbes contient donc les éléments de l'éthique sociale ayant pour but d'orienter les individus dans leur comportement dans la société.

L'ouvrage de Weier sur les relations tonales constitue une innovation théorique et méthodologique dans la mesure où elle prend au sérieux les langues bantu comme langue à tons, en se basant sur le principe de la répétition des tons dans les proverbes pour découvrir les relations inter-tonales qui en résultent. Cette étude constitue une application de l'approche de Philip Luesdorff, concernant la répétition et le rime en phonologie générative, à l'étude de la structure tonale des proverbes. Le fait pour le locuteur de dire le proverbe de façon rythmique et sous forme de rimes permet à l'auteur de comparer les tons d'une rime antérieure avec ceux de la rime suivante ou encore entre les tons d'une rime supérieure avec ceux d'une rime médiane et ceux d'une rime inférieure. Lorsque tous les tons d'une rime supérieure sont identiques à ceux de la rime suivante, on parle alors de l'harmonie tonale. Les cas de ce genre sont rares. Les cas les plus fréquents sont ceux où l'on rencontre une harmonie partielle des tons. Dans les proverbes qui font état d'une harmonie tonale, on peut constater soit un parallélisme simple avec ou sans reversivité, soit un parallélisme pluriel avec ou sans reversivité. En cas d'harmonie partielle, la rime tonale initiale, médiane ou extérieure peut manifester la reversivité et permettre l'observation des chaînes de connexion tonale ou des cas de chiasme tonale avec reversivité, ou encore des cas ambivalents.

On peut se poser la question de savoir si l'étude de la succession des tons hauts (tons ascendants) et des tons bas (tons descendants) ne constitue pas un jeu d'enfants. Cette étude des signes diacritiques dans la poésie proverbiale est la clé indispensable pour l'étude du rythme, entendu comme étant le retour régulier, dans la chaîne parlée d'impressions auditives créées par divers éléments prosodiques.

Le dernier chapitre de l'étude est consacré à une analyse comparative de la structure tonale des proverbes luba et beena-luluwa, deux dialectes évoluant dans un même espace culturel au point d'être souvent confondus. L'auteur part du postulat selon lequel chaque proverbe est né quelque part et formule l'hypothèse suivant laquelle l'adoption de ce proverbe par un groupe locuteur voisin implique ipso facto des changements dans la structure tonale, altérations qui se font sentir comme étant une perturbation des relations de l'harmonie. La comparaison de vingt-neuf cas a confirmé cette hypothèse.

L'ouvrage de Weier est un outil très important pour des langues bantu en général et des proverbes en particulier. Il mérite d'être traduit en plusieurs langues pour permettre à plusieurs chercheurs d'expérimenter sa méthodologie.

MABIALA Mantuba-Ngoma
(Université de Kinshasa)
Mai 1994

x x x

15. André WUFELA YAEK'OLINGO, et Francine SHEMBO S.,
Cent ans de recherche sur le peuple mongo. Regards rétrospectifs et prospectifs suivis d'une bibliographie chronologique et sélective (ILCAA - African Literature Series 1), Tokyo University of Foreign Studies, 1992, 100 p.

Il est certes méritoire de faire le point sur la recherche ethnologique mongo cent ans après la première publication (1887).

La brochure de Wufela se divise en deux parties : des considérations systématiques sur la recherche chez les Mongo (le passé et l'avenir) et une bibliographie sélective.

Nous regrettons cependant des répétitions, des oublis (importants), des lieux communs et surtout la répétition pure et simple des pages 32-34 aux pages 14-15 de son autre brochure (chez le même éditeur) : A la recherche d'une identité (Série 3).

Il n'est pas clair non plus selon quel critère l'auteur a composé sa bibliographie. Elle s'arrête en 1987 (pour un livre clôturé en 1992!). Ce qui est plus clair, ce sont ses sources : G. Hulstaert (Les Mongo. Aperçu général), J. Vansina, "Vers une histoire des sociétés mongo", A. De Rop (Bibliographie over de Mongo). Ce sont là d'excellentes sources, mais il en existe encore d'autres. Entretemps, combien d'années se sont écoulées depuis lors ? Chez Wufela, les années 1892-93, 1895-96, 1905-11, 1913-18, 1920-22, 1939-41, 1950-51, sont restées sans mention, bien que les sources citées et tant d'autres signalent d'importants ouvrages pour ces périodes.

Quelques corrections : Etsiko, le périodique de la mission catholique de Coquilhatville n'a pas été édité en 1912, mais de 1947 à 1953. Les Basakata, les Ngwi et les Ding (p.77 et 81) ne sont pas des Mongo.

Trop de "Travaux de fin d'études" des I.S.P. y sont mentionnés. Où dans le monde a-t-on jamais considéré de petits exercices d'étudiants comme contributions scientifiques de

référence ?

Domage que l'article de G. Hulstaert sur les "Orientations pour la recherche future chez les Mongo" ne soit pas connu de l'auteur (Africanistique au Zaïre, Etudes Aequatoria-7, Bamanya-Mbandaka, 1989, p.41-48).

A considérer d'un côté la liste de 33 docteurs présentés comme "la relève" (p.40) et de l'autre côté les noms d'Occidentaux qui composent la bibliographie des dix dernières années, je ne peux que faire allusion à l'adage de Bismark : "99 Professoren, Vaterland du bist verloren". Des rares noms de Zaïrois qu'on remarque pour cette période sont, à quelques exceptions près, des étudiants avec leurs travaux de fin d'études.

Terminons comme l'auteur, avec une invitation "directe" aux chercheurs Mongo d'apprendre effectivement l'anglais, car pas mal de choses sur les Mongo sont publiées en cette langue, même maintenant par les Japonais, notamment par Jun Takeda, déjà depuis 1976...

Souhaitons enfin que ceux qui veulent citer des phrases en néerlandais, essaient de commettre le moins possible de fautes dans leurs copies.

Entretiens nous sommes dans l'attente d'une édition revue, corrigée et complétée.

Honoré VINCK

30.12.1993

x x x

16. André WUFELA YAEK'OLINGO, A la recherche d'une identité. Littérature, langues et recherches scientifiques face au processus du développement au Zaïre (ILCAA - African Literature Series 3), Tokyo University of Foreign Studies, 1992, 171 p.

Le livre est divisé en deux parties : 88 pages sous le titre "Langues et littératures face au processus du développement", et le reste consistant en une présentation de l'Office National de la Recherche en Sciences humaines sous ses appellations variées. La première partie reproduit des textes composés (et pas mis à jour) en 1980, 1981, 1983, 1988 et 1991.

A part les mêmes remarques devenues "classiques" sur les répétitions, les lieux communs, les à-peu-près, les contradictions, il est un devoir de signaler quelques erreurs et une attitude inquiétante dans le chef de l'auteur.

(1) p.17 : "les chercheurs européens (...) sur la littérature orale mongo se sont consacrés davantage à la collecte qu'à leur interprétation". Ni Boelaert pour Nsong'a Lianja ni Hulstaert pour tout le reste n'ont jamais publié des textes sans avoir ajouté une large (parfois une très large) part à l'explication et à l'interprétation.

(2) Plus inquiétant est le fait de voir un intellectuel proposer la manipulation de la littérature et sa mise au service des pouvoirs politiques. Je cite : "C'est là cependant un travail que l'autorité politique pourrait demander aux spécialistes et poètes zaïrois : à savoir composer des chansons, ajuster (souligné par moi) des contes ou proverbes qui font l'éloge de la nation zaïroise" (p.23).

(3) Nous invitons le lecteur de lire en parallèle le texte des pages 76-83 sur l'Atlas linguistique du Zaïre et celui de Motinge Mangulu dans les Annales Aequatoria 14(1993) 539-545 sur la valeur de ce travail dirigé par Kadima Kamuleta! Que l'auteur en tire la conclusion.

Nous ne pouvons que regretter que le dernier chapitre ne prévoit aucune place au lomongo ni aux Mongo, langue et peuple de haute culture loués à d'autres occasions, dans l'éducation et dans la vie. L'auteur y plaide pour le lingala et consort (p.84-88).

Une meilleure rédaction de ce livre et la mise à jour des contributions auraient mieux fait ressortir le message que l'auteur a voulu transmettre.

Honoré VINCK
2.12.1993

x x x

17. Sophie YARANGA & Roger MEUNIER, Bibliographie des travaux en langue française sur l'Afrique au Sud du Sahara. Sciences sociales et humaines 1988, Centre d'Etudes Africaines, Paris, 1992, 398 p.

Nous voici arrivés à la fin de cette belle entreprise bibliographique après 12 ans de "fidèles services". La Bibliographie éditée par Tervuren est probablement, elle aussi, prêt à disparaître. Cela aura pour conséquence le fait que le monde francophone sera obligé de se tourner vers les dynamiques bibliographies anglo-saxonnes. Ce qui est regrettable, étant donné un appauvrissement certain.

Ce dernier volume portant sur 1988 a donné droit au Zaïre à 200 entrées. Sur les 295 titres de périodiques dépouillés, 6 proviennent du Zaïre (3 théologiques et 3 autres). H.V.

18. Clémentine M.FAÏK-NZUJI, La puissance du sacré. L'homme, la nature et l'art en Afrique noire (Voyages intérieures) La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1993, 184p.

"En Afrique noire, les symboles, signes du sacré, sont partout présents. Dans les gestes que l'homme pose, dans son corps même; dans tous les éléments qui composent la nature, les astres, les animaux, les végétaux; et dans tous les produits manufacturés, du raphia aux masques énigmatiques, et les objets rituels. A travers eux, c'est l'âme immortelle du continent noir que Clémentine Madiya Faïk-Nzuji explore pour nous dans ce somptueux ouvrage.

Dans les sociétés noires, du Sénégal au Mozambique et du Soudan à l'Afrique du Sud, le symbole et le sacré forment un couple inséparable. Au Togo, par exemple, pour marquer le deuil, les Ewe de la région des plateaux ont le visage peint de caolin. Leur corps porte les marques de la mort parce qu'il lui faut, comme leur cœur, subir et extérioriser la douleur de la séparation. L'ouvrage de Clémentine Faïk-Nzuji, dont est issu cet exemple, couvre les rites et coutumes d'une cinquantaine de peuples de l'Afrique noire francophone et anglophone. Il s'attache à recenser et détailler les trois sources ou supports principaux des symboles : l'homme dans son corps et dans ses gestes, y compris les signes les plus spectaculaires que sont les scarifications; la nature dans tous ses éléments, les animaux, les plantes, les pays et les astres; et les produits manufacturés.

Pris par le style personnel de l'auteur, linguiste et professeur de littératures orales et de cultures africaines, mais aussi poète et conteur, le lecteur explore peu à peu l'univers étonnant - et jusqu'ici peu étudié - des symboles graphiques, clé de la compréhension de l'homo religiosus africain, en communication parfaite avec l'homme universel."

[Résumé de la réclame de l'Editeur par la Rédaction]

x x x

19. Edwine SIMONS, Inventaire des Etudes Africaines en Belgique (Cahiers Africains - Afrika Studies n°1-2 de 1993), 314p.

Ce livre sous le même titre a eu sa première édition en 1985 sous la plume d'Edwine Simons et de Mark Thijs (Cahiers du CEDAF n°7-8). La présente a fort augmenté et revu la première. Nous y apprenons qu'il y aurait environ 400 personnes en Belgique s'occupant de l'étude de l'Afrique (du Nord au

Sud). 115 centres de recherche y sont enregistrés : 26 à Bruxelles, 52 en Flandre, 36 en Wallonie. Il est évident que ce ne sont pas tous des organismes indépendants. Il y en a qui ne sont représentés que par une ou deux personnes, et qui, en réalité, ne sont que des sous-sections d'unités plus vastes.

Avec tant de personnes engagées de l'une ou l'autre manière dans la recherche africaniste, l'on s'étonne d'entendre dire qu'en Belgique l'africanistique est en recul rapide. Il est malheureusement vrai que de grandes institutions comme le Musée de Tervuren et l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer sont en perte de vitesse depuis longtemps, principalement pour des raisons financières. CEDAF a montré depuis de longues années un tout autre dynamisme. Aurait-il plus d'argent que les deux susnommées ?

L'inventaire ne mentionne pas les activités de publication des centres présentés. Je m'efforcerai ici d'en faire un inventaire réaliste :

1. Tervuren : les grandes séries continuent, mais à un rythme très lent. L'intéressant Afrika-Tervuren semble être abandonné. La Revue de Zoologie Africaine a pu se maintenir.
2. L'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer : Le Bulletin des Séances apparaît, mais avec beaucoup de retard. Les monographies sont devenues plutôt rares.
3. CEDAF : avec une grande régularité et sur des sujets d'actualité ses Cahiers devenus Cahiers Africains continuent à paraître.
4. Le Centre d'Histoire de l'Afrique continue sa série d'Enquêtes et Documents d'Histoire Africaine. Conçue d'abord comme périodique avec plusieurs articles par numéro, la série a évolué à des monographies qui paraissent régulièrement, mais sans périodicité fixe.
5. L'Institut de Médecine Tropicale continue avec ses Annales de Médecine Tropicale.
6. L'Université de Gent, dans un style de Working Papers, a fait succéder son Avrug-Bulletin par Afrika-Focus qui semble bien lancé. Il y aurait de monographies à côté de Working-Papers in Kiswahili et Afrina Gandensia.
7. Les Nouvelles Rationalités Africaines (NORAF), éditées à Louvain-La-Neuve par des étudiants zaïrois en doctorat, auraient déménagé à Kinshasa avec son fondateur. Depuis quelques années on n'a plus rien vu.
8. Mentionnons aussi le méritoire périodique L'Africain, feuille de communication des étudiants africains en

Belgique. On y trouve régulièrement des études de fond ou d'actualité concernant l'Afrique noire.

Honoré VINCK
18.4.1994

x x x

20. Raoul GRANQVIST, Culture in Africa. An appeal for Pluralism (Seminar Proceedings n°29), Nordiska Afrikainstitutet,, Uppsala, 1993, 204p.

Le Nordiska Afrikainstitutet reste particulièrement actif à voir son Annual Report de 1992/93 ainsi que la liste de ses publications. Nous présentons ici le dernier livre qui traite d'un sujet cher à Aequatoria : "culture en Afrique noire". Des 12 chapitres de cet ouvrage collectif, 3 concernent le Zimbabwe, ensuite une contribution pour le Botswana, 2 pour le Kenya, 2 pour l'Afrique du Sud. Le reste porte sur des perspectives plus larges traitant des faits littéraires. En voici le résumé d'après l'introduction de l'auteur : "The first chapter written by the ethnomusicologist Olof Axelsson explores Zimbabwean church music drama. Axelsson's objective is to study how the acculturation process in post World War II Zimbabwe has affected the Shona traditions of singing and telling with particular relevance to the mechanisms of the proverb (tsumo) and the story (ngano)".

"Illiteracy does not equal literary incompetence. This is proved yet again by Ingrid Björkman's chapter on the orature aspects of Kenyan women's literature".

"Taking his main example from Kolo Omotoso's The Edifice the English-Nigerian writer Adewale-Maja-Pearce castigates in his essay African writers for romanticising Africa and ignoring, out of artistic inability or sheer unwillingness, the complexity of the African heritage with its modern European components".

"In her essay on Islamic architecture and art, richly illustrated, Karin Adahl draws attention to the lack of research into the area, despite the lasting impact they have exercised on the culture of both sub-Saharan Africa and North Africa".

"Kacke Götrick writes about the sequential pattern of Yoruba theatre where the traditional function of the actor vacillates between the non-mimetic and mimetic with liminality as its dramatic core".

"Gillian Stead Eilersen's chapter on Bessie Head is a well-rounded sketch of Eilersen's forthcoming biography of the writer".

"Carl F. Hallencreutz discusses the culturel/political appropriation of the legacy of King Shaka and Dingane by different leaderships in the South African liberation struggle (...)"

"Rose Petterson claims in her examination for the character Liz van Den Sandt in The Late Bourgeois World that Gordimer is not wholly true to her conviction : there is a discord in the character Liz, as well as in Gordimer's own text".

x x x

21. ICOM/WAMP (éds), Répertoire des professionnels de musées en Afrique 93/94, Dakar, 1993, 209p. (Pierre Bour, éd.)

En vue d'assurer l'échange et la collaboration entre les professionnels de Musée en Afrique, le West African Museum Project (WAMP) en collaboration avec l'International Council of Museums (ICOM) ont pu sortir ce premier répertoire bilingue (anglais-français). 48 pays mentionnés, environ 300 institutions, plus ou moins 740 noms forment le corpus de l'ouvrage. Le Zaïre y est représenté par 7 institutions. Les Musées universitaires sur le campus de Kinshasa méritent d'être signalés pour leur riche collection d'objets archéologiques provenant principalement des fouilles menées dans la plaine de Kinshasa par le frère Henri Van Moorsel (1905-1974) de 1934 à 1966.

H.V.

15.4.1994

x x x

22. Bogumil JEWSIEWICKI (éd.), Naître et mourir au Zaïre. Un demi-siècle d'histoire au quotidien, Karthala, Paris, 1993, 256p.

Depuis plus de deux décennies, le professeur Jewsiewicki s'est fait le zélé collectionneur des récits de vie de Congolais-Zaïrois. C'est le troisième recueil de sa main qui nous présente cette fois-ci 8 textes parmi lesquels deux autobiographies.

L'ouvrage est présenté par l'auteur lui-même. Vient ensuite une introduction d'Elikya M'Bokolo (24p.) Jewsiewicki revient encore à la charge avec un autre titre qui, en fait résume les 8 textes : "Moi, l'autre, nous autres : identité et altérité" (p.43-62).

Ces liminaires terminés, nous entrons dans une compréhension qui dépasse l'aspect anecdotique des récits si personnalisés. Cette forme forme d'historiographie équilibre

les "Mémoires", les "Carnets" et autres "Souvenirs" des anciens fonctionnaires coloniaux.

H.V.

15.4.1994

x x x.

23. Fernand MUKOSO NG'EKIEB (+), Les origines et les débuts de la Mission du Kwango (1879-1914) (Coll. Histoire du christianisme africain 1 - C.A.E.K.), Facultés catholiques de Kinshasa, Kinshasa, 1993, 319 p.

Léon de Saint Moulin vient de retravailler et d'enrichir cette thèse de doctorat de Mgr Mukoso. Les 319 pages sont d'une grande densité, abondamment illustrées (85 photos!). 334 mentions bibliographiques concluent le livre.

L'histoire des missions catholiques au Congo Belge est intimement liée à l'histoire profane de cette région. On le sait dès les premières pages lorsqu'on y lit que c'est Léopold II qui force les jésuites (comme tant d'autres) à accepter contre leur gré des missions dans sa propriété privée (l'EI.C.). Rome a toujours marché selon les vœux du Roi.

La question des fermes-chapelles, controversée, y est traitée largement, intégrant les récentes publications.

Honoré VINCK

10.5.1994

x x x

24. Daniël VERHELST & Hyacint DANIELS (éds), Scheut hier et aujourd'hui (Verbistiana-3), Presses Universitaires de Louvain, 1993, 451p.

Les éditeurs et auteurs se sont attelés à une tâche ardue. Ils ont voulu écrire en un livre l'histoire de la Congrégation des Missionnaires de Scheut comprenant la période de 1862 à 1987. Les débuts se situent en Chine et son implantation actuelle couvre une bonne dizaine de pays en 3 continents. De ses origines flamandes, elle est devenue cosmopolite. Nous présentons ici seulement les contributions concernant le Zaïre. La présence des Scheutistes a profondément marqué l'histoire générale de ce pays. Deux auteurs : Frans Bontinck et Wim Goossens remplissent ensemble 88 pages pour esquisser l'histoire des missions de Scheut au Congo/Belge - Congo - Zaïre dès le début jusqu'à la fin (?).

L'auteur parle du lingala dans cette histoire missionnaire. Heureusement s'abstient-il de parler de ses origines.

Néanmoins, il convient de corriger ici l'énoncé par lequel l'auteur nous fait croire que les Scheutistes ont adopté le lingala dès le début de leur implantation dans le Haut-Congo. Le premier catéchisme (1898) et le livret de prière (1897) de Mgr Van Ronslé pour la région sont en bobangi. Mgr De Boeck situe le premier texte religieux en 1901 ou 1902 (cf. Annales Aequatoria 13(1992)496-497) et le premier livret de lecture date de 1903 : Buku moke moa kutanga lingala, Nouvelle Anvers, in-12°, 24 pages. Alors entre 1892 et 1903 on compte 11 ans! Pour le reste, chez les Ekonda, les Scheutistes n'adopteront pleinement le lingala qu'à partir des années 40. L'auteur ne fait pas de distinction entre le lingala créolisé qui s'est formé spontanément hors de Nouvelle Anvers et celui de E. De Boeck.

Les sections du livre concernant le Zaïre donnent un bon aperçu, équilibré et même détaillé. Le Père Bontinck, avec raison, souligne l'apport important de ses confrères linguistes et ethnologues : Bittremieux, De Clerck, Van Caeneghem, E. De Boeck.

Honoré VINCK
21.4.1994

x x x

25. Patrick WYMEERSCH (éd.), Liber Amicorum Marcel d'Hertefelt
Essais anthropologiques (Cahiers Africains/Afrika Studies)
n°4-5, 1993, 374p.

Patrick Wymeersch a pris l'initiative d'honorer son ancien maître avec un Liber Amicorum à l'occasion de son éméritat. A considérer sa carrière scientifique (enseignement et recherche), Monsieur Marcel d'Hertefelt (*23 avril 1928) a bien mérité cet hommage. Aequatoria souhaite s'y associer bien qu'avec retard.

Le recueil s'ouvre avec une notice bio-bibliographique (p.3- 0: 69 titres). Viennent ensuite 15 contributions (4 en néerlandais, 4 en anglais, 7 en français). En voici la table des matières :

- A. WYMEERSCH, Marcel d'Hertefelt. Een bio-bibliografische schets
- A-M. BOUTTIAUX-NDIAYE, Les larmes de la calebasse.
- E. BRUYNINX, Anthropomorfa Dan en Wè-beelen uit Boven-Cavalgebied
- H. CODERE, Perception of caste in Rwanda
- D. DE LAME, Instants retrouvés. Rwanda, regards neufs au fil du temps

- P. JESPER, Le maître de la terre en pays minyaka.
- W. MACGAFFEY, Anthropology of history
- D. NEWBURY, Rwandan chronology in regional perspective.
A reconstruction of the Ruganzu cycle
- F. REYTIJENS, Démocratisation et conflits ethniques au Rwanda et au Burundi.
- E. ROOSENS, Culturele gelijkheid in de VS. Een economisch wapen.
- P. SALMON, La mission politique de Jérôme Becker auprès de Tippe Tip.
- A. TROUWBORST, Rwanda en Burundi. Twee etnografische tradities ?
- D. VANGROENWEGHE, Le "Bus-Bloc" et la justice au Congo belge d'après des documents inédits
- J. VANSINA, Nieuws over de "oorsprong" der Tutsi
- C. VIDAL, Marcel d'Hertefeldt et l'énigme des clans rwandais.
- P. WYMEERSCH & P. BERBEN, Lolokuru's homestead. Notes on Samburu ethnography and cattle classification.

H.V.

15.4.1994

x x x

26. Willi HENKEL & Josef METZLER, Bibliographia missionaria, Pontifical Urban University, Vatican, Rome.

Sont répertoriés dans cette bibliographie, et ce chaque année, des intitulés de livres, thèses de doctorats et articles ayant trait d'une manière ou d'une autre à l'oeuvre (des) missionnaire (s) dans le monde.

Nous reprenons ci-après, à côté de leur numéro d'ordre dans un volume, les titres concernant le Zaïre compte tenu du centre d'intérêt d'Aequatoria, au cours de 5 dernières années (1989 à 1993).

- a) vol.52 de 1988 (édité en 1989) : 3542 entrées dont 36 pour le Zaïre (0,90%).
- 2511 BUSUNGUTSALA G.G., Situation récente des rapports Eglise-Etat dans la question scolaire au Zaïre : de la convention de 1977 à la loi-cadre de 1986, dans Studia Canonica 21(Ottawa, 1987)141-174.
- 2567 JOMO L., La dynamique de la personne dans la religion et la culture, F.T.C., Kinshasa, 1988, 221p.
- 2537 CHEZA M., L'Eglise dans la société zaïroise, dans Eglise et Mission 68 (Bruxelles, 1988) n°249, 31-39.
- 2799 MUTANGA K.P., I riti funebri nelle tribu Lulua, dans Il Carmelo e le Missioni (Roma, 1988)n°7, 32-33.

- b) vol.53 de 1989 (éd.1990) : 3338 entrées dont 19 pour le Zaïre (0,56%).
- 2235 BONTINCK Fr., Les Missionnaires de Scheut au Zaïre : 1888-1988, Epiphanie, Limete, Kinshasa, 1988, 72p.
- 2279 CHEZA M., Le centenaire de la mission de Mpala au Zaïre, dans Eglise et Mission 69 (Bruxelles, 1989)n°253, 25-31.
- 2284 CIBWABWA M.B., Vivere e morire da stregoni nei racconti Luba (Zaïre), dans Afrique 1 (Genova-Quarto, 1989) n°2, 2-33.
- 2603 NORTHRUP D., A Church in search of a State : Catholic Missions in Zaïre, 1879-1930, dans Journal of Church and State 30 (Waco, 1988)309-319.
- c) vol.54 de 1990 (éd.1991) : 3270 entrées dont 11 pour le Zaïre (0,37%). A partir d'ici n'apparaît plus un co-auteur, J. Metzler, décédé entretemps.
- 2518 NGANDU P.N., Eglises nouvelles et mouvements religieux l'exemple zaïrois. Médiations religieuses, L'Harmattan Paris, 1990, 257p.
- d) vol.55 de 1991 (éd.1992) : 3603 entrées dont 14 pour le Zaïre (0,30%).
- 2377 ASIAIN C., Corrupcion y desesperanza en Zaïre, dans Misiones Extranjeras (Madrid, 1991)223-228.
- 2518 FOUNTAIN D. (éd.), Let's build our lives.(Team for Evangelism and development, Church of Christ of Zaïre) MAP International, Brunswick, 1980, V+229p.
- 2577 HOCHEGGER H., Das Herz einer Tuabe macht brav und lieb. Einblicke in die religiöse Symbolsprache der Volksgruppen von Zaïre, dans Klerusblatt 71 (München, 1991)n°2, 37-40.
- 2749 Nationalkonferenz und demokratische Reformen. Erklärungen der christlichen Kirchen, dans Weltkirche 11 (München 1991), 303-306.
- e) vol.56 de 1992 (éd.1993) : 3854 entrées dont 27 pour le Zaïre (0,70 %)
- 2348 DEPAEPE M. et.al., Missionary education in the Belgian Congo during the colonial period (1908-1960), dans Neue Zeitschrift für Missionswissenschaft 48 (Imensee, 1992)265-280.
- 2349 H., Expériences missionnaires belges au Zaïre, dans Revue Théologique de Louvain 23 (Louvain-La-Neuve, 1992) 41-70.
- 2372 EPPINK F., Zaïre : search of genuine change, dans Mission outlook 24 (London, 1992)80-82.

- 2478 KABONGO-Mbaya Ph., L'Eglise du Christ au Zaïre. Formation et adaptation d'un protestantisme en situation de dictature (Hommes et Société), Karthala, Paris, 1992, 647p.

Une faiblesse dans cette oeuvre méritoire : n'avoir classé sous "Zaïre" à l'index que des études ayant fait mention dans leurs intitulés du nom ancien ou actuel du pays. Ainsi, par exemple, l'étude de Jomo Lola sur les Batetela (vol.52, n°2576) n'est pas classée sous "Zaïre", mais sous "Tetela". Il en est probablement de même pour tant d'autres encore. Sans doute qu'une ignorance dans le chef des éditeurs des tribus du Congo/Zaïre, et même de l'Afrique en général. Peut-être une négligence ? De toutes les façons, l'énumération ci-dessus ne reflète pas vraiment la réalité sur la production (des) missionnaire (s) sur le Zaïre.

Charles LONKAMA

27.4.1994

X X X

27. André RYCKMANS (+) & Célestin BAKWA Mwelanzambi, Droit coutumier africain. Proverbes judiciaires kongo (Zaïre). (Etudes Aequatoria-11/Histoire et Société), Centre Aequatoria/L'Harmattan, Bamanya-Mbandaka/Paris, 1993, 355p.

Les quelque mille cent vingt et un proverbes judiciaires présentés avec leurs intonations respectives en kikongo, furent pour la majorité recueillis peu avant l'indépendance par André Ryckmans, administrateur territorial en poste au Congo belge, de 1954 à 1960.

Chaque proverbe comprend une traduction en français, ainsi que le sens que lui donnent les juges et informateurs privilégiés locaux. Une application judiciaire est jointe à tout proverbe couramment utilisé dans les jugements des tribunaux coutumiers indigènes de l'époque. Une vérification plus récente a été réalisée ces dernières années par un chercheur africain, Célestin M. Bakwa, pour appréhender l'évolution dans le temps de l'utilisation actuelle de certains proverbes. Des notes explicatives accompagnent généralement le proverbe recueilli afin de mieux éclairer le contexte socio-culturel de son application juridique.

Ce recueil des proverbes des Bakongo constitue une contribution importante à la connaissance de la tradition orale, de la culture et du droit coutumier d'une société en pleine mutation.

Il importe de signaler que le recueil comprend également

des références bibliographiques, un index des mots-clefs en kikongo-français et un index des thèmes judiciaires exploités, en français. Des cartes géographiques qui montrent les lieux où furent collectés les proverbes ainsi que des photographies d'époque et de terrain, viennent renforcer cette évolution palpable, si savoureuse, d'un terroir africain.

Les attitudes actuelles du peuple Kongo confronté aux nouvelles réalités socio-économiques et politiques, du Congo devenu Zaïre, s'éclairent à l'évidence de cette sagesse populaire. Puissent les juges africains ainsi que les chercheurs apprécier ce livre qui leur est dédié. (Fondation André Ryckmans, couverture p.4).

Ce livre est coédité par l'Harmattan (Collection Histoire et Société) et en Afrique Centrale par le Centre Aequatoria de Bamanya en vue de mettre ces documents à la disposition des Africains et plus spécialement des Zaïrois. Aequatoria a, quant à lui, reporté la publication de la dernière partie se rapportant au litige foncier du village Boko à la présente livraison de ses Annales (N.d.l.r.)

SELECTION

1. BULLETIN, Département des Finances, Kinshasa (Z)
70/71(1992)
 - 8-12 : Epargne et développement (XX)
 - 13-24 : Problématique du système bancaire zaïrois: constats et suggestions (XX)
 - 26-46 : Réévaluation et système d'amortissement dégressif (XX).
2. CADICEC-INFORMATION. 81, Evenue des Trois Z, Kinshasa (Z)
58(1990)
 - 11-12 : Les ASBL et la législation fiscale (Azama M. & Funka B.)
 - 23-32 : S'engager, se désengager... que dit le Code du travail (Sita M.)
 - 40-43 : Les grandes lignes du plan comptable zaïrois (Kuvu a M.)
59(1990)
 - 11-12 : Des valeurs chrétiennes dans la pratique (E. Van den Biggelaar)
 - 13-15 : Horizons de créativité pour l'entrepreneur chrétien (C.M.Martini)
 - 17-22 : Dirigeants chrétiens d'entreprises (E.Pougin).
 - 38-41 : Les investissements étrangers dans le Tiers-Monde: Problèmes éthiques et socio-économiques (L.M.A.)
60(1990)
 - 19-20 : L'économie du Zaïre et ses possibilités d'échange dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (Kawata B.)
 - 37-40 : La vie d'une P.M.E. zaïroise par rapport aux grandes unités de productions et le secteur informel (G.Hollans)
3. RENAITRE. Revue chrétienne d'information et de réflexion, B.P.4829 Kinshasa-Gombe (Z)
1(1993)
 - 6 : Le pouvoir au service de la démocratie (G.Kapungisha)
 - 7 : Chez nos frères Katangais (XX)
 - 8 : Hommage à la C.N.S. (Musema M.)
2/3(1993)
 - 21-22 : La médiocrité ne mène nulle part (E.C. Meija)
 - 23-24 : Ne divorcez pas s.v.p. (G. Pengele)
 - 25-26 : Conditions d'un développement endogène (C.S.Moyo)

27-28 : Travailleurs et paysans du Zaïre, pourquoi sommes-nous si pauvres ? (C.S.Moyo)

4/5(1993)

7-8 : Sommes-nous prêts pour la démocratie ? (De Quirini)

13 : Comment comprendre l'idée d'opposition en politique ? (R. Nsibu)

14-15 : Essence et rôle du pouvoir politique (E.K.Demani)

16 : Pour permettre la démocratie, une urgence : l'information généralisée (G.Makanda).

4. TELEMA. Revue de réflexion et de créativité chrétienne en Afrique, Av. Père Boka 7-9, Kinshasa-Gombe (Z)

2(1993)

22-30 : L'Afrique, réserve d'humanité (K.D.Kaunda)

5. ZAIRE-AFRIQUE. Economie-Culture-Vie sociale, CEFA S,

B.P. 3375, Kinshasa (Z)

268(1992)

457-471 : Cas de recherche de sorcellerie en milieu rural zaïrois : suggestions sur la conduite à tenir par les autorités de l'Etat (L.D.)

473-486 : L'an vingt-quatre du Conseil National du Travail (P.Nlandu).

487-506 : La population du Zaïre à la veille des élections de 1993 et 1994 (Ngondo P. et alii)

537-544 : La récupération des jeunes de la rue par une éducation au travail productif (Ngub'Usim M.)

270(1992)

583-590 : Les conditions minimales de redressement de l'économie zaïroise (Lukusa d.B.)

599-618 : Impératif de la démocratie pour une territoriale de développement au Zaïre (Otemikongo M. & Toenhaho L.)

619-626 : Pour une économie de la ressource humaine (Muyengo)

627-631 : Education à la santé pour la nutrition des enfants (Luyeye M.)

271(1993)

5 - 14 : Clôture de la C.N.S. le 29 novembre 1992. Discours (L.Monsengwo)

15-16 : Pour la poursuite de la démocratie au Zaïre: Déclaration de la conférence épiscopale aux chrétiens catholiques et aux hommes de bonne volonté (F. Ngabu)

17-36 : L'économie populaire informelle de Kinshasa, approche macroéconomique (H.Leclercq).

37-41 : Développement socio-économique et démocratie en Afrique noire traditionnelle : Réflexions critiques sur les études africanistes (Irung T.)

272(1993)

97-103 : Pour une approche managériale dans la réalisation des projets de développement communautaire au Z. (Toengaho)

105-118 : Les fonctions des femmes africaines dans les camps des travailleurs l'U.M.H.K. (1925-1960 (D.M.)

273(1993)

131-199 : Rapport final des travaux de la C.N.S.(K.V.)

274(1993)

207-210 : La démocratisation africaine dans un contexte global : souveraineté et fédéralisme de la restructuration africaine (P.Ssemogerere)

211-223 : Francophonie, démocratie et développement: co-responsabilité ou miroir aux alouettes ? (B.Makolo)

276(1993)

331-332 : Après trente-trois ans d'indépendance et trois ans de transition (XX)

333-352 : Aperçu de la politique économique zaïroise et perspectives (K.Muhinduka)

361-372 : Les Conférences Nationales Africaines et la figure politique de l'évêque-président (Metema M.)

6. BULLETIN WAMP (West African Museums Project). IAI/SOAS, London WC1H 0XG - B.P. 357 Dakar, Sénégal
3(1992)

2-6 : PREMA - Un programme de conservation pour les musées d'Afrique (C.Antomarchi)

16-17 : Comment aider les musées africains (Macodu N.)

26-30 : A propos du plan de réorganisation des réserves du Musée d'art africain de Dakar (C.D.Diouf)

51-52 : Musée Aequatoria (Essalo L.)

5(1994)

26-29 : A propos des méthodes et produits traditionnels de conservation (Seudou)

68-69 : Le Musée régional André Granard Matsoua, Kinkala République du Congo (T.DIANZINGA)

7. UNESCO-AFRIQUE, Revue semestrielle du Bureau régional de Dakar.

5(1992)

7-14 : Pour une plus grande mobilité entre les

enseignements formels et non formels (G.Onwu)

15-22 : L'introduction de la culture et des langues locales à l'école en quête dans région d'Abidjan (N.A.)

23-31 : Environnement, éducation et développement : projet en cours en Afrique (I.Okendo)

53-57 : Le passage des valeurs familiales aux valeurs sociales dans une société en mutation (A.O. Agu et O.A.)

58-60 : Les noms féminins traditionnels au Congo : début d'extinction (Nyelenga B.)

6(1993)

7-12 : L'éducation pour tous: entre le voeu et la réalité (K.B.)

12-22 : Femmes analphabètes et pauvreté extrême (T.A.)

29-34 : La pédagogie: parent pauvre des programmes de réformes de l'éducation (P.Obanya)

35-39 : Le rôle de l'aide alimentaire dans le développement de l'éducation en Afrique (E.Matoko)

71-77 : Le langage en tant qu'expression de la pensée des peuples africains (C.Fyle)

85-88 : Démocratie et liberté de presse (D.Bomboté)

8. AFRICA, Revista do Centro de Estudos Africanos, Universidade de Sao Paulo (Brazilia)

12/13(1989-90)

43-55 : L'expérience coopérative au Congo (Zaire) dans le contexte colonial. Forme de duperie internationale et devouement des colonisés (Tshibangu K.M.)

78-116: Etude de linguistique et développement socio-économique en Afrique (A.Balde)

13/14(1991-92)

91-118: Les modèles de développement en Afrique: la fin d'un mythe (N.B.)

9. AFRICA, Revista trimestrale di studi e documentazione dell'Istituto Italo-Africano

XLVIII(1993)2

199-215 : Il teatro popolare degli Ekonda, Zaire (Buputu)

10. AFRIQUE CONTEMPORAINE. 29, quai Voltaire 75344, Paris (F) 160(1992)

13-18 : Regards, échelles, lieux: un point de vue de géographe (R.Pourtier)

19-29 : Environnement et développement, les limites de la science économique (Ph.Couty)

- 30-42 : Empreinte humaine et facteurs du milieu dans l'histoire écologique de l'Afrique tropicale (Y.Gillon)
43-56 : Le défi démographique (J.Schwartz)
57-78 : Evolution des climats et ressources en eau (J. Sircoulon)
79-90 : Origine, nature et conservation des milieux naturels africains : le point de vue des botanistes (J.L.Devineau & J.L.Guillaumet)
90-108 : La dégradation des terres (Pierre B.)
125-144 : Sociétés de pêcheurs et environnement : savoirs et appropriation halieutique du milieu (Fr.Verdeaux)
167-177 : Migrations et dynamique de l'environnement (R.P.)
178-187 : La ville, l'informel et l'environnement (G.P.)
190-196 : L'environnement vu à travers la sensibilité des artistes africains (J.Binet)
209-217 : Foyers améliorés ou substitution ? (G.Madon)
230-238 : Politique de l'environnement dans la région des Grands Lacs (C.Thibon)
247-265 : La protection de la faune, limites d'une approche juridique (O.Amousa)
265-279 : Environnement, développement et coopération. Quelques réflexions (M.Gaud)
162(1992)
19-26 : Les défis adressés aux systèmes éducatifs au sud du Sahara (XX)
34-59 : Constitution de la République du Congo (XX)
163(1992)
3-16 : Complexité africaine et développement (M.Gaud)
167(1993)
29-39 : Les Présidents de l'alternance (M.Gaud & L.Porgès)
11. ANTHROPOS. Revue Internationale d'Ethnologie et de Linguistique.
87(1992)4-6
365-378 : Attitudes africaines face à l'environnement (C.Rivière)
88(1993)4-6
393-402 : African Independent Churches. Origin and Development (J.Antunes da Silva)
12. BULLETIN DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ETUDES AFRICAINES, Université de Montréal, Canada.
Printemps (1992)

- 10-16 : Afrique 21: une vision de l'Afrique pour le 21^e siècle (XX)
65-68 : La recherche en sciences sociales au Zaïre (Léon de Saint Moulin)
77-82 : Les conditions de la recherche en sciences sociales : le Centre Aequatoria au Zaïre (H.Vinck)
13. ECOLOGIE HUMAINE. Laboratoire d'Ecologie Humaine, Aix-en-Provence
X(1992)1
3-10 : Raisonnement sociologique, raisonnement biologique et écologie humaine (B. Brun)
55-61: Les représentations collectives de l'hérédité (P.Gleiza)
69-84: Rôle du surnaturel dans la gestion des ressources naturelles chez les Ntomba du Zaïre (H.Pagézy & V.Guagliardo)
14. POLITIQUE AFRICAINE. Centre d'étude d'Afrique noire, Talence (Bordeaux)
49(1993)
6-30 : L'Europe et l'Afrique: Flux et reflux (D.E. Fourmann & B. Coquet)
31-46: Europe-Afrique : le régionalisme sans co-prospérité (D.bach)
63-81 : Le vent du changement pour l'Afrique : La CE et le développement (C.Stevens)
50(1993)
7-25 : Intellectuels visibles, intellectuels invisibles (J.Copans)
26-34 : L'intellectuel exotique (Eboussi Boulaga)
35-47 : Les intellectuels africains face à l'entreprise démographique (M.Diouf)
61-68 : Intellectuels africains et enjeux de la démocratie: misère, répression et exil (A.Kom)
15. Les CAHIERS DU CEDAF-ASDOC (Les CAHIERS AFRICAINS), Institut Africain, Bruxelles (B)
3/4(1992)
1-15 : Petite économie marchande et phénomène informel en Afrique (Gauthiers de Villers)
19-31: Economie populaire, Etat, Capitalisme (Omasombo)
33-47: La petite économie marchande à Kisangani (B.V.)
49-60: Un recensement des petites activités marchandes à Kisangani (M.Willems)

- 61-80 : Les Kadhafi : revendeurs "non officiels" de carburant (Omasombo T.)
81-96 : Exclus des prêts bancaires, ils sont ailleurs (Omasombo T.)
97-107: Trajectoires et profils de quelques acteurs de la petite économie marchande à partir des récits de vie (Muamba N.)
139-160: L'économie populaire informelle de Kinshasa: approche macro-économique (H.Leclercq)
161-178: L'économie informelle à Kinshasa: fait nouveau ou permanent (Lokota)
179-193: Secteur informel et marché intérieur de consommation de masse au Zaïre (Mbwinda)
195-205: Entreprenariat féminin (D. de Lannoy & F.L.)
207-216: Education informelle et développement des petits métiers de l'artisanat au Zaïre (S.Gasibirege)
219-221: Etat et phénomène informel. Vers une criminalisation du politique ?
223-231: La société civile, l'informel et le politique: attention danger (J.C.Willame)
4/5(1993)
115-131 : Instants retrouvés, regards neufs au fil du temps (D.de Lame)
133-151 : Le maître de la terre en pays minyaka (P.L.)
209-227 : Démocratisation et conflits ethniques au Rwanda et au Burundi (F.Reytjens)
271-313 : Le "Bus-Bloc" et la justice au Congo belge d'après les documents inédits (D. Vangroenweghe)
325-330 : Marcel d'Hertefeldt et l'énigme des clans rwandais (C.Vidal)

16. ST.PETERSBURG JOURNAL OF AFRICAN STUDIES. University Embankment, 3, St. Petersburg, 199 034 Russia

- 16-40 : The complementary distribution of sub-morphemic and morphemic neutralizations as a tendency in the languages with noun classes (K.Pozdniakov)
60-82 : The contribution of the Swahili writer Sahaban Robert to the development of East African thought (V.Misiugin)

Guillaume Innocent ESSALO
mars 1994

RESUMES

1. KATESI Yime-Yime K., implicit ways of thanking in engwi.

Dans cette étude, l'auteur décrit les formes indirectes d'expressions de la gratitude en engwi, langue de l'ouest du Zaïre. Ces expressions incluent le remerciement par la parole ou par un geste du corps.

DESCRIPTEURS: Ethnologie, Littérature orale, Ngwi, Kwilu, Bandundu, Zaïre.

2. KATESI Yime-Yime K., Notes on some customary beliefs and practices of the Angwi-Angye.

Les Angwi-Angye observent entre autres croyances la survie de l'âme après la mort au pays des ancêtres. C'est pourquoi les cérémonies funéraires sont conçues de manière à célébrer avec éclat le départ pour l'au-delà. Ainsi, on annonce le décès en sonnant une défense d'éléphant. Puis on en procède à la recherche de la cause, qui ne peut être naturelle. Une contribution aux frais funéraires est requise à tout parent, ami et connaissance du défunt dans la mesure des possibilités de chacun et tenant compte du rang du disparu. Après l'enterrement le deuil continue à être porté pendant au moins un mois.

DESCRIPTEURS : Ethnologie, Mort, Funérailles, Croyances, Deuil, Ngwi, Kwilu, Bandundu, Zaïre.

3. MAES Vedast (+), Les souvenirs des refuges sur les grands arbres chez les peuples de l'Ubangi.

A partir d'une fable et des souvenirs de quelques vieux ainsi que des rapports de quelques administrateurs au début du siècle, l'auteur démontre que les grands arbres ont servi de refuges aux peuples de l'Ubangi. D'où les noms de quelques clans ngbaka et ngbandi désignant les espèces d'arbres (Gbau, Gbadu, Gbado entre autres).

DESCRIPTEURS: Histoire, Ethnologie, Linguistique, Onomastique, Toponymie, Ubangi, Ngbaka, Ngbandi, Gbado.

4. HULSTAERT G.(+), La venue des Ntomba et Bolenge.

Nous sommes devant un texte transcrit par G. Hulstaert, mais communiqué par informateur sur les migrations des groupements m'ng'o (Ntombá et Boléngé) au départ de leur site originel (en Amont ?) jusqu'à leur terroir actuel (près de la ville de Mbandaka). Eanga est l'ancêtre fon-

dateur des Ntómá, tandis que Simba celui des Boléngé. Ils ont fui les invasions ngombe pour venir déloger les Losakanyi qui eux, se sont réfugiés jusqu'aujourd'hui à Irebu. En post-scriptum une autre version de la migration telle que rapportée dans les Papiers Mgr Van Goethem.

DESCRIPTEURS : Histoire, Ethnologie, Migration, MÓngo, Ntómá, Boléngé, Losakanyi, Eanga, Simba, Equateur, Zaïre.

5. RYCKMANS André (+) et BAKWA Mwelanzambi C., Droit coutumier zairois. Un exemple de jugement foncier à Boko (Bas-Congo).

Le jugement dont il s'agit constitue une annexe aux 1105 proverbes judiciaires kongo (publiés dans Etudes Aequatoria -11). La présente publication est une illustration des différents contextes d'application de ces proverbes. Un document qui permet aussi d'apprécier la rigueur et la méticulosité d'André Ryckmans dans la résolution des conflits de terre dans cette contrée.

DESCRIPTEURS : Ethnologie, Littérature, Proverbes, Droit coutumier, Kongo, Ryckmans, Zaïre.

6. BAKASA Bosekonsombo, Les Bănănyăé ou Balíngá de la Haute-Tshuapa.

D'après l'auteur, les Bănănyăé (Riverains de la Haute-Tshuapa) dont il s'agit ici, n'ont pas encore fait l'objet d'une étude quelconque dans la littérature ethnologique existante. Il essaie maintenant de faire sortir ce peuple de l'oubli ou du moins d'en montrer l'identité et la démarcation par rapport aux peuples voisins avec lesquels on l'a souvent confondu. Il en retrace les migrations jusqu'à l'installation au site actuel. Ensuite il s'étend sur son identité culturelle: le genre de vie, la langue, les relations matrimoniales, le droit foncier. Un constat de dépeuplement du fait d'un environnement paludéen inquiète l'auteur.

DESCRIPTEURS: Histoire, Ethnologie, Migrations, Bănănyăé, Tshuapa, Equateur, MÓngo; Zaïre.

7. KANIMBA Misago, Missions archéologiques au Nord-Kivu.

L'auteur expose les résultats préliminaires de fouilles archéologiques effectuées de juillet à septembre 1990 dans la vallée de la Semliki et dans les zones de Rutshuru et de Masisi. Ces résultats concernent e.a. l'occupation de la région, et le mode de vie à chaque occupation.

DESCRIPTEURS: Histoire, Archéologie, Semliki, Rutshuru, Masisi, Nord-Kivu, Zaïre

8. BOKULA Moiso et IRUMU Agozia K., Bibliographie et matériaux lexicaux des langues Moru-Mangbetu parlées au Zaïre.

Il s'agit d'une bibliographie à partir d'une dizaine d'ouvrages. Elle couvre 4 sous-groupes du groupe Moru-Mangbetu (soudan-central). Une récolte de matériaux lexicaux effectuée du 1er octobre au 3 novembre 1983 par des chercheurs zaïrois et européens est aussi à la base de ce travail qui a permis le rapprochement ou la séparation entre ces langues.

DESCRIPTEURS : Linguistique, Lexicologie, Comparative, Soudan Central, Moru-Mangbetu, Zaïre.

9. ILONGA Bosenge, Les titres de noblesse chez les Basengels. Une étude morpho-sémantique.

L'étude porte sur une analyse morpho-sémantique de 58 noms portés les nobles Basengels. Ces noms comportent 8 caractéristiques : la puissance et la force, le rang social, la dépendance, la relation avec le roi, la fonction dans la cour, l'occupation du territoire, le comportement et autres caractéristiques diverses. La création morphologique est dérivationnelle et compositive. Au point de vue sémantique on atteste un entrelassement de la métaphore, de la métonymie et de la synecdoque. Somme toute, ces titres constituent un dépôt anthropologique important.

DESCRIPTEURS : Linguistique, Ethnologie, Morpho-sémantique, Basengels, Onomastique, Noblesse Afrique noire, Mai-Ndombe, Bandundu, Zaïre

10. KABUNGAMA Yuks, Les formes pronominales en kisembómbó.

Après avoir analysé les formes nominales de ce parler du kizimba, l'auteur procède maintenant à la description des 7 formes suivantes : le connectif, les démonstratifs, les indéfinis, les interrogatifs, les numéraux, les possessifs, et les substitutifs. Il en ressort que le ton haut affecte généralement les préfixes de ces formes.

DESCRIPTEURS: Linguistique, Descriptive, Morphologie, Dialectologie, Bantouistique, Kizimba, Kisembómbó, Haut-Zaïre.

11. MOTINGEA Mangulu, Esquisse de la langue Elinga. Le parler de Losélinga.

De l'esquisse de ce parler dont les matériaux ont été récoltés par G. Hulstaert, l'auteur de l'article constate que le parler s'écarte sensiblement du lomongo commun et se penche plus vers le lokonda. Mais étant donné l'identité presque totale des formes dans la conjugaison de ce parler avec le lomongo (lonkundó), Motingea admet cependant la possibilité d'un mélange assez récent.

DESCRIPTEURS : Linguistique, Descriptive, Dialectologie, Elinga, Losélinga, Lomongo, Equateur, Zaïre.

12. MOTINGEA Mangulu, Notes sur le parler des Pygmées d'Iténdo.

L'analyse de ce parler confirme davantage le fait de mélange des caractères grammaticaux et lexicaux déjà constaté dans d'autres parlers des Pygmées, mélange avec ces parlers et les langues environnantes. L'auteur exige pour de telles études une connaissance de plusieurs langues environnantes et même parfois très éloignées.

DESCRIPTEURS : Linguistique, Dialectologie, Comparative, Pygmées Iténdo, Lokonda, Lomongo, Kiri, Mai-Ndombe, Equateur, Zaïre.

13. HULSTAERT Gustaaf (+), Encore des formules de salutations solennelles mongo (nsáko)

Il s'agit d'un addendum de 62 réponses aux salutations solennelles mongo (nsáko), les 632 autres ayant déjà été publiées en 1959 à l'A.R.S.C. Ici l'auteur expose l'item, l'explique et en indique l'application. Il en signale aussi le lieu de la récolte (qui aussi être le village d'origine de l'informateur). Plus de la moitié de ces nsáko proviennent de Bóangi.

DESCRIPTEURS: Littérature orale, lomongo, Mongo, Proverbes, Salutation.

14. VINCK Honoré, Dialectologie mongo : évolution depuis 1984. Essai de bibliographie exhaustive.

Après avoir esquissé brièvement l'historique de la recherche en la matière, et rappelé ses propres récentes études sur la question, l'auteur signale les matériaux dialectaux disponibles dans les Archives Aequatoria. Ensuite, il présente un inventaire de 84 livres et articles pour un total de 47 dialectes. Ainsi, par rapport à son

étude de 1984, on relève un surcroît de 27 dialectes, et de 39 livres et articles. Il y a aussi mention des pistes sur la recherche future dans le domaine MÓNGO encore inexploré.

DESCRIPTEURS : Linguistique, Dialectologie, Bibliographie, LomÓngo, MÓNGO.

15. KAMANDA Kola, Notes sur l'augment en zamba.

L'auteur parcourt d'abord les différentes structures des augments, leurs emplois et sens dans la langue zamba. Il en conclut ensuite à un emploi régi par des critères sémantique et syntaxique.

DESCRIPTEURS : Linguistique, Descriptive, Ngiri, Zamba, Augment, Equateur, Zaïre.

16. BONTINCK Frans, Marginalia "Kuba".

L'ethnonyme "Kuba" donné au peuple qui habite le Kasai Occidental à côté des Bena-Lulua et Baluba, est-il le sien ? Telle est e.a. la question à laquelle l'auteur essaie de répondre. Il s'appuie sur la tradition orale, ainsi que sur les écrits des premiers explorateurs de la région et des premiers missionnaires. Il en conclut que le nom est d'origine kongo, alors que le vrai nom du peuple est "Bushoong" (graphie variable suivant les auteurs). Il tente aussi d'expliquer les noms suivants: Bambala, Lukengo, Mushenge et Tungombe.

DESCRIPTEURS: Ethnologie, Linguistique, Onomastique, Ethnonyme, Kuba, Bushong, Bambala, Lukengo, Mushenge, Lukenge, Tungombe.

17. VINCK Honoré, Mr Charles Lodewyckx.

Cette notice biographique rend hommage à un apôtre de la propagande pronataliste chez les MÓNGO, menacés de dépopulation dans les années 30 à 50. Mr Charles Lodewyckx a mené son action parmi les MÓNGO de Bolomba, Basankusu, Befale et Coquilhatville. De passage à Léopoldville, il réunissait les MÓNGO pour sa campagne. Il a combattu le lavement postcoïtal pratiqué à cette époque par des femmes des régions concernées, lequel lavement était d'après lui la cause de la stérilité.

DESCRIPTEURS: Ethnologie, Démographie, Dépopulation, Dénatalité, Natalité, MÓNGO, Biographie, Lodewyckx, Colonisation belge.

18. VINCK Honoré, Albert Maus.

A la note biographique de J.P. Harroy (B.B.O.M. VII.B), Honoré Vinck apporte des corrections sur l'activité

réelle de Mr Albert Maus pendant la première période de son séjour à la colonie comme enseignant et aumônier de la Force Publique. Il complète la première biographie en faisant ressortir son attitude indigéniste contre le lingala et l'enseignement européenisé.

DESCRIPTEURS: Histoire, Biographie, Colonisation belge, Congo, Albert Maus.

LONKAMA Charles

26.5.1994

ADRESSES DES COLLABORATEURS

1. BAKASA Bosekonsombo
M.C. Mondombe
Via Boende
EQUATEUR (Z)
2. BOKULA Moiso (Prof.)
Université de Kisangani
B.P. 2012
KISANGANI (Z)
3. BONTINCK Frans cicm
Scolasticat P. Nkongolo
B.P. 15
KINSHASA XI (Z)
4. Fondation P. RYCKMANS
Avenue Maréchal Ney, 38
B-1410 WATERLOO (B)
5. ILONGA Bosenge
I.S.P./Mbandaka
B.P.116
MBANDAKA (Z)
6. IRUMU Agozia Kario (Prof)
Université de Kisangani
B.P.2012
KISANGANI (Z)
7. KABUNGAMA Yuka
Université de Kisangani
B.P.2012
KISANGANI (Z)
8. KAMANDA Kola
1, rue Breesch
B-1020 BRUXELLES (B)
9. KANIMBA Misago
I.M.N.Za
B.P.4249
KINSHASA (Z)
10. KATESI Yime-Yime
Université de Kisangani
B.P.2012
KISANGANI (Z)
11. MOTINGEA Mangulu
I.S.P./Mbandaka
B.P. 116
MBANDAKA (Z)

FONDATION ANDRÉ RYCKMANS

La Fondation André Ryckmans a été créée en 1961 par des amis d'André Ryckmans, soucieux de prolonger ce qu'il avait entrepris en Afrique dans l'esprit qui, certainement, aurait été le sien s'il avait survécu aux troubles de 1960.

Tout au long de sa carrière, André Ryckmans a eu le souci de la promotion profonde des masses africaines, en évitant de les couper de leurs origines. C'est pourquoi les efforts de la Fondation portent à la fois sur les problèmes de développement, d'éducation et de culture.

La Fondation a d'abord mis en route un système original de prêts d'études à des écoliers de l'enseignement secondaire. Elle a aussi instauré un prix André Ryckmans, destiné à récompenser une contribution marquante à la coopération. Enfin, elle appuie des micro-projets de développement dans les régions rurales du Tiers Monde.

Le prix André Ryckmans

Ce prix, d'un montant de 50.000 FB, a été créé pour récompenser des personnalités qui se sont particulièrement distinguées dans une action joignant l'appui technique à la promotion humaine.

Les micro-programmes de développement

La Fondation coopère financièrement à de petits projets de développement, particulièrement en zone rurale. Souvent trop modestes pour intéresser de puissants organismes, ils sont particulièrement utiles parce qu'ils peuvent créer localement les bases d'un développement qui rencontre utilement les besoins et les préoccupations des populations.

Fondation André Ryckmans – Avenue Maréchal Ney 38 – 1410
Waterloo

Tél. : 02/354.85.03 – SGB 271-0122666-90

PRIX ANDRÉ RYCKMANS

Le prix André Ryckmans, dont le montant est actuellement de 50.000 FB, a été à ce jour attribué à onze personnes pour leurs mérites particuliers.

- 1963 Docteur Annette VERWILGHEN, docteur en médecine, pour son travail de formation sanitaire au Kwilu (Zaïre)
- 1967 R.P. Henri VAN DER BOOM, pour son travail d'encadrement de jeunes à Kenge et Kinshasa (Zaïre, chorale)
- 1969 R.P. H. VAN MOORSEL, pour ses recherches sur la préhistoire au Zaïre
- 1971 Docteur Jacques COURTEJOIE, pour son travail d'éducation sanitaire à Kangu Mayombe (Zaïre)
- 1974 Docteur Dia SEVEREYNS, médecin à Potosi (Bolivie) pour son travail de développement éducatif pour adultes
- 1977 Sœur Claire FRANÇOIS, pour son travail de formation d'infirmiers en hôpital et la création d'un réseau de dispensaires (Madagascar)
- 1979 Docteur Françoise PECRESSE, pour la formation d'un réseau de dispensaires et d'agents sanitaires au Sénégal
- 1980 Muelanzambi BAKWA, pour sa contribution à la connaissance de la culture orale kongo (Zaïre, proverbes judiciaires)
- 1986 Frère J. TAMIGNIEAUX, pour son travail au dispensaire de Goma (Zaïre), spécialement dans le traitement des brûlures
- 1988 Muelanzambi BAKWA, pour la suite de son travail
- 1991 les Docteurs BOLA et NZILA pour leur travail à Pawa et à Gemena (Zaïre) en matière de développement de soins primaires et de centres de santé
- 1993 Monsieur Claudio DEBEHAULT pour son action en faveur des populations indiennes du Costa Rica

LES PROJETS

- 1961-1964 Bourses d'étude et développement communautaire par des camps de jeunes au Zaïre
- 1963 Projet d'industrie avicole et maraîchère à Moanda (Bas-Zaïre) avec le BOPR
- 1963 Atelier artisanal à Popokabaka
- 1965-1977 Avec l'OCD et le BOPR (Unaza) développement communautaire rural en zone atlantique (ferme et culture maraîchère ; élevage de 2.000 têtes de bétail, formation de bouviers) au Kwango (Zaïre)
- 1973 Aide à un atelier protégé de jeunes handicapés à Lima (Pérou)
- 1974 Avec Oxfam, programme d'éducation au Cap Vert : expédition de vivres et projets d'éducation
- 1974-1977 En collaboration avec Oxfam, action au Sahel, à Agadez (Niger) : reconstitution de cheptels, transferts de moyens techniques d'autosubsistance et de matériel, secours en faveur des sinistrés (médicaments, assistance médicale, vivres)
- 1974-1977 À Potosi (Bolivie), aide à une coopérative agricole gérée par les Boliviens ; remise en état d'un plâtrière (installation matérielle, remise en activité, formation de personnel) en collaboration avec Oxfam (Philippe Dewez)
- 1974-1980 Avec la CIPCA, aide au « Centro de Investigación y Promoción del Campesinado »
- 1976 Secours et reconstruction après le tremblement de terre avec Oxfam au Guatemala
- 1976 Liban et Palestine : campagne de solidarité : envoi de matériel chirurgical et médical
- 1976-1980 À Khara-Khara (Bolivie), coopérative pour le développement et la recherche appliquée dans la zone rurale des provinces chichas : agriculture et élevage
- 1977 À Calcha (Bolivie), avec Oxfam, animation et développement rural et remise en état d'une plâtrière

- 1978 À San Julia (Bolivie), aide à une coopérative agricole et installation de colons (eau, infrastructure, vie de groupe, etc.)
- 1978 Aide au Chili (Melle Wathelet et M. de Briey)
- Depuis 1974 Avec un co-financement de l'AGCD de 1983 à 1986, création et équipement d'un centre social à San Salvador de Bahia (Brésil) : cours de cuisine, de couture, de soins aux enfants, garde des enfants, centre social, ateliers divers, etc.
- 1979-1981 Japaratuba (Brésil), projet co-financé par l'AGCD, en collaboration avec le CIDR (France) d'une aide aux minifundios pour la culture et la commercialisation de fruits et de cultures vivrières
- 1980 Aide à un médecin français à Dakar (Sénégal) pour un centre médico-social et la formation d'auxiliaires médicaux
- 1980 À Lemfu (Zaïre), projet co-financé d'une petite ferme avicole
- 1983-1986 Projet co-financé par l'AGCD, en collaboration avec l'Institut Tropical d'Anvers, d'élevage traditionnel de moutons à Makong (Cameroun). Envoi de deux coopérateurs vétérinaires
- 1987 Micro-projet d'un atelier de couture à Kananga pour aider les jeunes filles en âge d'études (aide du CNCI et du CNFB)
- 1987 Projet de santé à Géméné (Zaïre) avec le Dr Leurquin
- 1988 Aide en Colombie à un projet de centre de santé primaire et d'étude de médicaments traditionnels (envoi d'un volontaire, le Dr Nadine Rixhon)
- 1988 Aide à un projet de développement agricole au Shaba
- 1989-1990 Centre de promotion des artisans forgerons et des tisserands de Gouran (Burkina-Faso) avec le CIFCD : projet co-financé par l'AGCD et envoi d'un volontaire
- 1989 Participation à un projet de jeunes désœuvrés à Kinshasa (Zaïre)
- 1990 Aide à un projet de jeunes en difficulté à Haïti, avec l'asbl Tèt ensemble
- 1990-1991 Projet co-financé par l'AGCD d'un atelier de chaussures au Rwanda
- 1993 En cours : avec le CIDR, appui aux initiatives économiques des producteurs agricoles d'Ixcán (Guatemala) par la formation, l'aide technique et les possibilités de crédit

En outre, la Fondation André Ryckmans a financé la publication d'un recueil important de 1.121 proverbes judiciaires Kongo, ouvrage scientifique qui contribuera au maintien des coutumes judiciaires et à la promotion des tribunaux dans la province du Bas-Zaïre. À ce jour, plus de 900.000 FB ont été consacrés à la collecte, à la traduction ainsi qu'à la mise en page de ces documents.

ANDRÉ RYCKMAN
C. MWELANZAMBI
BAKWA

DROIT COUTUMIER AFRICAÏN
Proverbes judiciaires Kongo (Zaïre)

EQUATORIA
L'HARMATTAN

ANDRÉ RYCKMANS
C. MWELANZAMBI BAKWA

DROIT COUTUMIER AFRICAÏN

Proverbes judiciaires Kongo (Zaïre)



Préface de L.-V. THOMAS

Liminaire de J. VANDERLINDEN

ZAÏRE-HISTOIRE & SOCIÉTÉ
EQUATORIA-L'HARMATTAN

DROIT COUTUMIER AFRICAIN

Proverbes judiciaires Kongo (Zaïre)

TABLE DES MATIÈRES

<i>Liminaire de Jacques VANDERLINDEN</i>	13
Les auteurs	15
Avant-propos de C. Mwelanzambi BAKWA.....	17
Introduction de André RYCKMANS	23
Guirlande de proverbes.....	31
Note sur les tonalités.....	33
Schéma de présentation	35
 PROVERBES (par ordre alphabétique)	 37
 Liste des variantes, expressions et aphorismes cités	 285
 ANNEXE : AFFAIRE DE TERRES DE BOKO	 287
Audiences	290
Jugement.....	349
 Bibliographie	 377
Index des mots-clefs	379
Index des applications	387
 Cartes :	
– Localisation du Bas-Congo au Zaïre	12
– Population et dialectes du Bas-Congo	22
– Districts, territoires et secteurs du Bas-Congo	34
– Villages, centres, voies de communication du Bas-Congo.....	36
– 16 pages photos hors-texte	287
 NOM	 — FONDATION A. RYCKMANS
ADRESSE.....	S.G.B. : 271-0624 246-83
.....	Avenue du Maréchal Ney n° 38
	1410 – Waterloo – Belgique
 DÉSIRE ACQUÉRIR.....EXEMPLAIRES DE :	
 DROIT COUTUMIER AFRICAIN	 ANDRÉ RYCKMANS
	C. MWELANZAMBI BAKWA
 • AU PRIX UNITAIRE DE 1 550 FB	
• CI-JOINT UN CHÈQUE de 1 550 FB + 100 FB = 1 650 FB	

Annales *Æquatoria*

Continuation de "Æquatoria" (1937-62) fondée par E. Boelaert et G. Hulstaert.

Éditées par le Centre Æquatoria de Bamanya (Mbandaka, Zaïre) depuis 1980. Edition annuelle unique d'environ 600 pages.

- Les Annales Æquatoria veulent promouvoir la recherche en Afrique Centrale. Ainsi on publie des articles concernant cette aire géographique, dans les domaines suivants: linguistique africaine, anthropologie culturelle, littérature orale, littérature africaine moderne, histoire, archéologie, etc. Les articles sont rédigés en français, en anglais, en allemand.

- Æquatoria, located at Bamanya (near Mbandaka, Zaïre), consists of a library, a collection of archives and a journal (Annales Æquatoria). This title comes from the name of the original journal Æquatoria, founded in 1937 by Edmond Boelaert and Gustaaf Hulstaert. The Centre Æquatoria wishes to promote research in the human sciences in Central Africa.

Rédaction

Rédacteur en Chef: Honoré Vinck

Secrétaire de Rédaction: Charles Lonkama; Documentaliste: G.I. Essalo;

Conseillers à la rédaction: Bokula Moiso, Kamba Muzenga, Kumbatulu Sita, Lufungula Lewono, Motinga Mangulu.

Administration et Souscription

Au Zaïre: - A Mbandaka: Centre Æquatoria, B. P. 276 Mbandaka

- A Kinshasa: 1. Administration et vente:

Æquatoria / Foyer M.S.C - Kimwenza

2. Vente; Librairie St Paul Afrique

10e rue Limete / Avenue du Commerce

Hors Zaïre: Hubert Carlé, Te Boelaerlei 11, B-2140 BORGERHOUT

Fax: (0)3-321.01.11

Compte: Gemeentekrediet: Belgique 068-2106176-42

Aux U.S.A. + Canada: Checks should be made payable and sent to:

The Missionaries of the S. Heart, 305 S. Lake St., Box 270
Aurora, Illinois 60507

(With mention: "For Centre Æquatoria-Zaïre")

Prix du numéro hors Zaïre: 700 FB; U. S. A. et Canada: \$ USA 20

Les articles paraissant dans les Annales Æquatoria sont répertoriés dans: *International Bibliography of Social and Cultural Anthropology* (London School of Economics and Political Science)

Dépôt légal: 839/81